

Bibliothèque numérique

medic@

**Bulletin de la Société française
d'histoire de la médecine**

*1930, n° 24. - Paris : Chez le secrétaire général,
1930.*

Cote : Fonds de la SFHM, 1930, n° 24



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?bsfhmx1930x24>

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Tome XXIV — Année 1930



PARIS

CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

3, Avenue Victoria, 3





CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 11 janvier 1930.

Présidence de M. BARBILLION.

Étaient présents : M^{me} Metzger, MM. Avalon, Boulanger, Basmadjian, Bérillon, Bouchart, Brodier, Dardel, Dorveaux, Fossecux, Finot, Gervais, Génot, Guelliot, Hérissay, Guiart, Laignel-Lavastine, Mauclair, Menetrier, Mieli, Molinéry, Neveu, Olivier, Recamier, Rouvillois, Sevilla, Tanon, Weisgerbeer.

Excusés : MM. Le Gendre et Hervé.

En cédant le fauteuil à son successeur, M. C. Sieur déclare qu'il a été très touché des sympathies qu'il a rencontrées chez tous les membres de la Société pendant le temps de sa présidence; M. le D^r Barbillion répond en remerciant de l'honneur qui lui est fait et sollicite la même bienveillance de la part de ses collègues.

M. le D^r Neveu présente un compte rendu de sa gestion de bibliothécaire et de conservateur du Musée pendant l'année 1929 et reçoit les remerciements unanimes de la Société.

M. Boulanger présente les résultats financiers de l'exercice 1929 et le projet de budget pour 1930. MM. Brodier et Dardel sont désignés pour l'examen des comptes.

Dons au Musée et à la Bibliothèque. — Le D^r Guelliot fait don d'un exemplaire du *Traité des maladies des jeunes filles*, d'Hippocrate, traduit par Concordato, médecin de Rennes (1574), portant l'ex libris

de Guy Patin (1627). M. Menetrier remet, pour le Musée, le dossier médical de Clémenceau, don de M. le Doyen.

Candidats présentés :

MM. les D^{rs} BLANC (Henry), 37, rue Huguerie, Bordeaux, par MM. Sabrazès, et H. Fischer;

COURRENT (Charles), 25, rue des Trois-Couronnes, Carcassonne, par MM. Boyer, et Fosseyeux;

GUR (E.), 7, rue Paillot-de-Montabert, Troyes, par MM. Boulanger et Fosseyeux;

MICHEL (Gaston), 15, rue de Régny, Nancy, par les mêmes;

MIEGEVILLE (René), 11, place Vintimille, par MM. Bonnet-Roy et Logre, membre perpétuel;

POUCHET (M. le P^r et M^{me}), 5, rue de l'Odéon (6^e), par MM. Boulanger et Fosseyeux.

Communications :

M. le D^r TRICOT-ROYER résume un travail de M. Heupgen sur l'*Hôpital Saint-Lazare de Mons*, d'après les comptes de cet établissement.

M. BASMADJIAN présente un *manuscrit arménien* qu'il attribue à Galien, mais cette opinion est contredite par MM. Guiart et Menetrier.

M. le D^r MOLINÉRY lit une étude sur l'*Histoire du journal de Barèges de Antoine-Théophile et de François de Bordeu (1730-1783)*.

Séance du 1^{er} février 1930.

Présidence de M. le D^r BARBILLION.

Étaient présents : MM. Avalon, Boulanger, Basmadjian, Brodier, Dardel, Dorveaux, Fosseyeux, Guelliot, Laignel-Lavastine, Mauclair, Menetrier, Mieli, Molinery, Neveu, Sieur, Tanon, Vinchon, Weisgeiber.

Excusés : Hervé et Le Gendre.

M. Dardel et Brodier, censeurs des comptes, présentent leur rapport qui est approuvé à l'unanimité.

M. Torkomian donne un lot de revues à la Bibliothèque.

Candidats présentés :

MM. HEUPGEN, juge des enfants, à Mons, par MM. Tricot-Royer et Laignel-Lavastine;

LATHOND (D^r), 37, rue Gaillon à Lyon, par MM. Biot et Barbillion;

LEBÈGUE (D^r Roger), 68, rue Jouffroy, par MM. Jeanselme et H. Leclerc;

VANNIER (D^r), 45, rue de Lisbonne, par MM. Jeanselme et Vinchon.

Communications :

M. le D^r NEVEU lit une notice nécrologique sur le P^r Brunon (1844-1829), de Rouen, qui réunit un petit musée d'histoire de la médecine à l'Hôtel-Dieu de cette ville, et fut le beau-père de Guardia, historien de la médecine; M. le Président rappelle qu'il eut Brunon comme camarade et offre à la bibliothèque une brochure in-16: *Note sur l'histoire de la médecine ancienne* qu'il lui avait adressée.

M. le D^r MOLINERY fait une communication sur la *lithiase du cardinal de Rohan pendant son séjour à la Bastille* où il fut soigné par Portal (1785) avant d'être autorisé à se rendre à Barèges (1787).

M. le D^r TORKOMIAN présente un *manuscrit arménien sur le traitement de la peste par les fèves de Saint-Ignace*, notamment pendant l'épidémie d'Alep de 1835-1856.



QUELQUES MAITRES-CHIRURGIENS BRIARDS

Par le D^r Roger GOULARD, de Brie-Comte-Robert.

II. — ANTOINE GILLES, LE JEUNE (1661-1713).

Fils d'Antoine Gilles, dit l'ainé (1), maître-chirurgien à Brie-Comte-Robert, et de Hélène Rollant, Antoine Gilles, dit le jeune, fut baptisé en l'église paroissiale Saint-Etienne de cette petite ville, le 5 mars 1661. Comme son frère aîné, Charles Gilles, qui acquit dans la capitale une certaine réputation, Antoine Gilles fut maître-chirurgien. Il fit ses études à Paris. Sur l'acte de mariage de sa sœur, Marie, daté du 11 juillet 1680, il est dit « chirurgien, demeurant à l'Hôtel-Dieu de Paris, » et, le 22 mars 1685, quand il loua, à Brie, la maison qu'il vint peu après habiter, il était encore dans le même hôpital. Ce fut là qu'il s'établit, au coin de la rue du Moustier — aujourd'hui, rue de l'Eglise — et de la rue des Canettes, laquelle a conservé ce nom. Plus tard, en 1711, il habita une maison, qui lui appartenait et qui existe toujours, sise rue de la Madeleine, en face le presbytère, où il mourut, deux ans après.

Au-dessus de la porte de sa « boutique », étaient pendus, selon l'usage, une enseigne de maître-chirurgien et deux bassins de cuivre. A l'intérieur, il y avait une couchette garnie, deux chaises et un fauteuil à barbe. Sur des étagères, étaient rangés deux bassins d'étain, une petite fouloire, un coquemar de cuivre rouge, une presse, deux mortiers de fonte avec leurs pilons, trois écuelles de faïence, quatre

(1) Cf : D^r GOULARD. — Antoine GILLES l'ainé (1620-1680), *Bulletin de la Soc. d'histoire de la médecine*, septembre-octobre 1929.

Soc. Fr. d'Hist. Méd., XXIV, 1930, n^o 1-2.

alambics de verre, des fioles. Sur une petite table, se trouvaient des linges à barbe, des savonnettes, une boîte à poudre, des bonnets dits de boutique. Une armoire à deux vantaux renfermait la plupart des drogues alors usitées : onguent suppuratif, tamarin, yeux d'écrevisse, blanc de baleine, sel de tartre, vif-argent, précipité rouge, sel de Saturne, ipéca, antimoine diaphorétique, gomme-gutte, sel végétal, sel minéral, sel de Polycrase, jalap, quinquina, « différents onguens », tartre émétique, poudre de vipère, les quatre farines résolatives, salsepareille, squine, saffras, manne, thériaque, catholicon double, diaprun, scammonée, résine aromatique d'*Oliban*, aloès, rhubarbe, litharge, colophane, vitriol, eau vulnéraire, séné et térébenthine.

Quelques livres composaient la bibliothèque du maître-chirurgien. Malheureusement, je n'ai trouvé sur eux que ces vagues renseignements : « onze volumes in-folio sur différentes matières, reliés tant en veau qu'en parchemin ; onze in-4° ; quatre-vingt-douze, in-12. »

Le 23 mars 1689, Antoine Daquin, premier médecin du Roi, accorda à Antoine Gilles les lettres suivantes :

Anthoine Daquin, comte de Jouy-en-Josas, seigneur des Loges, des grand et petit Saint-Marc, la Boulye, Le Metz, Vaubertin, Montmoyen et autres lieux, conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'État et premier médecin de Sa Majesté, à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut. Ayant plu au Roy par ses lettres patentes des 22^e septembre 1646, dernier avril 1654, 17^e août 1672, rattifiées au Grand Conseil les 30^e avril 1647, 7^e novembre 1654, 23^e dudit mois d'aoust de l'an 1672, données en notre faveur et de deffunts Messieurs Vautier et Vallot et confirmant les lettres patentes en forme d'édict du Roy Henry le Grand du mois de février 1606 et les déclarations données en conséquence par le feu Roy Louis XIII, de glorieuse mémoire, en faveur de leur premier médecin, nous donner pouvoir de choisir et commettre un ou deux chirurgiens en chacune des villes et lieux de ce royaume, dès que bon nous semblera, de la qualité, suffisance, probité,

capacité et expérience requises pour faire conjointement et concurremment et en l'absence l'un de l'autre à l'exclusion des autres chirurgiens, tous les rapports et visitations des corps morts, blessez, mutilz, noyez, prisonniers et exoumés et tous autres qui se font par autorité de justice et sans qu'il puisse estre adjudgé aucune provision ni jugé aucun procès, sinon après que nos dits commis auront donné leurs rapports suivant lesdits édicts et déclarations, après avoir esté bien et duement informé des bonne vie, mœurs, probité, capacité, expérience, et religion catholique, apostolique et romaine d'Anthoine Gilles, maistre chirurgien audit Brie-Comte-Robert suivant le pouvoir à nous donné par Sa Majesté, nous avons commis et commettons ledit Anthoine Gilles pour faire tous les rapports des corps morts, blessez, mutilz, noyez, prisonniers, exoumés et autres qui se font par autorité de justice dans ladite ville de Brie-Comte-Robert, fauxbourgs et dépendances d'yceille et jouir des honneurs, prérogatives, prééminences, droicts, proffits et émolumens y attribués, à ceux semblables dont jouissent et doivent jouir les chirurgiens du Chastelet de Paris, à la charge de bien et fidèlement vaquer auxdits rapports et visitations et d'en tenir bon et fidelle registre pour y avoir recours quand besoin sera, sous peine de révocation, nous réservant en outre la faculté de pouvoir révoquer cy-après la présente commission sy ledict Gilles négligeait d'en faire l'exercice et fonction, l'aurait quittée ou fait sa démission au corps et communauté des chirurgiens de ladite ville ou aurait cédé les émoluemens desdits rapports ou partie d'yeux, sans que ladite peine puisse estre réputée comminatoire et sans quoy nous n'aurions accordé la présente commission.

Fait et contresigné par nostre secrétaire ordinaire, et fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Versailles, le Roy y estant, le 23^e jour de mars 1689. DAQUIN.

Le 25 avril suivant, Antoine Gilles demanda au bailli de Brie l'enregistrement de ces lettres au greffe du bailliage « pour estre exécutées selon leur forme et teneur. » Le 27 avril, Charles Lesné, bailli, rendit une sentence conforme. Antoine Gilles prêta le serment d'usage, et son nom fut inscrit sur la liste des chirurgiens-jurés.

Quelques mois plus tard, le 24 octobre 1689, Gilles et ses deux confrères, Louis Jouannyn et Fran-

çois Doguet adressèrent au bailli une plainte contre Jean Mathieu, dit La Motte. Ils prétendaient que la lettre de maîtrise qui avait été délivrée à Mathieu ne lui donnait le droit de pratiquer la barberie et chirurgie qu'à Evry-les-Châteaux — paroisse voisine, de Brie — et *non ailleurs*. Deux experts nommés par le bailli examinèrent la lettre de maîtrise, et, en janvier 1690, conclurent que le mot n'avait jamais été écrit et que, par suite, Mathieu n'avait pas eu à le rayer ou l'effacer. Celui-ci put donc exercer librement son art à Brie. Dans le même temps, les trois maîtres-chirurgiens avaient aussi porté plainte contre François Mauronard, établi à Brie. Mais ce dernier présenta sa lettre de maîtrise, datée de Paris, le 29 mars 1689, qui indiquait qu'il devait exercer « à Brie-Comte-Robert et non ailleurs. » Les trois maîtres-chirurgiens retirèrent, aussitôt, leur plainte.

Le 2 mars 1690, Louis Jouannyn et Antoine Gilles, maîtres-chirurgiens jurés, commis par le procureur du Roi, examinèrent le cadavre d'Ivan Toussaint, assassiné dans la forêt dite « le bois du Parc », située à une demi-lieue de la ville. Ils rédigèrent naturellement un rapport où ils déclarèrent qu'« il ne fut pas besoin de faire l'ouverture du corps, la cause de la mort étant évidente. Le corps du deffunct présente une playe de figure ronde et fort large, située au costé droit, entre la 6^e et la 7^e des vraies costes en comptant du haut en bas, laquelle playe a cassé la 6^e coste et pénétré dans la poitrine de bas en haut à travers les poumons ayant sa sortie sous l'aisselle du costé gauche sans faire plaie à l'extérieur, et finit à la partie supérieure de l'os humérus, lequel est cassé et fracassé entièrement. La mort a dû estre instantanée... On a trouvé près du cadavre une balle de plomb de figure ronde et longue aplatie par un bout, à cause de la résistance de l'humérus. »

Les rapports en chirurgie que rédigeaient les maîtres-chirurgiens sont bien intéressants pour nous. On y trouve, en effet, à la fois des renseignements sur les connaissances anatomiques que possédaient

ces humbles praticiens et sur les soins qu'ils donnaient aux blessés. Voici un autre rapport d'Antoine Gilles, daté du 16 octobre 1690.

« Rapporté par moy chirurgien-juré du Roy, résident en la ville de Brie comte Robert, certifie que de l'ordonnance de M. le prévost de Servon, du 18^e octobre 1690, tendant à visite pour Nicolas Douet, vigneron audit Servon, où je me suis transporté le 19^e dudit mois à huit heures du matin, où j'ay trouvé ledit Douet gisant au lit, le pouls élevé, et ensuite je luy ay trouvé une plaie au visage à la narine gauche, empreinte de sang, plus à la teste sur le pariétal gauche proche la suture coronale une petite playe de la grandeur d'un travers d'une ligne ne pénétrant que le cuir, et s'est plaint aussy de souffrir beaucoup de douleur à la teste, a dit mesme estre tombé par terre du coup qu'il a receu à sa teste, plus à l'avant-bras gauche une excoriation sur le dos du coude de la longueur de quatre travers de pouce et de largeur d'une ligne, lesquelles blessures m'ont paru avoir esté faictes avec coups de baston où autre chose semblable, et attendu le coup receu à la teste je luy ay ordonné la saignée et un régime de vivre, et le repos pendant quelques jours. Plus, s'est aussy plaint d'avoir receu un coup aux lombes, mais il n'y est rien apparu. Ce qui est tout ce que j'ay aperceu, ce que je certifie véritable. En foy de quoy, j'ay signé le présent rapport pour servir ce que de raison.

A. GILLES.

A la mort d'Antoine Gilles l'ainé, en 1689, la place de greffier de la communauté des maîtres-chirurgiens de Brie-Comte-Robert était devenue vacante. Charles Desloges, procureur au bailliage, avait rempli la fonction pendant un certain temps. En février 1698, Antoine Gilles le jeune demanda à être nommé greffier. Il prétendit qu'il était chirurgien-juré en vertu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 17 février 1693, qui avait créé dans toutes les villes du royaume une seconde charge de juré, laquelle charge il avait achetée en juin 1693. Or, le second juré devait remplir la fonction de greffier de la communauté et assister, en cette qualité, à tous les examens de candidats qui se présenteraient. Au surplus, Antoine Gilles offrait de se faire recevoir en ladite charge de juré qu'il

avait bel et bien payée de ses deniers. Jacques Jouannyn, maître-chirurgien juré du Roy « seul et unique juré-chirurgien audit Brie » fit opposition à cette demande, alléguant qu'Antoine Gilles n'était pas chirurgien-juré, puisqu'il reconnaissait lui-même qu'il n'avait pas été reçu. Il soutint que, seul, il était « en droit de commettre tel greffier qu'il luy plairoit » et proposa, à cette fin, Louis Jouannyn, maître-chirurgien à Brie. Antoine Gilles protesta, disant que Louis Jouannyn était le dernier (venu) des chirurgiens et que lui, il en était le plus ancien. Le bailli, le 17 février suivant, donna raison à Jacques Jouannyn. Louis Jouannyn, fut nommé greffier, et Desloges fut tenu de lui remettre tous les registres qui étaient entre ses mains.

Le vingt-troisième jour d'août de la même année, Antoine Gilles et Louis Jouannyn, assistés de Charles Teissier, conseiller du Roi et son procureur à Brie, accordèrent, à la demande du bailli, à Denise Aluin, « après l'avoir examinée, ouye et interrogée sur les faits et expériences des accouchemens tant naturels que contre-naturels et les accidents qui en peuvent résulter.... et après qu'elle a bien répondu sur toutes les questions... et après avoir receu d'elle le serment au cas requis et accoustumé » des lettres de maîtrise l'autorisant à exercer l'art de sage-femme et matrone à Brie et environs. Peu après, le 12 septembre, Jacques Jouannyn, maître-chirurgien juré du Roi et doyen des maîtres-chirurgiens de Brie, adressa au bailli une plainte contre ses confrères prétendant que lui seul, assisté d'un maître-chirurgien et d'un greffier choisi par lui, était qualifié pour recevoir ladite Aluin. Charles Lesné, bailli, rendit le 20 janvier 1699 une sentence conforme aux conclusions prises, le 20 novembre précédent, par Paul Millin, avocat au Parlement de Paris, désigné par lui comme procureur du Roi en cette affaire (1). Vu les

(1) Charles Teissier, procureur du Roi, étant aussi maître-chirurgien, avait été récusé par Jacques Jouannyn.

Edits et déclarations du Roi, et notamment l'Edit de février 1692, vu les arrêts du Conseil d'Etat concernant l'art de chirurgie, vu les arrêts du Parlement de Paris portant règlement pour l'art des accouchements, et notamment celui du 3 août 1674, le bailli ordonna que les maîtres-chirurgiens de Brie, lorsqu'il devrait être procédé à l'examen et réception des aspirants chirurgiens et aspirantes sages-femmes, seraient tenus de s'assembler en la chambre de leur communauté sous la présidence de Jacques Jouannyn ou de ses successeurs jurés. Défense était faite à tous les chirurgiens de la ville de faire, à l'avenir, pareilles entreprises à peine de cinquante livres d'amende. Fut déclaré suspect de faux le prétendu certificat d'apprentissage présenté par Denise Aluin. Fut annulé l'acte de réception à elle délivré, le 23 août 1698, par Antoine Gilles et Louis Jouannyn, en l'absence de Jacques Jouannyn, juré. En outre, Louis Jouannyn, greffier de la communauté, fut condamné à rapporter dans les trois jours toutes les pièces, titres et registres de ladite communauté. Gilles et Louis Jouannyn durent faire réparation devant le bailli des injures qu'ils avaient adressées à Jacques Jouannyn et furent enjoins de lui porter honneur et respect et de se comporter modestement en sa présence. Les frais de l'instance furent mis à leur charge.

La sentence du bailli fut exécutée sans appel possible, attendu qu'il s'agissait d'un fait de police et de l'exécution des Edits du Roi et des arrêts du Conseil d'Etat et du Parlement. Mais l'affaire n'en resta pas là. En effet, le 15 mars 1702, Charles Teissier, déjà cité, remplissant les fonctions de bailli par intérim, ordonna l'enregistrement des lettres de maîtrise qu'avaient délivrées à Denise Aluin Antoine Gilles et Louis Jouannyn. Ceux-ci, semble-t-il, avaient été victimes, en 1699, des mauvais procédés de Jacques Jouannyn à leur égard.

En cette même année 1702, le 22 juin, Ménage, huissier au grenier à sel de Brie, réclama à la veuve de Pierre Petit, qui demeurait à Villemeneux, hameau

sis à un quart de lieue de Brie, le prix des soins qu'Antoine Gilles, de 1690 à 1700, avaient donnés à sa famille : au total, deux cent cinquante livres. La débitrice n'offrait que cent livres pour s'acquitter de sa dette. Deux experts chirurgiens furent choisis, l'un par la veuve : Jacques Jouannyn, l'autre par Gilles : Jacques Cheminée, maître-chirurgien à Corbeil. Ils examinèrent le mémoire, et arrêterent à la somme de 210 livres 14 sols le total de ce que devait la veuve Petit. Charles Teissier, bailli par interim, rendit un jugement conforme à ces conclusions, le 16 octobre. Le mémoire des pansements et médicaments faits et fournis par Gilles à la famille Petit est du plus haut intérêt. D'abord, parce qu'il embrasse une période ininterrompue de dix années de soins ; ensuite, parce qu'il nous renseigne à souhait sur les honoraires que recevait un maître-chirurgien briard du xvii^e s., sur les médicaments qu'il prescrivait, sur sa pratique journalière. Voici des extraits de ce précieux document :

Pour avoir esté voir M. Petit à deux heures après minuit jusqu'à huit heures du matin tant pour le seigner que luy faire prendre des lavemens et des remèdes pour une colique dont il se mouroit..... 50 sols
 Pour avoir arraché une dent à Madame Petit..... 15 sols
 Avoir pansé M^{lle} Manon d'une fièvre continue maligne qui a duré vingt-huit jours, pendant laquelle maladie l'avoit seigné trois fois du bras et une fois du pied, donné huit onces de sirop capillaire et de violette, quatre potions cordiales et sudorifiques, plus quatre médecines et vingt voyages. 25 livres
 De la poudre de rhubarbe pour Cadet..... 10 sols
 Seigné du pied M^{lle} Javotte, un voyage et une médecine 3 livres
 Seigné Louison..... 10 sols
 Un voyage pour Augustin qui avait un abcès dans l'aîne 10 sols
 Un voyage pour le mesme et avoir mis sur sa tumeur de l'onguent pour en préparer la suppuration (prix non indiqué).
 Avoir fait l'ouverture de ladite tumeur et l'avoit pansé tous les jours et fournit dudit onguent..... 6 livres
 Un voyage audit sieur Petit pour le panser d'une fluxion à l'oreille..... 10 sols

Dudit jour, luy avoir ordonné des huilles d'amende douce et de camomille pour son oreille 10 sols
 Deux voyages pour voir ledit sieur Petit 20 sols
 Plus, six onces de sirop de capillaire 30 sols
 Deux onces de sirop de coquelicot 12 sols
 Plus, une potion cordiale,.... 30 sols
 Dudit jour un julep anodin avec l'eau roze et plantain, huile d'amende douce et sirop diacode 25 sols
 Plus, une demi-once de casse mondée 5 sols
 Plus, une once de manne et un demy-gros de rhubarbe pour Augustin 15 sols
 Pour la malladie dont est décedé M. Petit, qui a commencé au mois de juillet 1699 jusqu'au mois d'avril 1700. Dans le commencement de sa malladie qui estoit une dyssenterie, luy avoir donné quatre juleps anodins, plus six potions purgatives ; dans la suite, il luy est survenu un abcès dans l'oreille gauche pour lequel il a esté seigné une fois du bras gauche, une fois de la jugulaire, plusourny des huilles d'amende douce et de camomille, plus des eaux vulnéraires pour serinquer dans son oreille, et l'avoir pansé trois mois et fait plusieurs visites etourny des remèdes 28 livres

En outre des soins qu'il donnait aux blessés et aux malades, Antoine Gilles faisait, naturellement, des accouchements. Ainsi, le 5 décembre 1701, un nouveau-né « en péril de mort » fut baptisé par lui, et, le 8 mars 1712, fut inhumé un enfant décedé « après avoir esté ondoyé par maistre Gilles, qui a accouché la mère et nous a assuré avoir exactement observé les rites nécessaires pour le baptême ».

Je n'ai retrouvé qu'un seul nom des compagnons-chirurgiens qu'eut Antoine Gilles, mais il est certain que, comme ses confrères, il en eat plusieurs au cours de sa longue pratique. En mai 1699, Etienne Doguet, garçon-chirurgien chez Gilles, qui était fils de François-Doguet, maître-chirurgien à Brie, adressa une plainte au bailli contre plusieurs individus qui l'avaient « battu et excedé ». L'un de ces individus fit, d'ailleurs, une plainte reconventionnelle contre Doguet, pour le même motif. Il s'agissait de coups réciproques.

Comme on a pu s'en rendre compte au cours des

pages qui précèdent, Antoine Gilles le jeune dut avoir une vie professionnelle fort active. Cela ne l'empêcha pas de remplir diverses fonctions publiques. En 1692 et 1693, il fut marguillier de l'Eglise, œuvre et fabrique Saint-Etienne de Brie. En 1696 et 1697, il était échevin. Enfin, le 18 mars 1704, lui furent délivrées à Versailles des « lettres de provision de l'estat et office de commissaire vérificateur général des rolles et estats pour la distribution du sel au grenier à sel de Brie-Comte-Robert ». Gilles resta, jusqu'à sa mort, vérificateur général au grenier à sel, avec le titre envié de conseiller du Roi.

Antoine Gilles se maria deux fois, à Brie. La première, avec Catherine Delacroix, le 24 février 1686, ses témoins furent ses deux frères Charles Gilles, maître-chirurgien à Paris, et Claude Gilles, étudiant en l'Université de Paris (1). Antoine Gilles donna en dot à sa femme quinze cents livres. Celle-ci mourut le 4 mai 1690, et fut inhumée en l'église paroissiale de Brie, sous les petites voûtes. La seconde fois, Antoine Gilles épousa, le 15 janvier 1691, Marie Besnard, fille d'un marchand de Brie, laquelle, après avoir été trésorière de la Confrérie de la Charité, mourut le 15 février 1706, à l'âge de trente-six ans, et fut inhumée dans l'Eglise.

De Catherine Delacroix, Gilles eut quatre enfants dont un seul survécut à sa mère. De Marie Besnard, il eut dix enfants, dont sept succombèrent en bas-âge.

Antoine Gilles mourut le 23 septembre 1713, et fut enterré le 24, dans l'église de Brie. Son acte d'inhumation porte, entre autres signatures, celles de Louis Besnard, conseiller du Roi et premier échevin, de Nicolas Charles Emery, conseiller au Parlement de Paris et gouverneur de Brie, d'Antoine Binet, bailli, de Charles Teissier, procureur du Roi et de Louis Dauvergne, son substitut. A sa mort, le maître-chirurgien laissait trois orphelins. Aussi, les scellés

(1) Claude Gilles devint procureur, puis notaire et enfin tiers référendaire à Brie, où il mourut en 1716.

furent-ils posés au domicile du défunt. Le 30 octobre, Charles Gilles, oncle paternel et tuteur de ces enfants, demanda que fût procédé à l'estimation des biens laissés par son frère. L'acte d'inventaire contient cette note intéressante : « s'est trouvé un coffre avec son tiroir dans lequel se sont trouvez tous les instrumens de chirurgien dudit deffunct, lesquels ont esté prizez tous ensemble à la somme de quarante livres, et attendu que l'aisné desdits mineurs est destiné à la profession de chirurgie qu'il apprend (1), a esté accordé par toutes les partyes que tous les instrumens et outils ne seront point vendus, mais demeureront entre les mains dudit sieur Charles Gilles, tuteur, pour par luy estre remis audit aisné ».

Parmi les papiers laissés par Gilles, il y avait un registre intitulé : *Registre de ceux qui me doivent des pansemens et médicamens*. Claude Gilles, tuteur, et Louis Besnard, subrogé tuteur des mineurs, déclarèrent « ne pouvoir estre rendus garants ny responsables en aucun cas des sommes qui pourroient paraistre deubs par ledit registre, ny mesme obligez à aucunes poursuittes ny diligence contre les particuliers y dénommés, attendu que les uns sont notoirement insolubles, les autres inconnus et non domiciliiez, et que les autres, enfin, ont payé du vivant dudit deffunt ce qu'ils pouvoient luy debvoir, ainsy qu'il est de la connoissance dudit subrogé tuteur et des autres parens desdits mineurs ».

Par son testament, fait un peu plus d'un mois avant sa mort, le 8 août 1713, Antoine Gilles avait légué à Marie Benoist, sa sœur, qui était aussi sa domestique depuis le 25 mars 1706, le lit où elle couchait et quarante livres de rente viagère « à prendre sur tout le peu de biens » qu'il possédait. Il aurait souhaité, ajoutait-il, être plus riche pour pouvoir reconnaître « mieux ses bons services ».

(1) Je ne sais si Jean-Thomas Gilles, âgé de quinze ans au décès de son père, poursuivit ses études, mais il est certain, en tout cas, qu'il n'exerça pas à Brie.

LA LITHIASE DU CARDINAL PRINCE LOUIS DE ROHAN

Par le D^r MOLINERY, de Luchon.

M. DE LAUNAYE,

Je vous fais cette lettre pour vous dire de recevoir dans mon Château de la Bastille, mon Cousin, le Cardinal de Rohan et de l'y retenir jusqu'à nouvel ordre de ma part. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons de Launaye, en sa Sainte garde. LOUIS.

Ecrit à Versailles, le 16 août 1785.

Contresigné : Le Baron DE BRETEUIL.

Par cette lettre de cachet, le Roi de France, ainsi qu'il a été dit, préludait au jugement qui devait amener la date du 21 janvier 1793.....

Or, au cours de cette avant dernière décade du xviii^e siècle, un grand aumônier de France désirait être premier ministre.

Grand seigneur aux manières raffinées, destiné aux plus hautes charges de l'Eglise par tradition de famille; de mœurs que justifiaient, sans les excuser, celles de ses contemporains; ayant mené, à Vienne, la vie du plus fastueux des ambassadeurs et continuant, à Saverne, une existence infiniment plus princière que le Roi ne pouvait le faire, en Roi, à Versailles; comptant parmi ses amis d'une part, Joseph Balsamo dit comte de Cagliostro, grand maître de la F. M. Egyptienne dont ce « mage guérisseur » se disait le fondateur; et d'autre part, le jeune naturaliste, Ramond de Carbonières, que nous verrons sous l'Empire vice-président du Corps législatif créé par

Soc. Fr. d'Hist. Méd., XXIV, 1930, n^o 1-2.

S. H. M.

2

Napoléon I^{er}. Et, brochant sur le tout, une cour de jolies femmes dont il était le protecteur, le Mécène ou l'idole; tel était Louis de Rohan-Guéméné, coadjuteur du prince Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg.

Neuf mois à la Bastille allaient payer toutes ses frivolités mais aussi le crime d'avoir pu croire que la Reine avait pu lui donner un rendez-vous, à minuit, dans le parc de Versailles, au Bosquet dit de Vénus.

On connaît la célèbre affaire du Collier. Avec Frantz Funck-Brentano, Henri Beraldi et Henri Robert en ont détaillé toute la genèse et restitué à l'Histoire ce que la légende et la fertile imagination d'Alexandre Dumas avaient transposé dans un autre domaine.

Les joailliers Boemer et Bassenge sont fort gênés d'un collier de diamants. Seule, la Reine peut acquérir cet inestimable bijou. Par l'avocat Laporte, M^{me} de La Motte dénuée autant d'argent que de scrupules, mais à qui tous les moyens sont bons pour s'en procurer, profite de ce que le Cardinal a accueilli l'une de ses requêtes pour persuader à ce dernier [dont elle sait la folle ambition] de se rendre acquéreur, pour seize cent mille livres, de la fameuse pièce.....

Mais à une condition : elle-même remettra le collier à la Reine, auprès de qui, affirme-t-elle effrontément, elle a ses grandes et petites entrées. Pour assurer le Cardinal de la véracité de ses dires, celui-ci aura une entrevue de la Reine, un soir, à minuit, et Sa Majesté lui remettra une rose.

La jolie petite d'Oliva, sosie de la Reine accepte (sans connaître les détails et les buts de la machination) de jouer le rôle qu'on lui dicte : un soir, elle présentera une rose à un puissant personnage qui lui baisera le bas de la robe. Un point : c'est tout — Pour ces quelques minutes et cette petite comédie, d'Oliva, touchera 15.000 livres... Les galeries du Palais-Royal ne sont pas, tous les jours, aussi généreuses.

On sait le reste. Sur le vu d'une fausse lettre de la Reine dont il ne connaissait même pas l'écriture,

l'in vraisemblable se produit : le Cardinal signe aux joailliers la reconnaissance. Mais ceux-ci, non payés, se plaignent au roi du retard. Enquête. Et le 15 août 1785, alors que le Grand Aumônier de France allait officier en la Chapelle de Versailles, le baron de Breteuil qui avait une immense rancœur contre le Cardinal, rancœur datant de l'ambassade de Vienne, arrête, par ordre du Roi (exaspéré par la Reine qui ne pouvait souffrir Rohan) celui dont les armes héraldiques portaient « *Roi ne puis, prince ne daigne, mais Rohan suis* ».

* *

La vie du Cardinal de Rohan à la Bastille a été bien des fois comptée : somptueux appartement, visites quotidiennes aussi nombreuses que choisies, festins de vingt couverts où l'on ouvre des huitres et où le champagne pétille et ceci jusqu'au moment où le roi se dessaisit de la cause et la confie au Parlement, soit en décembre 1785.

Or voici que, dès les premières semaines, dès la seconde quinzaine d'août, Rohan fait appeler son chirurgien TRAVERS ou TRAVERSE.

Traverse, plus que de la chirurgie, fera surtout de la petite poste et transmettra à Target, l'avocat défenseur, des billets écrits à l'encre sympathique. Traverse, malgré la poudre souveraine de Cagliostro, ne soulagera pas le Cardinal. Portal entre alors en scène.

Nous n'avons pas à rappeler ici comment Delaunay, dans son ouvrage classique sur le *Monde médical parisien au XVIII^e siècle*, nous donne un portrait de Portal « homme arrivé ». Portal était un clinicien et un thérapeute de valeur.

Parmi ses ouvrages, l'un d'eux, observations sur la nature et le traitement des maladies du foie, nous donne, tout au long, l'observation de la maladie du Cardinal. Nos ancêtres en usaient à leur aise avec le secret professionnel. Il est vrai que de nos jours.....

Nous allons succinctement résumer ce document clinique que, au reste le regretté D^r Cabanès, publie

dans un ouvrage posthume : « *Dans les Coulisses de l'Histoire* ».

Vers le sixième mois de sa détention, le cardinal de Rohan se plaint d'une douleur épigastrique avec dégoût pour les aliments, nausées fréquentes, fièvre, tandis que son teint devient jaune et les urines épaisses et rouges. Bains, boissons émollientes, potions calmantes, provoquent une sédation.

Portal pense que l'état sédentaire est, en partie, la cause de cette affection, demande au gouverneur l'autorisation pour son auguste malade de se promener dans la cour. Bain tiède, infusion forte de feuilles d'oranger, sont le traitement prescrit. Portal y ajoute ses pilules d'assa fétida et d'extrait de pissenlit. Au bout de vingt jours le teint se modifie heureusement : les urines redeviennent normales et le malade expulse de vrais calculs biliaires. Tout alla bien pendant quatre à cinq mois quand, des douleurs très vives, survinrent dans les articulations. Il est diagnostiqué une crise de rhumatisme goutteux pendant que des coliques plus vives que les premières, mais sans fièvre ni changement de teint, inquiètent le malade. Urines rares et claires, tantôt abondantes, tantôt supprimées, pas de dégoût pour les aliments ; selles bien colorées, mais, par instant, rétraction du cordon spermatique droit. Portal pense aussitôt à de la néphrétique et son diagnostic est confirmé par le fait suivant : de petits calculs sont expulsés avec les urines.

Pendant plusieurs semaines un dépôt sablonneux est constaté au fond du vase. « Ainsi, et nous citons textuellement Portal, les coliques hépatiques, les douleurs arthritiques et rhumatismales et ensuite les coliques néphrétiques, se succèdent, ce qui d'ailleurs n'est pas rare d'observer ».

Après sa sortie de la Bastille, le Cardinal fit encore longtemps usage des pilules savonneuses à l'assa fétida, de poudre de chausse-trappe, de cloportes, de *pereira brava*. Infusions de turquette, de doradille d'Espagne. Eaux minérales gazeuses. Enfin, continue

notre auteur, il fit grand usage d'une limonade légère avec le tamarin.

L'observation de Portal est donc entière et son diagnostic parfaitement étayé sur une symptomatologie nettement décrite.

Le Cardinal était un double lithiasique — et biliaire et rénal — en même temps qu'un rhumatisant ou un goutteux, comme le soutient encore Cabanès dans ses goutteux célèbres.

Or, entre temps, pendant ses crises, notamment pendant celles de 1786, nous voyons M^e de Marsan se jeter aux genoux de Louis XVI, suppliant sa Majesté de laisser aller le Cardinal à Barèges, pour une humeur qu'il a au genou et de lui épargner le séjour à la Chaise-Dieu. Le Roi fut inflexible. Ce ne fut qu'après avoir purgé sa peine que le Cardinal put se rendre à Barèges en 1787, où nous allons le retrouver.

Il nous a paru intéressant de voir ce que les mémorialistes contemporains disaient de la « goutte » du Cardinal.

L'abbé Georgel, le grand-vicaire qui, dans l'après-midi du 15 août 1785, joua le rôle de premier plan que l'on sait, écrit ce qui suit : « Sa détention avait considérablement altéré sa santé. Des coliques, très vives, des symptômes inquiétants, occasionnèrent des soupçons de poison. Le Gouverneur, comte de Launay, en fut effrayé. D'exactes perquisitions firent présumer que cet accident venait du vert de gris d'une casserole dont on s'était servi pour préparer du petit lait à M. le Cardinal. Les suites de cette dangereuse secousse se prolongèrent au delà de sa captivité par un mal de tête dont la douleur se faisait sentir habituellement par des marques sensibles : de son œil gauche descendait, sans cesse, une humeur âcre qui fit craindre pour la conservation de son œil ». Sinusite ? Dacryocystite ? retenons simplement que de violentes céphalées étaient suivies d'un écoulement, probablement purulent, venant, vraisemblablement, de l'angle interne de l'œil.

Kerviller qui a consacré aux trois Rohan une his-

toire fort détaillée, déclare que le 17 janvier 1786, soit six mois après l'entrée à la Bastille, le Cardinal archevêque de Paris avait été effrayé de l'état du prisonnier à qui il rendait visite.

Kerviller ajoute que « le Cardinal manqua de mourir de l'usage des Eaux de Sedlitz qu'il fit pendant ses crises de coliques ». Besenval signale que le Cardinal souffrait d'une ankylose du genou : raideur, semblerait devoir être plus exact.

Dans les souvenirs d'un garde-chasse du prince de Rohan, opusculé qui doit être rarissime, nous trouvons l'observation suivante : « Le Cardinal se sentait, peu à peu, miné par des dérangements gastriques. Les médecins prescrivaient trop de remèdes et pas assez de diète et, de son côté, le Cardinal ne tenait pas à prolonger une existence au moyen de trop dures privations.

Barèges indiqué pour les vices d'humeur (écoulement oculaire), pour la goutte rhumatismale, pour la pierre, car certains disaient ces eaux lithontriptiques allait donc recevoir le Cardinal avec sa petite cour composée de l'abbé Bidault, son aumônier; Ramon de Carbonnières, le jeune naturaliste qui fut plus tard un grand préfet de Napoléon I^{er}; Brandner, son valet de chambre. Comme médecin il eut Borgella qui avait été médecin militaire sous Rochambeau, Pagez, célèbre apothicaire et Duco, comme chirurgien, dans la maison duquel il était descendu. Or, la même année que le Cardinal de Rohan se trouvait à Barèges, M^e de G., de Langres, qui nous a donné une fort exacte relation de l'état des Bains de la station, il y a donc 150 ans environ :

« Les Bains ressemblent à de petits caveaux dans lesquels on a pratiqué des cercueils, un petit cachot voûté qui ne reçoit l'air et la lumière que par la porte des murailles noircies par le temps et les vapeurs de soufre. Il y a cinq bains de chaleur différente de 28 à 34° réaumur. Mais l'eau des douches est à plus de 40°. On étend le patient sur des carreaux remplis de paille, ou bien on l'enveloppe d'un drap. On l'y

tourne et retourne suivant l'endroit où il a besoin de prendre la douche. Pendant qu'on la reçoit on crie; quelquefois on s'évanouit et l'on s'occupe de sauver toujours quelque membre de cette eau bouillante. »

La vie du Cardinal à Barèges est assez uniforme : elle nous est contée par la correspondance d'un membre du Parlement de Toulouse : Au réveil, de grand matin, on court aux bains. Celui-ci est de 30 minutes. On regagne l'appartement en chaise à porteur. La plus sage précaution est de se mettre dans un lit, bien bassiné, au sortir du bain. Vers 8 heures du matin, on va boire deux verres de Source Royale. Promenade jusques à une heure. On déjeune. On dévore. Nouvelle promenade sur un terre-plein nouvellement tracé (l'actuelle promenade horizontale). Le soir nouveau bain.

Mais les excursions et les fêtes faisaient également partie de la cure. Rohan gravit avec ses amis le Pic du Midi où il rencontre les deux pyrénéistes Vidal et Reboul. Un jour, on va à Gavarni. Un soir, assaut de galanterie avec un certain M. de Vérac, pour la toute belle Madame de Roncherolles. Ce fut M. de Vérac qui cueillit, dit le mémorialiste, « ce qui se prend sur l'herbe aussi bien que sur une ottomane... »

Départ. — Rohan laissa à Barèges le souvenir d'un homme fastueux.

Trois ans après environ, Portal le rencontrant lui trouva une santé superbe :

Peut-être, au moment de son examen : car les dernières années d'Ettenheim furent celles d'un triste valétudinaire.



UN MANUSCRIT ARMÉNIEN SUR LE TRAITEMENT
DE LA PESTE
AU MOYEN DE LA FÈVE DE SAINT IGNACE.

Par le Docteur Vabram H. TORKOMIAN.

Tout récemment le hasard m'a mis entre les mains un manuscrit arménien, traitant des propriétés curatives des fèves de Saint Ignace dans les maladies en général, mais plus particulièrement dans la peste.

C'est une brochure mince, composée de 28 pages, rédigée à Constantinople le 1^{er} septembre 1837, par un prêtre arménien nommé *Père Boghos (Paul) Bédrosian*.

A lire cet opuscule, on se rend compte aisément que l'auteur, d'abord fervent amateur de la médecine, est devenu plus tard guérisseur de la peste par l'administration des fèves de Saint Ignace.

Le guérisseur en question était originaire d'Eguine, en Turquie d'Asie; il passa sa vie à Constantinople, mais en sa qualité de religieux chargé de missions, il voyagea dans différents pays, principalement en Arabie, et fut témoin de la grande épidémie de peste qui fit ses ravages surtout à Alep de 1835-1836.

Ajoutons que ce moine a été conduit à s'adonner au soulagement de ce fléau, à la suite de la perte cruelle de ses quatre frères morts victimes de la peste, ainsi qu'il nous apprend dans son ouvrage. Au commencement du siècle dernier, cette terrible maladie sévissait à l'état endémique dans diverses contrées de l'Asie.

Dès 1812, nous trouvons donc le Père Boghos (Paul) étudiant et expérimentant certains médicaments, et

Bul. Soc. Hist. Méd., t. XXIV, 1930, n^o 1-2.

arrivant à croire que le seul remède efficace pour la peste était la fève de Saint Ignace.

C'est surtout pendant l'épidémie de 1835-1836 qu'il essaya son remède sur des pestiférés dont il prétend avoir guéri un certain nombre, soit à Constantinople, soit dans les environs de cette ville; il devint ainsi un fervent apôtre de la fève de Saint Ignace, au point de la considérer comme une panacée pouvant agir sur toutes sortes de maladies, autant que comme l'antidote puissant du poison de la peste; en effet, d'après sa doctrine qui était d'ailleurs celle de tous les médecins de l'époque, l'agent de cette maladie est un miasme néfaste lequel, véhiculé par l'air, s'introduit dans les voies respiratoires, et s'étend dans le corps pour y produire ses ravages.

C'est en se basant sur cette conviction, que ce bon prêtre se mit à rédiger son petit travail en faveur des vertus de la fève de Saint Ignace ou *grains de Manille*, comme il les appelle.

Il avait pour but de rendre service aux futures générations de son pays et de leur transmettre le merveilleux résultat de sa longue expérience.

Je suis heureux de tirer de l'oubli le souvenir de ce prêtre arménien, un simple empirique, qui a dû néanmoins être très soucieux de faire admettre par son peuple les mesures prophylactiques qu'il préconise, quoique un peu naïvement, contre la peste.

Dès le début de son travail, l'auteur fait longuement l'apologie de son remède; il en tire immédiatement quatre conclusions, que je traduis textuellement :

1° Les malades atteints de la peste sont complètement guéris dans l'espace de vingt-quatre heures, s'ils emploient la fève de Saint Ignace tout à fait au commencement du mal;

2° La fève peut être également efficace, même vingt-quatre heures après l'apparition des symptômes de la maladie;

3° Ceux qui soignent les pestiférés peuvent se préserver du mal, en faisant quotidiennement l'usage de la fève de Saint Ignace;

4° Enfin, ceux qui, sans être malades, l'emploient chaque jour, ou bien deux ou trois fois par semaine demeurent réfractaires à la maladie.

Puis, l'auteur divise son travail en trois chapitres :

Dans le premier il décrit en quelques mots la fève de Saint Ignace et montre ses caractères et sa provenance; le deuxième chapitre est consacré au mode d'emploi du médicament; le troisième à ses indications dans les diverses maladies, notamment dans la peste.

On donne à ce produit le nom de fève de Saint Ignace, dit-il, parce qu'il fut connu tout d'abord par un membre de l'ordre de Saint Ignace, dans l'île de Manille de l'Archipel des Philippines, d'où aussi sa dénomination de graines ou pépins de Manille (1).

La plante qui produit cette graine, écrit-il, a des ceps et des feuilles analogues à ceux de la vigne; ces fleurs ressemblent à celles du grenadier; le fruit en est gros comme une pomme; dans ce fruit on trouve cinq ou six graines de la grosseur d'une pistache, dures et de couleur noirâtre.

Le mode d'emploi en est très simple, il suffit, dit-il, de garder une de ces graines sous la langue pendant dix minutes, puis d'avaler sa salive devenue amère et boire un peu d'eau.

Selon l'auteur, ce mode d'emploi convient plutôt aux personnes qui sont en voyage sur mer; il ajoute que l'on peut aussi mettre les graines dans une tasse à moitié remplie d'eau, les laisser pendant vingt minutes en macération, jusqu'à ce que l'eau acquiert un certain degré d'amertume, puis avaler celle-ci; on peut les employer également dans le vin ou le *raki*.

Cependant, le mode d'emploi le plus commode consiste à limer les graines et à mettre dans du papier

(1) A ce sujet *Le Dictionnaire universel des matières médicales* de Merat et Delens paru en 1830, écrit ce qui suit :

« C'est au jésuite Camelli, dont le nom est resté attaché à l'une des plus belles fleurs exotiques que l'Europe possède aujourd'hui, que nous devons la connaissance des propriétés de la fève de Saint Ignace. Il lui a consacré un travail spécial en 1699, portant le titre de « *De faba Sancti Ignatii* ».

la poudre ainsi obtenue, laquelle peut être conservée longtemps et s'administrer à la dose de une ou deux pincées dans un peu d'eau.

Ceci dit, il passe ensuite aux indications; d'après lui la fève de Saint Ignace peut être employée dans beaucoup de maladies. Tout d'abord, on peut s'en servir extérieurement et l'appliquer sous forme de cataplasme sur le bubon des pestiférés qui guérit alors sans suppuration. Ce cataplasme peut aussi être utile pour les hémorroïdes et les morsures des animaux venimeux, et pour n'importe quel genre de plaies.

Intérieurement, la fève de Saint Ignace est indiquée contre les fièvres intermittentes, la peur et les émotions violentes, les vers intestinaux, l'insolation, la diarrhée, les coliques, les maux d'estomac et une foule d'autres maladies que l'auteur cite longuement et que je passe sous silence.

Voilà à peu près le compte-rendu succinct de ce manuscrit arménien; il n'a certes pas la prétention d'ajouter une nouvelle page à l'histoire du traitement de la peste, ni à celle de la fève de Saint Ignace universellement connue par son alcaloïde toxique; toutefois, j'ai voulu quand même savoir, si les anciens auteurs avaient mentionné l'usage de ce produit de l'île des Philippines contre la peste; j'ai donc consulté (1) le *Dictionnaire universel de matière médicale de Merat et Delens*; *L'Histoire des Drogues d'origine végétale de Fluckiger et Daniel Hanburg*, traduit par De Lannessan; le *Dictionnaire de Botanique* de Bailly; ainsi que les *Dictionnaires de Dechambre et de Jacoud*, dans aucun de ces ouvrages je n'ai trouvé la moindre allusion à ce sujet.

Parmi les multiples ouvrages arméniens traitant de la peste, le travail du Père Boghos (Paul) est le seul qui parle des fèves de Saint Ignace, considérées comme antidote et préventive de la peste; il est tou-

(1) Grâce à l'obligeance de M. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine de Paris.

tefois peu admissible que ce guérisseur en administrant largement aux malades les graines de Manille, n'ait jamais eu d'accidents toxiques et qu'il ait réussi à guérir tous ses pestiférés comme par enchantement.

Il y a cependant dans ce manuscrit un passage digne d'attention; c'est celui qui mentionne à la page 24, une sorte de vaccin antipesteux, le voici :

« Pendant l'épidémie de la peste, écrit-il, deux médecins français venus à Constantinople imaginèrent à l'instar du vaccin de la variole, un soi-disant vaccin de la peste; l'un de ces médecins le pratiqua sur lui-même, le second sur un autre individu, mais tous deux succombèrent avec les symptômes de la peste ».

L'auteur du manuscrit, en rappelant ce vaccin, blâme avec acharnement l'expérience de ces deux médecins, qu'il qualifie injustement d'assassinat; il est plus que regrettable qu'il ne révèle pas les noms de ces médecins français dont je considère l'un comme une héroïque victime de la science.

Cette tentative de vaccination antipesteuse a dû avoir lieu à Constantinople vers l'an 1817; elle est également racontée par le médecin arménien Restein Der Bedrossian, dans le chapitre qu'il consacre à la peste dans son grand *Traité de médecine* en six volumes paru à Constantinople en 1839, mais lui aussi ne donne pas les noms des pratiquants du vaccin en question; d'autre part, le médecin français Brayer (1) dans son très intéressant ouvrage intitulé

(1) Le nom Brayer est très connu dans la magistrature française; voici ce que nous lisons à ce sujet dans le tome 59 (1835) de la *Biographie universelle ancienne et moderne* : « Un Brayer (Jean-Joseph) était magistrat célèbre à Soissons (1741-1818), l'un de ses neveux, Nicolas Brayer, né en 1604 à Château-Thierry, était médecin. Reçu docteur en 1628 il acquit la réputation d'un des plus habiles praticiens de son temps, et une immense fortune dont il sut faire le plus noble usage. A la mort de Vallet (1671), Brayer fut désigné pour lui succéder dans la place de médecin du roi; mais il refusa d'accepter un honneur brigué par tant de ses confrères. Brayer mourut en 1676 à Paris et fut inhumé dans l'église Saint-Eustache ».

Le Docteur Brayer, de Constantinople, l'auteur du livre de la peste était-il parent de ce dernier médecin ?

Neuf années en Constantinople, publié à Paris, en 1836, dont le deuxième tome est entièrement consacré à la peste, écrit à ce sujet :

« Un médecin qui, le premier, a introduit la vaccine à Constantinople, prônait ce préservatif de la variole comme le meilleur que l'on pût employer contre l'épidémie pestilentielle; malheureusement les personnes vaccinées, ayant été attaquées et étant mortes de la peste comme beaucoup d'autres qui ne l'avaient point été, ce prétendu spécifique est tombé dans l'oubli.

« Un autre médecin s'étant imaginé que le mélange de pus de la vaccine et de celui d'un bubon pestilentiel préservait celui qui se l'inoculerait, en fit publiquement l'expérience sur lui-même à Constantinople, mais l'incertitude du résultat discrédita ce préservatif ».

Ce passage du Docteur Brayer est pour moi très important, car tout en ajoutant une page de l'histoire de la naissance de la vaccination antipesteuse, il me fait supposer que le Père Boghos (Paul) était toujours au courant de tout ce qui concernait les progrès de la thérapie de la peste; et cela donne une certaine valeur à l'érudition de ce prêtre médecin.

Le Père Boghos (Paul) Bedrossian ne s'est jamais démuné de son amour pour l'art de guérir, car outre ce manuscrit sur le traitement de la peste, il nous a laissé beaucoup de travaux relatifs à la médecine, entre autres : des articles très documentés sur *l'utilité en médecine des arbres de cèdre et de pin* et sur *l'art vétérinaire*, parus en 1846 dans la Revue scientifique *Bazmaseb* des Mechitharistes de Venise, articles qui font honneur à la littérature médicale arménienne du XIX^e siècle.



DOCUMENTS

« **Le Journal de Barèges** »
de
Antoine, Théophile et François de Bordeu.
(1730-1783).

Par le Docteur MOLINÉRY,
Ancien médecin consultant des Eaux de Barèges,
Directeur technique des Etablissements thermaux de Luchon,
Médaille d'or de l'Académie de Médecine.

Nos distingués confrères de Barèges, viennent de publier, au cours de cette saison, le n° 1, du *Journal de Barèges* (nouvelle série).

Or, voici bien près de deux cents ans, Antoine de Bordeu (1) et ses deux fils, Théophile et François, envoyaient, chaque année, au Premier Médecin du Roi, le récit raisonné de toutes les observations des blessés et malades qui se ruaiént vers la célèbre station.

Nous ne dirons pas ici, quels savants techniciens furent ces trois hommes et comment leurs études révolutionnèrent, si nous pouvons dire, l'hydrologie française, ou mieux, en établirent les bases et en jetèrent les fondements.

Dans le recueil des diverses œuvres de Théophile de Bordeu (*chez Gontier, Montpellier, 1769*), nous pouvons lire les lignes qui vont suivre et qui sont tout à fait remarquables. Elles représentent, à notre avis, *comme la préface d'une première édition* — en préparation vraisemblablement — *du célèbre journal*. En voici le texte que nous croyons très peu connu :

« On travaille depuis plusieurs années à *une collection d'observations sur l'usage de ces eaux* : cette collection, déjà fort avancée, se trouve au Bureau de la guerre, et entre les mains du premier médecin du Roi ; elle contient plus de mille

(1) Notre distingué confrère et ami, le D^r L. Cornet, de Pau, a montré la grande part qu'eût Antoine de Bordeu dans la formation philosophique et scientifique de son fils Théophile ; il est juste que l'annaliste rende hommage au père.

observations faites avec tous les soins possibles, depuis 1749 jusqu'en 1759.

« Quels avantages n'en tirera-t-on point, lorsqu'elle verra le jour ?... Ceux qui envoient des malades aux eaux, sont obligés, en attendant, de s'en tenir aux notions répandues dans ces extraits. Ils ont, de plus, la ressource des observations qu'ils ont faites par eux-mêmes, et ils peuvent s'adresser aux ministres de santé préposés, pour se rendre, chaque année, aux eaux, et dont la réputation est faite à cet égard.

« Les malades qui vont à Barèges y trouvent tous avantages que peut fournir une pratique longue et éclairée; ces avantages sont même si considérables, que, sans qu'on soit obligé de s'en rapporter à des décisions vagues, et souvent suspectes, chacun est à portée de savoir les effets qu'il doit attendre des eaux, et voici comment :

« On conserve à Barèges un registre raisonné de toutes les maladies qu'on y traite. C'est ce qu'on nomme : « JOURNAL DE BARÈGES ».

« Ce journal contient l'histoire des maladies guéries par l'effet des eaux, et même celle des maladies que les eaux n'ont point guéries, ou qu'elles ont aggravées : ainsi, on peut en consultant le registre, voir soi-même ce qu'il y a à attendre des effets des eaux. C'est une sorte de consultation pour les malades que de savoir à quoi s'en tenir sur leur état.

« MM. de Bordeu, médecins à Barèges, ont travaillé, les premiers, à ce Journal, qui n'est autre chose que ce qu'ils sont chargés d'envoyer, annuellement, au Bureau de la Guerre et au premier médecin du Roi. L'importance de cette immense collection de faits, les avantages qui peuvent en résulter pour les malades, pour l'histoire des eaux et l'histoire des maladies, sont si sensibles, qu'il est difficile de concevoir qu'on n'eût pas pris, jusqu'ici, un parti aussi sage et aussi simple. Il serait à souhaiter, dit Pasquier, qu'aux hôpitaux dédiés à la guérison des malades, on eût fait des registres des recettes par le moyen desquels on avait diversement guéri d'unes et autres maladies.

« Il ne faut point confondre ce journal et cette histoire des maladies faite à Barèges, avec les listes de malades et de blessés que les médecins et chirurgiens des hôpitaux militaires envoient, chaque année, au Bureau de la guerre. Ces listes ordinaires ne contiennent que le nom des officiers et des soldats malades ou blessés, et un rapport de leur maladie ou blessures, propre à mettre le Ministre à portée de décider quels sont les officiers ou les soldats en état de servir, et ceux

qui ont besoin d'une retraite : tout cela ne regarde point l'histoire des maladies, ni celle des remèdes qu'on a employés, et ne peut être d'aucune utilité pour l'avancement de l'art.

« A Barèges, au contraire, on met sur le registre *l'histoire des maladies, celle des tempéraments, de l'âge et du sexe des malades, les effets des eaux, les changements qu'elles opèrent sur le pouls, les urines, les digestions, le sommeil, les forces, les plaies, les ulcères, les tumeurs, le nom des sources qui ont été employées, la quantité d'eau buë, le nombre des douches et de bains, avec les effets journaliers de ces remèdes pris, seuls, ou précédés de la saignée, des purgatifs, des fondants, des bouillons, bols, poudres, etc.....* (Que ne continuons-nous cette tradition ?).

« C'est ainsi que, dans les premiers temps de la médecine, les prestres, les médecins et les philosophes écrivaient sur les colonnes des temples, l'histoire des maladies et celle des remèdes. On sait combien cette sage précaution des anciens a illustré la médecine.

« Lors donc qu'il s'agit à Barèges de savoir à quoi s'en tenir sur le sort que doit, naturellement, attendre un malade et sur les effets que produiront les eaux, on consulte le *JOURNAL DE BARÈGES*. On ne se permet que le moins de raisonnements qu'il est possible et ce qu'il en faut seulement pour comparer les accidents des maladies qu'on doit traiter, leur ressemblance ou leur différence avec celles dont l'histoire est déjà faite, etc.....

« *J'ai trouvé, dit Montaigne, mal fondés et faux, les bruits des opérations miraculeuses qui se sèment aux lieux des eaux minérales, et qui y croient (comme le monde va se pipant aisément de ce qu'il désire) sur la foi de ceux qui vont bastelant et baguenaudent à nos dépens : le seul moyen d'éviter un reproche aussi sanglant et malheureusement aussi bien mérité, était de prendre toute sorte de précautions « contre ceux qui vont bastelant et baguenaudent » : c'est le parti qui a été pris à Barèges.*

« Les malades y sont à l'abri des suites, souvent funestes, de ces bruits populaires qui n'ont aucun fondement : on n'y connaît point (ou l'on y dédaigne) ces raisonnements vagues, ces grands mots qu'une imprudente ignorance met à la place des observations; on n'y fait point de ces promesses inconsidérées que l'évènement ne saurait justifier, on y est remonté à la source de ces contes surannés sur les effets étonnants des eaux; on y démasque les préjugés.

« *Comme les eaux de Barèges, dit-il, page 462, sont réputées*

trop bonnes contre les ankiloses, on y voit arriver, de tous côtés, des personnes atteintes de cette maladie. Il ne faut pourtant pas croire qu'elles les guérissent toutes, il s'en faut de plus de trois quarts, mais il suffit qu'elles en guérissent une, pour que le public qui ne veut pas raisonner, imagine qu'elles peuvent, qu'elles doivent même les guérir toutes.

« Si le JOURNAL DE BARÈGES ne contient point encore l'histoire de toutes les maladies, s'il n'est pas possible de se flatter qu'on puisse parvenir à compléter une pareille histoire, au moins est-il bien certain que l'histoire des maladies déjà faite donne un avantage singulier dans les maladies qu'on traite pour la première fois : d'ailleurs, le registre est enrichi, chaque année, d'un grand nombre d'histoires de maladies, et on parviendra, peu à peu, à cet égard, au plus haut degré de certitude possible.

« C'est pour concourir à cet objet important, et pour contribuer à la perfection de l'histoire des maladies, qu'on invite ceux qui envoient des malades aux eaux, à leur donner une histoire exacte de leurs maladies de leurs tempéraments, ainsi que du principal objet du traitement : chaque malade sortant de Barèges, emporte avec lui un détail des effets que les eaux ont produits sur leur maladie ; il est prié de faire savoir à Barèges les suites des eaux qui, ainsi que l'expérience l'a souvent appris, opèrent, souvent, plusieurs mois après qu'on les a prises : ces dernières opérations, bonnes ou mauvaises, sont des matériaux précieux pour les registres de Barèges. (Encore une fois, que ne continuons-nous ?)

« S'il est possible de jeter des doutes sur la vérité des faits contenus dans ce journal, ceux qui sont chargés de le faire sont en droit de demander pourquoi ce qu'ils écrivent ne vaudrait point, au moins, des avis qui déterminent journellement les malades à prendre les remèdes, ou à se faire faire des opérations qu'on leur conseille ; on se rapporte, tous les jours, à un médecin qui dit qu'il a vu telle maladie, et à un chirurgien qui avance qu'il a fait telle opération pourquoi ce qui est consigné dans un registre, ne mériterait-il pas la même croyance ?

« D'ailleurs, la bonne foi avec laquelle on détaille à Barèges les maladies qui n'y ont point réussi, est un garant bien assuré de la confiance qu'il faut avoir pour les guérisons enregistrées, ce n'est point ici de ces espèces d'affiches qu'on fait courir pour attirer les malades ; on désire, au contraire, qu'il y en ait qui se méfient de ce que les bruits populaires peuvent leur promettre au sujet des eaux de Barèges, qui ne sont point, après tout, une panacée universelle, et propre à tous les maux.

« Telles sont les précautions sages qui ont été prises pour acquérir et répandre les connaissances utiles sur ces eaux ; jusqu'ici quelques faits isolés et mal sus, quelques guérisons souvent chargés de circonstances fausses, et qui passaient de bouche en bouche, quelques notions vagues étaient les seuls fondements sur lesquels on conseillait et on administrait les eaux de Barèges, ainsi que la plupart des eaux minérales du royaume. »

Mais voici la clef sur l'origine des lignes que nous venons de transcrire : *Précis d'observations sur les Eaux de Barèges* (extrait des divers ouvrages périodiques au sujet de ces Eaux) par M. de Bordeu, le cadet (François de Bordeu de la Ménautière, frère cadet de Théophile), médecin des Eaux de Barèges en survivance (*Ext. de la Bib. de Pau avec la mention Lelong*, 29750), Paris, 1760.

En exergue : « Nos eaux sont si merveilleuses qu'il faut espérer que quelque brave médecin en fera le sujet d'une œuvre admirable pour la Postérité » (OLHAGARAY, *Hist. de Foix, Béarn et Navarre*).

Et le texte débute par *Remarques sur les Eaux de Barèges* : On a rassemblé dans ce précis et mis sous un même point de vue, tout ce qui se trouve dans le « *Journal des Sçavants* » et les autres *Journaux* au sujet des *Eaux de Barèges*. Ce recueil doit être regardé comme l'histoire la plus complète qu'on ait jusqu'ici de ces Eaux. ON TRAVAILLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES A UNE COLLECTION D'OBSERVATIONS, etc. (voir plus haut). »

L'auteur a donc signé les lignes : FRANÇOIS DE BORDEU.

• •

Ce journal de Barèges a-t-il été publié ? On doit répondre par la négative, mais, voici quelques détails émanés d'un ancien médecin de Barèges qui permettront de suivre ce que nous pourrions appeler le *Curriculum vitæ* de ce que la dynastie des Bordeu appelait : les *Verbaux de Barèges*.

Vers 1860, il fut proposé à la Société d'hydrologie de Paris, récemment fondée, d'acquérir les manuscrits du célèbre journal. Pour des raisons que nous avons relatées ailleurs (1), il ne fut pas donné suite à la proposition du rapporteur : ces observations relatées dans le manuscrit du dit *journal de Barèges* se trouvaient, en grande partie, publiées dans les *Recherches sur les maladies chroniques* de Théophile ; il ne valait donc pas la

(1) Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Paris.

peine (?) de grever le budget de la Société du prix d'un pareil achat!...

Nous finimes par savoir, que M^{me} veuve Maurin de Pau, décédée, avait hérité du précieux manuscrit. Pendant la guerre, un membre de la famille Haristoye nous laissa comprendre qu'il en connaissait l'heureux détenteur. Quoi qu'il en soit, nous n'étions pas plus avancé, quand, M. Alphonse Meillon, mécène de la bibliophilie, et lecteur averti des documents pyrénéistes, nous permit un jour, de voir, de toucher, de palper amoureuxment, la reliure à plein veau, et les feuillets jaunis recouverts de l'écriture des Bordeu.

Aucun doute n'était possible.

Autant que notre mémoire puisse nous servir, sur la page de garde nous avons lu *une attestation de la main même de Théophile de Bordeu*, attestation qui authentifie, d'une façon incontestable, l'origine de ce manuscrit.

D'autre part, relisant le volume I, du *Sommet des Pyrénées* de Henri Béraldi, nous y trouvons, fort heureusement, les renseignements suivants qui confirment nos dires, et les précisent : Voici le document merveilleux :

« Bordeu possédait un report d'ensemble des verbaux, de 1749 à 1773. En deux grands volumes in-folio. Le tome 2 a disparu. Mais le premier volume conservé dans la famille, a été, de nos jours offert par une descendante des Bordeu au D^r Duboué, de Pau. Il est aujourd'hui dans la bibliothèque pyrénéiste d'Alphonse Meillon.

« Le manuscrit a 597 pages in-folio. (Les marges du bas, laissées grandes, pour annotations ultérieures possibles). Il n'est pas intitulé Journal de Barèges, mais recueil d'observations sur l'effet des eaux minérales de Barèges et de Cauterets dans la province de Bigorre ; des Eaux-chaudes et des Eaux-bonnes dans la province de Béarn commencé l'année 1749, par Messieurs Antoine, Théophile et François de Bordeu, médecins, etc. Tome I^{er}, 1760. »

« Sur la première page, cette annotation de la main de Bordeu : *ceci a été copié de mes manuscrits, dont je dois avoir encore quelques-uns parmi mes papiers. Il y en a aussi dans les mains de mon père, depuis mon arrivée à Paris en 1751, et ensuite de mon frère. C'est lui qui a eu soin des registres verbaux jusqu'à la présente année 1773 où il vient d'être nommé médecin en chef de l'Hopital de Barèges par la démission de mon père. Et moi, je demeure survivant (médecin en survivance) de mon frère. Paris, 20 avril 1773. Bordeu Théophile.*

« Le premier verbal est l'Etat des Eaux en 1749 : *Bagnères, Capvert, Barèges, San Salvador ou Saint-Sauveur, Savignac, Rébénaç, Gan.*

« Le second est : *Observations de Barèges et Cauterets pour les années 1750-51. Liste des morts en 1750 à Barèges. Observations sur l'administration des Eaux et sur la disposition des fontaines de Cauterets. Observations de pratique. Nature des Eaux de Cauterets, etc.*

« Le troisième : *Observations 1752-53 : Barèges, Bagnères, Eaux-Bonnes.* « Quelques sources dont il n'a point encore été parlé : *Cambo, Suberlaché* », etc.

« Le quatrième est pour 1754 et 1755 : *Eaux-Bonnes et Eaux-Chaudes.*

« Le cinquième : en 1756 commencent les observations sur les eaux de *Barèges*, par M. de Bordeu, intendant des eaux et médecin de l'Hôpital Militaire. Observations choisies, classées par maladies. (LE JOURNAL DE BARÈGES). Suivent les trois rapports sur Barèges pour 1757, 1758, 1759.

« Le neuvième et dernier est pour 1760, sur trois sections : *maladies internes et externes surement reconnues — Maladies douteuses — Plaies.* »

(Remarque). On a l'habitude de dire, après François de Bordeu qui l'a écrit dans *le Journal de Médecine* de 1760 et de 1761, que le journal de Barèges a été commencé par les trois Bordeu en 1749. Mais remarquons qu'Antoine et François n'étaient pas alors médecins de l'hôpital militaire, n'avaient pas qualité pour recueillir et envoyer au ministre de la Guerre les observations de Barèges. Le vrai Journal de Barèges commença en 1756. Par extension, les Bordeu ont pris l'habitude de comprendre dans le journal de Barèges, les Verbaux de Théophile sur l'ensemble des Eaux, de 1749 à 1755. Ainsi écrit M. Henri Beraldi.

Nous voudrions ajouter quelques précisions, si possible, à la précision de M. Henri Beraldi : 1° *touchant la nomination des Bordeu à Barèges* ; 2° *touchant « Journal de Barèges » lui-même.*

Voici deux lettres qui constituent un beau document pour l'histoire de nos Eaux Pyrénéennes :

Lettre (1) de M. SÉNAC, premier médecin du roi, à M. d'ÉTIGNY, intendant des provinces de Gascogne et de Béarn.
(Février 1754).

« Sur la présentation que j'ai faite au Roi de M. de Bordeu,

(1) Arch. de Pau, Carton G. 23.

médecin à Pau, S. M. a bien voulu le pourvoir de la place d'intendant et directeur des Eaux et Bains de Barèges ; il est, d'ailleurs, pourvu de la place de médecin du même lieu et c'est pour le bien du service comme pour la récompense qu'il a méritée que la réunion de ces deux places a été faite en sa faveur.

« Pour assurer les avantages qu'on en doit attendre, M. de Bordeu peut se trouver dans le cas d'avoir besoin du secours de l'autorité. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui accorder celui qui dépendra de vous, dans les occasions où il y aura recours ; il vous présentera ses expéditions afin que vous puissiez connaître ses droits et ses pouvoirs. Je lui ai fort recommandé de ne pas les excéder, mais il est important qu'il puisse les exercer sans trouble et j'espère que vous aurez la bonté de l'y soutenir, en tout ce qui pourra vous concerner, contre les difficultés auxquelles il pourrait être exposé. Les choses les plus utiles sont toujours les plus traversées et les gens de mérite sont encore plus exposés aux traverses...

« Le jeune homme que vous m'avez recommandé en éprouvera comme les autres : je lui ai donné de ces conseils et je tâcherai de lui faire plaisir).

« Je profite, avec plaisir, de cette occasion de vous renouveler, les assurances de l'invincible attachement que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. » SÉNAC.

Or, en mars 1755, M. d'Etigny adressait à M. Sénac la réponse suivante :

Monsieur,

« Je reçois la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le mois dernier. Vous ne devez pas douter que je ne me porte avec plaisir, en ce qui me concerne, à procurer au Sieur de Bordeu, auquel vous vous intéressez, tous les avantages attribués à la place dont il vient d'être pourvu et que je ne saisisse, toujours, avec empressement, les occasions de vous donner des preuves du très parfait attachement avec lequel, Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur. » D'ETIGNY.

Ces deux lettres (elles sont, croyons-nous, inédites) sont une confirmation des relations de l'Intendant d'Etigny avec les Bordeu. Or, ici, c'est bien d'Antoine de Bordeu (père de Théophile et de François) dont il s'agit. Cette double nomination d'intendant des Eaux et de médecin était, incontestable-

ment, une faveur due à l'influence dont jouissait, déjà, Bordeu le fils à la Cour et à la Ville.

Dans ces quelques notes documentaires qui, peut-être, seront reprises, un jour, pour une Histoire générale de nos stations Thermales et Climatiques Pyrénéennes, il est bon de fixer les points suivants qui font partie intégrante de l'histoire de l'Inspectorat.

Les fonctions de médecin de l'hôpital de Barèges sont entièrement distinctes de celles d'Intendant des Eaux. Celui-ci est chargé de tout ce qui regarde les Eaux et les Bains et n'a rien à faire à l'hôpital militaire. Le médecin de l'hôpital qui doit visiter les soldats malades et s'acquitter des autres fonctions propres aux médecins des autres hôpitaux militaires n'a aucune sorte d'inspection sur les Eaux, les Bains, leur administration, les baigneurs, leurs offices. Le brevet de médecin de l'hôpital militaire vient du Bureau de la Guerre ; les lettres patentes d'inspecteur des Eaux viennent du Bureau de M. de Saint-Florentin. La réunion des deux places en faveur d'un même médecin évite toutes sortes de disputes et de rivalités.

Inutile de souligner, ici, la sagesse d'une pareille décision.

..

Second point : *Que pouvait-être devenu le tome II du précieux manuscrit.*

Il nous paraissait intéressant d'avoir l'original de la communication que M. le Dr Duboué, vice président de la Société des Lettres, Arts et Sciences de Pau a donnée à sa savante compagnie en 1874.

Après avoir rendu hommage à la libéralité de M^{me} veuve Maurin, « qui a bien voulu se dépouiller, au profit de la science médicale, d'un aussi précieux héritage », le Dr Duboué ajoute : « *Ce recueil d'observations comprenait deux volumes, dont le second malheureusement a été brûlé dans un incendie. Je tiens ce détail de M^{me} veuve Maurin qui a eu les deux volumes en sa possession jusqu'en l'année 1858, époque où a eu lieu cet incendie. Je crois devoir mentionner cette circonstance pour expliquer comment un grand nombre d'observations qui sont relatées dans les Recherches sur les Maladies chroniques ne figurent pas dans le tome I et du manuscrit, le seul qui ait été conservé.* »

On sait par le plan publié par Bordeu en préface de son remarquable ouvrage sur les *Maladies Chroniques*, que l'auteur voulait continuer la publication du « Journal de Barèges », « pour porter de nouvelles lumières dans l'histoire de l'économie animale. »

Aussi Duboué présentant des fragments inédits du Journal des Bordeu, montre-t-il comment ces savants hydrologues, dont on ne lira jamais assez les travaux « après avoir fait de la clinique pour eux-mêmes ont voulu faire de la pathologie pour les autres. Et avec quelle conscience ! « Il faut pourtant prendre garde de trop attendre de nos Eaux ; nous verrons dans la suite que leur efficacité a des bornes. Je déclarerai mes fautes comme celles d'autrui. Je suis homme et je parle à des hommes. Si je ne suis pas à l'abri de l'erreur, je cherche à avoir l'avantage de ne savoir tromper personne. » Voilà notre Bordeu !

De l'ensemble des documents, il semble bien ressortir qu'il faut distinguer les *Verboux* de Barèges, du registre qui, à demeure recevait les observations des médecins traitants et auquel déjà du temps des Bordeu, on avait donné le nom de *Journal de Barèges*. De même ce que nous appellerons le *document Meillon* était le *manuscrit à compléter d'un traité d'Hydrologie thérapeutique et clinique* sur les eaux du Béarn et de la Bigorre. *C'est donc bien en 1749, qui a été commencé le véritable journal de Barèges* (1).

Dans l'état actuel de notre documentation, voilà ce que nous croyons être la vérité sur l'origine et la rédaction du *Journal de Barèges*.

Nous sera-t-il permis d'ajouter, ici, ce que mon très regretté ami, le grand journaliste François Helme, nous communiqua, un jour, à la suite d'une présentation que nous avons faite, à l'Académie, de notre Théophile de Bordeu ? Ces lignes éclairent d'un jour particulier la grande figure de ce médecin hydrologue pour lequel Lucien Cornet, de Pau, désire qu'un jour puisse s'élever la statue.

« Dans les établissements thermaux des Pyrénées, vivait une dynastie de médecins, les Bordeu, Basques souples, habiles, bons courtisans et médecins d'Eaux parfaits, qui savaient observer. L'un d'eux, sous Louis XV, écrivit un *traité des Maladies chroniques* qui honore non seulement son époque, mais la médecine française de tous les temps. Ce Bordeu, élève de Montpellier, et que ses collègues parisiens persécutèrent à l'envie pour ses succès, fut, suivant moi, le plus grand médecin du XVIII^e siècle. Élégant, de belle prestance, praticien

(1) Les dates que nous indiquons 1730-1783 sont, la première, celle du premier document qui soit à notre connaissance signé, à Barèges, d'Antoine de Bordeu ; la seconde, celle du dernier document connu de nous, signé de François.

remarquable, il fut en même temps un grand penseur, et devança son siècle. Ami de Diderot, de d'Alembert, collaborateur à l'Encyclopédie, *Bordeu a si bien vu l'arthritisme et compris la nature des maladies chroniques d'origine sanguine, qu'il a amorcé toutes les recherches du XIX^e siècle.*

Somme toute, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, quand un médecin avait un cas difficile, un prince grincheux, un malade médocphobe, — il y en eut de tous temps — il l'envoyait aux Eaux ou au Diable ! comme on disait alors, mais cela au petit bonheur et sans esprit de méthode.

Avec Bordeu, tout va changer. Théophile de Bordeu fut le génie le plus original peut-être de la science moderne. Agitateur à la manière de Montesquieu ou de Voltaire, il alliait la profondeur de vues à la verve la plus mordante. Tout en saillies, il semblait armé à la légère et il était cependant de ceux qui préparent l'avenir en évoquant le passé. Le premier il entrevit la synergie des organes; précurseurs de Bichat, le premier, il étudiait le tissu — le mot a été introduit par lui dans notre domaine. — Broussais a été le seul à lui rendre justice. Mais le redoutable polémiste était un répondant très dangereux; je crains fort, malgré toutes ses bonnes intentions, qu'il n'ait fait plus de tort que de bien au pauvre Bordeu.

« Bio-mécaniste, comme nous dirions aujourd'hui, ce dernier rapportait l'affection à l'organe, et la réaction de celui-ci à sa texture, à la nature de son tissu. Ayant étudié les maladies chroniques, il établit que pour obtenir la guérison, il fallait substituer une inflammation franche à l'inflammation torpide. Comme les eaux sont excitantes — et il le savait mieux que personne, puisque son père et son frère exerçaient dans les Pyrénées, et qu'il avait exercé lui-même avant de venir à Paris, — il pensa que les eaux seules étaient capables d'opérer la substitution nécessaire à la bonne guérison. Son traité des maladies chroniques, n'est au fond qu'un traité d'hydrologie. Dans la pratique, son idée maîtresse et féconde fut la suivante : *les eaux guérissent cela est certain, et peu importe comment, mais nous ne savons pas ce qu'elles guérissent. Pour l'apprendre, cantonnons-nous dans l'expérience clinique.*

« Il fonda donc le « Journal des Pyrénées » (c'est du journal de Barèges dont Helme veut parler) l'ancêtre véritable de toutes les gazettes d'eaux, et il engagea tous les praticiens des stations à rédiger toutes leurs observations et à en publier le résultat quel qu'il fut. Lui-même donne l'exemple, son traité fourmille d'observations prises avec son père et son frère.

« Je ne veux pas m'arrêter plus longtemps sur cette grande

famille, me promettant d'y revenir plus tard. Qu'il me suffise de noter aujourd'hui qu'en lui se résume toute l'originalité et aussi toute la grâce du XVIII^e siècle. Médecin de Cour, adoré de ses clients, et surtout de ses clientes, nul ne fut plus spirituel. Certains de ses mots sont restés : je n'en retiens qu'un. C'était à Barèges ; la fine fleur de la clientèle entourait le médecin. M^{me} de la Ferté, la favorite du moment lui ayant demandé « à lui, le maître disert en toutes choses », une définition de l'amour : *On dit, Madame, que l'amour est la reconnaissance du plaisir* ; répondit Bordeu ; *moi, j'ai la gratitude avant le bienfait... !* »

Et pour terminer cette notice, c'est Bordeu maintenant que nous citerons, en faisant nôtres ses pensées :

« Libres comme nos pères, nous avons tâché de servir comme eux nos vallées, par choix, par goût... et sans autre prétention que celle de tenir au vrai et de remplir les devoirs qui nous ont été imposés. »

Un manuscrit de Galien (?) en arménien.

Par K. J. BASMADJIAN.

Dans l'ancienne littérature médicale, il n'y a pas un ouvrage, soit en grec, soit en latin, soit en arabe, soit en syriaque, soit en arménien, dans lequel ne soit pas cité le nom de Galien.

Vous savez très bien que Hippocrate fut le vrai fondateur de la médecine, mais Galien l'a perfectionnée, pour son temps. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner du tout de voir que Galien tient une place honorable chez les anciens médecins.

Galien, en dehors de sa science, doit une partie de sa popularité aux Arabes, comme dit très justement Meunier, car étant né à Pergame, en Asie, il était considéré par ces derniers comme un « compatriote » ; la preuve en est que parmi presque 200 ouvrages de Galien, les 169 sont traduits *en arabe*. Et, comme vous le savez, ceux-ci sont reproduits plus tard en latin.

Tous les anciens médecins arméniens, — en commençant par Mekhithar de Her jusqu'à Amirdovlat d'Amasie, Açar de Sébaste, Bouniat, Galoust, etc., — se sont inspiré énormément de Galien, qui est souvent mentionné respectueusement dans leurs ouvrages médicaux ; par exemple Mekhithar le cite *douze fois* dans sa « Consolation des Fièvres » ; Amirdovlat le cite *cinquante-six fois* dans son « Inutile aux Ignorants » ; Açar le cite *soixante-dix-sept fois* dans son « Traité de Médecine ».

Cette universelle popularité et le renom célèbre de Galien, nous amènent à penser qu'il n'est pas impossible qu'il existe une ancienne traduction arménienne de ou des œuvres de Galien, traduction faite sinon d'après le texte grec, mais au moins d'après le texte arabe.

La réponse sera naturellement affirmative vu non seulement l'amour de la médecine des anciens Arméniens, mais aussi leur connaissance de la médecine arabe ou, plutôt, la littérature médicale *arabisée*.

Il existe, en effet, une traduction arménienne des noms des substances médicinales et des mots anatomiques, intitulée : « Mots de Galien », du XII^e ou du XIII^e siècle, jusqu'alors inédite. Ce travail n'est pas une œuvre de Galien, mais c'est, certainement, un recueil des mots médicaux employés dans les Traités de Galien, avec leurs équivalents grecs, réunis dans un cahier par un Arménien pour son propre usage comme un guide ou comme une sorte de lexique; rien que cela.

Il n'existait en arménien aucun ouvrage portant le nom glorieux de Galien.

Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui que l'année dernière j'ai acheté un petit manuscrit arménien, composé de 97 feuillets ou de 194 pages, intitulé : *Livre de médecine, vrai et merveilleux, écrit par le médecin Djalalios le Grand*.

Il n'y a pas de doute que « Djalalios » est le nom déformé et arabisé de Γαληνός (= Galenus), lequel est transcrit aussi dans d'autres manuscrits arméniens : « Djalaniós », « Djalinós », « Galinos », « Galenos » et, généralement « Galianos ».

Mon manuscrit, comme je viens de dire, est composé de 97 feuillets de coton in-12°. Il en manque les feuillets 51-58 et le feuillet 61. Le format est de 11 centimètres 1/2 sur 7 centimètres. La reliure est en peau. Il n'y a pas de figures. L'écriture est cursive. Les titres et les alinéas sont écrits en rouge. Chaque page est composée de 15 lignes. Le copiste est un certain « Lazare »; la date de la copie est de 6 décembre 1692. Il y a un cachet gravé en caractères arméniens, mais illisible, daté de 1718. Ce travail contient :

1° Le livre de médecine de Djalalios ou Galien (feuillet 1-64); 2° Les prévisions de l'année d'après les signes du zodiaque (feuillets 64-75); 3° Les jours néfastes (feuillet 76); 4° Chronologie (feuillets 76-79); 5° Paroles de Saint-Cyrille (feuillets 80-82); 6° Pronostic du temps (feuillets 82-83); 7° Sur les reflets des astres (feuillets 83-86); 8° Sur les tremblements de terre (feuillets 86-88); 9° Sur le halo de la lune (feuillets 88-89), et ainsi de suite.

.

Comme nous avons vu plus haut, ce petit manuscrit est intitulé : « Livre de médecine écrit par Djalalios le Grand ». Donc ce sera la traduction arménienne d'un des ouvrages de Galien, dont je n'ai pas eu le bonheur de trouver ni l'original grec, ni la traduction arabe.

Comment expliquer cette lacune...

Il est possible que ce manuscrit soit une compilation des différents ouvrages du maître de Pergame, fait par un Arménien, d'après les textes arabes.

Supposition qui paraît vraisemblable, car le nom de Galien y est cité trois fois :

1° Feuille 6 recto : « Galien dit que si un homme a la colique... qu'il mange de l'ail grillé. »

2° Feuille 25 verso : « Galien dit que si un homme est empoisonné, préparez le thériaque (= antidote) que nous indiquons : Prenez Daucus, Asaret, Séséli, un gramme de chaque, broyez le tout et passez au tamis ; triturez d'abord avec l'huile de Séséli, puis faites une pâte avec du miel fondu. En cas de besoin, donne-lui à manger, et qu'il boit avec de l'eau tiède. »

3° Feuille 35 verso : « Electuaire de Galien. Fortifie tous les membres, il chasse le vent, il élimine l'excès de l'urine pituitaire ; il donne la force à la côte, et améliore le goût de la bouche ainsi que le teint du visage ; il est utile contre la céphalée et les hémorroïdes algides ».



NÉCROLOGIE

Le professeur Raoul Brunon

(1844-1929)

Par MM. MENETRIER et R. NEVEU.

Le professeur Raoul Brunon, directeur honoraire de l'École de médecine de Rouen, vient de mourir emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Il fut un des premiers à avoir l'idée de la création d'un musée d'histoire de la médecine en France, et c'est pourquoi, ancien camarade et élève du professeur Raoul Brunon, nous avons cru devoir lui consacrer ici une petite notice.

Raoul Brunon naquit à Rouen le 13 août 1854. Après de brillantes études au Lycée Corneille, il commença sa médecine à l'école de médecine et de pharmacie de Rouen où il remporta la médaille d'or de l'internat. Puis il vint à Paris et fut reçu interne en 1882. Il fut l'élève de Péan, de Maygrié, de Vulpian, et son internat fini, après avoir passé sa thèse consacrée à l'étude des myosites infectieuses, il revint dans sa ville natale en 1887. Il fut successivement nommé en 1888 médecin des hôpitaux, en 1889 professeur de pathologie interne. Il passa ensuite à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu et vers 1885 devint directeur de l'école de médecine. Il occupa ce poste jusqu'à l'âge de la retraite. Professeur, organisateur, hygiéniste, Brunon déploya toute sa vie une grande activité scientifique et sociale.

Il a publié un traité de la tuberculose et un traité d'hygiène infantile, et fondé, avec son collègue, le professeur Cerné « la Normandie Médicale », où il défendait avec ardeur ses idées et soutenait les réformes qui lui paraissaient nécessaires pour la protection de la santé publique. Luttant avec énergie contre les ravages de l'alcoolisme, la propagation de la tuberculose par la misère et le taudis. Préconisant la substitution de l'eau de source à l'eau de Seine pour prévenir la fièvre typhoïde. Bataillant pour obtenir la propreté des rues et l'assainissement des égouts.

En homme d'action, il ne se contenta pas de conseils théo

riques, mais il fonda des œuvres agissantes : une ligue antialcoolique, un restaurant de tempérance, un dispensaire type Grancher-Calmette, un acrium à l'hospice général de Rouen, une goutte de lait, etc., etc.

Tels sont brièvement résumés quelques-uns des titres de Brunon à la reconnaissance de ses compatriotes.

Mais il en a d'autres encore et qui nous intéressent plus spécialement.

Amateur d'art et d'archéologie, il s'intéressait particulièrement à l'histoire de la médecine. Sans doute, son mariage avec la fille de Grancher, ancien bibliothécaire de l'Académie de médecine et qui nous a laissé une petite histoire de la médecine d'Hippocrate à Brunon collabore-t-elle à cette orientation de son esprit.

Estimant avec juste raison que c'est à la lueur du passé qu'on apprend à mieux connaître le présent, il eut toujours soin d'inculquer à ses élèves l'amour de l'histoire de la médecine. Dans ses savantes leçons à l'hospice général, il ne manquait jamais de parler de l'antiquité — de l'antiquité orientale — grecoromaine.

En dehors de ses travaux historiques, il fonda à Rouen le premier musée d'histoire de la médecine et, à ce titre, il a droit à la reconnaissance de tous les historiens de « l'art de guérir ».

Ce musée fut fondé en 1901. Il ne put tout d'abord acheter qu'une cinquantaine de pots de pharmacie Louis XV, sur la proposition de son collègue, le professeur Ch. Tinel. Il créa l'Association des Anciens Elèves de l'école, et ce fut dans ce noyau d'anciens camarades et d'élèves qu'il put recruter des subsides et des documents de toutes sortes.

Ce musée, à l'état embryonnaire, était logé dans les rayons de la bibliothèque de l'École, mais il émigra ensuite dans le service de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, dans un cadre digne des collections. Après la guerre, en 1918, le musée put s'agrandir... selon l'expression même de M. Brunon, « il donne à cette partie de l'hôpital un aspect de gaieté inconnu généralement dans nos hôpitaux français ».

Dans sa séance du 14 décembre 1921, le Conseil municipal de Rouen autorise le maire à prendre possession du musée et à en confier le dépôt à l'école... C'était ainsi assurer l'avenir, cessant d'être une création privée, il attirera désormais plus sûrement les dons...

Voici, à titre documentaire, quel fut l'arrêté :

Arrêté de M. le Maire de Rouen :

Nous, maire de Rouen, conseiller général de la Seine-Inférieure, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre.

Vu la loi du 5 avril 1884.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre courant, qui nous a autorisé à accepter avec reconnaissance la donation faite à la ville par M. le D^r Brunon « du musée de l'Hôtel-Dieu », avons arrêté ce qui suit :

Article 1^{er}. — M. le docteur Brunon est nommé conservateur dudit musée, et M. le docteur Lecaplain conservateur-adjoint.

Article 2. — M. le Secrétaire général de la mairie est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

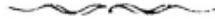
Fait à Rouen, en l'hôtel de ville, le 21 décembre 1921.

LUCIEN VALIN.

... Ce fut pour le professeur Raoul Brunon une bien grande joie, car à maintes reprises il nous avait manifesté la crainte que le musée ne fut dispersé après sa mort.

Parmi les nombreuses pièces exposées, citons : un groupe d'ex-voto trouvés dans le Tibre, un Horus, une amulette de Saint-Gorgon et surtout une très belle statue en bois peint du xv^e siècle : saint Roch et le bubon pesteux. Cette statue figura d'ailleurs à l'exposition du Congrès international d'histoire de la médecine qui se tint à Paris, et où nos collègues ont pu l'admirer.

Grâce à l'arrêté de 1921, toutes ces pièces sont désormais à l'abri de toute dispersion. Espérons que les successeurs du P^r Brunon entretiendront pieusement ses collections et s'efforceront de les enrichir : ce sera la meilleure façon d'honorer sa mémoire.



BIBLIOGRAPHIE

Comptes - Rendus

Baron CORVISART. — *Aphorismes de médecine clinique*, publiés par le Docteur BUSQUET.

M. le Dr Busquet, le très distingué bibliothécaire de l'Académie de Médecine, s'est donné la tâche méritoire de rappeler à notre génération, un peu trop oublieuse du passé, les travaux et les idées de nos aînés.

Son dernier volume est consacré aux aphorismes de médecine clinique du Baron Corvisart. Après la grande tourmente de la Révolution qui avait jeté bas toutes les institutions scientifiques de notre pays, Corvisart a été l'un des meilleurs artisans de la restauration de l'enseignement médical. Professeur de clinique médicale à la Charité, professeur de clinique interne à l'École de Santé de Paris et professeur de médecine pratique au Collège de France, il sut baser l'enseignement de la clinique médicale sur l'observation directe du malade et contrôler celle-ci, à l'autopsie, par l'examen des lésions viscérales. Il fut donc ainsi l'un des initiateurs à l'étude de l'anatomie pathologique, mais il eut le grand mérite de lui associer la physiologie pathologique « sans laquelle, ainsi qu'il le dit lui-même, le médecin n'aurait jamais qu'une pratique chancelante et incertaine, surtout dans le traitement des lésions des organes ».

A part son volume sur les maladies du cœur, Corvisart a peu écrit. On lui doit néanmoins la traduction des aphorismes de Stoll, et c'est sans doute ce qui lui a donné l'idée de recourir à cette méthode d'enseignement qui permet « d'exprimer avec force et clarté les faits qui ont été au préalable fidèlement observés ».

M. Busquet a trouvé, dans les archives de l'Académie de Médecine, un manuscrit intitulé : *Cours de clinique interne du Baron Corvisart avec des aphorismes sur diverses maladies recueillis au cours de ce professeur*. Il est dû à Mérat, chef de clinique de la Faculté, qui devait le publier avec l'assentiment de son maître.

Comme l'indique le titre même d'*aphorismes*, il ne faut pas chercher, dans le travail que nous présente M. Busquet, une

description complète des maladies. A propos de chacune d'elles, Corvisart s'est borné à formuler des préceptes qu'il a numérotés et classés en quatre chapitres que M. Busqueta fait précéder « d'un bref argument en indiquant, pour chaque fait signalé, le Numéro de l'aphorisme auquel il se rapporte ».

Certes, bien des préceptes ont vieilli, mais combien d'autres sont encore à retenir et nous montrent la haute valeur scientifique et morale de leur auteur.

On lira donc avec intérêt le bel ouvrage de M. Busquet, et il faut le remercier hautement de nous faire connaître ainsi, peu à peu, les trésors de science que renferme la bibliothèque de l'Académie de Médecine.

D^r SIEUR.

**Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques**

A. HAUTANT. *Marcel Lermoyez (1858-1929)*. La vie médicale, 10^e année, n° 20, 25 octobre 1929, p. 1045-1050. — On sait le rôle que joua, comme animateur de l'oto-rhino-laryngologie française, le bon maître Lermoyez; mais il convient de signaler aussi sa haute culture générale, avivée au contact de son oncle Leblanc, archéologue et membre de l'Institut; du grand classique et de l'admirable érudit que fut Lasègue, son maître préféré. Grâce à quoi son érudition se montra toujours aimable, son élocution claire et didactique; son style plein de charme, coloré, vivant, précis, souvent spirituel, parfois mordant. Vous souvient-il de ses articles d'il y a 25 ou 30 ans; — de tel mémoire célèbre sur les corps étrangers de l'oreille, — dont l'humour, allié au bon sens, rendait inoubliables les sages conseils? *Castigabat ridendo!* Mais des écrivains comme Lermoyez, comme Helme, qui fut son collaborateur à la clinique de la rue d'Aboukir, notre époque n'en connaît plus guère. Qui sait encore en une ère de mercantilisme et de panbéotisme, parler science en parlant français?

M. BAUDOIN. *Les médecins ancêtres de G. Clémenceau*, Progrès médical, 14 décembre 1929, p. 2211. — Clémenceau est le cinquième médecin de sa famille. Baudouin récapitule la série de ses ancêtres en Esculape, depuis Benjamin, médecin à la Série, près Belle-Noue en Mareuil-sur-le-Lay (Vendée) et fils de Paul, maître apothicaire à Mareuil. Huguenot d'origine, Benjamin abjura le protestantisme en 1685. — Pierre-Paul Clémenceau, médecin à Montaignu (Vendée) député

en 1806, fut le père de Jean-Paul, né à la Récorthe; l'aïeul de Paul Benjamin, médecin à Mouilleron-en-Pareds; et dès lors le bisaïeul de Georges Clémenceau.

M. GENTY. *Deux certificats médicaux pour le général Radet*, *ibid.*, supplément illustré n° 12, p. 93-94. — Radet, qui fut chargé, en 1809, d'arrêter le Pape Pie VII, devint, aux Cent Jours, grand prévôt de l'armée. Bousculé et crossé à Genappe, le soir de Waterloo, par les troupes en débandade, il rentra soigner ses contusions à Paris, et se fit alors délivrer par Paroisse, premier médecin du Roi Joseph, un bon certificat d'incapacité, auquel le major général ne voulut point ajouter foi. Radet eut ordre de rejoindre son poste. La Restauration n'oublia point qu'en 1815, cet illustre gendarme avait appréhendé et reconduit à Cette le duc d'Angoulême; et après en avoir mis tant d'autres sous les verrous, il fut à son tour condamné, le 29 juin 1816, à neuf ans de détention dans la citadelle de Besançon. Le 8 juin 1818, muni d'une attestation des D^{rs} Briot et Barrey, il sollicita l'autorisation, qui lui fut refusée, d'aller soigner ses rhumatismes à Luxeuil. Mais il fut grâcié le 1^{er} décembre 1819.

Ed. MICHON, *Nécrologie : Th. Tuffier (1857-1929)*. — Journal de médecine et de chirurgie pratiques, T. C., 10 décembre 1929, art. 29.485, p. 877-879.

MICHON, *Paul Lecène (1878-1929)*, *idib.*, p. 879-881. — Eloge du robuste travailleur, prématurément emporté par une fièvre typhoïde contractée au cours d'une opération pour cholécystite éberthienne, et auquel nous devons d'importants travaux chirurgicaux; esprit lucide, au reste curieux de tout, même du passé de son art, ce qui nous a valu un livre sur *L'évolution de la chirurgie*, paru en 1923 dans la Bibliothèque de philosophie scientifique de Gustave Le Bon.

M. GILLE, *Les enfants nés coiffés*, Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, 22^e année, n° 12, décembre 1929, p. 363-368. — Histoire de cette tradition superstitieuse qui, des temps lointains de la Chaldée, s'est transmise jusqu'à nos jours. Kaufmann la relève encore en 1906 en Poitou.

Armand ROBERT, *Ambroise Paré, médecin-légiste*, Thèse de la Faculté de médecine de Paris, Paris, janvier 1929, 180 p. in-8°. — R. reprend, avec plus de soin, il est vrai, un sujet déjà traité par van Brakell Doorwerth dans sa thèse de Paris 1912. Après une intéressante, quoique rapide introduction,

résumant le passé de la médecine légale, livrée à des chirurgiens ignorants, à des matrones, entachée de superstition et d'empirisme traditionnel, l'auteur nous montre en Paré un rénovateur de la médecine légale, par lui codifiée en son *Livre des Rapports* (1557). Asphyxiâtrie, toxicologie, traumatismes, pathologie sexuelle, viol, grossesse, avortement, infanticide, technique des autopsies, dépistage des simulateurs, possessions diaboliques, charlatanisme, sont successivement étudiés dans l'œuvre du Lavallois. M. Robert a négligé le chapitre psychiatrique, d'ailleurs traité jadis par J. Vinchon dans la *Revue de psychiâtrie* (septembre 1912). Une bibliographie que l'on souhaiterait plus complète, en particulier quant aux travaux consacrés à Paré par l'érudition Lavalloise et les revues mancelles, donnera néanmoins quelques indications.

H. LECLERC, *Le Sassafras, Laurus sassafras L.*, Courrier médical, 80^e année, n° 3, 26 janvier 1930, p. 33-34. — Les vertus de cet arbre furent vantées par les habitants de la Floride à un français, qui en fit part au D^r Nicolas Monardes, de Séville, mort en 1588. Il le prôna contre les obstructions, la goutte et la vérole. G. Pison réédite ces propos, amplifiés bientôt par Santorio, Brunner, Gasser; P. de la Poterie préconise le sassafras contre la phtisie, et P. de Sorbait contre l'amnésie. Barbier, en 1837, en fut le dernier apologiste. A vrai dire, cette plante renferme divers principes aromatiques, parmi lesquels le safrol. C'est un médicament fort peu diaphorétique; l'essence de sassafras est un aromatique, stupéfiant, antispasmodique à dose moyenne, convulsivant à haute dose.

A. BOQUEL, *Le jeton de Sigault*, La Science médicale pratique, n° 19, 15 décembre 1929, p. 696-697. — Jean-René Sigault, originaire de Dijon, était à Paris sur les bancs de l'École de Saint-Côme, lorsqu'il présenta à l'Académie de chirurgie, le 1^{er} novembre 1768, un mémoire proposant la section de la symphyse en cas de rétrécissement pelvien. La Commission, par l'organe de Rufel, son rapporteur, s'y montra défavorable. Sigault, lâchant la chirurgie, alla s'inscrire en 1770 à la Faculté de médecine d'Angers, où, après deux ans de stage, il soutint, le 13 juin 1772 l'examen théorique, fut ensuite reçu bachelier, puis licencié, et enfin (22 mars 1773), docteur, avec une thèse intitulée : *An, in partu contra naturam, sectio symphyseos ossium pubis, sectione cæsarea promptior et tutior?* Admis, *cum laude maxima*, sous la présidence de G. D. Guérin et J. R. Pantin, il alla de nouveau prendre ses grades devant la Faculté de Paris. C'est dans la capitale que l'opéra-

tion qu'il avait proposée fut pratiquée avec succès, le 1^{er} octobre 1777, sur la femme Souchot. Pour faire pièce aux chirurgiens, la Faculté en fit grand bruit, et le jeton commémoratif du décanat de des Essartz (1782) porta, au revers, mention de cette découverte : *sectio | symphys. oss. pub. | Lucina nova | 1768 | invenit proposuit | 1777 | fecit feliciter | J. R. Sigault D. M. P. | Juvit | Alph. Le Roi | D. M. P.* — Cent de ces jetons furent offerts à Sigault, et cinquante à son aide, Alphonse Le Roi.

M. GENTY, *Jean-Dominique Larrey, quelques documents inédits*, Progrès médical, 7^e année, 1930, supplément illustré n° 1, p. 1-8. — D'abord le texte de la première leçon de Larrey, appelé à la chaire d'anatomie de l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce, et prononcée, sous la présidence du médecin-inspecteur Coste, le 3 brumaire an V. Rien à retenir de cette phraséologie grandiloquente, analogue au style de l'époque. Puis, un certificat d'origine de blessures, signé des chirurgiens Trastour et Zinek, dénombrant les plaies infligées à Larrey, à Waterloo, par les uhlans (1^{er} septembre 1815). — Lettre de Larrey au duc de Feltre, ministre de la guerre, datée de Bruxelles (24 juin 1815), et sollicitant un emploi dans les armées de S. M. le Roi de France. Clarke répondit que M. Larrey étant prisonnier de guerre des alliés, le ministre n'avait aucun ordre à lui donner. — Lettre de Larrey à la Commission d'examen (21 novembre 1815), exposant ses services et titres à la conservation de sa place de chirurgien en chef de la garde, devenue garde royale, dont il était question de le destituer. — Rapport des officiers principaux du service de santé de Lyon (27 juillet 1842), sur la dernière maladie et la mort de Larrey, décédé à Lyon le 25 juillet 1842, au retour d'une tournée d'inspection dans les hôpitaux de l'Algérie.

R. DELAUNAY, *Histoire de la ville et du pays d'Ernée (Mayenne), depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1900*, Fasc. II, Laval, Goupil, 1929, 122 p. in-8°. — La Maison-Dieu d'Ernée fut fondée avant 1284, époque où Henri d'Avau-gour, seigneur de Mayenne, ayant prétendu en disposer, fut débouté au profit des bourgeois de la ville. Un prêtre, Richard Morin, fonda l'aumônerie le 9 octobre 1297, et en fut le premier titulaire; il édifia également la chapelle, sous l'invocation de saint Antoine. L'établissement fut doublé, à une époque inconnue, d'une maladrerie sise à Saint-Georges. La Maison-Dieu, hospice et lieu de refuge pour les pauvres passants, souffrit beaucoup des guerres anglaises. Les aumôniers pro-

fitèrent des troubles pour s'en approprier les revenus, alors qu'ils n'en devaient jouir que pour un tiers. Ces revenus étaient affermés par adjudication faite en présence du juge d'Ernée. En 1624, le substitut du procureur général du Grand-Conseil soutint que cette adjudication se devait faire au Mans. L'administrateur et l'aumônier, intimés, prouvèrent que l'hospice n'étant pas de fondation royale ne relevait que de la surveillance du juge du lieu. Les administrateurs étaient nommés par le général des habitants, en présence dudit juge et du procureur fiscal, et leur mandat expiré, rendaient compte de leur gestion, à six bourgeois désignés par le général. L'établissement était en décadence lorsqu'à la fin du XVII^e siècle diverses donations opportunes rétablirent sa situation. En sus, par arrêt du 3 mai 1699, Louis XIV lui réunit les biens et revenus de la Maladrerie de Saint-Georges. Par ordonnance de l'évêque de Mans, les revenus de l'aumônerie furent également affectés en 1701 à l'hôpital. Mais ce dernier fut appauvri par la banqueroute de Law, dont il possédait des billets. De nouvelles libéralités rétablirent l'équilibre. En 1767, une transaction régla le départ entre les biens, d'abord confondus, de l'hôpital et des religieuses hospitalières établies depuis 1677. L'administration de J. F. Jeudry (1774-90) valut à la maison des améliorations considérables, des agrandissements, et une prospérité que la Révolution vint ruiner.

M. GUILLE, *le crapaud*, Revue pratique de biologie appliquée, de Hallion, février 1930, p. 40; Que de légendes sur cet affreux batracien, dont la morsure et les sécrétions passaient pour redoutables, et même les émanations, voire le regard ! Aussi fut-il utilisé par les sorciers et empoisonneurs, et partant, par la pharmacopée. Cardan vantait l'application, sur la gorge, d'un crapaud cuit, contre l'esquinancie; et Lémery décrit minutieusement la préparation de la poudre de crapaud, alexitère et hydragogue. Au reste, la sécrétion des glandes granuleuses de la peau du crapaud renferme deux principes toxiques étudiés par M^{me} Phisalix, la bufotaline et la bufoténine. Et l'injection de ces produits provoque des phénomènes assez analogues à ceux décrits par Matthiolo, Paré et Bomare, chez des personnages auxquels on avait fait avaler... non des couleuvres, mais de crapauds.

D^r Paul DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant:
Marcel FOSSEYEU.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 1^{er} Mars 1930.

Présidence de M. le D^r LE GENDRE.

Etaient présents : M^{me} Metzger, MM. Audard, Brodier, Bérillon, Dardel, Dorveaux, Fosseyeux, Hervé, Laignel-Lavastine, Mousson-Lanauze, Mauclaire, Menetrier, Neveu, Sieur, Tanon, Vergne, Vinchon.

Excusé : M. le D^r Barbillion, président, en convalescence des suites d'opération, auquel toute la Société adresse ses vœux de prompt rétablissement.

Décès.— M. le Président fait part du décès de M. le D^r Variot, dont le souvenir restera longtemps dans le cœur et la mémoire de tous. Né en 1853, mort le 18 février 1930, élève de Charles Robin, auquel il a consacré une étude dans notre bulletin. M. Variot est surtout connu par ses travaux sur la puériculture. Il a voulu être enterré entre ses deux fils, à Santenay (Côte-d'Or), dans une région à laquelle se rapporte la plupart de ses études historiques. Cette communication est accueillie par des regrets unanimes.

Candidats proposés :

MM. APOSTOL (Od.). Strada Greceanu, parc 812, à Cluj, par MM. Guiart et Bologna ;

BERGERON (M.), 10, rue de Paris, Les Lilas, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux ;

S. H. M.

4

DIDSBURY, 29, rue Cambacérés, par MM. Laignel-Lavastine et Menetrier.

DUHAMEL, 68, boulevard Saint-Michel, les mêmes ;

LENGHEL (Alexandre), Strad Avram Jancu, 10, à Cluj, par MM. Guiart et Bologna ;

MONTIER (Marius), Pharmacien, École d'application de Saumur, par MM. Rouvillois et Sieur ;

POTÉZ, Professeur à l'École de médecine, rue Morand, Rouen, par MM. Laignel-Lavastine et Menetrier ;

SALLET (A.), Correspondant de l'École française d'Extrême-Orient, à Tourane, Annam, par MM. Sieur et Le Roy des Barres ;

WHITE (A.), 113, West 18 th Street, New-York, N.Y. (U. S.), par MM. Robinson et Fosseyeux.

Communications :

M. ALDO MIELI attire l'attention de la Société sur l'organisation de la section de l'histoire des sciences au Centre international de synthèse historique, et invite les membres de la Société à visiter son installation à l'hôtel de Nevers, 12, rue Colbert (1^{er} arr.).

M. le D^r G. HERVÉ lit un travail sur *l'Hygiène militaire dans une petite place forte d'Alsace, Saint-Louis du Rhin* ; après en avoir donné une description précise et un plan, il reproduit, d'après les archives du Bas-Rhin, communiquées par M. le Général Faès, diverses pièces et mémoires sur les précautions prises pour lutter contre les influences morbides auxquelles étaient exposées les troupes de la citadelle. Ces mesures sont tout à l'honneur d'une époque éclairée dont la Révolution est venue interrompre les projets de réorganisation et de renouvellement social.

M. le D^r P. LE GENDRE extrait des *Souvenirs de Jeunesse de A. Küssmaul* (1827-1901) qui professa à Heidelberg, Erlangen et Strasbourg, un tableau pittoresque des mœurs universitaires allemandes de 1830

à 1848 ; c'est en même temps un document précieux pour l'histoire de l'Hôpital général de Vienne et la jeune école médicale à cette époque, d'où se détachent les noms de Semmelweis, Rokitansky, Skoda, Hebra.

Séance du 5 avril 1930

Présidence de M. le D^r BARBILLION.

Étaient présents : M^{me} Metzger, MM. Audard, Avallon, Bergeron, Brodier, Boulanger, Dorveaux, Hervé, Fosseyeux, Grimbert, Guelliot, Irsay (d'), Laignel-Lavastine, Le Gendre, Mauclore, Menetrier, Olivier, Regnault, Sieur, Sigerist, Semelaigne, Tanon.

Candidats présentés :

MM. CAIZERGUES (J.-L.), à Bram (Aude), par MM. Barbillion et Fosseyeux ;

PRINCE, médecin de l'asile Rouffach (Haut-Rhin), par MM. Fleurent et Barbillion ;

ROBERT (D^r Armand), 115, boulevard Voltaire (11^e), par MM. Menetrier et Laignel-Lavastine ;

SCHNÖBELÉ, médecin militaire, 34, rue Camille-Schlumberger, Colmar (Haut-Rhin), par MM. Fleurent et Barbillion ;

VIÉ (Jacques), médecin des Asiles, par MM. Laignel-Lavastine et Semelaigne.

Ouvrages présentés. — *Le tatouage thérapeutique de J. Lacassagne*, par le D^r Brodier ;

Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel, t. I, par l'auteur M. le D^r Semelaigne ;

Études critiques d'histoire de la médecine par l'auteur, M. Barbillion ;

Les aliénés et correctionnaires à Saint-Lazare aux XVII^e et XVIII^e siècles de Jacques Vié, par M. le D^r Laignel-Lavastine.

Communications :

M. FOSSEYEUx communique de la part de M. le D^r Ch. BOYER une tête de diable du Musée de Carcassonne, où il note les stigmates de la lèpre.

M. BERGERON, s'inspirant des travaux du D^r Bellin du Coteau, lit un historique à travers les âges de l'éducation physique dans ses rapports avec la médecine ; cet exposé donne lieu à quelques observations de MM. Le Gendre, Hervé et Barbillion qui signalent divers oublis.

M. LAIGNEL-LAVASTINE, en collaboration avec M. Jacques Vié, lit une étude sur *les idées psychiatriques de Vincent de Paul*, d'après sa correspondance et les études du Père Coste qui prépare une biographie du Saint.

M. F. REGNAULT communique divers exemples de dysostose cranio-faciale relevés sur une terre cuite d'art mexicain précolombien du Musée du Trocadéro et sur deux portraits de Charles-Quint, un bois sculpté de la collection Sauvageot et un médaillon en ivoire également au Louvre.

ERRATUM

Au Bulletin numéros 1-2 de 1930.

Page 5, 17^e ligne : au lieu de beau-père, lire *gendre*.

Page 18, 16^e ligne : au lieu de Bœmer et Bassenge, lire *Böhmer et Bossange*.

Page 27, 29^e ligne : au lieu de Hauburg, lire *Haubury*.

Page 45, 11^e ligne : au lieu de Grancher, lire *Guardia*.

L'HYGIÈNE MILITAIRE AU XVIII^e SIÈCLE
DANS UNE PETITE PLACE FORTE D'ALSACE :
FORT-LOUIS DU RHIN

Par le D^r Georges HERVÉ et le Général A. FAËS.

I

Fort-Louis — qui fut autrefois Fort-Vauban élevé entre France et Allemagne, au bord alsacien du grand fleuve frontière et à proximité immédiate de la route dite de Bâle à Strasbourg, — n'est plus aujourd'hui qu'une petite commune rurale du département du Bas-Rhin (1), située à neuf lieues de Strasbourg et à six de Lauterbourg, un peu en aval du point où la Moder se jette dans le Rhin, après avoir traversé Bischwiller et Drusenheim.

La commune compte à peine 300 habitants. Soit qu'une panne d'automobile oblige à s'y arrêter, soit que la curiosité vous y conduise, on aura sous les yeux, pour unique spectacle, une large rue à chaussée défoncée et scintillante de flaques d'eau, que coupent à angle droit deux ou trois autres rues offrant le même aspect. Dans ces rues, pas une âme, mais des animaux de basse-cour ; en bordure, quelques maisons espacées, au milieu de jardinets, et visiblement habitées par une population agricole. Enfin, complétant le tableau, à gauche un long talus herbu, très haut, dernier reste d'un rempart, puis au-delà, derrière un rideau d'arbres qui le cache à la vue, le Rhin dont on entend vaguement le bruit.

De cette localité presque déserte, seul le nom,

(1) Arrondissement de Haguenau, canton de Bischwiller.

Fort-Louis, évoque encore à présent un passé historique, le souvenir d'un vieux rôle militaire, et rappelle qu'il y eut là, de la fin du xvii^e au commencement du xix^e siècle, une place de guerre, l'une de ces nombreuses sentinelles avancées dont le génie de Vauban avait garni, face à l'Empire, notre frontière trop découverte. Pour la couvrir à cet endroit, Vauban voulut une « redoute immense », destinée à protéger la navigation du Rhin, à servir de tête de pont, à assurer le passage dans l'Empire et le commerce avec l'Alsace, en même temps qu'elle offrirait un entrepôt à Strasbourg et aux troupes de la province. Au centre d'une île du Rhin, oblongue, allongée suivant le cours du fleuve, et mesurant environ 630 toises (1238 mètres) dans sa plus grande longueur, sur environ 205 toises (399 mètres) de large en son milieu, il édifia donc Fort-Vauban en 1688, avec les pierres de l'ancien château impérial de Haguenau.

La place, nous dit Arthur Chuquet dans un livre plein d'intérêt (1), « formait un long carré bastionné, aux courtines protégées par quatre demi-lunes, avec chemin couvert et glacis coupé. Des souterrains existaient dans chaque bastion, et, au milieu du fort, était une place d'armes, bordée par des bâtiments qui pouvaient loger tout l'état-major et une garnison de mille hommes environ. Un retranchement en terre, composé de quinze bastions irréguliers joints par des courtines, défendait le pourtour de l'île.

« Sur la rive gauche — qu'un bras du Rhin, dit le *Rhin rouge*, séparait de Fort-Vauban — était le Fort-d'Alsace, ouvrage à cornes très spacieux, revêtu en maçonnerie, pourvu d'une demi-lune en avant de sa courtine, entouré de larges et profonds fossés où l'eau du Rhin rouge entraît à la hauteur du fleuve, garni en outre d'un bon chemin couvert et d'un glacis qui régnait autour des fossés » (2).

(1) *L'Alsace en 1814* (Plon-Nourrit, 1900), p. 57.

(2) D'après le plan dressé par J.-J. Müller en 1775, et que reproduit notre figure, un second ouvrage à cornes, exactement symétrique au Fort d'Alsace, servait de tête de pont sur la rive droite du Rhin, en face du territoire badois.

En 1793, lorsque les Impériaux, qui s'étaient emparés du Fort-Vauban et du Fort d'Alsace, durent les évacuer, ils en firent sauter presque tous les ouvrages fortifiés et ils détruisirent tous les édifices militaires et les magasins à poudre. De l'intérieur de la forteresse il ne subsistait plus, au moment de l'invasion de 1814, qu'un monceau de décombres, et seuls restaient debout les dehors de la place et le retranchement du pourtour de l'île, dont les Russes de Wittgenstein se rendirent maîtres facilement. Les Alliés, pendant l'occupation, avaient relevé sans peine, il est vrai, les fortifications de Fort-Louis ; mais, après la signature de la convention du 23 avril 1814, Schwarzenberg donna l'ordre de les détruire de nouveau. En conséquence de quoi, « on rouvrit, en faisant jouer des mines, les cinq brèches du fort carré et les trois brèches du fort d'Alsace, on rasa les remparts de l'île et le chemin couvert de son enceinte, on culbuta les reliefs des parapets en terre sur les fronts de fortification qui regardaient l'Allemagne (1) » ; si bien que lorsque le général Schramm reprit possession, au nom de la France, le 14 juin 1814, de ce qui avait été Fort-Louis, l'ennemi ne nous laissait, suivant les paroles du colonel Morlet, directeur du génie à Strasbourg, *qu'un squelette brisé*, un squelette qui plus jamais, depuis, ne devait reprendre vie.

II

Sur ce qu'était Fort-Louis dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, avant les guerres de la Révolution, il nous a été permis de consulter, aux Archives départementales du Bas-Rhin, quelques dossiers tirés du fonds *Intendance d'Alsace* (2), et qui contiennent divers documents intéressants, certains même extrêmement instructifs pour qui désire connaître, notamment, ce que l'on eût appelé autrefois la *topographie médicale*

(1) A. CHUQUET, *op. cit.*, pp. 368-370.

(2) Dossier C, art. 224 (*Intendance*) : Affaires communales diverses de la ville de Fort-Louis (1743-1764).

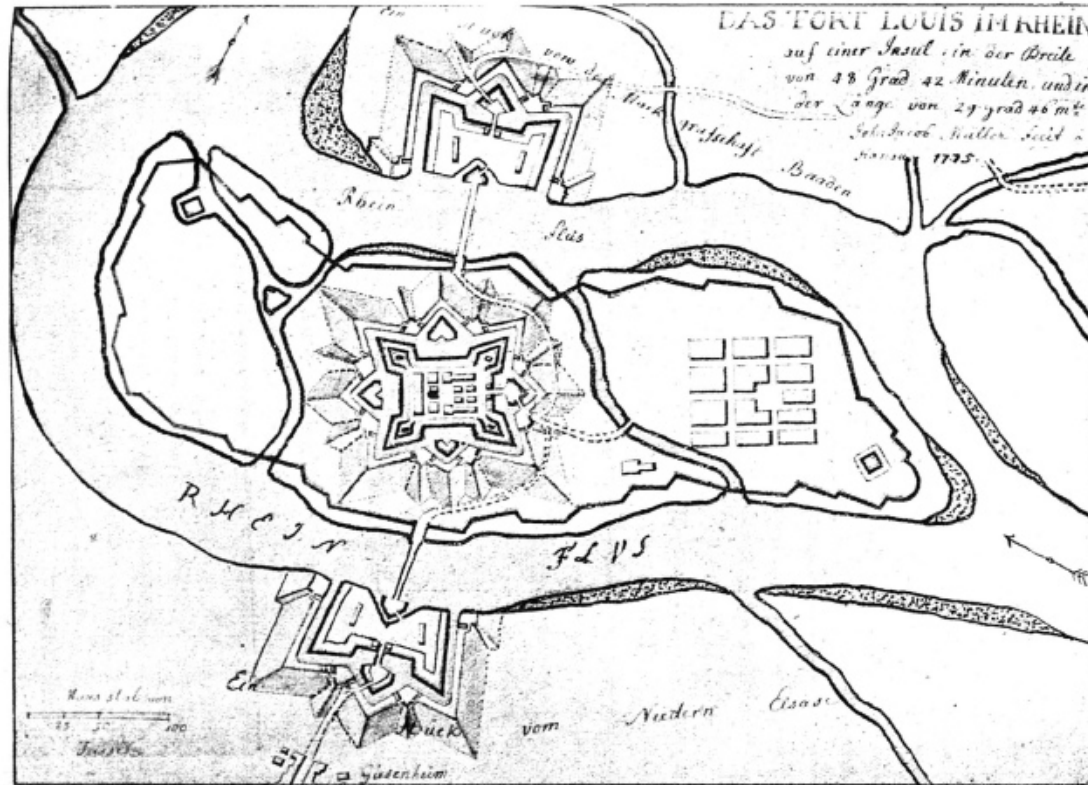
de cette petite place forte, ainsi que la situation sanitaire des troupes obligées d'y tenir garnison.

Ce qui, de suite, apparaît à l'examen de ces documents, c'est que Fort-Louis, soixante ans après sa fondation, reste encore une place de garnison fort peu recherchée, sans ressources matérielles ni agréments de société, et qu'habite une population plutôt misérable (1), qui, du fait de son milieu local, vit dans de détestables conditions de salubrité. Qu'on se représente ce milieu : une île du Rhin, humide une grande partie de l'année, enveloppée qu'elle est par les brouillards du fleuve, froide l'hiver, très chaude l'été et infestée alors par les moustiques, constamment exposée aux crues et aux inondations, et dont le sous-sol, infiltré à demeure, devenu comme une éponge, constitue un marais souterrain permanent, rendez-vous des déjections de la surface et où tous germes d'infection trouvent leur champ de culture, possibilité de multiplier. Il est forcé qu'en un tel milieu la dysenterie, par exemple, la fièvre typhoïde sévissent et que les fièvres intermittentes aient beau jeu pour y exercer leurs méfaits (2).

Voici, au sujet de la salubrité, ce que nous apprend un Mémoire signé Clinchamp, et daté du 21 août 1748.

(1) Au dénombrement de mai 1766, la communauté de Fort-Louis du Rhin compte 336 feux (dont 155 mauvais), plus 10 familles juives. Dans cette population, il y a 15 hommes, mariés ou veufs, approchant de 70 ans ; 5 veuves de différents âges, ayant 3, 4 et 5 enfants à leur charge ; 4 veuves sexagénaires sans famille et fort pauvres ; 8 veuves de plus de 60 ans, dont les enfants sont établis et qui, en partie, ont feu à part. — En admettant, avec Moheau *Recherches et Considérations sur la population de la France* : Paris, 1778, p. 29), que « dans la plupart des villages de France 4 habitants 1/3 par maison est une estimation forte », on serait donc amené à calculer à environ 1500 âmes la population d'une toute petite ville comme Fort-Louis, laquelle nous voyons, en effet, compter 1600 *communians* en 1783. — Cette communauté ne possède en 1766 que 2 barques, 6 bateaux, 26 chevaux et point de bœufs.

(2) Dans son *Mémoire sur le sol, les habitans et les maladies de la Province d'Alsace*, le médecin d'armée Fr.-A. Renaudin dira, en 1772, que les fièvres intermittentes « sont vraiment endémiques dans toute l'étendue des rives du Rhin » (pp. 31-33) ; qu'« en général, l'automne est la saison la plus fâcheuse et la plus meurtrière, présentant toutes les maladies de l'été et de l'hiver : les plus communes sont les fièvres intermittentes tierces et quartes, les fièvres continues rémittentes, erratiques et avec redoublements, les putrides et quelques malignes, les fausses pleurésies, les diarrhées, les dysenteries, les rhumatismes... » (p. 43).



PLAN DE FORT-LOUIS, LEVÉ EN 1775.

Ce mémoire expose :

« Cette Place (Fort-Louis) est dans une île du Rhin
« fort plate, laquelle est ordinairement couverte des
« eaux lorsqu'il déborde.

« Les fortifications qui l'environnent dans tout son
« circuit n'ayant pu être formées de l'excavation faite
« des fossés, l'on a été obligé de prendre le restant
« des terres nécessaires à cet effet dans l'intérieur de
« l'île, en faisant plusieurs grands trous où les eaux
« de filtration et de pluies se rassemblent depuis ce
« temps sans pouvoir s'écouler entièrement, ce qui,
« conséquemment, infecte l'air et occasionne la mala-
« die que l'on y essuye communément lors des plus
« grandes chaleurs de l'été.

« Les maisons, qui ont été bâties dans l'étendue du
« terrain qu'ont laissé les fortifications, ont été assez
« irrégulièrement allignées et forment d'assez belles
« rues (1), mais l'on n'a point songé, en les édifiant,
« d'en rendre le rez-de-chaussée supérieur au terre-
« plain de l'île, et même aux plus hautes crues du
« Rhin, de sorte que, lorsqu'il augmente, les rez-de-
« chaussée sont ordinairement remplis d'eau, ce qui
« les rend très malsains et occasionne pareillement
« des maladies.

« Une autre cause du mauvais air qu'on respire dans
« cette Place, est l'état actuel des rues qui, n'étant
« point pavées, et n'ayant pour la plupart aucune
« pente pour l'écoulement des eaux provenant des
« égouts, des cours et des maisons, ces eaux crou-
« pissent dans les endroits les plus bas, jusqu'à ce
« qu'elles s'y soient imbibées ou que le soleil les ait
« dissipées ».

État de choses qui appelait impérieusement, pour

(1) Le plan que nous reproduisons fait voir que la petite ville avait été construite à quelque distance de la citadelle, dans la partie méridionale de l'île; mais les rectangles qui, sur ce plan, marquent l'emplacement des habitations ne doivent pas être considérés comme des flots entièrement bâtis. La ville n'avait pas tant d'édifices. En réalité, d'après un plan à grande échelle que nous avons eu sous les yeux, c'étaient là des lots de terrain, avec quelques maisons seulement en bordure des rues, le reste consistant en cours et jardins.

commencer, une réfection des chaussées et, afin d'obvier à d'aussi graves inconvénients, l'assèchement du sol de la ville, son pavage, etc. Nous voyons s'échanger, à ce sujet, une correspondance entre le magistrat de Fort-Louis, le Commissaire des guerres M. Gaucher de Praslins, et l'Intendant d'Alsace, M. de Vanolles. Défenseur des intérêts de ses administrés, le premier rédige pour M. de Praslins, aux dates des 30 juillet et 10 août 1748, des « mémoires » faisant ressortir que les habitants sont hors d'état de payer les frais de pavage devant leurs demeures, « parce que, depuis cinq à six ans, étant privés de tout commerce faute d'une garnison suffisante, dans une Place où il n'y a d'ailleurs ni passage ni aucune ressource, le plus grand nombre d'entre les habitants était si pauvre qu'on avait toutes les peines du monde à en retirer les deniers de la capitation et de l'abonnement du dixième; que d'ailleurs, dans chaque rue, il se rencontrait encore plusieurs vieilles maisons déjà enfoncées en terre d'un, deux et jusqu'à trois pieds et qui, par le niveau du pavé projeté, seraient tellement enterrées que les propriétaires, déjà pauvres, ne pourraient plus en tirer aucun usage. Les dits Bourgeois supplient... de différer encore l'exécution de ce pavage... etc., auquel ils se porteront avec zèle aussitôt que la paix et une bonne garnison auront pu rétablir leurs petites fortunes. »

Ajournées, les améliorations projetées ne purent donc être réalisées que beaucoup plus tard, mais elles le furent enfin, amenant avec elles les bons résultats d'hygiène publique que l'on s'en était promis. Le Bourgmestre et les magistrats de Fort-Louis adressaient, en effet, en 1785, au maréchal de Ségur, ministre au département de la Guerre, une supplique par laquelle ils réclamaient leur garnison normale de 2 bataillons, au lieu du détachement de 300 hommes qui avait relevé le régiment d'Agenois, et où ils faisaient observer que ces relèves répétées ne pouvaient plus se justifier par le *mauvais état sanitaire* de la Place, lequel était devenu très satisfaisant depuis que

l'on avait *assaini le sol, en comblant les flaques d'eau et pavant la ville.*

Il ne semble pas, d'ailleurs, que le relèvement de la prospérité générale ait marché de pair avec l'amélioration des mesures destinées à défendre la santé publique ; car nous lisons dans cette même supplique au maréchal de Ségur, que si satisfaction n'est point donnée aux habitants de Fort-Louis, « il serait plus heureux pour eux d'abandonner tout à fait la ville que de laisser périr dans la plus affreuse indigence les malheureux individus qui la composent, au nombre d'environ 120 infortunés bourgeois, la plupart journaliers et gens de peine vivant du travail de leurs mains au jour la journée, imposés annuellement pour une somme de 8.236 livres, non compris 12.750 livres d'octrois que la ville perçoit par an sur les habitants pour faire face à ses charges... Les Rois prédécesseurs ont attiré nos ancêtres dans cette ville nouvelle, par des privilèges, dans l'intention certaine de rendre notre sort plus agréable... Mais des revers accumulés ont nécessité la dépopulation, et la ville se vide insensiblement!... »

En somme, pendant presque toute la seconde moitié du XVIII^e siècle, la population civile de la petite forteresse élevée par Vauban nous apparaît comme formant une communauté fort peu aisée, puisqu'en 1766, sur 336 feux, elle n'en compte que 85 de *bons*, contre 96 *médiocres* et 155 *mauvais*. Pour subvenir à ses besoins, nul grand commerce de transit, point de mouvement de voyageurs, nulle agriculture (1) ; et, sur cette population en lutte constante avec son dangereux voisin, le Rhin, et dont la principale affaire, ainsi que pour les autres faibles agglomérations établies sur les rives du fleuve, est de se prémunir

(1) Il n'y a, en 1766, que 8 *laboureurs* à Fort-Louis (Dénombrement des feux, pionniers, laboureurs et bêtes d'attelage de la communauté de Fort-Louis du Rhin), et pas de *pionniers*. — D'un litige entre 2 apothicaires, en 1783, il ressort qu'il y a trop peu d'habitants pour que deux pharmacies puissent se soutenir, bien qu'elles fournissent de drogues 20 villages voisins.

contre ses ravages (1), pèsent en outre des charges fiscales relativement élevées (2). Visiblement, cette population vit du militaire et de lui seul, tire toutes ou à peu près toutes ses ressources des quelques gains que la présence, à côté d'elle, de sa garnison lui permet de réaliser.

III

La garnison, dont l'effectif du temps de paix variait suivant les époques, s'élevant tantôt à deux ou trois bataillons, tantôt seulement à trois cents hommes, était fournie soit par les régiments réguliers envoyés de l'intérieur du royaume en Alsace, soit par la *milice provinciale*.

On sait que les milices provinciales, organisées en 1726 et destinées à combler les vides de l'armée régulière, devaient être exercées sans sortir de leurs foyers ; elles se recrutaient par voie de tirage au sort annuel entre tous les individus de 16 à 40 ans, chacun d'eux faisant partie de tous les tirages. Ce n'est qu'après visite médicale des inscrits qu'avait lieu le tirage au sort devant les magistrats municipaux, et les hommes mariés ne partaient qu'après les célibataires.

Les influences morbides auxquelles les troupes étaient exposées à Fort-Louis, étaient naturellement celles qui s'exerçaient aussi sur le civil, mais avec, toutefois, des prédispositions aggravées chez le soldat, d'autant que souvent l'on avait affaire à de jeunes recrues non encore entraînées et soumises à d'assez

(1) « Nos Intendants du XVIII^e siècle intercèdent en faveur de ces riverains dont le temps se passe en corvées pour prévenir ou réparer les dégâts. Ce n'est qu'au siècle suivant (1840) qu'un système d'endiguement a mis fin à ces menaces. » (Vidal de La Blache, *La France de l'Est*, p. 170). — Voir le Rapport de l'Intendant de Séryilly, en 1753.

(2) Un état des charges de la ville, pour les quatre années 1760-1763, montre qu'elles se montent à 60.000 livres, soit 15.000 livres par an, pour la capitation, l'abonnement du dixième et les patentes des commerçants. — L'état du dénombrement des feux, établi et signé par le bourgmestre et les magistrats assemblés, le 13 mai 1766, porte : « Toute la Communauté est exempte (probablement de la corvée), et n'est sujette qu'au vingtième, à l'industrie, à la capitation, au don gratuit, aux deux sols par livre sur les revenus de la ville et sur les parties qui les composent. »

dures fatigues : un service de place aux retours fréquents, vu la faiblesse de la garnison ; des gardes de nuit le long du Rhin ; enfin des exercices militaires répétés et prolongés, dont certains chefs de corps se montraient parfois trop enclins à faire abus, sans suffisant souci de la santé de leurs hommes. Mais ceux-ci trouvent alors auprès d'eux des défenseurs naturels qualifiés, qui veillent efficacement sur la santé du soldat, ont compétence et pouvoir pour prendre à cet effet les mesures nécessaires et mettre un terme aux errements nuisibles.

Le soin en incombe d'abord au Commissaire des guerres (devenu beaucoup plus tard l'intendant militaire), représentant du pouvoir administratif central dans la place. Intervient ensuite, comme organe consultatif, l'officier de santé militaire : il appartient à cet admirable corps définitivement constitué sous le ministère d'Argenson, et dont M. le Médecin Inspecteur Général Sieur nous retraçait naguère, dans un tableau fortement brossé, les « tribulations » et les vicissitudes depuis l'Ancien Régime jusqu'à nos jours (1). Quant à la décision finale et en dernier ressort, elle dépend, si la milice provinciale est en cause, de l'autorité supérieure, soit, en l'espèce, de l'Intendant de la Généralité, véritable gouverneur de la province, dont les attributions étendues vont beaucoup plus loin que les seules affaires de justice, police, finances et impôts, et comprennent encore, notamment, outre l'inspection de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de la navigation, des corporations, de l'imprimerie et de la librairie, etc., la direction des milices et de la maréchaussée.

Deux pièces que nous croyons devoir reproduire ici *in extenso*, car elles en valent la peine, vont nous permettre de voir fonctionner cette procédure à trois degrés, dans un cas particulier où étaient intéressées directement la surveillance de l'hygiène et la protection de la santé du milicien.

(1) *Bull. de la Soc. fr. d'Hist. de la Médecine*, t. XXII, 1928, pp. 92-163.

L'Intendance d'Alsace, en 1756, était confiée à M. de Blair, lequel avait succédé en 1753 à M. de Lucé et resta en charge pendant un quart de siècle. Le 30 mars 1756, le Commissaire des Guerres à Fort-Louis, Gauchèr de Praslins, écrivait à l'Intendant de Blair la lettre suivante :

Fort-Louis, le 30 mars 1756.

MONSIEUR,

M. Du Verger vint ici lundi dernier, par vos ordres, pour combiner les moyens de prévenir les maladies qui commencent ordinairement dans la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet, et aura eu l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, de ses observations.

Il prétend que la crudité des eaux provient de la fonte des neiges qui se fait ordinairement dans cette saison et est la première cause des maladies ; qu'en la faisant ferrer, cette précaution la rendrait plus saine. Cela est très croyable. La dépense n'en serait pas bien considérable, en faisant placer un tonneau (d'une contenance proportionnée au nombre d'hommes) à chacun des deux forts où les soldats exercent et montent la garde ; lesquels, ordinairement, se trouvant échauffés, courent aux puits et boivent abondamment de l'eau qui ne peut leur faire que du mal. Avec la précaution d'une sentinelle aux puits, qui les empêcherait d'en prendre, que pour leur marmite, ils se trouveraient forcés d'avoir recours à l'eau ferrée qui ne pourrait pas être contraire à leur santé.

La dépense de chaque tonneau contenant chacun 300 litres, ce qui serait plus que suffisant pour fournir à la garnison, pourrait coûter 15 à 16 # pièce, chaque tonneau cerclé en fer. La manœuvre pour tirer de l'eau pourrait se faire par les soldats du quartier, en leur faisant donner l'ordre par le Commandant de la Place. Il ne s'agirait plus que d'avoir une personne préposée pour faire passer un boulet rouge dans cette eau.

Je pense qu'il serait assez tôt de faire donner les capotes dans le 1^{er} de septembre, ayant vu par moi-même que les sentinelles n'en font aucun usage pendant les nuits de juillet et d'août, où il y a rarement des nuits froides.

M. Du Verger penserait qu'il conviendrait de faire donner du bois pour les corps de garde pendant 4 heures de la nuit. Si le soldat pouvait en user sagement, je crois que ce service leur serait très salutaire ; mais, dans l'autre cas, je craindrais qu'il ne leur devint préjudiciable, parce qu'ayant bien échauffé leur poêle, sortant pour aller se mettre en faction, en allant à

leur poste ils pourraient se refroidir, ce qui pourrait occasionner des fluxions de poitrine.

Si toutes ces précautions étaient strictement observées, il n'est pas douteux qu'elles ne préviennent bien des maladies ; mais les circonstances ne sont pas favorables pour juger du bien qu'il pourrait en résulter. En raison de la faiblesse de la garnison, extrêmement fatiguée par le Service de la Place, et encore plus par l'exercice forcé que le commandant du Bataillon lui fait faire à trois reprises par jour, qui comporte au moins 6 heures à ceux qui ne sont pas de garde et qui, sortant de là, doivent la monter — sans faire attention que ces miliciens sont composés d'un tiers de gens qui ont la maladie du pays, des chefs de famille, sujets à la lâcheté, la déforce, le presqu'aucun de bonne volonté, ce qui influe sur leur tempérament — il n'est pas douteux qu'à l'approche des temps critiques il n'y ait beaucoup plus de malades à proportion que si la garnison se trouvait à l'ordinaire de 3 bataillons. Il aurait été de la sagesse du commandant de la milice de modérer les exercices forcés, surtout pendant les chaleurs, pour conserver des hommes qui sont chair (*sic*) à l'État et aux communautés. Je lui en ai fait souvent la représentation, pour être écouté. C'est un homme de fortune qui commande ce Bataillon, encore fort jeune, plein de feu pour acquérir de la réputation en montrant son zèle pour former en peu de temps sa milice, qu'il dit être confiée à ses soins. Il aurait pu l'amener à son but avec un peu plus de ménagements ; le soldat en aurait été soulagé et ne se serait pas rebuté. J'oserai même dire que, de 8 miliciens qui sont morts à l'hôpital depuis 3 mois qu'ils sont ici, il en aurait perdu moitié moins, avec un peu moins d'ardeur et un peu plus de soins pour qu'ils ne soient pas envoyés des casernes à l'hôpital au 3^e ou 4^e jour de leur maladie. Dès que tout le corps d'officiers se plaint de la fatigue des exercices, il n'est pas étonnant que le soldat en souffre ; aussi s'en plaint-il.

Je suis, avec un respect infini, Monsieur, votre très humble, etc., etc...

Signé : GAUCHER DE PRASLINS.

Le mémoire ci-après, non signé, mais qui est certainement celui qu'avait rédigé pour l'Intendant le médecin commis par ce dernier, savoir M. Du Verger (sur la personne duquel nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement), était joint à la lettre précédente :

MÉMOIRE SUR LE FORT-LOUIS ET LES PRÉCAUTIONS A PRENDRE
RELATIVEMENT A LA SANTÉ DES SOLDATS.

Le Fort-Louis étant situé au milieu du Rhin, il n'est pas surprenant que les vicissitudes de l'air y soient plus sensibles qu'ailleurs. C'est ce changement subit d'air chaud en froid qui est la cause des maladies qui règnent dans cette garnison.

Le soldat transpire beaucoup pendant la journée, surtout dans les grandes chaleurs; et, lorsqu'il est exposé la nuit à un air froid et humide, cet état de l'air doit nécessairement comprimer, resserrer les pores cutanés, et la transpiration insensible doit être supprimée. Le soldat, en conséquence, est exposé à toutes les suites qui résultent du dérangement de cette fonction qui, dans l'ordre naturel, est reconnue pour un objet des plus essentiels à la vie de l'homme.

Il faut encore observer ici que le Rhin ne grossit jamais qu'aux dépens de la fonte des neiges, que les eaux sont très froides, que les troupes n'ont point d'autre eau pour leur boisson, que les vapeurs qui s'élèvent des eaux participent nécessairement de la nature de ce liquide, et que le soldat, en quelque endroit qu'il se trouve en faction, il est toujours posé sur le bord de ce fleuve.

On a bien reconnu de tout temps l'origine du mal, mais comme il n'est pas possible de changer la position du Fort-Louis, on n'a pu détruire l'origine des maladies qui y règnent. Tout ce qu'on peut faire pour le mieux, c'est de s'attacher à rendre le sort de la garnison plus supportable. Pour parvenir à ce but, on propose ce qui suit :

On a déjà demandé le changement fréquent de la garnison, comme un préservatif; mais il paraît inutile d'insister sur cet objet, attendu que cette proposition a été faite plusieurs fois pour des places où les garnisons ont le même sort qu'au Fort-Louis.

On observe : 1° Que quoique les flaques d'eau soient pour peu de chose pour les maladies qui règnent au Fort-Louis, on ne ferait point mal de satisfaire l'imagination frappée de ces troupes. Il n'est pas, souvent, inutile de détruire les préjugés de cette espèce;

2° Il faut faire défense au soldat de monter la garde sans veste. La garnison actuelle n'étant composée que de miliciens, on a observé qu'ils montaient la garde avec leurs habits seulement;

3° Ordonner l'exercice de grand matin. Monsieur de Praslins se plaint amèrement qu'on ne s'attache pas assez à

ménager la vie des miliciens, qu'on leur fait faire l'exercice deux fois le jour pendant toute la plus grande chaleur ;

4° Faire défense à tous soldats de boire l'eau des puits en sortant de faire l'exercice ou ayant chaud ;

5° Faire défense aux soldats de garde de coucher sur la terre ;

6° Faire donner des capotes pour la nuit ;

7° Faire relever les sentinelles de nuit d'heure en heure ;

8° Faire mettre des guérites dans tous les endroits des bords du Rhin où le soldat est en faction ;

9° Faire mettre deux tonneaux qu'on remplira d'eau et, pour enlever la crudité, la froideur de l'eau, on précipitera dans chaque tonneau un boulet de 24 de fer, rougi au feu ; on le laissera dans le tonneau jusqu'au lendemain ; on aura attention de préparer exactement, tous les jours, une quantité suffisante d'eau, de laquelle on ne fera usage que le lendemain matin de la préparation ; on aura aussi l'attention de couvrir chaque tonneau, pour mettre l'eau à l'abri de la poussière et des œufs d'insectes ;

10° On fera mettre une sentinelle à chaque puits, pour empêcher que le soldat ne fasse usage de l'eau de ce puits pour sa boisson.

Monsieur de Praslins a remarqué que ce que l'on propose ci-dessus demandera de l'attention de la part des officiers. Il faut même les obliger de faire exactement ce qui est détaillé pour cet effet. Il pense que M. l'Intendant pourra communiquer ses intentions à M. de Saint-André, afin de donner plus de force aux ordres qu'on prescrira à cet égard.

IV

REMARQUES FINALES

Par le D^r Georges HERVÉ.

Il reste à tirer de ces constatations et de ces documents, nous ne dirons pas leur conclusion (celle-ci se dégage d'elle-même), mais leur *moralité*, une moralité qu'ils impliquent.

Depuis un siècle et plus, une école d'historiens qui n'étaient point tous, il s'en faut, des demi savants, mais dont nous voyons à l'œuvre aujourd'hui les dangereux continuateurs, s'est efforcée de nous inspirer l'aversion de l'Ancien Régime : elle a soutenu, elle

soutient que, dans les institutions de cet Ancien Régime, tout n'était qu'erreur, abus et iniquité, alors qu'au contraire on n'aurait sous les yeux, dans celles qui sont issues de la Révolution, génératrice prétendue de tout progrès, qu'ordre, sagesse, lumières et perfection.

Il serait bien inutile, croyons-nous, d'essayer de convaincre des gens dont évidemment le siège n'est plus à faire et qu'aveugle l'esprit de parti : pour eux, les faits n'ont de valeur qu'autant qu'ils se subordonnent à leurs préjugés. On se bornera donc à leur répondre que leur double thèse par opposition et contraste ne se saurait défendre, et qu'il suffit d'étudier objectivement, impartialement et sans parti pris l'histoire de la Révolution et celle des périodes qui l'ont précédée, pour aussitôt le reconnaître, sous quelque angle que cette étude soit dirigée et quelque domaine qu'elle envisage.

Nous venons de voir un exemple singulièrement topique de ce que la sage et vigilante administration des Intendants de l'Ancien Régime — et cela, déjà sous Louis XV — savait entreprendre pour assurer l'hygiène et protéger la santé du soldat, rôle qu'elle remplissait en partie avec le concours d'un corps médical militaire, apportant dans l'exercice de ses fonctions toutes les lumières que comportaient les connaissances acquises à l'époque. La Révolution vint, qui fit table rase et brisa ce corps, comme le reste, au lieu de le maintenir en le perfectionnant. Il fallut tout recréer *ab ovo* au milieu des pires difficultés, et l'on n'y réussit que longtemps après, mais bien trop tard, au point que Triaire, cité par M. Sieur, a pu écrire : « On ne se doute pas aujourd'hui de ce qu'étaient les ambulances dans les armées de la République. A vrai dire, elles n'étaient que fictives ; elles ne possédaient ni tentes, ni matériel de couchage, ni aliments, ni médicaments. Les plaintes des médecins, et en particulier celles de Percy contre les Commissaires des guerres, auteurs responsables de cette lamentable incurie, restaient sans effet et la plu-

part du temps se retournaient contre eux (1) ». Non! ce n'étaient point les Commissaires des guerres qui étaient coupables ici ni vraiment responsables, mais bien les gouvernants républicains qui, les ayant nommés, eussent dû aussi les surveiller, les diriger, leur commander.

Ne sortons pas des choses de la Médecine. Prenons les hôpitaux. Quelle est leur situation, à l'issue de la grande crise soi-disant réformatrice et libératrice, quand la France peut enfin se rendre un compte exact des ruines semées sur son sol, quand elle peut sonder et mesurer toute la profondeur, toute l'étendue des plaies que la Révolution lui a faites? Il y a cinquante-cinq ans, Félix Rocquain, publiant son livre *L'Etat de la France au 18 Brumaire, d'après les rapports des conseillers d'Etat chargés d'une enquête sur la situation de la République* (2), et résumant ces rapports dans l'Introduction dont il les faisait précéder, disait : « Même à Paris, où la situation des hospices était incomparablement meilleure que dans les départements, cette situation laissait à désirer. Des rapports, adressés, au commencement de l'an VIII, à la Commission administrative des hospices civils de Paris, ne laissent aucun doute sur ce point. Pour ne citer qu'un exemple, dans l'hospice d'orphelins, connu sous le nom d'hospice des Elèves de la Patrie, l'habillement des enfants était dans un état pitoyable; quelques-uns n'avaient que des lambeaux pour se vêtir, d'autres étaient presque nus. Les couvertures des lits étaient sales et déchirées, et les paillasses tellement pourries qu'on n'osait les remuer. Les fenêtres manquant dans les salles, beaucoup d'enfants étaient atteints d'ophtalmie; par défaut de soins ou mauvaise nourriture, le scorbut s'était aussi déclaré, et l'existence d'un grand nombre de ces enfants se trouvait compromise. La situation des autres hospices donnait lieu à des plaintes moins

(1) *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire.*

(2) Paris, libr. acad. Didier et Cie, 1874.

graves ; dans tous, néanmoins, on signalait le défaut de vêtements et d'approvisionnements.

« Il ne faudrait pas croire que cette détresse des hospices, non moins que la triste condition faite aux enfants trouvés ; n'eût été connue, dans toute sa vérité, qu'après le 18 brumaire. Nombre de fois, à l'époque du Directoire, le mal fut signalé au Corps législatif et au gouvernement. En l'an VI, et surtout en l'an VII, de tous les points de la République, les administrations des hospices adressaient des plaintes au Conseil des Cinq-Cents sur l'arriéré dû aux nourrices des enfants trouvés...

« Le dénûment des hospices n'était pas moins notoire. Le Conseil des Cinq-Cents était, à tout moment, saisi de réclamations sur l'insuffisance des ressources dont ils pouvaient disposer. On lui notifiait que ces ressources ne présentaient que le tiers, le quart, parfois le cinquième ou le sixième des revenus constatés en 1790, tandis que, depuis cette époque, le nombre des malheureux à secourir n'avait fait qu'augmenter. Au mois de floréal an VII, le commissaire du Directoire près l'administration centrale du département de la Seine écrivait au ministre de l'intérieur que plus de vingt et un mois de traitement étaient dus aux médecins et employés des hospices civils de Paris. Ce qu'on apprenait des départements était bien autre chose. Non seulement les hospices ne payaient point leurs employés ; mais, dépourvus de provisions, de linge, obligés d'acheter au jour le jour, endettés de plus en plus, et ne trouvant plus de crédit, ils ne duraient qu'à force d'expédients. De découragement, on avait vu, en plusieurs localités, les administrateurs de ces établissements donner leur démission (1). »

A Strasbourg, d'après le rapport (floréal an X) du général Sainte-Suzanne, conseiller d'Etat, en mission dans la 5^e division militaire, « les prisons civiles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la salu-

(1) *Op. cit.*, pp. XXXIV-XXXVI.

brité... Entassés dans de vieilles tours étroites, malsaines, sans cour, sans air, les prisonniers y tombent ordinairement malades ». Que nous parle-t-on, alors, des bastilles renversées de la monarchie?...

Dans le département du Bas-Rhin s'imposent d'urgence, d'après le même rapport, « la réparation des digues et la construction d'épis de bordage ou des éperons nécessaires pour donner au cours du Rhin une direction moins funeste. Il n'y a pas un instant à perdre si l'on veut prévenir la ruine totale des récoltes et des maisons mêmes des communes riveraines » (1).

Devant des faits de cette nature, preuves incontestables du désordre et de l'incurie révolutionnaires, quel jugement et quelle condamnation un esprit réfléchi n'est-il pas conduit à porter sur le temps, sur les hommes à qui la responsabilité en incombe ?

Certes, les institutions de l'Ancien Régime n'étaient pas toutes parfaites, tant s'en faut, et dans le nombre il en était de franchement détestables; mais peut-être n'y en avait-il pas une seule d'impossible à réformer, soit qu'il s'agit simplement de les améliorer, soit que l'on dût songer à une refonte complète, voire à une suppression. C'est l'œuvre que le gouvernement de Louis XVI avait commencé à réaliser, et que la Révolution vint interrompre.

La Révolution, elle, poussée par un vent de folie collective et dans un emportement de fureur iconoclaste, a détruit en tous domaines, sans presque rien remplacer. Pareille au bûcheron imbécile qui, solidement soutenu par la branche, la coupe, et ne voit pas qu'il va se précipiter lui aussi, elle ne s'est même pas avisée de redresser ni d'adapter à ses besoins (2) ce qui aurait pu l'être : elle ne laissa fina-

(1) *Ibid.*, p. 353.

(2) Ainsi, l'Alsace possédait, bien avant la Révolution, un service régulier de médecine publique qu'elle tenait de ses vieilles institutions provinciales, modelées en partie sur celles de l'Allemagne. « Longtemps avant 89, presque toutes les villes de la basse Alsace, Strasbourg, Haguenau, Bischwiller possédaient des médecins communaux. Tout cela disparut pendant la Révolution. En 1810, un préfet du Bas-Rhin, qui a laissé dans ce département la réputation d'un éminent administrateur,

lement debout que ce qu'elle oublia de renverser; oubli heureux, soit dit en passant, car ce qui restait encore put servir de jalons, après qu'eut sonné l'heure du Premier Consul, lorsque les restaurateurs de l'ordre s'occupèrent de reconstruire, en partie sur l'ancien plan, la maison devenue inhabitable.

N'avons-nous pas, dès lors, le droit de nous demander s'il n'eût pas été vraiment plus utile et plus profitable à la France de faire l'économie d'une révolution qui, sur tant de points, a poursuivi l'ombre et abandonné la proie, a jeté bas lois, institutions et œuvres pour le seul plaisir de les ruiner, puisqu'il fallut ensuite les rétablir? Cette question, c'est, en définitive, celle qu'avait posée Tocqueville sous une forme au premier aspect paradoxale, mais où le paradoxe semble toutefois si près de la vérité, qu'il est, peut-être bien, la vérité elle-même. Tocqueville disait: « Un peuple si mal préparé à agir par lui-même ne pouvait entreprendre de tout réformer à la fois sans tout détruire. Un prince absolu eût été un novateur moins dangereux. Pour moi, quand je considère que cette même révolution qui a détruit tant d'institutions, d'idées, d'habitudes contraires à la liberté, en a d'autre part aboli tant d'autres dont celle-ci peut à peine se passer, j'incline à croire que, accomplie par un despote, elle nous eût peut-être laissés moins impropres à devenir un jour une nation libre que faite au nom de la souveraineté du peuple et par lui ».

le marquis de Lezai-Marnesia, songea à rappeler à la vie une institution d'utilité publique dont la suppression avait laissé de fâcheuses lacunes. Mais il compléta cette institution, et, de locale et municipale qu'elle était, il la rendit générale et l'appliqua à tout le département. L'arrêté préfectoral du 31 octobre 1810, en établissant un conseil de salubrité et la médecine cantonale, dota donc le département d'un service médical public à peu près complet ». (A. DECHAMBRE).

Lezai-Marnesia était là le digne continuateur de la tradition des anciens Intendants provinciaux; et c'est grâce à lui que, par l'Alsace, la médecine cantonale, depuis longtemps établie en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Italie, a pénétré en France une quarantaine d'années plus tard.

L'HOPITAL GÉNÉRAL ET LA JEUNE ÉCOLE MÉDICALE
DE VIENNE EN 1847

(*Semmelweiss, Rokitansky, Skoda, Hebra, etc*)

D'après les Souvenirs de jeunesse d'Ad. Küssmaul.

Par M. Paul LE GENDRE.

Tous les médecins connaissent le *syndrome respiratoire de Küssmaul* dans le coma diabétique; le signe du *pouls paradoxal* dans la médiastino-péricardite, la *périartérite noueuse*, l'*aphasie paranoïaque* (mutisme volontaire simulant l'aphasie, chez certains paranoïaques mystiques) portent aussi le nom de ce médecin Rhénan, né en 1822 et mort en 1901; il professa à Heidelberg, Erlangen et Strasbourg.

Mais je ne crois pas que beaucoup de nos confrères connaissent l'existence d'un livre d'Adolphe Küssmaul, intitulé: *Jugend Erinnerungen eines Alten Arztes* (Souvenirs de Jeunesse d'un vieux médecin) (1). Moi, du moins, je ne l'avais entendu citer par personne, quand un exemplaire, gentiment relié, m'en fut offert par un confrère flamand en remerciement d'une consultation que j'avais eu le plaisir de lui donner, alors que nous étions tous deux en traitement dans la maison de diététique de l'excellent D^r Widmer à Valmont-sur-Territet.

Ayant lu l'introduction, je fus détourné de continuer la lecture, choqué par un éloge dithyrambique du prince de Bismarck. D'ailleurs, je n'étais pas assez familiarisé à cette époque avec l'allemand pour

(1) STUTTGART, VERLAG VON Adolf Bonz et Comp. 6^e édition, 1903.

Soc. Fr. d'Hist. de la Méd., XXIV, 1930, n^o 3-4.

lire sans fatigue un volume de 500 pages. Ma cure terminée, je n'y songeai plus.

Ce ne fut qu'en rangeant ma bibliothèque, à une époque où une nouvelle maladie m'avait valu des loisirs professionnels définitifs, que je retrouvai le volume et l'ouvris de nouveau. Mais cette fois, après avoir parcouru plusieurs chapitres, je fus si vite alléché que j'allai jusqu'au bout du livre tout d'un trait et le traduisis entièrement. Je fus récompensé de cette peine par la satisfaction d'avoir fait la connaissance d'un professeur allemand, homme d'esprit, encore que gallophobe, d'un conteur charmant et même d'un poète.

Aimant à faire partager mes plaisirs, j'eus l'idée de signaler au public français cet aimable ouvrage. Mais, l'ayant proposé à plusieurs éditeurs, je reçus de chacun d'eux la même réponse : « Nous l'imprimerons volontiers... à vos frais. Car un livre d'un médecin allemand qui n'est pas un ouvrage technique n'a aucune chance d'être acheté. »

Depuis lors ma traduction est entrée en sommeil sur le rayon des livres étrangers, que je me suis amusé à mettre en français, ayant conservé depuis le lycée le goût de la version.

Après avoir entendu dans une de nos précédentes séances, notre collègue Regnault évoquer le nom de l'accoucheur viennois Semmelweiss, je me suis souvenu que j'avais lu sur lui une page instructive dans les *Souvenirs* de Küssmaul; puis, les ayant rouverts, je me suis dit que vous pourriez peut-être vous intéresser aussi à d'autres chapitres. Voilà pourquoi je vous apporte quelques échantillons de mon auteur. Sa bonne humeur descriptrice m'a fait oublier sa gallophobie ou plutôt son admiration pour Bismarck, d'ailleurs légitime à son point de vue; car il le glorifie comme le créateur de l'Unité allemande et la lecture de ses *Souvenirs* met en pleine lumière l'odieuse situation faite avant Sadowa aux libéraux allemands dans plusieurs Etats de la confédération.

L'unification sous l'hégémonie prussienne devait

sembler un grand progrès politique et social aux Allemands patriotes et ils ne prévoyaient pas alors que plus tard leur passage sous le sceptre d'un Guillaume II aurait pour conséquence les événements de 1915 à 1919.

Il y a dans les *Souvenirs* de Küssmaul, outre des descriptions charmantes de son pays natal et de son adolescence, qui seraient déplacées ici, un tableau très vivant et le plus complet que je connaisse des mœurs universitaires allemandes de 1830 à 1848; d'intéressantes appréciations sur la médecine française de cette époque, comparée à celle de l'Allemagne, et sur les médecins allemands alors réputés, jugés par un de leurs pairs avec un libre esprit critique.

C'est à ce point de vue que mes extraits ne seront pas, je le crois, déplacés dans nos Bulletins.

* * *

Küssmaul, ayant terminé ses études médicales à Heidelberg en 1847 à l'âge de 25 ans, avait entrepris de visiter les Universités les plus célèbres pour compléter son instruction.

Il arrive à Vienne pédestrement avec un camarade : il faut d'abord subir la visite de la douane ; les employés, trouvant parmi les vêtements des livres, les ouvrages anatomiques de Hyrtl et Rokitansky, exigent que les voyageurs passent au Bureau de la Censure, tout imprimé étant alors suspect de propagande politique. « Ce sont des livres d'études » affirment les jeunes gens.— « Cela ne fait rien à la censure impériale », leur est-il répondu. « Si ces livres sont innocents, vous pourrez y étudier. » La censure décida que Hyrtl et Rokitansky étaient innocents.

Küssmaul et son compagnon commencent par goûter aux plaisirs de Vienne et après le théâtre vont à la Brasserie, où ils se trouvent assis à la même table qu'un monsieur d'âge mûr. Un des jeunes gens ayant fait à la cantonnade une citation inexacte de Rokitansky, le vieux monsieur rectifie en disant : « Je suis médecin » — « Moi aussi » réplique le jeune. —

« Et Premier Médecin de l'Hôpital général », ajoute le vieux. Tableau : les jeunes docteurs se dressent en pieds et s'immobilisent dans une rigidité respectueuse. Dès lors M. le Premier Médecin s'amadoua et les invita à venir visiter son service à l'*Hôpital général*.

..

Cet établissement était déjà considérable et en voie de devenir ce centre d'enseignement si célèbre dans toute l'Europe par le nombre des malades, la variété des spécialistes qui y ont attiré des étudiants de toutes les parties du monde. On y soignait alors en même temps plus de 2000 malades. 3000 femmes y accouchaient par an et on y recueillait dans le service des Enfants Trouvés plus de 1000 nouveau-nés. On y pratiquait 1600 autopsies par an.

Vienne devait sa célébrité médicale à l'Impératrice Marie-Thérèse et à son fils Joseph II. La grande souveraine y avait appelé de Leyde van Swieten, élève de Boerhaave, comme médecin particulier, puis l'avait chargé d'organiser l'enseignement médical en Autriche.

Van Swieten avait d'abord institué à l'Université des cliniques sur le modèle préconisé par Boerhaave et d'autres chaires d'enseignement où parurent de Haën, Stoll, Størck.

Ensuite Joseph II édifia en 1784 sur les plans de l'architecte Quarin cet *Hôpital général* composé de pavillons différents pour les accouchements, les Enfants trouvés et les aliénés (la *Tour des Fous*).

En 1785 pour l'éducation des médecins militaires une *Académie médico-chirurgicale* (le *Josephinum*).

En 1817 était créé un *Institut spécial d'anatomie pathologique*.

A l'époque où Küssmaul visitait Vienne, il y avait dans l'Hôpital 2 instituts cliniques de médecine interne, 2 de chirurgie, 1 clinique ophtalmologique, 1 pour les maladies de poitrine, 1 pour les maladies des femmes, 1 pour les maladies cutanées et syphili-

tiques, 2 cliniques obstétricales, l'une pour les médecins, l'autre pour les sages-femmes.

L'enseignement officiel de l'Université était probablement insuffisant; car tous les professeurs faisaient en outre des *cours particuliers payants* et il semble qu'ils réservaient pour ceux-ci la partie la plus importante de leur enseignement, si bien que les étudiants n'hésitaient pas à payer pour le suivre des sommes relativement élevées. (Küssmaul nous dit qu'il dut à regret renoncer à plusieurs par raison d'économie).

Il y avait aussi des cours de vacances.

En 1847 on désignait sous le nom de « Jeune Ecole de Vienne », comme l'avait baptisée Wunderlich en 1841, les principaux maîtres qui y enseignaient: Semmelweis, Rokitansky, Skoda, Hebra, Siegmund, les chirurgiens Dümreicher, Schick, Linhart, le pédiâtre Bednar, les ophtalmologistes Rosas et Jæger, etc.

Cédons maintenant la parole à Küssmaul.

CHEZ SEMMELWEIS.

« Je fis sa connaissance à Vienne, en suivant son cours d'opérations obstétricales. Quand il apprit que j'avais été assistant du vieux *Nægele*, qu'il vénérât, il me prit en amitié et m'accorda la permission enviée, mais alors difficile à obtenir, de pratiquer six semaines dans la maison d'accouchements. Il avait depuis peu fait la grande découverte que l'humanité lui doit et qui faisait le sujet de nos conversations journalières.

Ignace Philippe Semmelweis, citoyen hongrois, était né en 1818 à Ofen. Il était d'une corpulence au-dessus de la moyenne, large, fortement charpenté, avec un visage rond, des pommettes saillantes, le front haut et les cheveux clairsemés. Ses mains étaient remarquablement potelées et adroites; il avait un caractère vil, une rare puissance de travail, un cœur chaud, une conscience scrupuleuse.

Quand il s'adonna à l'obstétrique, le fléau des mai-

sons d'accouchement était la « fièvre des accouchées » ou « fièvre puerpérale », qui sévissait aussi dans les maisons privées. Semmelweis me raconta que dans les quatre premiers mois de sa pratique il avait perdu 15 % de ses accouchées. Il se sentait profondément malheureux, déprimé par la conscience de son impuissance, lorsqu'à l'improviste, en faisant l'autopsie de son collègue, le professeur d'anatomie Colletschka, il eut l'intuition de la nature et de la cause de la maladie puerpérale.

Colletschka avait succombé à une intoxication cadavérique, en se blessant un doigt le 13 mars 1847. Semmelweis, assistant à l'autopsie, fut extrêmement surpris de constater sur le cadavre de son collègue des lésions semblables à celles des victimes de la fièvre des accouchées. Ce ne pouvait être un hasard ; le même poison putride avait tué l'anatomiste. Dans son sang il avait pénétré par le doigt blessé ; chez les accouchées il s'introduit par les tissus blessés au cours du travail. Le doigt de l'accoucheur l'introduisait aussi, s'il avait été en contact avec des matières putrides.

Ainsi s'expliquait simplement un fait jusqu'alors inintelligible. Les deux divisions de la maison d'accouchements de Vienne étaient visitées par l'épidémie avec une fréquence et une activité inégales : *elle frappait avec prédilection la division consacrée à l'enseignement des MÉDECINS, elle épargnait celle où s'instruisaient les SAGES-FEMMES*. Les médecins étudiaient l'anatomie dans la salle des cadavres, les sage-femmes n'y allaient pas.

Semmelweis décida que personne ne devait plus entrer dans la salle de la Clinique sans s'être soigneusement *purifié les mains* avec une solution de *chlorure* ou *d'hypochlorite de chaux*. La mortalité cessa désormais.

Bientôt on admit que le poison putride des cadavres n'était pas seul responsable des épidémies et qu'il pouvait être apporté aux accouchées par les mains de toutes les personnes qui les soignent, si

elles ont des plaies, même de simples écorchures suppurantes. La preuve en est dans les deux cas suivants dont je fus témoin.

Deux femmes furent amenées à deux époques différentes dans la clinique, l'une avec un moignon d'amputation du bras mal pansé et suppurant, l'autre avec un néoplasme fétide du col de la matrice ; toutes deux, déjà en douleurs, furent placées successivement dans la salle où plusieurs femmes attendaient le moment d'accoucher. Chaque fois se produisit une petite épidémie de fièvre puerpérale maligne, qui frappa les malheureuses femmes en contact avec les deux malades.

Dans l'histoire de la médecine Semmelweis doit être placé à côté de Lister comme un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Sa perspicacité ne mérite pas moins d'éloges que celle du chirurgien anglais. Celui-ci pouvait s'appuyer sur les recherches de Pasteur qui avaient fait époque. *Semmelweis a puisé purement et simplement dans l'observation clinique et l'anatomie pathologique...*

Semmelweis ne vit pas le triomphe de son enseignement ; il se heurta à la contradiction et au mépris de beaucoup des accoucheurs les plus en vue, mais il ne se laissa pas détourner de sa voie. Ce ne fut qu'après sa mort qu'il obtint la reconnaissance qu'il méritait : sa statue pare aujourd'hui la capitale de la Hongrie.

Il avait obtenu en 1855 la chaire d'accouchements à Pesth, mais les longues luttes que ce passionné défenseur de la vie des femmes dut soutenir contribuèrent sans doute aux troubles mentaux qui ont obscurci les dernières années de sa vie. Il mourut en 1865.

Quand Semmelweis faisait à Vienne sa découverte, il n'était qu'en sous-ordre dans la Clinique. Son chef était un nommé *Klein*, praticien très ordinaire, qui ne devait son poste qu'à la faveur de l'Empereur et du clergé et qui ne fit qu'entraver les efforts de Semmelweis en faveur de la propreté obstétricale.

En revanche les coryphées de la Jeune Ecole de Vienne, surtout Skoda et Hebra, reconnaissaient la valeur de la découverte de Semmelweis et la soutinrent de leur mieux. »

♦♦

Sur cette jeune Ecole de Vienne, qui a joué un rôle historique si brillant, Küssmaul nous a laissé des notes dignes d'intérêt.

CHEZ ROKITANSKY.

« Rokitansky, alors âgé de 43 ans, était le plus célèbre des professeurs de Vienne. C'est grâce à ses recherches anatomopathologiques que l'Allemagne s'efforçait de regagner l'avance scientifique que la France et l'Angleterre avaient prise dans la connaissance de la pathologie grâce à leurs Laënnec, Bretonneau et Bright.

Son *Manuel d'anatomie pathologique spéciale* (de 1842-1844) marque une étape dans l'histoire de la médecine allemande. Virchow a comparé l'auteur à Linné pour les descriptions fines et concises et la classification des lésions organiques qui devaient avoir une heureuse influence sur la pratique médicale.

Il est vrai que son *Manuel d'anatomie pathologique générale* publié plus tard, s'écartant de l'observation stricte pour entrer dans la voie des généralisations théoriques et « le domaine fabuleux de la spéculation » devait amener Virchow à jeter un cri d'alarme pour maintenir cette branche de la science dans les limites qui lui sont propres.

Malgré l'importance de son enseignement, Rokitansky ne disposait pour ses autopsies que « d'une misérable baraque, servant de dépôt mortuaire » dans le coin le plus reculé des terrains de l'Hôpital général. On ne lui avait réservé ni un cabinet privé, ni une pièce de travail spéciale. »

Rokitansky faisait lui-même les autopsies les plus intéressantes, laissant les autres à ses assistants, dont le premier était *Lautner*. Il dictait très minutieu-

sement les protocoles en termes à la fois si concis et si complets que les auditeurs, comme Küssmaul, n'avaient qu'à les copier intégralement pour conserver les cahiers les plus instructifs.

« Sur le visage du maître se lisait une grande bonté, qui le faisait vénérer de son entourage, mais aussi une calme assurance. Il était remarquablement silencieux, quand il ne dictait pas le protocole. Mais sa froideur habituelle disparaissait immédiatement si au cours d'une autopsie une lésion insolite était constatée. Aussitôt il prenait feu, ses yeux s'illuminaient ; saisissant scalpel et ciseaux, il s'asseyait à la seule petite table qui fut à sa disposition et, tour à tour préparant et réfléchissant, mais toujours silencieux, il s'absorbait dans l'énigme qui se trouvait dans lui. »

Toujours silencieux d'ailleurs, à tel point que Küssmaul cite le fait suivant. Le jeune médecin était depuis quatre mois l'hôte assidu de la salle des autopsies quand un beau matin d'automne, le travail étant suspendu momentanément, il se promenait devant la porte de la salle et respirait le frais, Rokitansky, s'étant placé à côté de lui, lui fit un signe de tête amical et dit : Aujourd'hui il fait un joli temps ! »

— « J'étais aussi stupéfait, ajoute Küssmaul, que si la fille de Jaïre, ressuscitée tout à coup d'entre les morts de la salle d'autopsie, m'avait salué à haute voix. Je me remis pourtant et répondis : « Oui, c'est vraiment un beau jour ! » Et la conversation fut terminée ; c'est la première et l'unique que j'ai eue avec lui. »

On s'explique que ce grand anatomiste si peu communicatif n'eût pas un grand succès comme professeur et, comme son cours privé était d'un prix élevé, Küssmaul crut pouvoir, se dispenser d'en faire les frais.

Parmi les étudiants que fréquentaient la salle d'autopsie, Küssmaul signale un jeune homme de belle stature et de traits avantageux qui s'appelait *Louis Tuerck*, qui plus tard devait se faire connaître par l'introduction du laryngoscope dans la pratique, et

par ses belles recherches anatomiques et cliniques sur le système nerveux, qu'il enseigna à l'Hôpital général.

J'ai dit comment s'était faite la belle découverte de Semmelweis sur la cause infectieuse de la fièvre puerpérale. Les maladies septiques dévastaient aussi les services où étaient recueillis les nouveau-nés, si bien que Küssmaul les qualifie de « coupe-gorges » et la chirurgie n'était pas trop bien aménagée, puisque il n'y avait pas de salles spéciales pour les opérations, qu'on devait pratiquer au milieu des autres malades. On y utilisa pour la première fois en 1847 la narcose chloroformique.

CHEZ SKODA.

Skoda, élève de Rokitansky, quoique à peine plus jeune, avait créé en 1840 la Clinique où il enseignait les procédés par lesquels il avait perfectionné si remarquablement la percussion et l'enrichit d'un signe nouveau. Etudiants et médecins affluaient à Vienne pour apprendre de lui l'art du diagnostic physique.

Il reprochait à Laënnec et à ses élèves, — injustement, à ce qu'il me semble, — d'avoir attribué une valeur pathognomonique excessive aux signes de percussion et d'auscultation qu'ils avaient décrits, en considérant les *craquements* comme décélant toujours les tubercules des poumons, le *râle crépitant* comme signifiant toujours le commencement et le déclin de l'inflammation de ces organes, le *bruit de frottement* comme significatif à lui seul de l'inflammation de la plèvre ou du péricarde.

Il insistait sur ce que le signe physique n'est caractéristique que d'un état anatomique, mais ne permet pas d'en déduire absolument le diagnostic de la maladie qui cause cet état. Le diagnostic ne peut donc être déduit uniquement du signe ou du symptôme dominant; il constitue une opération intellectuelle complexe, qui repose sur trois éléments: la clinique, la salle d'autopsie et le laboratoire de physique.

Si tel était exactement l'enseignement de Skoda,

comme le dit Küssmaul, il avait tort de croire que sa manière de voir différait de celle des maîtres de l'Ecole française; il les avait mal compris.

« Skoda parlait souvent de la *thérapeutique*: elle lui paraissait n'être alors qu'*un chaos*. Mis à part l'anatomie pathologique et le diagnostic physique, il ne voyait dans les connaissances de son temps aucune notion bonne à conserver; il insistait auprès de ses élèves sur les lacunes et les méfaits de l'art de guérir usité jusqu'alors; il fallait rejeter les idées des « Vieux Messieurs », défenseurs des vieilles thèses et reconstruire la médecine sur des fondements neufs.

Pour sa part il fit de concert avec son ami le chirurgien Schick des tentatives pour pousser la thérapeutique des maladies de poitrine dans la voie opératoire. Mais ces incursions chirurgicales dans le domaine pulmonaire, que Küssmaul qualifie « d'incendiaires », furent si malheureuses, — l'ignorance de l'asepsie et de l'antisepsie les explique, — que la conséquence tirée par les assistants fut cette conclusion pessimiste: si dans les inflammations du poumon il se formait du pus, il fallait le laisser se faire par les seuls efforts de la nature curatrice.

CHEZ HEBRA

Politique et médecine.

Un intérêt historique particulier s'attache aux réflexions que Küssmaul exprime sur *l'état d'esprit des étudiants et des médecins de Vienne à la veille de notre Révolution de 1848*, qui fut le signal de tant d'explosions politiques dans presque tous les états d'Europe.

Les médecins viennois, du moins les jeunes, ne cachaient pas le mépris qu'ils éprouvaient pour leur gouvernement. Ferdinand, que ses courtisans appelaient *le Bon*, était d'une faiblesse d'esprit qui l'obligeait à laisser le soin des affaires publiques au Conseil d'Etat, présidé par l'archiduc Louis. Un gouvernement haï, mais fort, peut se maintenir long-

temps ; méprisé et faible, il court à sa perte. Si la tranquillité apparente de l'Autriche contrastait avec les signes de tempête révolutionnaire en France, de redoutables forces volcaniques la travaillaient sourdement. Peu de mois après, elles firent éruption et mirent l'Empire en feu. Aux acclamations des *Fuchsen* (Etudiants) en cavalcades la domination de Metternich croula.

Dans les cercles médicaux on était surtout indigné du *favoritisme* qui régissait la distribution des places vacantes dans les hôpitaux et la Faculté. On ne nommait professeurs, médecins chefs et adjoints que les hommes patronnés par des *frocs* influents ou d'important *jupons*.

A cette époque les Autrichiens ne fraternisaient pas avec l'Allemagne, Küssmaul et son compagnon étant Badois, c'est-à-dire Allemands du Sud, les Viennois leur accordaient poliment une certaine parenté, mais ne pouvaient concevoir qu'il pût y avoir aucune fraternité entre eux et l'Allemagne du Nord, surtout la Prusse.

Tandis que les Allemands entretenaient le libre sentiment civique et le point d'honneur dans leurs Associations d'étudiants et se sentaient presque camarades de leurs professeurs, issus aussi de ces associations, l'Etudiant autrichien était presque servile vis-à-vis de ses Maîtres.

Une curieuse scène, rapportée par Küssmaul, souligne le peu d'égards d'hommes de grand mérite pour la dignité humaine. Elle se passa au cours d'Hebra. « Nous étions une vingtaine d'auditeurs du cours assis autour d'une longue table au haut bout de laquelle siégeait le professeur. Il traitait des ecchymoses de la peau et décrivait les vibices, raies sanglantes causées par des influences mécaniques. « Les plus belles » ajouta-t-il, « vous pouvez les voir le samedi dans la caserne, quand le sous-officier attache sur un banc et frappe jusqu'au sang les soldats qui ont commis des fautes dans la semaine. » Un murmure involontaire circula autour de la table et du bas bout, où

étaient assis quelques Hongrois, une voix irritée s'écria : « Honte à l'Autriche ! » — « Ah baste ! » répondit Hébra avec le plus grand calme, « les officiers disent qu'avec les Polaques et les Slovaques il n'y a pas d'autre ressource ! » — « Encore une fois, je dis » reprit la même voix au bas de la table « Honte à l'Autriche, qui veut éduquer ses peuples par le derrière ! » Approbation générale. Hébra, sans sortir un instant de son humeur égale, continua : « Il y a encore d'autres formes d'ecchymoses, dont l'une porte le nom magnifique de purpura et dont nous allons maintenant nous occuper. »

SCEPTICISME OUTRANCIER

Rokitansky et Skoda enseignaient que tout ce qu'on ne voyait pas de ses propres yeux sur les tables d'autopsie, et en particulier à Vienne, doit être révoqué en doute.

Hébra partageait ce scepticisme. Dans son cours Küssmaul recueillit cette phrase : « Je ne crois pas à l'argyrie résultant de traitement, par le nitrate d'argent : celui-ci dans l'estomac est décomposé en chlorure d'argent, qui s'échappe par l'intestin. On emploie depuis de longues années à Vienne le traitement de l'épilepsie par le nitrate d'argent, sans avoir jamais vu la peau se colorer. A Paris et à Berlin on a souvent signalé des cas d'argyrie cutanée : peut-être à Berlin le soleil brille-t-il plus. Argyrie ? Je pose un point d'interrogation là-dessus. » Küssmaul, qui avait vu à Prague un cas de pigmentation argyrique chez un épileptique de la clinique d'Oppolzer, suppose que les malades Viennois avaient pris le traitement moins longtemps.

Küssmaul s'étonna plus encore de n'avoir constaté ni dans les hôpitaux d'enfants, ni sur les tables d'autopsie un seul cas de *diphthérie* pendant son séjour à Vienne et, comme il faisait part de cet étonnement à un assistant de Rokitansky, reçut cette réponse : « Est-ce que vous croyez à cette fiction française ? »

Deux autres représentants brillants de la jeune école de Vienne, Joseph Dietsch et Wilhelm Lorinser n'étaient pas moins sceptiques au sujet de la thérapeutique.

Dietsch avait renoncé aux émissions sanguines dans la pneumonie. Il assurait qu'une première pneumonie ne tue jamais, si on la laisse suivre son cours tranquillement.

Lorinser ne voyait dans la syphilis généralisée que les effets du mercurialisme et contestait la nature spécifique de l'hydrophobie.

Il n'y avait pas loin du scepticisme régnant au nihilisme en thérapeutique médicamenteuse. On n'admettait comme efficaces que les moyens mécaniques et les agents physiques extérieurs.

Les succès que s'attribuait la thérapeutique interne ne pouvaient être que le résultat de la force de la nature ou d'illusions ou de tromperies par suggestion, comme l'homœopathie et les pèlerinages. La phrase courante était : « La thérapeutique interne n'a pas de base scientifique et ne rien faire est ce qu'il y a de mieux en médecine interne. »

Une des conséquences était de rejeter les malades entre les mains des charlatans, puisque les médecins scientifiquement formés ne font aucun traitement, et puisque la vérification sur le cadavre du diagnostic de la maladie ne sert de rien au malade.

Le pessimiste décourageant de cette jeune Ecole de Vienne inspira finalement à Küssmaul, qui, je l'ai dit, cultivait la versification, l'amusante pièce de vers que voici :

LA PROMENADE

Un médecin Viennois se promenait avec un ami dans la campagne. L'ami s'écria : « Que l'azur céleste nous rit clair et gai ! » — Le médecin Viennois répond : « Il n'y a pas de ciel, mais seulement la lumière bleue réfléchi par la planète terrestre. »

A travers les champs et les prés ils errèrent jusqu'à la verte forêt. « Avec quelle plénitude et quelle magnificence éclate le chant du merle ! » s'écria l'ami. « Le chant du merle est sup-

portable, » dit le médecin viennois. « Pourtant le merle possède un organe vocal d'un timbre trop élevé ! »

En sortant du bois de hêtres sombre, nous trouvâmes un charmant borage : « Comme les violettes sentent bon sur notre passage ! dit l'Ami. — Le médecin Viennois répondit : « La famille *viola* peut nous servir à faire vomir, mais moins sûrement que l'ipéca ! »

Du fier sommet de la montagne ils regardaient dans la plaine, « C'est là » dit l'ami « que demeure ma bien aimée, rondelette et d'une solide santé. » — « Ne te fie jamais à ta bien aimée » répondit le médecin viennois ; « Aussitôt qu'elle sera ta femme, elle te tourmentera par son hystérie ! »

Dans la forêt se trouvait une fraîche buvette, les promeneurs y prirent du vin. L'ami s'écria : « Maintenant un noble feu circule dans mes veines ! » — « Eh ! je crois que tu es fou », répliqua le médecin viennois, « ce vin n'est que de l'alcool frelaté ! »

« Que m'arrive-t-il ! » s'écria l'ami. « Le monde se met à tourner autour de nous. On dirait que des couteaux me percent le crâne. Est-ce le délirium tremens qui s'empare de moi ? » Le médecin viennois dit : « Mais c'est une attaque superbe, tu as une inflammation du cerveau et tu appartiens à l'hôpital. »

« Comme la glace rafraîchit délicieusement ma tête brûlante » s'écriait l'ami. Pourtant vingt-quatre heures après, il était parti, le pauvre diable ! Et le médecin viennois dit : « Passez-moi la grande et forte scie, que je lui ouvre le crâne pour vérifier le diagnostic ! »

Après ce petit temps de trot sur Pégase, — *Auf Pegasus* est le titre d'une plaquette de poésies qu'il a publiée plus tard, — Küssmaul mit pied à terre et continua son voyage d'exploration dans le monde médical de son temps. J'espère vous en faire connaître ultérieurement d'autres extraits.



LES IDÉES PSYCHIATRIQUES

DE SAINT VINCENT DE PAUL

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE et Jacques VIÉ

Faut-il s'attendre à rencontrer chez M. Vincent des vues originales sur les maladies mentales ? Nous ne le croyons pas. Ses connaissances étendues ne le détournaient pas d'une ligne de conduite moyenne, réfléchie, saine, concordant avec le bon sens qui guidait sa foi. La médecine officielle de ce temps était partagée par des luttes verbales et ses procédés thérapeutiques restaient trop souvent fantaisistes, stériles, en dépit de leur appareil solennel et polypharmaque. M. Vincent ne pouvait que les laisser à l'écart.

Abelly nous a conservé, en son chapitre des « *pensionnaires enfermées à Saint-Lazare* » (1), les idées de Saint Vincent sur la psychiatrie; ce passage, comme l'a montré le Père Coste, fusionne deux entretiens originaux de leur auteur.

Il y a à Saint-Lazare « deux sortes de personnes », « ceux qui sont aliénés d'esprit, et les autres qui ne le sont pas ». Vincent oppose au point de vue clinique, et au point de vue de la responsabilité morale, ces deux catégories d'organiques et de fonctionnels »; les uns sont malades de *corps* et les autres d'*esprit*; les uns *stupides*, et les autres *légers*; les uns *insensés*, et les autres *vicieux*; en un mot, *tous aliénés d'esprit*, mais les uns par infirmité, et les autres *par malice*;

(1) ABELLY. — *Vie de Saint Vincent de Paul*, t. II, ch. XIII (édition de 1823).

ceux-là sont ici pour *recouvrer leur santé*, et ceux-ci pour *se corriger de leur mauvaise vie*.

Les premiers, dit-il ailleurs, commençant par les libertins « sont des jeunes hommes incorrigibles dans le désordre de leur vie, qu'on peut appeler des enfants de douleur pour leurs pères et mères l'opprobre et la ruine de leurs maisons; lesquels par la fréquentation des mauvaises compagnies, s'étant adonnés et abandonnés à toutes sortes de vices et de débauches et de libertinages, tombent enfin dans un misérable état, auquel leurs parents, après avoir employé inutilement tous les remèdes dont ils ont pu s'aviser pour les ramener à la raison, reconnaissent enfin qu'il ne leur en reste plus d'autre sinon de les priver de la liberté dont ils usent si mal. »

« Ils sont en leur bon sens, mais ils en usent mal. » Responsables, capables d'amélioration, ces jeunes gens sont l'objet d'une psychothérapie active par la persuasion, le raisonnement, les lectures, les exhortations. Une confession générale marque leur *conversion* et précède leur sortie.

En ce qui concerne les Insensés, Vincent les considère comme irresponsables, « *en état d'impeccabilité* », mais il attache une grosse importance à ce que la folie n'ait pas débuté dans un moment où le malade est en état de péché mortel :

« Certainement, ceux qui sont réduits en cet état sont grandement dignes de compassion; il est bien vrai qu'ils sont en quelque façon dans un état d'impeccabilité, n'étant pas maîtres de leurs volontés, et n'ayant ni jugement ni liberté; et en cela ils doivent être estimés bienheureux, si lorsqu'ils y sont tombés, ils étaient dans la grâce de Dieu; comme au contraire, ils sont fort à plaindre si ce mal les a surpris dans l'état de péché mortel. »

Des lettres et des entretiens de Vincent, extrayons quatre observations de malades qu'il eut l'occasion d'étudier comme consultant, ou de traiter lui-même par sa méthode de suggestion.

MÉLANCOLIE PÉRIODIQUE

Voici tout d'abord un prêtre, pensionnaire de Saint-Lazare pour qui plusieurs accès mélancoliques, débutant brusquement, de façon semblable, peuvent faire supposer le diagnostic de *psychose périodique*.

Saint Vincent recommande (1) aux prières de la compagnie « un prêtre qui, ayant été quelque temps dans le délire, en était revenu et se portait mieux, mais par malheur y est retombé; cette maladie lui vient d'un excès de mélancolie, qui lui envoie des vapeurs âcres au cerveau, dont il a été tellement affaibli, qu'il est retombé en ce mauvais état. Le pauvre homme sent bien venir son mal, lequel, comme il dit, commence toujours par une noire mélancolie, dont il lui est impossible de se retirer. »

On remarque la pathogénie humorale assignée par Vincent à la mélancolie.

MÉLANCOLIE DÉLIRANTE

Guérison miraculeuse ? — Claire-Marie Amaury, jeune religieuse du premier monastère de Paris, commença, en juillet 1622, un accès de mélancolie délirante, qui dura sept mois, et se termina le 30 janvier 1623 à la suite d'un attouchement avec un fragment de rochet appartenant à saint François de Sales. Vincent de Paul, qui avait connu la malade en 1622, fut appelé en 1628 à attester le caractère miraculeux de cette guérison (2).

« Le fait est qu'il y a environ six ans que ladite religieuse était travaillée d'une horrible tentation d'aversion contre Dieu, contre le Saint-Sacrement, et contre tous les exercices de la sainte religion, de sorte qu'elle *blasphémait* contre Dieu et le maudissait autant de fois qu'on lui disait qu'elle le louât ou bien qu'elle

(1) ABELLY. — *Vie de Saint Vincent*, t. II, ch. XIII (édition de 1823).

(2) COSTE. — *Correspondance, de V. de P.*, t. XII, p. 64 (les mots soulignés l'ont été par nous).

l'entendait louer par les autres religieuses et, étant au chœur, on lui entendait proférer assez haut et distinctement des blasphèmes et des malédictions contre Dieu. Et comme sa supérieure lui voulait faire faire quelque acte pour s'offrir à Dieu, elle lui répondait qu'elle *n'avait d'autre Dieu que le diable*. En un mot, elle sentait tant de furie et de rage en elle-même contre sa divine Majesté qu'elle a été plusieurs fois sur *le point de se tuer* pour être plus tôt, disait-elle, en enfer, où elle se désirait, pour avoir moyen de maudire Dieu éternellement à son souhait et que c'étaient là toutes ses délices. »

La Révérende Mère supérieure ne se contenta pas de montrer sa malade à des ecclésiastiques; sur le conseil de ceux-ci, elle appela des médecins, on usa de quantités de remèdes, mais en vain. C'est en désespoir de cause que « cette bonne mère pleine de confiance que, si elle lui appliquait un peu du rochet du bienheureux évêque de Genève, elle en guérirait, fit en effet cette application d'où la guérison suivit peu de jours après en un instant. »

Vincent de Paul croit que la guérison est bien miraculeuse parce que les remèdes humains avaient échoué, que l'application du rochet a été suivie d'une exacerbation, que la guérison a été brusque et définitive, enfin parce que la supérieure est persuadée qu'il s'agit bien là d'une miséricorde que le Seigneur lui a faite...

Ces premières observations nous font envisager un aspect pittoresque des psychoses; en particulier, elles s'expriment par une sémiologie presque exclusivement religieuse qui va se faire encore plus curieuse dans le domaine des obsessions par contraste.

OBSESSION PAR CONTRASTE.

Guérison par transfert. — Le dévouement sans limites de Vincent pour ses semblables se révèle par l'histoire que voici, où il n'hésite pas, pour délivrer le malade, à se charger du doute obsédant que rien

n'avait pu apaiser. Ce transfert sur la propre personne du thérapeute ne fut pas sans danger pour lui, puisqu'à son tour il éprouva pendant plusieurs années le contre-coup du choc émotif. Précurseur de la psychanalyse, Saint Vincent prouva dès cette expérience que la méthode n'allait pas sans danger.

Il s'agissait, semble-t-il au Père Coste qui voulut bien nous donner le résultat de ses patientes recherches, du Père Coeffeteau, théologal de son ordre; l'épisode obsédant eut lieu vers l'année 1610. Plus tard, cet ecclésiastique devint évêque de Marseille. Avec sa modestie habituelle, Vincent ne révèle rien dans l'entretien suivant du rôle sublime qu'il joua : (1)

« J'ai connu un célèbre docteur, lequel avait longtemps défendu la foi catholique contre les hérétiques, en la qualité de théologal, qu'il avait tenue dans un diocèse, la défunte reine Marguerite l'ayant appelé auprès de soi pour sa science et pour sa piété, il fût obligé de quitter ses emplois; et comme il ne prêchait ni ne cathéchisait plus, il se trouva assailli, dans le repos où il était, d'une *rude tentation contre la foi.*, le docteur donc, se voyant en ce fâcheux état, s'adressa à moi pour me déclarer qu'il était agité de tentations bien violentes contre la foi, et qu'il avait *des pensées horribles de blasphèmes* contre Jésus-Christ; et même de désespoir jusque-là qu'il se sentait poussé à se précipiter par la fenêtre. Et il en fut réduit à une telle extrémité, qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son bréviaire, et de célébrer la Sainte Messe, et même de faire aucune prière d'autant que *lorsqu'il commençait seulement à réciter le Pater il lui semblait voir mille spectres* qui le troublaient grandement; et son imagination était si desséchée et son esprit était si épuisé à force de faire des *actes de désaveu de ses tentations* qu'il ne pouvait plus en produire aucun ».

(1) COSTE, *Correspondance*, t. XI, p. 32. Récit d'une tentation contre la foi.

Abelly tenait d'une personne de grande piété le secret de la guérison de cet obsédé ; il l'expose en un long développement, dont on retiendra quelques phrases (1) :

« Cependant cet homme tomba malade et dans sa maladie l'*Esprit malin redoubla ses efforts* pour le perdre. M. Vincent le voyant réduit à ce pitoyable état, et craignant avec sujet qu'il ne succombât enfin à la violence de ces tentations d'infidélité et de blasphème, pria Dieu « qu'il lui plust retirer ce malade du danger où il estait ; et imitant la charité de Jésus-Christ qui s'est chargé de nos infirmités pour nous en délivrer, il s'offrit à sa divine Majesté en esprit de Pénitence, pour porter en soy-même, sinon les mesmes peines au moins tels effets de la Justice qu'il aurait agréable de luy faire souffrir. »

La prière fut exaucée, « mais en mesme temps Dieu permit que cette tentation passast dans l'esprit de M. Vincent, qui s'en trouva dès lors vivement assailly ».

EPISODE PSYCHASTÉNIQUE

Consultation de Vincent de Paul qui écarte le diagnostic de possession démoniaque ; guérison lors d'une maladie intercurrente.— Au début de l'année 1638, Vincent fût délégué par l'Official de Paris pour examiner la fille du duc d'Atri et savoir s'il y avait lieu de la faire exorciser. Cette jeune fille se trouvait au couvent de Port-Royal ; la Mère Arnauld, qui la considérait comme possédée, y fait allusion dans plusieurs de ses lettres. La guérison survint lors d'une maladie grave ; elle fut précédée d'une rechute.

Voici en quels termes Vincent rapporte les événements au père de la malade en mars 1638 (2) :

(1) ABELLY, *Vie de saint Vincent*, livre II, chap. IX, édition 1668.

(2) COSTE, *Correspondance*, I, I, p. 470.

« Il y a trois ou quatre mois que j'eus ordre de M. l'Official de Paris de visiter Mademoiselle votre fille, sur ce que M. le Comte de Maure lui avait demandé permission de la faire exorciser, selon l'avis que plusieurs personnes de grave piété lui avaient donné qu'elles craignaient que cette bonne enfant ne ne fût travaillée de quelque possession ou obsession maligne. Le sujet qu'ils avaient de le croire était l'aversion qu'avait cette bonne fille pour les choses de Dieu, qui était venue à tel point qu'elle était à la Ville-l'Evêque auprès de M^{lle} de Longueville qu'il y avait trois ans qu'elle ne priait point Dieu et environ deux ans qu'on l'avait tenue enfermée dans une chambre au Port-Réal, sans entendre la sainte messe. Ce fut donc là le sujet qui fit avoir cette opinion à ces bonnes âmes et la raison pour laquelle j'eus le lieu de la voir. D'abord elle me montra son état avec *jugement et candeur*; car elle a *l'esprit fort bon et solide* incomparablement au delà du commun des filles mais *un peu mélancolique*. Ma pensée fut d'abord *qu'il n'y avait que cette humeur mélancolique qui la travaillait*.

« Le respect, que je devais néanmoins à ceux qui étaient d'avis qu'il y avait quelque obsession maligne, fit que je soumis mon jugement au leur et que faisant mon rapport à M. l'Official je lui dis qu'il n'y avait pas d'inconvénient que M. Charpentier — c'est un ecclésiastique d'insigne piété de cette ville — lui fit quelques exorcismes secrets, doucement et sans provoquer l'esprit malin au dehors, plutôt par imprécation que par exécution, qui était l'avis du R. P. Général de l'Oratoire, ce qui ne fut point exécuté à cause de la maladie dudit sieur Charpentier. Cependant il plut à Dieu envoyer à M^{lle} votre fille une maladie assez grande et dangereuse en laquelle son esprit s'ouvrit; et la maladie ayant été un peu longue et en quelque espèce de langueur, il me sembla qu'elle était entrée dans le travail de la même humeur; or comme elle fut guérie néanmoins, elle s'en trouva délivrée. »

Cette dernière observation met en lumière la méthode de Vincent : son diagnostic repose sur une évaluation du fond mental (jugement, solidité de l'esprit), et une appréciation du trouble surajouté (humeur mélancolique). Il ne se contente pas de l'aspect pittoresque qui avait fait affirmer par l'entourage une obsession maligne. Vincent conclut à une cause naturelle, et il n'est pas partisan de l'exorcisme.

Mais il ne peut, dans le milieu fanatique de Port-Royal, avoir quelque chance de faire accepter un avis trop personnel. Aussi va-t-il se contenter, et en s'appuyant sur une autorité théologique, d'enlever à l'exorcisme tout l'appareil qui pourrait influencer dans un sens fâcheux l'émotivité de sa malade ; il désigne un prêtre en qui il a confiance, spécifie que la cérémonie sera tenue secrète, douce et sans fracas. Il pare de son mieux un mal qu'il estime inévitable.

SAINT VINCENT DE PAUL, DIRECTEUR D'ASILE

Trois des malades précédentes avaient été confiés à Vincent antérieurement à son entrée à Saint-Lazare.

Ces observations nous démontrent que Vincent était déjà connu depuis de nombreuses années comme un spécialiste autorisé des maladies mentales, lorsqu'en 1632, il fut appelé à en recueillir dans sa maison. Elles renseignent aussi de façon pittoresque sur l'opinion que l'on avait à cette époque des aliénés. Les milieux sociaux élevés conservaient sur ces malades des préjugés vivaces, les hommes d'élite qui ne les partageaient pas devaient encore rester timides ; Vincent en donna le sage exemple.

Le voici maintenant installé à Saint-Lazare. Il y trouve trois ou quatre aliénés, quelques correctionnaires hébergés par son prédécesseur le prier augustin Adrien Le Bon ; c'était là l'embryon d'une maison de santé, qui allait se développer rapidement.

Comment Vincent comprendra-t-il son rôle de *directeur d'asile*, quelle attitude prendra-t-il vis-a-vis des

puissantes familles de ses pensionnaires, enfin comment les résultats vont-ils être appréciés ?

Abelly nous apprend que les correctionnaires vivaient dans un bâtiment à part, qu'ils n'y avaient communication avec personne, en dehors du consentement de leurs parents ; dans l'intérieur même de la maison, ils n'étaient connus que de la petite partie du personnel qui en prenait soin.

« Il y a des frères destinés pour les besoins du corps et des prêtres pour ceux de l'âme ; ceux-là ont soin de leur nourriture et autres besoins extérieurs ; et ceux-ci les visitent, consolent et exhortent à changer de vie, à quitter le vice et à se porter au bien et à la vertu. »

En dépit de ces précautions, la discipline semble avoir été très paternelle, l'évasion du chevalier Jean de Montholon (1635) montre que la surveillance ne s'exerçait pas toujours avec beaucoup d'efficacité (au moins dans les débuts). Saint-Vincent lui-même la raconte en termes très simples au frère de l'évadé, Guy François de Montholon, qui l'avait placé :

« Je vous dirai avec une extrême douleur que je suis indigne de l'honneur de votre bienveillance ; pour n'avoir su garder M. le Chevalier votre frère, qui s'est sauvé ce soir par une petite porte écartée qui sert à *notre lépreux*, pendant que je parlais à votre clerc qui m'est venu trouver de votre part, sur le sujet d'une lettre que je vous avais écrite. Je venais de le laisser avec un religieux de céans dans le jardin à M. de Saint Lou... in. M'étant venu trouver, je n'ai fait que le conduire jusqu'à la porte, là où l'on m'a dit que votre clerc me demandait ; et à peine étais-je avec lui, quand l'on m'est venu dire : Voilà ce gentilhomme qui se sauve. Ce même temps je suis allé au jardin et de là à la petite porte par laquelle l'on m'a dit qu'il venait de sortir et qu'il était avec un des religieux de céans, lequel je croirais bien qu'il lui ait enseigné cet endroit par lequel il s'est sauvé. Et de faire courir après, nous n'avons point de gens

propres pour cela et puis les soldats l'auraient infailliblement secouru » (1).

Le caractère « fermé » de l'établissement n'était pas, on le voit, pris très au sérieux par ceux même qui eussent dû prêter main-forte ; et tout ceci au temps de Louis XIII n'avait certainement rien que de très banal.

Vincent se refusait d'ailleurs à employer la force. Bien souvent, on le sait, il avait dû refréner le zèle des Dames de Charité, qui pour le « renfermement » et la discipline des pauvres, auraient volontiers usé de moyens violents. De même il voulait que les bizarreries, l'indocilité, l'insolence même des malades fussent supportées avec patience. Il lui répugnait aussi de faire entrer par ruse les jeunes libertins dans la maison de Saint-Lazare toujours si hospitalièrement ouverte aux *exercitants* N... était venu y faire une retraite. Sa mère demandait à Vincent d'en profiter pour le garder au quartier de correction, Vincent s'y opposa avec fermeté ; le journal de ses derniers jours (cela se passait le 6 juin 1660) contient sa réponse nette ; « lui étant venu de son bon gré en retraite, il faut dire à sa bonne mère que cela ne se peut et ne se fait jamais, outre que ce serait perdre le fruit de sa retraite, cela donnerait de l'aversion. Dites qu'on ne peut pas » (2).

Il n'acceptait pas davantage de conserver dans sa maison un sujet qu'il estimait normal, et plutôt que de consentir à un internement arbitraire, il faisait entrevoir à la famille la possibilité d'une sortie imposée par le Parlement : « je lui dis que s'il me croyait il remettrait son frère en liberté, parce que j'étais assuré que le Parlement, entendant ses raisons, le mettrait dehors, et qu'il valait mieux qu'il nous eut à vous et à lui l'obligation de sa sortie, que non pas à la justice » (3).

(1) COSTE, *Correspondance*, t. I, lettre 196.

(2) COSTE, *Correspondance*, t. I, lettre 196.

(3) COSTE, *Correspondance*, t. XIII, p. 178.

Il ne cessait de répéter aussi qu'il fallait bien traiter et bien nourrir les pensionnaires. S'il apprenait que ses conseils n'étaient pas suivis, dit l'abbé Coste, il en ressentait beaucoup de peine et réprimandait sévèrement les coupables.

« A propos des pensionnaires, mes frères, disait-il un jour sur un ton de légitime indignation, j'ai appris qu'on leur donne quelquefois des portions bien désagréables et bien mal accommodées, même de la viande ou du vin qui est resté du soir du jour précédent. Or, mes frères, cela est mal. Ce sont des gens, dont les parents payent bonne pension ; n'est-il pas juste qu'on leur donne quelque chose qui soit accommodé comme il faut et qui soit bon ? Au nom de Dieu, mes frères que cela ne se fasse plus, mais baillez, leur comme à nous comme aux prêtres. »

« Ces pauvres gens, qui ne sont point en état de vous la pouvoir demander et qui plus est, ne vous voient point pour le pouvoir faire, ne leur pas rendre vous-mêmes. Oh ! certes, cela est une grande faute. Je vois souvent les parents qui me demandent comment ils sont traités. Je leur dis qu'ils sont traités comme nous. Et cependant voilà qu'il se trouve que cela n'est pas ainsi, que vous faites le contraire... je prie les officiers de tenir la main à ce qu'on donne à ces bonnes gens tout de même qu'aux prêtres ».

Il n'y avait d'ailleurs pas encore de régimes déterminés pour répondre aux divers prix de pensions. Vincent constate qu'il est injuste « à l'égard de ceux qui paient plus grosse pension, de ne pas leur donner quelque chose de plus qu'à ceux qui en paient moins ».

Le résultat du traitement moral se faisait parfois attendre, et les prêtres désespéraient de l'amélioration ; tandis que Vincent conseillait inlassablement la persévérance, l'un d'eux parlait un jour de rendre à ses parents quelque incorrigible. Mais, dit Abelly, Vincent ferma la bouche à ce prêtre lui disant :

(1) COSTE, t, XII, p. 605.

« Pensez-vous bien, Monsieur, que la fin principale que nous devons avoir, en recevant des pensionnaires céans, est la Charité? Or dites-moi, n'est-ce pas une grande charité à nous de retenir cet homme, puisque, s'il en était dehors, il s'en irait renouveler le trouble qu'il a causé ci-devant à tous ses parens, lesquels l'ont fait enfermer avec permission de la justice, parce qu'étant un mauvais garçon, ils n'en pouvaient venir à bout. Ils l'ont amené céans pour avoir du repos en leur famille et pour essayer si Dieu, par ce moyen, aurait agréable de le convertir de sorte que de vouloir aujourd'hui le renvoyer étant encore dans son premier esprit, ce serait vouloir remettre le trouble dans une famille, qui est maintenant en paix par son absence. Ses menaces ne sont pas considérables, car par la grâce de Dieu, il n'est pas encore arrivé grand mal à la compagnie de la part de cet emporté, et nous devons espérer qu'il n'en arrivera pas à l'avenir. Pensez-vous Monsieur que ce garçon ne considère pas que ce sont ses père et mère qui le tiennent? ici Il sait bien que ce sont eux qui l'y ont fait mettre, et non pas nous. »

Mais le plus souvent les efforts ne demeuraient pas stériles, et rares étaient les cas où il fallait se contenter d'un aussi pauvre minimum. Beaucoup des jeunes débauchés étaient remis pour toujours dans le droit chemin; il en est même, paraît-il, qui furent trouvés dignes d'être élevés aux premières charges de judicature et à d'autres offices de grande importance dans lesquels ils réussirent fort bien.

Des ivrognes, des vicieux, des blasphémateurs, des vagabonds, abandonnaient leurs néfastes penchans pour mener une vie exemplaire; d'anciens entrèrent dans les ordres, dans les affaires, continuèrent leurs études.

« D'autres, qui avaient volé la maison paternelle et, n'ayant pas eu le temps de dissiper leur vol, l'avaient caché en un lieu où ne le pouvait trouver, ont dit franchement et sans force l'endroit où ils l'avaient mis

étant bien marris du tort qu'ils avaient fait à leurs parens et résolus de le réparer.

« On en a vu quelques-uns qui avaient été si dénaturés que de frapper leur père et mère, quelques autres d'attenter à leurs vies, et d'autres de les en menacer, qui néanmoins à la sortie de Saint-Lazare fondaient en larmes devant eux, leur demandant pardon, et qui ensuite leur ont donné contentement ».

Un des premiers officiers d'une cour souveraine, ayant du placer à Saint-Lazare un neveu débauché, souhaitait qu'il y eut dans Paris quatre maisons semblables. Et Claude de Pouilly, marquise d'Esne, demandant à saint Vincent, en août 1660, de prendre son fils aîné à Saint-Lazare, parce qu'il avait dérobé tout l'or et l'argent, toute l'argenterie de ses parents, invoque la « haute réputation » de M. Vincent, elle « souhaite qu'il lui fasse la grâce » de recevoir ce fils dans son établissement (1).

Dans ses dernières années, saint Vincent recommandait à ses prêtres l'œuvre des aliénés ; il s'attachait à prévoir l'objection possible : « pourquoi perdre notre temps auprès des insensés ? » Et il ne craignait pas de menacer sa communauté de la vengeance divine, si elle venait à se relâcher dans cet emploi. « Autrement, disait-il un jour Dieu nous en punira. Oui, qu'on s'attende de voir tomber sa malédiction sur la maison de Saint-Lazare, s'il arrive qu'on y néglige le juste soin qu'on doit avoir de ces pauvres gens. »

*
*
*

Ferrus, presque seul au XIX^e siècle, a rendu justice à saint Vincent de Paul en reconnaissant l'importance de cette partie, malgré tout accessoire de son œuvre : « Vincent de Paul, ce digne apôtre de l'Évangile, dit-il dans son traité *Des Aliénés*, fut le premier parmi nous qui prêcha avec enthousiasme en faveur de ces infortunés ». Vincent apparaît ainsi, dans la voie philanthropique, comme un précurseur de Pinel.

(1) COSTE, *Correspondance*, t. VIII, p. 348.

Revenons en terminant sur deux points de son œuvre : d'abord sa distinction fondamentale des insensés et des pervers : les seconds sont des aliénés, tout comme les premiers ; avant Pinel et sa manie sans délire, avant Rusch et « le dérangement in the moral Faculty », avant Georget, avant Prichard, avant Esquirol, Vincent a montré que les pervers appartenaient aux cadres de l'aliénation. Mais il ne les faisait pas bénéficier de l'irresponsabilité : aliénés « par malice », ils étaient « en leur bon sens, mais en usaient mal ».

Par ailleurs, la création de la maison de correction et d'aliénés de Saint-Lazare constitua une innovation d'une grande portée, elle instaurait au mode d'assistance tout nouveau : maison de santé destinée aux classes aisées, elle était basée sur une indication thérapeutique, sur la foi dans la possibilité d'améliorer les maladies et les anomalies mentales.

Après saint Vincent de Paul, la maison de Saint-Lazare ne continue pas ses progrès et se fixe dans une organisation et des méthodes immuables. Mais elle a constitué le prototype d'une série d'établissements, dans lesquels d'autres ordres, Frères Saint-Jean de Dieu, Bon Fils, etc., ne feront que suivre l'impulsion donnée par Vincent et développer son exemple dans un sens toujours plus médical.



UNE PAGE DU PROCÈS DE LA MARÉCHALE D'ANCRE

Le médecin Montalto.

L'imputation de judaïsme et l'oblation du coq (*).

Par M. TRÉNEL.

Le Maréchal d'Ancre, royalement assassiné, il ne fallait pas que sa femme lui survive. Léonora Galigai n'avait pas amassé contre soi moins de haines que son mari, ni moins de convoitises de ses richesses. Le meurtre du Maréchal eut lieu le 24 avril 1617. Léonora fut emprisonnée le jour même et son procès commença immédiatement.

Dans un livre remarquable, F. Hayem (1) a raconté la fantastique histoire de ce favori; ce livre est resté inachevé à sa mort: M. Abel Lefranc en fut l'éditeur; et, respectueux de l'œuvre, il s'est astreint à ne reproduire que ses copies des pièces du procès, principalement celles conservées à la Bibliothèque Nationale dans la collection des « Cinq cents Colbert n° 221 (2) ». Ce chapitre final n'est pas rédigé, mais les pièces très complètes parlent d'elles-mêmes et se passent de longs développements.

Néanmoins parmi les accusations portées contre cette malheureuse aussi malade que coupable, il en est une qui nous paraît bien curieuse et sur laquelle il n'est peut-être pas indifférent de tenter un commentaire; c'est l'*imputation de judaïsme* qui nous inté-

(*) Cet article a fait l'objet d'une communication à la séance de la Société d'histoire de la médecine du 10 décembre 1927. Depuis cette date a paru l'élégant ouvrage de H. d'Alméras: *Concini, maréchal d'Ancre* (1928), qui expose d'une façon très complète toute l'histoire du procès de Léonora Galigai.

(1) F. HAYEM. *Le Maréchal d'Ancre et Léonora Galigai. Préface d'Abel Lefranc*, 1910.

(2) Nos chiffres entre guillemets indiquent les pages du manuscrit.

resse au point de vue de l'histoire de la médecine car cette singulière imputation met en cause, en l'accusant de magie, un médecin qui eut son heure de célébrité. Nous compléterons ainsi les extraits des manuscrits donnés par Hayem qui en avait laissé de côté certaines pages.

Les documents sur les exorcistes abondent et l'exorcisme religieux possède ses règles et ses manuels. Mais la littérature médicale de l'exorcisme ne porte guère que sur les procédés employés par le clergé, quoiqu'il existe une riche documentation sur les cultes orientaux ; car l'exorcisme est de toutes les religions, et l'histoire du procès de Léonora Galigaï nous la montre, ayant épuisé les talents des moines, faire appel à un médecin juif et à la Cabbale. Nous ne referons pas l'histoire de ce procès ; nous nous bornerons à ce point particulier.

Le recueil des pièces en débute par un inventaire détaillé des objets contenus dans les coffres saisis par les enquêteurs. C'est un catalogue intéressant pour la connaissance du costume et du mobilier au début du xvii^e siècle mais qui ne nous importe pas ici : cela va de la « robe de satin cramoisy rouge orné de perles et de diamants » aux objets les plus vulgaires.

Suit la liste des lettres et autres pièces manuscrites dont il est fait état dans les imputations concernant les malversations, les collusions avec l'Espagne, les armements illicites, les trafics d'influence, le meurtre de Prouville, etc.

Dans cette sorte d'acte d'accusation signé Molé nous ne retiendrons que les points qui font l'objet de notre notice. Rappelons toutefois la singulière procédure qui fit nommer un curateur à la mémoire du feu Maréchal d'Ancre, en la personne de Pierre Mulard, procureur en la Cour (1), pour représenter le défunt

(1) Sur sa requête la Cour, par arrêt du 10 juillet 1617, « lui a taxé et ordonné pour ses salaires à la défense de la mémoire dud. deffunt et instruction du procès et vacation en lad. charge la somme de six cent livres à prendre sur les biens dud. deffunt et sa veuve, confisqués ». — (*Bibl. de l' Arsenal*, Ms, 2648 (139 G. F.) fol. 335-347).

au procès, et cela évidemment afin d'impliquer sa femme dans les actes qu'on lui imputait à lui Maréchal, actes dont plusieurs devaient fatalement entraîner la condamnation à mort et la confiscation des biens; et le curateur dut non seulement subir un interrogatoire (fol. 299-302) mais aussi une confrontation avec les témoins (fol. 357-368).

Nous donnerons ici les articles de l'inventaire des pièces qui concernent la question que nous étudions et qui n'ont pas été reproduits par F. Hayem (fol. 28):

Inventaire des pièces que mect et produit par devant vous M^{tes} tenans la Cour du Parlement.

Le Procureur Général du Roy demandeur et accusateur par comm^o de Leurs Majestés.

Contre Mulart curateur à la mémoire du feu Mar^{al} d'Ancre et Léonora Galigay sa veufve Vincence Ludovici — Montaubert ses serviteurs domestiques.

.....
Item — pour monstrier qu'ils se sont rendus coupables du crime de Lèze Maté non seulement humaine comme il est cy-devant justifié mais divine, Ayans introduict les juifs en France comme Montalte, Alvarez et aultres et connivé continuellement avec eux,

S'estre servis de leur cabale et de leurs livres à très mauvaise fin.

Ayans fait offrir un cocq (oblation ord^{re} des juifs) au lieu de la S^{te} Hostie en la messe.

Fait oster les Crucifix de leurs chambres empeschans les effets de leur judaïsme,

Avoir envoyé jusqu'à Amstredam plusieurs fois pour en faire venir d'autres pour judaizer avec eulx.

Pour avoir fait venir en France plusieurs magiciens, les avoir retiré chez eux, hanté et fréquenté ordinairement avec eulx,

Se servir d'images de cire et les conserver en des cercueilz.

Avoir consulté les Magiciens et s'estre aidé de caractères pour avoir pouvoir sur la volonté d'aultruy et se maintenir bien près des grands,

S'estre servy des Eglises pour commettre leurs impiétés qui ont esté recongneu par les cris et gémisséments espouvantables qui s'entendoient de toutes parts.

PIÈCES

La première est une lettre écrite de Venise à Vincence par Jean Vecco du 26 avril 1611 avec sa mission pour la recherche de Montalte prouvant la lettre avoir esté écrite pour faire venir led. Montalte vers lad. Mareschalle par laquelle se voit que led. Montalte est tenu pour un grand Hebrieu et vray Juif.

La deuxième est aultre lettre de Montalte à lad. Galigay par laquelle il déclare qu'il est prest de venir *sous sa bénigne protection n'entendant renier la religion dont il fait profession*, qu'en ung seul acte on pourra reconnoistre son intention. Son avis c'est qu'en pratiquant à Paris il ne pourra *prendre argent le jour de son observance*, mais qu'il y proceddera le plus subtilement qu'il se pourra.

.....
La cinq^{me} sont deux livres juifs.....

Ce document et toutes les autres pièces du procès ont été certainement connues de Legrain, auteur de la *Décade commençant l'histoire du Roy Louis XIII*, pamphlet et apologie plutôt qu'histoire. Celle de ses pages qui a trait à notre sujet est le meilleur exposé qu'on en puisse faire et le plus pittoresque.

Aussi bien est-elle peu lue et l'on nous permettra de la reproduire intégralement (1).

Et premièrement ayans les accusez peu ou point de zele au Christianisme, et leur humeur étant portée au judaïsme et outre à la science de sçavoir et cognoistre les adventures, sçachans qu'il y avoit en Italie un juif renommé pour l'intelligence et science qu'il avoit de ces choses, appelé Montalto, faisant profession de médecine, et portant réputation d'estre un grand Hebrieu et vray Juif, ils délibérèrent de l'attirer à eux à quelque prix que ce fust employans à cette négociation Vincencio Ludovici, italien, leur secrétaire.

Cela a été vérifié par lettres écrites de Venise au dit Vincence le vingt-sixième avril mil six cens unze, par lesquelles on luy donne espérance de faire venir en France le dit Montalto; et par les lettres d'iceluy Montalto mesme, écrites le sixiesme May ensuivant à la dite Léonora Galligai par lesquelles il l'assure *qu'il est prest de venir par le moyen d'une*

(1) B. LEGRAIN. *Décade commençant l'histoire du Roy Louis XIII*, 1618.

tant bénigne et singulière protectrice. N'entendant néanmoins se déguiser et contrefaire en sa profession ains exercer librement sa religion judaïque veu qu'il a refusé de grands offres à luy faits d'ailleurs à Bologne, à Messine, à Pize, mesmes d'être successeur du grand médecin Mercurial sous la très bénigne protection du Grand Duc Ferdinand et qu'aussi luy avoit été offerte la première chaire de Padoue, adjoustans qu'en un seul acte on pourra recognoistre son intention, à sçavoir qu'il ne recevra aucuns deniers le jour de son observance c'est-à-dire le jour de Sabath.

Ces lettres ont esté veues au procez en la production littéraire contre la dite Galigaï sous la cote K, et fait grandement à considérer là-dessus; la déposition de la Place, escuyer de ladite Galligaï, qui luy a soustenu en la confrontation que depuis la venue de ce Montalto, elle ne visitoit plus les églises, ne se confessoit plus ains s'amusoit à faire des petites boulettes de cire qu'elle mettoit en sa bouche.

De façon que par la fréquentation de ce Montalto les accusez furent désaccoutuméz des observances de la Foy et Religion chrestienne et accoutuméz au judaïsme. Aussi on a trouvé en leur maison un livre intitulé Cheinuc, c'est-à-dire en langue hébraïque *accoustumance*, pour apprendre et accoustumer à l'Hébreu, estans ce livre une forme de catéchisme contenant les 613 commandemens de la loi hébraïque et judaïque dont il y a 248 affirmatifs selon le nombre des membres de l'homme et 365 négatifs selon les jours de l'an. Plus a esté trouvé en leur maison un autre livre intitulé Machazor c'est-à-dire révolution du service annuel à l'usage des juifs espagnols, imprimé à Venise.

De cette fréquentation et catéchisation est ensuivie l'apostasie et désertion de la religion chrestienne pour se transporter comme ils ont fait au judaïsme pratiquant les sacrifices, oblations et exorcismes usités entre les juifs.

Cela est vérifié au procez tant par la preuve testimoniale et vocale que par la confession de ladite Galligaï et entre autres dépositions, celle de son carrossier est notable, par laquelle on voit comment ils se servoient de plusieurs Eglises en la ville de Paris pour y commettre de nuit telles impiétez recogneues par les cris et hurlemens que l'on entendoit en icelles, lorsque ladite Galligaï sacrifioit un coc, qui est une oblation accoustumée entre les juifs en la feste de réconciliation, offrant un coc pour les péchez. Et que cette oblation d'un coc soit judaïque et que les juifs ayent accoustumé d'en user ez lieux où ils ont permission de demeurer, il en appert par deux livres

qui furent representez par Monsieur le Procureur général du Roy lorsque l'on procédoit au jugement du procez l'un inscrit *Baal Haturim* c'est-à-dire le *chef et patron des ordres* en la première partie duquel intitulée *Grachchaüm*, c'est-à-dire le *chemin et sentier de vie*, ou la *manière de vivre que l'on doit garder*, ou la *manière de passer cette vie*, est fait mention de cette oblation et duquel livre Rabbi Jacob soy-disant Gaulois est auteur. Et l'autre intitulé la *Sinagogue juifve* au 20^e chapitre (*Synagoga judaica edita Hanouïe-anno 1514*) duquel est escrit ce qui se fait en cette feste de *Reconciliation* durant 10 jours pénitenciaux et qu'au neufiesme les juifs se lèvent de grand matin, fréquentent l'Escole, chantent et font plusieurs prières : Et soudain qu'ils retournent au logiz chaque mâle tant vieil que jeune, prend en sa main un coc et la femelle une poule et la femme grosse un coc et une poule ensemble en leurs mains et récitent du Psaume de David ces mots : Les fols par la voix de leur prévarication et pour leurs iniquitez sont affligez en sorte que leur âme a abominé toute viande et sont parvenus jusques aux portes de la mort (Psaume 105).

Cette oblation du coc ne monstre pas seulement le judaïsme mais aussi le paganisme et déclare les accusez Apostats et conséquemment sacrilèges, car l'apostat est tenu pour sacrilège par les Constitutions impériales qui punissent tels crimes capitaux de cette confiscation entière. Et à ce que ladite Galligai a dit pour excuse qu'elle avoit fait telle oblation du coc pour sa santé et guérison d'une maladie qu'elle avoit, on luy a respondu que telle impiété est punie de mort, encore que ce soit pour remède de guérison.

Davantage la preuve de leur affection au judaïsme se tire de la diligence qu'ils faisoient de faire venir des juifs en France, ayans envoyé à Amsterdam en Hollande où il y en a pour en faire venir à Paris, comme il est vérifié au Procès.

* * *

Qu'était-ce que ce Montalte dont le nom revient à chaque ligne des interrogatoires et des dépositions et qui, tout mort qu'il fût, est quasiment traité en accusé et en complice; il n'y a manqué que la nomination d'un curateur comme pour le défunt Maréchal.

Ne fût-il que médecin ou surtout exorciste, fit-il, réellement du prosélytisme auprès de sa cliente?

Lavollée d'après ses documents italiens le dénomme « Philotée Montalto de son vrai nom Pompilio Evan-

gelisti se disant (1) docteur de la Palestine » (??) Ce dernier nom nous donne à penser que ce devait être un Marrane (2) évadé du Portugal et relaps.

Il en était bien ainsi. Les documents que nous avons pu consulter (3) quoique n'apportant pas de renseignement absolument précis sur son existence antérieure le donnent comme Portugais et ayant fait un premier séjour en France en 1607 venant de Flandre. Comme beaucoup de ses coréligionnaires il était l'un de ces réfugiés fuyant les horreurs de l'Inquisition, parmi lesquels devait naître Spinoza et à qui la Hollande accorda une large hospitalité soit sur son territoire, soit dans ses colonies, dont plus tard ils devaient faire la prospérité, en Guyane en particulier.

Daniel Lévi de Barrios (4) qui nous donne son nom hébreu Eliau (c'est-à-dire Elie et non Elian comme on l'a écrit sans doute à la suite d'une faute d'impression) rapporte que Montalte était venu en France à la demande de Marie de Médicis « qui avait obtenu pour lui de Henri IV la permission d'observer la loi sacrée avec tous ses domestiques ».

« Il fut d'abord si bien en cour, que le Roi lui demanda de visiter une Princesse ; mais la distance ne lui permettait pas de le faire sans profaner le Saint

(1) Hénoard dans son journal à la date du 10 août 1608, parle d'un bouffon italien qui portait le nom de docteur de la Palestine. Était-ce une moquerie à l'égard de Montalto ?

(2) On sait qu'on a récemment reconnu au Portugal la persistance des communautés de ces marranes pratiquant le catholicisme, mais tenus à l'écart par le reste de la population. (Voir le journal *Paix et Droit* 1926-27 passim et *Univers Israélite* passim.)

(3) *Encyclopedia Hispano-Americana* (art. Montalto) et les *Encyclopédies bibliques*.

(4) Daniel Lévi de Barrios (Alias don Miguel), descendant de Marranes et revenu au judaïsme, fut un poète errant et un polygraphe hispano-juif, capitaine dans l'armée espagnole de Flandre de 1665 à 1674. Il a laissé entre autres une *Relacion de los poetas y escritores espanoles de la Nacion judayca-Amstelodama* où sont cités un grand nombre de médecins juifs contemporains, entre autres un certain Juda Lombroso établi en Toscane puis à Venise. Serait-ce un ancêtre du célèbre anthropologiste ? (d'après Kayserling qui a réédité ce curieux opuscule qu'il dit rarissime. *Revue des Études juives*, T. 18, 1889, p. 276.)

Sabbat ; comme il répondait que pour cette raison il ne pouvait obéir, le Roi ordonna d'établir des relais de carrosse pour qu'il arrivât à temps sans enfreindre la sainte règle du Sabbat ».

Barrios ajoute qu'il possède de lui des manuscrits sur des sujets religieux « qu'il estime plus que des pierres précieuses ».

Les titres de ces précieux écrits sont donnés (1) par Kayserling :

Tratado hecho por el Doctor Montalto sobre el capitulo 53 de Ezayas e outros Textos da Sagrada Escritura.

Razonamiento del Senor H. M. en Paris por mandado del Rey Enrique IV delante de los mayores Teologos y Doctores de su Corte.

Livro fayto per lo illustre Eliau Montalto de G. M. em que mostra a verdade de diversos textos e casos, que alicgaon as gentilidades para confirmar suas sciencias.

Tradate sobre o capitulo 53 de Isahias de saprentissimo e celebre varao o Doutor Esiau Montalto de gloriosa memoria, conselheiro e Medici del Rey e da Reyna de Francia e de Navarra.

Montalto était en effet un zéléteur : pendant son séjour à Livourne, il détourna de se convertir Paul de Pina (Rehuel Jessurun) qui en 1599 avait quitté Lisbonne dans l'intention de se faire religieux à Rome. Pina devint un personnage important de la communauté d'Amsterdam et est l'auteur du « Dialogue des montagnes ».

Mais Montalte ne se borna pas à des écrits de controverse religieuse ou d'exégèse. Sa valeur médicale, dont la lettre citée par Legrain montre qu'il avait conscience, était reconnue même par le *Mercur* Français si peu favorable que lui soit celui-ci. Il est l'auteur d'un gros ouvrage intitulé : *Philippi Montalto Lusitani Medicinæ doctoris optica intra philosophiæ et medicinæ aream. De visu, de visus organo et objecto*

(1) KAYSERLING. *Bibliotheca Espanola-Portugueza judaica*. Dictionnaire bibliographique des auteurs juifs, de leurs ouvrages espagnols et portugais, Strasbourg, 1890.

KAYSERLING. *Geschichte der Juden in Spanien*, I, 146.

theoriam accurate complectans. Florentiæ 1606 (in-4°. B. N. T. 41-3) dont nous aurons l'occasion de donner plus loin un curieux extrait.

Nous ne savons pas s'il faut lui attribuer un ouvrage contemporain *De homine sano libri III. Francofurti 1591* par H. Montalto ; pourtant nous noterons que cette même initiale d'un prénom lui est attribuée dans l'un des ouvrages dont nous donnons plus haut le titre d'après Kayserling.

Comme savant, il avait d'ailleurs de qui tenir : il était frère cadet du célèbre *Amato Lusitano* (Juan Rodriguez de Castel-Bianco ou Rodericus Castelli Albi), qui, forcé d'émigrer comme lui en Italie d'abord (1), puis à Raguse et à Salonique où il mourut le 11 janvier 1568, est auteur des « *Curationum medicarum centuriarum septem* ».

Marie de Médicis lui montra sa reconnaissance jusque dans la mort. Quand il mourut le 19 février 1616 (2) la reine, lui évitant sans doute ainsi d'être mis à la voirie, comme l'avait été l'astrologue Côme Ruggieri par décision de l'évêque de Paris, fit embaumer son corps et ordonna de le faire transporter par Paul Lévi Morteira (3) à Amsterdam où il fut enterré : Kayserling (4) rapporte son épitaphe d'après Daniel Lévi de Barrios :

Aqui esta sepultado o ill^{re} e asinado
Varao Morenu (5) e sabio universal medico
Del Rey de França o Rab Raby Eliau

(1) Ses œuvres lui valurent le dangereux honneur de lui attirer l'inimitié du fameux *Mattioli* qui — peut-être jaloux de sa renommée grandissante, et quoique Amatus lui ait rendu hommage dans sa préface des *Enarrationes* — lança contre lui une *Apologia*. Venise 1558, où il l'accuse d'apostasie et vraisemblablement l'obligea à fuir de nouveau devant les menaces de l'Inquisition aux bûchers de laquelle il avait difficilement échappé en Portugal. Maximiano Lesnos, professeur de médecine légale à Porto a écrit sa vie.

(2) L'édit nouveau (Lettres patentes du 23 avril 1615) par lequel le roi « l'annulait tous les juifs qui depuis plusieurs années à la faveur de la maréchale d'Ancre se glissoient à Paris » (Mercure françois IV, 45) ne lui avait donc pas été appliqué.

(3) Auteur et polémiste qui fut le maître de Spinoza et qui plus tard l'excommunia (d'après D. L. de Barrios et Kayserling).

(4) KAYSERLING (*Bibliotheca...* K. indique en outre que cette épitaphe en hébreu est citée par D. H. de Castro in *Israël-Weckblad*, I, n° 49).

(5) MORENU. Dénomination honorifique hébraïque : notre maître.

Montalto cuja Memoria seia em Bendicao
O qual se apegon com el Dio em XXIX do
Mes de Sevath do anno de VMCCCLXXVI.

*.

Les dépositions de Desdignières, Laplace, Daquin, Garcia Alvarez, etc., accusaient Montalte de magie.

Dans ses interrogatoires, Léonora pour sa propre défense se renferma dans des dénégations complètes et contredit toutes les accusations. Elle dut bien reconnaître qu'elle l'avait reçu chez elle, mais ce fut uniquement comme médecin. « Elle nie avoir connu des juifs se mêlant de dire bonne fortune, faire nativité et des charmes; en fait de juif ne connaît que Montalte, médecin de la dame Reine Mère qui estoit venu secourir lad. dame Reine par le congé et permission du pape ».

Bien mieux c'est sur le conseil de Duret (1) qu'elle s'était fait soigner une première fois par lui comme il passait par Paris trois ans avant la mort du Roi Henri. Elle était gravement malade abandonnée des médecins. Jamais elle n'a ouï dire qu'il fût magicien mais elle sait *que c'estoit un très gallant homme en médecine*. Quand il dut quitter la France par ordre du roi — car le bon roi Henri expulsa les juifs (2) — la reine Marie le recommanda (3) au grand duc de Toscane : « C'est un personnage fort estimé qui s'est toujours « montré bien affectionné en mon endroit et qui m'a « été recommandé de gens de qualité et de grand « mérite ». Les prétentions qu'attribue Legrain à Montalte paraissent donc justifiées et ceci prouverait en effet sa valeur médicale.

(1) JEAN DURET, médecin de Marie de Medicis, est traité par Talle-
mant des Réaux de maître visionnaire. *Historiette XXXVIII*. — HAZON,
Notice des hommes des plus célèbres de la faculté de médecine de Paris,
Paris, 1778, m. n°, p. 82.

(2) Il avait pourtant par lettres patentes du 10 mars 1603 renouvelé
l'autorisation de résidence et les franchises des juifs de Metz à eux accor-
dées par Henri II en reconnaissance des services rendus pendant le
siège de cette ville par Charles-Quint. (Bulletin de la Société d'archéo-
logie de Lorraine, 1908).

(3) ED. LAVOLLÉE. — *Mort de Conchine* (Extrait du Correspondant
1909) d'après les *Archives d'Etat de Florence*. *Medica* 4729, fol. 134.

Celle-ci est d'ailleurs confirmée par Richelieu qui pourtant n'est pas tendre dans son jugement sur Montalto (1).

« Peu auparavant ces changements, les différentes agitations des affaires troublèrent l'entendement de la Maréchale d'Ancre et la portèrent dans des défiances pour sa maîtresse et pour elle qui mirent en confusion tous les esprits de la cour.

Elle commit la santé de la Reine à un juif portugais nommé Montalto, qui *régentoit en médecine à Pise*. Cet homme, assez savant, mais beaucoup plus matois, se servit de la disposition où il trouva les esprits de la Reine et de sa favorite et leur imprima dans la tête que tout étoit plein de sorciers, principalement de fascinateurs, qu'il étoit nécessaire qu'elles se communiquassent moins et qu'il savoit des remèdes pour empêcher l'effet de tous ces maléfices ».

Richelieu reconnaît ailleurs (p. 130) qu'il savoit « modérer ses fantaisies » mais il l'accuse encore d'avoir développé non seulement chez elle mais chez son mari et aussi chez la reine les idées sur le mauvais œil. « La Reine ayant été malade d'une défluxion sur un bras et d'une gratelle universelle... un médecin juif qu'elle avait et en qui la Reine n'avait pas peu confiance lui persuada que le commandeur de Sillery l'avait ensorcelée » (27 sept. 1615). Et plus loin il note : « Le médecin juif avait préoccupé son esprit, mais moins que celui de la Reine et de sa femme, qu'on les vouloit assassiner par la vue et les empoisonner par des regards. Leur manie en vint à tel point qu'ils ne regardoient que peu de gens et vouloient encore être regardés de moins ».

Ludovici au cours d'une de ses dépositions ajoute que Montalto était haï de tous les domestiques : « C'est luy qui a mis toutes les impressions, défiances et fantaisies en teste à la Maréchale, afin que personne ne la vit et qu'il la possédât seul ».

(1) Mémoires de Richelieu (Ed. Horric de Beaucaire et R. Lavallée. Soc. de l'H. de France. T. II, p. 409. Append. K. Arch. des Affaires Étrangères, France vol. 771 — fol. 95.

Par contre, André de Lizza, aumônier et musicien de Léonora, donne une autre impression dans sa déposition (fol. 412) où, à la question de l'enquêteur : « Quelle estoit la conversation de Montalto », il répond que sa conversation estoit bonne et agréable et qu'il estoit grand philosophe et grand médecin « et qu'il n'y avoit rien trouvé à redire hors sa religion ». Mais où nous recueillons nombre de renseignements, c'est dans la déposition la plus étendue de l'enquête (fol. 62-71), celle de ce singulier personnage qu'est Philippe d'Aquin qualifié au registre du Greffe criminel du Parlement (1) « de pauvre homme hébreu fait chrétien et catholique depuis quatre à cinq ans (2), chargé de trois petits enfants et une femme. Pendant qu'il faisoit profession de judaïsme, il avait été nommé Mardoché Cresque (3), natif de Carpentras et baptisé à Avignon cinq ans auparavant. »

« Il a cognu led. Montalte lequel il savoit être juif de religion et fut employé par ledit Montalte durant sept ou huit jours à traduire un livre manuscrit qui était en langue hébraïque lequel livre parloit de médecine ». Le fait grave, c'est qu'il déclara que pendant ces huit jours, Montalte l'avait entretenu du « *Cepher gheissira* qui veut autant dire que *Livre de la création* qui contient les fondements plus particuliers de la Caballe hébraïque qui est proprement la Magye, que par cette science le Talmud et les Rabbinus croyent qu'un homme qui en seait la pratique et la mettre à effet, peut comme de nouveau créer un homme à sa dévotion, changer son humeur et habi-

(1) D'après les extraits de ces registres (B. de l'Arsenal n° 2648, p. 340 à la date du 12 juin 1617.

(2) Il deviendra professeur des langues hébraïque et chaldaïque au Collège de France et ses descendants auront une belle carrière; l'un de ses petits-fils fut le fameux Daquin, médecin de Louis XIV et son arrière petit-fils fut évêque de Séez. « Race de Juifs » grince Gui Patin.

(3) Vraisemblablement il descendait d'une famille de juifs espagnols ayant francisé le nom de Crescas et avait dû quitter Carpentras à l'époque de l'expulsion de cette antique communauté en 1576, dont une partie se réfugia en Provence (Isidore Loeb. *Revue des Etudes Juives*, XV, p. 276 et XII, p. 156). Le nom de Crescas existe sur une liste de juifs de Carpentras datant de 1347 que donne I. Loeb. La synagogue de Carpentras construite en 1367 existe encore; classée comme monument historique elle a été restaurée en 1928 (*Univers Israélite*, 4 avril 1930, p. 841)

tude, s'en faire aymer de telle sorte qu'il ne luy puisse rien refuser luy faire un autre cœur et une autre volonté. Et lui d'Aquin sait que le Talmud parle de plusieurs exemples ou de telles choses se sont faites comme de guérir les malades, avoir pouvoir sur autrui et autres choses émerveillables ».

On conçoit l'effet énorme que durent produire de pareilles révélations sur des juges déjà prévenus.

Tout aussi dangereux pour l'inculpée fut le récit par d'Aquin de la scène que le Maréchal le contraignit à jouer. Montalte étant mort d'une maladie épidémique pendant le voyage de la Cour à Tours en février 1616, celui-ci crut trouver en lui un remplaçant. Le faisant chercher à Moulins, chez le lieutenant civil à qui d'Aquin apprenait l'hébreu, il l'emploie à lire devant Léonora — qu'il trouva en pleine crise et faisant l'arche de pont — les psaumes 51 et 34 comme faisait Montalto. Et, détail amusant, comme d'Aquin en bon catholique qu'il était devenu s'était découvert pour les lire, le Maréchal l'obligea à remettre son chapeau sur la tête — de même tableau que Montalto — car comme on façon sait les juifs prient la tête couverte (1). Ce pittoresque ne peut avoir été inventé pour les besoins de la cause et est garant de la véracité du récit de d'Aquin. Celui-ci, en effet, si graves que soient les faits qu'il expose, ne semble pas chercher sciemment à charger Léonora ni à se disculper lui-même en en inventant : tout ce qu'il dit est plausible. Et s'il fait peut-être un peu trop ressortir le caractère magique de la cabale sur laquelle Montalte l'interrogeait, il ne dit rien que d'exact sur les livres rituels trouvés chez Léonora et dont il ne cache pas la banalité confirmée par *Pierre Vignal*, lecteur du Roi es lettres hébraïques. — Disons en passant que nous ne devinons pas quel sens magique pouvait être donné du psaume 51 qui est celui qu'on attribue au repentir de David après qu'il eût fornicqué avec Bethsabée et

(1) Voir à ce sujet un récent article très documenté de Is. Kahan. *L'usage de se couvrir la tête*. Revue des Etudes Juives LXXXIV, p. 176, oct. 1927.

encouru les reproches du prophète Nthan. Le psaume 84 paraît non moins innocent dans son pieux lyrisme. Mais il y eut un acte qui fut sans doute interprété par les enquêteurs dans un sens très péjoratif. D'Aquin raconta qu'avant de lui faire lire les psaumes on retira un crucifix qui se trouvait dans la chambre — charge bien grave qui dut confirmer l'idée de judaïsme.

Ce qui permet encore de croire à la véracité de d'Aquin, c'est qu'il avoua avoir fabriqué des talismans gravés de maximes hébraïques pour Léonora sur la demande du Maréchal; quoiqu'il déclare ne pas croire à leur efficacité, cet aveu ne lui faisait pas moins courir quelque risque : il jouait là avec le feu.

Et pour tout cela, il n'aurait touché que 10 pistoles. Il pratiquait la modestie dont parle Juvénal :

*Implet et illa manum, sed parcius. Certe minuto
Qualiacunq; voles Judæi somnia vendunt.*

Mais il était surtout pressé de se défilier — qu'on nous passe le mot. — Aussi quand il eût recommencé trois fois sans succès, il pria le Maréchal de chercher si un autre Juif n'aurait pas la même vertu que Montalte et il lui en désigna le propre serviteur nommé Mortier « qui en sait plus que son maître ». Il paraît en effet avoir en piètre estime les connaissances linguistiques de Montalte.

Il est vraisemblable que celui-ci ne savait que l'hébreu traditionnel, celui de la Bible, et ignorait l'araméen ou chaldéen qui est le dialecte où sont écrits maints ouvrages hébraïques et en particulier la caballe.

« Il reconnut par le discours de Montalte que, pour l'interprétation des livres de ladite Caballe ou Magye, qu'il n'y estoit pas bien versé comme peu savant en la langue hébraïque qu'il faut parfaitement savoir. Mais il reconnut qu'il scavoit la tradition et pratique de la dicte science et qu'il y avoit de grands secrets... Ne luy refusa pas ledit respondant de luy interpréter quelques livres concernant icelles, ce qu'il nous dit n'estre suffisant pour faire aucun effet; mais en faut scavoit la pratique de lad. science comme ledit Montalte avoit et y

scavoir opérer ce que les hébreux appellent avoir la clef d'icelle moyennant quoy l'on peut f^r les effets susd^s. . . .

Croit assurément le déposant par les discours que luy tenoit le dit Montalte qu'il scavoit la pratique de la d^e science, Mes-ment luy dit que par le moyen d'icelle, les trois premiers jours de la maladie d'un homme passés, sans faute il cognois-troit bien s'il en devoit mourir, et ce par l'invocation d'un ange appelé par les Caballistes Abrael. Tellement que a cela et a beaucoup d'autres discours dudit Montalte le déposant recogneu qu'il scavoit la clef de lad. science qui consiste par les Invocations de certains noms. Et en disant quelqu'un ver-sets des psaulmes en hébreu ou de la Sainte Ecriture à faire des choses impossibles à la nature.

Dysant en outre le Mareschal au dit respondant que Mon-talto luy avoit dit la cognoissance qu'il avoit de ladite science de laquelle il falloit qu'il luy rendit un si bon service pour le mal de lad. Mar^{me} sa femme, laquelle estoit tourmentée d'un diable qui la possédoit que tant que Montalte avoit vecu elle avoit eu relasche du mal que luy faisoit le dit démon.

D'Aquin avoit quelque droit de mépriser l'igno-rance de Montalte, lui qui écrivait un énorme dic-tionnaire, dont le titre somptueux mérite d'être reproduit :

Dictionarium absolutissimum complectens alpha-betico ordine et facili methodo omnes voces Hebræas, Chaldæas, Talmudico-Robbinicas quæ in reliquis, quæ uspiam sunt, Dictionarijs extant, Innumeras que alias quæ a nullo lexicographo sive Christiano, sive Judæo hactenus observatæ sunt ; variarum præterea legis cæremoniarum, sententiarum ac locorum diffi-ciliorum in Rabinorum et Cabalistarum libris passim occurrentium explicatiorem, necnon compendia scri-bendi seu abbreviaturas omnes Hæbræorum

*Authore Philippo Aquinate, linguæ sanctæ Professore
Lutetiæ Parisiorum*

*Ex Typographia Antonii Vitray in
Collegio Longobardorum*

MDCXXXIX

Non Territa Monstris virtus

Privilège du Roy par Lettres patentes données au Camp devant La Rochelle le 19 sept. 1618. Signées par le Roy en son Conseil.

Quoiqu'il die, lui-même n'était pas si ignorant de la Cabbale; car, quand sa situation fut assurée, il fit paraître un ouvrage où il ne s'en cache plus et même s'en glorifie : *Zeh Chemeï leolom*, met-il en exergue. (Voici mon nom à jamais.)

Interprétation de l'Arbre de la Cabale enrichij de sa figure tirée des plus anciens Auteurs Hébreux

Par Philippe d'Aquin, Professeur de langues Hébraïques, Caldaïques et interprète des Rabbins

A Paris De l'imprimerie de Jean Layrchay

Rue S. Estienne des Grecs, proche le collège de Lizieux et contre le collège de Boncourt

Aux depens de l'Auteur

Avec approbation des Docteurs et Privilège de Sa Majesté

Aux très illustres reverendissimès et vénérables Seigneurs de l'Assemblée du Clergé de France en l'année mil six cent vingt-cinq.

Très grave aussi fut l'accusation portée contre Montalte par un certain Garcia à qui il aurait confié son désir d'être renseigné sur la Cabbale et la nécromancie, qu'il aurait ensuite tenté de faire assassiner pour qu'il ne le trahisse et qu'il parvint à faire emprisonner grâce à l'influence de Léonora sur la reine.

Le fait est que Garcia ne fut mis en liberté qu'après la mort de Montalte.

Un nommé François d'Alvarez, quelque peu suspect de judaïsme, ce dont il se défend, fut pris à l'essai mais il ne fut pas heureux, d'autant que voyant ses soins inutiles le Maréchal l'aurait menacé de mort prétendant qu'il ne voulait guérir sa femme.

Il avait reconnu chez Léonora « une humeur mélancolique et hypocondriaque, disant que tous les maux qu'elle avoit soit de teste, d'estomac et de jambes, procédoient de sorcelleries ».

Ne sachant plus à quel juif se vouer, le Maréchal dépêche son domestique Vincente Ludovici à Amsterdam pour faire venir le fils de Montalte (1).

Il faut lire dans la déposition de Ludovici les démarches pressantes qu'il fit à deux reprises, mais l'autre n'avait pas confiance et à bon droit (fol. 274).

« Dit qu'en vérité il fut à Amstredam quérir le fils de Montalte par le commandement dud. Mareschal parce que la dite M^{re} estoit fort malade, et avoit oppinion que les Juifs savoient des paroles contre les sortilèges et qu'il vouloit savoir sy le fils dudict Montalte avoit quelque part à cela..... Lequel fils de Montalte dict audit repondant qu'il avoit la même Pratique que son père mais qu'il n'estoit pas besoin qu'il vint à Paris parce que le sort consistoit es psaumes et prières et aumosne et qu'il ne falloit que luy Montalte s'abstint de coucher avec sa femme pour quelque temps et qu'il pouvoit mieux faire à Amstredam parce que là ils avoient les Livres et la Loy et la Synagogue en laquelle avoit là ce qui étoit nécessaire.

Que le dict repondant avoit rapporté audit Mar^l la dite réponse de laquelle led. Mar^l ne fut contant ains renvoya incontinent le repondant porter au fils de Montalte cent vingt-cinq ou cent cinquante pistolles, ne sait lequel des deux, et commanda au Respondant dire au fils de Montalte de faire ce qui estoit nécessaire, commandant au susdit s'enquérir savoir si d'aventure dudict Montalte fils y auroit quelqu'un de la nation judaïque ou autre dans Amstredam qui sçut au meilleur fait pour le sortilège. Parla à quelques voisins qui lui dirent que ce n'estoit que menteries et (?) qu'il falloit aller en Italie ou y avoit plusieurs pauvres juifs qui abusoient ainsi le monde ».

(A suivre).

(1) Les fils de Montalte furent des hommes fort instruits; entre autres Ishak Montalte qui publia en 1637 chez Manassé ben Israël le *Pithron Chalomoth* (Interprétation des songes) du médecin Salomon Almoli sur le frontispice duquel ouvrage se trouve l'éloge d'Elie Montalte en ces termes : le savant merveilleux, le rabbi universel, le philosophe divin, le conseiller et médecin du roi Louis XIII et de la Reine mère (Carmoly, *Histoire des médecins juifs*. Bruxelles, 1844, p. 169).



DOCUMENTS

**La section d'Histoire des Sciences
du Centre international de synthèse**

PAR ALDO MIELI.

Le bureau de notre Société a eu l'amabilité de m'inviter à exposer ici l'organisation de notre section d'histoire des sciences au Centre international de synthèse. C'est avec beaucoup de plaisir que je réponds à cette invitation, en vous remerciant pour l'intérêt que vous montrez à cette institution, qui, je le crois peut rendre bien des services à tous nos collègues qui s'intéressent à l'histoire des sciences. Mais avant de parler plus particulièrement de la section que j'ai l'honneur de diriger, il faut que je donne un aperçu général de la constitution du Centre international de synthèse. En effet la section d'histoire des sciences n'est pas une branche détachée qui poursuit son but spécial, mais c'est une partie d'un tout dont les directives et l'esprit sont uniques dans leurs efforts de synthèse scientifique.

La conception du Centre international de synthèse et sa réalisation pratique sont dues à l'initiative clairvoyante d'un éminent historien, M. Henri Berr, qui avec cette organisation qui s'appelle aussi « Fondation pour la science » a couronné ses efforts scientifiques et de synthèse dont la publication de la *Revue de synthèse historique* et la collection de *L'évolution de l'humanité* marquaient déjà des étapes remarquables. Il faut rappeler et mettre au même plan l'œuvre d'un éminent parlementaire M. Paul Doumer, président du Sénat et président de notre Conseil d'administration qui a reconnu tout de suite l'importance de l'organisation projetée, et qui a donné pour sa réalisation et son développement tout l'appui de son savoir et de sa grande autorité. C'est ainsi que le Centre a pu se constituer en 1925 et que dès lors son organisation s'est développée organiquement dans le cadre harmonieux établi d'avance.

Mais quel est le but fondamental de notre organisation ? Tout en reconnaissant l'importance de l'analyse et des études particulières, la direction du Centre a fait observer que tandis

que celles-ci s'employaient largement et que leur rôle grandissaient de plus en plus dans la science moderne, les efforts synthétiques ne progressaient pas de la même manière ou étaient souvent poursuivis sans la compétence nécessaire ou d'une façon trop simpliste. Sa tâche était alors d'aider ces efforts synthétiques, de leur donner la solidité qui est nécessaire si l'on veut faire du travail vraiment scientifique, de créer enfin un Centre pour cette synthèse dont la pratique semble s'éloigner de plus en plus de celles d'autres institutions, comme par exemple les universités. Tel est le programme que la *Fondation pour la Science* s'est donné et qu'elle vient de réaliser avec un succès qu'on ne peut mettre en doute. Or pour cette œuvre de synthèse la direction du centre dès le premier établissement de son programme a souligné avec force la grande importance qui revient à l'histoire des sciences. Celle-ci donc devait prendre une place remarquable dans notre organisation. C'est ainsi qu'à notre siège, à côté de la section de synthèse historique créée il y a longtemps par M. Henri Berr, se sont formées une section des sciences de la nature dirigée d'abord par M. Rey, puis par M. Langevin, une section de synthèse générale dont M. Rey garde la direction, et enfin sous ma direction une section d'histoire des sciences. C'est ainsi que au moins pour un temps assez long s'est achevée l'organisation scientifique de notre fondation et se sont constitués les quatre piliers sur lesquels repose l'édifice qu'elle veut bâtir.

Nous pouvons passer maintenant à l'examen de la section qui nous intéresse de plus près. Et je dois commencer par des aveux personnels. C'est à la bonté de M. Henri Berr, en effet, que je dois l'honneur et le plaisir d'être venu ici, dans ce beau pays de France, à travailler pour les progrès et le développement d'une discipline à laquelle j'ai donné depuis des longues années mes plus grands efforts et pour laquelle depuis douze années à peu près je publie une revue que vous connaissez bien (*Archeion*). Si modestes que soient mes forces, elles sont compensées je l'espère par ma bonne volonté. Et le fait de travailler dans cette ville où s'est épanouie dans une efflorescence magnifique une très grande partie de la pensée scientifique moderne, et dont le monde entier dans tous les domaines a reçu des enseignements remarquables par le souci de la clarté, de l'ordre et de la finesse, par l'amour de la liberté et de la justice qui caractérisent l'esprit français, ne peut que m'encourager dans mes efforts. C'est donc avec la reconnaissance la plus grande que je dois penser à l'appel que le directeur du Centre m'a adressé et c'est mon devoir et en même

temps mon désir le plus fort, de faire progresser le mieux que je peux la partie du travail qui m'a été confiée. D'autant plus qu'au Centre, l'histoire des sciences n'est pas représentée seulement par la section dont je viens de parler, mais aussi par le siège du secrétariat d'une grande organisation internationale, le *Comité international d'histoire des sciences* qui bien que jeune encore, il a été créé à Oslo en 1928, a déjà donné bien des preuves de son influence et s'apprête à en donner davantage. C'est ainsi qu'à notre maison de la rue Colbert se rattache le centre de l'organisation mondiale de l'histoire des sciences, et que au moins pour une période déterminée le secrétaire perpétuel de celle-ci se confond dans une même personne avec le directeur de la section d'histoire des sciences de celle-là.

Après ces généralités examinons de plus près le travail pratique organisé dans notre section. Une partie du travail général du Centre se fait dans les séances qui se tiennent tous les mercredis à 5 heures. Notre section a déjà inauguré les siennes, et à elles ont participé plusieurs membres que je vois ici de la *Société d'histoire de la médecine*. Mais, je veux bien vous le dire, tous ceux parmi vous qui auront le désir de venir discuter avec nous et chez nous seront accueillis avec le plus grand plaisir, et il suffit qu'on nous en exprime le vœu pour que nous les invitions avec empressement. Nos séances naturellement ont un caractère particulier bien déterminé. Nous ne voulons pas faire double emploi avec d'autres institutions qui poursuivent des buts particuliers. Ce ne sont donc pas des communications spéciales sur l'histoire de la médecine, par exemple, que nous demandons et qui trouvent leur place naturelle aux séances de notre société d'histoire de la médecine. Ce que nous voulons faire surtout, c'est de discuter des questions générales qui impliquent par leur nature même le concours de savants spécialisés en des disciplines différentes et souvent très éloignés entre elles ou qui intéressent des questions de méthode ou de synthèse générale. Nous voulons contribuer à la connaissance réciproque des historiens des sciences et à l'échange de leurs pensées. C'est ainsi par exemple que dans la dernière séance, à la suite d'une lettre que nous avait adressé M. Gino Loria, et sur un rapport d'une lucidité vraiment exceptionnelle de M. Abel Rey, nous avons discuté la question de la possibilité d'une histoire générale de la science qui bien entendu doit subsister à côté des histoires particulières des sciences qui, du reste, sont elles aussi nécessaires et indispensables.

La vie de notre section ne se borne naturellement pas aux

seules séances. Et dans celles-ci même se manifeste le souci de nos autres travaux.

C'est à celui du *répertoire* que je veux surtout attirer votre attention. Chaque section du Centre a établi et poursuit le travail d'un Répertoire particulier. Mais celui de l'histoire des sciences, pour des raisons spéciales, aura un développement plus important, vu le manque de travaux similaires. Notre tâche consiste à établir un ensemble de fiches (nous comptons par centaines de mille) pour aider les historiens des sciences à trouver rapidement les renseignements qui leurs sont utiles pour poursuivre leurs travaux. Ces fiches ne doivent pas seulement porter les indications bibliographiques usuels; elles doivent donner aussi des indications et des notes critiques, notes qui sont écrites par les travailleurs du répertoire, mais qui peuvent aussi être fournies par d'autres personnes; ces notes peuvent être multiples pour une même fiche, elles peuvent ne pas concorder entre elles ou se contredire dans l'appréciation d'un ouvrage et auront par là même une très grande utilité pour les chercheurs consciencieux qui veulent juger d'une façon indépendante. Nous vous invitons tous à contribuer à ces notes critiques (quand un ouvrage vous aura particulièrement intéressé) qui sont placées au bas des fiches ou dans des feuillets supplémentaires.

Les fiches d'ailleurs sont ordonnées d'après un critère logique, selon les matières traitées dans les ouvrages signalés, ou bien selon le nom du savant qui y est étudié. Un autre fichier par nom d'auteurs renvoie au fichier principal et rend ainsi la consultation très facile et très rapide. En ce moment le travail du répertoire qui en est à ses débuts se rapporte à 5000 publications environ.

Je vais vous parler de la bibliothèque ou plutôt des bibliothèques installées au Centre. L'une qui est à ses débuts est la bibliothèque du *Comité international d'histoire des sciences*, confiée aux soins éclairés de la bibliothécaire M^{me} Metzger. L'autre est celle que j'ai rapportée de Rome et qui dans sa dizaine de mille de volumes et autant d'opuscules, renferme une collection d'ouvrages d'histoire des sciences que j'ai pu rassembler au cours de plusieurs années de travail et surtout avec les facilités qu'en ce sens m'a données ma revue *Archéion* qui m'a permis d'avoir des échanges avec les périodiques de notre discipline et de recevoir beaucoup d'ouvrages nouveaux. Cette bibliothèque comme celle du Comité est destinée à s'accroître notablement. Elles sont d'ailleurs les seules bibliothèques qui existent au Centre. Les autres sections qui embrassent un do-

maine qui s'étend à toute la science, n'ont pas cru nécessaire de faire des efforts dans ce sens, d'autant plus qu'à Paris il y a bien des bibliothèques qui peuvent servir à leurs études notamment la Bibliothèque Nationale qui est voisine. L'histoire des sciences au contraire n'avait pas encore de bibliothèque spécialisée.

Notre bibliothèque bien entendu ne sert pas seulement pour le répertoire. Elle est à la disposition de tous ceux qui veulent faire des travaux d'histoire des sciences et qui seront bien venus parmi nous pour consulter ses livres sur place. Vous voyez donc bien que la section d'histoire des sciences de de notre Centre avec son répertoire, ses bibliothèques, sa revue internationale, le siège du secrétariat du *Comité d'histoire des sciences* peut représenter une organisation qui peut et doit produire des ouvrages originaux. Ce que nous avons obtenu en peu de mois est de nature à nous donner la plus grande confiance en l'avenir.

En terminant, je voudrais dire à notre président qu'une visite officielle et en corps de la *Société française d'histoire de la médecine* nous ferait le plus grand plaisir. Au nom donc du directeur M. Berr, je vous invite, M. le Président, à organiser lorsque vous voudrez une visite collective à l'hôtel de Nevers.

Nous pourrions alors vous montrer sur place nos bibliothèques, notre répertoire, les différents travaux que nous avons en cours ; nous espérons vous recevoir bientôt chez nous.

La Dysostose cranio-faciale :

1° dans l'Art mexicain

2° sur deux portraits de Charles-Quint.

I

On sait que le D^r Crouzon a décrit la dysostose cranio-faciale.

Nous avons trouvé un exemple de cette maladie dans l'art mexicain précolombien. Une terre-cuite du musée du Trocadéro, n° 25702, présente un front à bosse médiane très marquée. Elle occupe la suture métopique, est allongée suivant son axe, présente une forme ovoïde et est séparée de la racine du nez et des arcades orbitaires sur une dépression.

Mais le sujet a une figure large aux pommettes saillantes, des grosses lèvres, une bouche entr'ouverte qui laisse sortir la langue, un menton fuyant.



Dysostose cranienne caractérisée par une bosse métopique.
Terre cuite mexicaine. Musée du Trocadéro, n° 25702.

II

L'exemple le plus célèbre de dysostose cranio-faciale familiale est celui de la dynastie des Habsbourg dont le D^r Gallippe a réuni en un volume les nombreux cas ; il a fait ainsi une œuvre de synthèse, ne consacrant à chaque sujet qu'un court paragraphe.

Chacun de ces diagnostics rétrospectifs devrait être l'objet d'une étude particulière, car ils sont délicats. En effet, parmi les portraits, beaucoup sont idéalisés ; il faut choisir les réalistes et écarter les autres.

Prenons l'exemple de Charles-Quint et consultons les dessins, peintures, sculptures, qui le représentent, nous trouvons des physionomies dissemblables. Beaucoup d'artistes ont dissimulé la laideur de leur modèle.



CHARLES-QUINT ADOLESCENT.

Ivoire flamand. Musée du Louvre, n° 195.

Ecartons les peintures de l'école italienne, de Titien, de Carrache qui embellissent, corrigent leur modèle ou au moins en diminuent les défauts.

Les œuvres réalistes des écoles allemandes et flamandes sont préférables.

Parmi ces dernières j'en signalerai deux conservées au Musée du Louvre et encore inédites.

L'une qui provient de la donation Sauvageot n° 63, est un

buste en bois sculpté et peint formant tryptique avec deux volets latéraux.

La figure est étroite et longue avec atrophie transverse et allongement du maxillaire supérieur. Le nez est long et étroit, saillant en bec d'aigle. Les yeux sont petits, les arcades orbitaires saillantes, la distance interorbitaire est petite. La mandibule bien développée, étroite et haute, fait saillie en avant,



CHARLES-QUINT

Sculpture flamande en bois. Musée du Louvre, n° 63.

d'où un intervalle entre les incisives supérieures et celles inférieures ; la bouche est entr'ouverte en bécot avec une lèvre inférieure grosse et pendante, et une lèvre supérieure trop courte qui découvre les dents.

Enfin son chapeau petit, rond et plat, permet de voir un front étroit et haut, en harmonie avec la face.

Les mains sont longues et fines ce qui écarte l'idée d'acromégalie que quelques auteurs ont avancée, d'ailleurs cette maladie dilate les sinus maxillaires, loin de les atrophier.

Particularité jusqu'à présent non signalée : le cou est très fort, il est serré dans le col de la chemise qui semble trop étroit.

L'autre portrait de Charles-Quint, n° 195, est un médaillon en ivoire, vu de profil : il est jeune et imberbe ; et déjà la difformité y est aussi marquée que sur l'image précédente : la mandibule haute, étroite, pointue, avance fortement, les joues sont creuses par atresie des sinus maxillaires, le nez est saillant et mince. Par contre, le cou est normal.

Cette anomalie s'est perpétuée dans sa descendance par transmission masculine et féminine. Elle présente plusieurs variantes ; l'exorbitisme notamment est assez fréquent.

Il convient enfin de compléter cette étude en cherchant les symptômes qu'ont relevés les historiens.

Charles-Quint a eu de fréquents maux de tête et trois attaques d'épilepsie avec bouche tournée, perte de connaissance et retour à la vie normale sitôt l'accès terminé. La parole était défectueuse. Il devint goutteux dès l'âge de 28 ans, et fut hémorroïdaire, ce qui s'explique par sa polyphagie et sa voracité.

A la fin de sa vie il eut une ulcération de la lèvre inférieure.

Il faut rapprocher ces déformations de celles qui caractérisent la dysostose cranio-faciale, atrophie des maxillaires, avancée de la mandibule, et crâne oxycéphale qu'on y observe parfois. Un signe manque, la bosse métopique, mais il n'est pas constant dans la dysostose.

D^r Félix REGNAULT.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Jacques VIÉ. — *Les aliénés et les correctionnaires à Saint-Lazare au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires, 1930, in-8°, 251 p. Thèse méd. Paris.

Plus que bien des généralités pompeuses, des livres comme celui de M. le Dr Vié nous fit entrer dans la connaissance de la vie sociale du xvii^e siècle. Déjà la doctoresse Henry, dans une thèse remarquable sur les éléments antisociaux à la Salpêtrière avait montré tout le parti qu'on peut tirer à ce sujet, des documents administratifs et médicaux. L'envers du grand siècle pour reprendre une expression historique, nous apparaît ici dans son ambiance et sa réalité. La Salpêtrière et Saint-Lazare, voici le décor qu'il faut opposer à Versailles et à Trianon, au surplus la société n'en est pas tellement différente, et que de grands noms parmi tous ces déséquilibrés, ces instables, ces pervers, ces anormaux constitutionnels, tous ces psychopathes en un mot que nous voyons défiler à Saint-Lazare, d'abord sous la direction humaine et avertie de Vincent de Paul, puis sous la règle plus routinière de ses successeurs. Ce rôle d'épuration, d'élimination des antisociaux de tels établissements, auxquels on pourrait ajouter la Bastille, fut, qu'on le veuille ou non, un bienfait social. Cet ouvrage vient à son heure au moment où des projets malencontreux de démolition de Saint-Lazare se font jour en montrant quels souvenirs s'attachent à une maison qui est un symbole de valeur sociale et de grandeur historique. M. FOSSEYECX.

Dr AHMED ISSA BEY. — *Histoire des Bimaristans (Hôpitaux), à l'époque Islamique*. Le Caire 1929.

Le mot persan « Bimaristan » se compose de deux particules Bimâr qui signifie malade, infirme ou invalide et Stan qui est un suffixe indopersan d'origine sanscrite, signifiant maison, asile ou établissement. Bimaristan veut donc dire : établissement de malades. En effet, lors de leur création, les

bimaristans furent de véritables hôpitaux, mais vers leur déclin, ces hôpitaux furent désertés par les malades et ne servirent plus guère qu'aux aliénés.

Ces bimaristans étaient de deux sortes : fixes et ambulants.

Les Bimaristans fixes étaient installés dans des édifices spéciaux dont l'étendue variait selon les ressources du fondateur, ou l'importance de la ville. Parmi les plus grands et les mieux installés il faut citer le Bimaristan El Adhodi de Bagdad, le Bimaristan El Keli El Nouri de Damas, ainsi que ceux du Caire : le Bimaristan El atiq et le Bimaristan El Mansouri.

Ces hôpitaux étaient divisés en deux sections l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes. Il y avait des salles pour les maladies internes, des salles de chirurgie, une salle d'ophtalmologie et une salle d'orthopédie.

Il y avait des salles d'isolement pour les fiévreux, pour les malades atteints de diarrhée..., pour les maniaques.

Chaque hôpital avait sa pharmacie dénommée « Charafklânah » et dirigée par un pharmacien en chef « Cleik Saidalanie ».

Le Bimaristan était comme aujourd'hui un centre d'enseignement médical.

« Après avoir assisté au traitement des malades je me rendais auprès du cheikh Radî El Dine El Rabali, écrit Monaffaq el Dine Aboul abbas Ebn Abi Ossailiah, pour observer ses diagnostics et les remèdes et ordonnances qu'il prescrivait. Puis je discutais avec lui, plusieurs cas de maladies et les moyens de les traiter ».

Le médecin avait la liberté de faire des expériences et d'essayer des traitements normaux. Les résultats de ces essais étaient soigneusement notés dans des ouvrages comme celui d'abone Bayân el medamar par exemple (1184).

Les hôpitaux ambulants n'étaient pas seulement réservés aux armées, ils rendaient notamment de grands services en temps d'épidémies.

Certains bimaristans ambulants comprenaient un matériel de campement formidable comme celui du Sultan Mahmoud El Saleyouki qui ne comprenait pas moins de quarante dromadaires.

Les khalifes, rois et princes réservaient toujours aux médecins une place de choix, ils les comblaient d'honneurs et de gratifications. En outre, ils leur accordaient des rations et du fourrage pour leurs montures. Le traitement mensuel était d'environ 75 dinars par mois, mais ce traitement variait selon les fonctions.

C'est le 18 février 1231 que fut inaugurée l'école Dikhocaria. Dès qu'un étudiant achevait son instruction, il présentait au médecin en chef d'Égypte une demande d'autorisation d'exercer. Il devait en outre faire une thèse sur la branche dans laquelle il voulait se spécialiser.

Installés, les médecins étaient soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Khalife, du médecin en chef et de l'Inspecteur général.

Successivement l'auteur étudie les différents hôpitaux. Il nous est malheureusement impossible dans cette rapide analyse de les passer en revue, disons seulement que tout l'ouvrage de M. le Dr Ahmed Issa Bey est fort intéressant, et d'une documentation de tout premier ordre. Raymond NEVEU.

*Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques.*

DE FOURMESTRAUX, Ch. Willems, de Liège, Archives médico-chirurgicales de province, 20^e année, n^o 2, février 1930, p. 54-55. — Chirurgien à Gand, puis professeur de clinique à Liège, Willems se dévoua, pendant la Grande Guerre, aux blessés belges de l'Hôpital de Hogstaede, sous le feu de l'ennemi. Il a présidé pendant plusieurs années le Congrès international de chirurgie, et laisse de nombreux travaux chirurgicaux. On lui doit, en particulier, la technique de la mobilisation immédiate, après drainage des arthrites suppurées; procédé qui souleva, au début, des objections, bientôt réfutées par sa pratique et ses résultats.

G. PETIT, Tallemant des Réaux et les médecins, *Ibid.*, p. 56-59. — Ami des plaisirs, et grand trousseur de jupes, l'auteur des *Historiettes* put ajouter à ses scabreuses anecdotes quelques traits relatifs aux médecins, qu'il avait beaucoup fréquentés. D'abord Guenault, le médecin de sa famille, et son rival dans les bonnes grâces de M^{lle} Godet des Marais, de Marie Le Goux, et de la Ménardeau, femme d'un conseiller au Parlement et coureuse de tripots. Puis un Saumurois, Marc Duncan, huguenot, auteur de diatribes contre la possession des Ursulines de Loudun, ce qui faillit le mettre en mauvais cas. Enfin Claude Quillet, l'auteur de la *Callipédie*, médecin à Chinon, où il dauba, lui aussi, les nonnes et les exorcistes de Loudun. Richelieu s'en offusqua, et chargea le terrible Lau-

bardemont d'appréhender Quillet; lequel dut prendre la fuite et se réfugia à Rome. Le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France, le prit sous sa protection pour faire pièce à son adversaire Richelieu. Mais Quillet dut faire amende honorable et cacher désormais sous l'habit religieux ses mœurs fort peu monastiques. Après avoir raillé le Mazarin, il dédia au ministre, sous promesse d'une bonne abbaye, une nouvelle édition de sa *Callipédie* (1656). Il mourut à Paris en 1661, léguant ses manuscrits à son ami Ménage, le *Vadius des Femmes savantes*, lequel les laissa d'ailleurs dans un injurieux oubli.

Armand ROBERT, *Ambroise Paré médecin légiste*, Thèse de la Faculté de médecine de Paris, Paris, Jouve, 1929, 180 p. in-8°. — Cet ouvrage reprend, avec plus de soin, une question déjà traitée par van Brakell Doorwerth (Thèse de Paris, 1912). Après une bonne introduction sur le passé de la médecine légale, trop souvent livrée en dépit de la création des chirurgiens jurés au Châtelet, à des chirurgiens ignares, à des matrones, à des barbiers; entachée de superstition et d'empirisme traditionnel, l'auteur nous montre en Paré un renouvateur de la médecine légale, par lui codifiée en son livre des *Rapports de justice* (1557). Asphyxiâtrie, toxicologie, traumatismes, pathologie sexuelle, viol, grossesse, avortement, infanticide, technique des autopsies, dépistage des simulateurs, possession diabolique, charlatanisme, sont successivement étudiés. Dans l'œuvre du Lavallois, M. Robert a négligé le chapitre psychiatrique, d'ailleurs traité par J. Vinchon dans la *Revue de psychiatrie* de septembre 1912. Une bibliographie que l'on souhaiterait plus complète, pourra néanmoins donner quelques indications.

Camille FRAYSSE, *Histoire de la pharmacie en Anjou depuis son origine jusqu'à la Révolution*, Paris et Toulouse, Librairie Occitanée, 1929, 90 p. in-8°. — De la thèse de M. Fraysse, on peut faire trois parts : les documents, les hors-d'œuvre et les points contestables ou incomplets. Les documents sont toujours bons à prendre. Le plus ancien, emprunté par l'auteur à M. Urseau, est la liasse des comptes de Nicolas Gellent, évêque d'Angers (1284-1290) concernant en particulier les médicaments fournis au prélat par son apothicaire Drouin, sur ordonnances de ses médecins, maître Yves et maître Richard. Puis, ce sont les statuts et règlements des apothicaires de Baugé, en date du 23 mai 1588, enregistrés seulement le 14 janvier 1749; statuts à l'instar de ceux « de la ville de Paris et *Menne* ». M. Fraysse suppose qu'il faut lire *Maine*. Mais on

ne saurait ainsi désigner la province, les statuts étant partout essentiellement locaux ; on pourrait peut-être interpréter *Mayenne*, le nom de cette ville s'écrivant jadis, et se prononçant encore dans le peuple *Mainne*. Viennent ensuite les statuts des maîtres apothicaires d'Angers, rédigés le 3 janvier 1619, approuvés par lettres patentes de février 1619, mais tardivement homologués par le lieutenant de police d'Angers le 13 février 1768. Comme les garçons apothicaires de l'Hôtel-Dieu de Lyon, ceux d'Angers, en vertu de lettres patentes de 1644, gagnaient la maîtrise après six ans d'exercice : mais un seul, sur deux, en pouvait bénéficier.

L'auteur donne, d'après David, quelques détails, sur la thérapeutique de la peste aux *xiv^e*, *xvi^e* et *xvii^e* siècles, en particulier des formules tirées d'un traité rédigé en 1626, à cette occasion, par le chirurgien René Gendy (ne faudrait-il pas lire Gendry ?). Les aspirants apothicaires qui avaient bravé la contagion pouvaient gagner la maîtrise (décision du 17 août 1598). Les frais nécessités par l'emploi de ce personnel supplémentaire, en temps d'épidémie, étaient amortis par une taxe spéciale levée sur les manants et habitants de la ville et faubourgs.

Passons rapidement sur les hors-d'œuvre : le chapitre II, traite des corporations d'arts et métiers, en omettant précisément de parler de celles des apothicaires angevins ; et de l'Université d'Angers, laquelle était justement en dehors de toutes les corporations de métiers. Cependant, — ce que la thèse ne dit point, — les professeurs de la Faculté de médecine faisaient des lectures d'histoire naturelle et de pharmacie dont pouvaient profiter les garçons apothicaires. Et je signalerai encore les cours libres de chimie que donnait, peu avant la Révolution, le Dr Tessier, d'Angers, et qu'il dut cesser faute de ressources pécuniaires et d'encouragements.

Je ne chicanerai pas M. F. sur sa conception de la thérapeutique primitive (ch. I), basée, à l'entendre, sur l'observation et l'empirisme. Grave problème, toujours débattu. La thérapeutique initiale ne fut-elle pas plutôt magico-religieuse ? Mais renvoyons ceux qu'intéresserait ce débat au livre de P. Saint-Yves, *Les origines de la médecine, Empirisme ou magie ?* Paris, Nourry, 1920, in-8°.

M. F. dit encore que dans les petits hôpitaux, le service de l'apothicairerie était confié à une religieuse, sans doute par voie de tolérance. Le fait est exact. Mais cette tolérance était illégale, et n'était pas toujours tolérée. Nombreuses sont, au *xviii^e* siècle, les protestations des apothicaires contre la con-

currency illicite, — et intéressée — des religieuses hospitalières. Et je m'étonne que l'auteur n'ait point trouvé, à ce propos, dans les archives angevines, trace de quelques réclamations ou instances, comme celles qu'il cite, relativement aux charlatans ambulants et opérateurs privilégiés.

Ce travail renferme enfin (p. 62-67) une rapide revue des sommités pharmaceutiques de l'Anjou, en particulier les deux Proust, et se termine par une bibliographie d'une insuffisante précision.

Ch.-J. BRIMM, *Blood pressure Number, The story of blood pressure*, Medical Life, de New-York, février 1930, p. 60-108.

D^r A. DE METZ, *Iconographie médicale gantoise*, Gand, Ad. Hoste, 1929, 7 p., in-8°. — Dans cette brochure, bourrée de faits, et qu'il faudrait reproduire toute entière, notre érudit confrère de Metz étudie l'évolution régionale de la médecine : d'abord médecine monastique et encyclopédique, plus tard professionnellement dissociée par l'avènement des spécialistes : médecins, chirurgiens, apothicaires, herboristes, et, de ce fait, partiellement laïcisée. A côté de la pratique libre, s'organise aussi la pratique hospitalière. La plus célèbre de ces abbayes-hospices est celle encore existante de la Byloke. Les chirurgiens-barbiers formaient une corporation, soumise à de curieux règlements de police, et dont un des membres les plus célèbres fut Jean Palfijn. Ils avaient, dans l'église Saint-Nicolas-de-Gand, leur chapelle, ornée d'un beau tableau de Nicolas Roose représentant *Le bon Samaritain*, et des statues des saints Anargyres, Côme et Damien. Mais le mausolée et la plaque funéraire de Palfijn sont conservés dans l'église Saint-Jacques. Une très riche illustration documentaire ajoute à l'intérêt de cette plaquette, que nous recommandons à tous les curieux du passé médical.

DUFOUR, *Ceux qui nous ont quittés*, G. Variot, Progrès médical, n° 11, 15 mars 1930, p. 472-475. — Fils d'un instituteur bourguignon, implanté à Paris, Variot fut interne des hôpitaux en 1877, puis chef de clinique aux Enfants-malades, et médecin de l'Infirmerie centrale des prisons de la Seine (1887-89). Elève de Ch. Robin, il s'orienta d'abord vers l'histologie, et exerça de 1888 à 1892 les fonctions de chef adjoint des travaux pratiques d'histologie à la Faculté. Sa thèse d'agrégation (1886) avait été consacrée aux éléments figurés du sang. Mais nommé médecin des hôpitaux en 1889, il s'adonna définitivement à la pédiatrie, et créa dans son service des

Enfants Assistés un Institut de puériculture, doublé par l'œuvre de la Goutte de Lait de Belleville, qu'il était fier d'avoir créée, et qui, dans ce faubourg populeux, a rendu d'immenses services. Parfois combatif (la Faculté et l'Administration générale de l'Assistance publique l'éprouvèrent plus d'une fois), Variot développa son activité dans tous les ordres d'idées. Pendant la Grande Guerre, il redevint médecin militaire. Anthropologiste, il étudia dans les prisons le tatouage des délinquants, et s'attacha à perfectionner la conservation de la forme humaine par la galvanoplastie (anthropoplastie galvanique). Il aimait le passé de sa province où il s'acharnait à fouiller un vieux camp Romain près de Santenay, et avait voué un culte à Buffon, auquel il a consacré une étude. Il aimait aussi le passé de notre art, et était membre de la Société française d'histoire de la médecine depuis plusieurs années. Attristée par la perte de deux fils, victimes de la guerre, sa vieillesse a pris fin dans la nuit du 17 au 18 février 1930. Il a voulu reposer au sein de sa terre natale, à Santenay (Côte-d'Or).

X... *Quelques inédits de Percy*, Progrès médical, supplément illustré n° 2, 29 février 1930, p. 9-13. — Un peu vaniteux, peut-être, mais conscient de sa valeur, Percy ne se laissait point brimer par les bureaucrates. L'homme qui, en 1795, avait traversé, sous le feu de l'ennemi, le pont de Mannheim emportant un blessé dans ses bras, n'entendait point céder davantage « aux sots, aux intrigants et aux fricoteurs ». Tracassé par les commissaires des guerres, que soutenait la Commission de santé, il écrivit à cette dernière, le 28 frimaire an III une lettre où il s'étonnait que, sourde à ses requêtes utiles, elle ne rompît le silence que pour lui adresser de « pitoyables avis » et des « reproches ridicules ». A la seconde Restauration, destitué de sa place d'inspecteur général du service de santé de l'Armée par Clarke, il reprend ce dernier d'avoir omis, dans sa lettre d'avis, de lui donner son titre de baron, qualification qui ne peut lui « être enlevée avec la même facilité qu'un emploi ». Et le ministre, penaud, d'écrire en marge : « Envoyer à M. Percy une autre lettre où son titre soit placé » (janvier 1816). « Si se tromper est d'un homme, disait encore Percy à Son Excellence, être trompé est d'un ministre. Sur cela, votre prédécesseur a fait sa profession de foi ». Mais, le mois suivant, le duc de Feltre riposta à une demande d'honorariat formulée par ledit Percy : « Refusé à cause de sa conduite pendant l'usurpation ». En juillet 1816,

de nouveaux bruits de guerre ayant couru, Percy demanda à reprendre, le cas échéant, du service en première ligne et sans appointements, pour damer le pion « à bien des gens... lesquels étalant sans cesse de grands sentiments ne sont jamais prêts à payer ou à marcher ». Mais l'Europe voulait la paix, et le vieux guerrier, rongé par son frein, passa ses dix dernières années à planter ses choux dans sa petite campagne dite de Bordeaux, près de Lagny.

R. MASSART, *Cinquante ans de chirurgie, 1879-1929*, Concours médical, n° 7 bis, 19 février 1930, p. 533-539-1879, c'est le lendemain de la mémorable communication dans laquelle Pasteur annonce à l'Académie de médecine (1878) la découverte des microorganismes de l'infection purulente, et, dès lors, le moyen de combattre ce fléau. D'aucuns, il est vrai, empiriquement, à force de propreté, de rapidité, d'hémostase minutieuse, connaissent déjà des succès opératoires : ce sont Péan, l'inventeur de la pince hémostatique et qui, le premier, réussit la pylorectomie ; et puis les grands gynécologues : Kœberle, Spencer Wells, Lawson Tait. Heureux audacieux, qui ne sauraient faire oublier l'état lamentable de la chirurgie contemporaine, et les ravages de la septicémie, de l'infection purulente. On redoute le bistouri, abandonné pour l'écraseur ; la plaie à ciel ouvert, à quoi l'on préfère la ténotomie sous-cutanée. Enfin, de sa visite à Lister, Lucas-Championnière rapporte la technique antiseptique. C'est la vogue du spray phéniqué, des lotions phéniquées. Avec ces pratiques, la forcipressure, la vulgarisation de l'anesthésie chloroformique, nouveaux pas en avant : suture de la rotule (Lister), cure radicale des hernies (Lucas Championnière), résections du genou (Ollier), résections intestinales, néphrectomie. Le premier Congrès français de chirurgie (avril 1885), permit de dresser le bilan de ces conquêtes. A l'antisepsie d'abord phéniquée, puis iodoformée, succède, avec Terrier, et grâce aux études de Redard, de Poupinel, l'asepsie. Pozzi perfectionne la chirurgie gynécologique, Guyon la chirurgie urologique ; on inaugure la chirurgie nerveuse avec Chipault et Horsley, la chirurgie des voies biliaires avec Terrier, la chirurgie thyroïdienne avec les Reverdin. Puis, se développe le mouvement de décentralisation chirurgicale, un peu tapageur, voire charlatanesque, avec Doyen, qui n'en fut pas moins un inventeur fécond et un prestigieux opérateur. Enfin, la chirurgie de détail se perfectionne : chirurgie ostéo-articulaire avec Lannelongue, chirurgie abdominale et gynécologique avec Segond, chirurgie du rectum avec Quénu.

Et Dieu me garde d'oublier la très brillante Ecole Lyonnaise, Jaboulay, Poncet, les Pollossen ! Grâce à Röntgen, les Rayons X laissent enfin pénétrer les mystères de l'invisible, avec cet utile complément : l'endoscopie. Tuffier et Bier imaginent l'anesthésie rachidienne, amplifiant le domaine de l'anesthésie locale, dont le timide chirurgien Reclus s'était fait le protagoniste. Et pourtant, en 1914, avec le grand branle-bas de la guerre, on voit reparaître gangrène gazeuse, septicémie, pourriture d'hôpital, infection purulente, et renaître l'antisepsie, perfectionnée par Carrel et Dakin. A ces catastrophes, l'organisation, sous le feu de l'ennemi, des auto-chir et centres chirurgicaux apporte quelque remède. Et nous voici à l'ère présente, d'internationalisme scientifique, où les méthodes américaines de standardisation, de taylorisation, s'opposent aux pratiques, encore individualistes, des chirurgiens français.

P. LECÈNE, *Adolphe Jalaguier, 1853-1924*, Progrès médical, 1^{er} mars 1930, p. 369-383. — De souche protestante, et fils d'un pasteur, le bon géant Jalaguier naquit à Poupel, près de Montauban, le 24 mars 1853. Il fit ses études secondaires au Lycée d'Orléans, s'inscrivit en 1871 à la Faculté de Paris, fut reçu interne (1875), prosecteur (1879) et, sous la rude férule de Farabeuf, s'entraîna à la médecine opératoire. En 1884, il devenait chirurgien des hôpitaux de Paris, en 1886, agrégé. Et c'est alors seulement — tant les chefs étaient jaloux de leurs prérogatives — qu'il s'entraîna à opérer sur le vivant : on en était à la période antiseptique. Mais la susceptibilité cutanée de Jalaguier s'accommodait mal de l'iodoforme : avec le concours de Gentile (1887), il inventa — avant Chaput et Quénu — le gant de caoutchouc. En 1884, il devint assistant de Lannelongue à l'Hôpital Trousseau, et se spécialisa dès lors, surtout après sa titularisation (1898) à l'Hospice des Enfants-Assistés, dans la chirurgie infantile. En 1900, le Conseil municipal de Paris créa une chaire de chirurgie infantile, et demanda à la Faculté de désigner le professeur. Intrigues, Jalaguier ne savait si Lannelongue ne guignait pas la place, et, pour ne pas rivaliser avec son ancien maître, le pressentit. Le madré politicien répondit : « Mon cher ami, cette fois-ci ma décision est *irrévocablement* prise ; je ne me présenterai *probablement* pas ». Dégoûté de manœuvrer sur un sol mouvant, Jalaguier prit le parti de s'abstenir. En 1912, il entra à l'Académie de médecine. En 1914, il reprenait son vieux képi, pour diriger un service de chirurgie au Val-de-Grâce, tout en continuant de présider la Société de chirurgie. A la

paix, il prit sa retraite. Maîtrisé par ses scrupules de conscience et d'exactitude, Jalaguier a peu écrit. Son nom restera toutefois attaché à l'histoire du bec-de-lièvre, des luxations congénitales de la hanche, du pied-bot, et surtout de l'appendicite. En 1891, dans son article du *Traité de chirurgie* de Duplay-Reclus, il s'attardait encore dans la conception de la typhlite et de la pérityphlite, qu'il considérait comme d'origine péritonéale. Mais le grand débat, par lui soulevé en 1895 à la Société de chirurgie, lui ouvrit les yeux, et son article de la 2^e éd. du *Traité de chirurgie* mit les choses au point. Il est demeuré classique. C'est à J. qu'on doit le procédé d'abord par incision de la gaine des droits, et la technique de l'appendicectomie à froid, pour appendicite chronique, question qu'il traita magistralement dans son rapport au Congrès international de 1900. Cet hommage à l'honnête homme et au chirurgien consciencieux que fut Jalaguier est le dernier que rédigea cet autre probe opérateur, prématurément disparu : Lecène.

DUFOUR, *Le professeur Louis Bard*, Progrès médical, n° 12, 22 mars 1930, p. 520-523. — Dauphinois d'origine, Bard était médecin des hôpitaux de Lyon et professeur d'hygiène en la Faculté de cette ville, lorsqu'il fut appelé à la direction de la clinique médicale de la Faculté de Genève, où il demeura dix-neuf ans. Après la Grande Guerre, il passa quatre ans à la nouvelle Faculté de Strasbourg, puis revint à Lyon, prendre la chaire de clinique médicale de Teissier. Enfin, il se retira à Paris où il est mort le 21 février 1930. Il laisse une œuvre énorme, peut être un peu rébarbative, mais intéressante et féconde, où la médecine clinique, la physiopathologie, et la pathogénie tiennent une large place.

D^r Paul DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel FOSSEYEU.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 10 mai 1930.

Présidence de M. BARBILLION.

Etaient présents : M^{me} Metzger, MM. Brodier, Bugiel, Dorveaux, Fosseyeux, Guitton, Laignel-Lavastine, Le Goff, A. Mieli, Menetrier, Mousson-Lanauze, E. Olivier, Pouchet, Récamier, Sieur.

Excusés : MM. Hervé, Neveu.

Décès. — M. le Président fait part de la mort du D^r Nicaise, un des plus anciens membres de la Société, et qui avait donné plusieurs études au Bulletin et dans les Congrès.

Livres présentés. — *Rembrandt*, par M. de Lint, dont le compte rendu figure d'autre part ; une famille de bibliophiles, les *Petit*, médecins de Soissons, brochure par M. le D^r E. Olivier.

Candidats présentés :

MM. LEMAY, docteur en pharmacie, 6 bis, rue J.-J. Rousseau, Fontenay-sous-Bois, par MM. Le François et Fosseyeux ;

MOINET (D^r Paul), 69, boulevard Magenta (10^e), par MM. Avalon et Louis Masson.

Communications :

M. le D^r BUGIEL lit une étude très documentée sur *l'Ecole de médecine de Cracovie pendant la Révolution*.

M. le D^r BARBILLION retrace avec sympathie la vie austère de *Philippe Hecquet*, successeur du vénéré

S. H. M.

9

Hamon, médecin pendant trente-deux ans du Carmel, où il fut inhumé comme bienfaiteur et comme ami; ses défauts de caractère et l'intransigeance de ses doctrines ne peuvent faire oublier ses éminentes qualités et son inlassable dévouement si heureusement mis en lumière.

Séance du 14 juin 1930.

Présidence de M. le D^r BARBILLION.

Étaient présents : M^{me} Metzger, MM. Avalon, Boulanger, Brodier, Dorveaux, Fosseyeux, Hahn, Hérissey, Laignel-Lavastine, Menetrier, Neveu, Recamier, Semelaigne, Sieur, Terson.

Don. — M. le D^r Le Gendre offre, en ces termes, pour le Musée, la collection d'estampes de M. le D^r Varnier :

« Mon ami, H. Varnier, agrégé d'accouchements à la Faculté et accoucheur des hôpitaux de Paris, l'un des plus brillants jeunes maîtres de sa génération, élève de Farabeuf et de Pinard, avait entrepris, pour se délasser de ses beaux travaux sur l'anatomie et l'obstétrique, des recherches sur l'histoire de la Faculté et des Hôpitaux.

« C'est dans ce but qu'il réunissait patiemment les documents iconographiques, que j'ai le plaisir d'offrir à la Société française d'histoire de la Médecine pour son Musée. Ils m'ont été donnés par M^{me} H. Varnier, qui fut sage-femme en chef de la Maternité de Lariboisière et qui savait la profonde affection qui m'unissait à son mari, enlevé si prématurément à la science.

« Nous avons été deux ans internes ensemble à Cochin et à Lariboisière; nous avons fondé en com-

mun une *Revue pratique d'obstétrique et de pédiatrie*, dont la publication a été interrompue. Varnier a été aussi secrétaire général de la Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.

« Il avait commencé la publication des *Commentaires sur les Actes de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, d'après les documents originaux, avec le concours de notre ami commun, l'éditeur G. Steinhil.

« Les nombreux et souvent curieux portraits, les costumes, vues d'hôpitaux, ex libris, accompagnés parfois de notes explicatives par Varnier, pourront, je l'espère, servir à quelques-uns de nos collègues pour des travaux historiques, et ils donneront un souvenir à la mémoire de ce jeune et sympathique savant qu'était mon ami très regretté ».

Cérémonie. — Le D^r G. Hervé informe la Société que, le jeudi 24 avril dernier, a eu lieu, à Dricourt (Ardennes), la pose d'une plaque commémorative sur l'emplacement de la maison natale de Jean-Nicolas Corvisart. Sur cette plaque qu'a fait sceller le Général Baron Corvisart, arrière petit-neveu de l'illustre médecin, se lit, en lettres capitales, l'inscription suivante :

Sur l'emplacement de cette maison
S'élevait la demeure — détruite en 1918 —
Où naquit, le 15 février 1755,
Jean-Nicolas Corvisart,
Baron de l'Empire,
Membre de l'Institut,
Premier médecin de l'empereur Napoléon I^{er}.

A la cérémonie, qui a été tout intime, était présent notre excellent collègue le D^r O. Guelliot, lequel a bien voulu, en quelques mots, se faire l'interprète de la Société d'Histoire de la Médecine et de tout le Corps médical.

Communications :

M. le D^r HENVÉ présente, avec son érudition habituelle, quelques documents sur *Corvisart* tirés des Archives du Ministère de la Guerre. M. le D^r Terson offre à cette occasion au musée les portraits gravés par Boilly de A. Petit et Corvisart, et accompagne un autographe de Corvisart de commentaires graphologiques du plus haut intérêt.

M. le P^r MENETRIER pose la question suivante : *Comment Aristote et les anciens médecins hippocratiques ont-ils pu prendre connaissance de l'anatomie humaine?* Après avoir passé en revue l'opinion des historiens de l'anatomie, Riolan, Haller, Lauth, Burggraeve, Littré, M. Menetrier estime comme la plupart de ses devanciers qu'Aristote possédait des connaissances très réelles en anatomie humaine, mais qu'il ne pouvait les tenir de dissections faites sur les cadavres, interdites par les défenses légales et religieuses ; il les a tirées de l'examen des fœtus, au cours d'avortements, d'accouchements difficiles, ou d'expositions de nouveau-nés, en les complétant par celui des organes des animaux.

CONGRÈS DE ROME

Il est rappelé à nos Collègues qui désirent participer au VIII^e Congrès international d'histoire de la médecine, qui a lieu à Rome du 22 au 27 septembre, qu'ils peuvent envoyer leur cotisation qui est de 100 livres (134 fr.) à notre trésorier M. Boulanger, qui la fera parvenir au professeur V. Rocchi, trésorier du Congrès, Corso Vitt. Emanuele, 173, Rome.

PHILIPPE HECQUET (1661-1737).**Par le Docteur BARBILLON.**

L'an 1687, à Port-Royal-des-Champs, meurt des suites d'une pleurésie Jean Hamon, le pieux médecin du monastère. Une noble figure vient de disparaître. Hamon sut joindre à toutes les vertus chrétiennes une haute valeur de théologien. Il fut, au dire de Sainte Beuve, un des plus grands spirituels du XVIII^e siècle. Parmi les Arnaud, les Nicole, les Saint-Cyran, les de Saci, les Singlin, nul mieux que lui ne personifie le bel effort d'épuration individuelle accompli à cette époque par certaines consciences catholiques.

Depuis trente-trois ans, Hamon prodigue ses soins à tout ce petit monde de Port-Royal tant aux religieuses qu'aux solitaires qui viennent y préparer leur salut et chercher dans la retraite et la pénitence cette paix que le monde leur a refusée ; sans oublier toute cette population misérable qui peuple les pauvres hameaux du voisinage.

On ne le verra plus, le vertueux praticien, à pied où à âne, par les sentiers rocailleux, sous les hautes futaies, au bord des marécages, poursuivre son rêve mystique au cours de ses tournées charitables, tout en égrenant un chapelet ou en tricotant des lainages pour les pauvres.

Pendant que Racine compose son épitaphe, on s'occupe de lui trouver un successeur.

Il y a dans une cellule du monastère, clouée sur son lit de souffrance depuis de bien longues années, une vieille religieuse percluse d'infirmités, mais qui jouit d'une haute considération, c'est M^{lle} de Vertus. Depuis seize ans elle habite le Saint-Désert où elle s'est retirée en Dieu. Elle s'y est affirmée comme une des fonda-

Soc. Fr. d'Hist. Méd., XXIV, 1930, n^{os} 5-6.

trices de Jansénisme, avec M^{me} de Longueville sa vieille amie et sa protectrice, avec M^{me} de Sablé et M^{me} de Liancourt. Ce sont ces nobles dames que le terrible La Rochefoucauld, le La Rochefoucauld des Maximes, avec un sourire ironique appelle « les mères de l'Eglise », et qu'on désigne communément ici sous le nom de « nos princesses ». M^{lle} de Vertus est novice perpétuelle; elle a reçu des mains de M. de Saci, dans l'église de l'abbaye, la consécration et le petit habit blanc; et elle possède cette supériorité flatteuse d'avoir presque du sang royal dans ses veines, puisque son père Claude de Bretagne comptait au nombre de ses aïeux un frère de la reine Anne.

Quant au successeur du regretté Hamon, c'est M^{lle} de Vertus qui va être appelée à décider de son choix. Elle possède les meilleures références mondaines sur un jeune médecin de Paris, le D^r Philippe Hecquet, qu'on sait être honnête, pieux, charitable et grand travailleur. Daquin, Premier Médecin du Roi, le tient en haute estime. A peine a-t-il 26 ans, et c'est à lui qu'on propose de venir continuer à Port-Royal-des-Champs la tâche à laquelle Hamon a donné sa vie.

Hecquet accepte avec joie l'offre qui lui est faite. Il est fier et heureux de succéder au grand homme de bien, et de suivre son exemple. Il aime le travail, la méditation, la retraite. Il se sent au cœur une charité débordante pour les pauvres. Il a soif de tout ce qui est pratique religieuse, et le 14 août 1698, il s'installe au monastère. Pendant quatre années il va y mener une dure existence. Faisons connaissance avec ce courageux soldat de Dieu.

Philippe Hecquet naît à Abbeville le 11 février 1661. Il est le cinquième enfant de Jacques Hecquet, bourgeois de Picardie, et de Catherine Pigné, son épouse. Sainte Beuve pourtant si méticuleux dans sa documentation, attribue bien à tort cet honnête bourgeois d'Abbeville la profession médicale, et laisse supposer dans sa table (t. VII, p. 157) qu'il aurait même précédé son fils à Port-Royal. Il y a là une erreur manifeste.

Philippe est élevé dans les pratiques les plus rigoureuses de la religion. Il fait ses études à Abbeville, et sa philosophie à Paris, au collège des Grassins. Il se destine tout d'abord à la théologie pour laquelle il conservera toute sa vie un attachement passionné. Puis sous l'impulsion de son oncle Clément Hecquet, doyen du collège des médecins d'Abbeville, il va conquérir à Reims son bonnet de docteur, le 4 juillet 1684. Agréé au Collège médical d'Abbeville, il y reste peu de temps et vient à Paris. Il s'y occupe de médecine mais encore plus de religion. Appartint-il pendant quelque temps, comme on l'a prétendu, à une secte de Sociniens; hérétiques qui contestent la divinité de J.-C. ? C'est possible, c'est peu probable; Lefebvre de Saint-Marc, son biographe, le nie et attribue à la malveillance un propos qui s'accorde si peu avec le caractère de l'homme.

Hecquet exerce donc la médecine à Paris. A cause de son diplôme de Reims, la Faculté de Paris lui cherche querelle comme elle le fait impitoyablement à tous les provinciaux. Pour avoir la paix, grâce à de puissants amis, il entre à la chambre royale de Médecine, le refuge des diplômés des facultés provinciales, que protège jalousement le premier médecin du Roi, Daquin. Hecquet a des scrupules, tous ces ennuis l'énervent, il n'est pas sûr d'être absolument dans son droit; aussi est-il sur le point de retourner à Abbeville et de s'y fixer dans le calme de la province. C'est alors que grâce à Daquin, il est choisi pour remplacer Hamon à Port-Royal-des-Champs où nous venons de le laisser au chevet de M^{lle} de Vertus.

Et la vie en effet va lui être très dure, et son mysticisme ne contribuera pas à la lui adoucir, bien au contraire. Il trouve là toutes les raisons pour satisfaire son appétit de sacrifice, d'abnégation, de surmenage physique et moral. A la tâche déjà lourde de soigner le corps et l'âme de toute cette population de moniales, de résidents, de solitaires, et aussi de tous ces pauvres des villages voisins, il joint avec excès les jeûnes, les abstinences, les macérations et les

pénitences de toutes sortes. Il y ajoute un travail intellectuel intensif, vit dans ses livres, ne se couche plus, s'impose de passer ses nuits sur une chaise pour combattre le sommeil. Il est exténué. Il tombe malade, on le serait à moins, même sans tenir compte des anophèles et de l'humidité du lieu. On l'extrémise, il finit par guérir.

En 1691, son père meurt; l'excellente M^{lle} de Vertus lui adresse à cette occasion une lettre de consolation très touchante et très maternelle, preuve de la haute et affectueuse estime où elle tient son jeune médecin.

Elle même, M^{lle} de Vertus, et heureusement pour Hecquet, meurt en 1693. Libéré de son engagement, gravement atteint dans sa santé, il quitte le Monastère et revient à Paris.

C'est vers cette époque que Fagon, successeur de Daquin comme archiâtre du roi, arrive à faire décider la suppression de la chambre royale de médecine. Grande victoire pour la Faculté de Paris qui obtient que les membres de la chambre dissoute ne pourront plus exercer dans la capitale. Hecquet suit les conseils de son ami, Raymond Finot. Il se fait « coopter », il vient se rasseoir sur les bancs de l'Ecole, en octobre 1694, sort de licence le 3 sept. 1696, et reçoit le bonnet doctoral le 15 juin 1697.

Alors la Faculté lui ouvre les deux bras, et pour bien souligner l'accueil chaleureux qu'elle lui réserve, elle nomme professeur de matière médicale cet homme de haute vertu, aussi recommandable par cette ardente piété qui aurait fait de lui le plus digne des prêtres, que par son ardeur au travail qui en a fait le plus habile des médecins. Toute sa vie sera dominée par cette profession de foi faite au cours de ses jeunes années : « s'il est utile pour la République d'être bon médecin, il est nécessaire pour soi-même d'être encore meilleur chrétien ». Et il est tout à fait d'accord en cela avec la mère Angélique qui disait à propos d'Hamon : « après le grand don du parfait confesseur, il n'y a rien de plus important que celui d'un médecin vraiment chrétien qui exprime par toutes ses actions

et ses paroles les maximes saintes du christianisme ».

C'est pendant cette période de seconde scolarité qu'Hecquet eut le douloureux devoir d'assister Nicole pendant ses derniers moments.

Le sage et vieux théologien s'est retiré dans une maison appartenant au couvent de Religieux de la Crèche, place du Puits de l'Hermitte, derrière la Pitié, proche le Jardin du Roi, sous les ombrages duquel il fera ses dernières méditations. C'est un logement simple; partout des livres; de belles bibliothèques; aux murs, quelques toiles de Philippe de Champaigne, portraits d'anciennes religieuses de Port-Royal; c'est le seul luxe de Nicole; la galerie est éclairée par une fenêtre qui donne sur l'église du couvent; coin de méditation et de recueillement; c'est la vraie retraite de l'intellectuel chrétien qui vieillit, et qui n'aime plus que la vie à l'ombre. C'est là que le 11 novembre 1695 Hecquet et ses confrères Dodart et Morin, appelés d'urgence, trouvent Nicole frappé de paralysie. Cinq jours après une nouvelle attaque met fin à ses jours.

La réputation d'Hecquet s'étend. Finot surtout se chargea de le patroner. Avant de mourir, il le conduit au chevet du Prince de Condé aux abois: Il s'agit surtout de préparer le héros à accueillir d'une façon édifiante et orthodoxe cette mort qu'il a tant de fois bravée sur les champs de bataille.

Hecquet s'acquitte de sa mission délicate avec une parfaite correction et une haute dignité. Après la mort du vieil aigle, il reste médecin de la princesse de Condé et de la duchesse de Vendôme. On l'écoute comme médecin et plus encore peut-être comme conseiller d'âme. Il a son franc parler, il n'hésite pas à reprocher à la princesse de Condé le peu de frugalité de sa table au temps du Carême. On s'incline: on obéit. Grave et digne, s'il se fait solliciteur, c'est toujours pour les autres et jamais pour lui. Pour ne pas négliger les pauvres devant une clientèle qui s'accroît tous les jours, il essaie de faire ses visites à cheval. Une hémoptysie l'y fait renoncer. Il essaie de la chaise à

*X Il ne s'agit pas de faire le héros +
en 1686, mais de son fils Henri-Jules
qui n'eut rien d'un héros.*

porteurs, de la chaise roulante, puis d'un carrosse très simple où il se réjouit de pouvoir lire sans cesse entre ses visites.

Et que de jolis traits nous le montrent d'une conscience scrupuleuse à l'extrême : insoucieux de sa propre fatigue, n'hésitant pas à revenir voir tel malade qui l'inquiète. Pour un empire il n'ordonnerait une purgation pour le lendemain de sa visite, s'il n'a pas lui même vérifié ce jour là si elle est toujours nécessaire. Il se refuse à être médecin de l'Hôtel-Dieu. Il aurait trop de malades, et pas assez de temps à leur consacrer. Et toujours dominé par ses convictions religieuses, il veut avant d'entreprendre une cure que ses malades soient en règle avec les exigences de l'Eglise, persuadé que ses drogues n'en seront que plus efficaces.

Les années passent. En 1709, l'année même où s'achève la ruine de Port-Royal, Hecquet va chercher à Bourbon la guérison d'un rhumatisme goutteux auquel les marécages et l'humidité du Saint Lieu ne sont peut être pas étrangers.

En 1710 nous le trouvons médecin de la Charité, pas pour longtemps. Et ses travaux scientifiques s'accumulent, toujours rédigés à la lumière de cette foi religieuse qui occupe toute sa pensée. C'est ainsi qu'il disserte sur l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes.

C'est ainsi que précurseur de J.-J. Rousseau, il impose à la jeune mère le devoir imprescriptible d'allaiter son enfant.

C'est ainsi qu'il étudie avec une curiosité de médecin et d'homme d'Eglise, le sujet scabreux de savoir s'il existe des signes de virilité chez le jeune homme comme il en existe de la virginité chez la jeune fille.

C'est ainsi qu'il publie en 1708 un traité des dispenses de Carême et un traité d'hygiène alimentaire, et enfin beaucoup plus tard, la médecine théologique ou telle qu'elle se fait voir sortie des mains de Dieu.

Dans le traité des dispenses de carême, véritable cours de diététique, s'il condamne les liqueurs, spiri-

teux, il est très tolérant pour le vin dont l'abstinence en carême est plutôt affaire de pénitence que de santé. Pour lui, la boisson quelqu'elle soit et le tabac rompent le jeûne. « Savants et agréables paradoxes, écrit en souriant Fagon à propos de certaines conclusions du traité des dispenses où, précurseur de la méthode Guelpa, Hecquet insiste sur les avantages hygiéniques du maigre, de la diète, de l'abstinence et du jeûne.

Dans son traité d'Hygiène alimentaire, Hecquet nous expose son système physiologique, à savoir que la trituration mécanique est le principe de la digestion, que les ferments digestifs n'existent pas ; qu'il n'y a pas transformation chimique dans les aliments, mais séparation simple des parties assimilables qui sont absorbées et des parties non assimilables qui sont rejetées. Par là Hecquet se range parmi les iatromécaniciens : en philosophie biologique il admet que le phénomène premier de toute action organique est l'oscillation, c'est-à-dire un mouvement de vibration dont l'effet principal est de transporter les esprits animaux du cerveau aux extrémités.

Le 5 novembre 1712 Hecquet est élu doyen de la Faculté de Paris. Il refuse d'abord, toujours par humilité chrétienne, mais finit par se laisser convaincre. Longtemps le pieux doyen s'opposa à ce qui fut frappé son portrait sur le jeton décanal, et il fallut l'innocente supercherie d'une demoiselle Le Belle, miniaturiste, pour prendre sans qu'il s'en aperçut le croquis de ses traits.

En quittant sa charge de doyen, Hecquet fit généreusement don à la Faculté d'une belle pendule et de deux écritaires de bon goût, et un de ses derniers soins fut de faire réimprimer les décrets, rites, usages et louables coutumes de la très salubre Faculté de Médecine de Paris, édition qui fut d'ailleurs désavouée plus tard et remplacée par une autre.

Toutes les vertus dont Hecquet cultivait pieusement dans son cœur le riche épanouissement, ne l'empêchaient pas toutefois d'avoir un caractère autoritaire et cassant et de disposer de facultés combattives très

ardentes. On le voit bien dans les nombreux démêlés qu'il eût avec ses confrères et notamment avec Vieussens le père, et surtout Nicolas Andry, le grand ancêtre de l'orthopédie. Andry et Hecquet furent brouillés à mort pendant près de quatorze ans, au sujet de boissons et de saignées ; et il fallut la nomination d'Andry au poste de doyen pour que ces deux excellents esprits médicaux et bien faits pour s'entendre, se réconciliassent en toute sincérité. Le caractère difficile d'Hecquet se voit aussi dans ses ouvrages : certains d'entre eux sont pourvus de titres belliqueux, arrogants, d'une violence parfois brutale, presque injurieuse.

La médecine qui n'est pas celle qu'il défend n'est que grossièreté, fraude, masque, et imposture. Une purgation qui n'a pas l'heur de lui plaire, c'est le deshonneur de l'art ! Les ferments digestifs qu'il renie, c'est le brigandage de la médecine, etc.

De telles invectives, de si durs éclats de voix, si ils ne nous fixaient pas sur l'intolérance irritable qui devait être un de ses péchés coutumiers, auraient certes lieu de nous étonner un peu chez l'ancien retraitant du Saint Désert où devait régner le doux silence, le calme et la tenue sereine des consciences apaisées.

Il n'empêche que dans beaucoup de ses œuvres médicales écrites ou non avec cette sorte d'irritation qui parfois frise la colère, on trouve nombre de perles précieuses qui attestent l'intelligence originale et le clair bon sens de cet homme, lorsque abandonnant le ciel, il consentait à reprendre contact avec une des pires réalités, avec la machine humaine et ses misères.

Que d'idées originales en thérapeutique et en physiologie ! les excréments ne sont plus des impuretés du sang mais surtout des déchets alimentaires, ce que le corps n'a pas pu utiliser. Les sécrétions ne sont plus des humeurs impures, mais des sucs organiques ayant leur utilité et leur rôle dans l'économie. La bile, le suc pancréatique, la salive ne sont pas des excréments. Ce sont des agents actifs de la vie. Que n'a-

t-il connu les endocrines ! Ce n'est guère que dans les urines, la sueur et les matières fécales qu'il consent à voir des excréments.

Très hippocratique en matière de purgation, il en combat l'excès et veut que l'on ait la patience d'attendre pour y avoir recours, que les humeurs à évacuer soient cuites et condensées. Grand phlébotomiste, Hecquet est un précurseur de Broussais. Il s'élève avec force contre l'inoculation variolique déjà très répandue en Angleterre et dont on commence à s'occuper en France. Enfin, on ne saurait passer sous silence sa ferme et sage attitude dans la retentissante affaire des convulsionnaires du Cimetière Saint-Médard ; très résolument Hecquet refuse aux convulsions tout caractère divin, il n'y voit que des symptômes morbides et des troubles nerveux d'autant plus redoutables que l'imitation, le fanatisme et peut être aussi la supercherie plus ou moins intéressée interviennent pour une grande part dans leur éclosion et dans leur extension.

Avec les années Hecquet avait peu à peu renoncé à sa clientèle mondaine pour se consacrer exclusivement aux pauvres et aux congrégations religieuses. Parmi celles-ci, il affectionnait tout particulièrement celle des religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques, dont il était médecin depuis bien des années. Quand arrivèrent les infirmités de l'âge et surtout cette paralysie du bras droit qui l'empêchait presque de tenir une plume, c'est à cette congrégation qu'il s'adressa pour assurer sa retraite. Il obtint un petit appartement donnant sur la cour extérieure du couvent, et s'y installa pour la dernière étape. Il partagea son temps entre les pratiques rigoureuses de la dévotion que lui facilitait la proximité du Carmel, l'étude pour laquelle il se passionnait plus que jamais, et où il était aidé par son fidèle valet de chambre et secrétaire La Cheyrie, et les nombreuses consultations, maintenant toutes gratuites, qu'il donnait aux malades.

Célibataire, presque pauvre, ayant abandonné son

patrimoine à sa famille pour une modeste rente viagère, Hecquet vécut ainsi ses dernières années. Dès le début de 1737, il se sent très affaibli. Un soir de mars, étant en prière il est pris d'un éblouissement dans un œil et, dans la nuit, cet œil est frappé de cécité complète, quelque hémorragie rétinienne sans doute : il est saigné et resaigné, et quelques jours après il paraît aller un peu mieux : mais le 10 avril un frisson violent survient avec une fièvre intense. Il se sent perdu, reçoit les derniers sacrements et meurt peu de temps après. Deux heures avant sa mort, ce grand laborieux de 76 ans donnait encore un conseil médical à un confrère qui était venu le consulter pour sa femme très malade.

Sur son désir, il fut inhumé au bas de cette église des Carmélites qu'il aimait tant. A la Communauté qui avait recueilli son vieux médecin avec tant de bonté, il légua 300 livres tout ce qu'il possédait en numéraire. Rollin composa son épitaphe : la Faculté de Médecine avait été de son vivant, gratifiée par lui de près de 1400 volumes. Elle hérita après sa mort des 100 in-folio et in-quarto qu'il avait conservés.

Dans les dernières années de sa vie, Hecquet avait composé un traité de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie des Pauvres.

Par un sentiment délicat et touchant, il tint à ce que ce manuel de la santé écrit très simplement, rempli de recettes et de formules économiques, à la portée des plus humbles bourses, ne fut publié qu'après sa mort. Il y voyait comme un legs de sa dernière pensée charitable à l'égard des frères malheureux vers lesquels son grand cœur s'était penché pendant toute sa vie.



QUELQUES MOTS SUR P. BOREL

Médecin du Roi en Languedoc.

Par le Docteur Charles VIDAL, de Castres.

Examinons une carte de la Gaule ancienne. Que voyons-nous? D'un côté, la Province romaine, bornée au nord-ouest par la Montagne Noire, du côté de la Narbonaise ou Septimanie où la 7^e légion tenait garnison, et, de l'autre, la Celtique avec, toute proche, la Confédération des Arvernes. Cette Province, cette Septimanie, était absolument romaine. C'était la Gallia togata. Les habitants y portaient la toge, tandis qu'en Celtique les habitants portaient des bragues d'où, par opposition, le nom de Gallia braccata.

En avant de la Montagne Noire et s'étendant jusqu'au Tarus (Tarn), était une bande de terre, sorte de glacis, avec, adossé à la Montagne Noire et placé sur l'Agout (rivière d'Auguste), le camp romain : Castra (Castres).

Castra était le poste romain placé en avant de la Montagne Noire, face à la Celtique et tout particulièrement en contact avec la Confédération des Arvernes et avec leur antenne avancée : la tribu des Gabales.

Son rayon d'action s'étendait depuis Tolosa (Toulouse), jusqu'à Albiga (Albi) et aux sources du Tarus.

C'est pourquoi Borel rapporte qu'on a pu écrire que Castres était la vraie capitale de l'Albigeois : *Castrum nobilissimum* « le chef de tout l'Albigeois » (Pierre de Valsernay); *Pagus Albiensis*, comme on dit de Toulouse : *Pagus Tolosanum*.

« La ville de Castres, nous assure Borel, selon Pierre des Valées (ch. 20), est comme la capitale de tout l'Albigeois, située en un lieu dont le paysage est

Soc. Fr. d'Hist. Méd., XXIV, 1930, n° 5-6.

merveilleusement diversifié et sur le fleuve d'Agoût qui se dégorge dans le Tarn, en la Gaule Narbonnaise, Braccata (1), Septimanie ou Gothie, c'est-à-dire en Languedoc et pays de *Franc Alieu*, comme l'a très bien prouvé le sieur Caseneuve dans le livre qu'il en a composé » (2).

Donc, un fait est acquis. Castres est une ville romaine, une ville militaire située dans un paysage très beau, une ville qui fut un lieu de commandement et de labeur.

P. Borel est le fils de cette terre qui fut le cadre de sa vie. Elle explique sa personnalité et son génie, comme on disait autrefois.

*.

Pierre Borel naquit, en effet, à Castres, vers 1620 et mourut à Paris en 1689. Il fit ses études à Montpellier, où il reçut ses degrés et exerça la médecine à Castres, où il était Médecin du Roi. Il fut associé en 1674 à l'Académie des Sciences de Paris en qualité de chimiste et composa de nombreux ouvrages.

*.

P. Borel a donné :

1. *Les Antiquitez, raretez, plantes, minéraux et autres choses considérables de la ville et comté de Castres d'Albigeois, et des lieux qui sont à ses environs avec l'histoire de ses comtes, evesques, etc.* Un recueil des Inscriptions Romaines et autres antiquitez du Languedoc et Provence avec le Roolle des principaux cabinets et autres raretez de l'Europe, comme aussi le catalogue des choses rares de Maistre Pierre Borel, Docteur en médecine, Autheur de ce livre. A Castres, par Arnaud Colomiez, Imprimeur, 1649. (Réimprimé en 1868, chez Jouaust, à Paris).

2. *Historiarum et observationum medicophysicarum centuriæ IV.* Castris 1653, in-8, Parisiis apud Bil-

(1) *Braccata* est une erreur de Pierre des Valées, à moins qu'il ait voulu dire que Castres était une antenne romaine dans la Gallia braccata.

(2) P. BOREL, *Les Antiquitez de la Ville de Castres*, Livre premier, chap. II.

laine et viduam Dupuys, 1657, in-8. Lipsiæ et francofurti, apud Laurentium Sigismundum Cornerum 1670, 1676, in-8. On y a joint les observations médicales d'*Isaac Cattier* et la *Vie de Descartes* par Borel lui-même.

3. *Bibliotheca chymica, seu catalogus librorum Philosophorum Hermeticorum*. Parisiis, apud Samuelem Broun, 1656, in-12. Catalogue des livres de chymie et alchymie, imprimés ou manuscrits, publiés ou connus jusqu'en 1652.

4. *Hortus, seu armamentarium, mineralium, plantarum et animalium, ad artem medicam utilium*. Castris 1666, Parisiis, 1667 in-8, 1669 in-8. — Abrégé de ce que les plus célèbres médecins ont dit des plantes, des animaux et des principaux minéraux qui entrent dans la composition des médicaments. L'auteur indique avec exactitude les endroits d'où il a tiré ce qu'il rapporte. Ouvrage écrit succinctement, mais avec netteté; les matières y sont rangées par ordre alphabétique.

5. *De curationibus sympatheticis*. Inséré dans le Théâtre sympathétique.

6. *Le Trésor des Recherches et des Antiquitez gauloises* (1655).

7. *Discours prouvant la pluralité des Mondes* (1657).

*

Borel fut un médecin instruit et célèbre en son temps. Il était médecin du roi en Languedoc. L. Hanin (1) le cite dans la partie biographique de son dictionnaire.

Dans son livre *Les Antiquitez*, il nous rapporte quelques observations médicales fort curieuses. D'abord il nous parle de la coqueluche : « *La Coqueluche*, ou trousse-galand, selon Rondelet estait une maladie épidémique qui venait avec grande défluxion sur le gosier, et après venant à tomber sur les poulmons, faisait mourir plusieurs personnes hectiques,

(1) *Vocabulaire médical*, Paris, Caille et Ravicr, 1811.

elle régna aussi l'an 1580 au rapport de Valeriola en l'Appendice de ses lieux communs. »

Puis il parle de la Peste : « L'an 1563, la Peste ravagea tellement la ville de Castres qu'il y eut quatre mille morts, et ainsi acheva presque de détruire ce que la maladie dite Coqueluche avait épargnée. »

Cette terrible Peste se reproduisit en 1629 : « L'an 1629 nous fumes chastiez par le fléau de Peste qui fit de si grands ravages, que six mille personnes en moururent, de sorte que la ville fut si désertée que l'herbe creust en abondance parmi les ruës ».

Néanmoins Castres n'en mourut pas : « Bien que la ville de Castres ait esté fort désertée par la mort de six mille personnes que la peste de l'an 1629 emporta, elle est à présent autant populeuse qu'elle ait jamais esté ».

Après la peste, il nous entretient du Charbon dont il a très bien établi l'étiologie infectieuse. A son époque, le charbon était endémique à Roquecourbe, près Castres, il l'est encore à Mazamet et toujours pour les mêmes motifs :

« On a aussi remarqué de longue main que les habitants de cette ville (Roquecourbe) sont sujets à des charbons qu'ils appellent lou maluat, et leur façon de les guérir est d'empescher de dormir le malade durant neuf jours pendant lequel temps les parents du malade se vont fort resjouir chez lui, tant à boire et manger qu'à chanter et danser, pour le garder de dormir. J'impute ce mal à ce qu'ils sont des premiers par les mains desquels passe la laine qu'on tire en ce país des brebis mortes, à cause qu'ils ne se servent presque d'autre laine en leur lanifice : or la plus part de ces bestes meurent de maladie contagieuse ».

Après les maladies contagieuses il est curieux des monstres : « L'an 1578 et le 19 juillet dans Castres, la femme de Carmanel de Saint Amans de Valtoret accoucha d'un enfant qui avait deux testes.

On a veu aussi naistre dans Castres un enfant qui avait deux langues, et un autre qui avait du poil aux

parties honteuses le jour de sa naissance ». « L'an 1646, naquit à la Bruguière, un enfant n'ayant qu'un œil et étant sans nez, ayant par ainsi le visage tout uny comme la joue ».

Il s'occupe aussi des eaux minérales et il a découvert, non loin de sa chère cité, une fontaine où l'on peut traiter la gale avec succès. C'est à Dourgne, célèbre aujourd'hui par le couvent de Bénédictins d'En Calcat où viennent de bien loin ceux qui aiment voir se dérouler sous leurs yeux les splendeurs de la liturgie des fils spirituels de Saint Benoît, et par ses ardoisières.

« Dorgne est à deux lieux et demie de Castres et n'a rien de notable qu'une fontaine qui outre qu'elle guérit la gale et d'autres maladies du cuir a le flus et le reflux comme la mer, etc. Prez de ce lieu de Dorgne il y a une mine d'orpiment ».

Tout cela est très bien. Il y a mieux encore car, quand il nous parle de l'opération de la cataracte, nous croyons entendre un oculiste d'aujourd'hui.

Dans son *Historiarum et observationum medico-physicorum*, il nie que, dans l'opération de la cataracte, on enlève une membrane; il soutient au contraire qu'on déplace avec l'aiguille, le cristallin et qu'on le détache de ses liens.

* *

Incontestablement Borel fut un savant. Il s'occupa de minéralogie, d'optique, d'astronomie, de chimie, de philosophie. Bien avant Fontenelle, et précisément l'année même de la naissance de ce neveu de Corneille qui devint membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, il publia son *Discours prouvant la pluralité des mondes*. Cette circonstance donne à penser, et je me demande si Fontenelle n'a pas puisé l'idée de son livre la *Pluralité des Mondes* dans l'ouvrage de P. Borel. Cette étude sur les Mondes nous fait comprendre pourquoi l'inventeur des tourbillons l'intéressa et pourquoi il écrivit une *Vie de Descartes*.

Borel aimait l'astronomie et il avait l'amour de la vérité, aussi, 65 ans après l'invention du télescope, soit en 1655, composa-t-il un livre qu'il dédia au Sénat et au peuple middelbourgeois, livre fort curieux, portant ce titre : *De vero Telescopii inventore* (du véritable inventeur du télescope). A propos de ce livre, je tiens à signaler une erreur que j'ai découverte dans un article signé Jacques Boyer sur *L'Evolution des Microscopes* (1) où l'auteur fait de Pierre Borel le P. Borel.

Borel, poussé par l'amour de la vérité, recherche quel est le véritable inventeur du télescope. Il démontre que ce n'est ni Galilée, ni les hollandais Metius et Cornelius Drabel, mais bien Zacharias Jansen.

Voici, d'ailleurs, comment il s'exprime au chapitre XII de son livre, à propos de l'inventeur du télescope :

« *De inventoris vero nomine. — Zacharias Jansen inventor est vertus Telescopii ; eratque autem conspiciolorum (2) artifex peritissimus Middelburgensis Zeelandus qui, anno 1590, admotis (non fato quodam) oculo duobus conspiciis, nempè lentem cavam et convexam, Tuboque imminis felicissimè (ut vult Cartesius) invenit Telescopium. Sed rerum abstrusarum et reconditarum in optica, quam callebat, desiderio flagrans, ad haec tentanda motus fuit : quare malè conqueritur Cartesius, hoc Inventum adeo utile et mirandum, scientiarum nostrarum opprobrio, vagis experimentis, et casui fortuito deberi. Telexopium ergo Artifex noster rimando ex professo indigavit, et Tubos 16 pollicium primo fecit, optimum tamen, quem principibus Mauritio et Archiduci Alberto, ut testimoniis infra probabimus, obtulit, pro quibus pecunias accepit, rogatus ne rem amplius propularet, ut ipsi eo uti interim ad bellica possent, quibus ille in patriæ gratiam obtemperavit, et sic diù delituit in obscure*

(1) *La Nature*, 15 janvier 1929, page 66, col. 1.

(2) Conspicillum : Instrument d'observation d'optique.

Inventor noster. Invenit præterea Microscopium ut testimoniis patebit sequentibus » (1).

Dans son livre, Pierre Borel a mis deux portraits gravés représentant, l'un *Zacharias Jansen*, premier inventeur, et l'autre *Hans Lipperhey*, né à Wesel en Prusse, lunettier à Middelbourg, second inventeur.

Borel s'avère minéralogiste qu'émerveillent les richesses de la Nature. Voici comment il s'exprime en un chapitre des *Antiquitez* consacré aux *Priapolithes* :

« La seconde merveille du país, est le Mont dit Puytalos, que nous pouvons appeler mont des Priapolithes, à cause qu'il est rempli de pierres longues et rondes, en forme de membres virils.

Plusieurs naturalistes, entre lesquels est Pline, ont décrit pour grande merveille que la pierre Diphris porte empreinte sur soy les figures de l'un et de l'autre sexe et que l'Enorchis mise en pièces représente la figure des génitoires des hommes, et selon Cardan *l'Hystera petra* qui se trouve au terroir de Trèves, a la forme des parties honteuses des femmes, mais tout cela est peu de chose au prix de cette pierre icy, que nous pouvons appeler Priapolithes, car outre sa figure, conforme au membre viril, si on la

(1) « L'inventeur du Télescope est *Zacharias Jansen* ; c'était un très habile artisan en lunettes de Middelbourg (Zélande), qui, en l'année 1590, ayant approché de son œil (non par hasard) deux verres de lunette, à savoir une lentille concave et une lentille convexe, et ayant placé ces lentilles dans un tube avec un très grand bonheur (comme le veut Descartes), trouva le Télescope.

« Il fut amené à ces essais par son désir ardent de découvrir les secrets de l'Optique où il était expert. Aussi Descartes se plaint-il mal à propos, pour le déshonneur de la science, que cette invention si utile, si admirable, soit due à un hasard, à d'incertaines expériences.

« Il est avéré que c'est à force de recherches que l'artisan de Middelbourg a découvert le Télescope : il construisit d'abord des tubes de seize pouces qu'il offrit au prince Maurice de Saxe et à l'archiduc Albert, comme nous le prouverons ci-dessous par des témoignages. Pour ces télescopes il reçut des sommes d'argent ; mais il fut engagé à ne pas pousser la chose plus avant, afin que les deux princes pussent seuls s'en servir pour la guerre. Par amour de la patrie il obéit. Et c'est pourquoi l'inventeur du Télescope resta longtemps ignoré.

« *Zacharias Jansen* découvrit ensuite le Microscope comme cela est évident par les preuves suivantes ».

(DESBEAUX, *Physique*, Paris, 1889).

coupe on y trouve un conduit au centre plein de cristal, qui semble estre le sperme congelé, aux uns on trouve des testicules attachés, d'autres sont couverts de veines, et d'autres montrent le Balanus, et sont rangez, comme estans eschappez de quelque maladie vénérienne et mesme parmy eux se trouvent des pierres ayans la figure des parties honteuses des femmes et quelquefois on les trouve jointes ensemble et quelques-uns se trouvent de figure droite parmi ceux qui sont courtz.

Touchant ces pierres merveilleuses, je dis que ce lieu est situé sous quelque constellation qui verse des influences disposées à la génération de ces Gamahez ou Talismans naturels, ou, que les pierres ayant une semence multiplicative comme les plantes, peuvent aussi bien naître en cette forme comme l'herbe Phallus en Hollande, et l'Arum chez nous, qui représentent les parties honteuses des hommes, et les Hermodactes et autres celles des femmes, et la Mandragore l'homme entier, ou comme il y a des lieux remplis d'autres pierres en formes de coquilles et limaçons, à cause du séminaire occulte qui s'y trouve de ces choses, et quant à la veine de cristal de nos pierres nous pouvons dire que l'eau pétrifiante qui les engendre se purifiant tousiours, forme au centre le cristal, du plus pur de sa matière, la nature se purgeant, et jettant l'impur à la circonférence.

On envoie quérir de ces pierres merveilleuses de divers endroits du monde, pour orner les cabinets des curieux, et j'en ay envoyé moy-mesme en divers endroits et en dernier lieu à Paris, à la sollicitation de M. du Moustier qui en voulait orner son cabinet...

Avant que passer aux autres merveilles des pierres je ne veux point obmettre que j'ay deux pierres de cette nature qui représentent naturellement, l'une, l'image d'une femme tenant un enfant, et l'autre, d'une femme nue toute droite. »

Toujours médecin, donc thérapeute, il pense aux vertus curatives des priapolithes qu'il assimile à celles des plantes :

« Si les plantes qui représentent les parties du corps humain ont de la vertu pour en guérir les maladies, comme l'Alkekenge qui par sa bource dans laquelle on voit comme une cerise, représente une pierre dans une vessie, le triolet tacheté, la taye des yeux, et une infinité d'autres que Chollins, Quercetan et Henry Carrichterius raportent dans leurs livres des signatures, on pourrait dire que nos Priapolithes ont vertu pour les maladies vénériennes ».

*
*

Carrère, dans sa *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine* (1) le maltraite un peu. Il le dit crédule et croyant aux prestiges du démon: Carrère oublie que ce médecin, conseiller de Louis XIV, était un homme du xvii^e siècle.

A l'époque de P. Borel, les idées superstitieuses étaient très répandues même dans l'Elite. On croyait à la magie, aux prestiges, aux sorciers, aux sortilèges. N'y croit-on plus aujourd'hui? Mais alors, comment expliquer la vogue des gros livres de Papus (2) et l'éclosion de tant de sociétés psychiques dont l'un de nos plus vénérables savants du jour se croit obligé de s'occuper? La seule différence entre cette époque et celle d'aujourd'hui, c'est qu'alors les Parlements condamnaient les sorciers au feu, tandis qu'aujourd'hui on les enrichit, à Paris aussi bien qu'à Castres. Alors comme aujourd'hui, des gens graves écrivaient des livres où ils traitaient sérieusement la question des vampires et des apparitions. Le mathématicien Jacques Bernouilli, d'après Voltaire, pensait que la queue de la comète de 1680 pourrait bien être un signe de la colère divine. Le fanatisme incendiait les Cévennes et la guerre religieuse inondait Castres de sang et détruisait tous ses monuments. On ne peut donc reprocher à P. Borel une soi-disant crédulité comme le fait Carrère. P. Borel était de son temps et, en son temps, un homme de haute valeur.

(1) Paris, Ruault, 1776, T. II, pages 78 et 79.

(2) D^r Encausse.

Voici, à titre de curiosité, quelques faits merveilleux et des raretés rapportés par cet auteur :

« A Boissy de Merviel, les habitants assurent qu'ils ont vu fort souvent dans une forest une nymphe ou femme sauvage, vestuë d'une robe blanche fort plissée, ayant les bras et les pieds fort longs, et afferment qu'on a trouvé mesme les marques de ses pieds dans la bouë, et le sieur Seve, huissier de Castres, estant envoyé au dit lieu pour des affaires, fit rencontre de cette nymphe, ce qu'ayant raconté aux habitants de ce lieu, on l'assura qu'elle avait accoutumé de se faire voir dans cette forest.

« Il y a apparence que c'est un Démon; ou une des Fées du temps passé, les Magiciens les appellent des Sybilles, ou bonnes Dames, et les autres croyent que ce sont des femmes sauvages, pareilles à celles que Boistuau, et autres disent avoir été prises autres fois.

« Quelques années auparavant arriva une histoire merveilleuse à un lieu dépendant aussi de Castres, nommé Gibrondes, c'estait un magicien qui emportait en l'air des enfants et des plats, et ostait le verre des lèvres, on le voyait voler en l'air avec estonnement, il emportait les habits et les mettait sur des arbres, et faisait tant d'autres choses merveilleuses que plusieurs personnes de Castres y furent pour rendre témoins leurs yeux de ce que les relations d'autrui n'avaient peu leur persuader.

« Si cette histoire estait merveilleuse, celle-cy qui est de l'année 1643 ne l'est pas moins. Il y avait un paysan à un lieu nommé la Bracadele, qui est à demy lieue de Castres, qui par un sortilège incroyable, voyait consumer par le feu toutes ses hardes, bien qu'il n'eust laissé aucun feu dans sa maison et mesme les linges mouillez s'allumaient non seulement par terre, mais mesme sur des perches, et dans ses coffres fermez à clef, ce feu ennemy de son repos, ne pouvait estre esteint par son contraire, j'estime que celui qui voudrait donner raison naturelle de cet accident serait bien en peine s'il ne l'imputait à quelques vapeurs de

Naphte ou de Bitume enflammés qui sortaient de la terre, excitées par le fient des animaux, car on a vu sortir des flammes de divers estables, pour la raison que je viens de dire ».

Et toujours dans ce même livre des *Antiquitez* (1), il nous rapporte ce qu'il titre : *Raretez de l'homme*.

« L'omoplate ou os de l'espaule d'un Géant pesant trente cinq livres, et ayant quatre pams de haut et sept de large. Un monstre à deux testes. Deux dents de géant grosses comme la moitié du poing. Des pièces de Mumie ou corps embaumez des Egyptiens. La pierre de gravelle. La peau, crespine ou cœffe qui enveloppe les enfants dans le ventre ».

Dans cette dernière citation tout n'est pas un signe de crédulité. Les momies, les pierres de gravelle et la membrane de la poche des eaux sont des réalités. Borel, nous le répétons, était un homme de son temps et, pour le comprendre, il faut faire ce que Talleyrand recommandait de faire en diplomatie : Se mettre dans sa peau.

*

**

La curiosité scientifique et son amour pour son pays devaient tout naturellement faire de Borel un archéologue, un antiquaire. Il aimait collectionner et avait un cabinet rempli de raretés, comme nous l'avons vu au paragraphe précédent. De là à s'occuper des hommes qui honoraient son pays et des curiosités qu'il recélait, il n'y avait qu'un pas. Il le franchit. Il écrivit et fit imprimer à Paris son *Trésor des recherches et antiquitez gauloises* cité souvent par Bayle dans son *Dictionnaire* et ses *Antiquitez de la ville de Castres*, imprimées à Castres. Ces ouvrages sont remarquables par leur érudition.

Dans les *Antiquitez* il nous assure que Rabelais a vécu un certain temps à Castres.

« Il ne faut pas oublier, dit-il, de mettre entre les personnes qui honorent Castres, François Rabelais,

(1) Catalogue des choses rares qui sont dans le Cabinet de Maître Pierre Borel, Médecin de Castres, dans le Haut-Languedoc.

Médecin, qui y a composé une partie de ses œuvres et y a exercé la Médecine ».

A côté de Rabelais, il nous parle ainsi de Jean Vigier, un grand médecin Castrais :

« Jean VIGIER, Médecin de Castres a fait les livres suivans : La grande chirurgie des tumeurs. La grande chirurgie des ulcères. L'Enchiridion anatomic. Les axiomes ou fondemens chirurgicaux. Un traité de peste. Les aphorismes d'Hyppocrate en latin et français, rangez en un ordre fort exquis et méthodique, selon la disposition des parties du corps humain avec les Sentences plus insignes et graves de Celsus. La traduction de l'Enchiridion chirurgical de Chalmetie du latin en français. Tractatus absolutissimus et accuratissimus de catharro Andreae Laurentii e Gallico in latinum versus. La quantité des Editions qui se sont faites de ses œuvres fait voir ce qu'on les a estimées. »

A propos de Lombers il nous parle d'une autre célébrité locale, Joubert, et des fameux Bonshommes.

« C'est un lieu ancien, d'où sont sortis de vaillans hommes. C'est là que mourut Laurens Joubert, Professeur en Médecine et Chancelier en l'Université de Montpellier, l'an 1582. Je trouve aussi que ce fut le refuge de ceux qu'on appelait les *bons-hommes* qui furent condamnez par un Concile tenu à Alby, l'an 1176 ».

Ces bons-hommes sont une particularité du terroir. Ce sont les fameux cathares, parfaits, croyants, dont le nom tiré du grec *καθαρος* signifie pur et fut employé déjà par les platoniciens. Ces bons-hommes étaient imbus de manichéisme et le calvinisme, trois siècles plus tard, en reproduisit les principales croyances dont tout le terroir cévenol et castrais était imprégné. Cela explique la diffusion très grande du protestantisme dans ces régions.

Pour les bons-hommes l'esprit est tout et le corps n'est rien. La famille, l'enfant sont la perpétuation des corps : ils sont le péché et par conséquent contraires au bonheur de l'esprit pour l'éternité qui doit

s'abîmer dans l'ineffable. Le mariage déguise le péché en vertu et élève un autel à la matière créée par Satan avec sa luxure qui envoûte les hommes, tandis qu'il faut s'élever vers l'infini par la perfection au moyen de jeûne, de la chasteté, du renoncement. Le point de perfection absolu c'est le Néant où l'on arrivait par le consolamentum (la mort demandée et reçue).

Une telle doctrine était en contradiction absolue avec la société d'alors fondée, comme nous l'explique lumineusement Brentano (1) sur la famille cellule sociale incluse dans la commune ou le fief, sur la religion et sur la tradition. L'ancien régime était une stratification de familles. Aussi la fameuse croisade contre les Albigeois était-elle inévitable et la destruction des Cathares par Simon de Montfort en 1211 et 1212 dans la logique des événements d'alors. Mais les doctrines sont vivaces et, aujourd'hui encore, dans nos régions, on décèle des restes de catharisme dans bien des cervelles qui n'en ont probablement pas conscience.

* *

Borel fut un savant et aussi un philologue et un écrivain du grand siècle dont il a les qualités et les défauts. On n'échappe pas à son siècle. Chez lui, être écrivain fut une véritable vocation. Il la tenait sans doute de sa famille où l'on se piquait de littérature. Voici, en effet, ce qu'il nous raconte de son père :

« Jacques Borel, mon père, a fait imprimer diverses pièces de ses poésies, entre lesquelles sont : « les larmes de saint Pierre, et de la sainte Vierge » ; et « le renouveau de la paix ».

* *

L'ensemble de cette étude nous amène tout doucement à nous poser la question suivante : Borel fut-il un félibre avant la lettre ? un précurseur ? Probablement ; et il n'eût pas laissé échapper l'étoile à sept branches du félibrige s'il eût pu la tenir dans le

(1) L'ancien régime.

champ de son télescope. M. J. Anglade, qui a fait une étude approfondie des troubadours, assure qu'il les connaissait et Paul Mariéton (1) le met au rang de ceux qui s'occupent de recherches patoises ainsi qu'il ressort des lignes suivantes de cet auteur : « ... Je lui préfère l'auteur inconnu d'une ode, *L'amoureux transi*, recueillie par l'érudit Pierre Borel, de Castres, des mains de Pellisson — l'ami de Fouquet, l'amant de M^{lle} de Seudéry qui, lui aussi, s'occupait de recherches patoises ». Comme Borel, Pellisson était de Castres et il fut son ami. Ce Pellisson, dont une place de Castres porte le nom, avait organisé une Académie (2) dans sa ville, Académie de vingt membres dont les réunions avaient lieu tous les jeudis. La première réunion eût lieu le 26 novembre 1648 et la dernière le 15 avril 1670. Dans cette Académie on s'occupait de philologie et c'est par elle que Borel acquit le goût de la philologie. Cette question intrigue beaucoup le savant, M. J. Anglade, de Toulouse. Puisse cette opinion lui convenir.

Il travaille, par la philologie, à exhumer le passé, à fixer l'origine des noms et des mots de notre région. Ainsi il nous explique que le Languedoc était la terre des Goths : Gothe, Lantgoth ou Gothland, que c'était aussi, lorsque les Goths en furent chassés, le « pays de langue torte, pays de la langue de oc, c'est-à-dire de ouys, et Gaule Gothique », c'était encore l'Occitanie : « Occitania patria linguae occitanae ». En faisant cela il préparait, dans une certaine mesure, l'œuvre de Mistral, cette œuvre « émouvante, harmonieuse et bienfaisante, toute vraie, (qui) affirme la nécessité de s'appuyer sur le passé pour faire le présent (3) ».

Le félibrige, créé par Mistral, est fondé sur l'amour du terroir grâce auquel on aime davantage la grande patrie et sur l'attachement au parler d'Oc auquel il

(1) Les précurseurs du félibrige (Revue félibréenne, t. XIV, p. 23).

(2) Dr Ch. VIDAL. — *Choses du Terroir Castrais*, Paris, Occitania, 1925, p. 49.

(3) Maurice BARRÈS. — *Les Maîtres*, Paris, Plon, 1927, p. 181.

veut rendre sa pureté verbale et graphique et sa dignité littéraire. Borel étudia les mots, s'enquit des troubadours, aima son terroir qu'il glorifia ; tout cela, ce sont les caractéristiques du félibrige. Il fut donc un félibre avant la lettre, un précurseur selon le mot de Mariéton et s'il eût vécu à notre époque il se fût associé à l'apothéose mistralienne en cette année du centenaire de l'auteur de *Calendal*, de *Miréio* et de tant d'autres œuvres merveilleuses dont une : *Le Trésor du Félibrige* l'eût particulièrement passionné,

* *

Borel n'a pas eu besoin de mourir pour monter en grade, pour parler comme Renan. Il fut célèbre, même de son temps, il fut un grand occitan et on peut lui appliquer cette phrase extraite des *Antiquitez* : « Si selon un ancien Philosophe les bons citoyens sont les murailles des villes, il n'est pas hors de raison de dire que les hommes doctes en sont l'embellissement et le lustre. »

On peut aussi dire de lui ce qu'il a dit de ses compatriotes et c'est par cela que nous terminerons cette étude :

« Je ne croiray pas d'estre accusé de flatterie, si je dis, qu'il n'y a point de personnes en France mieux morigérées que celles de Castres. La douceur qui paraist tant en leurs visages qu'en leurs discours et en leur conversation les fait affectionner aux estrangers et distinguer aisément de leurs voisins, ils ont la pluspart des inclinations à l'estude et le bon esprit qui leur est commun, pour être sous la situation de Mercure, rend cette ville une pépinière de gens de Lettres ».



UN GRAND MÉDECIN D'ANNAM :

HAI-THUONG LAN ONG (1725-1792)

Par le D^r Albert SALLET.

Parmi les nombreux livres qui s'inscrivent dans la bibliographie médicale sino-annamite, la meilleure partie reste purement chinoise. Tout le fonds clinique en particulier vient de Chine ou s'en inspire absolument. L'École Chinoise dirige définitivement en Annam les grandes questions tenant aux pouls, aux relations d'organes, aux points importants fixés pour les moxas et les piqûres ; quant aux thérapeutiques et aux matières médicales, la Chine appuie sur elles moins expressément. C'est donc dans cette partie de la médecine que l'Annam portera sa note particulière et sa littérature scientifique locale.

Telle fut la direction du premier livre de médecine annamite. Il est attribué à un personnage que l'on vénère au Tonkin comme Patron des médecins, et premier médecin annamite régulier, plus connu du nom de Tuè-Tinh, son pseudonyme religieux. Il vivait au x^e siècle et ce fut lui qui rapporta de Chine les disciplines médicales de ce pays auxquelles il s'efforça d'adapter les ressources thérapeutiques qu'offrait le pays d'Annam. Ce premier livre est un recueil de Nam duoc (Médecines du Sud) ayant titre de Duoc Tanh Chi Nam (Caractères des médecines du Sud).

Il appartient à un médecin annamite du xviii^e siècle d'avoir doté son pays d'une œuvre considérable traitant des thérapeutiques en général, appuyées le plus souvent sur des productions du pays. On le connaît particulièrement sous son surnom : c'est Hai-Thuong Lan-Ong.

Soc. d'Hist. de la Méd., XXIV, 1930, n° 5-6.

Le Tonkin le réclame pour sa naissance, mais il vécut plus particulièrement dans les régions du Nord Annam : il y étudia, il y exerça, il y mourut. Ses descendants résident encore au Ha-Tinh. Je tiens de ceux-là plusieurs renseignements, j'ai emprunté les autres aux livres et aux traditions encore conservées, par exemple au Thai-Y-Viên, le collège des médecins du Palais impérial.

Il s'appelait Lê-huu-Trac (1) et eut pour lieu de naissance le village de Liên-Xa de la circonscription de Duong-Hao, dans la province tonkinoise de Hai-Duong.

Il vint au monde, le septième enfant de la famille (ils furent huit, tous garçons) en la sixième année de la période Bao-Thai (1725), deuxième période du roi Lê-Du-Tôn.

Son père Lê-huu-Muu avait été reçu Tiên-Si (docteur) à la cour des Lê quelques années auparavant, sous la première période du règne Vinh-Thinh de Lê-Du-Tôn, et tenait la haute dignité de Tham-Chanh (gouverneur) de la province de Nghê-An.

La famille tenait d'un des ancêtres des terres de rizières d'un domaine indiqué sous le nom de Ban thuong, relevant du hameau de Yêntrung, partie du village de Tinh-Diêm dans le huyên de Huong-Son au Nghê-An (2). Ce fut sur ces terres que le jeune Trac fut dirigé aux époques troublées par l'influence des Trinh, les seigneurs du Tonkin, s'exerçant à plein pouvoir sur les rois Lê, leur gouvernement et leurs personnes.

(1) La (Géographie de la province d'Hai-Duong), au chapitre des hommes illustres, parle du personnage auquel elle donne le nom de Lê-huu-Huân. Son père était Ministre des Rites et se nommait Lê-huu-Kiên. Les autres renseignements tenant à l'origine et aux lieux mentionnés s'adaptent parfaitement sur ceux qui m'ont été écrits par le licencié (cử-nhân) Lê-xuân-Du descendant de Hai-Thuong, de même que sur les détails qui m'ont été donnés par le Cồ-Hoc-Viên (Bureau des études anciennes), etc ..

(2) Le huyên de Huong-Son faisait autrefois partie du Nghê-An. Il en fut détaché au premier temps de la dynastie des Nguyễn pour participer à la formation territoriale de la province de Ha-Tinh.

Ce fut dans cette retraite qu'il étudia les caractères chinois, en vrai fils de lettré. Il concourut dès qu'il eût atteint l'âge voulu pour l'obtention des grades littéraires : il avait vingt ans et en trois sessions d'examen, les hauts grades étaient conquis (quatrième année de Canh-Hung, 1745). Il avait dix-huit ans lorsque son père mourut.

Pendant malgré que la situation du pays fut aggravée, Hai-Thuong continuait ses études et sa tranquillité studieuse que l'on jugeait inopportune le mit en butte aux railleries de plusieurs. C'est lui-même qui en fait mention.

Il décida alors de voyager. Il rencontra dans le Hoai-An à Dang-Xa, un personnage âgé de quatre-vingts ans, Vô (1); ce vieillard avait refusé les honneurs des grades administratifs et menait une vie retirée. Il avait une haute réputation dans les sciences divinatoires et la géomancie.

Hai-Thuong resta quelques années auprès de ce maître et il fit de rapides progrès. C'est alors que pour mettre à profit les leçons reçues, il décida de s'enrôler dans les troupes fidèles au roi légitime.

Il dit lui-même la satisfaction qu'il éprouva de cette détermination et les rêves qu'il fit pour un avenir qu'il attendait brillant, lorsque brusquement, il reçut une lettre de ses frères restés à Huong-son, lui faisant tenir la nouvelle de la mort de sa mère :

« La nouvelle m'a gravement frappé, écrivait-il, je dus remettre ma démission afin de m'occuper des funérailles.

« Mes parents morts, la charge de mes jeunes enfants, autant de choses qui prenaient mon souci : je ne me décourageai pas.

« Et cependant je devais être inquiet de moi-même. Je venais d'être atteint par une grave et longue affection. »

(1) Hai-Thuong n'indique que le nom familial, il a supprimé le nom de son maître par respect.

Hai-Thuong ne désigne pas l'affection dont il fut atteint, les médecins de la cour m'ont précisé qu'il avait été affligé d'un mal de jambe qui nécessitait des soins et du repos. Sur quoi, il travailla et écrivit.

Sans doute est-ce là le résumé très vif de la seconde manière des études de Hai-Thuong.

Il nous dit lui-même :

« J'entendis le renom du médecin Trân-Dộc, il était originaire du village de Trung-Cân dans le huyèn de Thanh-Chuong (Nghê-An). Malgré une solide instruction, cet homme avait échoué à plusieurs reprises aux examens triennaux. Il vint se retirer sur la montagne de Thanh son ou il étudia l'art de la médecine.

« Or sa réputation s'était étendue à travers le Hoan-châu et le Diên-châu (régions Sud du Nghê-An et partie Nord du Ha-Tinh à l'heure actuelle).

« Je suis allé à sa recherche et sans me décourager, je suis parvenu à le rencontrer.

« Il prit mon pouls, me traita avec ses remèdes. Je restai chez lui plus d'un an. »

Trân-Dộc possédait une importante bibliothèque : Hai-Thuong en profita. Il lut entièrement le livre chinois *Câm nang* (qui traite des remèdes) et grâce à sa belle mémoire, sur une simple lecture, il retint les détails de l'ouvrage entier. Émerveillé d'une telle facilité d'étude, Trân-Dộc voulut en faire son élève dans les sciences médicales et lui donner tout le profit de ses observations et de son savoir. La chose ne put avoir lieu.

A cette époque, un de ses amis d'études qui tenait rang de général vint le trouver en lui conseillant de reprendre du service pour conquérir des honneurs. Hai-Thuong, peu entraîné vers les choses de l'ambition, refusa catégoriquement les flatteuses propositions de son ami.

C'est alors qu'il s'adonna complètement à l'étude de la médecine.

Il lut, il rechercha les leçons des médecins et en particulier ceux d'un médecin Trân (1).

Il se rendit même à la capitale Hanoï pour profiter des enseignements d'un très illustre médecin de passage pouvait lui procurer. Malheureusement à l'arrivée de Hai-Thuong, le médecin était déjà parti, or, cette époque avait marqué dans les souvenirs d'Hai-Thuong, il mentionne l'année Binh-Ty, c'est un repère pour cette période d'études, c'était en l'an 1746 et Hai-Thuong avait trente et un ans.

Il fut dès lors son maître, lut avec précision les meilleurs des traités intéressant les maladies, l'étude des diagnostics et l'emploi judicieux des médecines. Il observa.

Alors, il en vint à la pratique, il parvint très vite à une réputation de plus en plus élargie qui devait atteindre même le roi et sa cour.

Vers l'âge de quarante ans, il commença à écrire son œuvre.

Au cours de la quarante-troisième année du règne de Canh-Hung, Hai-Thuong fut appelé à Hanoï par l'Empereur lui-même pour prendre en mains le traitement du seigneur Trinh le tout puissant personnage du gouvernement Tonkin.

Il donna ses soins à Trính-Sâm qui devait mourir au neuvième mois de cette même année et il fut appelé auprès du jeune fils de ce dernier, le seigneur Trinh-Can âgé de cinq ans qui succédait à son père.

Son habileté médicale l'imposa : cependant il sut refuser les honneurs de cour, les titres et les fonctions. Il regagna son village dans le Huong-Son où il continua à faire le bien autour de lui en soignant les misères tout en poursuivant ses études et ses écrits.

Il mourut en l'année Nhâm-Ty, la sixième du règne de Chiêu-Thong (1792) âgé de soixante-sept ans. Il avait eu deux garçons et quatre filles.

Le jardin dans lequel se trouvait la maison où il habitait, au Ban-Thuong, est appelé le jardin des

(1) Voir note précédente intéressant le maître Vô..

pêcheurs (vuon dao). De l'existence en ce point de ce maître des médecines, il subsiste un monticule et un étang. Sur le monticule, il avait coutume de faire hisser à bout de mât une longue bande d'étoffe, long oriflamme dont la présence n'avait qu'un seul but, celui d'indiquer au préparateur sage la direction du vent et les enseignements qu'il fallait en déduire.

L'autel familial avec la tablette de Lê-Huu-Trac, dont le pseudonyme est Hai-Thuong Lan-Ong, se trouve actuellement au Ban-Thuong, dans le village de Yên-Trung où Hai-Thuong exerça si longtemps.

Mais à côté de ces honneurs réguliers, rituels, rendus par la famille au culte d'un ancêtre, Hai-Thuong a reçu certains honneurs officiels, pieux témoignages des reconnaissances d'un pays. Au village de Lap-Thach du huyên de Nghi-Lộc dans le Nghê-An, un autel a existé autrefois où l'on rendait honneur au médecin que l'on disait être venu de la province encore lointaine de Hai-Duong pour soigner les malades du Nord-Annam et enseigner l'art de guérir. Il semble que le temps ait effacé bien des choses : j'ai questionné à ce sujet les autorités locales qui n'ont pu me fournir d'indications sur le présent.

Le Hai-Duong Dia-du vante l'érudition large de l'œuvre d'Hai-Thuong, mais ce livre se complait encore à parler des qualités littéraires du personnage. Il cite certaines phrases poétiques qui paraissent traduire un esprit désabusé où poussant loin certains paradoxes sur la tranquillité :

« J'ai paresse à pratiquer le bien.
« Comment donc pourrais je faire le mal ? »

ou encore :

« Je n'ai aucune envie de richesse,
« Pourquoi craindrais-je la pauvreté ? »

Du reste, en opposition avec sa vie intellectuelle si activement occupée, Lê-huu-Trac, médecin et lettré, fils de Lê-huu-Muu haut mandarin de cour et gradé littéraire, avait pris le pseudonyme tout fait d'ironie :

« Hai-Thuong Lan òng », c'est-à-dire *Le personnage paresseux qui se repose sur la mer*.

Sans doute la gloire de Hai-Thuong vécut longtemps à l'écart de ses livres : l'œuvre de Hai-Thuong avait été dispersée.

En l'année At-mao (1855) du règne de Tu-Duc, un personnage du nom de Vo-xuân-Hièn commença à recueillir et à classer les divers détails qu'il put retrouver de l'important travail de Hai-Thuong. Vo-xuân-Hièn peut être considéré comme l'éditeur du traité d'Hai-Thuong dont il a pu recueillir 63 livres. Il préfaça l'ouvrage et le publia en l'année Canh dân de Tu-Cuc (1866).

Il raconte ainsi comment il fut conduit à réunir les manuscrits de ce travail : Il reçut un jour d'un vieux médecin deux volumes écrits de la main de Hai-Thuong et convaincu de l'importance de l'œuvre, il s'ingénia à en recueillir le plus d'éléments possible afin de les publier. Il en découvrit chez des médecins, chez des élèves : il mit plusieurs années pour en grouper une quinzaine, puis, d'un seul coup, un descendant de Hai-Thuong, du village de Tinh-Lé dans le Huonh-Son, lui mettait en main douze manuscrits.

Assurément, l'ouvrage n'est pas entier : certaines parties en ont été perdues, Du moins tel qu'il est, il doit figurer comme l'œuvre magistrale des thérapeutiques d'Annam : c'est le « Tan huê Hai-Thuong y tôn tàm lanh toàn trât » (1) qui est suivi par les maîtres pour ses enseignements et les applications qu'il permet. Les livres récents des Matières médicales en Annam lui ont fait d'utiles emprunts.

DISTRIBUTION DE L'OUVRAGE DE HAI-THUONG LAN-ONG

Les 63 livres de l'ouvrage de Hai-Thuong forment une sorte de longue encyclopédie médicale plus spécialement appuyée sur la thérapeutique.

(1) *Édition récente de la source de la médecine par Hai-Thuong et traduite de son cœur (ouvrage entier).*

Les premiers livres contiennent de longs aperçus sur les développements successifs de la médecine et sur les théories qui lui ont servi de base. Ils traitent en outre des valeurs cliniques, des pouls et de leurs examens (les neuf premiers livres).

Quatre livres entiers sont consacrés à l'étude des matières médicales : deux le sont pour les produits d'origine chinoise (livres 10 et 11), deux pour les médecines d'Annam (livres 12 et 13).

Du 14^e au 24^e livre, il est traité des diverses affections et des thérapeutiques qui leur conviennent; chacune est appuyée par un formulaire choisi.

Puis sont indiqués :

Au 25^e livre : les traitements plus importants ;

Au 26^e et au 27^e : les traitements spéciaux aux femmes ;

Au 28^e : les traitements dans les accouchements ;

Du 29^e au 33^e : les traitements chez les enfants ;

Du 34^e au 43^e : les thérapeutiques de la variole ;

Au 44^e : celles de la forme *suoi* de la variole (varicelle) ;

Au 45^e : les formules choisies parmi celles d'autrefois ;

Au 46^e : les formules choisies parmi celles de l'époque contemporaine ;

Du 47^e au 49^e : les formules recueillies par un aïeul d'Hai-Thuong (1) ;

Du 49^e au 57^e : une longue suite de formules usuelles ;

Au 58^e : un certain nombre de formules générales.

Le 59^e livre traite des thérapeutiques intéressant les affections qui relèvent du « duong » (principe mâle, clair).

(1) Hai-Thuong préfaçait d'un mot court chacune des divisions de son œuvre. A l'occasion des trois livres 47-48-49, formant un long chapitre, il en présente l'ensemble en marquant que les formules qui le constituent furent recueillies par son grand-père maternel. Ce dernier était grand lettré, il avait étudié les choses de la médecine surtout après s'être retiré des fonctions officielles avec le titre de Tham-Doc Tuong-cong (un des hauts titres du mandarinat militaire).

Il employa une fortune à rechercher les bons remèdes secrets qui sont transmis dans les familles du pays. Il fit l'achat d'un bon nombre et, en mourant, il en légua le recueil à l'un des oncles d'Hai-Thuong.

Ces formules secrètes furent, pour la plupart, égarées. Hai-Tuong put cependant en recueillir un certain nombre. Ce sont celles qu'il présente dans ce chapitre qu'il a inscrit du titre : « Bach gia tran tang » *Les précieux remèdes secrets des 100 familles.*

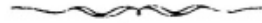
Le 60^e livre retient celles des maladies opposées relevant du « âm » (principe femelle, obscur).

Les 61^e et 62^e livres inscrivent les recettes personnelles de l'auteur.

Enfin le 63^e se compose d'une sorte de journal de route écrit par Hai-Thuong à l'occasion de son voyage à Hanoï lorsqu'il fut appelé à la cour à seul fin de soigner les seigneurs Trinh en grand danger.

Au cours de mes recherches sur les Matières médicales d'Annam, j'ai eu à prendre fréquemment contact avec l'œuvre de Hai-Thuong. J'estime que, dégagée du lourd encombrement des vieilles théories et de toutes les tendances périmées qui empruntent aux conceptions cosmogoniques de la philosophie chinoise, cette œuvre présente des détails d'une thérapeutique qui pourrait devenir précieuse. Certainement cette œuvre représente l'effort puissant et consciencieux d'un homme qui en dirigeant son observation médicale au cours d'une longue pratique a pu faire des déductions logiques sur la valeur des choses de ses emplois.

Or, notre étude à nous avec ses moyens vraiment scientifiques peut sagement et avec profit en faire le contrôle.



UNE PAGE DU PROCÈS DE LA MARÉCHALE D'ANCRE

(Suite et fin)*

Par M. TRÉNEL.

*
* *

L'accusation de judaïsme était-elle justifiée, ne reposait-elle pas que sur des apparences ?

Tout d'abord Léonora n'était-elle pas Juive ? On l'a dit et nous croyons qu'elle l'était sinon de naissance, du moins d'origine. En effet, parmi les noms qu'elle aurait portés et que donne F. Hayem d'après *Siri* se trouve celui de *Sophar* : « Elle s'appelait de son surnom *Sophar*, puis elle se fit appeler *Dori*, puis *Peponelli* et après *Peponelli Dosi*. Enfin, elle eût cette vanité de prendre le nom de *Galigay* ». Or *Sophar* (2) est non seulement un nom spécifiquement juif mais hébreu (dans le *livre de Job* l'un des interlocuteurs porte ce nom). De cet état-civil, on est en droit de conclure qu'elle était descendante de juifs.

Nous devons cependant dire que son remarquable portrait par *Quesnel*, au musée de Rennes, dont F. Hayem donne une excellente reproduction, ne montre aucun trait rappelant un type juif. L'expression est banale et n'a aucun rapport avec la sombre idée qu'on se fait d'elle classiquement et de son teint bistré d'Égyptienne.

... *Et cui patris ascia fabri*

Membra prope ex succo formaverat ossea ligno,

Deformis macies et tetrici fuscedine vultus

Qualis de Pharo saga huc invecta Canopo.

dit le pamphlétaire du *Mercur* français.

(*) Voir n° 3-4, page 105-121.

(1) Si l'on admet que *Sophar* ou *Sopher* s'orthographe avec un *samék* il pourrait signifier « Scribe ». Dans la Bible il est écrit avec un *tsad* (ou *cad*) et se transcrit alors *Tsophar* ou *Çophar* à rapprocher peut-être de *Çipor* « oiseau ».

. . .

Et maintenant, les livres. Legrain, avons-nous vu, énumère les ouvrages suivants : *Cheinuc*, *Machazor*, *Baal Haturim*, *Grachchaïn*. Ces livres étaient-ils suspects de magie ? Certes non ; les renseignements qu'ont donné à ce sujet dans leurs interrogatoires d'Aquin et Vignal sont exactes. Quels sont en effet ces livres si suspects. Le *Cheinuc* de Legrain nous était incompréhensible. M. le grand rabbin Israël Lévi a eu l'obligeance de nous indiquer qu'il s'agissait sans doute du *Catéchisme de Tremellius* (1) (Genève 1559, Leyde 1590) dont le titre s'orthographierait plutôt *Hinouch* suivant l'orthographe conventionnelle représentative actuelle et signifie : *initiation, instruction*.

Le *Machazor* ou *Machzor* est plus innocent encore. C'est le rituel de prières, aussi peu magique qu'un missel et qui se trouve chez tout juif pratiquant. Cependant il est un passage qui confirme ce que Legrain avance : il existe bien, dans le code juif, un texte qui, à propos des prescriptions au sujet des impuretés (Mischna Oholoth C. 1, 58) donne une sorte de catalogue des parties constituant le corps humain et plus spécialement les os ; c'est cette liste de 248 membres qui a été employée en un sens mystique, à la façon caballistique toujours préoccupée des nombres, dans une prière qui se trouve dans le *Machzor* (rituel) du jour de l'an (2) :

Ecoute la voix de ceux dont le corps te glorifie par tous ses membres. Les préceptes affirmatifs sont au nombre de 248 comme les organes du corps humain. Dans cette solennité nous tirons trente sons du Schofar, c'est le nombre des os de la plante du pied ; dix animaux étaient immolés en ce jour pour le sacrifice du moussaph, nombre correspondant aux dix os du tarse. Ton peuple prie le matin deux fois comme il y a deux os à la jambe ; cinq personnes sont appelées aujourd'hui à la lecture de la Torah de même qu'il y a cinq os au genou ; nous

(1) Tremellius se convertit d'abord au catholicisme puis au protestantisme et devint professeur d'hébreu à Heidelberg. Entre autres ouvrages il est curieux de noter sa traduction en hébreu du catéchisme de Calvin.

(2) MACHZOR DE ROSCH-HASCHANA. — Trad. Durlacher, I, 258, 1852.

faisons retentir le Schofar le premier du mois comme il y a un os à la cuisse ; sa sonnerie est triple selon le nombre des os du bassin. Onze animaux composent le sacrifice de cette néoménie ; comme onze (1) est le nombre des côtes. Nous récitons neuf bénédictions comme il y a neuf os du bras. Les Malchioth, les Sichronoth et les Schofaroth forment trente versets comme les os de la main. Dix huit bénédictions forment la prière quotidienne comme dix-huit vertèbres la colonne vertébrale. Aux sacrifices journaliers, on sonnait neuf fois du ecr ; pareil nombre d'os se trouve dans la tête. Pendant les deux prières Schemoné Esreh, Israël s'incline huit fois selon les huit articulations du cou.

Les livres de la loi sont au nombre de cinq comme celui des orifices. Le code universel est divisé en six parties comme les six parties du cœur. Les reins, les flancs, le cœur, le cerveau, le ventre, les intestins. L'âme, l'esprit, le souffle (ces mots sont des synonymes) l'unique (terme caballistique) la vie, la peau, la chair, les veines et leurs os.

Il est permis de supposer que ce texte a pu dans son obscurité et pour mieux dire dans son absurdité, être considéré comme ayant un sens d'autant plus profond qu'il n'a aucun sens ; et il ne serait point étonnant que ce fût l'un de ceux que Montalte lisait dans ses exorcismes.

Pour que Legrain cite ce texte perdu dans un volumineux ouvrage, il est vraisemblable que ce dut être D'Aquin qui le lui signala (2).

(1) Probablement suivant la croyance populaire qui a encore cours que la douzième côte manque pour avoir servi à créer Eve.

(2) Les 248 membres sont évoqués dans un curieux texte magique en hébreu donné par Stäbe (*Jüdische-Babylonische Zaubertexte*, Halle, 1895) dont nous reproduisons la conclusion : « Et au nom de Gabriel et Michaël et Raphaël et au nom d'Aniel qui siègent derrière les rayons du soleil et au nom de Zukiel et Perakiel et Berakiel et Arkiel, qui font le service devant le trône élevé de Dieu, dont le pouvoir s'étend sur la terre et la puissance sur le firmament. Ils peuvent éloigner, anéantir, chasser, banir tout ce qui est mauvais du corps d'Abba bar Barkita et des 248 membres.

Au nom de « sera celui qui sera » *Amen ! Amen !* et au nom du Metsafets et de Kanthiel. *Jahvé ! Amen ! Amen ! Selah ! Halleluiah !* que ce soit agréé ! »

Nous indiquerons encore à ce sujet une référence dont nous ne connaissons que le titre : *Die osteologie der Talmudisten* par le D^r L. Katzenelson paru dans le journal *Haïom*. Saint-Petersbourg, 1886-87 (*in Revue des Etudes Juives*, T. 18, 1889, p. 308).

Le *Baal Haturim* est l'*Arbah Tourim* mot à mot les quatre rangées, œuvre du rabbin Jacob ben Ascher (1) (1248-1340) comprenant quatre parties :

Orach Haïm. — Chemin de la vie.

Yoré Déa. — Manuel de la connaissance. Code des pratiques religieuses.

Eben Haezer. — Pierre de secours. Code matrimonial.

Hoschen Hamischpot. — Bouclier du droit. Législation civile.

Grach chaïm, évidente faute de copiste doit être lu *Orach Haïm*, qui signifie en effet *chemin de la vie* ; il édicte les prescriptions pour les jours de la semaine, le sabbat et les fêtes.

En l'attribuant à Rabbi Jacob soi-disant gaulois, Legrain fait une erreur. Aron ben Jacob Hacoheh a bien écrit un ouvrage qui porte un titre analogue *Orchot Haïm, les chemins de la vie* (Orchot étant le pluriel de orach), mais c'est un rituel qu'il a rédigé à Majorque pour ses coreligionnaires expulsés de France, en 1395 et privés de livres. Et il était bien en effet « gaulois », car il était né à Lunel et appartenait à cette antique et célèbre communauté qui s'enorgueillissait de sa savante école connue sous le nom des *Sages de Lunel, Hochmeï Lunel* (2). Nombreux sont encore les juifs portant le nom de Lunel (3).

* *

Venons-en à la fameuse *oblation du coq* qui était le pivot de l'accusation, car d'avoir « fait offrir un coq (oblation ordinaire des juifs) au lieu de la Sainte Hostie en la messe » c'était un crime de « lèze majesté divine » qui entraînerait la peine capitale.

Cette accusation fut lancée par l'ancien cocher de

(1) Voir J. Bloch et E. Lévi. — Histoire de la littérature juive, 1901, p. 423.

(2) Gross. *Gallia Judaïca*. Trad. Bloch.

(3) On sait que les juifs ont de tout temps ajouté à leur nom hébraïque le nom de la ville qu'ils habitaient et dont plus tard ils ont fait leur nom de famille quand l'état civil leur fut accordé.

la Maréchale et appuyée par les frères Augustins du Couvent de Saint-Antoine où fréquentait celle-ci. L'accusation tenait tellement à cœur que, en deux endroits, les pages où sont enregistrées les dépositions sur ce sujet sont marquées d'un trait marginal et qu'il y a été écrit, deux fois répété, le mot « coq » en marge, d'une écriture et d'une encre qui nous semble bien contemporaine du manuscrit.

L'oblation du coq, *Kapparah* est en effet une cérémonie qui, si elle est totalement et depuis longtemps tombée en désuétude dans nos pays, s'accomplit encore aujourd'hui chez les juifs orthodoxes et dans l'Europe centrale et occidentale et en Orient parmi ces populations dont le folklore a fourni à la curiosité aiguë des frères Tharaud, la matière d'œuvres du plus beau talent littéraire et d'un don d'évocation sans égal, mais d'une impartialité parfois un peu titubante.

Cette pratique singulière étonne fort : il y a là un acte de paganisme tout à fait extraordinaire dans les rites juifs qui sont devenus purement verbaux et ne s'accompagnent guère de symboles concrets.

Mahomet n'a-t-il pas dit que les Juifs sont le peuple du Livre.

Que signifie-t-elle donc et de quand date-t-elle ? Nous en avons trouvé l'explication dans un intéressant article du Grand-Rabbin Israël Lévi qui épuise la question (1) et auquel nous empruntons maintes citations et sa bibliographie.

Disons tout d'abord que ce sacrifice paraît, d'une part, être de date relativement récente (il n'en est nullement fait mention dans la Bible)(2), et d'autre part constituer une imitation d'un rite analogue né en Syrie. Ajoutons qu'il n'est nullement rituel ni obligatoire. Loin de là, ce sacrifice a été véhémentement

(1) Israël Lévi. — *Les jardins d'Adonis. Les Kapparoth et Rosch Haschana*. Revue des études juives, 1921, 1-206.

Nous devons beaucoup, dans la documentation de ce chapitre et du précédent à l'aide amicale de M. le grand Rabbin Debré.

(2) D'après Israël Lévi, elle date de l'époque des *Gaonim* du VIII^e au IX^e siècle.

interdit par certains rabbins comme un acte de paganisme, selon la formule consacrée : un acte *suivant les voies de l'Amoréen, Dorkeï Amori*. I. Lévi note que « les rabbins espagnols et *Nahmanide* l'interdirent ainsi que *Salomon ben Adret* et que *Jacob ben Ascher* (l'auteur de l'*Arba Tourim* dont parle Legrain) l'enregistra comme un simple usage local (*Orach Hayyim* 605) ».

Nous en avons cherché inutilement l'explication dans Frazer (1) quoiqu'il consacre un long chapitre aux sacrifices du coq considérés comme rites agraires ce qui ne paraît pas être le cas ici. Il n'y a rien d'agrarier dans ce sacrifice d'expiation ou de substitution.

Nous n'avons trouvé de rapprochement à faire avec cette cérémonie que dans quelques lignes de Campbell Thomson (2).

Or il s'agit bien d'une *substitution* comme le prouvent la modalité de la cérémonie de la Kapparah ou expiation célébrée la veille de Kippour (jour du grand jeûne) et les termes mêmes des prières qui l'accompagnent. On prend comme le dit Legrain, un coq pour les hommes, une poule pour les femmes, un coq et une poule pour la femme enceinte. On prononce trois fois la prière suivante (3) :

Fils de l'homme demeurant dans l'obscurité et les ténèbres de la mort, enchaînés dans la misère et les fers. Il les fera sortir de l'obscurité et des ténèbres de la mort et brisera leurs chaînes. Les insensés sont accablés à cause de leurs fautes et de leurs péchés. Toute nourriture, leur âme en a horreur et ils touchent aux portes de la mort, et ils crient vers Adonaï dans leur détresse ; dans leur angoisse, il les secourt, il envoie son verbe et les guérit et les sauve de la destruction. Ils recon-

(1) FRAZER. — *Le Rameau d'or ; Etudes sur les religions antiques*. Adonis. Trad. de lady Frazer.

(2) M. CAMPBELL THOMSON. — *Sémitic Magic in origin and development* (1908) Luzacs Oriental Religions Series.

Il note qu'à Mossoul on sacrifie un coq pour guérir les malades d'yeux. Il indique en outre (p. 230) que chez les Malais un coq peut-être substitué à une victime humaine.

(3) Cette prière est composée de versets pris çà et là dans la Bible (en particulier Job 33-23) d'où son apparente incohérence.

naissent la grâce d'Adonaï et ses miracles pour les fils de l'homme. S'il y a pour lui un ange (1) qui intercède, un entre mille, pour proclamer la droiture de l'homme, il les prend en pitié et il dit : « Délivre-le afin qu'il ne descende pas dans la tombe ; j'ai reçu leur rançon ».

Celui qui pratique la Kapparrah pour lui-même dit trois fois : « *Voici mon remplacement, voici mon rachat, voici mon expiation (Kapparrah). Ce coq (Tarnougal) ira à la mort et moi je serai reçu et j'irai vers une vie bonne, longue et en paix* ».

Nous ne pouvons nous retenir de rapprocher ces véritables conjurations de celles que rapporte avec profusion Ch. Fossey dans son ouvrage sur la Magie Babylonienne, et quoiqu'il dise n'avoir pas trouvé dans les textes hébraïques de formules analogues à celles qu'il a fait connaître pour la Babylonie.

D'autant que l'origine babylonienne de la Kapparrah est acceptée par I. Lévi et que Fossey insiste longuement sur les rites de substitution ; il y consacre tout un chapitre. La Kapparrah n'est de toute évidence qu'un cas particulier des *Rites transmetteurs* suivant l'expression adoptée par ce dernier (2) si fréquents dans la magie assyrienne :

« La ressemblance de l'image avec son modèle ou même une simple convention liant un enchantement à un objet quelconque, suffisent souvent pour que la

(1) « Les Anges sont mi-partis en protecteurs et accusateurs deux qualités ou offices, lesquelles regardent droitement, les commandements et défences qui sont les deux chefs généraux de toute moralité monothétique et peut-être que c'est en ceste considération que Platon a nommé les loyers et les peines les deux grands Démons de l'estat (D'Aquin. — *Interprétation de l'Arbre de la Caballe*, p. 33).

(2) C. Fossey. — *La Magie Assyrienne*. Thèse de la Faculté des Lettres de Paris 1902, p. 82. Fossey ne fait pas d'allusion à l'emploi du coq, mais il cite un texte où « le rituel commande de tuer un cochon et d'enfermer dans son corps les maléfices dont un homme est accablé » et fait un rapprochement curieux avec l'Évangile de Saint-Marc (V 12-13) où Jésus *fait entrer les esprits immondes dans les porcs*.

Layard a trouvé à Babylone une gemme où devant un autel sur lequel se trouve un coq, un prêtre (ou Dieu) ailé est en posture de prière. Il existe au British Museum un cylindre analogue... « Serait d'origine perse la croyance des Grecs que le coq chasse les démons des ténèbres et protège de leur influence néfaste ; d'une façon plus générale c'est un protecteur, d'où la fréquence de sa figuration sur les armes, les objets de toilette, les tombeaux et son usage comme amulettes ».

destruction de *cette espèce de substitut* entraîne celle du charme. »

Nous empruntons, pour leur pittoresque, à la *Conjuration de Conchine* (1), pamphlet historique, les autres détails liturgiques sur l'oblation du coq; ils y sont exposés d'une façon très exacte. Il est à supposer que là encore, c'est d'Aquin qui vraisemblablement en documenta l'auteur, car il a écrit un gros ouvrage intitulé : *Discours des Sacrifices de la Loy Mosaique Recueilli et traduit fidèlement des plus sçavants et anciens Authents Hébreux, 1624.*

« Nous aprenons de Buxdorffius, professeur en Hebreu à Basle en la Sinagogue Judaïque que les Juifs pour l'expiation de leurs péchez tuent un coq blanc s'il est possible et non pas roux, pour ce qu'ils estiment que le péché est roux; et en le tuant ils pensent qu'ils sont dignes d'être tuez comme le coq et après cela ils entrent dans leur cimetièrre et donnent en aumosne autant d'argent que vaut un coq sacrifié, et le mangent avec une grande réjouissance. Quand aux entrailles du coq, ils le jettent sur le toit de la maison, afin que le corbeau les emporte avec leurs péchez, parce qu'ils estiment que le péché qui est chose intérieure est signifié par les entrailles. Le mâle prend un coq, la femelle une poule, la femme grosse un coq et une poule ensemble : De là vient que les Juifs quand ils oyent le coq chanter disent : loué soit celui qui donne intelligence au coq. Voilà une partie de la misérable superstition des Juifs à laquelle cette insensée s'estoit adonnée après avoir abandonné Dieu et la vraye Religion. »

Il est exact que, aux premières lignes de la prière journalière du matin est récitée la bénédiction suivante : « Sois béni toi Adonaï notre Dieu roi de l'univers qui as donné au coq (cehvi) l'intelligence de distinguer entre le jour et la nuit ».

En ce qui concerne la couleur de la victime elle paraît bien avoir eu autrefois son importance culturelle.

(1) *La Conjuration de Conchine*, p. 314, 1618,

Voir aussi : LÉON DE MODÈNE. *Cérémonies et coutumes qui s'observent parmi les juifs*. Traduction du sieur de Simonville, 1674.

A l'article *Kapparah* de la *Zewish-Encyclopédie* est donnée une curieuse reproduction d'une gravure sur bois (Augsbourg. 1531) représentant la cérémonie.

C'est un fait banal dans l'histoire des sacrifices et l'on peut faire des rapprochements dans le cas particulier. Dans l'antiquité, les coqs à bec jaune étaient considérés comme impurs, les coqs noirs sont offerts aux déités hthoniques, les blancs aux divinités de la lumière (Ovide *Fastes*, p. 455, Pline X, 156). Plutarque (*Isis et Osiris*, 61) rapporte qu'on sacrifie un coq blanc à Anubis comme souverain du Monde supérieur, un coq jaune comme souverain des morts (1).

À l'époque talmudique la pratique païenne du sacrifice de coqs blancs était connu. Un texte de la *Michnah* en fait foi. La *Michnah Aboda Zora* (5) édicte ceci (2) :

« Il est défendu de vendre aux païens des pommes de pin ou des figues hâtives avec leurs tiges, ou un coq blanc. Rabbi Juda dit : On peut vendre un tel coq parmi d'autres ; lorsqu'on veut le lui vendre seul, on lui coupe un ergot avant de le vendre de façon à éviter toute participation à l'idolâtrie pour laquelle on n'offre pas d'animal défectueux ».

La *Gemara* fait suivre cette *Michnah* d'une discussion d'une argutie toute scholastique qu'il nous paraît inutile de reproduire. Nous y recueillons seulement ce trait de folklore religieux qu'une malformation congénitale (en l'espèce l'absence congénitale d'un ergot) ne rend pas le volatile impropre au sacrifice. Ce qui se rapporte plus à notre sujet, c'est la défense simultanée de la vente de figues et de coq blanc. Car comme il est indiqué dans l'intéressant travail de G. Glotz, aux savantes et ingénieuses interprétations, ces deux offrandes étaient l'une et l'autre présentées dans les *Adonies* dont la xv^e idylle de Théocrite nous donne le récit et dont nous aurons tout à l'heure à étudier le rapprochement qui en a été fait avec la *Kapparah*. Dans le curieux compte de ménage qu'il a identifié comme un relevé des dépenses

(1) W. H. ROSCHER. — *Ausführliches Lexicon der Griechischen u. römischen Mythologie*. Art. Isis (Drexler) 1870.

PAULY-WISSOWA. — *Real Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, Art. Hühn (Orth). 1912.

(2) *Traité Aboda Zora*. Trad. Schwab. p. 187.

faites à l'occasion d'une Adonie, G. Glotz relève une dépense de trois drachmes, trois oboles pour un coq entre deux achats de figues (1).

♦♦

Ainsi donc, sans oublier le vœu de Socrate à Esculape, l'oblation du coq des juifs à ses analogues dans d'autres religions. Mais il est un autre rapprochement que propose I. Lévi et qui fait l'objet de son savant travail : il est tenté d'identifier la Kapparah avec, les *Adonies*, le sacrifice du coq s'étant substitué aux *jardins d'Adonis*, cérémonie dont la célébration avait lieu à la même époque de l'année et où l'offrande de corbeilles où l'on avait fait pousser des herbes hâtives tenait une place importante.

Une coutume analogue sinon identique à celle des jardins d'Adonis est en effet décrite par *Rachi*, le célèbre rabbin de Troyes (XI^e siècle), dans les écrits duquel A. Darmesteter a jadis fait une riche moisson de gloses françaises.

Au cours d'une discussion sur les actes permis le jour du Sabbat (*in Talmud Chabbat* 81 b), Rabbi Pappi pose la question s'il est permis de transporter les *Parpisa*. Dans son commentaire, Rachi explique que les *Parpisa* (terme dont l'origine est inconnue) « sont des paniers faits de feuilles de palmier qu'on remplissait de terre et de fumier; 22 ou 25 jours avant Roch-Hachana (jour de l'an) on y semait des fèves ou des

(1) G. GLOTZ. — *Les fêtes d'Adonis sous Ptolémée II*. Revue des Etudes grecques, 1920.

Nous avons terminé notre article quand nous avons rencontré le travail très documenté de Scheftelovitch sur le sacrifice de substitution du coq. Il confirme les faits que nous donnons et nous fournit d'intéressants détails complémentaires. D'après Rabbi Mosché Isserles (XVI^e siècle) on prend l'habitude pour pratiquer la Kapparah des coqs blancs parce qu'Isaïe (I, 18) a dit : « Venez donc et réconcilions-nous, a dit Adonai; quand vos péchés auraient été comme l'écarlate, comme la neige ils blanchiront; ils seraient rouges comme le kermès qu'ils deviendront comme la laine ». Ce n'est vraisemblablement qu'une explication exégétique. -- (I. Scheftelovitch. — *Das stellvertretende Hühnopfer*. Religionsgeschichtliche Versuche, XIV, 3, 1914).

pois (1). Il y avait un panier par fils ou fille. Les plants ayant levé, chacun des intéressés faisait tourner son panier sept fois autour de sa tête, en disant : « *Ceci est à la place de cela ; ceci est mon remplaçant, ceci est mon substitut*. Puis on jetait le panier dans un cours d'eau ».

Israël Lévi à l'exemple de Jacob Lévy (2), tend à admettre que ce rite a donné naissance à celui de la Kapparab, car il y a un point commun que Buxtorf ne signale pas : Dans la Kapparab, on fait aussi tourner trois fois le coq autour de la tête du sujet et dans certains pays (encore aujourd'hui à Alger) la cérémonie est pratiquée au bord de la mer. Cette cérémonie n'est pas exclusive aux juifs. Elle se pratiquerait, dit I. Lévi, chez les Bédouins du désert de Syrie (3) et dans tout le monde musulman.

La *Parpisa* se décalque pour ainsi dire sur la description qu'on donne des jardins d'Adonis depuis le mémoire primordial de *Rochette* (4) : comme image de la brièveté de la vie d'Adonis, on plantait dans des couffins — c'est là le seul terme qui convient, quoiqu'aucun traducteur ne l'ait employé (5) et qui reproduit exactement le κάρφινος grec — remplis de terre maraîchère (λαχάνια γή - terra stercorata) des plantes à croissance rapide, surtout le fenouil, qui se flétrissait aussi vite.

Πάρ' ὄππαλός κᾶποι πεφυλκγμένοι ἐν ταλαρίσκοις ἄργυροίς.

récite la cantatrice de Théocrite (6). Pour être d'argent les vases qui contiennent les délicates fleurs n'en sont pas moins les corbeilles rituelles (7). Et ces fleurs sont l'aneth ou fenouil, rituel aussi.

Χλωραὶ δὲ σκιάδες μαλακῶν βριθοντες ἀνήθω δέδμανθ'...

(1) SCHEFTELOWITZ signale que les fèves et les pois sont chez beaucoup de peuples un aliment pour les démons.

(2) JACOB LÉVY. — *Neu Hebraisches u. Chald. Worterbuch*, IV, 131.

(3) CURTISS. — *Primitive semitic religion to-day*, p. 103.

(4) ROCHETTE. — *Revue archéologique*, 1851.

(5) Sauf Bernier qui y fait allusion dans sa traduction.

(6) THÉOCRITE. — *Idylle XV*.

(7) Il semble bien que ce doit être essentiellement une corbeille tressée,

On a arrangé de verts berceaux tressés d'aneth fragile.

Ces jardins Ἀδωνίδος κήποι étaient ensuite jetés dans la mer ou les fontaines. (Nous verrons plus loin qu'il n'en était pas toujours ainsi).

La cérémonie parmi les juifs remonterait très haut. Tous les auteurs citent un texte d'Isaïe qui y ferait allusion (XVII-10) : « Tu as planté, des plantes de Naaman et tu as provigné des sarments étrangers. Le jour où tu l'as plantée, la semence a germé et au matin elle a fleuri. La moisson s'est flétrie le jour de la réalisation (?), et douloureuse est ton affliction ».

Naaman est un synonyme de *Tammouz* qui, comme on sait = *Adonis*. Et *Tammouz* est cité par Ezéchiel (VIII-14). « Il m'a mené à la porte du temple de Jahvéh qui est au nord, et voici là étaient assises des femmes pleurant *Tammouz* ».

D'une date moins lointaine, nous avons une autre preuve de la célébration par les Juifs des Adonies ou de quelque cérémonie analogue. C'est le rapprochement que fait Ovide (1).

*Nec te praetereat tenere ploratus Adonis
Cultuque Judæo septima sacra Syro.*

Nous ajouterons à ces données des commentateurs un autre texte d'ailleurs classique mais qui nous paraît n'avoir jamais été correctement interprété : celui de Juvénal sur la magicienne juive :

*...Cofino faxnoque relicto
Arcanam Judæa tremens mendicat in aurem
Interpres legum Solymarum et magna sacerdos
Arboris ac summi fida internuntia cæli.*

On traduit toujours : « Ayant laissé (ou déposé) sa

quoique le dictionnaire de Saglio indique, parmi les synonymes qu'il donne, des ὄστρακα.

Dans les cérémonies isiaques, le vaisseau d'Isis est en tresse de papyrus (Plutarque-*Isis et Osiris*) et la tête d'Osiris (identifié avec Adonis) qui arrivait tous les ans d'Égypte à Byblos (Syrie) était aussi faite de papyrus tressé (Lucien. *La Déesse Syrienne*).

(1) OVIDE. — *Art d'aimer*, I, 75.

corbeille et son foin, une juive tremblotante lui mende mystérieusement à l'oreille, interprète de la loi de Jérusalem et grande prêtresse de l'arbre et annonciatrice fidèle du grand ciel. »

« Foin » est incompréhensible. Or *Fœnum* ne veut pas seulement dire « foin », il signifie aussi toutes sortes d'herbes. « *Latiore significatione de quacumque herba et radice* » dit le Lexicon de Forcellini. Bien mieux il est évident que pour les besoins de la versification *fœnum* est là pour *fœniculum* « fenouil ».

Tout devient clair alors : il s'agit du couffin et du fenouil d'un jardin d'Adonis que la juive a cultivé dans le bois jadis sacré rendez-vous de la pègre de Rome où se trouvait la fontaine d'Egérie, fontaine permettant d'exécuter au complet le rite, puisqu'il se termine par la précipitation du jardin dans l'eau.

C'est une interprétation à laquelle il suffit de penser pour que l'exactitude du diagnostic saute aux yeux.

*Substitet ad veteres arcus, madidamque Capenam
Hic ubi nocturnus Numa constituebat amica.
Nunc sacri fontis nemus et delubra locantur
Judæis, quorum cophinus fœnumque supellex.*

Dans ce texte où paraissent encore le *cophinus* et le *fœnum* le même contre-sens se perpétue en traduisant *supellex* par « mobilier » ; il faut traduire : « Il s'arrête à l'arc antique et à l'humide Capène où dans la nuit Numa visitait son amie. Maintenant le bois de la fontaine sacrée et ses profondeurs sont loués aux juifs, avec leur attirail de couffins et de fenouil. »

E. Friedlaender (1) donne comme explication que les corbeilles remplies de foin qui se trouvaient dans toutes les maisons juives, servaient à tenir chauds les aliments pour la journée du sabbat où il est interdit d'allumer du feu. A l'appui, il cite une scolie de Cornutus (in Schopen, *Unedirte Scholien zu Juvenals*

(1) E. FRIEDLAENDER. — *Juvenalis Satirarum libri V.* Leipzig, 1895, p. 192.

3 *Satire*. Bonn 1847) qui donne cette explication (1). Il est bien plus vraisemblable que les vieilles juives colportaient ces sortes de bourriches sur un éventaire pour les vendre comme font les bouquetières ambulantes, et, la juive de Juvénal déposait à terre cet éventaire — *cofino faxnoque relicto* — pour parler à l'oreille de sa cliente.

L'explication que nous proposons a échappé à Théodore Reinach, qui reproduit la traduction traditionnelle (2); nous proposons cette explication à ce savant exégète.

Mais est-il bien exact de confondre la Kapparah avec les Adonies ? Nous ne le croyons pas.

Nous pensons que ce sont là des cérémonies différentes; car il est une autre cérémonie inscrite au rituel qui rappelle mieux celles-ci.

C'est la cérémonie du *Tachlik* (3); le premier jour de la fête du premier de l'an, (Roch-Hachanah) qui précède d'une semaine la fête de Kippour : *on se rend au bord de l'eau* — nous soulignons ce détail — et l'on récite la prière suivante trois fois :

« Quel dieu comme toi pardonne la faute, passe sur le péché du reste de ton héritage, tu ne persistes pas dans ta colère car tu aimes la clémence. Il nous rendra sa miséricorde il effacera nos fautes. Et tu jetteras dans les abîmes de la mer tous nos péchés. Et tous les péchés de ton peuple la maison d'Israël, tu les jetteras dans un lieu où ils ne seront plus rappelés ni remémorés et ne monteront plus à ton cœur à jamais. Donne la vérité à Jacob, la grâce à Abraham comme tu l'as juré à nos pères aux jours anciens. »

Après cette prière, il est de tradition d'émietter du pain dans l'eau. Ne serait-ce pas là une lointaine sur-

(1) Il faut reconnaître, il est vrai, que chez les juifs pratiquants, en Alsace par exemple, on conserve au chaud dans un four le repas du samedi, four dit *Stabic* dans le yddisch alsacien.

(2) Théodore REINACH. — *Textes des auteurs grecs et latins sur les Juifs* n° 195, p. 290.

(3) *Tachlik* (de *chalah* « rejeter »), cette dénomination est tirée de l'un des termes de cette prière (tu jetteras nos péchés dans les abîmes de la mer).

vivance de la libation que décrit Apulée dans une cérémonie se rapprochant des Adonies « *et insuper fluctus libant intritum lacte confectum* », au moment où l'esquif consacré est abandonné aux flots — autre analogie avec les Adonies (1).

Cette cérémonie doit s'accomplir après la prière de *Minha*, donc en plein jour comme l'Adonie.

Ἄθθεν ὄμιμμες νιν ἀμᾶ δρόσῳ ἀθρόαι ἕξω
οἷσ' ὕμεν ποτὶ κύματι ἐπ' αἰὼνι πτόντα.

chante la cantatrice argienne plus admirable que Sperchis, déclarent Gorgo et Praxinoé les deux bonnes commères syracusaines de la XV^{me} idylle de Théocrite (2).

Rien dans la Kapparrah ne fait allusion au rôle de l'eau — cours d'eau ou mer — rôle au contraire primordial dans l'Adonie et la Perpisa. Le Tachlik serait une Perpisa (= Adonie) d'où aurait disparu l'usage du jardin et où seuls auraient persistés le pèlerinage au bord de l'eau et la libation analogue à celle de l'*intritum*, ainsi que la célébration au 1^{er} jour de l'an comme pour l'Adonie (3).

La Kapparrah ne serait en fin de compte que la survivance de la cérémonie du bouc émissaire qui avait lieu le jour de Kippour et sans nul rapport avec les Adonies. Israël Lévi en dernière analyse tend à admettre cette seconde opinion qui, dit-il, est déjà notée dans le *Mahzor Vitry*.

(1) Dans la procession qu'Apulée décrit, entre autres symboles l'un des prêtres porte un *can* d'or rempli de rameaux d'or : « *Quintus auream vannum aureis confectam ramulis* ». C'est encore là une quasi-identité avec les Adonies (Métamorphoses, 378).

(2) Notons l'allusion que fait la cantatrice à la rosée. Nous renvoyons aux curieuses observations qu'enregistre Frazer à propos des propriétés de la rosée dans le folklore et les cérémonies de la St-Jean en Sicile avec leurs rites de l'eau (Frazer-Adonis, trad. de lady Frazer, p. 193 et 199).

(3) Nous avons signalé que les jardins ne sont pas toujours jetés dans l'eau, l'exception provient d'un passage d'Aristophane dans *Lysistrata*, qu'on ne s'attendrait guère à voir citer ici (v. 389).

ὁ τῶν Ἀδωνισμῶν σῦτος σὺπὲρ τῶν τελευτῶν

On mettait donc parfois, c'est Rochette qui le note, les jardins d'Adonis sur le toit. Or, on agit de même, en particulier en Alsace, pour les entrailles du coq de la Kapparrah. Cette coïncidence toute fortuite ne va pas, croyons-nous, à l'encontre de notre opinion. On agissait ainsi forcément en Orient là où les cours d'eau manquent.

Nous ne nous cachons qu'il y a une objection à cette dernière assimilation. C'est que la Kapparah est une cérémonie individuelle, personnelle, tandis que le bouc émissaire était une victime expiatoire commune pour tout le peuple d'Israël. La dispersion expliquerait la multiplicité ultérieure d'un sacrifice, d'abord unique, devenu familial ou individuel.

On nous permettra de rappeler, à propos de notre trop longue digression sur les Adonies, que le dernier chantre d'Adonis fut le regretté Charles Foix (2).

Quand il chantait ainsi, avait-il, ce savant à l'âme de poète, déjà fait le pronostic de la maladie qui nous l'enleva si pitoyablement :

« Heureux celui qui meurt
 Dans la fleur puissante de son âge
 Lorsque son corps est noble et fort
 Que ses yeux regardent en face
 Et que son cœur est plein d'espoir !
 Celui-là, les dieux l'ont aimé ! »

••

Nous nous sommes laissé entraîner à quelques longueurs ; la curiosité du sujet nous en excusera.

Pour revenir à Léonora Galigai, est-il bien certain qu'elle a exécuté la Kapparah ?

Le seul indice que nous en ayons, en dehors des affirmations de l'acte de mise en accusation, est une phrase de Richelieu dont le témoignage est d'autant plus important que le cardinal est d'autre part entièrement favorable à Léonora et au Maréchal d'Ancre, premiers auteurs de sa fortune ; aussi bien, écrit-il, phrase bien singulière sous sa plume, que sa condamnation fut un « injuste et sinistre arrêt ». (Mémoires II, p. 441.)

Il se vérifie contre elle qu'au milieu de ses douleurs, elle a

(1) *Malzor Vitry*. — Ouvrage de Rabbi SIMCHA, rabbin de Vitry en 1100.

(2) Charles FOIX. — *Une Trilogie-Adonis-Silène. La Tragédie de Dionysos*. Ed. JONQUIÈRES.

fait bénir des coqs et des pigeonneaux et appliquer sur sa tête pour trouver quelque allègement à ses peines.

On a raison de dire qu'il n'y a point d'innocence assurée en un temps où on veut faire des coupables, car, quoique de ces deux choses la dernière mérite louange, puisqu'elle a son fondement et ses exemples dans l'Écriture, et la première compassion pour être plutôt un vice de la nation que de sa personne, elle ne délaisse pas d'être déclarée criminelle de lèse-majesté et d'être convaincue de sortilège ».

Sauf cela, il n'y a que les récits du cocher et les témoignages de seconde main faits à douze ans de distance par le père Izard qui a entendu raconter que le père Ambroise avait dit avoir assisté en cachette à la scène où le coq aurait été placé sur l'autel. S'il y a là un récit de scène magique, elle s'est passée non sous la direction d'un Juif mais sous celle des pères Ambrosiens (1) et n'a rien de judaïque. C'est de la banale sorcellerie, et ne voit-on pas souvent sur les estampes fantaisistes de Callot des coqs déplumés parmi les apparitions de la Tentation de Saint Antoine?

Nous reproduisons les passages des dépositions ayant trait à ce point. D'abord celle du cocher.

Or, furent conduits en carrosse par ledit déposant suivi d'un homme de pied qui n'étoit point domestique pour lors vers les cinq heures du matin portant les dits Religieux de Lorraine, les dits reliquaires qu'ils firent prendre aux Augustins dans le carrosse dans lequel y avoit un sac et y avoit un coq plumé par tout excepté la tête et la queue qui ne l'étoient point dont étoit la plume noire. Les portières du carrosse abattues, craignant que aucune chose fult vue. Dit aussi que dans ledit carrosse y avoit deux flambeaux ardents que les dits Religieux de Lorraine ont tenu à la main et que estent arrivé

(1) Ces pères Ambrosiens avaient une vieille réputation d'exorciseurs : « Un grand seigneur de ces pays-là qui a esté obsédé par incantation jusques à la langue, que seule il avoit libre, estant mis en ce pauvre estat par un meschant sien secrétaire et confident, dont il a esté délivré en partie et sera tout à fait, s'il plaist à Dieu bientost, par le père général Ambrosien, docte, pieu et lequel les diables craignent, tant pour sa bonne vie et piété que pour la bénédiction de nostre Sainct Père, laquelle il luy a conférée spécialement pour cela ». Palma CAYET. *Chronologie septenaire* (Michaud et Poujoulat, 1^{re} Série, XII, p. 257).

audit saint Anthoine, le déposant demoura à la porte de l'Eglise... voit mettre ledit coq ainsi plumé dans le sac et luy fut dit qu'on avoit dit une messe aux dits Saint Anthoine sur les cinq heures du matin et que comme on leva le corps de Notre Seigneur après la consécration ledit coq fut tiré hors du sac et mis sur l'autel sur lequel il fit deux tours et lors de l'élévation du corps de Notre Seigneur ledit coq chanta trois fois. Ce qu'il seut pour l'avoir ouy dire à plusieurs augustins qui avoient ouy la messe et fut ledit cocq aussi tost pris et mis dans le sac. Ne scait si ledit coq fut porté au logis de la Mareschalle mais furent lesdits religieux portés aux Augustins et lesdits religieux de Lorraine conduits par le déposant par carrosse et prenant lesdits flambeaux allumés pendant lequel temps dit que les cérémonies fut faites, ladite Mareschalle ne mangeoit que des morceaux de crestes de coq (1) et rognons de boues ce qui estoit la viande ordinaire de ladite dame et ce qui restoit de la viande de ladite Mareschalle, ledit Mareschal vouloit qu'il fut donné aux pauvres ».

Déposition de l'r. Ant. Bourdon, docteur en théologie (fol. 83).

Nous avons enquis le déposant s'il n'avoit point su que lesdits Conchini et sa femme quand ils venoient en ladite Eglise n'aportassent point quelquefois un coq.

Nous a dit n'en scavoir autre chose, bien se ressouvenir que environ ledit temps ledit Père Roger qui estoit confesseur de la dicte Conchine et qui seret de leur maison auroit au lieu ou se faisoient les dites ceremonies nourrissoit soigneusement dans son grenier un coq sans poule, ce qu'il croit qu'il a continué quelques fois depuis, surquoy son nepveu mesme, un jour a environ le dit temps luy demanda pourquoi il nourrissoit un coq sans avoir des poules, a quoy ledit père Roger respondit facétieusement que ledit coq estoit en religion et qu'il falloit qu'il s'en passât. Et c'est tout ce que déposant nous a dit savoir (2).

(1) Si manger des crêtes de coq était un acte coupable, le Roi lui-même méritait le bûcher, car à *tous ses repas*, il lui en était servi comme en font foi chaque page du *Journal d'Heroard*. Quelles secrètes propriétés attribuait-on à ce met coriace? Quelque vertu aphrodisiaque peut-être ce qui en expliquerait l'usage médicalement imposé à Louis le Chaste.

(2) Cette partie de la déposition de frère Bourdon (fol. 83) n'a pas été reproduite par F. Hayem. Nous avons déjà signalé que tout ce passage est coché et qu'en marge du manuscrit est écrit le mot coq répété à deux reprises d'une encre et d'une écriture d'apparence ancienne et, si nous ne faisons erreur, contemporaine du procès ce qui indiquerait l'importance donnée à cette accusation.

Interrogé, le père Roger resta dans le vague : « Nous auroit dit confusément beaucoup de choses sans que nous lui eussions vu rédigées par forme de déposition ». Son interrogatoire ne porte pas trace de questions posées sur ce fameux coq.

D'Aquin ne fut pas non plus interrogé sur ce sujet. Il eût été pourtant le plus qualifié pour répondre, lui l'auteur du *Discours des sacrifices de la Loy mosaïque* que nous citons plus haut.

La déposition du père Izard est moins nette encore (fol. 86), mais le mot coq est répété aussi en marge.

Du dix septième Mai mil six cent dix-sept

Frère Antoine Izard, religieux dudit couvent des Augustins, docteur en théologie.

Bien se ressouvient luy déposant qu'environ ledit temps et depuis, ledit père Roger confesseur de ladite Dame Conchine nourrissoit un coq dans sa chambre chez lui sans aucune pouille et avec grand soing. De quoy l'on s'est quelques fois estonné et mesme on luy a reproché sans pourtant que l'on crust qu'il y eust du mal.

Une dernière preuve de l'importance donnée à cette accusation, c'est l'allusion qui en est faite dans un des nombreux pamphlets de l'époque, poème d'un latin filandreux sur Léonora que donne le *Mercurie français* ; cette histoire du coq déplumé y est mise en hexamètres et donne lieu au poète de terminer sur une pointe qui n'est qu'un mauvais calembour.

... Non murmura desunt

Arcano infernos cogentia carmine manes,
Totaque nocturnis ululata suburbia sacris,
Implumis jussam dum ter circumvolat aram
Gallus, et excita veniunt ad facta sorores
De Styge, sanguineos implexa crinibus hydros.
Exillo fluere et retro sub lapsa referri
Gallorum virtus, sæva excantante Megara
Paulatim nostras ignavia solvere mentes,
Nosque indigna pati, dum qui generosior ante
Gallus erat, gallina fuit, quid cætera dicam?

Mercurie Français, IV, p. 240.

Enfin parmi les accusations de judaïsme dirigées contre Léonora, on l'accusait de faire difficulté d'aller à la messe le samedi et de s'abstenir de manger des *viandes lardées* (fol. 272-277) et d'user de phylactères (1).

Ce qui est très certain, ce sont les scènes d'exorcisme dans diverses églises. Les témoignages concordent tel celui de Robert Longuet et de Marin Loret (fol. 78).

Déposition de Robert Longuet (Secrétain) religieux du Couvent des Augustins :

« Lequel père Roger fist lors (environ l'année 1604 ou 1605) fermer la Tour du grand autel du cœur d'ais de boys par un menuysier en sorte que personne n'y pouvoit voir ny entrer que par l'ouverture qu'ils avoient laissé, qu'il fut commandé par ledit Roger de parer la chapelle qui est derrière ledit grand autel ce qu'il fist en plusieurs journées. Et y mist ce qu'il convenoit d'ornements pour dire la messe. Mesme luy demanda ledit père Roger quantités d'estolles que luy déposant luy bailla. Se souvient iceluy déposant qu'environ ledit temps, le seigneur Conchini qui a depuis esté le mareschal d'Ancre et sa femme venoient en leur maison avec trois religieux Ambrosiens hideux de visage au possible et entroient avec ledit Roger dans l'Eglise, faisoient fermer la porte du cœur d'icelle. Les clefs duquel cœur il bailloit audit père Roger. Or les tenoit ledit sieur Conchini qui quelques fois se pourmenoit dans le cloistre et alloit voir partout sy personne ne regardoit, or demeuroient seulz lesdits Conchini, sa femme, les Ambrosiens et père Roger dans ladite Eglise enfermez par un long espace de temps comme par quatre cinq ou six heures sans que luy déposant sust ce qu'il s'y faisoit. Les y a vuz quelquesfois arriver sur les cinq ou six heures du soir et y demeuroient jusqu'à minuit ou une heure de nuit.

« Et autres fois les y a vu venir sur les cinq ou six heures du matin. Et demeuroient enfermés dans le cœur de ladite Eglise jusque sur le midy ou une heure après. Mesme se ressouvient que y estant venu l'un des dits soirs et demeurés jusques après

(1) Il est probable que dans ses exorcismes, Mortalte se munissait de ses phylactères (*tephilin*), qu'il est rituel de porter en récitant la prière du matin, de même que les prêtres chrétiens emploient les objets du culte aussi dans leurs exorcismes.

Mynuit, il falloit monter au clocher pour sonner matines parce que la porte dudit cœur estoit fermée où sont pendant les cordes du clocher. Ouit dire le déposant lorsque se faisoient les dites ceremonies par les dits mareschal d'Ancre et sa femme le frère Ambroise sous-secretain qu'étant monté l'une des susdites nuits au clocher de ladite Église par curiosité pour voir ce qui se faisoit en ycelle, qu'il ouyt des crys fort extraordinaires et espouvantables dans le cœur de ladite Église.

« Est bien mémoratif iceluy déposant que lorsque lesdits Mareschal d'Ancre et sa femme estoient enfermés dans leur église que le service ordinaire se disoit quelquefois dans la nef. »

Déposition de Marin Loret, clerc lay de la fabrique de Saint-Sulpice (fol. 125) :

« A son retour trouva que la porte qui entre . . . de l'église estoit entrouverte. La poussa . . . »

« La Conchine estant descoiffée et ses cheveux pendant autour d'elle desguenillée et à genoux devant le Saint Sacrement et l'un desdits religieux assis à costé de l'Autel et l'autre desdits religieux qui lisoit dans un livre qui parloit assez haut, ainsi qu'il croit estre le confiteor, dit néanmoins ne peut dire si ce que lisoit ce R. estoit latin ou français . . . »

« Estoit un bruit que ladite femme Conchini estoit possédée d'un malin esprit. »

.*

Nous ne nous étendrons pas sur l'étude de l'état mental de Léonora Galigai ; elle a été faite en détail et très médicalement par Lavollée qui conclut à l'hystérie : elle eut, dit-il, en 1601 et en 1605, deux crises qui faillirent lui coûter la vie. C'est vraisemblablement dans la seconde qu'elle fut soignée pour la première fois par Montalte. Elle eut en 1608 une rechute.

Concini la disoit alors atteinte de frénésie. En 1616 il avouait qu'elle était tourmentée par un démon qui la travaillait de telle sorte que le mal lui montait à la gorge pour l'étrangler. Nous avons à ce sujet le témoignage de Richelieu (1.)

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. II, 228.

Il avait reconnu l'imbécillité d'esprit de sa femme deux ans avant sa mort et n'ignorait pas ce que l'on disoit de ses autres imperfections. Il avoit été sur le point de l'envoyer enfermer au château de Caen comme folle ; mais Montalto, le médecin qui gouvernoit la santé de l'un et de l'autre détourna ce dessein et fut plutôt d'avis qu'on tachât de la ramener par douceur en satisfaisant son avarice par petits mais ordinaires présents et autres soins étudiés, que d'en venir à cette extrémité.

Que Léonora se soit crue ensorcelée, rien n'est plus certain ; sa phobie du mauvais œil n'a rien qui puisse étonner chez une italienne (1). D'autant plus que la théorie en avait été récemment développée, codifiée, vulgarisée par un ouvrage qui était dans toutes les mains, même royales.

Le musée Jacquemard-André (Salle IV. Vitrine B. N° 256) possède en effet justement l'exemplaire aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche des *Trois livres des charmes sorcelages et enchantements de Léonard Vair* (2), peut-être celui-là même que Léonora aura feuilleté en frémissant.

Ne dit-il pas ceci (p. 27) :

On jette par ces yeux certains raions qui sont portez comme flèches au cuer de ceux qu'on veut charmer, ausquels on empoisonne tout le corps ; et en telle sorte on infuse d'une venimeuse qualité et fait-on mourir les arbres, les blez, les bestes et les hommes. Laquelle force de charmer est ès femmes et notamment les vieilles qu'on connaît assez nuire de leur regard.

Finablement (ainsi que dit Didymus) ceux-là charment facilement qui sont maigres et mélancholiques, qui ont deux prunelles en chaque œil ou bien l'effigie d'un cheval en l'un des deux, qui ont les yeux enfoncez et comme avallez en une fosse, ou qui ont la peau du visage toute couverte de crasse et

(1) La croyance au mauvais œil existait aussi chez les Juifs ; elle paraît ne s'être introduite chez eux que comme une importation babylonienne.

Cette question est bien étudiée par E. BLAU (*Das altjüdische Zauberwesen*. Strasbourg, 1898, p. 152).

(2) Léonard VAIR (ou VAIRO). Trad. de Julian BAUDON. *Trois livres des charmes, sorcelages ou enchantements*, 1583, Paris.

ordure ; les louches aussi qui ont les yeux verts, asurez, bluetants et espouvantables ensorcèlent tout ce qu'ils regardent d'un œil fixe et courroucé.

Montalte ne pouvait manquer en toute conviction de la confirmer dans sa terrifiante crédulité, lui qui avait écrit dans son grand ouvrage sur la Vision que nous citons plus haut, les lignes suivantes :

Dilutio argumentorum, quæ radorum emissionem visionem fieri, probare conabantur. Cap. VIII (p. 64).

... De fascinatione alibi plura, nunc quantum fit ad rem propositam opportunum. Supposito fascinationem dari, ipsius frequens modus talis erit. Innasci posse in hominis corpore venenum Galeni testimonio ratum est, imo frequenter ex corrupto menstruo, semine, aliæ materia virulentus gignitur humor, ex quo ad caput similis aura elevatur unde epilepsiæ in debili cerebro. Hinc hominis morsus homini quandoque lethalis traditur a Dioscorides, a Rasi, ab Avicenna. Hinc masticali cibi interdicitur infantibus, maxime a jegenis nutricibus, nam post comestionem deleteria in ore, vis alimenti permixtione obtunditur. Prosilienis itaque a capite vapor per os, per nares per oculos in tenera præsertim corpuscula virus imprimunt. Confirmatur quia plerunque fascinantes fœminæ existunt, in quibus retentum aut menstruum, aut semen in venosam abit corruptelam, habitum que fere ad caput mittit, quod hysterica monstrant symptomata. Quin et ex iis maxime vetulæ in quibus uterus retentis jam mensibus tetra colluvione scatet.

Vehemens porro oculi fixio pravum vaporem efficacius jaculatur quia per intentam visionem copiosus visilis spiritus ad oculum semandatur cum spiritu vero una noxius vapor, qui ab oculis ut pote cute nudatis non coercitus, propinquum vixiles recta impetit inficitque non aliter ac ab oculo ophthalmici exiliens vapor contagione ablædit ».

Les allusions abondent sur cette superstition dans les écrits du temps (1) :

M^{rs} Aubry et de Bailleul allèrent dans la chambre où estoit la Mareschalle. L'un d'eux lui dit : et bien Madame si nous vous eussions regardée il y a quinze jours comme nous faisons à

(1) *Relation exacte de ce qui s'est passé en la mort du Maréchal d'Ancre.* Bibl. Nat., Coll. Dupuy, 661. Fol. 127 (fol. 151-163).

cette heure, vous vous en seriez offensée et eussiez dit que l'on vous ensorceloit. O ce dit-elle — j'estois folle en ce temps-là . . .

. . . . Auparavant elle ne vouloit pas seulement laisser entrer dans sa chambre les princes, princesses et les plus grands du Royaume et qu'elle ne pouvoit souffrir qu'on la regardast, disant qu'on lui faisoit peur et qu'on la pouvoit ensorcèler en la regardant ; qui fut la causé qu'elle ne voulut plus veoir plusieurs de ses serviteurs, seulement pour l'avoir regardée, et sur la fin de sa faveur, elle avoit même banni de sa chambre M. de Luçon et Feideau qui avoit esté le dernier en crédit.

. . .

Legrain poursuit son accusation de judaïsme jusqu'au bout et il ne manque pas « éplucher cette circonstance que son mary mourut un lundy qui est le premier jour de la semaine et le samedi qui en est le dernier pour montrer comme ledit Conchine avoit après la mort du Roy, donné commencement aux malheurs de la France, ladite Galligai sa femme y a mis fin par sa mort en un jour du sabbat qu'elle avoit célébré avec Montalto, juif qui luy avoit assigné la mort un an après la sienne, comme il est advenu ».

L'arrêt du Parlement fut prononcé le 8 juillet 1617 et l'exécution eut lieu le jour même. Le texte de l'arrêt, paru dans le *Mercuré français* (IV, 1617, p. 226), a été reproduit par Chanoine d'Avranches.

Parmi les pamphlets (1) dirigés contre le maréchal d'Ancre et Léonora, il est une piètre tragédie qu'ils inspirèrent et qui a pour titre :

« *La Magicienne estrangère. Tragédie en laquelle on voit les tiranniques comportements, origine, entreprises, desseings, sortilèges, arrest, mort et supplice tant du Marquis d'Ancre que de Leonor Galligay sa femme, avec l'aventureuse rencontre de leurs funestes ombres. Par un bon François, nepveu de Rotomagus,*

(1) Voir sur ce sujet : CHANOINE d'AVRANCHES. — *Le maréchal et la maréchale d'Ancre. L'histoire et les pamphlets*. Rouen, 1912. Travail bien documenté.

par David Genffroy et Jacques Besongne, rue des Cordeliers grand Sanct Pierre. MDCXVII.

Nous en donnerons comme conclusion les très mauvais vers où il est fait allusion au sujet qui nous occupe :

« Quand on n'aurait trouvé que leurs livres magiques,
Leurs statues de cire et cahiers judayques,
Ausquels ils apprennent dix mille absurdités,
Ils devroient dans le feu tous vifs être jettez » (1).

(1) Pour avoir fait condamner Léonora pour cause de magie, Luynes n'en agit pas moins comme elle. Richelieu (*Mémoires* III, 177) raconte qu'à l'article de la mort, il se leva pour brûler une cassette pleine de papiers qu'on soupçonna être des charmes. Il l'accuse d'avoir mis dans les souliers du Roi des herbes et de la poudre dans ses habits, fournis par des religieux piémontais renommés magiciens, d'avoir enfermé à la Bastille Longuerain qui en avait averti la Reine et fait étrangler un autre magicien italien nommé Grand-Coste.

DOCUMENTS

Une tête de diable lépreux.

Parmi les modillons d'origine inconnue, trouvés dans le fonds Viollet-le-Duc et exposés dans une salle du musée de la Cité de Carcassonne, nous avons remarqué une tête de diable qui présente d'une façon très nette les principaux stigmates de la lèpre. Cette pièce est en grès de Carcassonne et porte le numéro A 506. Elle paraît appartenir au début du XIV^e siècle.

L'artiste a représenté avec beaucoup d'exactitude ce masque étrange, bestial et répugnant que l'on nomme facies léonin. La cloison cartilagineuse du nez est détruite, le nez est effondré et une vaste ulcération en a rongé la pointe. Il semble même que dans ces yeux agrandis et fixes l'on devine des lésions de kératite ou d'iritis.

Ce masque est en tout point conforme à l'aspect typique du lépreux, tel qu'il est écrit par les médecins du moyen âge. Nous y trouvons les principaux signes de cagoterie décrits par Chauliac : *rondeur des yeux et des oreilles; dépilation et*



grossesse ou tubérosité des sourcils; dilatation et torsure des narilles par dehors avec étroitesse intérieure; laideur des lèvres; regard fixe et horrible.

Il n'est pas surprenant que le sculpteur pour rendre le diable plus effrayant l'ait représenté sous les traits répugnants d'un lépreux.

D^r Charles BOYER.



BIBLIOGRAPHIE

Comptes - Rendus

J. C. DE LINT. — *Great painters and their work as seen by a Doctor Rembrandt*, in-8° relié toile, 113 p., 64 grav., publié chez Philip Kruseman, libraire à La Haye.

Cette étude est la première d'une série que le D^r de Lint se propose de consacrer à l'œuvre des peintres hollandais du XVII^e et XVIII^e siècles « vue par un médecin ». Ce sera une collection très intéressante pour l'historien si on en juge par ce premier volume. Non seulement l'auteur y fait preuve d'une grande érudition, mais l'illustration en a été particulièrement soignée, car c'est surtout par l'examen des détails des nombreuses eaux-fortes, des dessins, des tableaux reproduits, que le lecteur peut se rendre compte de l'exactitude des observations du D^r de Lint.

Rembrandt devait naturellement tenter notre auteur; indépendamment de son génie il forme une sorte de transition entre les vieux peintres flamands, producteurs de tant de tableaux religieux, et les peintres postérieurs à la Réforme qui firent surtout des portraits et des scènes de la Vie de famille.

En effet, les bourgeois hollandais enrichis par la Compagnie des Indes Orientales, devenus de rigides Calvinistes furent forcés de renoncer à offrir aux églises de beaux tryptiques où ils pouvaient se faire représenter avec leur famille, à genoux à côté du saint leur patron; mais voulant tout de même faire passer leurs traits à la postérité, ils se mirent à commander aux peintres des portraits et des scènes d'intérieur pour orner leur maison.

Rembrandt vécut de 1606 à 1669; une partie de son travail fut donc exécutée avant la paix de 1648 qui consacra l'indépendance des Pays-Bas; de sorte que son œuvre se compose de deux parties: l'une religieuse, l'autre surtout profane.

Dans le but de l'examiner avec l'œil d'un médecin, c'est-à-dire de voir si l'expression de la joie, de la douleur, des angoisses de la mort, était bien rendue par le peintre, le D^r de Lint a examiné soit dans les originaux, soit dans les

reproductions, à peu près toute l'œuvre de Rembrandt : tableaux, gravures et dessins. C'est un travail considérable, car les dessins, les croquis de Rembrandt sont très nombreux. Il les conservait tous et on en a trouvé une grande quantité dans ses cartons, après sa mort. Le D^r de Lint a fait reproduire dans son ouvrage 64 des plus intéressants.

Pour son étude l'auteur ne pouvait suivre un ordre chronologique, car Rembrandt s'est souvent répété à de longs intervalles ; il a donc divisé son livre en chapitres à titres médicaux suivant la scène représentée : charlatans, anatomie, médecine interne, guérisons miraculeuses, chirurgie, ophtalmologie, accouchement et allaitement.

Ces chapitres sont très inégaux ; le plus important est celui intitulé : « Anatomie ». Il ne traite pas, comme on pourrait le croire, des connaissances anatomiques de Rembrandt, mais partant de l'étude du tableau si connu : « La leçon d'Anatomie de Nicolas Tulp », le D^r de Lint nous donne une relation très précise de l'enseignement pratique de l'Anatomie en Hollande depuis la première dissection autorisée en 1550 par Philippe II sur le cadavre d'un voleur, jusqu'au temps du professorat de Nicolas Tulp, ami de Rembrandt.

Nous apprenons que plusieurs leçons d'Anatomie ont été représentées par des dessins ou des tableaux de peintres antérieurs à Rembrandt. Pour sa part, il peignit deux fois ce sujet ; d'abord la célèbre « Leçon d'Anatomie de Tulp », puis celle de « Deymann » son successeur. Celle-ci presque détruite dans un incendie valait la première si on peut en juger par le fragment qui en a été conservé. Le cadavre ouvert, vu en raccourci, est admirablement rendu.

Dans ce même chapitre le D^r de Lint reproduit et étudie successivement les portraits des élèves de Tulp et d'autres médecins (Tholinx, Ephraïm Bonnus) de la manière la plus complète en nous donnant en même temps un aperçu de leur vie.

Cette partie du livre est une véritable histoire des principaux médecins de la Hollande à cette époque. On ne peut l'analyser, il faudrait tout citer.

Si cette étude du magnifique tableau est intéressante, celle de tous les dessins et lavis par lesquels Rembrandt préparait le groupement de ses eaux-fortes et de ses tableaux l'est tout autant.

Qu'il s'agisse de la résurrection de Lazare, de l'aventure du Bon Samaritain, de l'histoire de Tobie ou de la belle gravure de la mort de la Sainte-Vierge, on est surpris de voir avec

quelle conscience le peintre cherchait le mouvement exact, l'expression du visage qui convenait à chacun de ces personnages. Souvent il n'y a que quelques traits de plume, mais d'une exactitude saisissante.

La terrible douleur de Jacob devant le vêtement sanglant de Joseph est rendue d'une manière poignante. La scène de la mort de la Vierge est grandiose et pour montrer à quel point le souci des détails occupait Rembrandt, le D^r de Lint fait remarquer que dans un premier essai l'artiste avait représenté un médecin tenant le pouls d'un malade, le pouce sur l'artère, mais qu'il se rendit compte de l'erreur. Dans sa grande composition ce détail est rectifié et le médecin calme au milieu de la désolation générale tient le pouls de la mourante correctement avec l'index.

Il m'est impossible d'insister dans le court espace dont je puis disposer ici, sur les mille remarques curieuses que fait le D^r de Lint au cours de cette étude, mais avant de terminer je veux lui montrer avec quel intérêt j'ai lu son travail.

Dans une des nombreuses gravures consacrées à l'histoire de Tobie on voit le vieillard aveugle, entendant du bruit, se précipiter, renversant dans sa hâte le rouet de sa femme et passe sans s'en rendre compte devant la porte ouverte; un chien se jette affectueusement contre ses jambes. Le D^r de Lint en conclut que c'est le chien de Tobie qui cherche à diriger son maître aveugle et à lui montrer son erreur. Qu'on relise le récit si attachant de l'Ancien Testament, on verra que le chien de Tobie avait accompagné les voyageurs et qu'au retour, « il les devança comme un courrier, dit la Bible, témoignant sa joie par le mouvement de sa queue ».

C'est là le moment que Rembrandt a choisi; aucun détail ne lui a semblé inutile. Il s'est servi du chien pour faire sentir l'arrivée du jeune Tobie et expliquer l'agitation du vieux père.

En parcourant ce livre, j'ai appris sous la conduite de son auteur à connaître la précision du dessin, le souci des détails, la conscience du maître, surtout célèbre par sa science du clair-obscur.

On ne peut que partager l'admiration du D^r de Lint pour son grand compatriote, et remercier notre confrère du travail patient qu'il s'est imposé pour notre plaisir.

D^r J. RÉCAMIER.

*Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques*

Cl. LAFORÊT, *Un fils de Madame Tallien, le Docteur Cabarrus*, Paris, Peyronnet, 1930, 63 p. in-8° carré. — Né à Paris le 29 germinal an IX (19 avril 1801), Jules-Adolphe-Edouard était le fils de la belle Thérésia Cabarrus, et, officiellement, du ci-devant conventionnel Tallien, lequel était en Egypte depuis 1798. Ses parents divorcèrent le 8 avril 1802. Elevé d'abord chez l'instituteur Choisel, en compagnie d'Emile Delamothe (le futur Emile de Girardin), il continua ses classes au Lycée Napoléon, puis décida de faire ses études médicales qu'il interrompit en 1823 pour accompagner en Espagne son père putatif, le munitionnaire général Ouvrard, attaché à l'armée du duc d'Angoulême, et qui passa, comme on sait, des marchés fructueux.

Le 24 février 1827, Cabarrus se faisait recevoir docteur de la Faculté de Montpellier, et, établi dans la capitale, professa l'homéopathie. Le petit attrait de mystère que cette doctrine offre aux gens du monde, et une alliance contractée en 1821 avec Adèle de Lesseps, lui valurent une belle clientèle, parmi laquelle on comptait Alexandre Dumas ; Gounod ; Arsène Houssaye ; le prince des dandys, le comte d'Orsay ; sans compter le monde des théâtres, et, en particulier, celui de l'Opéra, dont il était un des habitués. Homme d'esprit, causeur étincelant, il était célèbre par ses *mots* qui faisaient la joie du salon de M^{me} Emile de Girardin ; plus tard, celle du Café Anglais où il retrouvait le D^r Véron ; du Café Riche, où il rencontrait Villemessant, Aurélien Scholl, Paul de Cassagnac, et Gambetta alors à ses débuts.

Le D^r Cabarrus fréquentait aussi la Cour. Un Cabarrus, son oncle maternel, était le beau-frère de la Comtesse de Montijo, mère de l'Impératrice Eugénie. Cousin par alliance de la Souveraine, le D^r Cabarrus avait ses entrées chez Napoléon III, qui l'appelait malicieusement « Monsieur Tallien » et recourait parfois, officieusement, à ses conseils médicaux. Il mourut à temps pour ne pas voir tomber la dynastie, le 19 mai 1870.

GENTY, *Un introducteur de l'homéopathie en France, le Comte des Guidi*, Progrès médical, Supplément illustré n° 3, mars 1930, p. 17-19. — La première mention de la doctrine d'Hahnemann, en France, est faite dans la thèse de Th. Bœckel, soutenue à Strasbourg en 1826. Elle eut peu de retentissement. Son premier protagoniste sérieux fut le docteur

comte des Guidi, né au royaume de Naples le 5 août 1769, exilé en 1799 pour ses opinions libérales, et depuis lors réfugié en France. Successivement professeur de mathématiques aux collèges de Privas, Lyon et Marseille, inspecteur de l'Université à Grenoble (1813), puis à Lyon (1819), docteur ès sciences (1819), et docteur en médecine de la Faculté de Strasbourg (21 novembre 1820), des Guidi avait vainement invoqué pour guérir sa femme les principes de la thérapeutique officielle. L'ayant enfin conduite aux Thermes de Pouzzoles, il y fit rencontre d'un homéopathe, le Dr Cimone, et par lui converti à la nouvelle doctrine, la propagea à Lyon et aux alentours. En 1832, il publiait sa *Lettre aux médecins français sur l'homéopathie*, il comptait déjà en France vingt-cinq coreligionnaires, et le nombre n'en fit qu'augmenter. Il faut dire que cette thérapeutique avait, sur celle du brownisme, du controstimulisme, du broussaisisme qui n'hésitait point à saigner *largâ manu* jusqu'aux cholériques, l'avantage d'être inoffensive, ce qui n'était point alors à dédaigner.

X... *A propos de l'histoire de la méthode des injections sclérosantes dans le traitement des varices*, *Ibid*, 22 mars 1930, p. 528. — Il est prudent de rendre à Lyon ce qui est à Lyon. La méthode rénovée par Sicard fut en réalité inspirée par les travaux de Pravaz sur les injections coagulantes dans les anévrysmes. Valette et Pétrequin eurent l'idée de les appliquer à la cure des phlébectasies. Et l'on en trouvera explicite mention dans une clinique de Daniel Mollière (10 novembre 1889), publiée dans le *Lyon médical* du 30 mars 1890.

BABONNEIX. *Le Dossier du médecin-inspecteur Maillot*, *Gazette des hôpitaux*, 103^e année, n° 26, 29 mars 1929, p. 469-473. — C'est Maillot qui montra que la fièvre paludéenne peut prendre, en outre du type intermittent, le type continu. C'est lui également qui osa démontrer, en dépit de la médecine hiérarchique alors imbue des méthodes de Broussais, que la quinine à haute dose permettait de juguler le paludisme. Sans lui, peut-être, il eût fallu abandonner la conquête de l'Algérie. Tout cela n'alla point sans luttes, ni véhémentes critiques. Et pourtant, le dossier du médecin-major Maillot lui décerne de bonnes notes, à part un rapport fort malveillant de D. Larrey sur certain *Aide-mémoire de l'officier de santé*, publié en 1842 par Maillot, avec la collaboration de Puel. — Né à Briey le 23 pluviose an XII, engagé à 19 ans, docteur du 22 février 1828, Maillot avait pris le service de l'hôpital militaire de Bône le 4 mars 1834, fut mis en non-activité pour infirmités tempo-

raires le 11 mars 1835, et après 58 ans de services et 13 campagnes, fut mis à la retraite avec les titres de médecin-inspecteur, président du Conseil de santé, Commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut le 24 juillet 1894, laissant une veuve dans la gêne. Une proposition de loi déposée à la Chambre des députés le 29 septembre 1885 par Clémenceau, de Lanessan, Bourneville, Blatin, avait demandé pour lui, à titre de récompense nationale, une pension de 6000 francs, réversible sur la tête de sa femme.

LE SOURD. *Notes sur l'organisation médicale de l'expédition d'Alger* (1830), *ibid.*, p. 489-494. — Mal vue de l'opinion publique et de la Chambre des députés qui, surtout préoccupée de renverser le ministère, la considérait comme « sans importance », l'expédition d'Alger, commandée par l'impopulaire Bourmont, fut toutefois assez bien préparée. Le service de santé (médecin en chef, Roux, chirurgien en chef, Beaupré), était sous les ordres de l'intendant en chef, baron Denniée. Avant le départ, Amussat donna aux jeunes officiers de santé un cours de chirurgie militaire. Germer-Baillière réédita à leur usage la *Chirurgie de guerre* de Percy; Broussais rédigea une instruction médicale où les bienfaits de la saignée copieuse n'étaient point oubliés. Larrey fit fabriquer par Charrière toute une caisse d'instruments de chirurgie. Une *Notice sur l'hygiène*, élaborée par Broussais, fut distribuée aux soldats. Mais les troupes avaient conservé, mal à propos, le lourd uniforme d'Europe, le shako en baquet à choucroute, le col montant, les pesantes buffletteries, le sac surchargé. C'est dans cet attirail qu'elles débarquèrent à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830. Le ravitaillement était de mauvaise qualité; l'eau potable manquait, ou du moins on craignait que les puits ne fussent empoisonnés par les Arabes. On prescrivit de la faire goûter d'abord aux animaux. Mais les soldats, pressés par la soif, buvaient n'importe où; la dysenterie fit de grands ravages dans les rangs, et les lazarets pouilleux, mal tenus, devinrent vite insuffisants. Le service des évacuations ne s'améliora que sur le tard. Et l'on craignait la peste, qui menaçait alors tous les ports méditerranéens. Alger pris (3 juillet), Bourmont attendait de Paris des instructions: il reçut deux dépêches. L'une prescrivant l'envoi d'urgence, en France, de 60 chameaux qu'on voulait acclimater dans les Landes; l'autre demandant une collection de plantes et d'insectes pour le Muséum d'Histoire naturelle!

UZUREAU. *Le Docteur Garnier, d'Angers*, Archives médicales

d'Angers, 34^e année, n° 3, mars 1930, p. 47-48. — Texte d'une notice rédigée par Grille sur Fr. Cl. Garnier, né à Angers le 2 janvier 1759. Fils d'un chirurgien, Garnier alla étudier à Paris sous Baudeloque, revint en 1779 à Angers où il se fit agréger au collège de chirurgie. Ami de Laréveillière-Lepeaux, il prit parti pour la Révolution et servit aux armées de l'Ouest. Lors de l'organisation de l'École secondaire de médecine d'Angers (1807), il y enseigna l'anatomie et fut le maître de Béclard. Il exerça son art pendant 50 ans avec un désintéressement sans bornes, se dépouillant de tout, laissant aux pauvres son argent et jusqu'à ses vêtements. Décoré de la Légion d'honneur en 1836, à la demande du maire d'Angers, il obtint en 1838, un prix Monthyon à la sollicitation de ses FF . . . de la L. . . d'Angers. Il mourut en janvier 1844, et ses restes furent escortés par une foule immense, et toutes les autorités.

DENÉCHAU. *Le professeur Henri Brin*, Archives médico-chirurgicales de province, mars 1930, p. 98-99. — Né le 12 septembre 1871 aux confins de l'Anjou et de la Vendée, interne de l'Hôtel-Dieu d'Angers, interne des hôpitaux de Paris (12 avril 1895), où il fut élève de Guyon et de Berger, aide d'anatomie de la Faculté, il rentra à Angers, et de suppléant de clinique et pathologie chirurgicales, et chirurgien suppléant de l'Hôtel-Dieu, devint (1901) professeur de pathologie externe, puis chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et enfin successeur de Monprofit dans la chaire de clinique chirurgicale. Il vint de mourir prématurément, avec les titres de correspondant de la Société de chirurgie de Paris et de membre de la Société internationale de chirurgie.

H. HILLE. *A history of colloids in medicine*, Medical Life, New-York, nouvelle série, n° 114, mars 1930, p. 111-163.

LEMAY. *Questions historiques, Rosée de vie et liqueur merveilleuse, contrefaçon de l'eau de mélisse des Carmes*, Courrier médical, 20 avril 1930, p. 231-232. — L'eau de mélisse des Carmes fut mise en vente en 1611, au monastère des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard, à Paris, d'après une formule donnée au P. Damiens par un médecin inconnu. Elle connut un grand succès, et, dès lors, eut des contrefacteurs, malgré la condamnation portée en 1667 contre l'apothicaire J. Cl. Verdeil. Parmi ces imitateurs, l'auteur cite les Carmes d'Aix, dont la *Rosée de vie et de santé*, à 3 fr. la livre, est « merveilleuse contre les abattements d'estomac, ... les aigreurs

acides, renvois, dégoûts, coliques, fluxions, vers, etc. », dissipe l'ivresse, rajeunit les vieillards, favorise la grossesse et l'accouchement. Non moindres vertus, celles de l'*Eau merveilleuse* des Minimes de la place Royale à Paris ; elle fortifie l'estomac, réveille léthargiques, apoplectiques, épileptiques, combat le mauvais air, neutralise l'effet pernicieux des champignons vénéneux ; en frictions sur le front, elle fortifie le cerveau ; enfin, en compresses, elle résout contusions et ecchymoses.

L. KANISER. *Epilepsy number, The Folklore and cultural History of Epilepsy*. I. *The Folk-etiology of epilepsy*. II. *The Folk-treatment of epilepsy*. III. *Bibliography*, Medical Life (New-York), avril 1930, nouvelle série, n° 115, p. 167-214.

ESCHBACH. *Nécrologie, à la mémoire du Docteur Variot*, Archives médico-chirurgicales de Province, 20^e année, n° 4, avril 1930, p. 140-142. — Où comme quoi le bon maître Variot savait faire « marcher » l'Admi-ni-stration ! « Le roulement des services de contagieux le mettant à la tête du service des coquelucheux ravivait ses démêlés avec l'Administration. La mortalité par broncho-pneumonie était élevée chez les coquelucheux ; la cause en était en partie imputable à la défectuosité des locaux, manque d'air, encombrement. Des réclamations antérieures étaient déjà restées sans effet. Après de nouvelles plaintes adressées au directeur de l'hôpital, qui sans doute n'en pouvait mais, il lui fit savoir qu'il cesserait son service si à une date déterminée un local n'avait pas été mis à sa disposition pour l'isolement des bronchiteux. Au terme fixé, n'ayant pas reçu satisfaction, il tint parole.

Branle-bas dans les bureaux. Le Directeur général de l'A. P. se dérangea en personne, vint inspecter les locaux et ne trouva d'autre endroit à proposer pour le traitement des coquelucheux que... la chapelle de l'hôpital. Nous sommes à l'époque du Combisme et du grand émoi religieux. M. Mesureur manqua de déférence dans l'inspection due à un lieu consacré au culte. La *Clinique Infantile* en conserva les échos dans une information qui fit du bruit, intitulée : *l'Inventaire de la Chapelle à l'Hôpital des Enfants-Malades*. »

D^r Paul DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant :

Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 5 Juillet 1930.

Présidence de M. le D^r BARBILLION.

Étaient présents : MM. Brodier, Delaunay, Dorveaux, Fosseyeux, Hervé, Laignel-Lavastine, Trenel.

Candidats présentés :

MM. CANALE (D^r F.-C.), professeur à la Faculté de Médecine, 4^a de Lucerna, 64, Mexico, D. F., par MM. le François et Fosseyeux.

MIGNON (D^r), à Nice, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

Communications :

Dans une étude développée sur *John Hunter et ses travaux de génétique*, le D^r Georges HERVÉ, après avoir rappelé que le grand chirurgien écossais fut également l'un des fondateurs de l'Anatomie Comparée et, ainsi que l'a dit Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, « le premier des zootomistes aussi bien que des pathologistes de son époque et de son pays », analyse et commente deux mémoires importants présentés par Hunter à la Société royale de Londres, en 1779 et 1780, savoir : 1^o le *Mémoire sur le Free-Martin*, ou hermaphrodite de l'espèce bovine ; 2^o la *Description d'un faisan extraordinaire*.

Le premier de ces mémoires se trouvait être une contribution avant la lettre à l'étude de la *Castration parasitaire*, illustrée de nos jours par les recherches classiques d'Alfred Giard. Un free-martin est, en effet,

une génisse atrophiée et malformée dans ses organes sexuels, parce qu'elle est la jumelle bivitelline d'un taureau au contraire toujours normal, et parce que entre les deux chorions existent d'étroites connexions vasculaires, permettant le passage du sang de l'un à l'autre fœtus ; le produit des sécrétions internes masculines peut ainsi exercer son action atrophiante sur l'ensemble de l'appareil génital de la femelle.

Quant au faisan extraordinaire décrit par Hunter, il s'agissait d'une de ces faisanes masculinisées par les progrès de l'âge, « peut-être en raison de certaines circonstances constitutionnelles » ; et M. Hervé montre que Hunter, le premier, a su tirer de cette observation la notion de ce que, le premier aussi, il a appelé *caractères sexuels secondaires*.

Le Dr DELAUNAY évoque le rôle des médecins pendant les *trois glorieuses*. Il les montre d'abord prenant part à la bataille ; Littré, Trélat, Voillemier, tirant sur les Suisses ou les troupes royales ; ou se mêlant, avec les D^s Paulin et Thibault, aux intrigues politiques qui tâchent d'apaiser ou d'exaspérer l'émeute ; ou enfin, au lendemain de la Victoire, s'efforçant d'opposer, avec Trélat, à l'avènement du duc d'Orléans, la Souveraineté du peuple. — D'autre part, nous suivons nos Esculapes au chevet des blessés : médecins militaires opérant au Val-de-Grâce, au Gros Caillou, ou cernés, dans le Carrousel, avec les troupes ; médecins civils exerçant leur art tantôt en plein vent, tantôt dans des postes de secours, tantôt dans les ambulances, et enfin dans les hôpitaux, en particulier l'Hôtel-Dieu où Dupuytren déploya la plus grande activité. — Puis, l'auteur étudie les mesures d'assistance mise en faveur des blessés, et de leur famille, en faveur des convalescents (hôpital de Saint-Cloud, hôpitaux thermaux), et des impotents définitifs (pensions nationales décernées sur avis d'un jury médical). — Enfin, il rappelle les travaux auxquels donnèrent lieu, au sein des sociétés savantes, les observations recueillies pendant ces sanglantes journées.

L'HISTOIRE DE L'EDUCATION PHYSIQUE
DANS SES RAPPORTS AVEC LA MEDECINE

Par le docteur Marc BELLIN DU COTEAU
et Marcel BERGERON, Externe des Hôpitaux de Paris

La pratique des exercices physiques remonte, chacun le sait, aux temps les plus reculés. Quatre ou cinq mille ans avant notre ère, les Egyptiens pratiquaient des exercices en tous points comparables à ceux d'aujourd'hui; mais il ne semble pas que les médecins soient intervenus directement ou indirectement dans ce domaine. Et l'honneur de s'être intéressés les premiers à l'éducation physique revient, jusqu'à plus ample informé, aux Bonzes *Tsao-Tsé*, sujets du roi *Hoang-Ti*, qui régnait sur la Chine 2698 ans avant notre ère. Sous le nom de *Cong Fou*, les bonzes *Tsao Tsé* ont codifié et préconisé une remarquable progression d'exercices, véritable science des positions et des attitudes qu'il convient d'employer de préférence pour le traitement des maladies et qui fait merveille contre les maux dits d'engourdissement, de tension et contre les différentes douleurs. C'est là, n'est-il pas vrai, la définition même de la gymnastique médicale. Il convenait, au seuil même de ce présent travail, de rendre hommage à ces précurseurs, perdus dans le recul des temps.

* *

L'Antiquité grecque est plus connue d'un chacun. Nul n'ignore la place importante occupée par la gymnastique et les exercices des Grecs. Les médecins ne pouvaient demeurer étrangers à ce perfectionnement de soi-même qui inspirait les artistes, les écrivains et les éducateurs.

Pythagore de Samos paraît être le premier d'entre eux qui ait recommandé la tempérance et une modération constante comme essentielles à la santé. Il soutient que toute personne qui fait quelque cas de la santé ne se permettra jamais le moindre excès, ni dans le travail, ni dans la diète, ni dans l'usage des femmes.

A ce témoignage, que nous tenons de *Diogène Laërce*, *Jamblique* ajoute « que les disciples de Pythagore faisaient usage du bain et de l'onction et avaient grand soin de se porter à tous les exercices les plus propres à augmenter la force du corps ». On a fait observer que *Jamblique* confond peut-être ici Pythagore le philosophe avec un autre Pythagore qui dressait des athlètes et qui, au rapport de *Pline*, fut le premier à nourrir de viande ses élèves qu'il menait ensuite au combat sans la moindre inquiétude pour leur santé.

Citons *Iccus*, médecin de *Tarente*, disciple, du moins par les idées, du précédent et dont la frugalité engendra la locution proverbiale, « un repas d'Iccus ».

Le plus illustre des prédécesseurs d'Hippocrate, dont il fut l'un des Maîtres, du moins pour ce qui concerne l'éducation physique, est sans contredit le Sicilien *Hérodicus de Sclymbria* qui passe pour être, à juste titre d'ailleurs, l'inventeur de la gymnastique médicale. Sa réussite dans l'art de conserver la santé et de prolonger la vie par un exercice et une diète convenable fut diversement accueillie, mais demeure indubitable. Nous n'en voulons pour preuve que cette opinion de *Platon* : « Hérodicus était à la tête d'une Académie où l'on enseignait divers exercices à la jeunesse, et quoique très valétudinaire, il vint à bout d'associer si utilement l'exercice aux autres précautions que, malgré sa constitution « cacochyme, il ne succomba point à ses maux, mais traîna plusieurs années une vie toujours mourante jusqu'à la vieillesse et rendit ce mauvais service à plusieurs personnes aussi infirmes que lui ». *Plutarque* nous fait entendre un avis analogue. *Galien* précise « qu'il

réglait rigoureusement le régime alimentaire, qu'il tenait compte des tempéraments, de l'âge, des climats, des saisons, des maladies. Mais les principes étaient difficiles à bien entendre. » Si l'on s'en rapporte au grand *Hippocrate*, la façon dont il traitait ses disciples dans les maladies était très dangereuse.

* *

Le célèbre médecin de l'Antiquité *Hippocrate*, sans s'occuper directement de gymnastique, ne s'est pas désintéressé, loin de là, des exercices physiques et du régime alimentaire. Il attira l'attention sur « la différence des aliments en particulier qui convenaient aux malades d'avec ceux dont se nourrissaient ceux qui se portaient bien ».

* *

De tous les écrivains grecs, c'est incontestablement *Philostrate de Lemnos* (175 à 249) qui apporta le plus important tribut à la cause de l'éducation physique.

« Quelle opinion faut-il donc adopter sur la gymnastique ? Quelle autre si ce n'est la tenir pour une science composée de médecine et de pédotribie, science plus complète que la pédotribie et ne formant qu'une partie de la médecine. ».

Le gymnaste était bien, depuis le siècle de Platon, le professeur de gymnastique possédant, en outre, quelques connaissances médicales. *Philostrate* précise son rôle ; il voit en lui le juge naturel de l'athlète, le psychologue qui doit approfondir son caractère, sa moralité et son tempérament et les utiliser en vue d'un meilleur rendement. Il conseille au gymnaste d'exercer le jeune athlète dès les premiers ans et après avoir pris connaissance « des maladies qui s'attaquent aux nerfs pour reprendre les termes mêmes de *Philostrate*, aux yeux, aux viscères, car ces maladies se transmettent aux enfants et se cachent pendant leur enfance ; mais quand ils atteignent l'âge

de la puberté et entrent dans la virilité..., ces maladies héréditaires se déclarent nettement ».

Le même auteur remarque, chemin faisant, « qu'il est difficile de changer les défauts naturels », conseille vivement l'exercice physique aux jeunes filles et prodigue des instructions détaillées aux athlètes. Il affirme, enfin, que les maladies telles que catarrhe, hydropisies, phthisies, épilepsies peuvent être guéries par la gymnastique, aidée du régime alimentaire et des frictions.

* *

La période gréco-romaine est dominée tout entière par la personnalité de *Galien*, médecin de *Pergame*, qui vécut de 131 à 201. En éducation physique, comme en médecine, ses dits et écrits avaient force de loi.

Nous avons lu les opinions les plus contradictoires à propos de Galien. Il y a là, pour l'historien patient, une précision qu'il serait intéressant de mettre en lumière, mais qui dépasse le cadre du présent travail. Bornons-nous donc à exposer des faits, impartialement.

Rappelons d'abord que *Galien* est l'auteur de deux volumes qui se rattachent par certains côtés à l'Éducation physique. Dans l'un « L'Art de conserver la santé fait-il partie de la médecine ? » *Galien* parle de la gymnastique considérée comme moyen de développer et de perfectionner le corps, introduction naturelle à son deuxième volume « De la courte paume ».

D'aucuns prétendent que *Galien*, qui distinguait une gymnastique athlétique et une gymnastique générale, blâmait l'une certes, avec quelle violence, mais préconisait l'autre. Qu'entendait-il par gymnastique générale. Si l'on en croit M. Emmanuel *Chauvet*, auteur d'un *Philosophe des Médecins grecs*, cette gymnastique était constituée surtout par les exercices naturels, tels que marcher, courir, sauter, chasser, labourer, transporter un fardeau d'un lieu à un autre.

Elle consistait aussi en grande partie dans les jeux qui sont des mouvements combinés en vue de développer les organes en procurant du plaisir. En fait de jeu, *Galien* goûte par-dessus tout la paume, la courte-paume préférable à la longue parce qu'elle est plus à la portée de tous : c'est le jeu par excellence supérieur à tous les jeux, comme à tous les exercices naturels, le sommaire et la quintessence de la vraie et légitime gymnastique. Un autre exercice, celui du cheval, paraît retenir l'attention de *Galien*, « le mouvement du cheval procure une sorte d'exercice mixte et composé de deux autres ».

Mais il faut convenir que le nom de *Galien* est resté attaché, pour le plus grand nombre, aux attaques violentes et répétées, dirigées par lui contre les athlètes. Le docteur *Mac Auliffe* n'a pas craint d'écrire à son sujet, dans sa *Thérapeutique physique d'autrefois*, « la mauvaise querelle qu'il cherche aux athlètes n'est pas digne du médecin de Pergame ».

Les médecins grecs qui succédèrent à *Galien* ne furent en aucune façon ses continuateurs, mais simplement ses copistes. Ainsi *Oribase*, médecin de l'empereur *Julien*, quand il assure que l'exercice du cheval l'emporte sur tous les autres, pour fortifier l'estomac, pour nettoyer les organes, pour rendre les sens plus aigus. C'est d'ailleurs, à peu de chose près, tout ce qu'on sait sur *Oribase*. Et, parmi ses contemporains ou ses successeurs, y compris *Aélius* et *Paul Éginète*, il est seul à s'intéresser — relativement on l'a vu — aux exercices physiques.

• •

L'histoire du Moyen Age ne donne pour ainsi dire aucune précision sur la gymnastique. La *Revue des Progrès Thérapeutiques* a cependant publié, ces temps derniers, de longs extraits d'une lettre écrite à un ami par l'Italien *Poggio Braccioloni*, secrétaire du pape Jean au fameux concile de Constance (1414), lequel était venu faire une cure d'hydrothérapie à

Baden, en Suisse. Il ressort de cette correspondance, que non seulement le Moyen Age aurait connu les Bains publics, mais encore aurait innové, semble-t-il, en répandant l'usage des bains mixtes.

*

**

Le grand mouvement qui prit naissance au début du XVI^e siècle, et qui a reçu le nom de Renaissance, mérite cette appellation, aussi bien dans le domaine de l'éducation physique que dans les autres branches de l'activité. A cette période, et comme précédemment, nous retrouvons parmi nos partisans les noms les plus illustres.

Le médecin de Charles VIII et de Louis XII, *Champier*, consacre sa *Rosa gallica* à l'exercice, au mouvement et à leurs vertus. Ceci en 1512.

En 1565, Léonard *Fuchs* soutient dans *Institutiones medicæ* des idées analogues à celles de Champier.

Vers la même époque, *Ambroise Paré*, chirurgien des armées, sous Henri II, Charles IX et Henri III, affirme que les commodités de l'exercice sont grandes, ainsi que dit Galien au II^e livre de « L'Art de conserver la Santé ».

« Le temps opportun sera avant le past. La mesure et quantité légitimes est quand le corps se tuméfie et enfle, dont apparait une couleur rouge et vermeille et qu'il survient une petite sueur et quand la respiration commence à se changer et à être grande et fréquente... Tel exercice est sain pour les corps sains et tempérés, mais s'ils sont intempérés, il faudra choisir les exercices qui soient propres de leur qualité à corriger la qualité de leur intempérature. »

Mais parmi ces opinions également autorisées, il nous sera permis de retenir et de souligner celle du docteur François *Rabelais*, chantre convaincu des exercices physiques dans son *Gargantua*. Bien qu'il ait essentiellement fait œuvre d'écrivain, nous pensons que son influence dépasse de loin celle des plus savants techniciens, car son crédit est considérable et ses lecteurs nombreux.

* *

Nous ne saurions non plus passer sous silence le nom prestigieux de *Léonard de Vinci*, dont les qualités d'anatomiste et de physiologiste n'ont d'égales que celles du peintre. Il accumula, au cours de sa vie, en nombre considérable d'importants manuscrits, destinés à la rédaction d'un *Traité du Corps humain*, et qui lui permirent de donner sur la peinture les règles de l'attitude et du mouvement d'après l'antique. Il ne put mettre la dernière main à ce *Traité*. Mais il nous a laissé de remarquables *Notes* et croquis, fruits de ses dissections et de ses recherches. Nous n'avons malheureusement pas le loisir d'insister sur ces *Notes*. A elles seules elles feraient aisément l'objet d'une importante étude.

* *

Le xvii^e siècle compte fort peu de théoriciens de l'Education physique. Le médecin anglais *Sydenham*, — encore un partisan de l'équitation — qui vécut de 1624 à 1689, le célèbre médecin et chimiste hollandais *Boerhave*, né en 1668, mort en 1738, furent seuls à encourager la pratique des exercices physiques. Notons cependant qu'un certain nombre de thèses furent soutenues à Paris sur l'utilité de l'exercice et du mouvement.

* *

Le xviii^e siècle, au contraire du siècle précédent, rivalise par le nombre et la qualité des promoteurs des exercices avec les époques les plus fortunées.

Le médecin suisse *Tronchin*, né en 1709, mort en 1781, recommande dans ses cures, célèbres à l'époque, l'exercice, la gymnastique, le massage.

En 1740, Francisque *Fuller*, dans son *Traité « Médicina gymnastica*, intitulé encore « *Essai concernant le pouvoir de l'exercice sur l'économie animale* » vante tout spécialement l'usage de la brosse et des frictions.

L'année suivante paraissent les deux thèses d'*Andry*. L'une s'intitule « L'exercice modéré est-il le meilleur moyen de se conserver en bonne santé » ? Dans l'autre « L'Orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps, le tout par des moyens à la portée des pères et des mères et des personnes qui ont des enfants à élever », l'auteur pose les premiers principes de la kinésithérapie française.

* *

Parlons maintenant d'un précurseur de la thérapeutique par les sports. Charles *Bellot*, d'Abbeville, soutint, en effet, le 17 avril 1745 à Paris, sous la présidence du doyen de la Faculté de Médecine d'alors, Louis-Claude *Bourdelin*, une thèse ayant pour titre « La paume est-elle un préservatif contre le rhumatisme ? »

Notre auteur entend par rhumatisme « des douleurs errantes occasionnées par une matière qui court ça et là en faisant beaucoup souffrir ». Et il incrimine l'épaississement du sang et des humeurs, ainsi que l'abondance de celles-ci ; d'autre part, le rhumatisme « resserre les écailles de l'épiderme et bouche ainsi les pores sudoripares. Moins le corps est exposé à la pléthore, mieux il se porte. L'exercice la diminue..., les mouvements rapides et plus développés dont les muscles en travail sont le siège agitent plus fortement et plus souvent les vaisseaux. Il en résulte un battement, plus grand dans les parties liquides, plus elles ont d'activité, plus elles deviennent propres aux sécrétions et à la nutrition elle-même. Si le sang circule mieux, si la sueur déterge l'économie, le rhumatisme n'a plus de raison d'être. »

« L'exercice par excellence, conclut Charles *Bellot*, c'est la paume. »

* *

On sera peut-être surpris d'entendre prononcer, dans cet exposé, le nom du maréchal de Saxe. L'au-

teur des *Réveries* ou *Mémoires sur l'Art de la guerre* mérite cependant une mention en tant qu'hygiéniste.

*
* *

Un événement d'importance nous retiendra plus longtemps : la publication de l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau en 1762. On a fait observer, M. Bartissol en particulier, que non seulement Rousseau s'est inspiré du savant anglais *Locke* pour ce qui est de l'éducation physique des enfants, mais encore qu'ils sut tirer parti et fit même des emprunts fort importants à l'ouvrage du médecin *des Essarts*, un *Traité de l'Education corporelle des enfants en bas âge*, paru en 1760, deux ans avant l'*Emile*.

Nous ne saurions reprendre par le menu cette controverse qui présente à n'en pas douter beaucoup d'intérêt. MM. *Chaumeton* et *Bartissol* ne craignent pas d'affirmer que *Rousseau* n'a fait que résumer en quarante pages l'ouvrage de *des Essarts* pour tout ce qui a trait à l'éducation corporelle d'*Emile*. Il convient donc de bien connaître ce *Traité*, dédié à S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans et qui a pour objet « la conservation d'un grand nombre d'enfants que la routine pernicieuse adoptée et suivie dans leur éducation corporelle enlève dès le berceau ou affligés d'infirmités qui abrègent leur vie et en rendent la courte durée triste et languissante... Si les hommes, ajoute-t-il, n'eussent jamais écouté que la loi de la nature, ils auraient été aussi simples et aussi zélés dans les soins qu'ils prennent de leurs enfants que les animaux le sont par rapport à leurs petits ».

Nous avons voulu, dans les lignes qui précèdent, fixer un point d'histoire et rendre à chacun ce qui lui appartient en propre. Telle n'est pas notre intention, en effet, d'amoindrir, en quoi que ce soit, l'œuvre de Rousseau. Notre philosophe sait rester, même dans les questions d'éducation corporelle, le grand esprit bien personnel qui a conçu avec l'*Emile*, le *Traité d'Education* le plus remarquable.

Quelques années plus tard, en 1780, paraît le *Traité de Gymnastique médicale et Chirurgicale* du Chevalier Tissot intitulé encore *Essai sur l'utilité du mouvement ou des différents exercices du corps et du repos dans la cure des maladies*. C'est une œuvre de toute première importance et fort appréciée. L'estime générale dont bénéficie cet ouvrage s'explique surtout par le fait que le chevalier Tissot a su s'imposer une méthode, à peu de choses près, celle qui présidera désormais à la composition des ouvrages d'éducation physique.

Un premier chapitre est fait presque uniquement d'indications générales : faire les exercices le matin, car cela fortifie les organes de la digestion, augmente et facilite les évacuations ; le lieu où l'on pratique le milieu physique est loin d'être indifférent. Enfin, l'exercice forcé et poussé au dernier degré cesse d'être un bien comme le défaut d'exercice est un mal. Après l'exercice, si l'individu est en sueur, il faut le faire essuyer et frotter, avec des linges secs et un peu chauds.

L'ouvrage lui-même est habilement divisé en trois parties qui traitent chacune d'exercices fort différents : 1° les *exercices actifs* où le mouvement est produit par la personne qui s'exerce : il en est ainsi dans les jeux de billard, de la boule, des quilles, du palet, du volant, de la paume ; dans le ballon, le mail, la chasse, la natation, l'escrime, la danse, le saut, la promenade, la course, le frottage, les exercices qui ne mettent en action que les membres supérieurs ; enfin les différents exercices de la voix. L'auteur insiste sur ces derniers d'une façon spéciale : c'est lui qui doit être considéré comme le fondateur de la gymnastique respiratoire.

2° *Par exercices passifs*, Tissot entend les mouvements produits par des causes qui agissent sur les personnes : dans un premier groupe, il distingue ceux dont l'agitation est opérée par le berceau, la litière, la chaise à porteurs, s'adressant avant tout aux affaiblis ; le deuxième groupe comprend les mouvements où l'agitation est due à un traîneau, à une charrette, à une voiture de poste ou à un bateau.

3^o Quant aux *exercices mixtes*, où le mouvement est tour à tour donné et reçu par les personnes qui s'exercent et par les agents qui concourent à leurs exercices, ils sont représentés par l'escarpolette, l'équitation : pas, galop, trot.

L'auteur réserve enfin un chapitre à l'utilité de la gymnastique dans l'orthopédie et indique comme susceptibles de redresser les membres ou la tête : bâton, ruban attaché autour du cou en manière de carcan, poids, paquet, coiffure.

*
* *

A la fin du XVIII^e siècle, et au début du XIX^e, nous assistons à une véritable rénovation des exercices physiques. Nous serions tentés de nommer toute cette période « l'Ère de la gymnastique ». Les noms des plus grands gymnastes se pressent sous notre plume : *Pestalozzi, Salzman, Gutschuth, Jahn, Clias, Ling, Amoros*. Par contre, nous ne retrouvons pas, du point de vue médical, l'extraordinaire activité du siècle dernier.

Les uns et les autres se bornent à encourager, voire à commenter. Le docteur *Bally* présente à ses savants collègues de la Société de Médecine de Paris le très remarquable ouvrage de *Clias* « Traité de gymnastique élémentaire ou Cours analytiques et gradués d'exercices propres à développer et à fortifier l'organisme humain » publié à Paris, en 1819. Nous aurions aimé citer tout au long les commentaires autorisés du savant rapporteur. Chaque série de mouvements est analysée par lui, son action est précisée du point de vue anatomique et aussi du point de vue thérapeutique. On peut dire que ce rapport vient en quelque sorte doubler l'ouvrage de *Clias* et inaugurer à sa façon la collaboration infiniment souhaitable du médecin et du gymnaste.

*
* *

Sans appartenir au monde des médecins, le génial créateur de la gymnastique suédoise, Peter *Ling* de-

meure très proche de nous par ses méthodes de travail et par ses conceptions.

Les circonstances qui l'amènèrent à s'intéresser aux exercices physiques valent d'être notées : Après la bataille navale de Copenhague, en 1801, lors de la guerre contre les Anglais, il contracte, consécutivement à une blessure assez grave, une impotence du bras droit ; la pratique des armes le guérit de cette affection, et cette guérison inattendue ne fait qu'accroître sa passion pour l'escrime. . . . et pour l'exercice. . . . Simultanément, il étudie la gymnastique moderne et la gymnastique antique, cette dernière dans les ouvrages grecs.

Nous comprenons mieux par ce rappel ce qui fait la valeur de la méthode suédoise qui reste à l'heure actuelle et pour nombre d'éducateurs le principe essentiel de toute gymnastique pédagogique et médicale. Car elle repose sur les sciences précises.

* *

Friedlander n'est pas non plus docteur en médecine. Son remarquable *Traité de l'Education physique de l'homme* émane pourtant d'un esprit scientifique et témoigne de connaissances physiologiques étendues. Il mérite de figurer parmi les meilleurs « classiques » de l'éducation physique.

* *

Charles *Londe*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, a fait paraître en 1825 un ouvrage qui mérite de retenir notre attention. Il s'agit de « *La gymnastique médicale, où l'exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique* ».

L'ouvrage fut présenté par *Esquirol* et *Chaussier* à l'Académie de Médecine. Le rapporteur *Esquirol* déclare que cet ouvrage envisage la gymnastique dans ses rapports avec l'hygiène et appliquée à l'homme sain.

Londe lui-même précise les directives qu'il a suivies. Mon but n'est pas, comme on doit bien le présumer, de composer un traité élémentaire de gymnastique et de faire une démonstration d'exercices... J'ai particulièrement pour objet, dans ce travail, de rechercher l'influence de l'exercice sur nos organes, leurs facultés, leurs fonctions, leurs altérations, de rappeler l'attention sur des ressources bien précieuses et trop négligées, de tracer sur leur emploi quelques règles plus individuelles qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, de jeter, si mes faibles moyens le permettent, une clarté salutaire sur quelques points de la physiologie hygiénique, d'appliquer à d'autres, sinon des idées nouvelles, du moins un langage non contradictoire et plus convenable. »

Le livre de *Londe* est un bel effort vers une conception plus scientifique de l'art des exercices corporels, et c'est à cet égard qu'il était juste de signaler cet ouvrage. Nous le considérons comme un document du plus haut intérêt.

* *

Nous n'avons pas à faire ici la biographie de *Marey*, dont on a récemment célébré le centenaire, — il est né le 5 mars 1830. — Pas plus que nous n'avons à faire l'exposé de son œuvre considérable. Mais il convenait de dire à quel point l'Éducation physique, en particulier, lui doit de la reconnaissance : *Le Mouvement dans les fonctions de la Vie, la Mécanique animale, la Locomotion terrestre et aérienne, le Vol des Oiseaux* sont autant de sujets connus désormais de tous et qui restent indiscutablement liés, de concert avec l'Institut du Maître et la Station physiologique du Parc des Princes, au nom de *Marey*, et à l'Histoire de l'Éducation physique.

∴

Son disciple, *Georges Demeny*, chef de laboratoire du Maître, est lui aussi suffisamment connu de tous pour que nous soyons dispensés d'entrer dans les

détails de son œuvre. Il a laissé son nom à la *Méthode française* des mouvements complets, continus et arrondis. *L'École française*, *l'Éducation de l'Effort*, *l'Harmonie des Mouvements*, et surtout *Les Bases scientifiques de l'Éducation physique* sont autant de livres de chevet, pour le médecin comme pour l'éducateur.

*
**

Nous limiterons notre Exposé aux travaux de *Lagrange*. Physiologiste et observateur de tout premier ordre, *Lagrange* est considéré comme l'un des praticiens les plus qualifiés dans les questions d'hygiène des mouvements et de thérapeutique par l'exercice.

Ses principaux ouvrages s'intitulent : *Physiologie des Exercices physiques*; — *L'Hygiène de l'Exercice chez les Enfants et les Jeunes Gens*; — *L'Exercice chez les adultes*; — *La Médication par l'Exercice*; — *Le Mouvement méthodique et la Mécanothérapie*; — *Le Traitement des affections du cœur par l'Exercice et le Mouvement*. Enfin, une remarquable étude de *La Fatigue*.

*
**

Nous nous sommes attachés, dans le présent travail, à préciser la part du médecin en « éducation physique », depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours. Vous avez appris, non sans surprise, que celle-ci était particulièrement large. Qu'il y a toujours eu un *Philostrate*, un *Ambroise Paré*, un *des Essarts*, un *Tissot* pour faire ce qu'ont fait au siècle dernier et au début de ce siècle un *Londe*, un *Marey*, un *Demeny*, un *Lagrange*.

Il nous plaît de trouver réunis avec un bel éclectisme, et dans un raccourci un peu audacieux peut-être ces noms célèbres à plus d'un titre. L'autorité prestigieuse de ces grands médecins ne manquera pas de rallier à une cause qui nous est chère ceux de nos confrères qui balancent encore à se prononcer en faveur de l'Éducation physique, chaque jour moins imparfaite, et mieux appliquée pour le plus grand bien des enfants de France.

JOHN HUNTER ET SES TRAVAUX DE GÉNÉTIQUE

Par le D^r Georges HERVÉ.

L'Écossais John Hunter, né en 1728 dans le comté de Lanark, mort à Londres en 1793, n'a pas été seulement l'un des plus illustres chirurgiens de l'avant-dernier siècle, et le créateur de la Pathologie expérimentale en Angleterre; son nom appartient aussi à l'histoire de la biologie par de nombreux, de pénétrants travaux consacrés à l'Anatomie comparée et à l'Embryologie. C'est avec raison que l'on a pu dire de Hunter qu'il fut « le premier des zootomistes aussi bien que des pathologistes de son époque et de son pays (1) ».

Alors que chez nous l'anatomie zoologique, en particulier dans ses rapports avec celle de l'homme, n'avait donné lieu avant Vicq d'Azyr qu'à des recherches assez peu nombreuses, recherches disséminées et fragmentaires, dues principalement à Claude Perrault et à Daubenton, cette grande et belle science se constituait, à la fin du XVIII^e siècle, avec Camper en Hollande, les deux Monro en Ecosse, et les frères Hunter, William et John, à Londres. Ces derniers étendaient leurs études à toutes les classes d'animaux; ils révélaient la structure et les fonctions d'une foule d'espèces dont, à Paris, l'on ne possédait même pas les squelettes; et ils formaient dès lors des collections magnifiques qui devinrent le noyau du célèbre *Musée Huntérien*, annexé depuis au Collège royal des Chirurgiens.

Nous parlerons ici, uniquement, de John Hunter génétiste, nous bornant à renvoyer pour le reste à sa

(1) Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE. — *Hist. natur. génér. des règnes organiques*, t. I, p. 95.

Vie, écrite par Drewry Ottley, ainsi qu'à ses *Œuvres complètes*, en tête desquelles figure cette biographie, et dont le D^r G. Richelot a donné, en 1843, une excellente traduction française.

*
* *

Les travaux de Hunter dans le domaine de la Génétique, cette branche si importante aujourd'hui de la biologie, appartiennent à la dernière partie de sa carrière.

En 1779, la Société royale de Londres recevait communication du mémoire sur le « Free Martin », qui est une variété fort curieuse et singulièrement intéressante d'hermaphrodite de l'espèce bovine.

Il existe, dans la dite espèce, des hermaphrodites non jumeaux, comme il existe aussi chez elle des jumeaux non hermaphrodites, tantôt de sexe mâle, tantôt de sexe femelle, et qui deviennent dans le premier cas des taureaux parfaits sous tous les rapports, dans le second, des vaches parfaites. Il résulte même de certaines observations, — l'une d'elles est rapportée par Hunter (*Œuvres*, t. IV, p. 104, et note), — que la vache peut mettre bas quelquefois des jumeaux *de sexe différent*, parfaitement conformés sexuellement l'un et l'autre (1). puisque, par la suite, ces animaux ont engendré. Mais, dans l'ordinaire des cas, c'est un fait connu que lorsqu'une vache met bas deux veaux, dont l'un est un taureau et l'autre, en apparence, une génisse, tandis que le mâle devient un taureau très complet, normal sous tous les rapports, la génisse, elle, sexuellement malformée, est et demeure inapte à la reproduction. Les anciens nommaient ces pseudo-génisses des taures, *tauræ*, ou vaches stériles (Columelle, l. 6, ch. 22; Varron, l. 2, ch. 5).

(1) Dans des recherches récentes, aux abattoirs de Chicago, le vétérinaire américain Lillie a rencontré ce cas trois fois, sur 41 observations de portées bivitellines chez la vache. Il y avait, dans ces cas exceptionnels, absence de connexions vasculaires étroites entre les chorions des deux œufs jumeaux.

« Ces sortes de génisses, dit Hunter, sont appelées dans ce pays des *free-martins*, et sont généralement aussi bien reconnues par les fermiers que la vache ou le taureau. Quoiqu'il résulte de la description de cet animal que c'est un hermaphrodite (puisqu'il ne diffère sous aucun rapport des autres hermaphrodites), je conserverai cependant la dénomination de *free-martin*, afin de distinguer l'hermaphrodite qui est produit de cette manière de ceux qui sont semblables aux hermaphrodites des autres animaux...

« Ceveau a tous les signes extérieurs d'une femelle, de même que l'hermaphrodite anormal, c'est-à-dire qu'il a les mamelles et les parties femelles externes. Et lorsque les personnes qui connaissent sa condition le conservent, ce n'est pas pour la reproduction, mais pour le faire servir aux mêmes usages que le bœuf, ou la vache à laquelle on a enlevé les ovaires, c'est-à-dire pour le mettre au joug avec les bœufs ou l'engraisser pour la table.

« On sait que ces animaux n'engendrent point; ils ne montrent pas la moindre inclination pour le taureau, et le taureau ne s'en occupe jamais. Ils ressemblent beaucoup, pour la forme, au bœuf ou à la génisse privée des ovaires; en effet, ils sont beaucoup plus gros que le taureau ou la vache, et leurs cornes ont beaucoup de ressemblance avec celles du bœuf. Le beuglement du *free-martin* est semblable à celui du bœuf: il a plus de ressemblance avec celui de la vache qu'avec celui du taureau.

« Les *free-martins* ont beaucoup de disposition à engraisser lorsqu'ils sont bien nourris. Leur chair, comme celle du bœuf ou de la génisse privée des ovaires, a généralement des fibres beaucoup plus fines que celles du taureau ou de la vache; elle est regardée comme au-dessus de celle du bœuf et de la génisse pour la délicatesse de la saveur, et se vend plus cher au marché. »

Hunter avait étudié un certain nombre de *free-martins*; il en a fait dessiner un vivant, a pu en disséquer plusieurs, et, dans son « Mémoire sur le Free-Mar-

tin (ou hermaphrodite de la vache) », il a décrit les caractères des organes de la génération chez trois d'entre eux, faisant ressortir les variations anatomiques qui, tantôt, rapprochent plus ces organes de ceux du mâle, et tantôt, au contraire, les font ressembler davantage à ceux de la femelle (*Œuvres*, t. IV, pp. 105-107).

On demandera peut-être en quoi ces observations, pour dignes qu'elles soient de toute l'attention du tératologiste, ont trait à la Génétique, étant donné que les free-martins ne peuvent pas se reproduire. Le voici.

Parmi les questions biologiques qui se rattachent à l'étude du déterminisme de la sexualité, et plus spécialement de la corrélation entre le sexe proprement dit et les caractères sexuels secondaires, se place celle que l'éminent et si regretté professeur Alfred Giard a appelée la *castration parasitaire*. Sous ce nom, « Giard a groupé un grand nombre de faits, en partie découverts par lui-même, et qui consistent à la fois dans l'action atrophiante du parasite sur les glandes génitales de l'hôte, et dans une altération plus ou moins considérable des caractères sexuels secondaires de celui-ci. Ainsi, des Crabes mâles parasités par une Sacculine prennent une forme d'abdomen rappelant beaucoup les femelles. Les parasites réalisent là, sous nos yeux, une expérience infiniment intéressante. Les vues pénétrantes de Giard sont devenues classiques et ont été pleinement confirmées, notamment par G. Smith, sur les crabes du genre *Inachus* sacculinés. » (M. Caullery, *Les Problèmes de la Sexualité*).

Or, le cas du free-martin paraît précisément se rattacher, *mutatis mutandis*, à une étiologie de même ordre général, et lorsque, peu d'années avant sa mort, Giard rechercha les faits plus ou moins comparables que peut renfermer la littérature tératologique, je crus devoir lui signaler le mémoire de Hunter, qu'il ne connaissait pas. En somme, il s'agit essentiellement chez le free martin d'un vice de développement

de l'appareil génital constituant l'hermaphrodisme, avec modifications profondes des caractères sexuels secondaires, sur un sujet femelle à l'origine, mais parasité par la présence d'un œuf jumeau voisin qui, lui, se développe de façon régulière, et toujours en un mâle.

Le point important consistait ici dans la détermination de l'exact processus suivant lequel le jumeau parasite fait obstacle au développement normal des organes sexuels du jumeau parasité. Hunter, de son temps, n'en pouvait avoir aucune idée. Encore en 1810, son élève, l'illustre Jenner, agronome et médecin, qui le premier lui avait signalé l'existence des free-martins, écrivait au révérend Worthington : « J'en ai disséqué plusieurs, mais la cause du mélange des caractères des deux sexes qui survient chez ces bêtes échappe à toutes mes conjectures. »

L'explication à laquelle, de nos jours, Lillie s'est arrêté et qui est généralement admise, est que l'on n'a point affaire, dans le cas du free-martin, à une castration parasitaire mécanique, exerçant ses effets directement sur les ovaires et, conséquemment, sur tout l'appareil génital du fœtus femelle, mais à une action à distance, de nature biochimique, hormonique, action qui se produit par voie circulatoire et résulte du pouvoir atrophiant qu'ont les sécrétions internes du fœtus mâle, à la fois sur les ovaires et sur l'ensemble des caractères sexuels féminins du jumeau voisin.

Cette explication, Lillie l'a fait reposer sur la constatation presque constante de communications vasculaires larges et faciles entre les deux chorions, d'où possibilité d'injecter simultanément les deux fœtus, au moyen d'une même injection poussée dans les vaisseaux d'un seul d'entre eux. Ainsi le sang du fœtus mâle, chargé du produit des sécrétions internes correspondantes, exercera, en passant à travers l'organisme du fœtus femelle, une action d'arrêt sur le développement des ovaires de ce dernier, et, à son tour, l'atrophie ovarienne entraînera la stérilité et le masculinisme. On aura alors des animaux chez lesquels, à

côté d'ovaires extrêmement atrophiés, minuscules, placés bas dans le bassin, on relève: 1° du côté des organes génitaux internes, un utérus petit, parfois sans cavité utérine; un vagin considérablement rétréci à partir de l'ouverture de l'urèthre et réduit dans certains cas à un canal de tout petit calibre, ou se terminant en un cul-de-sac auquel fait suite un ligament sans lumière; 2° du côté des organes génitaux externes, la vulve petite, étroite; le clitoris, au contraire, fortement développée, et qui parfois, muni d'un fourreau recouvert de poils, s'avance plus ou moins sous le ventre comme le pénis du taureau; 3° du côté des caractères sexuels secondaires, des mamelles extrêmement réduites, avec mamelons très peu développés, et une morphologie générale plus semblable à celle du bœuf qu'à celle de la vache. La masculinisation de la taure peut-elle aller plus loin et jusqu'à la production, sur certains sujets, d'un épидидyme, de canaux déférents, de vésicules séminales, ainsi que Hunter disait l'avoir observé? Il est permis d'en douter, et probablement s'agissait-il là de reliquats, non différenciés, des corps et des conduits de Wolff.

Quoi qu'il en soit, ce qui semblerait bien démontrer que l'hypothèse explicative de Lillie est fondée, c'est le fait que si les bovidés jumeaux, au lieu d'être de sexe différent, sont *unisexués*, toujours en ce cas leurs organes génitaux sont conformés normalement, encore qu'il existe des connexions vasculaires entre les deux chorions.

Ce que l'on a appelé le *free-martinisme* n'a été signalé jusqu'à présent que dans la seule espèce bovine. Rien de pareil n'a été vu dans l'espèce humaine (1), où cependant la castration parasitaire peut parfois se produire, mais réalisée ici par un tout autre processus, qui est celui de l'*inclusion fœtale*, les restes du fœtus inclus, devenus tumeur kystique parasitaire, déterminant par compression mécanique et

(1) Cf., sur toute cette question, l'exposé très clair qu'en a présenté le Dr Apert dans son excellent petit livre, *Les Jumeaux, étude biologique, physiologique et médicale*, pp. 208-219.

néoplasie envahissant l'atrophie, voire la destruction de l'ovaire ou du testicule adhérent au tératome, ou englobé dans sa masse (1).

••

En 1780, Hunter lut à la Société royale son mémoire intitulé *Description d'un faisan extraordinaire*, travail d'un intérêt considérable à plusieurs égards.

Ainsi qu'on vient de le voir, chez les animaux où les sexes sont séparés, la différence du sexe, caractérisée principalement par les organes générateurs mâles ou femelles, s'accompagne d'une série d'autres différences dans tout l'organisme, qui constituent ce que l'on nomme les *caractères sexuels secondaires*. Comme on l'a dit, le sexe imprègne en quelque sorte tout l'organisme. Le *dimorphisme sexuel* résulte de cette imprégnation, réalisée à des degrés très divers suivant les espèces. Mais ce que l'on ignore généralement, c'est qu'à Hunter appartient le mérite d'avoir le premier distingué et désigné du nom qu'ils portent encore à présent, les caractères en question. « Il est bien connu, dit-il, que, dans beaucoup de classes d'animaux, les parties destinées à servir à la génération sont différentes chez des individus de la même espèce, ce qui fait qu'on divise ces animaux en mâles et en femelles ; mais cette différence d'organes n'est pas la seule marque distinctive, car dans le plus grand nombre des cas, le mâle se distingue de la femelle par plusieurs autres signes. J'appellerai *signes primitifs*, ou *principaux*, les différences que l'on observe dans les parties mêmes de la génération, parce qu'elles sont produites originairement dans ces parties et qu'elles appartiennent également aux deux sexes ; tous les autres signes qui dépendent de ceux-là, je les appellerai *secondaires*, parce qu'ils ne se manifestent que lorsque les organes sexuels sont devenus aptes à exercer leur fonction, et qu'ils existent principalement, sinon entièrement, chez le mâle ». Hun-

(1) Voir Fried. Ahlfeld, *Die Missbildungen des Menschen*, fasc. 1, pp. 63-68.

ter mentionne la force supérieure du mâle, l'existence chez lui d'organes de combat (ergots du coq, cornes du cerf), la différence de la voix.

Or, dans quelques espèces d'animaux dioïques, il arrive parfois que les caractères naturels propres au sexe féminin se transforment, pour se rapprocher des caractères secondaires du sexe masculin; la femelle revêt alors, plus ou moins, les attributs secondaires du mâle. « Ce changement, remarquait Hunter, a été observé chez quelques individus de la tribu des oiseaux, mais principalement chez le faisan commun; et les personnes qui connaissent bien cet oiseau ont noté qu'il se présente de temps en temps, parmi les faisans sauvages, des faisans femelles qui ont le plumage du mâle ». Les dissections de Hunter sur plusieurs sujets ainsi modifiés l'amènèrent, en effet, à reconnaître que c'étaient bien des femelles parfaites, mais très probablement « transformées par l'âge, ou, peut-être, en raison de certaines circonstances constitutionnelles ». En outre, ses observations sur de ces oiseaux domestiqués lui permirent de constater que la mue masculinisée du plumage coïncidait avec la cessation de la ponte, et que les sujets en question ne pouvaient plus dès lors être fécondés, étaient devenus des femelles stériles. Hunter a relaté, comme exemple à l'appui, l'observation d'une paonne à plumage pie, ayant appartenu à lady Tinte, et qui, vers l'âge de onze ans, après avoir fait huit couvées, cessa de pondre, tandis qu'elle acquérait les plumes qui sont propres au mâle. « Dans ce phénomène, dit-il, la queue, qui devint semblable à celle du mâle, fut la partie qui parut la première après la mue; et l'année suivante, la même bête ayant mué encore, se recouvrit de plumes semblables. La troisième année, les choses se passèrent encore de même, et, de plus, il lui vint des ergots semblables à ceux du mâle (1) ».

(1) Nombreux sont aujourd'hui les faits expérimentaux relatifs à ces transformations. Ils ont donné lieu à des théories sur lesquelles, ainsi que sur les faits eux-mêmes, on lira avec le plus grand profit le résumé

Nous concluons de là qu'Edmond Rostand, dans sa pièce célèbre de *Chanteclair*, n'a pas commis d'erreur biologique lorsqu'il a donné au personnage de la *Poule faisane* le resplendissant vêtement du faisan mâle, pas plus qu'il n'en a commis une en mettant en scène les amours d'une faisane et d'un coq de basse-cour, qui sont de promiscuité courante. On pourrait simplement lui reprocher d'avoir réuni ici deux circonstances vraies l'une et l'autre, mais synchroniquement inconciliables ; car sa faisane amoureuse ne pouvait qu'être jeune, elle devait l'être, elle l'est dans la donnée du poète, et dès lors son plumage ne pouvait encore s'être mué en celui d'un faisan. Toutefois, contre l'accusation d'hérésie scientifique, un recours restait à l'auteur : c'eût été de dire que sa jeune faisane était une malade. Hunter admettait que le changement de plumage ne s'opère que lorsque la femelle a cessé d'engendrer par suite des progrès de l'âge. Mais des recherches ultérieures ont démontré qu'une maladie de l'ovaire, qui rend cet organe impropre à la production des œufs, peut aussi donner naissance à pareil changement, même chez de jeunes femelles (W. Yarrel, *On the change in the plumage of some hen-pheasants* ; *Philos. Trans.*, 1827).

Hunter enfin terminait son mémoire en remarquant qu'un changement analogue « s'opère jusqu'à un certain point dans toutes les classes d'animaux. On voit quelque chose de semblable se manifester même dans l'espèce humaine ; en effet, l'augmentation des poils que l'on observe sur le visage de beaucoup de femmes dans un âge avancé, est un pas vers la production de la barbe, qui est un des traits secondaires les plus caractéristiques de l'homme.

« Ainsi, les sexes, qui, à une époque peu avancée de la vie, offrent peu de caractères qui les distinguent l'un de l'autre, acquièrent, vers le temps de la puberté, des propriétés secondaires qui caractéri-

qu'en a fait M. Félix Bérard, *Du rôle des glandes génitales sur la morphologie* (in « Questions relatives à la sexualité », édité par les Laboratoires Lumière, Lyon, pp. 37-72).

sent clairement le mâle et la femelle ; à cette époque le mâle s'éloigne de la femelle, et revêt les traits caractéristiques secondaires qui sont propres à son sexe. Dans une période beaucoup plus avancée de la vie, quand la faculté de reproduction s'éteint, la femelle perd plusieurs de ses traits particuliers ; on pourrait dire qu'alors, sauf la structure des parties, elle n'est d'aucun sexe, car elle s'éloigne même du caractère primitif de l'animal, et se rapproche en apparence du mâle, ou peut-être plutôt de l'hermaphrodite. » (*Œuvres*, t. IV, pp. 108-114).

*
* *

Signalons, pour finir, que la Génétique expérimentale doit encore à John Hunter des *Observations tendant à démontrer que le loup, le chacal et le chien appartiennent à la même espèce* (*Philos. Trans.*, 1787).

L'intérêt de ces observations, confirmatives de celles de Buffon, réside surtout dans les faits d'*hybridité congénère* qu'elles faisaient connaître, ainsi que dans l'examen du partage des caractères chez les hybrides de premier sang. Elles sont, par ailleurs, sans valeur démonstrative quant au point particulier que Hunter se proposait d'établir. Il avait cru pouvoir conclure que le loup et le chien sont de la même espèce, parce qu'il considérait à tort, « comme le véritable signe distinctif entre les différentes espèces d'animaux, leur incapacité à produire ensemble des animaux qui soient aptes, à leur tour, à se reproduire par des conceptions consécutives. » Or, non seulement aucune des observations de Hunter n'apportait la preuve, comme Richard Owen le leur a objecté, que les hybrides obtenus fussent féconds *entre eux*, et aptes à propager une variété intermédiaire ; mais cette preuve elle-même, si elle eût été donnée, ne démontrerait pas (on le sait bien aujourd'hui), qu'il y ait *identité spécifique* entre les types zoologiques distincts, quoique rapprochés, unis dans le premier croisement.

QUELQUES DOCUMENTS SUR CORVISART

Par le D^r Georges HERVÉ.

Il y a quelques mois, l'autorisation m'ayant été donnée de consulter divers dossiers aux archives du Ministère de la Guerre, l'on m'en remit un, par erreur, relatif à Jean-Nicolas Corvisart, l'illustre clinicien, fondateur de la cardiopathologie, premier médecin de Sa Majesté l'Empereur et Roi : j'avais demandé celui de son arrière-neveu, le D^r Lucien Corvisart, médecin attaché à la personne de l'empereur Napoléon III. Il va de soi que je n'eus rien de plus pressé que de mettre à profit l'heureuse méprise qui allait me permettre de satisfaire une curiosité aussitôt éveillée en moi. Comment se faisait-il que Jean-Nicolas Corvisart, voué, de par toute sa carrière médicale et professorale, à la pratique civile, fût entré en rapport, à quel moment, avec le Ministère de la Guerre, eût eu à s'occuper de la médecine d'armée ?

Le mince dossier (il ne contient que deux pièces) me fournit immédiatement la réponse à la question, en même temps qu'il m'apportait, si j'ose dire, une manière de petite découverte historique ; car, à ma connaissance, aucun des biographes autorisés de Corvisart n'a fait mention de cet épisode de sa vie.

En août 1793, la Terreur déjà déchainée, Corvisart, qui avait 38 ans à cette époque, et depuis cinq ans avait succédé à son maître Desbois de Rochefort comme médecin et professeur public à l'hôpital de la Charité, où il enseignait avec éclat, demanda patriotiquement au Ministre de la Guerre à être employé à l'hôpital militaire que l'on avait décidé d'établir au

Val-de-Grâce. C'est à cette demande que répond la lettre suivante :

2 ^e Division Hôpitaux militaires N° 5019	Paris, le 17 août 1793, l'an 2 ^e de la République française.
-----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

L'adjoint au Ministre de la Guerre au Citoyen Corvisart, médecin, rue d'Enfer, n° 149.

Le ministre a reçu, Citoyen, la lettre que vous lui avez adressée le premier de ce mois, par laquelle vous demandez à être employé en votre qualité de médecin à l'hôpital militaire qui doit être établi au Val-de-Grâce. Je fais passer cette lettre au Conseil de santé, chargé de désigner au Ministre les sujets à employer au service des hôpitaux militaires de la République, pour examiner votre demande et y faire droit.

J'ignore quelle fut exactement la durée du temps de service de Corvisart, en tant qu'officier de santé militaire auxiliaire ; mais la seconde pièce du dossier, un rapport du Conseil de Santé, daté du 14 floréal an II (3 mai 1794), nous le montre présenté alors pour être envoyé en mission au Mans, c'est-à-dire à l'armée de l'Ouest, celle qui opérait contre les restes de la Vendée :

Hôpitaux militaires Conseil de Santé Rapport du 14 floréal, an 2 ^e de la République N° 2.	Egalité. Liberté.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Présentation d'officier de Santé pour être envoyé en mission au Mans, conformément à l'arrêté du Comité de Salut public.

Nom et prénoms : Le citoyen Corvisart (Jean-Nicolas).

Age : 40 ans environ.

Lieux de naissance (*sic*) : Rheims, Dricourt.

Lieu de résidence : Paris, rue d'Enfer, en face du Luxembourg.

Emplois occupés antérieurement : Professeur public aux Ecoles de Médecine de Paris.

Etat des services : Médecin de la Charité depuis 5 ans.

Notes et Observations sur la conduite morale et politique, le patriotisme et la capacité : la Municipalité actuelle de Paris l'a confirmé dans sa place de médecin de la Charité, où il pratique et donne des leçons, à la satisfaction de tous les bons citoyens.

Fait au Conseil de Santé, le 14 floréal de l'an deuxième de la République française, une et indivisible,

Les Membres du Conseil du Santé :

CHEVALIER, MÉRY, HUGO, BASSÉ (1), NOEL, BAYEN,
BENOIT, d. m. p., CUIGNAN.

Ne quittons pas cette pièce sans nous arrêter un instant aux huit signatures autographes qui figurent au bas du rapport, et par lesquelles se trouvait ainsi délivré à Corvisart un certificat de civisme, en un temps où le plus haut mérite et le mieux établi n'eût pas suffi, sans une telle attestation, à préserver (témoin Lavoisier, Bailly, Malesherbes, Condorcet, André Chénier, etc.) une tête menacée par l'atroce tyrannie des démagogues.

Les huit signataires étaient les membres du Conseil de Santé des armées de la République, ceux qui, au sommet de la hiérarchie d'alors, imposaient leurs décisions à tout le corps médical. On a vu leurs noms. Un seul est connu : Bayen(2). Sur les huit, il n'en est qu'un, Benoit, qui fasse suivre sa signature de la mention *d. m. p.*, ce qui laisserait donc supposer que les six autres étaient de simples chirurgiens, sinon même d'obscurs fraters, peut-être des célébrités de clubs ou de comités révolutionnaires. Le règne des *primaires* est tout à fait dans la tradition de nos « Grands ancêtres ».

Quoi qu'il en soit, ce sont ces mêmes inconnus (Bayen excepté) que M. P. Jeunhomme nous montrait naguère (*Presse médicale*, n° 66, 17 août 1927, p. 1019) procédant à l'épuration du Corps de santé des armées,

(1) Initiale incertaine. On pourrait lire aussi Gassé, Lassé ou Tassé.

(2) Voir l'Annexe, ci-après.

et qui mettaient des hommes de la valeur de Percy dans l'obligation de répondre à de stupides *questions épuratoires*, conçues dans ce goût et rédigées de ce style : « 1° Le règne de la Liberté diminuera-t-il les maladies ? 2° Le règne de la Liberté influence-t-il sur (*sic*) la beauté physique ? 3° Le Gouvernement modifie-t-il les affections physiques, comme il modifie les affections morales ?.. » Il les modifiait, à coup sûr, et jusqu'à les supprimer, par la haute vertu curative de la guillotine.

..

Nous devons à Cuvier un éloge historique de Corvisart lu, en même temps que ceux de Hallé et de Pinel, le 11 juin 1827, dans la séance publique de l'Institut ; éloge d'un dessin sobre et d'un coloris discret, mais extrêmement représentatif, néanmoins, en sa précision un peu sèche.

« M. Corvisart — disait Cuvier — paraît avoir possédé éminemment cette rapidité d'aperçu, cette fermeté de caractère, les plus heureux apanages du grand praticien... A la mort de Desbois-Rochefort, arrivée en 1788, le supérieur des religieux attachés à l'hôpital de la Charité, homme considéré par sa sagesse et par son zèle pour les malades, et qui avait été témoin journalier des soins assidus de M. Corvisart, employa son crédit à le faire attacher à cette maison, et réussit dans cette entreprise. Dès ce moment M. Corvisart, continuant l'enseignement clinique de son prédécesseur, vit accourir à ses leçons tous les jeunes médecins. Il s'y fit admirer par le talent le plus éminent à reconnaître, dès le premier moment, la nature des maladies, et à en prévoir la marche et l'issue. Ses confrères ne tardèrent pas à lui rendre une pleine justice, et il était déjà considéré comme l'un des premiers maîtres de la capitale, lorsqu'en 1795 Fourcroy fit créer pour lui une chaire à la nouvelle Ecole de médecine. Deux ans après, en 1797, il fut nommé à la chaire de médecine du Collège

de France (1), et se trouva ainsi à portée d'enseigner l'art sous le point de vue théorique, comme jusque-là il l'avait montré pratiquement. La même jeunesse qui l'entendait dans une école exposer les principes généraux, venait en voir dans l'autre l'heureuse application, et partout elle le trouvait exact, ardent, complaisant à l'extrême ; partout son éloquence facile, son esprit vif, son tact sûr et rapide, la ravissaient en admiration... » (2)

Corvisart, qui depuis 1790 avait suppléé le très médiocre Joseph Raulin, son prédécesseur, dans la chaire de médecine du Collège de France, y appela de bonne heure Hallé comme adjoint, et bientôt la lui abandonna entièrement. Un décret, lu à l'assemblée du Collège du 30 nivôse an XIII, le nomma professeur honoraire.

Nous voyons, par les journaux du temps, qu'en l'an X (1801-02) la réouverture des cours du Collège eut lieu le 3 frimaire : le programme portait que Corvisart expliquerait les aphorismes de Stoll sur les fièvres, les 1, 3, 5 et 7 de chaque décade. L'année suivante (an XI, 1802-03), réouverture des cours le 24 brumaire. Le cours de médecine est consacré, cette fois, à l'explication des maladies chroniques (mardi, jeudi, samedi, à 3 heures). Or, on remarquera que ces deux années, 1801, 1802, sont précisément celles où Corvisart donne la seconde édition de ses *Aphorismes sur la connaissance et la curation des fièvres*, traduits de Maximilien Stoll, puis les *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis chronicis, excerpti ex Herman. Boerhaave*, les deux seuls ouvrages qu'il ait produits antérieurement à l'apparition, en 1806, de son célèbre *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur*. C'est-à-dire que, surchargé d'occupations comme il l'était, du fait de sa

(1) Cuvier a fait erreur. Le décret de nomination est du 19 germinal an IV.

(2) *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut royal de France* ; Paris, Levrault, éd., t. III, pp. 343, 367-368.

clinique hospitalière et de sa double clientèle officielle (il était médecin du chef de l'Etat depuis 1802) et urbaine, le maître réduisait autant que faire se pouvait le temps qu'exigeait la préparation de ses cours théoriques, en utilisant pour ses leçons ses travaux déjà publiés.

On sait, d'ailleurs, quel culte il professait pour la gloire et la mémoire de Maximilien Stoll⁽¹⁾, son grand modèle. Isidore Bourdon a dit à ce sujet, dans un article du *Dictionnaire de la Conversation* (1835) où l'on relève plus d'une erreur, et où parfois perce sous l'éloge comme une pointe de dénigrement : « Corvisart professa au Collège de France la médecine théorique, sans avoir pris la peine de créer lui-même aucune théorie. Stoll le suivait ou plutôt le précédait partout ; car Stoll était son guide à sa clinique, son autorité favorite dans ses jugements et ses pronostics ; il le traduisait dans ses livres, il le commentait dans ses cours. Stoll, qui, en se comparant à Boerhaave, avait dû s'accuser de paresse extrême, ne se doutait pas sans doute qu'après l'avoir lui-même illustré, ses ouvrages serviraient à la fortune de Corvisart... »

..

On a expliqué — et, je crois, non sans raison — par certaines inclinations puissantes et profondes de sa nature morale le peu de productivité scientifique de Corvisart.

Ce que ses contemporains admiraient en lui, c'était le clinicien incomparable, observateur pénétrant, étonnamment perspicace, appliquant à l'analyse des signes morbides des sens d'une délicatesse suraiguë, et qui possédait, avec des facultés diagnostiques d'une précision saisissante, une sûreté, un pouvoir de pré-

(1) Il légua à Hallé, son ami, le portrait de Stoll, comme au médecin qu'il estimait le plus. (*Eloge de Hallé*, par G. Cuvier).

vision quasi divinatoire, quant à la marche et à l'issue des maladies dans chaque cas particulier. « On dit — a pu écrire Cuvier — qu'à plusieurs lits de distance il distinguait la maladie d'un individu qui venait d'entrer à l'hôpital. Et pour ce qui concernait surtout les désorganisations du cœur et des gros vaisseaux, il était arrivé à des divinations d'une infailibilité vraiment merveilleuse ; ses arrêts étaient irrévocables comme ceux du destin. Non seulement il annonçait le sort qui attendait chaque malade, l'époque où la catastrophe devait arriver ; il donnait d'avance la mesure des renflements, des dilatations, des rétrécissements de toutes les parties, et presque jamais l'ouverture des corps ne démentait ses prévisions ; les plus habiles en étaient, dit-on, comme stupéfaits. » (*Op. cit.*, p. 370).

Mais ce médecin génial était avant tout, dans l'exercice de son art, un homme d'action ; il ne fallait lui demander ni la patience, ni les longs efforts qu'exigent les recherches érudites et les travaux de cabinet. La vie retirée du savant, de l'écrivain, ne pouvait convenir à un caractère comme le sien, naturellement enclin d'ailleurs aux idées tristes et au rêve, et pour lequel l'action était devenue le dérivatif nécessaire qu'il opposait aux atteintes dépressives de sa mélancolie. Ajoutez que Corvisart n'était pas heureux dans son intérieur : il n'avait pas d'enfants, et son mariage avec Anne-Marie-Lucie Drouillard, dont il avait eu un fils, mort en bas-âge, s'était terminé par un divorce.

Pour s'échapper en quelque sorte à lui-même et dissiper son ennui, il avait besoin, une fois écartés les soucis professionnels, de diversions fortes que seuls venaient lui apporter, paraît-il, et encore pas toujours (1), les relations de société et le commerce de

(1) « Habituellement triste et rêveur, grand lecteur de Voltaire et de Molière, railleur comme eux, et non moins sceptique, Corvisart ressentit plus d'une fois cette maladie affreuse qu'on nomme l'ennui, et il ne réussit pas toujours à la dissiper au milieu de cette foule d'artistes célèbres dont il composait sa société. » (Isid. BOURDOX, *l. c.*).

ses amis. Cuvier nous a dépeint sous cet aspect sa vie intime, non sans la regretter : « Son plus grand plaisir, lisons-nous, était de se voir entouré des jeunes médecins qui annonçaient du talent, et ce n'était pas seulement par ses conseils, par ses leçons, qu'il les encourageait ; il leur faisait partager les jouissances de sa fortune, et les divertissements qu'une disposition secrète à la mélancolie paraît lui avoir rendus nécessaires. On dit que, lorsqu'il avait rempli les devoirs de sa profession, s'il ne se livrait point aux distractions d'une société vive et gaie, il tombait dans l'affaissement et dans une tristesse douloureuse ; que le matin, de médecin actif et occupé, il devenait le soir un homme de plaisir, et ne voulait plus entendre parler ni de son art ni de ses malades ; disposition malheureusement trop commune parmi les hommes d'un génie ardent, et qui a beaucoup diminué les services que M. Corvisart aurait pu rendre à la science... Son *Traité des maladies du cœur*, quoique bien à lui, et par les idées et par tout ce qui fait l'essence d'un ouvrage, n'est pas sorti de sa plume ; c'est un de ses élèves, M. Horeau, qui l'a rédigé sous ses yeux, et si l'on peut regretter que quelqu'un ait eu besoin de tant de distractions, c'est bien pour l'homme qui a été capable de laisser, presque en se jouant, un pareil monument ». (*Op. cit.*, pp. 375-76).

On ne lira donc pas sans intérêt une lettre et un billet de Corvisart qui achèveront de nous le montrer sous ces couleurs, dont il vient d'être parlé, d'homme du monde et de plaisir. Ces lettres, pour n'être pas absolument inédites, sont toutefois presque inconnues, ayant été publiées, il y a trente ans, dans un livre intime, non destiné à la vente en librairie : *Temps passé, jours présents (Notes de famille)* (1), par M. Denormandie.

L'auteur, M. Denormandie, qui fut successivement avoué près le Tribunal Civil de la Seine, maire-adjoint du 8^e arrondissement pendant le siège de Paris,

(1) *Société anonyme de publications périodiques*, Paris, 1900, in-8°, p. 46 .

député de la Seine à l'Assemblée nationale en 1871, sénateur et gouverneur de la Banque de France, était, par sa mère, le petit-fils du célèbre avocat Bonnet, défenseur du général Moreau en 1804, et bâtonnier de son ordre sous la Restauration. Au nombre de ses amis et clients, M^e Bonnet comptait Corvisart, lequel lui écrit :

15 frim. XII, soir.

Je n'ai jamais si bien senti, mon très cher défenseur, combien est vrai le vieil adage : *à quelque chose malheur est bon*, que depuis que je suis embrigadé dans la triste cohorte des plaideurs : car, voyez-vous, j'aime encore mieux voir des malades (ce qui m'ennuie) que de plaider. Mais nos affaires nous emportaient chacun de notre côté et nous ne nous fussions peut-être rapprochés de longtemps. Au lieu que, mort ou vif, il faut que vous veniez dîner sans plus de façon, un des premiers jours de l'autre semaine ; choisissez : lundi, mardi, mercredi, choisissez, dis-je, et dépêchez-vous de me le faire savoir, afin que j'aie encore le plaisir de l'expectative.

J'en ai prévenu M. Louis (1), recordez-vous avec lui. Nous serons très peu de monde, deux ou trois médecins peut-être, ce n'est pas le diable, et vous verrez si je ne suis pas, dans toute la sincérité de mon âme, celui qui mérite autant votre attachement et votre estime qu'il est vrai que je vous ai voué ces sentiments pour la vie.

Votre humble sujet et justiciable.

CORVISART.

Puis, quatre jours après :

19 frim. XII.

Soit : Mardi prochain, illustre Cicéron. Vous trouverez quelques personnes de connaissance, joyeuses de vous voir.

Une fois la loge couverte, nous rirons en dépit des sots de toutes les espèces.

Salut, estime et amitié.

CORVISART.

Rue Saint-Dominique, au coin de la rue de Bourgogne, n^o 197, 5 heures précises.

(1) Le futur baron Louis, ministre des finances de la Restauration.

« Une fois la loge couverte », expression d'où l'on pourrait inférer que Corvisart appartenait à la maçonnerie, qui n'était pas alors, il est vrai, le milieu de mauvais renom qu'on l'a vue devenir beaucoup plus tard.

Pour finir, voici encore une lettre curieuse et, elle aussi, peu connue, dont le *fac-simile* a été imprimé jadis par la maison Lemercier et C^{ie}, à la suite, croyons-nous, d'une notice sur Corvisart. Postérieure de cinq mois aux lettres à M^e Bonnet, celle-ci nous présente un Corvisart aimable, bienveillant et spirituel dans ses relations épistolaires avec les femmes :

Paris, 21 flor. XII.

Vous m'accusez, je le parie, ma jolie voisine, du silence que je garde sur les deux lettres que vous m'avez écrites. J'ai, je l'avoue, l'apparence de torts envers vous, mais je n'en n'ai point la réalité. Et actuellement que j'ai la plume à la main, j'hésite encore à vous écrire. Mais, vous me l'avez dit vous-même, vous n'êtes point une enfant, et je pense bien que vous aurez assez de discrétion pour ne faire du contenu de cette lettre qu'un usage prudent et réservé.

Je n'ai point parlé à Madame votre mère, parcequ'un grand refroidissement à lieu entre elle et moi. Je suis peu jaseur de mon naturel comme vous savez bien ; et lorsque je boude, je ne dis plus rien du tout : j'en suis là maintenant, et j'ai bien peur que cela ne dure.

Ne m'en voulez donc point, ma chère voisine, d'avoir été si froid à vous servir ; j'aurais voulu faire tout pour votre plus grande satisfaction, mais un grand diable d'Enfer s'en est mêlé. Écrivez, demandez vous-même, et je ne doute point que vous n'obteniez.

Quant à moi, rendez-moi la justice de me croire porté à faire, en tout tems, ce qui pourra vous prouver combien je vous suis attaché.

Je vous rends votre baiser en pincettes.

CORVISART.

*
* *

Les huit dernières années de l'existence de Corvisart furent profondément attristées, tant par les

malheurs de la patrie que par le mauvais état de sa santé. Comme la famille Denormandie lui faisait appel, en 1815, par l'intermédiaire de M^e Bonnet, pour obtenir de lui une consultation en faveur de l'un des siens, l'illustre praticien répondit à son ami, le 12 septembre, « que depuis plus de deux ans il était retiré de toute médecine, même de celle de consultation chez lui, qu'il était réduit à une impuissance absolue, et que, pour surcroît de peine, il était convalescent depuis huit jours seulement, d'un accident grave qui le retenait depuis plus de cinquante jours au lit ». (*Op. cit.*, p. 30.)

Cet accident n'était autre qu'un premier ictus cérébral qui avait frappé Corvisart quelques jours après Waterloo, et sur lequel un homme comme lui ne pouvait se faire illusion. « M. Corvisart — dit Cuvier — avait appliqué sur lui-même son inexorable talent de prévision, et n'en avait tiré qu'un augure bien triste : sa conformation, l'exemple de son père, lui avaient fait pressentir l'apoplexie qui le menaçait, et qui ne manqua pas d'arriver à l'époque vers laquelle il l'avait prédite. Cette cruelle maladie n'altéra d'abord que ses mouvements : son jugement demeura sain, et le premier usage qu'il en fit, fut de renoncer à tout exercice de son art, et de se livrer entièrement au repos ; mais cette précaution ne retarda que de bien peu de temps une attaque qui fut mortelle... » (*L. cit.*, pp. 377-78.)

Corvisart mourut, âgé de 66 ans seulement, le 18 septembre 1821, non pas, comme on l'a dit, à sa campagne de La Garenne à Courbevoie, mais à Paris, rue de Vendôme n° 11. Il avait ordonné par ses dernières volontés, qui firent quelque scandale, que son corps fût immédiatement et directement transporté dans sa terre d'Athis, en Seine-et-Oise. Sa tombe a été reportée depuis dans le cimetière de cette localité, au sommet de la colline qui domine la vallée de la Seine : il y repose, sous une simple dalle tumulaire, à côté de son neveu, le baron Scipion Corvisart.

ANNEXE

Pierre BAYEN (Châlons-sur-Marne, 1725; Paris, 1798), pharmacien et chimiste, membre de l'Institut national. Attaché aux armées pendant la plus grande partie de sa vie, il rendit les plus grands services, comme pharmacien en chef, au cours de l'expédition de Minorque et de la guerre de Sept ans.

On lui doit un procédé pour fabriquer économiquement le sel de Sedlitz, et des recherches chimiques étendues sur l'étain, faites par ordre du gouvernement (1781), où il démontrait l'innocuité des faibles quantités d'arsenic pouvant se trouver mêlées à l'étain dans les ustensiles de ménage.

L'examen des divers remèdes antisyphilitiques le conduisit à déterminer le meilleur moyen d'administrer le mercure aux vénériens.

Chargé d'analyser les eaux minérales de la France, il publia l'analyse de celles de Passy (1755) et de Bagnères-de-Luchon (1765). Ces analyses « sont, pour le temps où leur auteur s'y est livré, des modèles à citer. Bayen sut se créer de nouvelles méthodes et porta dans ses recherches une exactitude presque inconnue jusqu'alors ».

Dans le cours de ces mêmes recherches sur les eaux minérales, il découvrit la propriété qu'a le mercure de donner un composé fulminant. Etudiant alors d'une manière particulière les oxydes de mercure, il se trouva contribuer ainsi à ouvrir la voie aux découvertes de Lavoisier. « Cependant, chose remarquable, dit Gaultier de Claubry, Bayen resta l'un des derniers partisans de la théorie de Stahl ! Les oxydes étaient alors, sous le nom de *chaux métallique*, regardés comme des corps qui, unis au phlogistique, formaient les métaux. Bayen fit voir que ceux-ci augmentaient de poids au lieu de diminuer, quand l'air réagissait sur eux, et il ne lui manqua que de recueillir le gaz qui se dégage de l'oxyde de mercure chauffé, pour découvrir l'oxygène, dont il avait pour ainsi dire prouvé l'existence. Mais il avait préparé à Lavoisier des éléments pour les immenses travaux qui devaient bientôt changer la face de la chimie ».

*
* *

M. A. Terson. — A propos de cette intéressante communication, je me permets (en même temps que j'offre au Musée ces portraits gravés de A. Petit et de Corvisart, d'après Boilly) de vous présenter un autographe de Corvisart dont voici le texte, l'orthographe et la ponctuation :

6 Brum. an 6^e.

Vous penserez sans doute, Madame, que mon souvenir d'un objet bien médiocre est aussi bien tardif; j'en conviens : mais l'oubli dans lequel on ensevelit et nos pas et nos services, tels qu'ils soient, n'en vaut pas mieux.

Souffrez que je vous rappelle le mince salaire qui m'est dû, pour deux visites que je vous ai faites, plus une à M. Dullarde à votre prière. C'est un rien, je l'avoue; mais c'est de ces unités que se compose le pauvre pécule du Médecin : heureux quand on lui évite le dégoût de le demander!

Salut et civilités

Corvisart

Gde rue Tarane n° 24.

Cette lettre, si elle n'ajoute rien à ce que nous savons de la science du maître, complète ce que nous savons de sa franchise, parfois naïve (toujours champenois, disait Napoléon). L'honnête homme est ici deux fois blessé dans sa délicatesse par l'ingratitude et la nécessité de s'en plaindre. On le sent, lui, dévoué, certainement pauvre, constamment lésé par la légèreté, la morgue et la mauvaise foi que tant de malades, et du monde réputé le meilleur, ajoutent aux difficultés, qu'ils soupçonnent ou non, de la pratique médico-chirurgicale. Si Corvisart n'a pas dit le mot célèbre : « La Médecine est le premier des arts et le dernier des métiers » (pour un homme probe), il l'a pensé, car il a pris pour titre de son discours de réception comme docteur-régent (1785), celui-ci, explicite : « Les agrémens de l'étude de la Médecine et les désagrémens de la pratique ». Et que de fois il

exalta dans ses cours la nette simplicité de la médecine à l'hôpital (où il a presque créé la clinique véritable), comparée aux embarras de la clientèle civile qui lui font perdre beaucoup de sa liberté et de son efficacité... Or voilà les qualités que Corvisart jugeait suprêmes et qui le sont.

Je ne renverrai pas aux innombrables publications et mémoires qui nous instruisent sur cette grande et honorable figure, tout en rappelant l'intérêt récent de trois travaux, dont deux de nos éminents collègues (O. GUELLIOT. A propos du centenaire de Corvisart. *Chron. Méd.* 1^{er} oct. 1921 : Paul BUSQUET. Aphorismes de Corvisart. *Masson éd.* 1929 : HECHMANN. Corvisart et la percussion. *Th. de Paris 1906*), mais j'ajouterai quelques remarques graphologiques.

L'écriture de Corvisart est typique. La grande marge à gauche (art et clarté), moindre à droite (obligation perpétuelle de compter, sans aucun signe d'avarice, ce qu'explique la vie de Corvisart, né d'un père dont, vieilli, il payait encore les dettes, et lui-même souvent trompé dans les questions d'argent, comme dans d'autres) : lettres arrondies et calmes (bonté), séparées (originalité), régulières et petites (sans grande imagination, mais raison, scepticisme sur tout ce qui n'est pas démontrable), lettres terminales grossissantes (naïveté invétérée). Tous les éléments en sont de droiture, plutôt que de finesse et surtout de ruse (facile à duper). Aucun signe mauvais. L'écriture descend (tristesse habituelle, comme fond d'esprit, disent les contemporains, encore accrue par la circonstance pénible). Mais l'M de médecin est majuscule : mais la signature très agrandie, montre que le signataire connaît sa propre valeur. Il « se redresse sous le pied qui l'écrase », domine, sans forfanterie, le débiteur sans-gêne et le trompeur.

Or, sur ce même papier, le débiteur en question, subitement fixé, a inscrit ainsi en deux lignes sa propre mentalité : « payé de suite par moi Brunet ». Or les deux a sont ouverts en bas, signe, cent fois vérifié, de la mauvaise foi. L'écriture très légère,

sans pleins, très couchée, la signature agrémentée du paraphe enchevêtré de la coquette intrigante et sans cœur, complètent le tableau. Aucun parallèle ne saurait révéler un contraste plus instructif ni de meilleure preuve en faveur de la graphologie scientifique, critérium physique et moral incomparable, s'il est pratiqué avec l'expérience et le sens clinique indispensables, avant de disparaître, écrasé par le communisme d'une dactylographie égalitaire et masquée à jamais.

Corvisart avait raison, quoi qu'on puisse en penser, même à 46 ans, en tendant une main aussi loyale, mais il avait fort à faire en son temps où, selon Châteaubriand (*MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE*, II, p. 355, *Paris*, 1849), Madame de Coislin « soutenait qu'autrefois une personne comme il faut ne se serait jamais avisée de payer son médecin ». Si la théorie est moins cynique aujourd'hui, l'exemple, dans tous les mondes, grands et petits, complets ou demis, n'est pas devenu extrêmement rare.



COMMENT ARISTOTE ET LES ANCIENS MÉDECINS
HIPPOCRATIQUES ONT-ILS PU PRENDRE
CONNAISSANCE DE L'ANATOMIE HUMAINE ?

Par M. P. MENETRIER

C'est un point très discuté par les historiens de la médecine antique que de savoir si avant le temps de l'École d'Alexandrie, où grâce aux Ptolémées, les médecins grecs Hérophile et Erasistrate purent examiner et disséquer des cadavres humains, et même pratiquer, a-t-on dit, des vivisections sur des criminels, les anciens médecins des temps hippocratiques, les anciens philosophes naturalistes et Aristote lui-même ont pu prendre connaissance de l'anatomie humaine.

Beaucoup ont pensé, que leur science anatomique s'était uniquement basée sur la connaissance des organes des animaux, que quelques-uns disséquèrent dans un but de recherche scientifique, et que la plupart connurent par l'examen des victimes sacrifiées aux dieux, ou des animaux tués par le boucher pour les besoins de l'alimentation. Et que pour l'homme ils purent seulement profiter de l'occasion exceptionnelle fournie par l'examen de plaies, particulièrement étendues, et découvrent des organes importants.

Il semble au premier examen de la question qu'un obstacle absolu s'opposât, en effet, à toute recherche sur le cadavre humain en raison du respect que les

Grecs professaient pour les morts, de la nécessité de leur rendre les honneurs funèbres, et de l'obligation de ne point porter une main sacrilège sur leurs dépouilles.

Ce qui eût exposé à de terribles peines; la mort à tout le moins, comme le prouve la sentence rendue par le peuple Athénien condamnant à mort huit généraux vainqueurs à la bataille des Arginuses, pendant la guerre du Péloponèse, pour n'avoir pas recueilli les cadavres flottants sur les eaux et ne leur avoir pas rendu les honneurs funèbres. Encore en ce cas n'avaient-ils péché que par omission.

D'ailleurs et dans la discussion de cette question, les historiens paraissent plutôt guidés par des idées théoriques, que par des faits recueillis dans les documents anciens.

Ceux qui sont partisans de connaissances réelles en anatomie humaine semblent surtout influencés par l'admiration qu'ils professent pour les anciens médecins hippocratiques. Ainsi Riolan, prend prétexte du squelette de bronze du temple de Delphes et dont la légende attribuait l'offrande à Hippocrate pour affirmer que celui-ci devait avoir disséqué des cadavres humains, pour pouvoir en reconstituer le squelette. Mais comme le remarque Lauth, en son histoire de l'anatomie, les anciens aussi bien les grecs, que les Egyptiens entendaient par squelette, un cadavre desséché, dont la peau colle aux os et nullement une pièce anatomique préparée en dénudant les os de leurs chairs.

Haller admet également qu'Hippocrate (et par Hippocrate il faut entendre les médecins dont les œuvres constituent la collection hippocratique) disséqua des cadavres humains; « *hominum cadavera incidisse* », dit-il.

Au contraire et parmi les historiens de l'Anatomie Lauth (Strasbourg 1816), Burggraevé (Gand, 1840) n'admettent pas qu'Hippocrate ait eu des connaissances anatomiques humaines.

De même Leclerc, Sprengel, pensent qu'Hippo-

crate n'a disséqué que des animaux. Mais qu'Aristote plus exact, a pu avoir connaissance des organes humains.

Fuchs (in Puschmann) affirme également que les connaissances anatomiques des Asclépiades paraissent uniquement tirées de l'examen des animaux et qu'en anatomie humaine ils ne connaissaient que les os.

Litré qui est d'une opinion contraire s'est efforcé de l'appuyer d'arguments précis. « Il ne peut, dit-il, se persuader que les anciens hippocratiques, non plus qu'Aristote aient été dans une ignorance complète de l'anatomie humaine ». Et voici ses arguments résumés :

« Aristote dit que l'homme a proportionnellement plus de cervelle que les animaux, et que son cerveau a deux membranes, l'une fortement adhérente à l'os, l'autre plus mince qui touche le cerveau lui-même.... Que le cœur de l'homme est incliné à gauche.... Que la rate de l'homme est semblable à celle du cochon, mais étroite et longue... Que le foie de l'homme est rond et semblable à celui du bœuf... Que les reins de l'homme ressemblent aux reins des bœufs étant composés de plusieurs petits reins et n'étant pas unis comme ceux des moutons. »

A vrai dire tous ces arguments de Litré ne sont pas également convaincants. Un examen anatomique ne paraît pas nécessaire en effet pour reconnaître que l'homme a plus de cervelle que les animaux ; la différence de volume du crâne imposant cette conclusion. Et quant à la disposition des méninges, elle peut se connaître par l'examen des animaux.

L'inclinaison du cœur à gauche est révélée par la sensation des battements que recherchaient les médecins hippocratiques.

En revanche, il est certain que la forme du foie, qu'Aristote dit semblable à celui du bœuf, est une affirmation exacte, et qui ne peut se deviner, étant donné qu'un grand nombre d'animaux ont le foie divisé en plusieurs lobes presque indépendants.

Si Aristote a raison pour le foie, il n'en paraît pas de même pour le rein de l'homme qui n'est nullement divisé comme celui du bœuf. Mais c'est là un point sur lequel nous reviendrons.

Auparavant, continuons l'exposé des arguments de Littré qui invoque encore le témoignage d'Aristote lui-même disant dans son histoire des animaux qu'il a exposé « l'état des parties tant externes qu'internes du corps humain ».

Quant aux opinions des médecins, Littré nous dit encore : « Dioclès qui avait publié un traité d'anatomie savait que dans la pleurésie c'est la plèvre qui est le siège du mal ».

Mais qu'entendait-il par plèvre, la membrane que nous nommons ainsi aujourd'hui ou simplement la paroi du thorax ?

Autre argument tiré des livres hippocratiques : dans le livre « de la Nature de l'enfant » il est dit : « l'enfant dans la matrice a les mains près des joues, et la tête près des pieds, mais on ne peut exactement juger même en voyant l'enfant dans la matrice s'il a la tête en haut ou en bas ».

Certes et malgré l'obscurité de la conclusion il y a bien ici mention d'un examen direct du fœtus dans la matrice. Mais nous savons que l'on a pratiqué de toute antiquité l'opération que les latins ont appelée Césarienne.

Cæsares dictos qui cæsa matre nascuntur (Nonnius). *Cæsares appellantur ex utero matris exsectis* (Festus).

La preuve de l'ancienneté de cette pratique nous est d'ailleurs fournie par les légendes mythologiques concernant la naissance de Bacchus fils de Sémélé, d'Esculape fils de Coronis et retirés l'un et l'autre du ventre de leur mère par leurs pères divins Jupiter et Apollon.

Et même dans la législation romaine la plus ancienne, l'obligation était imposée aux citoyens de pratiquer l'opération, chez la femme morte en état de

grossesse avancée, à une époque où comme le dit Pline, il n'existait pas de médecins à Rome.

Deux autres passages sont cités encore par Littré, l'un du livre des Chairs : « Les humeurs de l'œil sont semblables chez l'homme et les animaux » n'implique pas forcément un examen anatomique de l'œil.

L'autre du livre des articulations : « Si l'on dépouille de chair le bras là où le muscle s'étend, on verra que la tête de l'humérus y est saillante » peut vraisemblablement faire allusion à une observation sur le vivant soit au cours d'une opération, soit dans le pansement d'une blessure.

Quoiqu'il en soit, Littré croit pouvoir conclure par ces paroles : « Ces passages réunis d'Aristote, de Dioclès et des hippocratiques me font croire que des corps humains ont été examinés plus ou moins exactement avant les anatomistes alexandrins ».

La conclusion est ferme, elle concorde avec celles de quelques-uns des auteurs que nous avons précédemment cités ; mais ni les uns ni les autres ne nous expliquent comment ils peuvent se rendre compte de la manière dont les anciens médecins auraient pu enfreindre les défenses si rigoureuses qui dans les pays grecs mettaient un obstacle absolu aux investigations anatomiques.

Car on ne saurait supposer que les médecins, tous gens posés, et de situation plus ou moins considérable, se fussent exposés aux peines redoutables édictées par les lois et les défenses religieuses, par pure curiosité scientifique.

Nulle comparaison ne serait en effet admissible avec ce qui se pratiquait chez nous au xvi^e siècle et depuis, presque jusqu'à nos jours, lorsque les étudiants et les anatomistes allaient dans les cimetières dérober les corps pour les disséquer.

Et si Velpeau conservait un souvenir cuisant des grains de plomb reçus dans une partie charnue mais sensible de son individu, quand il allait avec son maître Bretonneau déterrer les diphthéritiques morts dans la clientèle des médecins de la ville pour prouver

que la maladie se comportait chez eux comme chez les malades d'hôpital ; il ne se fut certainement pas exposé aux supplices qui attendaient les sacrilèges dans la Grèce antique.

Ainsi, et tout en tenant compte des critiques que j'ai cru pouvoir faire de quelques-uns des arguments invoqués par Littré, il me paraît pourtant, comme à lui, très probable que réellement Aristote et les anciens médecins hippocratiques ont eu quelque connaissance de l'anatomie humaine.

D'ailleurs quand dans son histoire des animaux, Aristote nous dit que l'homme étant l'animal que l'homme doit le mieux connaître, il le prendra pour terme de comparaison de ses observations sur les organes correspondants des animaux ; il faut bien, sous peine de l'accuser d'imposture admettre qu'il connaissait l'anatomie humaine.

Et en effet quand nous le voyons affirmer que le foie de l'homme ressemble à celui du bœuf et qu'il n'est point divisé comme celui du lièvre ou du lapin, cela prouve évidemment une observation directe et pertinente.

Mais, à côté de remarques aussi exactes, nous pouvons relever des erreurs singulières qui, au premier abord, sembleraient contredire cette justesse de son observation.

Telle l'affirmation relative au rein de l'homme qui est dit ressembler lui aussi au rein du bœuf, paraissant également composé de plusieurs petits reins et n'étant pas uni comme celui du mouton. Cela est évidemment inexact. Mais c'est précisément cette erreur qui me paraît devoir suggérer une réponse à la question posée en tête de ce travail, et nous fournir l'explication et des connaissances très réelles que possédait Aristote en anatomie humaine et de l'insuffisance de son observation, en nombre de points.

Si, en effet, il est faux que le rein de l'homme adulte qui est lisse et uni à sa surface, d'un seul bloc et présentant la forme d'un gros haricot, soit semblable au rein du bœuf, lobulé et paraissant formé de l'agglomération de plusieurs petits reins, cette appa-

rence est exactement celle du rein du fœtus humain. Le rein de fœtus, est réellement semblable au rein du bœuf, chez lequel cette disposition reste définitive, tandis qu'elle est transitoire dans l'espèce humaine.

D'où il est facile de conclure que les dispositions décrites par Aristote ont dû être observées chez des fœtus ou des nouveau-nés.

Et dès lors, tout s'explique. Si l'on admet qu'en effet Aristote, tout comme les médecins hippocratiques ont tiré leurs observations d'anatomie humaine de l'examen de fœtus, ils ont pu avoir une connaissance exacte de la forme du foie qui ne change guère avec l'âge, de la place que le cœur occupe dans la poitrine, de ses rapports avec les poumons, de la forme de la rate, des dimensions comparativement énormes des cerveau humain, etc., etc...

D'autre part, et vu la petitesse des objets considérés, on s'explique également le peu de précision de leur observation, et les erreurs, telles que la bifidité de la matrice où les trompes ont pu leur paraître le prolongement du très mince ruban qui représente l'utérus fœtal.

D'autre part, toutes les erreurs de leur angéiologie ne pouvaient évidemment être rectifiées sur de semblables sujets d'examen vu la ténuité des vaisseaux, et le fait qu'ils ne disséquaient pas à proprement parler, ainsi que Lauth le fait remarquer, mais se contentaient d'ouvrir les cavités pour regarder leur contenu.

Et maintenant que nous pouvons supposer que les connaissances en anatomie humaine d'Aristote et des médecins hippocratiques ont été acquises par l'examen de fœtus, il nous sera facile de montrer qu'en effet et de leur propre aveu ils se sont livrés à ces pratiques.

Tous les médecins grecs ont eu, leurs œuvres nous le prouvent, des fœtus à leur disposition ; non seulement dans les cas où ils en pratiquaient l'extraction, parfois en les morcelant, au cours des accouchements difficiles ; mais surtout à la suite des avortements, qui si nous en jugeons par les observations rappor-

tées dans les livres hippocratiques étaient particulièrement fréquents en Grèce.

Ils ont étudié la structure et les organes du fœtus, et nous en ont décrit le développement même depuis les phases les plus précoces. Il y a notamment des observations d'élimination d'œuf encore entier, tout à fait remarquables, comme dans le cas de cette danseuse, à laquelle le médecin complaisant, et peu respectueux du serment d'Hippocrate avait conseillé de se faire avorter, en pratiquant le saut des lacédémoniennes. (De la nature de l'enfant). Mais ils ont pu également observer des fœtus plus âgés, et ils ont particulièrement insisté sur la gravité de l'accouchement au huitième mois (du fœtus de 7 mois, du fœtus de 8 mois) dont le pronostic relativement à l'enfant était tel qu'ils le jugeaient, non viable à cette date.

En outre des fœtus, les médecins grecs pouvaient aussi parfois trouver l'occasion d'examiner les nouveau-nés morts dans la campagne après avoir été exposés.

C'est une pratique qui était fréquente en Grèce que l'abandon des enfants dans des lieux déserts pour y périr et être dévorés des bêtes sauvages ; soit qu'ils fussent mal conformés et jugés impropres à faire des citoyens valides, comme à Sparte, soit pour toute autre cause, comme l'histoire d'Œdipe nous en fournit l'exemple.

La Grèce n'était pas un pays où les familles nombreuses fussent recherchées, mais étaient plutôt redoutées, en raison de la pauvreté de bien des cités, et du peu de ressources alimentaires que pouvaient fournir des cultures trop restreintes et Aristote lui-même a cru devoir excuser, dans certains cas, cette pratique de l'exposition des nouveau-nés. D'ailleurs, comme il le dit aussi, les enfants ne recevaient un nom que huit jours après leur naissance. Jusque là ils n'avaient pas de personnalité et l'on en peut conclure que les défenses légales et religieuses concernant le respect des cadavres ne s'appliquaient pas à eux.

Enfin, Galien nous dit que de son temps où l'impos-

sibilité de pratiquer des études d'anatomie humaine était redevenue aussi complète qu'au temps d'Hippocrate, des médecins avaient pu utiliser ainsi pour leurs études de dissection, des enfants qu'on avait laissé expirer dans les lieux où ils avaient été exposés.

Et ainsi peut-on comprendre que sans enfreindre aucune défense religieuse ou légale, les médecins hippocratiques et Aristote, ont pu prendre connaissance de l'anatomie humaine en étudiant la structure et les organes du fœtus et des nouveau-nés et compléter par là ce que l'examen des organes des animaux avait pu leur apprendre.



DOCUMENTS

Une Autopsie à Evreux sous le Consulat

(14 frimaire an IX-5 décembre 1800).

Le hasard de recherches aux Archives départementales de l'Eure, dans la série M (dossiers de police de la médecine et de la pharmacie), nous ont fait découvrir un document imprimé qui nous a semblé, par son pittoresque, digne d'être tiré de l'oubli... C'est toute une scène à la Molière qu'elle nous dépeint, faisant revivre, autour du maire d'Evreux, le personnel médical d'une petite ville de province sous le Consulat.

De la lecture de ces pages il ressort, semble-t-il, qu'une véritable conspiration avait été formée contre le professeur d'accouchement de la cité, le citoyen Delzeuzes, et la confusion de celui-ci, à la suite de l'autopsie dont on va lire le procès-verbal, fut telle qu'il se refusa à signer ce procès-verbal, alors que tous ses confrères s'empressaient d'apposer leur paraphe au bas de la minute...

Le document se suffit à lui-même et tout autre commentaire ne ferait qu'en atténuer le réel comique.

Jacques HÉRISSAY.

**PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DU CADAVRE
DE LA FEMME LUCAIN.**

Le quatorze frimaire, an neuf de la République Française, à une heure après midi, en vertu de l'arrêté du Maire de la ville d'Evreux, en date du jour précédent, dont la teneur suit :

MAIRIE d'EVREUX.

Le Maire de la ville d'Evreux, instruit que la veuve Lucain, demeurant côte de Saint-Sauveur, est dans un état de maladie qui paraît ne devoir laisser aucune espérance sur la prolongation de son existence; que les opinions des Officiers de santé, sur le genre de maladie, sont très différentes les unes des autres; que les uns assurent que cette femme est enceinte; que d'autres au contraire, et le plus grand nombre, affirment qu'il n'y a aucun symptôme de grossesse;

Considérant, d'après les divers rapports qui ont été faits, que l'incertitude du genre de maladie dont elle est atteinte,

doit exciter l'émulation de tous les Officiers de Santé exerçant dans cette commune; que la connaissance qu'ils acquerront peut devenir intéressante à l'humanité; intimement persuadé que l'Officier de Santé, qui porte ses soins à cette malheureuse, sera lui-même jaloux de communiquer les connaissances qu'il a acquises sur ce genre de maladie; que si cette malheureuse ne peut survivre aux soins généreux qu'il lui fait donner et donne, il s'empressera d'appeler ses confrères pour dresser procès verbal de l'état de cette femme; désirant, le Maire de la ville d'Evreux, contribuer de tous ses moyens, à ce que l'on parvienne à découvrir les causes de la maladie et de la mort que l'on assure inévitable; il est arrêté :

Aussitôt que l'adjoint, chargé des fonctions d'officier public, sera instruit du décès, il est invité de ne délivrer de permis d'inhumer, qu'après que l'Officier de santé qui la gouverne aura été appelé, et qu'il lui aura été fait part du présent ;

Si, contre toute attente, cet Officier de Santé se refusait à en exécuter les dispositions, l'Officier public voudra bien se concerter avec la famille, pour que le transport du cadavre à l'hospice de cette commune se fasse aussitôt après la mort dûment constatée. Le Directeur économe en donnera avis aux Officiers de Santé de l'hospice, et ceux-ci inviteront tous leurs confrères d'être présents à l'ouverture du cadavre, laquelle ne pourra être faite qu'en présence du Maire ou un de ses adjoints.

Il sera dressé procès-verbal de cette opération. Deux doubles de ce procès-verbal, signés des Officiers de Santé et du Maire ou adjoint, seront déposés, l'un à l'hospice, et l'autre au Secrétariat de la Mairie, pour servir à telle fin que de raison.

Evreux, en l'Hôtel-de-ville, ce treize frimaire an neuf.

Signé DUREAU LA BUFFARDIÈRE, *avec trait*, par le Maire,
Signé VOCHELET.

Nous Claude Verhnes, Maître en chirurgie et accoucheur; Jean-Marie Gouillart, Chirurgien-major de l'hospice civil et militaire; Jacques Brouard, Docteur en médecine et médecin dudit hospice; Alexandre Lesage, Docteur en médecine; Claude-Pierre-Saturnin Desfeux, aussi Docteur en médecine, et ancien médecin des armées; Christophe-Philippe de Reynal, Docteur et Professeur en médecine et chirurgie, ancien Médecin en chef des hôpitaux militaires des armées; et Jean-François Delzeuzes, *Professeur d'Histoire Naturelle à l'École Centrale, et professeur d'accouchement à Evreux*; assistés, d'après une invitation particulière, des citoyens Letellier, maître en phar-

macie, Delarue, Barle et Renaud, aussi Pharmaciens en cette ville.

En présence du citoyen Dureau la Buffardière, *Maire*, des citoyens Clavier, Maître en chirurgie, au Neubourg; Ragot, employé à la Préfecture; Lanoe, fils aîné; Leroi, fils du citoyen Leroi, avoué; Hollard, concierge de l'hospice; Fouché, compagnon-tanneur; Lucain, compagnon-charpentier, et plusieurs élèves de l'École centrale. Des dames Verhnes, maîtresse sage-femme, Debellegarde, Crevel, Thezard, Suret, la demoiselle Maille, toutes élèves sages-femmes. Suet, Lombray, Fouchet, Maret et l'Esne, et d'un grand nombre d'autres personnes de l'un et de l'autre sexe, dont les noms n'ont pas été recueillis.

Nous sommes réunis à l'hospice civil et militaire, en un local particulier dudit hospice, dit la buanderie, pour y faire l'ouverture et examen du cadavre de *Marie-Catherine Fouché*, épouse de feu *Louis Lucain*, compagnon charpentier, âgée d'environ quarante ans, décédée ce même jour vers une heure du matin, à la côte de Saint-Sauveur, aux fins de découvrir les causes et le genre de maladie à laquelle elle vient de succomber.

A l'instant où l'ouverture du cadavre allait commencer, le citoyen de Reynal a dit :

« Il n'est personne parmi nous, citoyens, qui ne soit pénétré de la grande importance de l'examen dont nous allons nous occuper, sous quelque rapport qu'on puisse le considérer; j'aime à croire en conséquence que vous n'hésitez pas d'adhérer à la proposition expresse que je fais, pour qu'avant de procéder à l'ouverture du cadavre de cette femme, chacun de nous répète publiquement l'opinion qu'il a précédemment émise sur l'espèce et la nature de sa maladie. »

Cette proposition ayant été unanimement adoptée, le citoyen Brouard a dit :

« J'ai été consulté, au commencement du printemps dernier, par cette femme, qui m'avoua se croire enceinte. Les renseignements que j'accueillis sur son état, me firent rejeter toute idée de grossesse, pour n'admettre que l'existence d'obstructions et d'hydropisie et j'ordonnai un traitement en conséquence. Vers la fin de l'été, sur l'invitation particulière du citoyen Verhnes, conjointement avec mes autres confrères, d'après un nouvel examen très attentif, réunissant les symptômes du moment à ce que j'avais connu précédemment, ce dernier examen ne put que confirmer mon opinion sur la non

existence d'une grossesse, et sur celle bien caractérisée d'hydropisie et d'obstructions considérables. »

Le citoyen Vernhes a dit :

« Cette femme, en me consultant vers la fin de l'été dernier, me dit être enceinte de son neuvième mois. D'après un examen attentif, je reconnus que le col de la matrice, qui, dans l'état de grossesse naturelle, se raccourcit en proportion de la plénitude progressive de ce viscère, au point de disparaître totalement au terme naturel de la gestation, avait toute la longueur ordinaire à l'état de vacuité; qu'en outre, il était plus dur que dans l'état naturel, et qu'il avait contracté une adhérence intime avec la symphise du pubis. Les différents autres signes que je reconnus au toucher extérieur et mon ignorance absolue de l'état antécédent de cette femme, me firent conjecturer une grossesse extra-utérine, compliquée d'obstructions et d'hydropisie, ce qui me présenta un cas digne de l'attention de mes confrères, que je convoquai à cet effet, et je les vis, à peu de chose près, partager mon opinion. Depuis, quoiqu'on m'ait interdit l'entrée de la maison de cette femme, je la vis furtivement sept à huit fois, et les nouvelles observations que je fis dans ces visites subséquentes, notamment dans la dernière, environ huit jours avant sa mort, me donnèrent la conviction qu'il n'y avait, chez cette infortunée, qu'obstructions et hydro-pisie. »

Le citoyen de Reynal a dit :

« Invité le six vendémiaire dernier par le citoyen Vernhes de me réunir avec mes autres confrères, à la côte de Saint-Sauveur, pour y faire l'examen d'une grossesse extraordinaire, je me trouvai au rendez-vous, dans une ignorance parfaite des anciennes maladies de cette femme. L'examen que je fis de son état, me fit reconnaître le col de la matrice tel qu'il a été décrit par le citoyen Vernhes. L'impossibilité absolue de reconnaître aucune espèce de mouvement d'être animé, la fluctuation très sensible du bas-ventre, la nature particulière du ballonnement des parties contenues, l'inégalité et la rénitence des corps qui remplissaient les parties latérale droite et moyenne inférieure de l'abdomen, ne me laissèrent aucun doute sur l'existence d'obstructions considérables, avec hydropisie; et en admettant une grossesse, je n'hésitai pas à prononcer que, si elle existait, ce ne pouvait qu'être une grossesse extra-utérine, dont la terminaison est toujours contre nature et funeste. Comme ces sortes de grossesses peuvent être de trois espèces : dans les trompes, dans les ovaires et dans la cavité abdominale, je soup-

çonnai préférablement cette dernière, suite presque toujours nécessaire de l'une des deux premières, parce que l'une de ces deux premières, au terme de huit mois au moins, où se disait être la malade, aurait constitué un cas fort rare, quoiqu'il ne fut pas sans exemple. Telle fut ma première et unique opinion que je n'ai eu occasion ni de changer, ni de fixer, parce que, depuis, je n'ai pas revu la malade. »

Le citoyen Lesage a dit :

« Le citoyen Verhnes m'ayant compté au nombre de six Officiers de Santé qu'il invitait à se rendre au domicile de la *femme Lucain*, pour prendre connaissance de son état, j'y arrivai le dernier, et ne pus me livrer à l'examen de son état, comme je l'aurais désiré, parce que souffrant d'un panaris de la troisième espèce, à la main gauche, mes recherches ne pouvaient être que bien imparfaites, et me laissaient en effet beaucoup à désirer. Toutefois, j'assurai avoir distingué, au-dessus et sur le côté du col de la matrice, un corps étranger qui, présentant une surface ronde, s'étendait, soit de continuité ou de contiguité, depuis le col de la matrice, passant par l'hypocondre gauche jusque dans l'hypocondre droit; du reste, mon jugement fut entièrement conforme à celui du citoyen de Reynal et l'établir de nouveau ne serait que répéter ce qu'il vient de dire : ainsi que ce citoyen, je n'ai pas revu cette femme depuis; mais aujourd'hui je crois que nous allons bientôt être d'accord sur ce point, qu'il faut écarter toute idée de conception et que cette femme n'est morte que d'obstructions et d'hydropisie. »

Le citoyen Desfeux a dit :

« Invité aussi par le citoyen Verhnes de coopérer à l'examen de l'état de la *femme Lucain*, je fis absolument les mêmes observations que mes confrères; comme eux je fus convaincu de l'existence d'obstructions considérables et d'hydropisie; comme eux, dans la supposition de grossesse, je n'admis qu'une de celles nommées extra-utérines; seulement, je soupçonnai que l'hydropisie pouvait être dans la matrice; au surplus je ne pourrais entrer dans de plus grands détails, sans faire une répétition (quand au fond) de ce qui vient d'être dit. »

Le citoyen Gouillard a dit :

« Occupé le jour de la réunion pour cette visite, je ne pus m'y trouver, et ne fus voir cette femme que le lendemain; je fis absolument les mêmes remarques que celles qui viennent d'être rapportées; je fus certain de l'existence d'obstructions et d'hydropisie; mais je n'ai pas cru à la grossesse. »

Le citoyen Delzeuzes a dit :

« M'étant transporté chez la malade et l'ayant examinée attentivement, j'ai été certain de l'existence d'une grossesse *très naturelle*; dès lors, et comme en ce moment, je n'ai cessé un instant d'en avoir l'intime conviction; *je n'avance jamais rien sans être parfaitement sûr*; j'atteste donc, et je garantis, sur ma tête, que cette femme porte un enfant. J'ai acquis la preuve de sa grossesse dès ma première visite, *par des signes certains, infaillibles, aux mouvements de l'enfant en un mot, que j'ai reconnus très distinctement*, et d'après lesquels toute autre espèce d'examen devient inutile. Je ne dissimule pas que ma surprise a été à son comble, quand on m'a répété les opinions professées sur l'état de cette femme, *par six individus* qui l'avaient visitée, et dont on n'a pu me dire le nom, excepté celui de Gouillard. En effet, *c'est le comble de l'ignorance la plus crasse*, de dire qu'une grossesse extra-utérine put exister jusqu'au terme de huit mois et plus encore d'admettre une grossesse abdominale, puisqu'au moment de l'entrée du fœtus dans cette cavité, la mère n'eut pu exister seulement une heure. »

Le citoyen Lesage a dit : qu'il se déclarait l'ignorant; qu'il s'appointait à prouver qu'il avait existé de ces sortes de grossesses jusqu'au terme mentionné (1). Le citoyen de Reynal a également dit qu'il ambitionnait aussi l'honneur de partager l'ignorance; qu'il s'appointait à prouver, non seulement qu'il existait de ces sortes de grossesses jusqu'au terme de huit mois, mais encore, quant à celles dites abdominales, qu'il en avait existé dont la durée avait été de plusieurs années (2).

Le citoyen Renauld, après un dernier examen du bas-ventre sur le cadavre, a continué de partager définitivement les opi-

(1) Plusieurs auteurs citent des exemples de grossesses extra-utérines dans les trompes et même dans les ovaires jusqu'à ce terme. Non seulement il en a existé jusqu'à huit mois, mais encore jusqu'à neuf; ce dernier exemple est de M. Baltazard, élève à l'Hôtel-Dieu de Paris; il a été communiqué au mois de juin 1783 à l'Académie de chirurgie, qui a jugé l'enfant bien à terme. Plusieurs académiciens ont cru que l'enfant avait été porté dans la trompe, ce qui est le plus ordinaire; mais le plus grand nombre a jugé qu'il était dans l'ovaire, ce qui est plus rare. Voyez Baudeloque, Arts des accouchements, t. II, p. 605.

(2) On ne pourrait citer tous les auteurs qui ont reconnu les grossesses abdominales, sans faire un nombreux catalogue; et presque tous en reconnaissaient de quinze, vingt, vingt-deux, vingt-cinq, trente, quarante et même quarante-six ans. Voyez encore Baudeloque, Arts des Accouchements, T. II, p. 607.

nions du citoyen Delzeuzes, quant à la grossesse naturelle, et conséquemment à l'existence d'un enfant dans la matrice.

Après quelques répliques réciproques, la discussion a été close sur l'observation faite par un membre, que le lieu n'était pas celui convenable pour établir ces preuves respectives.

De l'analyse de ces diverses opinions, il résulte : 1° que les citoyens Vernhes, Gouillart, Brouard, Lesage, Desfeux et de Reynal ont été unanimement, constamment et parfaitement d'accord sur l'existence d'obstructions et d'hydropisie ; 2° que les citoyens Brouard et Gouillart n'ont jamais cru à aucune espèce de grossesse ; 3° que les citoyens Lesage, Desfeux, de Reynal et Vernhes, en admettant la possibilité d'une grossesse, par suite de l'ignorance où ils étaient de l'état antécédent et ancien de cette femme, n'ont cru qu'à la possibilité d'une grossesse extra-utérine, dont la terminaison ne peut jamais être dans l'ordre naturel, et dont l'événement est toujours funeste ; 4° que le citoyen Vernhes ayant eu l'occasion de revoir quelquefois, par hasard, cette femme, a acquis, avant sa mort, la preuve qu'elle n'était dans aucun état de grossesse ; 5° que d'après le concours de diverses circonstances, et surtout d'après l'examen du cadavre encore intact, les citoyens Lesage, Desfeux, et de Reynal, ont été absolument convaincus qu'il n'existait et ne pouvait exister aucune espèce de grossesse quelconque ; 6° enfin, que le citoyen Delzeuzes, dès le premier instant où il a vu cette femme, pendant plus de deux mois de temps qu'elle a été dans ses mains, et encore dans l'instant même où l'ouverture du cadavre allait être faite, a constamment été convaincu, et n'a cessé d'attester que cette femme était enceinte d'une grossesse *très naturelle*.

Toute discussion terminée, on a de suite procédé à l'ouverture du cadavre.

La section cruciale des téguments et des muscles du bas-ventre faite, il s'est d'abord écoulé environ quatre litres et demi (près de cinq pintes) d'un fluide jaune et séreux. Ensuite le péritoine s'est trouvé adhérent en partie avec la matrice, qui s'est présentée d'un volume égal à l'état de grossesse parvenue à la fin du neuvième mois, mais avec une forme différente : elle avait contracté des adhérences avec la plupart des parties qui l'environnaient, offrait dans toutes ses parties, excepté son fond, l'apparence de squirrosités considérables, caractérisées par la couleur, les inégalités et la dureté. Le foie, d'un volume monstrueux, a présenté les mêmes phénomènes, ce qui a déterminé l'assemblée à suspendre l'examen jusqu'à

ce qu'ont ai dessiné le point de vue de ces parties dans leur ensemble. Le citoyen Desorias, professeur de dessin à l'École centrale, a été invité à cet effet, au nom du Maire et de l'assemblée; il s'est rendu à l'invitation, et a bien voulu faire le dessin qu'on lui demandait, après la terminaison duquel on a continué la suite des recherches.

La matrice a été enlevée avec peine, à cause de ses adhérences nombreuses avec les parties voisines, adhérences telles, qu'on a été obligé d'y laisser une portion du rectum : sa forme s'est trouvée être celle d'un cône dont le sommet, un peu arrondi, correspondait à son fond, et la base à son col; sa figure ne peut-être mieux comparée qu'à celle d'un cœur : la face externe présentait plusieurs inégalités irrégulières et une bande musculaire, oblique de haut en bas et de droite à gauche, d'environ cent-trente-cinq millimètres de long (environ cinq pouces) sur environ cinquante-quatre millimètres de largeur (environ deux pouces), dont les deux extrémités se confondaient par une union intime avec la substance de ce viscère, et qui, dans la longueur d'environ quatre-vingt-huit millimètres (environ trois pouces), en était séparée au point de permettre l'interposition de trois doigts : la face postérieure paraissait partagée en deux éminences par une dépression longitudinale; chacune de ces éminences était elle-même séparée en deux ou trois parties par d'autres dépressions transversales, un peu irrégulières, et plus légères que celle dite longitudinale; de sorte que l'ensemble de cette face ressemblait assez à la totalité des six lobes formant la face inférieure des deux hémisphères du cerveau, qui correspondent aux fosses antérieures, moyennes et inférieures de la base du crâne : toutes les parties de ce viscère, qui paraissaient squirreuses, étaient blanches, dures, ne cédant point au toucher; le reste était phlogosé, à l'exception d'une zone qui était, à son fond, blanchâtre, de l'étendue d'environ cent huit millimètres de diamètre (environ quatre pouces), indiquant au toucher l'existence d'un fluide qu'elle renfermait; la circonférence, mesurée exactement, s'est trouvée de cinq-cent-trente et un millimètres (vingt pouces), sa longueur à peu près un peu plus qu'une fois et demi le diamètre de sa base; pesée ensuite, son poids s'est trouvé de quatre mille six cent quarante-six grammes huit cent quatre-vingt-sept millièmes (neuf livres et demie) et pourrait être porté à quatre mille huit cent quatre-vingt-onze grammes quatre-cent-soixante millièmes (dix livres), si l'on tenait compte d'une légère incision faite par hasard vers sa base, de laquelle s'étaient écoulés au moins deux cent quarante-quatre grammes

cinq cent soixante-treize millièmes (huit onces) d'un fluide blanchâtre et un peu épais.

L'ouverture faite, dans toute sa longueur, ensuite de différents sens, a montré d'abord vers sa pointe, et sous la zone dont il a été parlé, environ trois cent soixante-six grammes huit cent-cinquante-neuf millièmes (douze onces) d'un fluide jaune, transparent, visqueux, et d'une consistance approchant beaucoup celle du blanc d'œuf; le surplus de cette masse considérable présentait une substance pulpeuse, blanche, inodore, semblable à de la bouillie très épaisse, ferme à des places, très liquide à d'autres, de moyenne consistance ailleurs, et qui a été reconnue positivement pour être l'espèce d'humeur enkystée, nommée en chirurgie athérôme (1), bien différente par son caractère de celles nommée mélécéris (2) et stéatôme (3). L'examen le plus exact au surplus, poussé même jusqu'au scrupule, n'a donné aucune apparence quelconque du plus léger vestige de grosseur.

Le foie a été ensuite détaché; il s'est trouvé peser quatre-mille huit cent quatre-vingt-onze grammes quatre cent soixante millièmes, bon poids (dix-livres), rempli de squirrosités très rénitentes sous les doigts, blanc aux places où ces squirrosités faisaient saillie, et d'un rouge très obscur partout ailleurs; la vésicule du fiel était très grande, mais peu pleine et flasque; ouvert en différents sens, il s'est trouvé rempli de masses considérables de substance absolument pareille à celle de la matrice, excepté qu'elle était plus épaisse, plus ferme, et partout de la même consistance.

Le seul caractère qu'ait présenté la rate, a été son extrême petitesse, dont le poids, par approximation, a été estimé atteindre au plus à soixante-un grammes cent quarante-deux millièmes (deux onces).

(1) Athérôme, subs. m. *Atheroma, atis, s. n.*, abcès, ou espèce de tumeur enkystée, c'est-à-dire renfermée en un sac membraneux. Il ne cède point quand on le presse avec le doigt qui n'y laisse aucune impression. Il contient une matière purulente, pulpeuse, épaisse, blanche, inodore, semblable à de la bouillie, d'où lui vient son nom tiré du grec, Athéros, *puls.*, bouillie, dont on a formé Athérôme.

(2) Melécéris, subs. m. *Meliceris, s. f.*, espèce d'abcès, ou tumeur enkystée, molle, sans rougeur, sans chaleur et sans douleur, qui contient une humeur jaunâtre, semblable à du miel, d'où lui vient son nom. Ce mot est grec, *Meliceris*, composé de *Méli*, *Mel*, Miel.

(3) Stéatôme, subs. m. *Steatoma, atis, s. n.*, espèce de tumeur enkystée, indolente, sans changement de couleur à la peau, formée dans les parties molles, par une matière qui ressemble à du suif. Stéatôme est un mot grec.

Les reins n'ont présenté aucun caractère particulier.

Le mésentère était très flasque, phlogosé, ne laissant apercevoir aucun vestige de ses glandes. L'estomac était vide, petit, flasque et livide. Les intestins étaient également presque vides, flasques et livides, à l'exception de différentes places qui étaient phlogosées. L'épiploon, ni aucune des parties de l'abdomen ne contenaient la plus légère portion de suc gras-seux, tant était grand le marasme.

Ouverture faite ensuite de la poitrine, il s'en est écoulé une quantité de liquide équivalente à environ sept litres et demi (environ huit pintes), fournie en partie par la cavité droite, partie par la gauche, et partie par le péricarde, d'un jaune très safrané, transparent et un peu visqueux. Le lobe droit du poumon était d'une si excessive petitesse, que son poids a été estimé trente-quatre grammes cinq cent soixante douze millièmes, ou quarante-cinq grammes huit cent cinquante-huit millièmes au plus (une once, ou une once et demie); sa couleur était d'un gris cendré obscur et livide, et sa consistance très molle; le lobe gauche était d'un volume ordinaire, phlogosé dans sa presque totalité.

Le cœur n'a pas été observé.

En conséquence, nous déclarons et attestons, 1° que la femme veuve *Lucain* est morte d'hydropisie du bas ventre, de la poitrine, et du péricarde, compliquée d'obstructions enkystées du foie et de la matrice, d'une nature extraordinaire, connues en chirurgie sous le nom d'athérômes; 2° qu'il est évident, par le volume excessif auquel étaient parvenues ces obstructions, qu'elles avaient nécessairement pris naissance depuis plusieurs années; 3° enfin, que, non seulement ladite femme *Lucain* n'était dans aucun espèce d'état de grossesse, mais encore qu'il a été de toute impossibilité physique qu'elle ait pu concevoir, à partir d'au moins un an avant l'époque où cette prétendue grossesse a été censée avoir commencé.

En foi et témoins de quoi nous avons du tout dressé et rédigé le présent procès-verbal, pour valoir et servir au besoin ce que de raison.

A Evreux, département de l'Eure, lesdits jour, mois, an, dont acte.

DE REYNAL	GOUILLART	
LESAGE	VERNHES	LETELLIER
DELARUE	BROUARD	DESFEUX
Dureau La Buffardière, Maire.		

A Evreux, de l'Imprimerie de J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture.

Note relative au traitement d'une fistule lacrymale.

« Après avoir pris lecture du mémoire que nous a fait remettre M. Viguerie au sujet de la fistule lacrymale qu'il a opéré, nous voyions que les moyens qu'il a employé nous paroissent avoir été indiqués dans les cas où il s'est trouvé. Mon avis est donc qu'il continue les injections avec l'eau de Barège dans laquelle on laissera tomber quelques gouttes d'eau vulnéraire spiritueuse.

« Que l'on continue encore la mèche dont on aura soin de frotter une pierre de vitriol de chipre qu'on trempera dans de l'eau dont on frottera les dites mèches pour la rendre d'une couleur verdâtre qui consommera les chairs fongueuses, et il se formera par la suite une cicatrice plus promptement et nous assurera la liberté du canal. Tels sont les moyens que je crois les plus sûres pour assurer une prompte guérison. Mon avis seroit qu'on fit prendre au malade tous les matins deux livres de petit lait dans lequel on ajoutera deux onces de suc épuré de bourache, chicorée sauvage, pissentlit, cresson d'eau et cerfeuil, ou au moins une once de sirop antiscorbutique à la place du suc des dites herbes.

« Eviter les ragoûts épicés et sallés et vivre autant qu'il sera possible de légumes végétales cuites au gras.

« Purger de tems à autre avec les pillules de Belloste ou autres de la même classe.

« Si nos conseils paroissent devenir favorable et que M. Viguerie le juge à propos il pourra nous donner des nouvelles de la santé du malade et de l'effet que les remèdes auront opéré. »

Délibéré à Paris, ce 4 août 1792.

GRANDJEAN.

Chirurgien oculiste du Roy.

La note ci-dessus était destinée à Gabriel Joseph Bonal, fils du ci-devant seigneur et baron de Castelnau de Montratier. Le traitement indiqué ne donna pas de résultats.

Car, le 12 septembre 1792, l'an 2 de la République, le citoyen Gabriel Joseph Bonal adresse une requête « au représentant du Peuple ». Il « représente (qu'il est) affligé d'une fistule lacrymale à chaque œil — depuis plusieurs années — ainsi qu'il est constaté par le certificat que lui a donné le citoyen Viguerie (1) chirurgien-major de l'hôtel-Dieu de Toulouse qui l'a soigné pendant plus d'un an... » Il se plaint qu'« un vésicatoire au bras qu'il est obligé d'entretenir pour détourner l'humeur qui se porte sur ses yeux lui ôte la liberté de ses mouvemens ».

En conséquence il demande à être dégagé de toute obligation militaire.

Au dos de la requête, on lit la mention « N°29. Gabriel Bonal, exemption provisoire de six semaines ».

Nous ignorons si la fistule lacrymale dont Boual était affligé, guérit par la suite (1).

G. LINON.

(1) Celui-là même dont il est question dans a .



NÉCROLOGIE

Le docteur Frédéric BEAUDOUIN, d'Alençon.

Fils de l'érudit naturaliste et historien alençonnais Henri Beaudouin (1), Marie-Frédéric Beaudouin était né le 5 juillet 1856 à Alençon. Ayant, après 1870, suivi sa famille à Rennes, il y termina ses études classiques, et y commença, comme interne à l'Hôtel-Dieu, son apprentissage médical. Il alla le terminer à Paris où, reçu externe des hôpitaux, il fut élève de Bucquoy, Rendu, de Saint-Germain, Monod, Trélat et Potain. En 1881, il soutenait sa thèse inaugurale, sur les *Troubles mécaniques de la circulation du sang dans les maladies du cœur*. Dans ces pages, qui marquent un essai de retour à l'iatro-mécanicisme, s'affirme déjà l'écrivain alerte, et se devine le futur historien. De retour au pays natal, Frédéric Beaudouin se créa, par son activité et son dévouement, une belle clientèle et ne tarda pas à sympathiser avec les savants de la région. Il s'affilia en 1905 à la Société historique et archéologique de l'Orne. Grand lecteur, causeur disert et plein d'humour, conférencier très apprécié, il s'intéressait non seulement au passé de la Haute-Normandie, mais encore à son histoire médicale.

C'est à ce titre que, le 8 décembre 1909, sur la présentation des D^{rs} Le Pileur et Joly, il entra dans les rangs de la Société française d'Histoire de la Médecine. La Grande Guerre survint. Beaudouin n'estima point que son âge le dispensât du devoir patriotique. Il reprit son vieux képi, et, d'abord affecté au Mans (août 1914), fut mis ensuite à la tête d'une ambulance à Sablé. Le Service de Santé ne lui ayant octroyé, comme infirmiers, que des valets de charrue, bons, tout au plus, à vider les seaux, il fit savoir aux dames et jeunes filles de la localité que leur collaboration serait fort appréciée. Ancien conférencier de la Croix-Rouge, il savait rendre aimable la propédeutique médicale, et, beaucoup de ces demoiselles se

(1) Cf. Letacq, *Notice sur Monsieur Henri Beaudouin*, Alençon, Impr. Alençonnaise, 1920, 22 p. in-8°.

trouvant novices en ces fonctions nosocomiales, il leur enseigna l'art de réussir un cataplasme, de poser des ventouses, et d'appliquer des sangsues. Les auditrices affluèrent.

Or, il y avait dans la ville une autre ambulance, et fort officielle, et qui en prit ombrage. C'est pourquoi Beaudouin ayant terminé sa quatrième leçon, entendit, un matin, gratter à sa porte. Il ouvre. Surgit un Monsieur, en chapeau haut-de-forme, et fort poli, qui demande s'il a bien l'honneur de parler à M. le médecin-major Beaudouin. — C'est moi, Monsieur. — Alors, Monsieur, j'ai le regret de vous faire part de la douloureuse mission qui me contraint à perquisitionner chez vous. — Chez moi? — Chez vous. — Et pourquoi? — C'est, Monsieur, sur l'ordre de M. le Maire; vous avez tenu, sans l'autorisation municipale, des réunions publiques et clandestines. » Lâchant le policier, l'inculpé saute sur son képi et court à l'Hôtel-de-Ville. « Monsieur, lui dit le magistrat, vous deviez solliciter ma permission. Et au fait, pour haranguer des jeunes filles, dont plusieurs mineures, ce qui est fort compromettant, aviez-vous sollicité le consentement maternel? — Monsieur le Maire, répartit le médecin suffoqué, on m'avait dit que Sablé comptait quelques imbéciles. Je le crois. Mais je ne pensais pas qu'on y trouvât aussi des mouchards. — Retirez ce mot, Monsieur. — Ma foi non, Monsieur, il me semble que c'est le mot propre. — Monsieur, vous aurez de mes nouvelles. — Tant pis! »

Le docteur prit le train de midi et se rendit au Mans à la Direction du Service de Santé. La dénonciation l'y avait déjà précédé. Et comme il est plus facile de donner tort à un subordonné qui a raison qu'à un homme influent qui a tort, l'Administration s'en référa au principe « Pas d'histoires », qui dispense commodément de toute autre solution, et lui proposa une autre résidence. Baudouin choisit... le front. Il fut affecté, dans la région de Verdun, à l'ambulance de Vadelaincourt, où son entrain, malgré l'approche de la soixantaine, lui conquit l'estime et l'amitié de tous. On se rappelle quel sauvage bombardement par avions vint anéantir, certaine nuit, cet hôpital, et semer de nouveau la mort parmi le personnel médical, les infirmières et les blessés. Dans cette effroyable bagarre, parmi le fracas des bombes et les baraquements incendiés, Baudouin fit vaillamment son devoir; échappé par miracle, il gagna, sous le feu, la croix de la Légion d'honneur.

Son âge lui permettant d'être renvoyé à l'intérieur, il revint par la suite à Alençon et, démobilisé, reprit ses fonctions de praticien. Il y a quelques années, une maladie grave le cloua

pour de longs mois sur son lit. Il dut aller demander au soleil hivernal de la Côte d'Azur quelque allègement à ses souffrances. Mais ni la torture physique, ni la pénible immobilité qu'elle lui infligeait n'affaiblirent sa résistance morale et son intellectuelle activité. Encore qu'à demi-garrotté, il bouquinnait, devant une sorte de lutrin, dans sa riche bibliothèque, et recevait ses amis que son intarissable mémoire régalaît de savoureuses anecdotes. Sur la fin de mai, de graves complications survinrent, dont il porta, avec précision, le diagnostic et le pronostic, sans que sa sérénité coutumière en fût altérée. Il est mort en son logis de la rue du Château, le 29 mai 1930, en sa 74^e année ; et ses restes ont été transportés dans le caveau de famille, au petit cimetière d'Hesloup.

Notre sympathique et regretté collègue a publié :

De quelques troubles mécaniques de la circulation du sang dans les maladies du cœur et dans la compression des vaisseaux. Etude mécanique et clinique. Thèse de la Faculté de médecine de Paris, Paris, Derenne, 1881, 132 p. in-8°.

Desgenettes. Médecin chef de l'Expédition d'Egypte et de la Grande armée, 1762-1837, Conférence aux dames de la Croix-Rouge et du Dispensaire d'Alençon, Paris, Poussielgue, 1908, 39 p. in-8°.

Desgenettes et Hébert (Alençon), Imp. Alençonnaise, s. d. p. 1-8 d'une brochure composite de 16 p. in-8°.

Les habitations du Docteur Desgenettes à Alençon, Alençon, Impr. Alençonnaise, s. d., 2 folios non paginés, grand in-4°.

Charles Florentin Lorient, Souvenirs d'un Vieil ami, Alençon, Impr. Alençonnaise, 1916, 26 p. in-8°.

Un médecin de Molière, père d'un évêque de Sées, Antoine d'Aquin, Année médicale de Caen, 43^e année, n^{os} 9-10, sept.-oct. 1922, p. 193-199 et 217-222.

La maladie et la mort de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, Année médicale de Caen, 44^e année, n^o 10, octobre 1923, p. 217-229.

La prière de Jean Goëvrot, médecin de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, de Marguerite de Navarre et de François I^{er}, Bull. de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et St-Damien, novembre 1923, p. 284-286 (Bourges, 1923).

D^r Paul DELAUNAY.

VICTOR NICAISE

(1871-1930).

Né à Paris le 30 novembre 1871, Victor-Auguste Nicaise était le fils d'Edouard Nicaise, professeur agrégé à la Faculté, et chirurgien des hôpitaux. Reçu lui-même externe des hôpitaux de Paris en 1892, interne le 19 janvier 1899, il fut l'élève de Gingeot (1899-1900), Lejars (1900-01), Le Dentu (1901-02) et acheva le cycle (1902-03) chez Guyon qui reporta sur le fils l'affection qu'il avait pour le père. Mais, vieilli avant l'âge, et déjà fatigué, onques Nicaise ne se hâta si ce n'est de mourir. Il travailla longuement sa thèse, qu'il ne soutint qu'au milieu de 1905, et, son internat fini, pendant des années, s'attarda dans les salles de garde, « fossile » témoin des anciens jours, opposant au tumulte des jeunes générations le pâle sourire d'une imperturbable et tranquille bonhomie. De Beaujon, le repas fini, il regagnait son appartement de la rue Mollien où s'écoulait, entre son cabinet d'urologiste et sa bibliothèque, parmi ses dossiers innombrables, soigneusement rangés et grossis, son existence de célibataire méticuleux. Et pourtant, cette carrière si calme en apparence connut l'ardeur des passions cachées. Nicaise en eut trois : l'histoire de la médecine, l'étude des kystes hydatiques, et la libération de la Pologne.

Ami de notre fondateur, le D^r Prieur, Nicaise était, dès la réunion constitutive de la Société d'histoire de la médecine, le 29 janvier 1902, secrétaire du Comité d'organisation. Il fut nommé secrétaire annuel, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1910. En 1909, notre compagnie connut une période troublée. Inféodée à la *France médicale*, qui avait la primeur de ses communications, elle voyait son propre bulletin périliter, en retard de deux ans. Le professeur Blanchard prit l'affaire en mains ; Nicaise servit d'intermédiaire avec le D^r Prieur, et fut le rapporteur de la Commission qui, le 28 avril 1909, remit, en Assemblée générale, les choses au point.

Docile à l'exemple de son père, auquel la science doit de bonnes rééditions des Œuvres de Henri de Mondeville, de Guy de Chauliac et de Pierre Franco, notre collègue, se proposait d'éditer les manuscrits d'Edouard Nicaise sur l'histoire du Collège et de l'Académie de chirurgie. Il rêvait d'écrire, lui-même, une histoire de l'anatomie et de la chirurgie médiévales, accumulant à cette intention force notes, dont il n'a publié que quelques passages. La faute en fut, peut-être, à ses manies d'exactitude, et aussi aux longues recherches entreprises pour son grand travail sur l'échinococcose des voies

urinaires, qui lui valut, en 1907, le titre de lauréat de l'Institut ; mais qui, trop longuement médité, trop scrupuleusement élaboré, ralenti par une documentation formidable, ne parut jamais.

D'autre part, Nicaise se passionnait pour le droit des peuples. La résistance des Polonais annexés à l'absorption germanique la lutte héroïque des petits écoliers posnaniens contre les sévices des instituteurs prussiens, les efforts d'une nation mutilée pour sauver sa culture ancestrale d'une assimilation brutale, inspirèrent à notre ami une campagne ardente et des pages indignées contre les oppresseurs. Le 28 septembre 1912, le 19^e Congrès international de la Paix à Genève, sur le rapport de Nicaise, émit le vœu que « les langues et les civilisations des minorités ethniques soient respectées ». Berlin fit la sourde oreille. La Pologne ne devait que plus tard resurgir de son triple tombeau. Il lui fallut, comme la France, passer par le fer et par le feu et subir les horreurs de la Grande Guerre.

Au mois d'août 1914, accompagnant sa famille qui fuyait la capitale menacée, Victor Nicaise arrivait au Mans. Il y demeura quelques semaines et voulut bien me prêter son concours, en qualité d'urologiste, en faveur des militaires blessés, soignés à l'École normale du Mans, hôpital temporaire n° 1. Puis, ses parents à l'abri, il regagna Paris, et vécut philosophiquement, insoucieux des bombes des Gothas et des obus de la Bertha, dans son étage de la rue Mollin, sans négliger, en faveur de nos soldats blessés, ses devoirs de patriote et de médecin. Enfin, il vit luire le jour de la Victoire, et celui de la résurrection de la Pologne.

La mort de sa mère l'ayant mis en possession de propriétés en Suisse, il partagea désormais son temps entre l'Helvétie et Paris où soucieux, d'apostolat moral, il se dévouait aux œuvres de jeunesse et patronnait des boys-scouts.

Nicaise avait quelque peu délaissé les réunions de notre Société lorsqu'en juillet 1927 on le vit surgir dans une rue de Leyde, trainant la jambe et sa valise. Il arrivait de Suisse pour prendre part au VI^e Congrès international d'histoire de la médecine. Il nous accompagna dans la croisière sur le Zuyderzée, et fut au nombre des infortunés que, pendant le déjeuner, une vague, crevant le hublot, doucha copieusement.

Nous ne devons plus le revoir. Un mal implacable l'atteignit en 1929 ; et ce fut, dans son logis solitaire, la lente et triste agonie du vieux garçon, livré aux soins de la concierge ; à la fin, la maison de santé, l'enterrement hâtif, par les héritiers lointains accourus... De sa mort, de ses obsèques, ses amis ne furent que trop tard avisés. Paul DELAUNAY.

Publications de V. Nicaise.

Notes pour servir à l'histoire de l'anatomie au XVI^e siècle, et de la période prévéralienne, Bull. Soc. française d'Histoire de la médecine, t. I, 1902, p. 133-147.

Chirurgiens et barbiers aux XIII^e et XIV^e siècles, *ibid.* t. I, 1902, p. 442-462.

A propos de Jean de Vigo, 1460-1520, *ibid.*, t. II, 1902, p. 313-347.

Documents, Les sages-femmes au XVI^e siècle. — Document relatif à la mort de Court de Gebelin, *ibid.*, t. V, 1906, p. 220-230.

Un nouveau moyen de prophylaxie des maladies vénériennes, un maire paternel, [avec le D^r H. M. Fay], *ibid.*, t. VI, 1906, p. 366-371.

Rapport présenté par le D^r Nicaise au nom d'une commission composée de MM. Blanchard, Le Pileur, Prieur et Nicaise rapporteur, *ibid.*, t. VIII, 1909, p. 408-409.

Des indications et de la valeur thérapeutique de la néphrectomie dans le traitement du kyste hydatique du rein, néphrectomie totale et néphrectomie partielle, Paris, Alcan, 1905, 5 ff. lim. — 72 p. — 3 pl. h. t. et CIII p. in-8^o (Thèse).

Pronostic du Kyste hydatique du rein, Extr. du Bull. de l'Association française d'Urologie, Evreux, Hérissey, 1908, 10 p. in-8^o.

De la néphrectomie partielle dans le traitement du Kyste hydatique du rein, Extr. des Bull. et Mém. de la Société de médecine de Paris, n^o 9, 14 mai 1909, Clermont, Daix, 1909, 12 p. in-8^o.

Kystes hydatiques du rein traités par néphrectomie partielle, nouvelle statistique, Extr. du Bull. de l'Assoc. franç. d'Urologie, Evreux, Hérissey, 1910, 4 p. in-8^o.

Le martyrologe de l'enfance dans les Ecoles de la Pologne prussienne, Le Peuple français du dimanche, 12 janvier 1908.

La Pologne au Cirque de Néron. Réponse à l'enquête de Henryk Sienkiewicz, 2^e éd. Paris, Reyff-Heymann, 1909, 22 p. in-8^o.

Jusqu'où est allée l'oppression scolaire, les enfants polonais, Parents et maîtres, 12 avril 1910.

Pour servir de préface à ma réponse à l'enquête d'Henry Sienkiewicz, Lille, Imprimerie centrale, 1911, 16 p. in-8^o.

Allemands et Polonais, Paris, Bibliothèque des Marches de l'Est, 1911, XX-240 p. in-8^o.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

F. CATHELIN. *Les anciens internes des hôpitaux de Paris devenus de grands naturalistes*, Progrès médical, 17 mai 1930, supplément illustré n° 4, p. 25-28. — L'anatomiste et anthropologiste Gratiolet; le zoologiste de Lacaze-Duthiers; l'entomologiste Laboulbène; le redouté botaniste Baillon, et le paléontologiste Filhol, du Muséum.

MALCOLM WATSON. *Mists, mosquitoes and malaria*. — R. L. PIETFIELD. *Sir Ronald Ross, The man who flunked and became famous*, Medical Life (New-York), *Sir Ronald Ross Number*, nouvelle série, n° 116, mai 1930, p. 226-268. Numéro consacré au malariologiste R. Ross.

P. BUSQUET. *Le tubage du larynx dans la diphtérie*. La Vie médicale, 11^e année, n° 11, 10 juin 1930, p. 587-589. — D'un passage du Traité hippocratique *des maladies*, t. III, c. 10 (Trad. Littré, t. VII, 1851, p. 129), le Dr Busquet déduit qu'« Hippocrate a bien introduit des tubes de petit calibre [αὐλίσκοι] dans le larynx d'angineux graves » et qu'il est le premier auteur connu qui ait pratiqué le tubage du larynx.

M. GENTY, *Larrey inspecteur du Service de santé de l'armée belge en 1830*, Progrès médical, n° 25, 21 juin 1930, p. 1115-1116. — De la révolution de juillet, sortit la révolution belge. La Belgique se sépara violemment de la Hollande (26 août-5 octobre 1830). Le roi Louis-Philippe ayant refusé pour le duc de Nemours la couronne du nouveau royaume (17 février 1831), celle-ci échut à Léopold de Saxe-Cobourg. Ce dernier fit appel à Larrey pour inspecter les hôpitaux militaires et organiser les ambulances de l'armée belge, opérant contre les forces hollandaises. Larrey arriva à Bruxelles au début d'octobre, et, après sa tournée, présenta au roi un rapport énumérant les améliorations ou réformes nécessaires. À noter que ces événements datent de 1831, et non de 1830 comme le dit, par erreur, le titre de l'article.

VELUET, *L'École de médecine et de pharmacie de Poitiers*. La Science médicale pratique, n° 13, 1^{er} juillet 1930, p. 452-456. — La Faculté de médecine de Poitiers fut fondée par une bulle du Pape Eugène IV (28 mai 1431) ratifiée le 16 mars 1432 par Charles VII. Illustrée au xvi^e siècle par les travaux de Coytard (1557) et d'Ulmeau (1575) sur le « pourpre », elle atteint son apogée au début du xvii^e siècle, époque où les statuts de 1617 remplacent ceux de 1533. Mais, sous le décanat de Citoys (1634), commencent des luttes intestines, des polémiques avec les chirurgiens. C'est le signal d'une décadence qu'on essaye en vain d'enrayer au xviii^e siècle. Après le passager éclat des travaux de Poitevin sur la colique du Poitou (1760), la Faculté décline, et le décret de la Convention du 8 août 1793 la supprime. Pour reconstituer le personnel de santé militaire, Napoléon, par décret du 19 octobre 1806, établit des cours au Grand Hospice civil et militaire de Poitiers. Canolle et Fradin y professent. Sous Louis XVIII, un décret du 18 mai 1820 constitue l'École secondaire de médecine, dont Morichau Beauchamp est le premier directeur. En 1835, se fonde la Société de médecine de Poitiers, dont les professeurs sont les animateurs. En 1840, l'École devient École préparatoire de médecine et de pharmacie. En 1846 et 56, le Dr Orillard étudie l'épidémie de suette. Citons, parmi les noms les plus réputés de l'époque, Gaillard ; Bonnet, correspondant de l'Académie de médecine, et Barilleau, qui dirigea l'École de 1833 à 1864 avec le plus grand dévouement.

H. LECLERC, *L'Onagre bisannuelle, Oenothera biennis, L., Étude historique, botanique et thérapeutique*. Courrier médical, 6 juillet 1930, p. 381-383. — G. Baubin, dans son *Pinax*, dit que cette plante fut semée pour la première fois avec succès en 1619 dans le jardin de Padoue : il la nomme *Lysimachia lutea corniculata*. D'autres disent que ce n'est qu'en 1625 que Prosper Alpino en reçut du médecin anglais Jean Morus un échantillon qu'il étiqueta *Lysimachia Virginiana*. Parkinson l'appela *Lysimachia siliquosa virginiana*, et Morison *Lysimachia lutea corniculata non papposa virginiana major*. Ouf ! En 1767, on la cultivait en France sous le nom de jambon de Saint-Antoine, jambon des jardiniers, raiponce rouge, et l'on mangeait ses racines et ses jeunes feuilles en salade. C'est en Amérique du Nord qu'on l'utilisa pour la première fois en thérapeutique. Schæpf la préconisa comme vulnérable, Griffiths comme antidartreuse, Davis comme sédatif nerveux, Sullivan comme émollient du tube digestif et des voies urinaires : aussi ce

dernier la prescrivit-il dans la fièvre typhoïde, la dysenterie, la cystalgie. La plante contient un mucilage, des tanins, des phytostérols, de l'alcool cérylique, du phlobopène. Leclerc prône à son tour l'extrait fluide d'Onagre contre les colites et les cystites.

HUNGER, *Boudewijn Ronsse, Balduinus Ronsseus*, 1525 ?-1597. Extr. de *Nederl. Tijdschrift voor Geneeskunde*, 74^e année, n° 23, 7 juin 1930, 19 p. in-8°. — Ce médecin, qui fut en 1552 médecin de la ville de Gouda, voyagea beaucoup par la suite : on le trouve en 1577 à Brunswick et en Lorraine, en 1578 en Tyrol, puis en Espagne, en 1580, à Madrid, d'où, par l'Italie, il regagne Brunswick (1581) et Gouda (1582). Traducteur du *De re medica* de Celse (1592) et de la *Chyromancie* de P. Tricasso, il a laissé en outre des *Miscellanea seu epistolæ medicinales* (Leyde, 1590) — une étude sur le scorbut, et sa *Venatio medica, seu medicina ex lepore, cervo, lupo et apro*, Venise, 1581 ? et Leyde, 1589.

M. GENTY, *Les événements de juillet 1830 dans les hôpitaux de Paris*. Progrès médical, n° 29, 19 juillet 1930, p. 1267-1272.

G. BEAURAIN, *La léproserie du Quesne et quelques maladreries environnantes*. — Bull. trimestriel de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 3^e et 4^e trim. 1929, p. 170-265. — La léproserie du Quesne (canton d'Hornoy), jadis Sous-Arguel (*subtus Arguellum*), fut fondée à une date inconnue. Toujours est-il que, par acte du 16 novembre 1182, le pape Lucius lui confirme ses biens. Cette léproserie était une sorte de colonie agricole, exploitant ses champs, ses bois, son cheptel, encore que ne pouvant aliéner les biens-fonds sans autorisation du sénéchal de Ponthieu ; elle recevait aussi des aumônes en nature ou en argent, participait à certaines dîmes. Les ladres valides collaboraient aux travaux. La maladrerie était sous la haute surveillance de l'évêque d'Amiens, exercée par l'intermédiaire, non de l'archidiaire, mais du doyen, assisté d'un vice-gérant ou maître. Celui-ci était renforcé, pour la police, d'un sénéchal chargé de la surveillance des hommes, et d'une sénéchale pour les femmes. Il est probable qu'avec les lépreux authentiques on confondait aussi des galeux, teigneux, eczémateux, syphilitiques et ulcéreux. Avec ces ladres « frères malades », cohabitaient quelques confrères sains, soit époux d'un malade, soit reclus volontaires qui, en échange d'aumônes, venaient chercher une vie calme au sein de la confraternité spi-

rituelle. L'établissement avait sa chapelle dédiée à Marie-Madeleine, et son chapelain. Après avoir pâti de la guerre de cent ans, qui dispersa le personnel et aliéna une partie des biens, il se releva au xv^e siècle, mais sans retrouver l'importance et la prospérité de jadis. De nombreuses pièces justificatives corroborent cette excellente étude.

Ch. BOYER, *Les hôpitaux de la Cité de Carcassonne, Notre-Dame du Sauveur, Saint Eloi, maladrerie de Sainte Madeleine*. — Bull. de la Soc. d'études scientifiques de l'Aude, 39^e année, T. XXXIII, Carcassonne, 1929, in-8°, p. 115-132. — L'hôpital du Sauveur est mentionné pour la première fois en 1150, à l'occasion d'un legs de Roger, vicomte de Béziers. Il fut probablement démolé en même temps que les faubourgs, vers 1240. — Peut-être le remplaça-t-on, *intra muros*, par l'hôpital Saint-Eloi, dépendant sans doute du chapitre cathédral, et dont on sait peu de chose. — La maladrerie fut sans doute créée vers le milieu du xii^e siècle par le chapitre. M. Boyer a pu en déterminer l'emplacement exact, sur le chemin des Ladres, à droite de la route de Trèbes. La chapelle était dédiée à Sainte Marie Madeleine. La maison était régie par un procureur, assisté de frères et sœurs sains qui se vouaient au service des malades. « Les ladres, du moins au début, pouvaient sortir de l'établissement, se promener dans la ville. Ils pouvaient se marier entre eux ou avec des malades des maisons de Castelnau-dary, de Toulouse, de Narbonne, et même d'autres lieux. » Mais, en 1321, lors d'une épidémie, on accusa les lépreux d'avoir empoisonné les fontaines à l'instigation des Juifs ou des Maures de Grenade. La populace se souleva, et en massacra bon nombre. Charles IV ordonna de punir du supplice du feu les coupables, hommes ou femmes, survivants ; les autres furent condamnés à la détention perpétuelle (1322). La maladrerie devint prison. Au xvi^e siècle, les pensionnaires se raréfiant, le chapelain fut supprimé, et la chapelle rattaché à la cure de Villemoustaussou. Vide, la maison fut réunie en 1695 à l'Hôpital général. A la fin du xvii^e siècle, il n'en subsistait que la chapelle, dont on ne voyait plus que les vestiges à la fin de 1744.

Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel FOSSEYEU.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 11 octobre 1930.

Présidence de M. le D^r BARBILLION.

Etaient présents: MM. Avalon, Audard, Colin, Dorveaux, Fosseyeux, Hervé, Laignel-Lavastine, A. Mieli, R. Neveu, Olivier, Torkomian.

*VIII^e Congrès international d'Histoire de la médecine
Rome (22-27 septembre)*

M. le D^r Laignel-Lavastine rend compte des séances du Congrès de Rome et de la Séance du Comité international qui a eu lieu à cette occasion. M. le D^r Giordano, de Venise, a été élu président de la Société internationale en remplacement de M. le D^r Tricot-Royer, président sortant, nommé président honoraire.

Candidats présentés :

MM. ARTETA (D^r José Alberto), Doyen de la Faculté de Médecine de Quito, via Ippolito d'Aste 1,2, Gènes, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux;

DELHOUME (D^r Léon), à Pierre Buffière (Haute-Vienne), par MM. Menetrier et Fosseyeux;

GUBETICH (D^r Andrea), P^r à la Faculté de médecine d'Asuncion, Paraguay, légation du Paraguay à Rome, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux;

HULT (D^r Livmedikus), de l'Institut Karolinska, Stockholm, par les mêmes;

LINDSAY (Lilian), Dentiste, 23 Rossell Sq. Londres (W. C. I.), par MM. Rolleston et Fosseyeux;

SMITH (D^r R. W.), Wyvenhoe, Fotley Brook Road, Scheffield (Angleterre), par les mêmes.

Communication. — M. le D^r LAIGNEL-LAVASTINE entretient la société d'une consultation médicale tenue autour de Tristan blessé, et qui est relatée dans une version du xv^e siècle recueillie par M. Pierre Champion (Paris, Emile Paul, 1928).

S. H. M.

19

LE VIII^e CONGRÈS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Discours prononcé au banquet de clôture.

Par M. le D^r LAIGNEL-LAVASTINE,

MON CHER PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESDEMOISELLES,
MES CHERS COLLÈGUES,

J'apporte d'abord toutes les excuses et les regrets de mon ami le Pr Tricot-Royer de n'être plus avec nous ce soir pour exprimer les remerciements de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine et de la Belgique à tous nos amis d'Italie sur leur admirable réception. Mais Tricot-Royer dont vous appréciez tous l'activité, est reparti pour recevoir la *Presse Médicale latine*, et, c'est encore une manière de rester avec nous par l'esprit que de contribuer à resserrer dans son pays les liens de la latinité.

En lui envoyant notre affectueux salut, je tiens à dire la place qu'il tient dans notre Société. C'est la première. Il en fut le créateur et l'organisateur. Il en est l'inspirateur permanent. C'est donc, avec juste raison, que vous l'avez élu à l'unanimité président fondateur honoraire de notre Société Internationale d'Histoire de la Médecine.

Me remémorant les journées si pleines que nous venons de vivre dans la Ville Eternelle, mon cœur déborde de reconnaissance pour mon cher ami, le Pr Capparoni et tous ses collaborateurs : Bilancioni, Castiglioni, Filippo et Vincenzo Rocchi, G. Capparoni et Pazzini qui nous ont fait une réception vraiment impériale.

On a dit : la splendeur unique de Rome, qui synthétise toute l'histoire de l'Occident, offre un tel cadre que tout y réussit.

Mais justement l'art fut de remplir ce cadre de valeurs dignes de lui.

A Rome, les plus hautes autorités ont bien voulu nous recevoir. Les trésors médicaux de Rome se sont ouverts devant nous. Et non seulement des promenades dans Rome, mais en dehors, nous ont été les meilleurs leçons d'esthétique, d'histoire et de philosophie.

Au lac Nemi, nous avons d'abord évoqué le prêtre de Nemi, dont la puissance avait la mort pour rançon et qui, après

Renan, inspira Sir James Frazer dont l'œuvre ne peut laisser indifférent l'historien de la médecine, car si « le Rameau d'Or » montre l'origine magique de la royauté, il démontre aussi l'origine magique de la médecine.

Et les galères de Caligula, sortant de l'eau par une volonté de puissance, n'ont pas seulement une valeur historique, mais esthétique ; les têtes de lions de bronze, qui tiennent des anneaux entre leurs dents, relèvent d'une technique qui s'apparente à celle du XVIII^e siècle et en les contemplant je n'ai pu m'empêcher de penser à l'idée d'Elie Faure voyant dans les moments artistiques des diverses civilisations comme les instants homologues d'un éternel retour.

Le séjour au Mont Cassin fut encore plus prenant. Dans ce conservatoire de l'humanisme gréco-latin, l'Italie nous est apparue comme le tronc de l'arbre de la civilisation occidentale. Et la grande figure de saint Benoît me semble comme un double trait d'union, trait d'union entre la vie matérielle et spirituelle, trait d'union entre l'antiquité romaine et la civilisation moderne...

Saint Benoît par sa Règle sut insérer la vie spirituelle dans la vie sociale alors que les ermites, ses prédécesseurs, n'avaient l'une pour vivre l'autre.

Formé par la culture gréco-latine, il coula la pâte chrétienne dans le moule romain. Grâce à ses monastères élevés sur d'anciennes villas, il organisa l'anarchie barbare. Il fut la charnière qui unit le monde antique mourant à la civilisation chrétienne encore en enfance. Et quelles méditations dans Rome ! Rome, paume de la main de la race blanche dont les doigts portent le monde, est, par excellence, le lieu de l'oraison. Chaque pierre est évocatrice et des strates des fouilles montent et défilent les générations successives.

Je suis monté hier du Forum royal et républicain au sommet du Palatin. J'ai erré parmi la multiplicité des constructions gigantesques et un peu cahotiques des palais impériaux, mais j'ai retrouvé l'unité dans le coucher du soleil près du dôme de Saint-Pierre. Les faisceaux de rayons, qui embrasaient la coupole, faisaient de cette vue romaine du haut du Palatin le plus lumineux des paysages spirituels. J'y ai vu l'image de la destinée de l'Italie.

Vive l'Histoire de la Médecine !

Vive Capparoni !

Vive Rome !

Vive l'Italie !

LE VIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE
DE LA MÉDECINE

(Rome, 22-27 septembre 1930.)

Compte-rendu des travaux (1).

Le VIII^e Congrès international d'histoire de la médecine s'est tenu à Rome du 22 au 27 septembre 1930. Il comprenait environ 230 membres représentant 23 nations. Il a été organisé par M. le D^r P. Pietro Capparoni, professeur d'histoire de la médecine de l'Université de Pise, président; D^r G. Bilancioni, Directeur de la clinique oto-rhino-laryngologique de l'Université de Rome, D^r A. Castiglioni, Professeur de l'histoire de la médecine de l'université de Padoue et les D^{rs} F. et V. Rocchi. Son succès a été éclatant, et les réceptions et excursions qui l'ont accompagné ont témoigné de l'accueil chaleureux fait au congressistes. On en trouvera le souvenir enthousiaste dans l'article ci-après de M. le D^r Delaunay. Nous nous bornerons donc, ici, à caractériser succinctement les travaux du Congrès.

Indiquons tout d'abord que, si ce Congrès porte le n^o VIII après celui de Genève qui fut le VI^e, c'est que les organisateurs ont cru devoir intercaler dans la série des Congrès la section d'histoire de la médecine qui a figuré au Congrès international des sciences historiques qui a eu lieu à Oslo en 1929, et où assistaient M. les D^{rs} Tricot-Royer et Laignel-Lavastine.

Pour la première fois, et ce fut l'originalité du Congrès de Rome, trois problèmes historiques avaient été proposés comme thèmes aux travailleurs, et un rapporteur désigné pour chacun d'eux.

(1) Un compte-rendu détaillé a paru sous la signature de M. le P^r Capparoni dans le numéro de Novembre-Décembre 1930 du *Bulletino dell'Istituto Storico Italiano dell'arte sanitaria*, Année XXIX, fasc. VI.

Les trois questions mises à l'ordre du jour du congrès étaient les suivantes :

1° *Comment l'Europe au moyen âge se protégea contre la lèpre.* — Rapporteur, P^r JEANSELME (France).

2° *La renaissance des sciences biologiques aux XVI^e et XVII^e siècles et les relations intellectuelles entre l'Italie et les autres états européens.* — Rapporteur, P^r CASTIGLIONI (Italie).

3° *Sur la nécessité de rendre obligatoire dans les universités l'histoire de la médecine.* — Rapporteur, M. le P^r SZUMOWSKI (Pologne).

Cette méthode a donné d'excellents résultats ; elle a permis aux rapporteurs de faire une synthèse remarquable des connaissances acquises sur les sujets confiés à leurs investigations et d'en dégager l'intérêt ; A ces séances plénières des discussions ont suivi les rapports et corrigé sur des points de détail les conclusions de leurs auteurs, mais sans sortir des questions étudiées. On a enfin introduit dans nos Congrès cet ordre dont le besoin s'était fait sentir auparavant.

La défense de l'Europe contre la lèpre, au moyen âge, a fait l'objet d'un rapport magistral de M. le P^r Jeanselme ; ce rapport va paraître *in extenso* dans notre Bulletin, et a été résumé dans un article de *Bruxelles médical*, ce qui nous dispense d'en parler plus longuement.

Dans cette section les principales communications furent les suivantes : Jonesco Gomoiu, la lèpre en Roumanie ; Tricot-Royer, les prébendiers sains dans les léproseries belges, curieuse étude qui lui a permis de dépister sur trois cents établissements plus de quarante où existaient ces pensionnaires qui grâce à des revenus inemployés pour les malades trouvaient ainsi pour la fin de leur jour la paix d'un enclos tranquille ; Da Silva Carvalho, les léproseries médiévales en Portugal ; Torkomian, les léproseries d'Arménie, dont la première fut fondée vers 250 de l'ère chrétienne par une princesse arménienne nommée Aghvida, et où l'on traitait par les bains de soleil et les eaux sulfureuses ; J. Hérissay, la lèpre

en Limousin et notamment les deux grandes fondations de la ville de Limoges, St-Jacques des Casseaux, et la Maison-Dieu, qui devaient subsister jusqu'au xvii^e siècle, à l'est de la cité; Adalberto Pazzini, la lèpre à Rome, et l'histoire de l'hôpital de Saint-Lazare au Monte Mario; Olaf Hult, l'histoire de la lèpre au moyen âge en Suède.

..

La renaissance des sciences biologiques aux xvi^e et xvii^e siècles, et les relations intellectuelles entre l'Italie et les autres pays d'Europe firent l'objet d'un brillant exposé de M. le P^r Castiglioni, dont voici les conclusions :

1^o La Renaissance des sciences biologiques, et la Renaissance de l'art, commencent en Italie, simultanément; elles ont leur origine dans les événements politiques et sociaux, dans l'orientation de la pensée philosophique vers l'aristotélisme, dans l'œuvre des humanistes italiens et dans la pénétration en Italie des classiques grecs traduits par les Arabes.

2^o Les caractéristiques de la renaissance scientifique sont données par la formation de l'individualisme, le retour à l'étude des auteurs anciens, l'amour passionné pour la nature, la tendance à se libérer du dogmatisme scolastique.

3^o La renaissance scientifique italienne est caractérisée dans ses origines par une orientation esthétique, historique et critique.

4^o Elle se traduit par un mouvement international qui part de l'Italie vers tous les pays d'Europe. Les causes de ce mouvement sont à rechercher dans la tradition des écoles italiennes, la liberté de l'enseignement, les privilèges assurés aux étudiants étrangers, la richesse des collections qui se trouvent en Italie, l'institution de l'enseignement anatomique régulier, l'excellence des maîtres, l'usage du latin comme langue scientifique internationale et enfin la grande activité scientifique des imprimeries italiennes.

5° Le centre de ces relations internationales se trouve d'abord dans les universités italiennes qui sont très fréquentées par les étudiants de tous les pays d'Europe. Vers le commencement du xvii^e siècle lorsque la science expérimentale triomphe avec Galilée, les Universités italiennes ont une période de décadence, et les Académies deviennent le centre de ce mouvement, qui est largement appuyé par les premiers journaux scientifiques.

6° L'esprit et la tradition de grandes écoles italiennes fleurit en Hollande et en Angleterre, en France et en Allemagne, en Suède et en Pologne. Les universités européennes déploient une activité toujours plus vaste, en continuant à maintenir des relations vives et fréquentes avec les écoles italiennes.

Dans la discussion qui suivit, M. le D^r Delaunay rappella que les intermédiaires intellectuels entre la France et l'Italie au xvi^e siècle furent d'une part les chirurgiens militaires, employés aux armées guerroyant outre-monts, comme Ambroise Paré; d'autre part les médecins ou chirurgiens attachés comme domestiques, et aussi comme agents diplomatiques officieux, aux délégués du pouvoir royal ou aux ambassadeurs accrédités auprès des diverses cours italiennes, par exemple Guillaume Bigot qui accompagna Guillaume de Langey à Turin, et Rabelais Jean du Bellay à Rome; enfin les travailleurs isolés qui cherchaient en Italie de meilleures leçons des manuscrits anciens, ou voulaient étudier sur le vif la faune et la flore du bassin méditerranéen, les seules qu'eussent décrites les auteurs anciens, ainsi les médecins naturalistes Pierre Belon et Valerius Cordus.

M. Fosseyeux fit observer que si le latin, comme langue scientifique internationale, fut au début un précieux auxiliaire du mouvement relaté par M. le P^r Castiglioni, il se produisit dès la deuxième partie du xvi^e siècle un mouvement en sens inverse de nationalisme linguistique provoquant la traduction de nombreux ouvrages dans les idiomes particuliers. M. le P^r Castiglioni, qui ne l'ignore pas, ajoute que

l'Inquisition s'en émut; elle avait toléré la publication de toutes les spéculations scientifiques en latin, langue des intellectuels, mais elle sévit contre les nouveautés qu'elle estimait dangereuses dès qu'elle les vit transcrites en langue vulgaire. Galilée qui avait publié ses recherches en latin ne fut poursuivi que du jour où elles furent traduites en italien.

Dans cette section les principales communications furent les suivantes : P^r Sudhoff, la gloire de la médecine italienne au moyen âge ; D^r J. Fritz, les médecins polonais disciples de Fabrice d'Acquapendente; D^r Unger les relations intellectuelles entre les divers états européens au point de vue des grandes éditions d'Hippocrate aux xvi^e et xvii^e siècles; V. Meissen, l'évolution scientifique de Nicolas Stenon et l'Italie; M. Fosseyeux, les médecins italiens correspondants de l'Académie des sciences de Paris aux xvii^e et xviii^e siècles; P^r Gabrieli, le flamand G. E. Echio (1575-1620?) d'après les manuscrits de cet auteur conservés aux archives de l'Académie des Lincei, dont il fut l'un des fondateurs; P. Capparoni, cinq lettres inédites à Faber du Bruxellois Adriano van den Spieghel (Adriano Spigheli) qui devint professeur à l'athénée de Padoue, où il succéda à F. d'Acquapendente dans la chaire d'anatomie; S. Gomoiu, les relations médicales entre l'Italie et la Roumanie; Antonio Taddei, sur l'endroit où Vesale professait à Pise ses leçons sur l'anatomie (le palatio veteri domini commissarii pisani, actuellement palais du gouverneur); A. da Silva Carvalho, l'influence de l'Italie en Portugal au xvi^e siècle, due aux émigrés italiens; D^r Barbillion, les relations médicales de l'Italie et de la France aux xvi^e et xvii^e siècles; A. Casarini, sur les pionniers italiens de la Croix-rouge; D^r Mose di Segni, sur les rapports de l'Académie del Cimento et la Royal society de Londres.

∴

La nécessité de rendre obligatoire dans les Universités l'étude de la médecine ne pouvait avoir un meil-

leur avocat que M. le P^r Ladislas Szumowski, appartenant à une nation qui sur ce point a devancé le reste de l'Europe. Son plaidoyer fut d'ailleurs appuyé par M. P. Capparoni, Sigerist, Diepgen, Kock, Laignel-Lavastine, qui apporta au Congrès l'étude du P. Ménétrier sur l'évolution de la chaire d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris, laquelle va paraître inextenso dans notre Bulletin.

..

Toutes les communications qui ne rentraient point dans ces trois cadres furent groupées dans une section spéciale, où l'on entendit notamment les lectures de M. le D^r R. Neveu de Paris, sur la prophylaxie et le traitement de la peste dans les états barbaresques aux xvii^e et xviii^e siècles, d'après la correspondance des consuls et des missionnaires lazaristes, de M^{me} A. Panayotatou, d'Alexandrie, sur la peste de 1837 à l'île de Poros ; de M. G. Favaro, professeur d'anatomie à l'Université de Modène sur la genèse de la singulière écriture en miroir adoptée par Léonard de Vinci, de M. le D^r Renaud, de Rabat, sur le Takwin al-adwiya d'al-Alâï, ouvrage de matière médicale et thérapeutique, disposé en tableaux synoptiques ; du P^r A. Sigerist, de Leipzig, sur le problème de l'historiographie médicale, de Moses sur une caricature médicale juive, (gravure rarissime du xviii^e siècle : The Jérusalem Infirmary aliasa journey to the Valley of Jehosaphat, qui porte en exergue : Inve-Ribi Tarfon ; sculp. Ribi bag bug), de Gusman, de Naples, sur l'Ecole de Salerne, exaltant les travaux de ses moines, Alfano, Constantin, Azzo, Attone, Jean, qui firent sa valeur et sa gloire ; du D^r Ostachowski sur Jean-Baptiste van Helmont ; du P^r Bilancioni, sur Girolamo Cardano et Leonardo da Vinci ; du D^r Bernard, la médecine et les chevaliers de Malte ; du D^r Zembrzuski, sur le poème médiéval, Schola Salernitana, d'après un auteur polonais du xviii^e siècle, l'évêque Joseph Zaluski ; de M. le D^r G. Ovio sur l'optique de Léonard de Vinci, de M. le D^r Noé Scalinci

sur l'oculiste médiéval, M. Zaccaria et les sources de sa « Sisilacera », du D^r Gregorio Stellario sur Francesco Maurolico et la physiologie de l'œil ; du D^r Tanfani sur l'eugénétique de J. Cardan ; du D^r Cameron sur Rubia Tinctorum dans l'histoire de la médecine ; de M^{me} Anna Celli sur la fièvre paludéenne chez les poètes, de Virgile à Carducci ; de M. le P^r K. Sudhoff sur la découverte d'un squelette romain près des rives de la Moselle ; de M. le D^r Richard Koch sur l'éducation classique du médecin exigée par la médecine pratique de notre époque ; de M. le P^r Capparoni sur deux sujets médicaux figurant sur une tombe récemment découverte à Ostie ; le D^r E. Chiovenda, sur la fondation des jardins botaniques de Padoue et de Pise ; le D^r Lucius Zeuch, des Etats-Unis, sur les pionniers de la médecine en Illinois ; le D^r Nuyens sur Volcher Coiter, né à Groningue et qui fut professeur à l'Université de Bologne ; le D^r R. Durmstædter sur les Spongia Somnifera, éponges imbibées avec le suc de la mandragore, de la morelle, de l'opium, que l'on séchait et que l'on humectait avec de l'eau quand on voulait s'en servir ; le D^r G. Cuonjo sur Domenico Cirillo, et D^r Raffaele Ciasca sur Dante et la médecine de son temps, le D^r Bilikiewicz, de Pologne, sur la notion de l'acrimonie avant Silvius Delaboë ; de M. le D^r Giordano, sur Antonio Scarpa et ses correspondants étrangers : Brambillo, Loder, Weber, Cuvier ; le D^r de Lint, de Leyde, sur les planches anatomiques de Bartholomé Schœnborn ; le D^r Tricot-Royer sur le 2^e centenaire de la mort de Jean Palfyn (1730-1930), inventeur du forceps.

∴

La publication des travaux en fera seul connaître la valeur, mais il importait dès maintenant, en dépit de la sécheresse de cette énumération, d'en signaler les titres, pour montrer quelles avaient été les tendances et les résultats de ce 8^e Congrès, si diligemment préparé et si parfaitement réussi.

Marcel FOSSEYEUR.

EN MARGE
DU VIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE
DE LA MÉDECINE

(Rome, 22-27 septembre 1930.)

Devant les chemises noires.

*Si Palatinas videt æquus arces,
 Remque Romanam, Latiumque felix,
 Alterum in lustrum, meliusque semper
 Proroget ævum...*

(HORACE, Epodes, *carmen sæculare*).

Le lundi 22 septembre 1930, sur le coup de 10 heures du matin, une longue théorie de Romipètes gravissaient, au flanc de l'*Ara cæli*, les degrés du Capitole. Aucune clameur ansérine ne signala l'arrivée des Gaulois, car les seuls animaux symboliques qui demeurent sur la colline sacrée sont deux aigles mélancoliques, et un couple de loups qui dans leur cage, au pied des Dioscures, tournent sans repos. En haut, nivelant les ruines du Temple de Jupiter, une place — le Campidoglio — étriquée entre trois palais médiocres, où l'Empereur Marc-Aurèle, du haut de son cheval, vous accueille d'un geste bénisseur. Au seuil du Palais du Sénateur, une haie de pompiers ; des carabiniers, des laquais en perruque et tout galonnés d'or ; voire, un Suisse imposant, au bicorne emplumé, brandissant sa hallebarde. Dans la vaste

salle d'honneur, sous les plis frissonnants des drapeaux, la foule s'entasse. Aux premiers rangs, les délégués. Sur l'estrade, que domine la statue de Jules César, les autorités : le comte d'Ancora, vice gouverneur de Rome ; M. di Marzio, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale qui apporte les saluts du gouvernement fasciste ; les P^{rs} Capparoni, président du Congrès ; Bilancioni, Castiglioni, notre ami, le Sénateur Giordano, Tricot-Royer, président de la Société internationale d'histoire de la médecine, etc., Allocutions officielles et souhaits de bienvenue se succèdent, coupés par les éclairs du magnésium, car les photographes, aussi, sont à leur poste. Après quoi chacun s'esquive, en hâte, pour aller revêtir la tenue protocolaire : mantille noire pour les dames, habit, personnel..... ou d'occasion, pour les hommes ; à midi et demi, les congressistes seront reçus au Vatican.

A la Porte de bronze, on se presse sous l'œil des Gardes Suisses qui déambulent dans leurs chausses bigarrées. Des pèlerins passent et repassent. Enfin, par les couloirs vastes et clairs, notre cortège gagne la salle Clémentine où, de pourpre ou de violet vêtus, s'affairent des camériers. On se range le long des somptueux lambris et bientôt le Souverain Pontife, fait son entrée. Suivie de deux ecclésiastiques, de gardes nobles, et de notre collègue de Alcalde, en grand uniforme de chevalier du Saint-Sépulcre, Sa Sainteté Pie XI s'arrête avec bienveillance devant chacun des assistants que lui présente le président ; et, prenant ensuite place sur son trône, commence en français, et poursuit en italien sur l'avis du P^r Capparoni, une longue allocution. Remerciant les congressistes de leur démarche, Elle commente d'abord le vieil adage auquel, jadis, Elle conforma son existence d'érudit : *Historia magistra vitæ*. Puis, rappelant les noms de Pasteur et de Forlanini, Elle glorifie ceux qui surent reculer les frontières de la mort, et compare au ministère du prêtre le rôle du médecin qui, soucieux du physique, fait œuvre aussi de récon-

fort moral. Evoquant enfin la grande figure de Léonard de Vinci, qui illustre le programme, Elle rappelle comment ce génie sut unir la science et la foi, et termine en accordant sa bénédiction aux travaux du Congrès, au labeur professionnel de ses membres, à leur famille et à leurs malades (1).

Cette même après-midi, le Bureau du Congrès, suivi de nombreux assistants, se rendit au monument de Victor Emmanuel pour déposer une couronne de lauriers sur la tombe du Soldat inconnu. Après quoi, un lunch servi dans les jardins du Palais des Conservateurs, permit aux amateurs d'art d'admirer à leur aise les chefs-d'œuvre accumulés dans ces somptueuses galeries : le *Tireur d'épine*, la plygmastique *Diane d'Ephèse*, et la *Vénus Esquiline* moins belle, à mes yeux, que la *Vénus de Cyrène* (2) :

Aphrodite, c'est toi, le désir te devine :
De ta bouche un barbare a meurtri le dessin,
Mais tu me souris toute en la fleur de ton sein (3).

Et l'on s'attarde autour des autels sculptés, des sarcophages à figures ; devant le *Vieux pêcheur* d'un réalisme si frappant, et les vestiges d'un autre âge, épars au hasard des salons : le buste, au long nez, du Mazarin, où l'effigie de l'illustre, mais indésirable visiteuse que fut Christine de Suède. Mais les derniers échos du concert s'éteignent dans le parc. Le soir tombe. Aux pentes de l'*Ara cœli*, un pin parasol découpe sur le couchant sa fine silhouette ; un dôme noir, au loin, se profile sur l'or vert du couchant.

Le 23, au matin, le Congrès commence ses travaux très loin, au Transtévère, au Palais Corsini. Il faut passer le Tibre. — *flavus Tiberis*, — au *Ponte Garibaldi* ou au *Ponte Sisto* ; franchir l'arche vénérable de la *Porta Settimiana*. En marge du quai, aujourd'hui dégagé, des ruelles subsistent et telles qu'au temps

(1) Cf. *L'Osservatore Romano*, n° 213, 24 septembre 1930.

(2) Musée national Romain, aux Thermes de Dioclétien.

(3) *Poésies* de SULLY-PRUDHOMME, 1866-1872, Paris, Lemerre, 1872, in-16.
— *Croquis italiens, Torses antiques*, p. 101.

de Taine, « vieilles maisons sales, lamentables baraques bossuées et jaunies, toutes tachées par l'infiltration des eaux et le contact de la vermine humaine » (1). Au-dessus de ces pittoresques masures, des palais dressent leurs frontons orgueilleux et les ramures de leurs parcs : la Farnésine, l'Académie d'Italie, et le Palais Corsini, vaste édifice doublé d'un beau jardin dont les palmiers vont rejoindre les frondaisons du Janicule. Un grand escalier à balustres, de larges couloirs encadrés de sarcophages et de bustes antiques, conduisent au second étage, où la vénérable Académie des Lincei, fondée en 1603 par le prince Cesi, nous offre l'hospitalité. On conserve dans la grande salle une belle collection d'instruments de physique anciens, parmi lesquels des sphères astronomiques et télescopes ayant appartenu à Copernic. Au-dessus de l'estrade, les portraits du Roi, de Mussolini et de Cesi. Les orateurs qu'eussent intimidés ces illustres effigies pouvaient reprendre des forces à l'excellent buffet dressé dans un salon voisin.

Pour faire trêve à ces débauches d'érudition, des automobiles nous emmènent, l'après-midi, au lac Nemi. D'abord, c'est la plate campagne de Rome, où se découpent, à l'horizon, des ruines d'aqueducs, quelque tour croulante au milieu d'un bouquet de pins parasols, et les tombeaux de la *Via Appia antica*. Des paysannes portent sur leur tête, **avec le** geste élégant des canéphores, des vases de terre ou des corbeilles. On croise aussi de ces chars à deux roues décorées qui servent au transport du vin. Sous la capote posée de biais, drapée de toile peinte ou de vieux rideaux, soutenus par des cercles de bois, les voituriers somnolent comme l'escargot dans sa coquille; et la bête, empanachée, pomponnée, va comme elle peut et fait ce qu'elle veut. A Castel-Gandolfo, commencent les premières pentes des monts Albains, anciens volcans qui ont craché sur

(1) TAINÉ, *Voyage en Italie*, Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-16, T. I, p. 157.

toute la campagne de Rome leurs laves et leurs tufs ; à l'horizon plat, la mer Tyrrhénienne vaguement miroite et nous débarquons à Genzano, sur les bords de la coupe boisée où, brille au creux d'un ancien cratère, la nappe du lac Némi. Sans doute, nous n'y vimes point

Diane, ainsi qu'aux nuits antiques,
Le visage penché sur son miroir d'argent, (1)

privilège réservé aux poètes. Mais il nous fut donné de contempler le vaisseau, ou mieux le ponton votif, dédié à la déesse, et qu'on appelle improprement la galère de Caligula. Au fond de l'entonnoir de brèches éruptives et de lapilli, une tente blanche en abrite le squelette échoué sur la vase : large de vingt mètres, long de soixante-dix, à quille plate doublée de plomb, et dont quelques débris, marbres, mosaïques, mufles de bronze avec anneaux d'amarrage, évoquent l'antique splendeur. Il a fallu, pour le repêcher, vider le lac aux trois quarts ; et l'on trace une route nouvelle pour le hisser, à grand renfort de tracteurs, sur la terre ferme. Une érudite et spirituelle allocution du directeur des fouilles, Pr Antonelli, nous met au courant de la découverte, et de ses péripéties. Deux autres galères gisent encore, submergées, au fond du lac.

Le 24, rendez-vous à la Minerve, à l'appel du Pr de Sanctis, à la *Bibliotheca Casanatense*, créée, en 1701 par le cardinal Casanata. Vaste vaisseau, construit et décoré de 1700 à 1729 par Borioni, éclairé de haut par des baies, avec deux étages de rayons desservis par une galerie, et surmontés de bustes et de cartouches. Au fond, œuvre de Legros, la statue du cardinal, auquel deux carabinieri font une garde d'honneur. Dans les vitrines s'étalent, à notre intention, de précieux parchemins et incunables médicaux. Notons un superbe manuscrit enluminé de l'*Historia plantarum* de Dioscoride (xv^e siècle), proba-

(1) P. DE NOLHAC, Le lac de Némi, in *Souvenirs d'un vieux Romain*, Paris, Plon, 1930, in-16 p. 130.

blement exécuté pour Mathias Corvin dont le frontispice porte les armoiries : l'aigle de sable sur fond d'or ; des manuscrits hébraïques : *Opera medica* d'Almanzor (xv^e siècle) ; *de Re medicâ* de Mésué (xvi^e siècle) ; *Haothaoth sepher, Liber signorum* (xvi^e siècle) ; aphorismes d'Hippocrate (xvii^e siècle). Plus loin, une copie manuscrite (xvii^e siècle) de la *Métoposcopie* de J. Cardan. Puis, les premiers produits des presses italiennes : Pline, Celse (Florence 1478), Avicenne (*de viribus cordis*, 1486), Albucasis (*Antidotarium*, Venise 1471), Albert le Grand (*De animalibus*, Rome 1478, Mantoue 1479), le *Conciliator* de P. d'Abano (Venise 1476, Pavie 1490), le *Lilium* de Bernard de Gordon (Naples 1480), de nombreuses éditions de l'*Hortus sanitatis* de Jean de Cuba, et je passe sur les modernes : Fracastor, Paracelse, Matthiolo, Eustachi, Fallope, Prosper Alpin, Malpighi, Ramazzini, Morgagni, Lancisi, Spallanzani, qui figurent aussi en bons exemplaires.

Le même jour, après midi, sous la conduite de l'érudite D^r Canezza, visite de l'hôpital du Saint-Esprit, le plus vieil hôpital de Rome, qui, d'un précédent asile de pèlerins fondé, puis cédé par les rois d'Angleterre, a aussi gardé le vocable de *Sancta Maria in Saxiâ*. Des bâtiments du xv^e siècle, encadrant un beau cloître à arcades, abritent aujourd'hui la direction générale des hôpitaux romains, où nous accueillent M. Adolfo Cotta et le commandeur Corelli. Dans la salle d'honneur, au plafond caissonné, des fresques somptueuses de la deuxième moitié du xvi^e siècle, rappellent les agrandissements projetés sous le Pape Eugène IV ; l'impulsion donnée aux travaux par Sixte IV ; l'investiture conférée par Grégoire XIII au premier directeur ; et la légende de l'enfant mort qui marque l'origine de l'établissement. Un manuscrit, commencé au début de 1446, sous le titre de *Liber fraternitatis Sancti Spiritus et Sanctæ Mariæ in Saxiâ de Urbe*, porte le texte d'une bulle d'Eugène IV, contresignée par le Pontife et par ses cardinaux, et celui d'une autre bulle de Sixte IV. On

y inscrivait les noms des innombrables pèlerins à qui l'offrande d'une aumône méritait des indulgences.

Au premier étage, à côté de la salle d'honneur, subsiste, intacte, la bibliothèque de Lancisi. Médecin de trois papes, Innocent XI, Innocent XII et Clément XI, il donna ses livres, de son vivant, en 1714, à l'hôpital du Saint-Esprit, et légua, par testament, des fonds considérables pour l'entretien et l'accroissement de cette collection. On y voit encore dans le cadre imposant des rayons surmontés de vieux vases de pharmacie, le buste et la chaire du grand homme. Ça et là, des sphères astronomiques et géographiques ; et une curieuse armoire close, en forme de kiosque, à l'intérieur de laquelle, pour que rien ne s'en perdit, on pulvérisait le quinquina.

Des bâtiments du XII^e siècle, deux immenses nefs subsistent, bout à bout, séparées par une chapelle, où resplendissent les marbres d'un autel de Palladio. Elles sont toujours affectées au service des malades. L'une d'elles, la salle Baglivi, garde de massives armoires du XVI^e siècle, un bandeau de fresques des XIV^e et XVI^e siècles, et une magnifique porte de marbre de 1480 qu'une discipline sévère a protégée des dégradations.

On travaille à l'agrandissement de l'hôpital. Déjà est édifié le superbe laboratoire central des hôpitaux, aux escaliers de marbre, et pourvu des installations les plus modernes. Au rez-de-chaussée, une plaque porte cette inscription :

REGNANDO S. M. VITTORIO EMANUELE III
 PER LA FERMA VOLONTÀ DI S. E. BENITO MUSSOLINI
 CAPO DEL GOVERNO, DUCE DELLA NUOVA ITALIA
 SONO STATI COSTRUITI
 IL SERVIZIO GENERALE DEL PIO ISTITUTO DI S. SPIRITO
 E DEGLI OSPEDALI RIUNITI DI ROMA
 QUESTI NUOVI LABORATORI SCIENTIFICI

Roma, 28 ottobre 1929, anno VII E. F.

Le 25 septembre, à l'aube, les congressistes s'entassaient, place de Venise, dans les vastes auto-cars qui devaient les conduire au Mont Cassin. La banlieue franchie, usines, masures, fondrières et terrains vagues, on débouche dans la plaine nue où paissent quelques troupeaux. La caravane se dirige vers les monts du Latium qui s'estompent dans les brumes violettes du matin. Le brouillard, peu à peu, se dissipe; mais des buées rampent encore, et s'effilochent au flanc des pentes, ou, comme des fumées, montent du creux des vallons. La route s'accidente. On dépasse Labico; Valmontone, sur sa falaise de tuf volcanique, avec une église à coupole; et c'est maintenant un vaste plateau ondulé, découvert et désert, où quelques troupeaux de moutons tondent l'herbe rase; région analogue au pays Arverne, comme lui volcanique, dominée à droite par les Monts Lepini, pelés, côtelés par l'érosion; à gauche par les pentes nues ou boisées du pays Hernique, où se perchent les blanches maisons d'Anagni. Ferentino! La route se peuple d'attelages de bœufs longicornes; de bourriquets pliant sous le faix des fagots; d'autres bêtes de somme aussi, paysannes en haillons, et portant haut, toutefois, leur tête chargée de corbeilles ou d'amphores. Et tout ce monde se rend au marché de Frosinone dont les rues escarpées s'encombrent d'ânes et de marchands. A — pic des falaises Volsques; à — pic des hautes maisons. Un instant, on fait halte au bord de la terrasse, au-dessus de la plaine d'oliviers qu'encadrent les montagnes bleues; le temps de savourer quelques muscats blonds et doux comme le miel. Et la route redescend vers le riche terroir de la Campanie, bordée de grands roseaux glauques (1), et de vignes tantôt étalées en berceau, tantôt enlacées aux ormeaux alignés qui leur servent de tuteurs :

Froncosa vitis in ulmo est,

disait Virgile (2).

(1) *Arundo donax* L.

(2) Egl. II, 70.

On se rapproche du versant tyrrhénien des Apennins, grandes côtes blanches, arides et nues du mont Cairo, avec Roccasecca que domine, de haut, le château natal de Saint-Thomas-d'Aquin ; Aquino, patrie de Juvénal ; enfin Cassino (jadis San Germano). En haut, très haut, se profile sur le ciel le carré des bâtiments abbaticaux ; au-dessous, sur un premier contre-fort, les ruines du château dont les vieux remparts dégringolent sur la pente, surplombant la ville allongée à ses pieds. Mais, pour gagner le monastère, il faut encore grimper 9 kilomètres d'une route en lacets où nos moteurs s'essoufflent, où l'un des cars se cogne à un tournant ; pentes de rocaïlle grise, couvertes de bouquets de chênes verts, de buissons de lentisques, de raquettes de cactus, de touffes grasses d'agaves ; des murs de pierres sèches soutiennent des rangées d'oliviers ; on respire l'arome des labiées brûlées de soleil ; et de petits cyclamens, sans feuilles, jaillis des fissures, dressent leur corolle rose au flanc des rochers.

A la porte de l'abbaye, des mendiants. Et l'on entre. « Au bout d'un long porche en pente, on aperçoit une cour entourée de colonnes. De là, un large escalier élève ses gradins jusqu'à une cour plus haute munie aussi de ses portiques ; les statues des abbés, des princes, des bienfaiteurs font autour des murailles une assemblée silencieuse. Au fond, s'ouvre l'église ; du portail, on suit les rangées de colonnes, la courbe des arcs qui tranchent l'azur, puis au-delà, dans la poussière lumineuse, l'ample architecture des montagnes. Pierre et ciel, il n'y a rien d'autre ; cela donne envie d'être moine » (1).

Un R. P. bénédictin nous escorte dans l'église : plafonds d'or caissonnés, coupoles, fresques, stalles sculptées, frontons, statues, colonnes torsées, marbres et mosaïques multicolores : un éblouissement. Sous le grand autel, on conserve les reliques de Sainte Scolastique et de Saint Benoît qui fonda l'abbaye en

(1) TAINE, *Voyage en Italie*, Paris, 1880, T. I, p. 112.

l'an de grâce 529. La crypte moderne, que contribuèrent à édifier des dons royaux, voire impériaux, s'ouvre entre des pilastres de granit rouge, brut ou poli, dont l'architecte a su tirer de curieux contrastes et de singuliers chatoiements. Aux voûtes, d'étonnantes mosaïques ; aux parois sur fond d'or, toute une hagiographie aux profils hiératiques, taillés par l'École de Beuron ; ensemble composite, inspiré des styles assyrien, égyptien, byzantin, et qui, malgré son éclat ne manque ni de sobriété ni de grandeur.

Dans la bibliothèque, voûtée, aux pilastres surmontés de bustes pieux, encombrée de mappemondes ; et dans une salle voisine, s'étalent, à notre intention, d'autres richesses : chartes et diplômes, chargés de sceaux vénérables, dont le fameux parchemin de la comtesse Mathilde ; manuscrits précieux : deux *Herbaria* des IX^e et XI^e siècles ; une astronomie du IX^e ; un Paul d'Égine du XI^e ; le *De Universo* de Raban Maur (XI^e siècle) ; la *Practica medicinalis* de Gautier d'Agilons (XIV^e-XV^e siècle) ; un manuscrit autographe de Saint Thomas d'Aquin ; des antiphonaires, des Évangéliaires superbement enluminés ; des partitions autographes de Pergolèse et de Paisiello. Puis des incunables : le *Lilium* de B. de Gordon, 1498 ; les œuvres d'Albert le Grand, 1495 ; le *De Venenis* de P. d'Abano, 1475 ; *Matthæus Sylvaticus* ; des éditions aldines.

Mais voici l'heure du déjeuner. Et tandis que les dames, — *Ne nos inducas in tentationem*, — ne sont admises à se restaurer qu'en dehors de la clôture, l'aimable invitation du R. P. abbé convie les représentants du sexe fort à la table des moines : réfectoire immense où le pinceau du Bassan a reproduit, sur tout un pan de muraille couvert de figures entassées, le miracle de la *Multiplication des pains*. Aussi furent violées, au profit de notre menu, les prescriptions quantitatives fixées par le *poids de Saint Benoît*.

Les historiens de la médecine ne pouvaient oublier qu'au Mont Cassin, fleurit jadis le chroniqueur Paul Diacre ; que de ces cloîtres descendirent à Salerne,

pour enseigner l'art hippocratique, ces moines qui s'appelèrent Alfano (1), Constantin l'Africain, Azzo, Attone, Giovanni; pléiade que l'érudition de Capparoni a renforcée de quelques maîtres trop oubliés (2). Et les monuments de la science antique nous furent conservés par l'obscur labeur de ces copistes obstinés qui n'ont pas même laissé de nom. En souvenir du passage du Congrès au Mont Cassin, fut offerte à l'abbaye une plaque commémorative, où l'artiste, Mistruzzi, a gravé dans le bronze, un moine penché sur son pupitre, avec cette inscription :

CASINATI ARCHICŒNOBIO
 MEDICARVM RERVVM SCRIPTORES
 VNDIQVE ROMÆ IAM CONGREGATI
 AD SPLENDIDVM IN TENEBRIS ÆTATIS MEDIÆ
 ITALJS ORBIQVE LVMEN
 PLVRIMI CONVENIENTES
 DIV SERVATÆ MEDICÆ ARTIS
 MERITAM REDDVNT LAVDEM
 GRATI ANIMI ERGO
 MCMXXX.

Puis ce fut le retour, au crépuscule qui, du trajet du matin, fit un décor nouveau : le profil net des monts, en dentelures mauves, sur le ciel clair; puis de l'horizon rapidement assombri, d'obliques rayons tombant encore sur l'Appenin, dorant un village insoupçonné; la noire silhouette d'une tour carrée dressée sur le couchant; enfin, la nuit, illuminée, dans le lointain, par la grande lueur de Rome réfléchie sur le ciel noir.

C'est à l'Institut national médico-pharmacologique Sero no que s'ouvrit la séance du lendemain. L'Institut

(1) Cf. E. WICKERSHEIMER, *Note sur les œuvres médicales d'Alfano, archevêque de Salerne*, Janus, 34^e année, 1930, p. 274-278, et t. à p., Leyde, Impr. Brill., 1930, in-8°.

(2) Cf. P. CAPPARONI, *magistri Salernitani nondum cogniti*, Londres, J. Bale, 1923, V, 68 p. in-8°.

fabrique différentes spécialités pharmaceutiques, principalement opothérapiques. Il possède une belle bibliothèque, surtout consacrée à la thérapeutique, à la physiologie, à la chimie biologique. Mais la Direction ne se désintéresse pas de l'histoire de notre art : elle a assumé la publication des *Profili biobibliografici di medici e naturalisti celebri italiani*, de Capparoni, et de l'admirable *Bibliographia medica Pedemontana* de Bilancioni. Une aimable allocution du P^r Serono, un lunch, et la visite des laboratoires occupèrent le reste de la matinée.

Le soir, rendez-vous au Palais des Filippini, où le comte d'Ancora et le très distingué président de la *Società di Storia Patria*, sénateur Calisse, reçurent les Congressistes avec la plus parfaite courtoisie.

Sous les vastes lambris de la Bibliothèque Vallicellienne, où pompiers et carabinieri rendaient les honneurs, l'aimable D^r Canezza voulut bien, derechef, se faire notre guide, et attirer notre attention sur les pièces les plus intéressantes, incunables et manuscrits, dont la fameuse *Biblia sacra celeberrimi Alcuini Angli, S. Bedæ discipuli* (viii^e-ix^e siècles). Cette collection fut la première bibliothèque publique de Rome. Elle fut fondée par Saint Philippe de Néri. On y conserve à part la bibliothèque personnelle du fondateur de l'Oratoire italien, et qui renferme encore un ouvrage de Césalpin. Ce dernier était uni par les liens de l'amitié à Philippe qui, dit-on, le fit venir à Rome, où il devint professeur au Collège de Sapience et archiâtre de Clément VIII. Césalpin prodigua également ses soins au bienheureux Philippe. Il nous apprend que son client souffrait d'une telle hypertrophie cardiaque, que le cœur semblait battre sous la peau. Lorsqu'il mourut en 1595, Césalpin fit l'ouverture de son corps, et il se trouva qu'en effet la paroi thoracique, usée par le choc de l'organe, (ou de quelque anévrysme?) était effondrée en cet endroit. Lorsqu'on ouvrit, il y a quelques années, la châsse qui renferme les restes du saint, les traces des incisions nécropsiques pratiquées par Césalpin apparurent visiblement.

Le samedi 27 fut le dernier jour de la session. Je dois avouer que les attrait de la Rome antique, et les trésors artistiques de la Renaissance firent quelque tort à l'ultime séance; et laissant l'appariteur solitaire balayer la poussière scientifique des Lincei, nombre d'adhérents allèrent explorer les Catacombes; évoquer, à Saint-Louis des Français, la tendre mémoire de Pauline de Beaumont; contempler, une dernière fois, les ruines du Forum de Trajan, repaire de chats maigres accroupis, comme des sphinx, sur les colonnes brisées; ou parcourir les Musées du Vatican gracieusement ouverts à leur curiosité.

Le soir, un banquet réunit les congressistes à l'Hôtel de Russie, via del Babuino; et des applaudissements nourris témoignèrent aux organisateurs, en particulier au président Capparoni et au secrétaire général Rocchi, la reconnaissance de tous.

Nul ne goûte au charme de la Ville Eternelle sans en garder l'attirance, et le secret dessein d'y revenir quelque jour. Ceux dont la jeunesse fut formée aux leçons de l'Antiquité et des bonnes lettres se replongent sans surprise en sa lumière dorée comme dans l'air d'une seconde patrie; ils y retrouvent les souvenirs classiques ou les émotions de jadis et comme, aux lèvres d'une vieille nourrice, l'écho de leurs chansons d'enfants. Heures trop brèves!

« O Rome, écrivait déjà Sainte-Beuve, au lieu de jouir de toi en possesseurs légitimes, nous te sacquons en huit jours, comme des Barbares... Que ceux qui ont pu se nourrir de toi lentement devraient être forts! Pour nous qui ne jouissons de toi qu'à la hâte, à la sueur de nos fronts, et qui devons comme t'arracher aux destins, nous t'emportons en lambeaux et comme des barbares, mais aussi comme des fils, dans nos cœurs » (1).

D^r Paul DELAUNAY.

(1) C. A. Sainte-Beuve, *Voyage en Italie* (Coll. Les variétés littéraires, Paris, G. Crès, 1922, petit in-8°, arré, p. 20.

SOUVENIRS MEDICAUX D'ITALIE

Par Marcel FOSSEYEUX.

Parmi tous les tombeaux des papes qui ornent la basilique de Saint-Pierre, il en est un que Stendhal appelle « l'effroyable tombeau », c'est celui d'Alexandre VII Chigi ; le pape est à genoux, on le voit entouré de figures de femmes représentant la Justice, la Prudence, la Charité, et sur le soubassement un énorme squelette de cuivre doré soutient une des draperies de marbre jaune : c'est le dernier ouvrage du Bernin. Cette représentation de la mort est bien la plus saisissante que je connaisse avec l'écorché de Ligier Richier, à Bar-le-Duc. Stendhal ajoute que les habitants de la Sabine, après l'avoir contemplé, s'en retournent dans leurs montagnes bien meilleurs catholiques ; il faut, dit-il, que le peuple respire la religion par tous les pores. N'est-ce pas déjà ce qu'exprimait le Tasse ? On plane sur la ville des tombeaux, elle enseigne à mourir :

*Cadono le citta, cadono i regni,
E l'uom d'esser mortal per che si solegni.*

A Saint-Louis des Français, la mort nous apparaît sous des dehors moins tragiques, et Pauline de Beaumont, étendue sur son lit, « morte dit l'inscription, d'une maladie de langueur », nous en donne une vision apaisée et presque consolatrice (1).

Dans cette même église nous rencontrons le tombeau de Natalis Salicet, archiâtre de Pie VI, mort en 1789, et, ce qui est moins connu, celui de Frédéric Bastiat mort pthisique à 49 ans, en 1850.

Mais revenons au Vatican, remarquons à la chapelle Sixtine, dans le Jugement dernier, à gauche, cette

(1) Y.-M.-P. PAILLERON, les inspiratrices, *Pauline de Beaumont*, Paris, 1930.

étrange tête de mort qui se dresse sur un corps vivant, symbolisant, si l'on peut dire, la Résurrection en marche et souvenons-nous de ces vers de Verhaeren :

« Et, le grand florentin Michel-Ange, sombre âme,
N'aurait certes tordu entre ses vastes mains,
Avec un tel excès tout le tumulte humain
Rué en bonds et vols et meutes colossales,
S'il n'avait eu d'abord pour éclaireur Vésale.

Arrêtons-nous devant la tapisserie tirée des cartons de Raphaël, représentant la guérison du boiteux par Saint Pierre ; évoquons les coutumes étrusques devant le lit funèbre, *letto e porta vivanda*, où l'on disposait des aliments pour le mort, et au musée égyptien, n'oublions pas de regarder ces vases d'albâtre, où l'on conservait les entrailles des morts : *vasa detti canopei per conservare le interiora dei cadaveri imbalsamenti*, dit l'inscription, et qui nous rappellent ces terres cuites votives en forme d'entrailles, de mains, d'oreilles, etc., trouvées au fond du Tibre et exposées dans une vitrine du Musée des Thermes (1).

Mais il est temps de nous détacher de toutes ces images funèbres. Pénétrons à la Pinacothèque, après avoir salué au passage de multiples Esculapes, et contemplons la fresque de Melozzo da Forli qui représente Platina devant Sixte IV, ce pape qui fut un grand constructeur, et l'un des fondateurs de la Vaticane. Il vient de nommer Platina bibliothécaire ; le personnage vu de profil est le cardinal Giulio, le futur Jules II ; quand au portrait du pape, il est saisissant. Nous savons que Platina recevait pour lui et trois adjoints, trois écus d'or par mois, en plus du logement ; cet homme qui faisait ainsi une fin au milieu de la sérénité des livres, avait eu jusqu'alors une vie mouvementée, comme beaucoup de romains

(1) Elles ont été étudiées par le Dr F. Regnault : Les ex-voto polysplanchniques de l'antiquité, in *Bull. Soc. Hist. Méd.*, 1926, p. 135-150, avec reproductions. Dès 1857 Charcot et Dechambre avaient étudié un de ces ex-voto en marbre, *Gaz. hebd. de méd. et de chir.*, t. V, p. 425-457.

de son époque; entré au service du cardinal Fr. de Gonzague, il avait obtenu, sous Pie II, une charge



Cliché Esculape.

Portrait de François Redi (1626-1697) au Musée des Offices,
par un peintre inconnu.

au collège des abrégiateurs, créé à Rome pour rédiger les actes publics; cet office ayant été supprimé par Paul II, il était resté sans emploi, et écrivit une lettre violente au pape, le menaçant de poursuivre

la convocation d'un concile pour rétablir ces fonctions ; jeté en prison, au château Saint Ange, il y fut traité pendant quatre mois avec rigueur, puis relâché ; mais son affiliation à l'Académie de Pomponius Lætus qui passait pour grouper des incrédules le fit arrêter à nouveau ; il fut détenu pendant un an ; relâché en 1469(1) il fut en 1475, pourvu du poste dont nous venons de parler, qui lui permit de rédiger son *opus in vitas summorum pontificum*, paru à Venise en 1479, et traduit en français en 1519 ; mais, entre temps, il avait publié à Rome, 1473, puis à Venise, 1475, le petit traité qui nous intéresse, intitulé : *De honesta voluptate et valetudine*, qui fut maintes fois réimprimé, et traduit en français, à Lyon, en 1505, à Paris en 1539, par Christol Desdier, et pendant presque tout le xvi^e siècle.

L'intérêt de ce Traité d'hygiène est de nous initier à la vie de banquets et de luxe de la cour romaine à cette époque, tout en proposant d'y mettre un frein et de nous inviter « à réprimer et à mitiger nos perturbations, sinon nous déclinons, ainsi que dit Tulle en son quart livre de ses questions tusculaines » ; ne nous raconte-t-il pas l'histoire de ces deux cardinaux se disputant une lamproie qu'ils poussèrent à cent ducats, sans compter les achats de murènes et d'huitres de Baïes ? Ces poissons étaient alors la chair la plus recherchée des gourmets ; P. Giovio, évêque de Nocera, publie à Rome en 1524, son *De piscibus romanis* dont Rondelet s'inspire dans son *De piscibus marinis*, paru à Lyon en 1554, et traduit par Laurent Joubert en 1558 sous le titre d'*Histoire entière des poissons*. Ces livres de régime se multiplient à mesure qu'on avance dans le xvi^e siècle ; Gaspare Forella, médecin de Jules II, publie en 1506 un *Pro regimine seu preservatione sanitatis, de loculentis et poculentis* ; Mathieu Curtis dédie au cardinal Borromée son *De Prandii ac cœnæ modo libellus* en 1562 ; Vincenzo Cervio fait paraître à Venise son *Il Trinciante* en 1581 et

(1) MOTTA, Emilio Platina e papa Paul II, in Arch. Soc. rom. di storia patria. 1884.

Bart. Scappi, le cuisinier de Pie V, publie également à Venise ses *Opera* en 1570. La traduction par Desdier de l'ouvrage de Platina se vendait rue Saint-Jacques, à la queue de Renard; elle fut réimprimée en 1586 sous le titre de Grand Cuisinier de Platina; ce dernier qui s'appelait en réalité Sacchi, mais qui avait pris le nom de son village, près de Crémone, était mort en 1481, et ses familiers avaient fondé une société « les amis de Platina » (la mode n'en est pas d'aujourd'hui), qui commémoraient son anniversaire, comme il convient, par un banquet, dans la maison qu'il s'était fait construire sur le Quirinal.

N'oublions pas également, à la Pinacothèque, d'admirer ces petits tableaux de l'École de Lorenzo Monaco, qui représentent sous une forme touchante les œuvres de Miséricorde, et proviennent de l'Hôpital des Pèlerins, ce Saint Jérôme du Vinci, saisissant de maigreur et de spiritualité, et ce Saint Erasme du Poussin, dont les entrailles s'enroulent sur un treuil, sans que les spectateurs de la scène se détournent de cette horrible vision.

Avant de quitter le Vatican, retournons à la Chapelle Sixtine contempler la fresque de Botticelli connue sous le nom de la Purification du lépreux; la scène s'inspire d'un passage du Lévitique qui traite des lois de la pureté (1) : « Le lépreux pour être purifié, devra être amené au prêtre qui l'examinera. S'il est guéri de la lèpre, il (le prêtre) fera prendre pour le purifier deux oiseaux purs, tout vivants, du bois de cèdre, deux cordons cramoisi et de l'hysope. Sur l'ordre du prêtre, on égorgera l'un des oiseaux au-dessus d'un vase plein d'eau vive. S'emparant de l'oiseau vivant, du bois de cèdre, des deux cordons de cramoisi, de l'hysope, le cohen trempera le tout dans le sang de l'oiseau égorgé au-dessus des eaux vives; il fera sept fois l'aspersion sur l'homme à purifier de la lèpre, et dès que celui-ci sera pur, le prêtre

(1) Cf. D' TRÉNEL, Çaraath, la lèpre biblique, le chap. XIII du Lévitique et le traité Negaiym, in *Paris médical*, 30 août 1930.

lâchera dans la campagne l'oiseau vivant ». Sur la peinture qui retrace les apprêts et les phases de cette cérémonie, le lépreux est représenté par une sorte de jeune page à longs cheveux, qui montre la plaie de sa jambe; cette scène fait partie de la série des six fresques de la Vie du Christ, parmi lesquelles se trouve celle de Cosimo Rosselli, qui représente la guérison du lépreux, d'après Matthieu (viii).

La fresque de la Purification du lépreux se double d'une autre scène, la Tentation de Jésus-Christ, qui se place sur le faite d'un édifice qui est l'hôpital de San Spirito. C'est le plus ancien, ou du moins le plus célèbre de Rome, il conserve ses deux nefs du XII^e siècle, sa porte de marbre de 1480, ses armoires du XVI^e siècle, son autel de Palladio. V. Rocchi en a donné récemment une description détaillée (1); comme tous les anciens établissements, il recevait les malades, les pèlerins, et distribuait des aumônes de toutes sortes. Il a heureusement conservé ses archives; on y trouve notamment l'historique de la procession instituée au XV^e siècle, des filles bâtarde qui y étaient élevées par charité; elles défilaient deux par deux, celles qui avaient l'intention de devenir nonnes habillées en mariées, les autres en vêtements simples; les sbires pontificaux les escortaient, pour empêcher, paraît-il, les enlèvements; des maris s'offraient pour ces pauvres filles; c'était d'ailleurs le but de cette exhibition. Celle de 1519 (2) fut particulièrement fastueuse, grâce aux fonds donnés par les cardinaux et les citoyens romains. Montaigne assista à celle de 1581 le Dimanche de la Quasimodo; il l'appelle la cérémonie de l'aumône des pucelles; elles étaient au nombre de 107 et reçurent 35 écus et une robe blanche (3). Une autre procession avait été instituée par Innocent III en 1208, celle où les chanoines

(1) V. ROCCHI, *Un ospedale che scompare, l'ospedale di St Spirito in Roma, Riv. ospedaliera*, II, 1912.

(2) Q. QUIRINI, *La beneficenza romana*, Rome, 1892, p. 317. La procession dura jusqu'au XVIII^e siècle.

(3) *Le Voyage d'Italie*, éd. Laubrey, 1909, p. 265.

de Saint-Pierre portaient chaque année à l'hôpital le Suaire, *le Volto Santo*, conservé à la basilique, ainsi que nous l'apprend un compte de la maison de l'aumône de Saint-Pierre de Rome, extrait du 1^{er} volume de la série des *Introitus et exitus* des archives du Vatican, et publié par le regretté Maurice Prou (1).

C'est à San Spirito, de même qu'aux hôpitaux de la Consolation et de Sain-Jean-de-Latran que se rendaient, vers le milieu du xvi^e siècle, pour visiter les malades et les blessés, les membres de cet Oratorio (2), fondé et dirigé par Philippe Néri, et qui devait, transformé, prendre l'essor que l'on sait; les oratoriens étaient alors de pieux laïcs qui s'exerçaient au commentaire de lectures spirituelles, Denys le Chartreux, Gerson, Richard de Saint-Victor, Sainte Catherine de Sienne, la Vie du Bienheureux Colombini, de Feo Belcani; ils trouvaient aussi dans les hôpitaux un terrain propice à éprouver le zèle puisé dans leurs réunions. Vie curieuse que celle des hôpitaux d'alors où l'on entrait à sa guise, où le premier venu prenait le tablier d'infirmier, ou exhortait les malades au repentir et à la pénitence; c'était un champ d'expériences religieuses autant que temporelles; on voyait d'ailleurs les mêmes mœurs à Paris, à l'Hôtel-Dieu et à la Charité. Parmi les premiers adeptes de Philippe Néri, se trouvait le médecin Battista Modio qui avait publié en 1554 un livre presque licencieux, un *Il Convitto*, puis, dans un opuscule sur le Tibre, *Il Tevere* (1556), il avait réclamé la restauration des anciens aqueducs pour fournir à la population une eau meilleure que celle du Tibre, productrice de fièvres et d'épidémies, enfin il entreprit des *Commentaires* aux *Laudes* de Jacopone de Todi (1558), le fameux poète de la *Pianta della Madonna*, l'auteur favori de l'Oratoire naissant. On peut encore voir, attendant à l'église de la Vallicella, construite pour les Oratoriens, la chambre de Philippe et une

(1) *Revue : Le Moyen Age*, Juillet-Déc. 1917-18.

(2) PONNELLE et BOUDET, *S^t-Philippe Néri et la Société romaine de son temps (1515-1595)*, Paris, Bloud, 1927.



Cliché Esculape.

Portrait d'André Césalpin (1524-1603)

Peinture du xvii^e siècle.

partie de ses livres à la bibliothèque voisine, la Vallicellana. Quand mourut le célèbre saint, son autopsie fut faite par deux médecins de ses amis, Vettori et Zerla, pour rechercher l'origine de cette palpitation extraordinaire de la poitrine dont il était agité; ils trouvèrent certaines côtes brisées et le cœur volumineux. De nouvelles constatations furent faites par Andréa Cesalpin quand la sépulture fut ouverte en 1599 (1). La cause surnaturelle de l'origine de cette palpitation fut combattue par Fernel, Albertini, Lancisi, cités par Benoît XIV dans son ouvrage sur la Canonisation des Saints (*De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*).

On doit aussi une visite dans l'île du Tibre à l'Hôpital des *fate bene, fratelli*, ces Frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui tirent leur nom populaire de l'ultime recommandation que leur fit leur saint patron : « Mes frères, faites-le bien ». Ils montrent non sans fierté dans leur parler une bulle toute récente de Pie XI (Elle date du 28 août 1930), qui déclare Jean de Dieu et Camille de Lellis (2) protecteurs des infirmiers et infirmières du monde entier. On voit aussi dans leur salle capitulaire tous les portraits de leurs supérieurs depuis 1587, la plupart italiens; dans leur pharmacie sont quelques vieux pots de faïence ancienne; la cour ressemble à quelque patio, les salles n'ont d'ailleurs aucun caractère, mais le site en face de la vieille église de Saint-Barthélemy, dans un des plus vieux quartiers de Rome, est du plus heureux pittoresque.

Quelle page eût ajoutée Châteaubriand à sa lettre à Fontanes du 10 janvier 1804, dont Sainte-Beuve déclarait « qu'en prose il n'y a rien au-delà », s'il eût su

(1) Angeli VICTORII, Balneoregiensis philosophi et medici romani medica disputatio. De palpitatione cordis et de fractura costarum S. Ph. Néri, 1613. Césalpin, botaniste et médecin, fut aussi un philosophe qui eût le souci de rétablir l'aristotélisme vrai contre l'aristotélisme conventionnel du moyen âge. Ses *questions péripatéticiennes* viennent d'être traduites par Dorolle (1929) dans la Coll. de textes pour servir à l'histoire de la pensée moderne.

(2) J. FÈVRE, Vie de St Camille de Lellis, P. 1885.

ou se fut rappelé, que l'assainissement de la campagne romaine au moyen âge était dû à des religieux français, à Odon, fondateur de Cluny, lequel y vint chaque année à partir de 936 visiter ses disciples, qui y étaient établis, et deux siècles plus tard, aux cisterciens, aux fils de Saint-Bernard, appelés par Alexandre III ! (1) N'a-t-il pas noté que c'étaient deux français, Poussin et Claude Lorrain, qui avaient le mieux rendu la lumière et l'« inconcevable grandeur » de la campagne romaine ?

Mais où sont tous les hôpitaux de pèlerins dont l'abbé Piazza, des Oblats de Milan, nous a laissé la description (2), l'hospice Saint-Yves où s'arrêtaient les Bretons (3), vicolo delle Campana, l'hospice de Saint-Stanislas, via delle Botteghe Oscure, dont M. Mathieu Loret vient de retracer l'histoire dans *La vie polonaise à Rome au XVIII^e siècle* ? Presque toutes les nations avaient à Rome leur hôtellerie, c'étaient les *Spedali nazionali* par opposition aux hôpitaux romains.

Les Bourguignons auxquels se rattachaient les Comtois, descendaient via del Mortara, à l'hôpital Saint-Claude (4), les Autrichiens à St-Andrea della Valle, les Catalans à Sainte-Marie du Montferrat, les Arméniens à Sainte-Marie l'Égyptienne, les Lombards à Saint-Ambroise, etc.

Il faut lire les ouvrages de Bédier sur les *légendes épiques* (t. III) et de Mâle sur l'*art religieux* au XIII^e siècle pour se faire une idée de l'émotion des pèlerins quand ils apercevaient du haut du Monte Mario cette Rome si longtemps désirée, la « Rome d'or, maîtresse du monde, rouge du sang des martyrs, blanche du lys des vierges ».

(1) ANNA CELLI, *Bull. Ac. de Méd.*, 1925, p. 927.

(2) PIAZZA, *Opere pie di Roma*, Rome, 1679, dédié à Innocent XI.

(3) P. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, La Compagnie de Saint-Yves des Bretons, à Rome. *Mém. d'arch. et d'hist. de l'Ec. de Rome*, t. XXXVII, 1918-19.

(4) CASTAN, La confrérie, l'église et l'hôpital Saint-Claude des Bourguignons à Rome, in *mém. Soc. émul. du Doubs*, 5^e livre, t. V, 1880.

C'était l'époque où les inondations du Tibre provoquaient des épidémies et des disettes terribles, et où les pèlerins allaient implorer en masse Saint-Sébastien, à sa chapelle de la Voie appienne (1). Quant aux remèdes des médecins ils ne différaient pas beaucoup de ceux des autres pays, sinon que l'on usait beaucoup contre de multiples affections des vipères de Tivoli. Sauf l'archiâtre du pape qui était logé au Vatican, et qui recevait le vin, mais non la nourriture, les autres étaient mal payés ; ils recevaient deux giuli par jour, et devaient traiter les indigents. Leur collège de douze membres se recrutait par cooptation, et ils devaient être nés à Rome, de parents romains et avoir subi à Rome l'examen du doctorat, qui ne paraît pas avoir été bien difficile ; comme moralité on exigeait seulement qu'ils n'aient point commis d'homicide... volontaire (2).

Au surplus les papes ne se gênaient pas pour avoir recours à la science des médecins juifs. Innocent VII avait pris pour médecin, Elia Sabbati, et lui avait accordé le droit d'exercer en liberté.

Nombre de cardinaux en firent autant. Innocent VIII permit à un empirique juif de pratiquer sur lui la transfusion du sang ; trois jeunes gens se prêtèrent à cette tentative ; ils en moururent, et le pape aussi (3). Sixte IV fit examiner par un médecin juif le corps du protonotaire Lorenzo Colonna qu'il venait de faire torturer et décapiter. Jules II consulta plus d'une fois Samuele Sarfadi, auquel il accorda ainsi qu'à son fils Joseph, des dispenses et des privilèges que lui avait consenti Alexandre VI (4).

Quant à l'interdiction des dissections par les papes, elle n'aurait en réalité jamais existé. La bulle *De*

(1) C. EVANGELISTA URIGHI, *De peste hujus anni, 1476*. On peut voir dans les miniatures des heures du duc de Berry une procession pour obtenir la cessation de la peste à Rome, reproduite dans *Æscul.* d'oct. 1927.

(2) E. RODOCANACHI, *Comment on devenait médecin à Rome, au xvi^e siècle*, Ann. Soc. philotechnique, 1899.

(3) Stephano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, nouv. éd., 1890.

(4) MARINI, *Degli archiatri pontifici*, Rome, 1784, et KAUFFMANN, Léon X et les Juifs de Rome, *rev. des études juives*, déc. 1890.

sepulturis (1299) de Boniface VIII, visait seulement l'excommunication de ceux qui déterraient les corps des défunts pour les faire cuire afin de séparer les os des chairs et les transporter à l'étranger, ce qui arrivait notamment pour les grands personnages (Saint-Louis, Isabelle d'Aragon (1)).

A la bibliothèque Casanatense, qui s'abrite derrière Santa Maria sopra Minerva, dont elle était autrefois une dépendance (2), nous retrouvons les éditions du volume de Platina, de Venise, 1475, de Rome, de Bologne, 1491 ; et divers ouvrages de J. Cardan, ses *Metoposcopiæ observationes*, ses *Geniturarum exempla*, son *De cina radice*. Cardan fut non seulement un personnage considérable au xvi^e siècle, puisqu'il occupa une chaire à Bologne de 1562 à 1570, grâce à S. Charles Borromée, et qu'à Rome, il fut pensionné par Grégoire XIII, mais un esprit curieux, qui dans sa *De propria vita* parue en 1576, s'étudie en médecin, analyse sa personnalité physique et morale en exposant les conditions dans lesquelles elle s'est développée ; il peut à ce titre être considéré comme un lointain précurseur du J.-J. Rousseau des Confessions (3), mais il reflète bien son époque par sa croyance à l'occultisme. Ce fut en parcourant les bords de la Loire, car il fut aussi, en homme de la Renaissance, un grand voyageur, que, n'ayant rien à faire, il composa, dit-il, ses commentaires sur Ptolémée, où se trouve l'horoscope de Jésus-Christ (4).

Il expose également dans son ouvrage *De subtilitate*

(1) MARTINOTTI, De l'enseignement de l'anatomie à Bologne, des origines au xix^e siècle, 1927.

(2) Sur le fondateur de cette bibliothèque voir Maria d'Angelo, *Il cardinale Girolamo Casanate (1620-1700), con appendice di lettere inedite di Mabillon, Baluze, etc.*, 1923. Cette bibliothèque contient un assez grand nombre de mss. médicaux, dont plusieurs ont été décrits par Piero Giacosa en appendice à ses *Magistri salernitani nondum editi*, Torino, 1901.

(3) RIVARI, G. Cardano, *Riv. di Storia della scienza*, 1922, et Roger CHARBONNEL, *La pensée italienne au xvi^e siècle et le courant libéral*, Paris 1919, p. 274 à 302.

(4) *Hieronymi Cardani... In Cl. Ptolemæi Pelusiensis libros quator de astrorum judiciis*, Bâle, 1554.

et de natura rerum, le symbolisme du septenaire qui eut tant de vogue à l'époque.

Nombreux aussi sont les traités sur les plantes dans la première période de la Renaissance; ainsi que l'a si bien fait ressortir le D^r Delaunay, on ne connaît guère alors les plantes que par les descriptions des anciens; les lettres médicales de Jean Manardo, *Joanni Manardi epistolæ medicinales*, de 1532, et l'ouvrage de son disciple Brasavola, *M. Brasavoli examen omnium simplicium medicamentorum*, 1536, sont encore très vagues, mais bientôt la botanique va se renouveler et il suffit de citer les excursions de Luigi Anguillara, dans les Apennins, en 1529 et 1542, dans les Etats romains en 1545, à Pise, dans les Abruzzes, et la publication à Venise de ses *Simplici*, pour montrer l'aurore d'un mouvement qu'ont continué Matthiolo, à Sienne, Aldrovandi, à Bologne, G. Fallope, à Padoue (1). Castore Durante dans son *Herbarionuovo* nous donne de son côté une description exacte et poétique de la mandragore dont les feuilles sont couleur de flamme et luisent la nuit comme des étoiles, cette célèbre mandragore que l'on récoltait près de Rome, de Naples et de Venise, et qui cueillie sous un gibet doublait le nombre des pièces d'argent qu'on déposait près d'elle, et guérissait les femmes de la stérilité (2).

Mais échappons à la poussière des livres et des herbiers; montons auprès du Capitole les 184 marches qui accèdent à l'*Ara cæli*, et construites avec des pierres enlevées au temple de Quirinus, grâce aux offrandes déposées pendant la grande peste de 1348 devant l'image de la Vierge attribuée à Saint Luc. Saluons en passant le Bambino que l'on emmène en ville dans un carrosse au chevet des malades qui le réclament. De la terrasse qui domine le Forum, cherchons à distinguer au loin la fontaine Juturne et la

(1) Jules CAMUS, Historique des premiers herbiers, in *Malpighia*, vol. 9, fasc. 7, Gènes, 1895.

(2) Claude DURET, Histoire admirable des plantes et herbes esmerveillables et miraculeuses en nature, Paris 1605, p. 23-30.

chapelle d'Esculape (1), la petite église de Saint-Côme et de Saint-Damien construite par Félix IV (526-529) en utilisant un ancien temple élevé par Maxence, et qui fut longtemps un lieu de pèlerinage contre la peste ; c'est là que se trouvait autrefois une Madone, célèbre pour avoir repris aigrement saint Grégoire un jour qu'il passait devant elle sans la saluer ; c'est ce que raconte un poème de l'abbé Joachim qui avait tellement séduit Stendhal qu'il l'a recopié dans ses Promenades ; ayant compté 26 églises consacrées à la Madone il déclare qu'elle est la « plus belle invention de la civilisation chrétienne ». C'est l'exemple de Stendhal que nous suivons sans doute inconsciemment en prolongeant notre contemplation sur ces paysages incomparables, lui empruntant « cette rêverie de Rome qui nous semble si douce et nous fait oublier tous les intérêts de la vie active ; nous la trouvons également au Colisée ou à Saint-Pierre, suivant que nos âmes sont disposées ; pour moi quand j'y suis plongé, il est des jours où l'on m'annoncerait que je suis roi de la terre que je ne daignerais pas me lever pour aller jouir du trône ; je renverrais à un autre moment ». Il fallait pour retrouver un pareil enthousiasme attendre les *Elégies romaines* de G. d'Annunzio, lui qui sait tous les secrets d'un palmier du prieuré de Malte, d'un sarcophage sous les lauriers de la villa Mattei, d'un bosquet de buis de la villa Médicis.

*
* *

Au Mont Cassin au milieu du cirque des montagnes qui entouraient la *Compania Felix* des Romains, et qui remplace dit-on un temple d'Apollon, ce sont les souvenirs de Mabillon, de Montfaucon et de Renan que nous rencontrons ; Mabillon qui y séjourna d'avril 1685 à juillet 1686, Montfaucon de mai 1698 à mars

(1) Dr Raymond NEVEU, in *Bulletin Soc. fr. hist. de la Méd.*, 1924.

1701. Leurs lettres en particulier avec l'archiviste du couvent, Erasme Gattola (1), sont pleines d'enseignements de tous genres. Renan dans le récit de sa mission en Italie, avec Daremberg (1849-50) célèbre le goût admirable de Saint Benoît, ce poli patricien qui se sauve sur ces rochers, et son sens divin de la nature. Il avoue n'avoir compris que là la science monacale. Quel fut le rôle de Mont Cassin dans ses rapports avec l'école salernitaine? Ce n'est pas nous qui trancherons le débat; tandis que Puccinotti dans son *Histoire de la Médecine* (1855, t. II, p. 248) avait affirmé l'origine bénédictine de l'école de Salerne, Daremberg, dans ses notes et extraits de manuscrits médicaux (1855, t. I) exprime un avis contraire; pour lui Constantin l'Africain n'aurait presque rien écrit lui-même, la plupart de ses ouvrages ne seraient que des traductions de l'arabe et du grec, dans lesquels il aurait supprimé les noms propres ayant une tournure orientale (2). Quoiqu'il en soit la bibliothèque du Mont Cassin est d'une richesse imposante; comme l'a si bien dit de Vogué, dans le récit de sa visite d'avril 1887, elle fut la bibliothèque principale de l'Europe à une époque où il n'y en avait plus guère; l'histoire du Mont Cassin est une véritable légende des siècles; voici des manuscrits médicaux d'une fraîcheur incomparable, de Paul d'Egine, Gautier d'Agilons, Guillaume de Salicet, Bernard de Gordon, Albert le Grand, Benoît de Norcia, que l'on nous montre avec une modeste fierté. « Les moines copiaient des manuscrits ou bourdonnement des litanies, écrit (3) Taine qui séjourna quelques jours dans l'abbaye en 1864; cependant les sauvages du nord passaient et repassaient dans les vallées, apercevant sur la cime rocheuse les fortes murailles qui protégeaient le dernier asile. Maintes fois ils les ont forcées; plus tard,

(1) Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie éditée par Valery, Paris, 1846, 3 vol. in-8°

(2) D^r P. PALADINI, L'arte sanitaria di Monte Cassino, in *la Medicina internazionale*, n° 9, 1929.

(3) TAINÉ, *Voy. en Italie*, t. I, p. 110 de la 11^e éd.



Bas relief en l'honneur de Constantin l'Africain
inauguré à l'abbaye du Mont Cassin
le 25 Septembre 1930.

convertis, ils baissaient la tête avec une terreur superstitieuse, et venaient toucher les reliques. Un roi, dont l'histoire est peinte sur la muraille, a laissé ici sa couronne pour prendre la robe du moine ».

J'ai contemplé, et avec quel plaisir, à Florence, à la Laurentienne, un très beau manuscrit de la fin du xv^e (1499) de la *De triplici vita* de Marsile Ficin, puis au palais Pitti le portrait par le Tintoret de Luigi Cornaro (1).

Marsile Ficin mort à Carreggi, près de Florence, est bien connu, et maintes études lui ont été consacrées. Je venais de relire récemment ses trois livres de la Vie, le premier pour conserver la santé des studieux, le second pour prolonger la vie, le troisième pour acquérir le ciel suivi d'une apologie pour la médecine astrologique ; nul ouvrage ne peut mieux nous initier aux croyances et aux enthousiasmes de ces hommes de la Renaissance. On raconte que telle était la ferveur pour Platon de M. Ficin qu'il tenait une lampe allumée devant le buste de son idole, mais il n'était pas moins convaincu que ses contemporains de toutes les superstitions du moyen âge. Guichardin ne déclare-t-il pas avoir vu des esprits ? Machiavel ne croit-il que l'air est plein d'esprits compatissants aux mortels et qui les avertissent par de sinistres augures des maux qui les attendent ? Comment s'étonner que Ficin croie à l'influence des astres sur nos tempéraments et aux septenaires ?

M. Ficin expliquait à Laurent de Médicis qu'entre la philosophie et la religion règne la plus étroite parenté, que, le cœur et l'entendement étant, selon le mot de Platon, les deux ailes par lesquelles l'homme remonte vers sa patrie céleste, le prêtre y arrive par le cœur et l'homme par l'entendement ; que toute religion renferme en soi quelque chose de bon, que ceux-là

(1) Quant au prétendu portrait de Vésale du Titien, le D^r Heger, de Bruxelles, a montré la fausseté de son attribution ; le seul qui soit vraiment authentique est celui qui fut gravé sur bois par Calcar, dans le *De corporis humani fabrica libri septem*, paru en 1543.

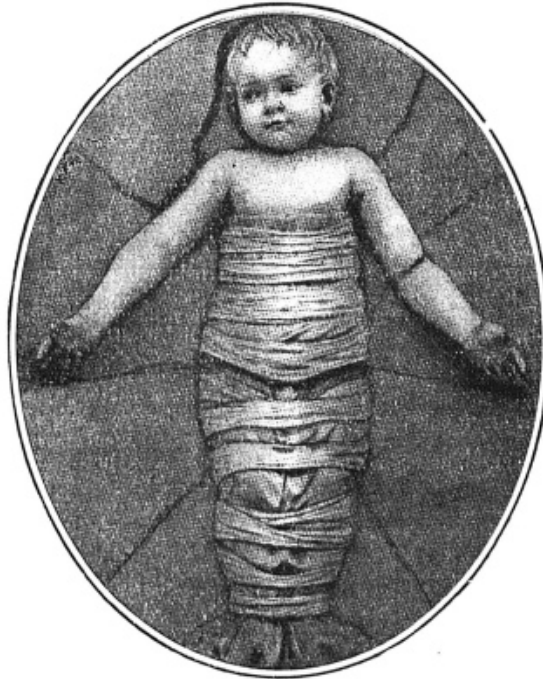
seuls honorent Dieu véritablement qui lui rendent un hommage incessant par leurs actions, par leur bonté, leur véracité, leur charité, par leurs efforts pour atteindre la clarté de l'intelligence. Il pense, avec Platon que les sphères célestes sont mues par des âmes qui tournent perpétuellement, se cherchant elle-même, et il développe une astronomie païenne au-dessous d'un ciel chrétien. Enfin il fait rentrer la génération du Verbe dans cette loi universelle par laquelle chaque vie engendre sa semence en elle-même avant de se manifester au dehors et reliant la philosophie, la foi et les sciences, il en compose un édifice harmonieux fournissant, comme l'a dit Taine, « des perspectives indéfinies à l'élite des esprits pensants ». Et ceci explique la vie de Florence au XVI^e siècle, cette recherche du bonheur dans la beauté, cette fête de l'intelligence, qu'ont exprimée ses artistes immortels.

Les peintres de Florence nous dépeignent le costume des médecins de la Renaissance lorsqu'ils nous représentent saint Côme et saint Damien, B. di Lorenzo, dans sa Trinité, au Musée des Offices, Fra Angelico, dans sa vie de saint Damien et de saint Côme, Fra Filippino Lippi, dans sa Vierge et les Saints. Au cloître de l'Annunziata nous retrouvons sur une fresque d'Andrea del Sarto, Philippe Néri délivrant une possédée, laquelle nous fait penser à la scène décrite par Montaigne de l'exorcisme d'un *spiritato*, à laquelle il avait assisté dans une chapelle, le 16 février 1581.

Quant à Cornaro, son traité de la *vita sobria*, publié pour la première fois à Padoue en 1558 n'eût pas moins de succès que celui de M. Ficin ; il a été réédité jusqu'au XIX^e siècle. Sa vie fut écrite par une nièce religieuse à Padoue, et plus d'un lettré a parlé de lui, Gassendi dans la vie de Peiresc, Fr. Bacon dans son ouvrage sur la vie et de la mort, de Thou dans le 38^e livre de son Histoire. Le secret de sa vie de centenaire consiste simplement dans la sobriété, puisqu'il s'était imposé depuis l'âge de 40 ans de ne prendre

que 12 onces d'aliments solides et 14 onces de vin par jour (1).

∴



Cliché Esculape.

Un des bambini d'Andrea della Robbia
Hôpital des Innocents à Florence.

Que dire des vieux hôpitaux de Florence, si souvent décrits, l'hôpital des Innocents, et Sainte Marie Nouvelle, fondé en 1285 par le père de la Béatrice du Dante? L'enfant emmailloté de Luca della Robbia est devenu une image populaire; ce que l'on sait moins c'est que

(1) Sur Cornaro, mécène et protecteur de Ruzante, voir, A. Mortier, *Études italiennes*, Paris 1930.

les bandes de ce maillot étaient de couleur différentes, du moins telles qu'on les voit sur la miniature du manuscrit italien 42 de la Bibliothèque nationale (fol. 21). Nous jugeons de quels soins on entourait les enfants trouvés, par le tableau de Domenico di Bartolo



Façade de l'hôpital des Innocents à Florence.

(xv^e siècle) à l'hôpital Sainte Marie della Scala à Sienne, qui les représentent baignés par de grandes dames. Quant au luxe des chambres d'accouchées au xv^e siècle, nous le retrouvons dans les tableaux de Gentile da Fabriano, au Louvre, la fresque d'Andrea del Sarto, à l'Annunziata de Florence, celle de Filippino Lippi, au palais Pitti, qui représentent la naissance de la Vierge, semblable aux descriptions qui figurent dans le *Trésor de la cité des Dames* de Christine de Pisan, ou le *Vergier d'honneur* d'Octavien de Saint-Gelais. Il n'est pas jusqu'aux plateaux d'accouchées,

desci da parto, servant à apporter leurs repas, qui n'aient pris une valeur artistique par les peintures dont ils étaient recouverts (1). Dante ne nous a-t-il pas donné au xv^e chant de son *Paradis* la vision d'une nursery florentine au xiv^e siècle : « L'une veillait aux soins du berceau et consolait l'enfant dans les mêmes termes dont avait jadis usé son père et sa mère, l'autre en tirant la chevelure de son fuseau racontait quelques histoires des Troyens, de Fiesole ou de Rome » ?

Fiesole, la voici qui nous apparaît, toute rose, sur sa colline : Taine a comparé Florence dans sa vasque de montagnes à une figurine d'art au milieu d'une grande aiguère ; la voici dans la splendeur du couchant, vue des hauteurs de San Miniato, tandis que les cloches de Santa Croce répondent à celles de Santa Maria Novella ; comme l'on comprend, en cette heure exquise, qu'un Ficcin, qu'un Cornaro, aient cherché le secret de prolonger la vie !

(1) E. MÜNTZ, les plateaux d'accouchées, et la peinture sur meuble au xiv^e et xv^e siècle.



CONSULTATION MÉDICALE SUR LA BLESSURE
DE TRISTAN

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE

Le génie de Wagner fécondé par l'amour de Mathilde Wesendonck a fait à ce point sienne l'histoire de Tristan et d'Iseult qu'on ne pense plus aux amants de Cornouailles qu'à travers le chef-d'œuvre musical. Cependant depuis le fragment de l'ancienne version anglo-normande du clerc Thomas publiée par M. Joseph Bédier toute une série de manuscrits ont été mis au jour et traduits. Si le plus connu est le poème de *Tristan und Iseult* de Gottfried (de Strasbourg) écrit au début de XIII^e siècle, un des plus savoureux est le manuscrit français 103 de la Bibliothèque Nationale. M. Pierre Champion en a transcrit la version française du XV^e siècle. C'est dans cette version, qui a la verdeur d'un écrit normand, que j'ai cueilli cet amusant tableautin d'une consultation médicale autour de Tristan blessé. C'est non seulement l'expression de la critique habituelle des littérateurs contre la gent médicale, mais aussi la distinction entre l'ignorance vaniteuse et la compétence modeste représentée par un élève de l'École de Salerne.

Voici ce texte (1) :

(1) Pierre CHAMPION, Le roman de Tristan et d'Iseult la blonde où se trouvent racontés les combats de Tristan contre le Morhault et contre le dragon, le mariage de Tristan avec Iseult aux blanches mains, et la mort douloureuse des amants. Imprimé par Darantière en 1928, in-8° carré de 195 p., Émile Paul, 14, rue l'Abbaye.

« Tristan fait demander partout des médecins pour le guérir de sa plaie. Parmi eux il en vient un qui se nommait Agar qui réussit à retirer le bois; mais le fer demeura en la plaie.

C'est un malheur qu'il s'en occupe ! Ce médecin prend ensuite un blanc d'œuf qu'il applique sur la plaie sans plus de résultat; car elle ne s'arrête toujours pas de saigner. Alors il fait un emplâtre du jus de plantain et d'ache, de fenouil et de sel, et il l'applique sur la plaie qui cesse de couler : mais c'est la jambe de Tristan qui devient alors plus noire que charbon.

Le pauvre Tristan criait et braillait nuit et jour; et tant fit qu'il tâta sa plaie et sentit le fer. Alors il appela Iseult sa femme et lui dit : « Dame, palpez ici, et sentez le fer qui me fait tant souffrir et que le médecin n'a pas su ôter. Pour Dieu, allez le chercher bien vite. »

Alors Iseult tâta et sentit le fer; puis fut demandé le médecin qui vint bientôt et arracha le fer. Mais que le las Tristan souffre d'angoisses et de peines ! Quand le fer fut retiré, le médecin mit sur la plaie un onguent; mais il n'agit pas, car il ne sait rien du métier. Et c'est bien dommage, car ce qu'il fait à Tristan ne peut que lui nuire. Les médecins, accourus de partout, se donnent beaucoup de peine pour prescrire ce qu'ils pensent être bon pour lui. Il y avait parmi eux un pauvre médecin sorti tout nouvellement des écoles de Salerne. Quand il vit ces grands maîtres, il leur dit : Seigneurs, vous ne savez pas ce que vous faites. Tristan ne guérira jamais ainsi. Sa jambe est déjà toute pleine de feu, et si le feu passe la jointure, nul n'y pourra jamais remédier. Quand les médecins l'entendent et qu'ils le voient si pauvre, ils commencent à se moquer de lui, disant : Ah ! sire, comme vous êtes bien garni de votre sens ! Il vous trompe fort ! — Seigneurs, fait-il, si je suis pauvre. Dieu m'en donnera assez, quand il lui plaira. Cependant l'esprit n'est ni en drap ni en vêtement, mais dans le cœur où Dieu l'a mis. Cependant je vais m'en aller et vous resterez

avec ce malheureux qui souffrira les angoisses que vous lui imposerez; car vous ne ferez pas autre chose que de le conduire à la mort, et je suis bien certain qu'il ne vivra pas longtemps ainsi. Alors les médecins dirent que, si on ne le chassait pas, ils s'en iraient tous et qu'ils ne reviendraient jamais plus. Ainsi le pauvre médecin fut poussé dehors; car vous savez bien qu'on n'a cure de pauvre homme nulle part. Mais Iseult, la femme de Tristan, lui donna un marc d'argent, des habits convenables, lui fit présent d'un beau palefroi: sur quoi il prit congé de tous et s'en alla. Hélas! quelle douleur qu'il ne soit pas resté! Car ce médecin aurait bientôt guéri Tristan. Et les autres médecins, ceux-là qui sont demeurés près de lui, s'ils se donnent bien de la peine pour le guérir, c'est en vain et pour rien. Et quand il virent qu'ils perdaient leur peine, ils le plantèrent tous là. Et quand Tristan le voit, il dit tout bonnement entre ses dents: « Dieu! que pourrai-je faire quand nul médecin ne peut me guérir? Mais je sais bien que si j'avais par qui demander à la belle Iseult, mon amie, de venir me guérir, vite elle viendrait: car autrefois elle m'a guéri ». Alors Tristan pensa qu'il y avait dans la ville un sien compère marinier, qui avait pour nom Genès; il lui mande de venir lui parler sans retard. »

La scène est vivante, sans surcharge. C'est la veine normande d'où sortiront plus tard les contes de Mauissant.



**L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE CRACOVIE
PENDANT LA RÉVOLUTION**

Par le Dr V. BUGIEL.

On sait qu'à l'époque de la tourmente révolutionnaire, les Universités, Facultés, et Collèges de médecine de France ont eu des destinées un peu rudes, et même que le 15 septembre 1793 la Convention vota le décret stipulant que « les collèges de plein exercice et les Facultés de médecine, de théologie, des arts et de droit sont supprimés de toute la surface de la République » (1). On sait aussi que bientôt, tel un phénix de ses cendres, ces facultés renaquirent plus jeunes et plus alertes que jamais. Naturellement ces faits se produisirent au milieu d'épisodes plus ou moins mouvementés.

La Pologne traversa aussi dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, une période révolutionnaire, mais la disposition destructive n'y toucha pas aux écoles. Néanmoins de grands changements se produisirent à ce temps dans la vie scolaire de la république polonaise. Ces changements ont même contribué puissamment à jeter les bases de la renaissance de la nation polonaise. Aussi est-il important de les étudier de près.

Celui qui concerne l'étude de la médecine est un des plus considérables (2).

Il est généralement connu que Cracovie fut pour

(1) P. DELAUNAY. — *Le monde médical parisien au XVIII^e siècle*, Paris 1905, p. 455.

(2) Pour retracer cette esquisse nous avons recouru au volume récemment paru de notre éminent ami le Professeur Vladislav Szumowski : « *Krakowska szkoła lekarska po reformach Kollontaj* » (*L'école de médecine de Cracovie après les réformes de Kollontaj*). Cet ouvrage publié en 1929 et basé sur des recherches aux archives de Cracovie et de Varsovie constitue un ornement de l'historiographie médicale polonaise.

la Pologne le plus important centre médical. Depuis 1386, date à laquelle la reine Hedvige, descendante généreuse de la maison d'Anjou, et femme de Vladislav Jagellon, fonda une Université à la capitale polonaise, celle-ci attirait vers elle de la Pologne et des pays limitrophes tous les jeunes gens désireux de se vouer à la médecine. Mais vers 1770 les guerres continues et les misères consécutives poussèrent l'école au bord d'un précipice.

A ce moment, son corps enseignant se composait de Badurski, professeur de médecine (ou comme disent les textes « d'institutions médicales »), et de Camelin, probablement d'origine française, professeur d'anatomie et de botanique. Camelin étant mort en 1774, on appela à sa place encore un Français, Jean Lucy, auteur d'une dissertation « De peste ». Ces deux professeurs ne touchaient aucun traitement et le nombre de leurs élèves s'élevait à zéro.

La vie de la Faculté se résumait en ceci, qu'une fois par an, un professeur proférait à l'Ecole une dissertation publique sur un sujet intéressant la médecine. Tous les ans aussi on célébrait une messe le jour de la Saint Luc, puis on passait à l'élection du Doyen. Celui-ci marquait ensuite dans le bel in-folio intitulé « *Protocollum actorum et conclusionum facultatis medicæ* », les événements les plus mémorables concernant l'école.

Un tel assoupissement n'a rien qui étonnerait un historien du xviii^e siècle. En 1772 avait eu lieu le premier partage de la Pologne, partage précédé d'une série de guerres sanglantes, dont la dernière connue sous le nom de la guerre de la confédération de Bar fut terminée par une dévastation générale du pays et par l'arrachement à la République de vastes territoires que la Prusse, la Russie et l'Autriche s'empresèrent d'annexer sous les prétextes les plus futiles. Si on se rappelle que ce partage fut accompagné d'immenses malheurs nationaux, on peut s'étonner que la Pologne malgré tout ait voulu se redresser et n'ait pas perdu la confiance en ses forces.

Le premier mérite touchant la restauration de cette Ecole appartient à André Badurski. Fils d'un orfèvre de Cracovie il fit ses études de médecine à Bologne. Il rentra à Cracovie en 1770. Dix ans après il rédigea une « *Propositio instituendi Collegii Medici* ». Il y demanda d'abord que le nombre des professeurs de l'Ecole soit porté à cinq, que les études durent aussi cinq ans, dont le cinquième serait consacré exclusivement à la clinique, qu'un hôpital soit joint à l'Ecole : les élèves y apprendraient la pathologie clinique. Il s'éleva contre l'exercice illégal de la médecine par les médecins qui n'auraient pas légalisé en Pologne leur droit d'exercer, contre l'insuffisante instruction des barbiers et des sages-femmes, qui soignaient beaucoup de malades polonais, contre la défectueuse organisation des pharmacies et enfin contre les défauts de l'hygiène des villes, défauts dont la surveillance à son avis devait incomber à l'Ecole de Médecine.

Badurski pouvait d'ores et déjà espérer un succès de sa « *Propositio* ». C'est que son mémoire fut remis à la « Commission d'éducation » qui fut en réalité le premier ministère de l'Instruction publique en Europe. Cette commission avait été fondée en 1773, à sa tête se trouvait depuis 1776 un jeune homme actif, imbu de principes les plus éclairés, un véritable précurseur de la Révolution, Hugon Kollontaj (lisez Collontaille). Né en 1750, élève de l'Université de Cracovie, docteur ès lettres depuis 1768, peu après promu à Rome docteur en droit et en théologie, en 1772 nommé à Bologne membre de l'Institut bolognais et à Rome membre de l'Association des sciences libérales, il devint, à l'âge de 24 ans, chanoine de Cracovie.

En 1775, le roi Stanislas ainsi que son frère Michel, archevêque-primat de Pologne lui confièrent le relèvement de l'Université de Cracovie. Tâche ardue contre laquelle s'étaient brisés au xviii^e siècle, les efforts des évêques et des chanceliers de la République : Lipski, Zaluski et Soltyk.

Au printemps de 1777 Kollontaj se mit au labeur. Il se fixa à Cracovie, porta les revenus de l'Université de 5.000 à 70.000 zlotys, introduisit en 1778 une nouvelle organisation à la Faculté des Lettres et soumit à l'étude les projets de Badurski. Le 15 mai 1778, la Commission d'Education les accepta en principe, tout en décidant pour le moment de confier aux membres de la Faculté de médecine le contrôle des pharmacies de Cracovie et d'étudier ensuite quel bâtiment se prêterait le plus pour un hôpital universitaire.

Les années suivantes de nouvelles forces arrivèrent à la Faculté : un piariste, reçu en 1776 à Rome, docteur ès lettres, en médecine et en chirurgie, Raphaël Czerwiakowski, et un médecin, Jean Tuszek. Le premier, fut nommé professeur de chirurgie. Jaskiewicz, puis deux autres, Trzcinski et Jean Sniadecki, celui-ci une des plus pures gloires de la médecine polonaise, se joignirent au groupe. De sorte que lorsque les réformes définitives furent proclamées, on pouvait espérer que ceux qui les mettraient en exécution, mèneraient à bien leur tâche.

Sur quoi, le 7 janvier 1780 Kollontaj, inaugura le premier hôpital clinique à Cracovie ; le 29 Czerwiakowski, commença son cours de chirurgie. Le 28 avril furent annoncées les grandes lignes de la réforme de l'Ecole de Médecine, et le 2 octobre tout a été mis au point. Ce jour là, la réforme de l'Université fut instaurée par Kollontaj même, en présence de toutes les autorités « sollemnissima festivitate », avec le plus solennel éclat.

Dorénavant, l'Université de Cracovie, devait se composer de quatre Facultés ou collèges : celui de la théologie, du droit, de la médecine, de la physique. Au Collège de médecine, existaient les chaires d'anatomie, de chirurgie, d'accouchements, de physiologie, de pathologie, de matière médicale, de chimie et de botanique, Cinq professeurs, trois « vice-professeurs », deux assistants s'occupèrent de ce travail. A cela se joignirent l'hôpital de médecine et

de chirurgie, les locaux de dissection, le laboratoire de chimie. Le professeur Badurski (pathologie) touchait comme traitement 6.000 zlotys, plus 2.000 pour la clinique, Czerwiakowski (chirurgie) 4.000 plus 2.000 pour l'enseignement clinique.

L'école de Médecine ne constituait pas cependant à elle seule, le collège médical. Deux autres écoles se pressaient autour d'elle : l'école des barbiers et l'école des pharmaciens.

L'organisation était parfaite. Mais, détail très important, il n'y avait pas d'élèves. On s'adressa alors à la municipalité de Cracovie, et celle-ci obligea les maîtres barbiers d'envoyer tous les apprentis barbiers, à l'école qui avait été créée exprès pour eux. Czerwiakowski y fit les cours.

Pendant six ans l'École de Médecine de Cracovie se trouvait sous la direction de Kollontaj et chaque année elle progressait.

En 1786 Kollontaj céda sa place à Oraczewski, insuffisant à plus d'un égard. En 1790 celui-ci fut fort heureusement supplanté par Jean Sniadecki. La brillante intelligence de celui-ci, son vaste génie, annonçaient à l'École un nouvel essor, quand la guerre (1792-1794) avec la Prusse et la Russie, toujours rapaces, et fortement inquiètes à cause de la tendance de la Pologne à la réorganisation arrêta de nouveau le cours des événements. Une défaite vint en 1794. Cracovie, tomba sous le joug autrichien, mais l'ancien foyer culturel ne s'éteignit pas définitivement. Après une courte période de transition il se ralluma, et depuis il n'a pas cessé de rayonner.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails concernant l'histoire de l'École de Médecine cracovienne. Nous en ferons cependant ressortir les plus intéressants.

Curieuse est la manière dont Kollontaj, remplit les bancs vides de son école.

« Après avoir obtenu du gouvernement » — écrit Kollontaj à un de ses amis, — « la création des deux écoles de médecine (celle de Cracovie et celle de

Wilno), après avoir trouvé des professeurs, nous manquions d'élèves. On avait signalé déjà ce fait à Stanislas Auguste en 1782, en ce qui concernait Wilno, le même fait pouvait m'être reproché en ce qui touchait Cracovie ».

Alors une idée fort heureuse lui germa dans la tête.

Comme les villes manquaient de médecins, comme c'était souvent aux bergers et aux rebouteux qu'on s'adressait en cas de maladies, Kollontaj suggéra au roi, d'ordonner en 1784 à toutes les municipalités que chacune envoie sans tarder à l'école de Médecine de Cracovie, pour la fin de septembre 1784, un jeune homme, âgé d'au moins 15 ans, et sachant suffisamment le latin. Selon le degré de son instruction générale il mettrait plus ou moins de temps à conquérir le grade de médecin, chirurgien ou officier de santé. Les villes qui ne se conformeraient pas à cet ordre, encourraient des pénalités sévères.

Ce n'est pas seulement des élèves que les villes devaient fournir. On les obligea aussi de pourvoir à la subsistance de ces jeunes gens. On évalua à 200, puis à 240 zlotys, les frais de vivres, de logement et d'entretien d'un élève et à la date du 30 septembre 57 élèves couvrirent les bancs de l'École de Médecine de Cracovie. Un an après ce chiffre avait triplé. L'âge de ces élèves variait entre 15 et 25 ans, par exception il y avait un élève de 11 ans, un de 14 ans, un de 34 ans. Un seul (25 ans) était marié.

Puisqu'on parle du mariage nous enregistrerons ici un fait se rapportant à l'un des professeurs de l'école et jetant une note plutôt gaie dans notre histoire.

Un des premiers professeurs de l'école, le chirurgien Czerwiakowski était moine (piariste). Tels ses collègues du moyen âge il s'adonnait avec enthousiasme à l'anatomie, à la chirurgie et à l'obstétrique. Il fit ses études à Rome, puis à Paris (chirurgie) et à Berlin (accouchements). Le frère du roi, l'archevêque Poniatowski, paya les frais de ses études, la Commission d'Education le nomma à son poste encore avant son arrivée à Cracovie. Puis pour faire preuve

de son zèle, il fit dès les premiers instants de son séjour à l'ancienne capitale une conférence sur les instruments de chirurgie. En peu de temps il conquit l'estime et la sympathie générales.

Or, il arriva, qu'appelé auprès d'une jeune malade qui selon une lettre de Kollontaj, avait été abandonnée comme incurable par tous les confrères de la localité, il la guérit et s'en éprit. « Cela fait pitié — écrivait son toujours bienveillant chef à l'archevêque Poniatowski, — de voir ce savant depuis que l'affection a pénétré son cœur. Le poste de professeur oblige Czerwiakowski à un travail permanent et pondéré, l'équilibre de l'âme lui est indispensable pour la préparation de ses leçons, et malheureusement ses peines de cœur lui enlèvent souvent tout calme. Plusieurs fois en m'expliquant son état, en dépeignant le chagrin qui le dévorait, il pleurait à chaudes larmes. Il ne sait que parler le langage de désespoir et ne trouve aucune issue. Il ne parvient pas à saisir une planche de salut. »

Cette description nous ferait songer à une hyperbole d'églologues, à un écho de Théocrite, Virgile ou au moins Gessner, comme on en trouve tant dans les représentations de l'amour au XVIII^e siècle, si la réalité ne lui avait pas donné un fond sincère. C'est que notre chirurgien était prêtre et comme tel ne pouvait songer au mariage. Kollontaj, un des esprits les plus éclairés de la Pologne, conçut un autre projet, bien hardi et témoignant autant de la clarté de ses idées que de la bonté de son cœur. Il osa proposer à l'archevêque de demander au pape de libérer Czerwiakowski de ses vœux et de le rendre à la vie civile. C'est ce qui arriva ; notre savant obtint la permission de quitter les ordres sans se mettre en désaccord avec l'Eglise et avec la Faculté. Il épousa la jeune fille et conserva sa chaire d'anatomie, chirurgie et obstétrique, au plus grand bien de la science et de sa patrie.

Czerwiakowski rencontra aussi quelques difficultés à propos d'autopsies et de dissections. Là aussi Kol-

lontaj se montra défenseur de la science et assura à l'anatomiste toutes les facilités du travail.

Le professeur Skobel qui tenait ces détails de la famille de Czerwiakowski écrivait en 1838 : « les premières leçons de Czerwiakowski furent troublées par plusieurs énergumènes quine voulant pas tolérer la dissection des cadavres, menaçaient de tuer le professeur. Les autorités furent obligées de lui donner une garde militaire. Au bout d'un certain temps, cette animosité s'apaisa ».

A partir de 1782, les cours d'anatomie et de physiologie furent confiés à Vincent Szaster. Son prédécesseur se confina à la chirurgie. Szaster aussi fut merveilleusement aidé de Kollontaj. Dans ses comptes-rendus, et dans ses lettres à l'archevêque, qui représentait alors après le roi la plus haute autorité de l'université, ce jeune maître (il n'avait que 32 ans) réclama avec insistance que les hôpitaux fournissent des cadavres à l'Ecole et que les autorités religieuses permettent même aux gardiens de cimetières d'en vendre à l'Ecole de Médecine, à fin de dissection !

Largeur de vue qui ne peut que nous émerveiller de la part d'un prêtre.

Sous la direction de Kollontaj l'Ecole de Médecine eut plusieurs fois l'occasion de se montrer propagatrice d'idées lumineuses. Telle fut son attitude dans la question de la sorcellerie. On sait que le XVIII^e siècle ne répudiait pas du tout la croyance en magie. Le célèbre professeur à la Faculté de médecine de Vienne, le D^r de Haen, a écrit en 1775 « De magia liber » et en 1776 « De Miraculis liber » qui reconnaissent tout à fait la sorcellerie. Or l'école de médecine de Cracovie a précisé dans le discours inaugural du professeur Jaskiewicz de 1782, une attitude opposée. En 1791 la même Ecole exprima le désir de voir admises au doctorat toutes les religions, chose qui à ce moment n'existait pas dans la plus grande partie de l'Europe.

Sous la direction d'Oraczewski l'Ecole était moins brillante. Le nombre de ses élèves diminua, les fonds

destinés à l'entretien des étudiants décreurent. Surgirent des discussions entre les professeurs. Badurski qui pendant quelque temps avait été payé par l'ingratitude et qui ensuite commença de nouveau à se dévouer à l'œuvre dont il avait été un des créateurs, quitta définitivement l'université. D'ailleurs sa santé déclina. Peu après il mourut (17 mars 1789).

Mais sous Jean Sniadecki, successeur d'Oraczewski, l'état de choses s'améliora de nouveau.

Quel a été le bilan de cette Ecole? Szumowski l'établit avec netteté.

Excessivement nécessaire, vu qu'aussi aux trois autres Universités de la Pologne la Faculté de médecine était négligée, l'Ecole de médecine de Cracovie a avant tout donné les bases de l'instruction médicale à un nombre considérable d'élèves. Nous disons les bases, car dans beaucoup de cas, l'Ecole ayant subi une interruption de son fonctionnement, les élèves ont été obligés d'achever leurs études ailleurs.

Szumowski évalue à 250 le nombre de ces élèves. A peine 17 finirent leurs études à Cracovie (9 élèves en médecine, 3 licenciés, 5 chirurgiens). Une certaine partie abandonnèrent non seulement l'école, mais aussi l'étude de la médecine à cause de cette fermeture.

Par contre, parmi ceux qui persistèrent, quelques-uns inscrivirent leurs noms fort glorieusement dans le livre de la science polonaise. Tel fut surtout André Sniadecki, un des plus éminents médecins et philosophes polonais du XIX^e siècle. Tels furent François Kostecki et Sébastien Girtler, tous les deux ensuite professeurs d'Histoire de la médecine à l'Université de Cracovie. Jean Wojcicki, après avoir servi comme chirurgien dans l'armée de Kosciuszko, devint un favori du dernier roi de Pologne, Stanislas Auguste. C'est dans ses bras qu'expira le roi. Rodolphe Dolasinski a passé une grande partie de sa vie aux champs de bataille. Chirurgien dans l'armée de Kosciuszko, puis professeur de chirurgie et d'obstétrique à l'Université de Cracovie, il a dirigé les hôpitaux mili-

taires en 1812 et 1813 et fut décoré de la Légion d'honneur polonaise après la bataille de Mojaïsk, de la Légion d'honneur française après le siège de Modlin. Zarczynski acquit une des plus vastes clientèles en Pologne. Homme d'une intégrité rare et d'un grand dévouement, il passait souvent des nuits entières auprès de ses malades et n'hésitait pas de leur donner lui-même les médicaments si les soins de la famille étaient incomplets.

Un autre mérite de l'école c'est d'avoir existé avec le concours des forces polonaises seules. Szumowski souligne avec raison le contraste entre l'Ecole de Cracovie et celle créée presque en même temps à Wilno. L'Ecole de Wilno fut organisée et dirigée au début (1775-1800) par les médecins et professeurs appelés du dehors. Or son bilan est inférieur à celui de Cracovie.

Passons en revue les œuvres des professeurs cracoviens. Badurski a laissé un ouvrage sur la variole. Il s'y montre un partisan modéré de la variolisation (la vaccination fut découverte par Jenner vingt ans après). Deux conférences du même auteur dont l'une encore manuscrite, traitent de l'hygiène des nourrissons (1787). Lucy a donné « De peste » (1775), Jaskiewicz « Dissertatio inauguralis medica sistens pharmaca regni vegetabilia » (1775), Szaster Vincent « Physica Aristotelico-Thomistica » (1775 et 1776) ainsi que « De la forme des enterrements utile pour la société (1783), Szaster Jean « De venæ sectione nociva in febris inflammatoriis » (1780).

Czerwiakowski mérite une place à part et il nous semble même qu'un certain nombre de ses ouvrages non publiés présenteraient un intérêt scientifique assez considérable pour qu'on les fasse imprimer actuellement aux frais de l'Académie des Sciences et des Lettres de Cracovie.

Ce savant publia en 1779 « le Traité des instruments de chirurgie », en 1791 « La dissertation sur la noblesse, utilité et nécessité de la chirurgie dans la vie humaine, à l'armée, aux accouchements et à la méde-

cine ». C'est une conférence où se déroule en même temps un tableau intéressant de l'existence de l'école de médecine de Cracovie. En 1816 parurent les premiers chapitres de son « Manuel de petite chirurgie », ouvrage auquel Zembrzusi a consacré des pages fort élogieuses dans son « Tableau de l'histoire de la chirurgie militaire polonaise ». (En polonais, Varsovie, 1929).

En manuscrit Czerwiakowski a laissé « La dissertation sur les qualités d'un bon chirurgien », 1789). « La Science des accouchements pour les femmes (1780) ». Règles d'obstétrique pour les barbiers » (1781). Discours à l'ouverture de l'école d'anatomie (1781). « Des médicaments en général (1782) ». De l'obstétrique en général » (1781). « Des maladies locales » (1785). « Enseignement pour les parents en ce qui touche les nourrissons » (1804). « Sur les maladies en général ». « Le traité de chirurgie ». « Le traité d'obstétrique », deux ouvrages ornés de belles gravures.

Au total, plus de 3000 pages manuscrites sont restées de la main de Czerwiakowski.

Il faut y ajouter encore deux traductions du français : la « Chirurgie » de Clerc (1804), et les « Eléments de physiologie » de Lieutaud (1776).

François Scheidt a publié en 1786 le volume « De l'électricité dans les corps terrestres », Trzcinski excessivement prolifique, élève de l'Université de Strasbourg, donna en 1787 la « Dissertation de l'emploi médical de l'électricité ». Antoine Szaster traita de la question de remplacer dans les fièvres la quinine bien coûteuse, par l'écorce de l'angusture, moins chère, et étudia la valeur thérapeutique de cette écorce. En 1820, il publia un travail clinique fort intéressant « Des forces guérisseuses de la nature ».

Dans tout ce qui concerne la médecine, l'Ecole de Cracovie suit le progrès. « L'inventaire de l'Ecole de chirurgie dressé en 1785 », œuvre manuscrite de François Kostecki, nous laisse une idée fort avantageuse de l'instrumentation de cette école. (On y trouve

entre autres un microscope acheté en 1758 à Paris, chez Ligan de la Fond). L'école ne néglige rien de ce que la science révèle de nouveau. L'électricité vient d'être découverte par l'immortel Volta et l'Italie et la France étudie avec ardeur la valeur thérapeutique de cette discipline. L'école de médecine de Cracovie s'associe zélément à ce groupe. Les découvertes des gaz de l'atmosphère par Priestley et Lavoisier révolutionnent les cerveaux, le roi Stanislas Auguste envoie à l'Université des dissertations de Lavoisier. On agite en Angleterre la question de l'angusture, l'archevêque Poniatowski délègue à Edimbourg Antoine Szaster pour qu'il en achète là-bas une quantité « qui non seulement suffirait pour les médecins et chirurgiens des palatinats, et des régiments de la Pologne, mais dont on pourrait encore détacher un large bloc et offrir aux médecins parisiens afin qu'ils pussent l'expérimenter aussi ». Une charmante manifestation de l'amitié franco-polonaise.

L'école maintient aussi d'une façon très remarquable la dignité des sciences médicales. N'oublions pas que c'est elle, par l'intermédiaire de Badurski, qui a obtenu le contrôle des pharmacies à Cracovie. C'est elle qui réclame de larges mesures d'hygiène dans l'organisation de la voirie de la capitale. Quand on propose de rendre publiques les examens de doctorat, elle se déclare contre cet étalage de la science, et obtient gain de cause.

Par contre, elle insiste sur la nécessité de rendre les études le plus complètes possible. Ainsi la durée des cours d'obstétrique pour les sages-femmes est portée par elle à trois ans. L'enseignement clinique y passe au premier plan. Excessivement intéressantes sont les pages de Czerwiakowski concernant l'exercice clinique de la chirurgie. Szumowski souligne avec raison que l'École de médecine de Cracovie a été une des premières en Europe à organiser l'enseignement clinique de la médecine. Beaucoup d'Universités allemandes n'y sont parvenues que vingt et vingt-cinq ans plus tard. (Heidelberg, 1815, Erlangen, 1824.)

Nous relèverons encore quelques détails concernant les rapports franco-polonais. Nous avons vu déjà qu'un nombre de professeurs et médecins cracoviens avaient étudié ou complété leurs études en France, à Paris, ou à Strasbourg. Nous y ajouterons Markowski qui fut envoyé en 1789 à Paris, pour se spécialiser en chirurgie. Mais l'enthousiasme révolutionnaire en emporta chez lui sur la chirurgie. Pendant sept ans, il suivit les différents cours chirurgicaux et courut les divers clubs politiques. Quand Oraczewski devint ambassadeur de la Pologne, l'école de Cracovie lui demanda (Novembre 1791) de convoquer Markowski chez lui et de lui intimer l'ordre de rentrer à Cracovie. En février 1792, Markowski se tenait prêt au départ, mais selon les données ultérieures il resta encore longtemps à Paris, toujours à titre politique.

L'auteur de ces lignes a trouvé ses traces encore en 1794 : au moment du procès de la malheureuse princesse Rosalie Lubominska, guillotinée le 30 juin, Markowski y est dit « Médecin de toutes les prisons de Paris ». Il a cherché à adoucir le sort de sa compatriote et d'après les notes de prison de Madame de Duras, fit preuve d'un fort bon cœur (1).

Les recherches de Szumowski et de notre collègue et ancien président, Dorveaux, ont établi que Jaskiewicz, professeur à l'École de médecine de Cracovie, a été nommé le 22 août 1781, membre correspondant de l'Académie Royale de Sciences, de Paris. Précédemment, le 17 février 1781, il avait présenté à ladite Académie un compte rendu minéralogique de son voyage en Europe. Plus tard, en 1784, Jaskiewicz envoya à l'Académie une collection des minéraux polonais.

A Cracovie, nous trouvons à l'École de médecine à la période qui nous intéresse, deux professeurs d'origine française : Camberlin et Lucy. Depuis

(1) Madame la duchesse de Duras : Journal des prisons de mon père. Paris 1889, p. 124-5. — C. Stryjenski : Deux victimes de la terreur, Paris 1889, p. 81-2.

1785 jusqu'à 1794, les fonctions de prosecteur étaient remplies par Marc Cambon dont le nom fut défiguré dans certains documents en Campen (1). Il touchait d'abord 1000 zlotys par an, puis (1786) 1400 et 1800. Etabli d'abord à Mons, où il fit entre 1778 et 1780 trois synchondrotomies (2), Cambon publia en 1795, en polonais, un Traité de myologie.

Parmi les élèves de Cracovie, nous rencontrons un nom français, celui de Brenteval. Augustin Brenteval habitait la petite ville de Babimost ; il est probablement né en dehors des frontières de la Pologne, car un certificat des humanités présenté afin d'obtention de l'entrée à l'école est mentionné comme obtenu extra *Regnum Poloniæ*. Il fut reçu chirurgien en 1788.

Nous mentionnerons encore comme intéressant le détail, que la correspondance des professeurs de l'École de médecine de Cracovie se faisait souvent en français. Ainsi les Archives de l'École contiennent 46 lettres de Vincent Szaster à Jean Sniadecki, rédigées en français.

Le français fut aussi une langue reconnue comme obligatoire pour tous les élèves chirurgiens (séance du 27 octobre 1785).

Ainsi, à beaucoup d'égards, l'École de Médecine de Cracovie servait d'un lien solide entre la culture des deux nations sœurs, France et Pologne.

(1) KOSMINSKI écrit : Kambon.

(2) KOSMINSKI. — Le dictionnaire des médecins polonais (en pol.), Varsovie, 1885, p. 239.

DOCUMENTS

**Théophraste Renaudot, son bureau d'adresse
et le père de Montaigne.**

Comme chacun sait, notre illustre confrère Théophraste Renaudot, a organisé en 1629, à Paris, rue de la Calandre, à l'enseigne du *Grand Coq*, le premier « bureau d'adresse », le premier bureau de placement et de publicité. Depuis le 14 octobre 1612, il était pourvu d'un brevet royal lui donnant le privilège exclusif « de faire tenir bureaux et registre d'adresse de toutes les commodités réciproques des sujets du roi » ; et le 30 mars 1628, il obtenait un brevet de « maître et intendant des bureaux d'adresse de France ».

Renaudot a été devancé, non dans l'exécution, mais dans la conception de son bureau d'adresse par le père de Montaigne ; voici, en effet, ce que dit ce dernier au Livre 1^{er} des *Essais* Ch. XXIV. « *D'un défaut de nos polices* ».

« Feu mon père, homme pour n'estre aydé que de l'expérience et du naturel, d'un jugement bien net, m'a dict autrefois, qu'il avait désiré mettre en train qu'il y eut ès villes, certain lieux désigné, auquel ceulx qui auroint besoin de quelque chose se pussent rendre et faire enregistrer leur affaire à un officier estally pour cet effect : comme. « Je cherche à vendre des perles ; Tel veult compagnie pour aller à Paris : Tel s'enquiert d'un serviteur de telle qualité ; Tel d'un maistre ; Tel demande un ouvrier : qui cecy, qui cela, chacun selon son besoing. » Et semble que ce moyen de nous entreadvertir apporteroit non légère commodité au commerce public, car à tous coups, il y a des conditions qui s'entrecherchent et pour ne s'entr'entendre laissent les hommes en extrême nécessité. »

Renaudot, né en 1584, a pu lire les *Essais* parus en 1580 (1^{re} édition en deux livres) et en 1588 (2^e édition en trois livres) : s'il en a eu connaissance, il a toujours eu le grand mérite de mettre à exécution et de rendre pratique l'idée du père de Montaigne, idée qui a bien fait son chemin depuis 1580.

D^r J. BERGOUNIOUX.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes - Rendus

X... *Le D^r Prunelle maire de Lyon à la suite des événements de juillet 1830*, Progrès médical, n^o 36, 6 septembre 1930, p. 1504-1510.

Le D^r Prunelle, dont le crayon de Daumier a immortalisé le crâne hirsute, et la silhouette ventrue, était né en 1777 à la Tour-du-Pin.

Après de bonnes études à Vienne et à Lausanne, il alla en 1794 suivre les cours de médecine à Montpellier, s'y lia avec le P^r Dumas, et fut nommé en 1797, aide bibliothécaire de l'école. Appelé en 1799 en Égypte pour y combattre la peste, les croisières anglaises ne lui permirent pas de se rendre à son poste. Après avoir parcouru l'Espagne il vint à Paris, où Millin l'attacha aussitôt à la Rédaction de ses *Annales*. Partisan de Locke et de Condillac, il fit l'un des premiers connaître en France, dans la *Décade philosophique*, les doctrines de Kant, de Fichte et de Schelling.

Il devint en 1803, bibliothécaire à l'école de Montpellier, et en 1807 il enseigna l'histoire de la médecine et la médecine légale.

On profita de ses opinions libérales pour lui enlever en 1815 les clefs de la bibliothèque. Accusé d'être le principal instigateur des troubles qui suivirent à Montpellier la représentation du *Nouveau seigneur du village*, il fut dénoncé au conseil de l'Instruction publique par l'auteur sifflé et par le recteur, et suspendu de ses fonctions le 3 mai 1819 ; deux mémoires qu'il publia pour se justifier amenèrent sa destitution complète.

Fixé à Lyon, il s'y fit une clientèle brillante et ses convictions orléanistes lui valurent d'être nommé maire provisoire de Lyon par le lieutenant général Bachelu. Le 7 août 1830, il était installé

dans ses fonctions et commençait à discourir à la gloire de la royauté constitutionnelle. Il y voyait « l'avantage de réaliser les vœux républicains en conservant la stabilité et la force inhérentes à l'unité des gouvernements monarchiques » ; se félicitait de l'avènement d'un prince qui avait « élevé sa famille de façon à nous promettre une longue série de rois-citoyens », et engageait ses administrés à montrer une « allégresse calme et majestueuse ». De maire de Lyon, Prunelle devint bientôt député de l'Isère. Il faut espérer qu'il n'apporta point à la gestion des affaires publiques la même insouciance que pour sa fortune personnelle, car il laissa à sa mort 233.000 francs de dettes. Mais les contribuables sont toujours là pour entretenir les politiciens déchus. Lorsqu'en 1839 Prunelle coupable d'avoir voté pour l'hérédité de la pairie et contre l'adjonction électorale des capacités, fut abandonné par ses électeurs, on le nomma inspecteur des Eaux de Vichy, où il mourut d'apoplexie le 20 août 1853.

TERRACOL, *Le rôle de la Faculté de médecine de Montpellier dans la genèse et les progrès de l'oto-rhino-laryngologie*, La Vie Médicale, 11^e année, n^o 20, 25 octobre 1930, p. 1009-1018.

Au XI^e siècle, nombre d'élèves de Montpellier ne dédaignent pas d'aller chercher à Salerne un complément d'instruction. Au XIII^e, parmi ces pèlerins de Salerne, il faut signaler Arnould de Villeneuve, qui traita, en son *Breviarium*, de la thérapeutique otologique. Bernard de Gordon, Mondeville, Guy de Chauliac, eux aussi, s'occupèrent des maladies de l'oreille. Au XVI^e siècle, les progrès de l'anatomie spéciale marchent de pair avec ceux de l'anatomie générale : Vésale, qui étudia à Montpellier, découvre l'enclume et le marteau. A Montpellier encore passe le Hollandais Koyter, prosecteur de Fallope, et qui s'y lie avec Rondelet et Rabelais ; il emportera de France les matériaux d'un livre sur l'oreille. Citons encore au XVII^e siècle du Laurens nommé en 1603 chancelier de l'Université Montpel-liéraine ; Lazare Rivière, qui préconise le poil de chien pour extraire les puces de l'oreille ; au XVIII^e, Vieussens, auteur d'un *Traité nouveau de la structure de l'oreille* (1714), où il revendique contre Valsava la priorité de certaines découvertes ; au XIX^e Bouisson, et Mouret, mort en février 1928.

HÉLÈNE METZGER, *Newton, Stahl, Boerhaave et la doctrine chimique* (Bibliothèque de philosophie contemporaine), Paris, Alcan, 1930, 332 p. in-8^o.

On sait que Boerhaave fut un grand médecin. Son autorité,

comme chimiste, ne fut pas moins grande en son temps. Et je signale à ceux qu'intéresse la personnalité du maître de Leyde les chapitres très nourris que M^{lle} Metzger consacre à ses conceptions chimiques sur la nature du feu, l'air, l'eau, la terre, et les réactifs qu'on appelait alors les *menstrues*.

H. LECLERC, — *La Scabieuse, Scabiosa succisa, L., Courrier médical*, 20 juillet 1930, p. 409-411.

Urbanus per se nescit pretium scabiosæ,

disait l'École de Salerne; et l'on voulait voir dans ce mot urbain, qui signifie ici citadin, une allusion au pape Urbain II sous le pontificat duquel fut composé le poème salernitain ! Quant aux adeptes de la doctrine des signatures, ils voyaient dans le capitule écaillé de la plante l'indice certain de ses vertus contre la gale (*scabies*), et les morsures de serpents. Thibault Lespleigncy, du Four de la Crespelière lui attribuent encore d'autres propriétés; Guainero, Turquet de Mayerne et Paré la préconisent contre les bubons ou charbons pestueux, d'où son nom de chasse-bosse. Et je passe sur le reste. Mentionnons toutefois la légende qui lui valut, en raison de ses racines courtes et tronquées, le nom de Mors-du-diable: « au temps où l'Archange Saint Michel livrait bataille au diable, il employait la scabieuse pour panser ses blessures; l'ennemi du genre humain se sentant près d'être vaincu, tourna toute sa fureur contre l'innocent végétal et en mordit la racine à belles dents « la cuydant détruire à cause de la vertu qui est en elle. »

Satan est à tout le moins parvenu à la faire rayer de la pharmacopée. Cependant, Bourquelot et Bridel ont extrait de cette racine un glucoside, la *scabiosine*, qui donne à l'extrait fluide de cette dipsacée des propriétés expectorantes.

M. BOUVET, J. CAROLLES, *Amulettes protectrices et jétiches guérisseurs*, *Courrier médical*, n^{os} 31, 32, 33, 34, 3, 10, 17, 24 août 1930, p. 443-444, 459, 471, 483.

NEUBURGER. — *The médecine of the Ancient Mexicans*, *Medical Life*, New-York, n^{ie} série, n^o 119, août 1930, p. 405-415.

NEUBURGER. — *Ferdinand Edler von Leber, His Services in the Abolition of torture in Austria*, *ibid.*, p. 416-422.

LEMAY. — *Le chocolat médicament*, Courrier médical, 80^e année, n^o 35, 31 août 1930, p. 489-490. — Fernand Cortez importa, dit-on, de chocolat du Mexique en Espagne en 1528. Le *tchocolatl* des mexicains était un horrible mélange de cacao grillé (*cacahuatl*), de piment, de rocou, de poivre indien, de farine de maïs. Les Espagnols amendèrent et édulcorèrent la formule, et l'usage du chocolat passa en Italie, en Flandre et en France. Cependant, Lemery prétend que le cacao fut apporté en Europe par Christophe-Colomb, d'une île d'Amérique appelée *Carate*; si bien que la marque la plus estimée en garda le nom de *Caraque*. On en fit d'abord un médicament. Deux moines espagnols le présentèrent comme tel à Alphonse Louis du Plessis, archevêque de Lyon, frère aîné de Richelieu. Mazarin et le duc de Gramont mandèrent plus tard d'Italie deux cuisiniers experts à préparer ce breuvage. Par lettre patente datée de Toulouse (28 mai 1659), enregistrée en février 1666, Mazarin concéda à un sieur Chaliou le privilège de la fabrication et de la vente du chocolat dans tout le royaume. Chaliou fit fortune à Paris. Marie-Thérèse, épouse du Grand Roi, raffolait de cette friandise. La Faculté daigna l'approuver officiellement en 1661. Du Four de la Crespillère, en 1671, en fit l'éloge en mauvais vers. D'abord apanage des distillateurs-liquoristes, la vente du chocolat fut bientôt accaparée par les apothicaires et épiciers, sous prétexte qu'on l'appelait « chocolat de santé ». Les cacaos les plus estimés étaient le Caraque, le Berbiche, et le cacao des Iles. Les formules variaient : chocolat à la cannelle, à la vanille, au girofle, mais le goût public ne changea pas. Grimod de la Reynière et Brillat-Savarin célèbrent les vertus de ce produit. L'un des fabricants les plus réputés fut de Bauve, chocolatier du Roi : il offrait aux nerveuses du chocolat antispasmodique à la fleur d'oranger ; aux personnes irritables, le chocolat au lait d'amandes ; aux petits maîtres, le chocolat ambré !

DE LA BASTIDE. — *De la survivance des cultes antiques dans les croyances et les coutumes populaires*, Bull. et mém. de la Soc. archéol. et hist. de la Charente, 1929, p. 43-56.

Comme l'a montré Fustel de Coulanges, la Cité antique était régie par la religion familiale et civique, soumise aux Mânes, aux dieux de la ville ou de la famille, dont la faveur ou la colère se traduisaient par des bienfaits ou des calamités. Le monde moderne n'a point encore secoué la tutelle de l'au-delà. En Limousin, persistent les vieux rites funéraires destinés à

apaiser le défunt : le cadavre est lavé, bien habillé ; les femmes préfèrent au moment des funérailles, des lamentations modulées ou « sielements », et les assistants se prodiguent en éloges rétrospectifs. En quelques villages, aucune bête ne doit être sortie de l'étable ou attelée tant que le mort n'a pas quitté sa maison. Le cercueil est placé les pieds au Levant. Les repas funéraires collectifs tendent à disparaître, et ne réunissent plus que les proches. Les visites au cimetière sont de rigueur les jours des Rameaux, de la Toussaint et des Morts. Il faut aborder la tombe par la tête, et prier de ce côté, devant l'inscription, qui est toujours à l'extérieur. Aux petits dieux antiques ont succédé d'autres protecteurs qu'il est toujours bon de se concilier : les saints locaux. Le nom importe peu au pèlerin : il s'agit du saint *du lieu* : le saint de Saint-Julien, de Mazières ou de Massignac. La maladie est le fait d'un saint malveillant, ou *nâtre*. Le sorcier se charge de l'identifier par le jet d'épingles au fond d'un seau d'eau. Alors, il faut aller faire ses dévotions au sanctuaire indiqué. Les saints les plus nâtres sont ceux de Massignac, de Mazières, celui de la Fontaine Sainte-Roche à Chabanais, et surtout celui d'Etricoren-Etagnac : Saint Pardoux. Un mécréant, qui, voici quelque quarante ans jeta sur le fumier la statue du bienheureux, fut frappé de congestion ; et le curé d'Etagnac dut venir en personne relever, laver l'effigie et la replacer dans la niche. Beaucoup de fontaines sont placées sous l'égide d'un saint guérisseur : le suppléant doit déposer une pièce de monnaie sur le bord ; et celui qui vole l'argent hérite la maladie. Si le patient ne guérit pas, c'est qu'une pie a dérobé l'objet brillant. La croyance aux fées, aux loups-garous, aux jeteurs de sorts, est toujours enracinée du côté de Brillac.

J. PLAYFAIR MAC MURRICH. — *Leonardo da Vinci, The anatomist*, préface de G. Sarton, Baltimore, Williams et Wilkins Company, 1930, XX 266 p., in-8° (publications de l'Institut Carnegie).

Cet admirable ouvrage, magnifiquement illustré, sera, pour les seiziémistes, le digne pendant du beau livre de Hunger sur Charles de l'Escluse. La vie et les amitiés de Vinci, les sources de ses connaissances anatomiques, ses manuscrits et sa méthode, sa doctrine anatomophysiologique, le canon morphologique qu'il adopta, le détail de ses travaux ostéologiques, myologiques, angiologiques, splanchnologiques, neurologiques, embryologiques, ses théories sur l'anatomie comparée,

ses recherches botaniques, autant de chapitres auxquels les admirateurs de Léonardo ne sauront désormais se dispenser de recourir.

LEDOUX. — *Pour l'histoire de la tuberculose, deux précurseurs, les D^{rs} J. Bruchon et F. Coutenot*, mém. de la Soc. d'émulation du Doubs, ix^e s., vol. IX, 1929, p. 112-117.

En 1855, puis en 1866, Villemin proclama l'inocubilité de la tuberculose, que Laënnec estimait n'être qu'une diathèse spécifique et spontanée. Koch démontra en 1882 l'existence du bacille spécifique. Mais, au nom de la simple observation clinique, Just. Bruchon (qui ignorait vraisemblablement les travaux de Villemin), affirmait le 18 août 1858 devant la société de médecine de Besançon, la transmission de la phtisie, sous l'influence de la cohabitation, par les crachats, les produits de l'exhalation pulmonaire, et, partant, la nécessité de mesures prophylactiques. Cependant, ce n'est qu'en 1891 que le D^r Coutenot proposa à la commission administrative de l'hôpital de Besançon d'affecter à l'isolement des tuberculeux deux salles, qui furent ouvertes le 1^{er} novembre 1891. Besançon devançait Paris, car c'est seulement en décembre 1910 que furent inaugurés à l'Hôpital Laënnec les services spéciaux des D^{rs} Léon Bernard et Rist.

SAINT-AUBIN. — *Une intéressante figure médicale du vieux Reims, le D^r Pierre Dubourg-Maldan*, Progrès médical, n^o 43, 25 octobre 1930, p. 1766-1775.

Né à Charenton (Seine), le 20 mars 1807, Dubourg-Maldan se destina d'abord à la pharmacie, fut reçu interne en pharmacie des hôpitaux de Paris, où il se lia avec Bouchardat. Ce dernier l'engagea à faire ses études médicales, et Maldan soutint sa thèse doctorale le 6 juin 1836. Installé à Reims, il épousa une veuve qui lui donna pour beau fils le futur D^r Victor Lemoine, géologue rémois réputé. Tout dévoué aux humbles, à la clientèle ouvrière, Maldan fut l'apôtre de la fraternité : et assez pour sauver, en dépit de sa dignité d'orateur de la Loge mac., deux prêtres de la cure de Saint-Jacques que menaçait une émeute populaire. En 1848, il est membre de la commission provisoire qui, le 27 février, proclame la République, et maintient l'ordre au péril de sa vie. Jusqu'aux élections municipales du 30 juillet. Battu comme candidat à la Constituante, les électeurs tenant à le conserver à Reims, il refuse de figurer sur la liste des élections municipales, et est nommé en 1849, professeur

de chimie à l'École de médecine, fonctions interrompues, au 2 décembre, par quelques jours d'incarcération préventive. En 1853, il devient professeur d'histoire naturelle, et se résigne à prêter serment à l'Empire. En 1854, il succède à Hector Landouzy comme directeur de l'École, il reçoit en 1869 la croix de la Légion d'honneur. En 1870, il lui faut subir les horreurs de l'invasion prussienne, puis les ennuis de l'occupation, qui ne cesse qu'en mars 1872. Démissionnaire en mars 1881, il mourut dans la nuit du 11-12 avril 1881. Professeur assidu, médecin charitable, Dubourg-Maldan fut aussi un historien de valeur, un enragé bibliophile, dont la disparition mit en deuil l'Académie nationale de Reims à laquelle il était agrégé depuis 1864.

D^r Paul DELAUNAY.

DAVIDE GIORDANO, *Senatore del Regno, chirurgo primario dell'ospedale civile di Venezia. M. E. del R. Istituto di Scienze, lettere ed arti.*

Scritti e discorsi pertinenti alla storia della medicina e ad argomenti diversi, Milano, 1930.

Ce superbe ouvrage illustré de 91 gravures dans le texte, a été édité par les soins de la « Rivista di Terapia moderna e di Medicina pratica » sous la direction du P^r Piccinini et du D^r L. Zoja.

Le P^r Piccinini et le D^r L. Zoja ont pensé qu'il était intéressant pour les historiens de réunir en un volume les nombreuses publications et les discours du P^r Giordano. Ce que sa modestie l'empêchait de faire ses amis l'ont fait, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Nous connaissons déjà la plupart des belles communications de notre Président de la Société internationale d'histoire de la médecine ; comme l'anatomie des vivants, l'hôpital civil de Venise, Pietro Sivos de Poitiers et surtout ses recherches sur Ambroise Paré.

A ces importants travaux sont venues s'ajouter des pages charmantes comme l'éloge d'Antonio Scarpa prononcé lors de l'inauguration de son buste, l'Italie dans la médecine et la chirurgie contemporaines, les grands chirurgiens dans le roman où le P^r Giordano montre combien est vaste son érudition.

Dans l'éloge de Bassini qu'il prononça à Venise le 26 octobre 1924 il est un passage d'une envolée lyrique que nous nous en voudrions de ne pas reproduire ; Bassini du haut de

la Tour Eiffel admire le panorama de Paris, et la description de ce panorama est si fidèle qu'on ne peut s'empêcher d'en admirer la précision.

« Je le revois, écrit-il, je le revois là haut sur la plateforme
 « de la haute tour où le vent soufflait et où l'esprit allait
 « comme le vent se perdre dans la vue du Paris immense,
 « en haut le Panthéon où reposent les grands hommes, en bas
 « vers la Seine, la coupole des Invalides, majestueuse dans
 « son antique et discrète dorure, et plus à droite, à l'extré-
 « mité d'une grande avenue, au centre d'un cirque verdoyant,
 « la statue de Pasteur ; au-dessus d'un bas-relief palpitant de
 « prospérité champêtre, d'où la mort se sauve en grinçant des
 « dents, siège Pasteur, son visage ayant le calme solennel de
 « de celui qui a bien rempli sa journée, les mains reposant
 « sur les genoux..... et cherchant plus loin à travers le
 « gris ardoisé des toits, Bassini devinait la présence de l'Ins-
 « titut Pasteur, à travers la verdure des tilleuls et des mar-
 « ronnières, avec la crypte où repose l'homme extraordinaire
 « grâce auquel on prépare aujourd'hui et on distribue les vac-
 « cins qui guérissent ».

Ces lignes étaient à citer en entier... Je regrette seulement de ne pas pouvoir citer d'autres passages non moins aussi beaux, mais le cadre restreint de cette analyse ne le permet pas.

L'ouvrage se termine par l'éloge de Giacomo Boni et par les discours prononcés à l'inauguration du monument d'Enrico Arnauld, à la réunion de Venise de la Société Italienne d'histoire critique des Sciences médicales et naturelles, à la XIV^e exposition internationale des arts et au Palais ducal le 3 juin 1923. Comme on le voit « Scritti e Discorsi » sont à lire en entier avec soin.

Tout dernièrement, à Venise, le Pr Giordano me disait, avec cet humour que nous lui connaissons tous : « Mes amis n'ont pas voulu attendre pour publier mon testament littéraire »... Nous devons tous nous en réjouir et nous espérons que ce superbe volume sera suivi de plusieurs autres qui feront comme celui-ci les délices des historiens. Du reste, le culte du passé n'est-il point le meilleur stimulant de la vie, et, le Pr Giordano n'a-t-il pas prononcé avec juste raison lui-même lors de l'inauguration du buste d'Antonio Scarpa cette parole fort juste dont nous devons tous nous inspirer ?

« Ove fiorisce il culto dei morti, e intenso fermento di nuova vita ».

Dr Raymond NEVEU.

Ch. RICHET, *L'œuvre de Marey*. Progrès médical, n° 28. 12 juillet 1930, p. 1242-1246. — Bourguignon de Beaune, et reçu en 1856 interne des hôpitaux de Paris, Marey s'adonna de bonne heure à la physiologie. Mécanicien habile, il construisait déjà une foule d'instruments qui lui valurent un jour l'honneur inespéré d'une visite de Donders, et la collaboration de Chauveau. A l'âge de 33 ans, il publiait sa *Physiologie médicale de la circulation du sang*, œuvre capitale qui révélait aux cliniciens le sphygmographe (le premier, après celui, inutilisable, de Vierordt) et le cardiographe. Après Helmholtz et Ludwig, Marey appliqua, en la perfectionnant, la méthode graphique à tous les phénomènes physiologiques, en particulier l'étude du mouvement. Ainsi devint-il, avec son *fusil photographique*, le précurseur du cinématographe. De l'Institut Marey sont sorties d'innombrables découvertes. Marey a encore étudié la morphologie expérimentale, la transmission héréditaire des phénomènes acquis. En lui, l'homme, simple, modeste, spirituel, était à la mesure du savant. Sa mort, survenue en 1904, a mis le monde scientifique en deuil.

R. E. RIEGEL. *Early Phrenology in the United States*, medical Life (New-York). — Nouvelle Série, n° 118, juillet 1930, p. 361-376. — A l'origine du mouvement phrénologique aux États-Unis, on trouve d'abord les conférences que Spurzheim vint faire dans l'été de 1832 à Boston, où il mourut en novembre ; puis la tournée de propagande entreprise en 1838-40, par George Combe, chef de l'École phrénologique d'Edimbourg. Mais la doctrine avait déjà été introduite en Amérique par Charles Caldwele, professeur à l'Université de Transylvanie, qui était venu entendre en France en 1821 les leçons de Spurzheim, et en fit le sujet de nombreuses conférences à « Transylvania University », en 1821-22.

UZUREAU, *A la Faculté de médecine d'Angers, 1777*. Archives médicales d'Angers, 34^e année, n° 7, juillet 1930, p. 113. — Lors de sa fondation, la Société royale de médecine s'agrégea un certain nombre de Facultés ou Collèges de médecine de province, entre autres la Faculté d'Angers, qui remercia. Une lettre de Lassone (14 octobre 1777), au doyen de cette Ecole l'assure que du projet de réunir les docteurs angevins pour conférer des maladies régnantes et de divers points de médecine pratique, la Société royale a lieu d'« espérer suite d'observations intéressantes ».

D^r Paul DELAUNAY.

Marcel FOSSEYEUX. — *Il y a cent ans, Paris médical en 1830*, petit in-18 carré de 104 pages. Paris, Le François, 1930.

Cette charmante petite plaquette réunit les qualités qu'on est accoutumé de trouver dans les livres de M. Marcel Fosseyeux : la clarté de l'observation unie à la richesse d'une documentation précise et avertie.

L'ouvrage, qui donne une excellente description de la vie médicale parisienne en 1830, commence par un chapitre sur la profession médicale, puis sont indiquées tour à tour les principales adresses des médecins de Paris sur la rive droite et la rive gauche de la Seine. Vient ensuite un chapitre pittoresque sur les maisons de santé. Un dernier chapitre sur l'activité scientifique des sociétés médicales se termine par l'indication des principales publications de 1830.

En lisant ce livre très vivant on a l'impression qu'on coudoie alternativement : le baron Alibert, Andral, Baudelocque, Broussais, Cruveilhier, Dumeril, Dupuytren, Orfila, Trousseau, etc., etc...

Pareille étude m'apparaît dans l'Histoire de la Médecine un peu comme l'est en anatomie une tranche du corps mettant en évidence les rapports de l'anatomie topographique. Il serait à souhaiter que d'autres auteurs fassent ainsi, à différentes dates de l'histoire, des tableaux analogues.

D^r LAIGNEL-LAVASTINE.



Le Secrétaire général, Gérant,

Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 8 Novembre 1930.

Présidence de M. BARBILLION.

Etaient présents : M^{me} Metzger, MM. Bérillon, Brodier, Bénard, Dorveaux, Genot, Guelliot, Fosseyeux, Hahn, Hervé, Laignel-Lavastine, Jeanselme, Le Gendre, Mauclair, Menetrier, Mieli, Molinery, Neveu, Regnault, Sevilla, Trenel, Torkomian, Vinchon.

Décès. — M. le Président fait part du décès de M. André LERI, médecin des hôpitaux, survenu pendant les vacances; frappé en pleine maturité à 55 ans, son activité s'était étendue sur la psychiatrie, la neurologie et l'ostéopathologie. Il annonce également la mort récente de P. BUSQUET, bibliothécaire de l'Académie de médecine, qui avait collaboré à notre Bulletin. Ces deux communications sont accueillies par des regrets unanimes.

Candidats présentés :

MM. KERTESZ (D^r Adalbert), de Budapest, actuellement 36 bis, rue des Cendriers (xx^e), par MM. Barbillion et Brodier.

PINA (D^r Louis), Assistant de la Faculté de médecine, Rio de Bonfim, 348, Porto, Portugal, par MM. A. Mieli et Barbillion.

Dons. — M. Brodier offre à la Bibliothèque un livre de M. le D^r Lacassagne, sur l'Histoire de l'internat des hospices de Lyon, et M. Dorveaux, un petit livre du D^r Fournier sur les Saints médecins, paru en 1885.

Communications :

M. le D^r F. REGNAULT rend compte d'excursions faites en Eure-et-Loir avec une société de savants préhistoriens et signale des statues ignorées de saints guérisseurs, et des fontaines guérisseuses.

M. le D^r HERVÉ donne lecture d'une lettre curieuse d'Ange Guépin, médecin nantais dont il résume le rôle scientifique et les conceptions sociologiques. M. le D^r René BESNARD, signale qu'il existe sur la famille d'A. Guépin une notice à la Bibliothèque nationale.

M. le D^r BARBILLION lit une étude très documentée sur le voyage au Levant de Tournefort. La mission envoyée dans le Levant par ordre de Louis XIV devait se poursuivre jusqu'en Afrique, comprendre l'Égypte et ne se terminer que sur les côtes de Barbarie, mais une épidémie de peste dut la faire renoncer à ces projets et le Soleil d'Or, vaisseau de guerre qui ramenait l'expédition, revint à Marseille par Livourne le 3 juin 1702, après 28 mois de péripéties et d'absence ; ce sont les résultats scientifiques de cette mission que M. BARBILLION a relatés, mettant en relief les qualités d'organisation et l'énergie du grand botaniste.

..

Note. — La remarquable communication de M. Hervé sur Guépin nous remet en mémoire le récit d'une curieuse opération de cataracte congénitale que pratiqua Guépin à Nantes en 1841. Nous en avons lu les détails dans le *Magasin Pittoresque*.

Le jeune Pierre Jubineau était âgé d'environ une dizaine d'années quand Guépin décida de l'opérer malgré l'avis contraire d'autres médecins spécialistes. Le jour de l'opération arrivé, l'enfant fut placé devant une fenêtre. Mais l'oscillation perpétuelle de ses yeux était effrayante. Guépin tenant son bistouri comme

une plume à écrire pratiqua avec une extrême dextérité une incision en forme de V. Le cristallin est énucléé. Le tout a duré 20 secondes. L'enfant pousse un cri : il voit. On ferme les volets et le chirurgien applique une compresse d'eau fraîche sur l'œil opéré. Au bout de trois jours, la cicatrisation est complète et Guépin commence ses expériences. Comment l'enfant voit-il ? comment interprète-t-il les distances ? les couleurs ?

L'enfant apercevant le sol avait une peur horrible de tomber à terre mais le vide de la balustrade d'un balcon lui causait un effroi plus grand encore. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs jours, après lui avoir fait comprendre que les barreaux de la balustrade étaient en fer et ne pouvaient se rompre, qu'il se décida à s'appuyer et à regarder au loin. Il avait une grande joie à descendre et à monter les escaliers sans s'appuyer à la rampe.

On lui enseigna à reconnaître les couleurs. Le rouge et le bleu furent les premières qu'il distingua d'une manière convenable. Il prenait pour du noir ce qui n'était que le creux de certains objets.

Des dessins plans lui paraissaient en relief. Sa démarche restait hésitante et il levait ses jambes comme si ses pieds eussent dû éviter un obstacle...

J'ai simplement voulu souligner tout l'intérêt qui s'attache à la personnalité trop oubliée de Guépin en résumant cette observation d'une opération de cataracte congénitale et je ne puis que me joindre à nos collègues qui ont chaleureusement félicité M. Hervé de sa si intéressante communication.

D^r MOLINÉRY.



Assemblée Générale du 6 décembre 1930.

Présidence de M. le D^r BARBILLION.

Étaient présents : M^{me} Metzger, MM. Avalon, Bénard, Brodier, Dagen, Dardel, Delaunay, Fosseyeux, Gidon, Laignel-Lavastine, Hervé, Jeanselme, Moinet, Mousson-Lanauze, Menetrier, Neveu, Pouchet, Rouvillois, Sieur, Tersian, Trenel, Weisgerber.

Excusés : MM. Le Gendre, Mauclair, Vinchon.

Décès. — M. le Président fait part du récent décès de notre collègue polonais, TRZEBINSKI, Professeur à l'Université de Wilno ; cette communication est accueillie par des regrets unanimes.

Candidats proposés :

MM. BLOOM (A.), 16, Chareh-el-magraby, Le Caire (Égypte), par MM. Fosseyeux et Barbillion.

CHARENTON, externe à Cochin, par MM. Boissier et Fosseyeux.

Don :

Le D^r G. Hervé offre à la Société, pour ses collections de portraits, deux photographies :

1^o L'une, de son maître le P^r Mathias-Duval, avec dédicace « à son ami et collaborateur, G. Hervé », et datée de 1881.

2^o L'autre, plus rare, est celle du D^r Jacques-Léon Aronsson, né à Metz, le 2 mai 1793, mort le 8 septembre 1861, chirurgien de l'hôpital civil et agrégé à la Faculté de Strasbourg, qui fut le médecin et l'ami de la famille de M. Hervé.

Ce médecin éminent, a dit Michel Lévy dans la notice qu'il lui a consacrée, « a occupé pendant près de quarante ans le premier rang dans la pratique médicale de Strasbourg et de nos départements de

l'Est, et ce long, cet invariable succès, il l'a dû exclusivement à la sympathique estime de ses confrères, à la confiance spontanée des familles, au double ascendant du talent et du caractère ». Appelé souvent en consultation jusqu'en Allemagne et en Italie, le Dr J.-L. Aronssohn était médecin-consultant du roi Louis-Philippe, membre du conseil de salubrité du Bas-Rhin, de la commission de surveillance de l'asile de Stephansfeld, médecin des épidémies, etc.

Renouvellement du Bureau. — M. le Président annonce que les pouvoirs du Bureau sont renouvelés par 59 voix, dont 42 votes par correspondance.

Le nouveau membre du Conseil élu en remplacement de M. le Dr Variot décédé est M. le Pr Tanon.

Communications :

M. le Dr Delaunay relate la vie d'une *famille de médecins bretons* aux XVIII^e et XIX^e siècles les de la Bige de Villeneuve.

M. le Pr Jeanselme résume l'important rapport qu'il a fait au Congrès de Rome sur *les moyens de défense contre la lèpre au moyen âge* dans les divers pays d'Europe; sa communication est suivie d'une discussion. M. le Dr R. Bénard met en doute la diminution progressive de la virulence de la maladie et croit à la confusion possible au moyen âge de la syphilis et de la tuberculose avec les lèpres véritables; M. le Pr Jeanselme répond à ces deux objections; il estime notamment que si le mot « lepra » a pu prêter à confusion chez les auteurs profanes, les médecins au contraire connaissaient d'une façon parfaite les signes cliniques de l'éléphantiasis.



L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE LA MEDECINE
A L'ECOLE DE SANTÉ
ET A LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

Par P. MENETRIER

C'est pendant la Révolution, lors de la fondation de l'École de Santé, continuée ensuite par notre actuelle Faculté de Médecine, que fut instauré en France et à Paris l'enseignement de l'histoire de la médecine.

Car ni l'ancienne Faculté de médecine de Paris, ni aucune autre en France ne possédait de chaire d'Histoire de la médecine.

Et à vrai dire la chose eût pu paraître parfaitement inutile, l'enseignement tout entier étant essentiellement historique.

Les auteurs étudiés et commentés, Hippocrate, Galien, Rhazès, Avicenne, morts depuis des siècles étaient bien réellement plus du domaine de l'histoire que de celui de l'actualité.

D'ailleurs un décret de l'Assemblée législative en date du 18 août 1792, en supprimant toutes les corporations enseignantes, avait dans notre pays, rompu tout lien entre le passé et l'avenir.

Cet avenir fut réalisé, quant à la suite d'un rapport de *Fourcroy* au nom du comité de *Salut public*, et d'*Instruction publique*, un décret de la *Convention nationale* ordonna l'Etablissement de trois *Écoles de Santé*, à Paris, Montpellier et Strasbourg (14 frimaire an III; 4 décembre 1794), destinées à « former des officiers de Santé pour le service des hôpitaux militaires et de Marine. »

Dans le plan général de l'enseignement tracé par le *Comité d'Instruction publique*, était spécifiée l'importance des connaissances historiques à donner aux élèves : Il y était dit : article 6 : « Joindre les travaux de notre siècle, aux travaux des siècles qui l'ont précédé; article 7 : « récapituler l'art en entier, en en présentant le tableau historique, pour montrer ce qu'il a fait, indiquer ce qu'il n'a pas fait, avouer ce qu'il n'a pu faire. »

Et en effet sur les 12 chaires créées à l'Ecole de Paris, la douzième était consacrée à l'enseignement de l'*Histoire de la Médecine*, qui d'ailleurs était joint à celui de la *Médecine légale*. Mais comme il y avait pour chaque chaire deux professeurs, l'un put se consacrer à la médecine légale tandis que l'autre se chargeait de l'histoire de la médecine.

Pour cet enseignement, les membres du Comité d'Instruction publique : C. A. Prieur, Mathieu, Planchard, Bailleul, A.-L. Thibeaudeau, Lalande, Mercier, Barailon, et Fourcroy rapporteur avaient même élaboré un programme qui mérite d'être reproduit :

Article 1^{er}. — Naissance de l'art de guérir en Egypte et ensuite dans la Grèce. Introduction à cette histoire.

2. — Les Médecins Grecs : Hippocrate, analyse de ses écrits ; ses connaissances médicales et chirurgicales ; ordre qu'on doit suivre en lisant cet auteur.

3. — L'Ecole d'Alexandrie. Naissance de l'anatomie ; Hérophile et Erasistrate.

4. — Etat de l'art de guérir chez les Romains ; Celse, Cœlius Aurelianus, Galien, etc.

5. — Examen continué des auteurs grecs dans l'empire romain ; Arétée, Alexandre de Tralles, Paul d'Egine.

6. — Les Arabes ; Rhazès, Avicenne, Albucasis. Epoque de la petite vérole, de la rougeole, du spina ventosa.

7. — L'art de guérir depuis le XI^e siècle jusqu'au XV^e. L'Eléphantiasis, les léproseries.

8. — Etat de l'art de guérir dans le xvi^e siècle. Le mal vénérien, le scorbut, la suette.

9. — Renaissance de l'anatomie en Italie; Mundinus, Bérenger de Carpi, Vésale, Fallope.

10. — Progrès de l'art de guérir dans le xvi^e siècle. La chimie, la botanique, la matière médicale, les accouchements. Les écrivains praticiens.

11. — Le xvii^e siècle; l'anatomie perfectionnée, l'anatomie comparée; la physiologie.

12. — Le xviii^e siècle: perfectionnement de l'art; les observateurs; de l'art d'observer et des expériences en général; règles à suivre pour faire de bonnes observations.

13. — L'art hippiatrice; examen des auteurs qui ont écrit sur cet art.

14. — Des charlatans.

Comme on le voit, le programme proposé par le Comité d'Instruction publique était très complet; serait encore parfaitement acceptable aujourd'hui, et montrait un louable souci d'accommoder les connaissances historiques à l'étude de la médecine pratique.

Quand l'Ecole fut constituée, la douzième chaire; de *médecine légale*, et *d'histoire de la Médecine*, fut attribuée à *Lassus*, professeur et *Mahon* adjoint.

P. Lassus membre de l'ancienne Académie royale de Chirurgie, avait autrefois publié une histoire de l'Anatomie. *Essai ou discours historique et critique, sur les découvertes faites en anatomie par les anciens et les modernes. Paris 1783.*)

Mais il ne professa ni l'histoire de la médecine, ni la médecine légale, car la mort de Chopart survenue peu après lui permit de prendre à sa place la chaire de pathologie externe.

Mahon (*Paul Augustin, Olivier*) n'enseigna d'ailleurs pas davantage l'histoire de la médecine, car il préféra remplacer *Lassus*, à la médecine légale. Il avait cependant écrit une « *histoire de la médecine clinique depuis son origine jusqu'à nos jours* » qui ne fut publiée qu'après sa mort en 1804.

Le premier professeur d'histoire de la médecine de l'École de Paris fut donc en réalité le second titulaire de la chaire *Goulin* nommé le 2 messidor an III (21 juin 1795).

Goulin (Jean), ainsi arrivé professeur à l'âge de 68 ans (il était né à Reims le 10 février 1728) était peu médecin et surtout érudit. Il connaissait le latin, le grec, l'arabe, et avait écrit et publié, soit sous son nom, soit pour d'autres, un nombre considérable d'ouvrages sur : l'histoire de la médecine, les biographies médicales (notamment dans l'Encyclopédie méthodique), des ouvrages didactiques ou de vulgarisation médicale, etc., etc. Il n'avait très probablement jamais exercé la profession médicale, et avait dû prendre le grade de docteur dans quelque Faculté de province n'ayant pas les moyens de payer à Paris les frais d'une réception coûteuse.

Goulin se livra avec zèle à l'enseignement de l'histoire de la médecine. Son cours rédigé mais non imprimé, formait quatre volumes in-folio se terminant l'an 279 av. J.-C. à l'École d'Alexandrie. Le cinquième volume avait pour titre : « *Chronologie pour l'histoire de la Médecine* ».

Pierre Sue, son biographe et son ami faisait le plus grand cas de ces ouvrages. *Goulin* mourut le 11 floreal an VII (30 avril 1799) à l'âge de 71 ans.

Après sa mort, ses manuscrits, une trentaine de volumes, dont le cours d'histoire de la médecine ont été acquis par la ville de Reims, et conservés à la bibliothèque municipale, ou fort heureusement ainsi que me l'a dit M. Guelliot, ils ont pu être préservés des bombardements et incendies de la guerre.

Après la mort de *Goulin*, le sous-bibliothécaire de l'École (*Moreau de la Sarthe*), posa sa candidature pour lui succéder. Il ne fut pas nommé et la place fut attribuée à *Cabanis*.

Cabanis (Pierre-Jean-Georges), est né Cosnac près Brives, le 5 mai 1757. Après une jeunesse agitée, il voyagea en Allemagne et en Pologne, et se décida

pour la médecine après avoir essayé de la littérature. Il fut reçu docteur à la Faculté de Reims. Epris de nouveautés, il fut un moment attiré par les doctrines de Mesmer.

Très lié avec les hommes politiques au début de la Révolution, il fut l'ami et le médecin de Mirabeau, dont il raconta la dernière maladie dans : « *Le journal de la maladie et de la mort d'Honoré-Gabriel-Victor Riquetti de Mirabeau. Paris 1791.* »

A Condorcet, il aurait fourni le poison qui lui permit d'échapper à l'échafaud.

Il joua un rôle important dans la réorganisation des Ecoles de médecine, et fut nommé d'abord adjoint à la *Chaire de Clinique de perfectionnement* en nivôse an V (1797). Le cours qu'il professa sur le perfectionnement de la médecine fut entièrement consacré à Hippocrate. La première et la dernière leçon seules en ont été publiées. C'était un véritable cours d'histoire de la médecine. Peu après, il passa en l'an VI à la chaire de clinique interne comme adjoint de Corvisart. Mais dès que la chaire d'Histoire de la médecine devint vacante il la demanda, comme convenant mieux à ses tendances littéraires et philosophiques. Il avait été en 1795 lors de la création de l'Institut par la Convention, nommé dans la classe des *Sciences morales et politiques*, section de l'analyse des sensations et des idées. C'est là qu'il produisit en mémoires successivement présentés à ses collègues, les éléments de son œuvre capitale : « *Rapports du physique et du moral de l'homme.* »

Un peu plus tard, quand en 1803 et pour des raisons politiques cette classe de l'Institut fut supprimée, Cabanis en compensation fut nommé à celle de Langue et littérature française (aujourd'hui l'Académie française) et c'est là qu'il prononça l'éloge de Vicq-d'Azyr.

Quant à ses fonctions de professeur d'histoire de la médecine, à vrai dire il ne les remplit guère. Ses nombreuses occupations, les charges et les honneurs qui lui avaient été conférés, et surtout sa mauvaise

santé ne lui en laissant guère le loisir. Il songea même à abandonner sa chaire et ne la conserva que sur la sollicitation de ses collègues ; tenant du moins à laisser son traitement à la disposition de la Faculté.

Mais si au cours de son professorat, Cabanis ne pratiqua guère l'enseignement de l'histoire de la médecine, du moins il illustra l'École de médecine parisienne, et la chaire qui lui était confiée d'un reflet de sa gloire littéraire et philosophique.

Il mourut à Melun le 5 mai 1808, et quelques jours après ses restes furent solennellement portés au Panthéon.

A partir de ce moment commence, pour la chaire d'Histoire de la médecine, une période malheureuse, mêlée d'avatars incertains et de suppressions prolongées, qui ne prit fin que soixante ans plus tard.

Sans doute, l'exemple de Cabanis, laissant tomber l'enseignement qui lui était confié, avait-il persuadé les pouvoirs publics de son peu d'utilité, car il ne fut pas pourvu à son remplacement, et le ministre, soucieux d'économies, décida de supprimer la chaire. L'École avait alors été érigée en *Faculté*, le 17 mars 1808 ; elle fut rattachée à l'Université impériale le 11 janvier 1809 et dépendit dès lors du Ministère de l'Instruction publique.

Et pourtant, dans la conception primitive du Comité d'Instruction publique, lors de la création de l'*École de Santé*, l'enseignement de l'Histoire avait paru chose tellement nécessaire que, outre la chaire d'Histoire de la Médecine proprement dite, deux autres chaires encore venaient la compléter.

Une première avait été confiée à Thouret, le directeur de l'École, qui en plus de ses fonctions administratives, devait faire un enseignement : « *de la doctrine d'Hippocrate et des cas rares.* »

Thouret (Michel-Augustin), était né en 1749 à Pont-l'Évêque. Docteur de la Faculté de Caen, il avait été agrégé en 1774 à la Faculté de médecine de Paris. Etroitement mêlé au monde politique révolutionnaire,

parmi lequel son frère Jacques-Guillaume Thouret, joua un rôle de premier plan, jusqu'à la guillotine inclusivement, il avait avec Fourcroy contribué à la création et à l'organisation de l'*Ecole de Santé*, dont il fut nommé directeur. Il conserva ce titre jusqu'au jour où l'Ecole fut transformée en Faculté, et fut alors notre premier doyen. Il mourut le 19 juin 1810.

Absorbé par ses fonctions administratives, Thouret n'eut, lui non plus, ni le temps ni le goût de se livrer à l'enseignement.

Mais il est intéressant de rappeler que cette chaire destinée à l'enseignement de la doctrine d'Hippocrate avait tenté la jeune ambition de Laennec. C'est sans doute ce qui lui avait fait choisir le sujet de sa thèse inaugurale précisément intitulée : « *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique.* » Il s'était particulièrement adonné à l'étude de la langue grecque. Et quand en 1809 l'institution du concours fut établie pour le recrutement des chaires, il se préparait avec ardeur à briguer la succession de Thouret, dont il escomptait la vacance.

Mais après la mort de Thouret, qui lui non plus n'avait fait aucun enseignement, le ministre jugea bon en 1811 de supprimer la chaire, dont le maintien n'était d'ailleurs pas désiré par le Conseil des professeurs.

Ainsi, Thouret n'eut pas le successeur illustre, qui plus profitablement pour la postérité, dût s'adonner au perfectionnement de la médecine clinique, mais dût aussi attendre encore douze ans avant d'entrer à la Faculté.

D'autre part, et dans l'organisation de l'*Ecole de Santé*, le bibliothécaire, qui avait rang de professeur était chargé d'un cours de *bibliographie*, science naturellement conjointe à l'Histoire de la Médecine.

Ce fut d'abord *Pierre Sue*, qui occupa ces fonctions depuis la fondation de l'Ecole, jusqu'en 1808 où il remplaça *Leclerc* à la chaire de Médecine légale.

Pierre Sue était né le 28 décembre 1739 à Paris. Il

était fils d'un chirurgien, et appartenait à une véritable dynastie chirurgicale. Il fit lui aussi ses études de chirurgie, fut prévôt du *Collège*, et membre de l'*Académie royale de Chirurgie*. C'est après la suppression de ces institutions de l'ancien régime qu'il entra à l'École de Santé comme bibliothécaire. A lui incombait la charge écrasante de constituer la bibliothèque, avec les vestiges des bibliothèques de l'Académie de chirurgie et du Collège de chirurgie, de l'ancienne Faculté de Médecine, des dépôts nationaux, des doubles de la bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de Paris, etc., etc.

Et il eut le mérite insigne de mener ce travail à bonne fin et rapidement. Après quoi il commença son cours de *bibliographie* et le continua tous les ans, régulièrement jusqu'en 1808, époque où il fut remplacé dans ses fonctions par *Moreau*.

Pierre Sue avait publié de nombreux travaux de chirurgie, et quelques ouvrages d'histoire; notamment : « *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements. Paris 1779.* » et : *Anecdotes historiques, littéraires et critiques sur la Chirurgie.* » Ainsi que des Eloges de personnalités notoires : *Bichat, Chopart*, etc.

Quand *Pierre Sue* passa à la chaire de *Médecine légale*, les fonctions de bibliothécaire furent assurées par *Moreau*, son adjoint, mais celui-ci n'eut pas le titre de professeur, et l'enseignement officiel de la *bibliographie* fut supprimé.

Ainsi de 1808 à 1810 disparurent toutes les institutions d'enseignement historique dont les fondateurs de l'École de Santé l'avaient dotée à son origine, *Chaire d'Histoire de la Médecine, Chaire de doctrine hippocratique, Chaire de bibliographie.*

Toutefois et pour un temps, la disparition ne fut pas complète, car le nouveau bibliothécaire *Moreau*, pour ne pas laisser périliter l'enseignement inauguré par son prédécesseur, fit bénévolement, et sous le titre de répétitions, un véritable cours de bibliographie médicale.

Moreau de la Sarthe (Jacques-Louis), était né à Montfort, près de Mons en 1771.

D'abord officier de santé dans les armées de la République, une blessure à la main droite le força de renoncer à cette carrière. De nombreux articles de critique et quelques ouvrages, le firent connaître et il fut nommé sous-bibliothécaire à l'École de médecine. Puis bibliothécaire en remplacement de Sue.

Après avoir, pendant plusieurs années, professé bénévolement, ainsi que nous venons de le dire, il obtint en 1814 le titre de professeur d'Histoire de la Médecine, et il y joignit en 1817 celui de professeur de bibliographie médicale.

Ainsi reparut la *Chaire d'Histoire de la Médecine* de la Faculté de Paris. Mais ce ne fut pas pour longtemps.

En 1822, le *gouvernement de la Restauration* profita des désordres qui avaient éclaté, lors de la séance solennelle de rentrée des cours pour fermer, puis supprimer la *Faculté de Médecine* considérée comme un foyer dangereux d'idées libérales.

Et quand la Faculté fut rouverte et réorganisée par ordonnance royale du 2 février 1823, *Moreau de la Sarthe* partagea la proscription dont furent frappés les *Desgenettes*, les *Pinel*, les *Vauquelin*, les *Chaussier*, etc., et la chaire d'*Histoire de la Médecine* disparut avec lui.

Moreau mourut le 3 juin 1826, et ne put ainsi, comme ses collègues survivants après la Révolution de 1830, bénéficier d'une réintégration qui eut peut-être déterminé la restauration de son enseignement.

Voilà donc terminée la première période de l'histoire de la chaire d'Histoire de la Médecine à l'*École de Santé*, puis à la *Faculté de Médecine* de Paris.

Illustrée par un grand nom, celui de *Cabanis*, elle ne paraît avoir fourni, sauf au temps de *Goulin*, qu'un enseignement assez intermittent, mais qui se trouvait dans la réalité, complété par celui des autres professeurs, qui tous, et chacun dans sa spécialité, faisaient une place importante aux considérations his-

toriques, et regardaient encore les écrits des anciens, d'Hippocrate surtout, comme ayant une utilité actuelle dans l'étude et dans la pratique de la médecine.

Il ne semble pas d'ailleurs qu'on eût songé à cette époque à donner une consécration effective à l'enseignement de l'Histoire de la Médecine. Ainsi dans les premiers jurys d'examens constitués à l'Ecole de Santé à partir de 1795, nous ne voyons pas figurer le nom de Goulin, le professeur alors en titre.

En 1803, un décret du premier Consul rétablit le doctorat, et dans les examens nécessaires pour y accéder, il n'est nulle part question de l'Histoire de la Médecine. Même la médecine légale qui comme enseignement était jointe à l'histoire, figure sans elle mais avec l'hygiène au cinquième examen de doctorat.

Il en fut de même, à plus forte raison quand en 1825, les examens furent de nouveau modifiés, puisqu'à ce moment il n'y avait plus de chaire d'Histoire de la Médecine.

On doit supposer toutefois, qu'à propos d'autres matières, les candidats pouvaient être éventuellement et comme il arrive d'ailleurs encore aujourd'hui, interrogés sur des questions concernant l'histoire des doctrines anciennes, ou la personnalité de médecins illustres du passé.

Si à vrai dire de cela nous n'avons pas la preuve, nous savons du moins que jusqu'en 1837, la thèse inaugurale était suivie de quelques aphorismes d'Hippocrate sur lesquels le candidat était interrogé.

Ces aphorismes furent alors remplacés par quelques propositions de médecine et de chirurgie, puis en 1882 par une série de questions, sur les diverses branches de l'enseignement. Enfin en 1884, cette addition à la thèse qui était devenue une pure formalité fut définitivement supprimée.

Nous remarquerons d'autre part, que même alors que la chaire d'Histoire de la Médecine n'existait plus, on voit dans les sujets de thèse donnés au concours de l'agrégation figurer des questions manifestement historiques. Ce qui nous semble prouver que si l'en-

seignement de l'histoire n'était plus donné dans une chaire spéciale, du moins chaque professeur pouvait-il, quand le sujet s'y prêtait, joindre à son cours des éclaircissements historiques.

Ainsi par exemple, au concours d'agrégation de 1823 fut donné le sujet suivant :

An antiquorum doctrina de crisisibus et diebus criticis admittenda? An in curandis morbis et praesertim acutis observanda? » qui fut traité par Andral.

Au concours de 1826 :

« *An hippocratica doctrina de constitutionibus medicis comprobanda? An in curandis morbis et praesertim acutis observanda?* » candidat : Martin Solon.

En 1829 :

« *An antiquorum vel recentiorum quorundam doctrina de diathesibus comprobanda? An in curandis morbis observanda?* » candidat Mailly.

En 1835 quand les thèses sont désormais en français (depuis 1832). J. Pelletan eut pour sujet à traiter : « *de la nature médicatrice* », et Gouraud : « *La doctrine des crises est-elle fondée?* ».

Nous citerons enfin la thèse de concours de Jaccoud en 1863 : « *De l'humorisme ancien comparé à l'humorisme moderne* ». Où avec sa prodigieuse érudition Jaccoud traça en un raccourci saisissant, l'histoire de l'humorisme depuis Hippocrate jusqu'à Andral.

D'ailleurs et pendant la période où la chaire d'histoire de la médecine demeura supprimée, nous avons la preuve que du moins cette partie de l'enseignement ne fut pas complètement abandonnée. Car d'une part, on peut légitimement admettre que des professeurs ayant publié des ouvrages historiques, comme Broussais par exemple, avec son « *Examen des doctrines médicales* », ne pouvaient manquer d'en tirer parti dans leurs cours.

Et d'autre part nous savons que quelques-uns, firent réellement un véritable enseignement de l'histoire de la médecine.

Tel Andral, qui, professeur de Pathologie générale, consacra ses cours des années 1852 à 1856 à ce genre

d'enseignement. Ce cours d'Andral, nous en connaissons une partie par la publication qu'en fit un de ses auditeurs le Dr Tartivel, dans le journal *l'Union Médicale*, sous le titre suivant : « *Histoire de la médecine depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Analyse du cours professé à la Faculté de Médecine de Paris pendant le premier semestre 1853-54, par M. Andral professeur de Pathologie et de Thérapeutique générales.* »

La partie du cours publiée, comprend la médecine grecque ancienne d'Hippocrate à Galien, et se termine avec les œuvres de ce dernier, donnant seulement dans la dernière leçon un aperçu de l'influence ultérieure de Galien et de ses doctrines sur la médecine du moyen âge.

Dans une communication à l'avant-dernier *congrès d'Histoire de la Médecine*, j'ai raconté comment j'avais par fortune retrouvé chez un bouquiniste des carnets de notes d'Andral, correspondant au matériel réuni pour ce cours, et j'en ai publié un fragment inédit intitulé : « *Ebauche d'une histoire de l'humorisme* ». D'après ces notes, il semble que le cours d'Andral s'étendit jusqu'au VII^e siècle de notre ère. A ce moment, Andral mit fin à son enseignement et renonça en même temps à sa chaire.

Un peu plus tard, en 1865, un certain nombre d'agréés de la Faculté, érudits et soucieux de maintenir la tradition des études historiques, s'entendirent pour faire une série de conférences, concernant les médecins illustres du passé. Parmi eux nous relevons les noms de *Verneuil, Broca, Tarnier, Follin, Trélat, Axenfeld, Lorain, Le Fort*, etc. (Ces conférences furent publiées l'année suivante en 1866).

De plus et en dehors des cours et conférences, faits officiellement à la Faculté et que nous venons de mentionner, des cours particuliers, y furent également professés à l'École pratique.

Ainsi *Dezeimeris* bibliothécaire de la Faculté, auteur du *Dictionnaire historique de la Médecine*, qui avait dans ses lettres sur : « *l'histoire de la médecine et la nécessité de son enseignement* » réclamé le rétablisse-

ment de la chaire supprimée, fit aussi des cours particuliers sur ce sujet.

De même *Bouchut*, dont il nous reste en témoignage une *histoire de la médecine*, particulièrement intéressante, en ce que l'auteur à la fois érudit et praticien de grande valeur a su apporter à l'exposition des antiques doctrines médicales toute la compétence d'un homme parfaitement au courant de la pathologie et non pas seulement par lectures, mais par observation directe. Ce qui est rare parmi les historiens.

Enfin *Darembert*, dont nous parlerons ci-après, et qui d'ailleurs à cette période enseigna non à la *Faculté de Médecine* mais au *Collège de France*.

Ainsi et pendant une longue période de temps, si l'enseignement officiel de l'histoire de la médecine demeure suspendu, ou plus exactement, si la chaire à ce destinée, demeure dans les limbes des hésitations ministérielles, l'initiative privée, et de nombreuses bonnes volontés compétentes y suppléèrent.

D'ailleurs et depuis longtemps le rétablissement de cette chaire était réclamé dans la presse et dans le corps médical.

En 1830, *Jules Guérin* dans un rapport sur les questions relatives à l'organisation de la Faculté de Médecine disait : « La chaire d'histoire de la Médecine doit, éclairée par l'esprit philosophique de notre époque, jeter le plus grand éclat sur la science et raviver des germes ensevelis dans des débris ignorés. C'est moins l'histoire des livres que des choses qu'elle aura pour objet, et s'il est vrai que le cercle des erreurs soit aussi borné que le cercle des vérités, ce serait déjà rendre un grand service à la médecine que de l'avertir et de la garantir par les révélations de l'histoire du retour des erreurs passées ».

Bien d'autres plaidoyers furent faits en faveur de cette cause. Toutes les autorités furent invoquées. *Dezeimeris* avait adressé ses lettres demandant le rétablissement de la chaire, à la Faculté, au ministre, et même à la chambre des députés. Le tout sans résultat.

Et ce fut grâce à l'initiative privée que cette fâcheuse situation prit fin et que la chaire d'histoire de la Médecine put être enfin et définitivement rétablie à la Faculté de Médecine de Paris.

En 1869 un généreux donateur *Salmon de Champotran*, maître des requêtes au Conseil d'Etat légua par son testament une somme de 150 000 francs pour la création et le maintien perpétuel à la Faculté de Médecine de Paris, d'une *Chaire d'histoire de la Médecine et de la chirurgie*. Il avait exprimé le désir que le Dr *Cusco*, chirurgien éminent, lettré, doublé d'un savant en fut nommé titulaire. Mais celui-ci modestement refusa, faisant valoir que l'homme le plus qualifié pour ce poste par son savoir immense, et ses innombrables travaux, était *Darembert*.

Le 6 janvier 1870 la Faculté fut autorisée à accepter ce legs. Un décret du 9 mars porta création de la chaire et un autre du 2 mai nommait *Darembert* professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie.

Darembert (*Charles-Victor*) était né à Dijon en 1817. Après de fortes études littéraires, il commença sa médecine à Dijon et fut interne à l'Hôpital de cette ville. Puis il vint à Paris, en 1836 et suivit les cliniques hospitalières où il eût pour maîtres J. Cloquet, Andral Velpéau, Bouillaud.

Le 20 août 1841 il soutint sa thèse de doctorat, dont le titre : *Exposition des connaissances de Galien sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux*, annonce déjà l'orientation future de sa carrière.

Cette thèse, il l'avait préparée non seulement par la lecture des livres et des manuscrits, mais en outre par ses études anatomiques au Muséum. Il y fut en effet pendant trois ans, aide particulier de *de Blainville* et de *Gratiolet*, et il en profita pour vérifier les descriptions anatomiques de Galien en disséquant des animaux et surtout des singes. Et il put en conclure que le grand anatomiste de Pergame avait décrit avec une irréprochable exactitude les parties de ces animaux,

mais qu'à coup sûr et ainsi qu'il avait déjà été soutenu, il n'avait pas disséqué de cadavres humains. Opinion d'ailleurs admise par Vésale, et ensuite par Cuvier, de Blainville, etc.

En 1843, il publia la première édition de sa traduction des *œuvres choisies d'Hippocrate*. Puis il fut chargé l'année suivante par Villemain, ministre de l'instruction publique d'une mission médico-littéraire en Allemagne. Il y resta trois ans et en rapporta de nombreux textes inédits d'Hippocrate, Rufus d'Ephèse, Oribase, Galien, ou concernant l'École de Salerne. En 1846, il publia et traduisit le traité du pouls attribué d'ailleurs faussement à Rufus d'Ephèse.

La même année il fut nommé bibliothécaire de l'Académie de Médecine, à laquelle il devait par la suite appartenir comme membre associé. Et en 1850, il fut chargé de la direction de la bibliothèque Mazarine.

Pendant dix ans envoyé en nouvelles missions il fouilla les principales bibliothèques de l'Europe, fit quatre voyages en Allemagne, huit en Angleterre, quatre en Italie, deux en Belgique, deux en Suisse, rapportant une abondante moisson de documents et de précieuses découvertes qui furent consignés dans des rapports officiels inscrits au *Journal de l'Instruction publique*, ou publiés avec des notices sur les manuscrits, en édition de textes grecs et latins, ou encore dans la collection salernitaine, etc., etc.

En 1847, Daremberg fit un cours au *Collège de France* sur : « *l'histoire et la littérature des sciences médicales* », dont la première leçon fut publiée dans l'*Union médicale* et qui fut interrompu par suite des événements politiques de 1848.

Daremberg était étroitement lié d'amitié avec Littré. Les deux savants historiens se fréquentaient surtout pendant la saison d'été en villégiature au village du Mesnil-le-Roy près Maisons-Laffitte entre la forêt de St-Germain et la Seine. C'est là que furent composés un grand nombre de ses ouvrages.

En 1864, il fut de nouveau chargé par le ministre de l'instruction publique d'un cours d'histoire des scien-

ces médicales au *Collège de France*, et le continua les années suivantes.

Quelques unes de ses leçons furent publiées dans les journaux (*Résumé de l'histoire de la médecine depuis les origines jusqu'au VII^e siècle*, *Union. Med.* 1865, *du VIII^e siècle au XV^e*, 1866, *du XV^e au XVI^e*, 1866, etc. etc). Et ce cours a fourni la matière de sa grande *histoire des Sciences médicales* parue en 1870.

Entre temps, Daremberg avait encore produit un nombre considérable de travaux, dont nous citerons seulement :

Les œuvres anatomiques physiologiques et médicales de Galien (1854-56) traduites et annotées et dont deux volumes seulement ont paru. Car la biographie commentée du grand médecin de Pergame qui devait faire le troisième volume ne fut pas publiée. Et Laboulbène dit en avoir vainement cherché le manuscrit, sans pouvoir le trouver ni à la bibliothèque de l'Académie de médecine où sont conservés les papiers de Daremberg, ni chez le fils de ce dernier, ni chez son éditeur.

La deuxième édition des œuvres choisies d'Hippocrate, 1855.

L'Ecole de Salerne, 1857.

Les œuvres d'Oribase, texte grec et traduction française en collaboration avec Bussemaker, 1851-1862.

La médecine dans Homère, 1865.

Recherches sur l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Hindous, 1867.

Etat de la médecine entre Homère et Hippocrate, 1869.

Histoire des Antiquités grecques et romaines, avec Saglio.

Et un nombre considérable d'inédits manuscrits grecs, latins ou français, recueillis dans les principales bibliothèques de l'Europe.

La nomination, le 2 mai 1870, de Daremberg comme professeur à la Faculté de Paris et son installation dans la chaire restaurée d'histoire de la médecine et de la chirurgie, était donc le couronnement d'une admirable carrière scientifique.

Elle ne fut malheureusement que cela, car déjà la santé du savant historien-était fortement compromise.

Il ne put commencer son enseignement qu'après la guerre, pendant laquelle, il usa ses dernières forces en assistant Paul Broca dans l'ambulance installée durant le siège de Paris au quai Malaquais.

C'est le 11 novembre 1871 qu'il fit à la Faculté sa première leçon. Il avait choisi pour sujet : « *Démonstration historique de la supériorité des méthodes d'observation expérimentale sur la méthode à priori.* » A ce moment, il était visiblement malade, et, nous rapporte Laboulbène, il disait à ses auditeurs : « En entendant ma voix un peu haletante, en voyant mon visage fatigué, vous devinez que ce n'est pas l'inquiétude, mais la souffrance... »

Il était en effet atteint d'une grave maladie du cœur et des gros vaisseaux, qui alla s'aggravant de jour en jour.

Il mourut au Mesnil le 24 octobre 1872. Ce fut pour nous une perte irréparable. Son enseignement, s'il eût pu durer quelques années, eût jeté un lustre incomparable sur notre Faculté, et donné à la chaire nouvelle une orientation et un prestige la plaçant d'emblée au premier rang.

Car la renommée de Daremberg était universelle. Les historiens de tous pays reconnaissaient sa maîtrise. Et j'ai plaisir à rappeler qu'en une des dernières réunions du Comité de notre *Société internationale d'histoire de la médecine*, le Pr Sudhoff le proclamait le premier des historiens médicaux du XIX^e siècle.

Au mois de décembre 1872, la Faculté présenta une liste de trois candidats à la chaire devenue vacante par la mort de Daremberg. C'étaient *Lorain*, *Bouchut* et *Maurice Raynaud*, qui tous trois en même temps que savants médecins étaient à des degrés divers pourvus de titres littéraires et historiques.

Ce fut *Lorain* qui fut nommé en janvier 1873.

Lorain, né à Paris en 1828 est surtout connu pour ses travaux scientifiques, notamment sur le pouls et la température dans les maladies. Il avait soutenu une

campagne ardente pour la réforme des études médicales par les laboratoires.

Il avait participé aux conférences d'histoire de la médecine faites à la Faculté en 1865 et donné une étude sur *Jenner et la vaccine*.

Dans son nouvel enseignement, Lorain ne crut pas que sa mission consistât à faire étalage d'érudition. Il prit l'esprit scientifique moderne comme critérium de la valeur des doctrines anciennes et exposa les révolutions qui s'étaient faites dans la médecine depuis moins d'un demi-siècle sous l'influence des progrès de la médecine expérimentale et des applications des sciences physico-chimiques.

Le cours de *Lorain*, homme sympathique à la jeunesse des écoles, nous dit *Corlieu*, fut goûté et suivi.

Mais un an après, le 24 octobre 1875, il mourut subitement chez un pauvre malade du faubourg Saint-Antoine. Après la mort de Lorain, la suppléance de la chaire fut confiée à un agrégé. Ce fut *Bouchard* qui prit pour sujet de son cours *l'histoire des maladies vénériennes*.

Trois agrégés se portèrent candidats à la succession de Lorain : *Parrot*, *Ball* et *Maurice Raynaud*.

Parrot (*Marie-Jules*) qui fut nommé, était né à Excideuil (Dordogne), le 10 novembre 1829. Originaire du Périgord, pays où la paléontologie a été particulièrement riche en découvertes, *Parrot*, nous dit *Ballet*, avait autant de goût pour la préhistoire que pour l'histoire et il lui fit place dans son enseignement, qui fut d'ailleurs de courte durée, car le 6 février 1879, il passa par permutation à la chaire nouvellement créée de *Clinique des maladies infantiles*. Et ce sont ses mémorables travaux de pathologie infantile qui pour la postérité ont illustré son nom.

Laboulbène (*Joseph-Alexandre*) succéda à *Parrot* dans la chaire d'histoire de la médecine.

Né à Agen le 25 août 1825, *Laboulbène* manifesta dès sa jeunesse un goût très vif pour l'histoire naturelle.

Il vint à Paris en 1845 faire ses études de médecine ;

fut nommé interne des hôpitaux en 1850; obtint la médaille d'or à la fin de son internat; passa sa thèse en 1854 et fut ensuite nommé agrégé et médecin des hôpitaux.

Elève de Rayer, il fut avec Charles Robin et Claude Bernard parmi les fondateurs de la Société de Biologie.

Laboulbène s'était surtout adonné aux travaux d'anatomie pathologique, de parasitologie, de médecine clinique et d'entomologie, et avait publié d'innombrables mémoires sur ces divers sujets.

Quand il fut nommé professeur d'Histoire de la médecine, il s'adonna consciencieusement à son enseignement et conserva sa chaire jusqu'à sa mort le 10 décembre 1898.

Parmi ses leçons publiées, on peut citer : « *L'ancienne Faculté de médecine de Paris.*

L'histoire du journalisme médical.

L'histoire des livres Hippocratiques.

Galien et son œuvre.

La médecine Arabe et l'École de Salerne.

Celse et son œuvre.

La médecine à Rome.

Paracelse et Van Helmont.

Les anatomistes anciens et la renaissance anatomique au XVI^e siècle.

Harvey et la circulation du sang.

L'ancienne Académie de chirurgie.

Sydenham et son œuvre.

Laennec, etc., etc.

Quand Laboulbène dût interrompre son enseignement, étant tombé malade, et comme Trousseau, préludant au cancer de l'estomac par une phlébite qui l'immobilisa, je fus comme agrégé, chargé de sa suppléance, et je pris pour sujet de mon cours *l'histoire de la médecine depuis les origines qu'au XVI^e siècle.*

Après la mort de Laboulbène, la chaire d'histoire de la médecine fut successivement confiée à des médecins éminents qui, spécialisés dans les diverses

branches de l'art médical, adaptèrent leur enseignement historique à leurs études de prédilection.

Ce furent d'abord trois neurologistes :

Brissaud (1898 à 1900).

Déjerine (1901 à 1907).

Ballet (1908 à 1909).

Brissaud (*Edouard*) était né à Besançon le 15 avril 1852. Elève de Charcot, il s'était particulièrement adonné à des travaux d'anatomie pathologique et de neurologie. Esprit fin et original, très cultivé et d'une intelligence exceptionnelle, Brissaud avait toutes les qualités requises pour faire un remarquable professeur d'histoire de la médecine. Mais il ne fit que passer dans cette chaire, car nommé en 1898, il l'abandonna en 1900 pour l'enseignement de la *Pathologie interne*.

Déjerine qui lui succéda était à ce moment un des maîtres de la pathologie nerveuse, aussi son enseignement fut-il à peu près exclusivement consacré à la neurologie.

Déjerine était né le 3 août 1849 à Plainpalais, près Genève. Après avoir fait ses études dans cette dernière ville, il vint à Paris apprendre la médecine, il fut successivement interne des hôpitaux, médecin des hôpitaux et enfin professeur. Il avait été l'élève préféré de Vulpian.

Il est universellement connu pour ses beaux travaux sur le système nerveux, *Hérédité dans les maladies du système nerveux*. *Sémiologie du système nerveux*. *Traité d'anatomie du système nerveux, maladies de la moelle épinière*, etc., etc.

Il resta à la chaire d'histoire de la médecine jusqu'en 1907, passa alors à la *Pathologie interne* et termina sa carrière comme professeur de *Clinique des Maladies du système nerveux*.

Ballet (*Gilbert*) était né à Ambazac (Haute-Vienne) le 27 mars 1853. Il commença ses études de médecine à Limoges, les continua à Paris où il fut successivement interne, puis médecin des hôpitaux, puis agrégé.

Elève de Charcot, il était au moment de sa nomination professorale spécialisé en psychiâtrie, et avait longtemps comme agrégé suppléé le professeur Ball à la *Clinique des Maladies mentales*.

Dans sa leçon d'ouverture du cours d'histoire de la médecine le 13 mars 1908, Ballet montrait l'importance du point de vue psychologique dans l'étude de l'histoire, il disait : « l'histoire, celle de la médecine comme l'autre n'est-elle pas surtout une psychologie, on ne peut même pas dire qu'elle ne soit pas quelque peu une psychologie pathologique. »

Si le temps le lui eût permis, sans doute Ballet nous eût-il laissé des travaux historiques conçus à ce point de vue original, et faisant apparaître l'histoire sous une face nouvelle, mais il quitta sa chaire dès l'année suivante, pour retourner à la *Clinique des maladies mentales* devenue vacante par la mort du titulaire.

Le P^r *Chauffard* clinicien éminent prit pour un temps la chaire d'histoire de la médecine. Il fit sa première leçon le 19 mars 1909 et choisit pour sujet : « *de l'Invention médicale* ». Question qu'il considérait comme préface de son enseignement. « Je n'en connais pas, disait-il, de plus attachante, ni de plus variée, de mieux faite pour nous présenter le reflet fidèle des grandes personnalités médicales, l'expression la plus profondément vivante de leur nature intime, car chaque homme de science travaille et découvre à sa façon à la fois avec son intelligence et son tempérament particulier. C'est l'homme entier qui se livre dans son œuvre. » Et son cours de cette année porta sur *l'histoire de la tuberculose*.

En 1911 *Chauffard* abandonna la chaire d'histoire de la médecine, pour passer à la *clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine* où ses leçons eurent le grand succès que l'on sait et jetèrent un lustre nouveau sur notre vieille Faculté.

Mais il ne renonça pas tout à fait à ses études d'histoire de la médecine et nous l'avons encore entendu il y a quelques années à l'*Académie de Médecine*, nous

tracer un magnifique tableau de la vie et de la carrière du grand clinicien anglais *Sydenham*.

Letulle fut nommé en 1911 à la place que venait d'abandonner *Chauffard*.

Letulle (Maurice) était né à Mortagne (Orne) en 1853. Il vint à Paris faire ses études de Médecine, fut successivement interne des hôpitaux, médaille d'or, médecin des hôpitaux en 1883, agrégé en 1886, membre de l'Académie de Médecine en 1908.

Il s'était spécialement adonné aux études d'anatomie pathologique, et la plus grande partie de ses publications ont porté sur cette branche importante de la science médicale.

Il fit sa première leçon le 9 janvier 1912 et la consacra à une revue des diverses méthodes applicables à l'histoire de la médecine. Puis exposant le sujet de son enseignement de l'année il disait : « De quelle manière pourrais-je le plus sûrement me rendre utile aux élèves ? Pour cette année, j'ai choisi les *Maladies des voies respiratoires étudiées au point de vue de leur histoire*. En demandant sur ce point précis à nos prédécesseurs tout ce qui peut servir à l'instruction pratique des étudiants du xx^e siècle, en comparant sans relâche les faits, les doctrines, les auteurs du passé, aux observations, aux idées théoriques, aux hommes même de la période contemporaine, il m'a semblé que j'aiderais mes auditeurs à mieux comprendre la médecine et à la mieux pratiquer... L'Histoire telle que je la comprends, celle que je désire enseigner ne doit avoir rien de rébarbatif, rien de compliqué. Je la veux tout au contraire attrayante, épisodique, illustrée même. Par dessus tout je la conçois pratique à la façon de la médecine propédeutique, à l'instar de la petite chirurgie... Nous apprendrons ensemble quelque belle histoire d'un de nos grands aïeux... nous mettrons en lumière la vie et l'œuvre d'un travailleur inconnu ou tombé dans l'oubli. Nous aurons peut-être même parfois la joie de pouvoir réhabiliter la mémoire de quelque victime de l'injustice ou de la partialité... »
Quand survint la guerre en 1914, le P^r *Letulle* qui

malgré son âge avait voulu reprendre les fonctions de médecin militaire dût laisser de côté l'enseignement de l'histoire de la médecine.

Puis en 1917 quand la *chaire d'anatomie pathologique* devint vacante, Letulle permuta et se consacra dès lors à un enseignement qui avait été le but principal de sa carrière scientifique.

A ce moment sans doute en raison des circonstances, et peut-être aussi, de la tendance si souvent manifestée par le ministère de l'Instruction publique à considérer l'histoire de la médecine comme un enseignement superflu, la chaire d'histoire de la médecine demeura sans titulaire, et le resta jusqu'en 1919.

C'est à cette date en 1919 que je fus nommé professeur d'*histoire de la médecine et de la Chirurgie* à la Faculté de Paris. C'est pourquoi j'arrêterai ici cette histoire de la chaire que j'occupe actuellement, et la biographie des médecins éminents qui y ont successivement professé.

Et je terminerai par quelques renseignements sur la manière dont j'ai organisé mon enseignement.

Ma première leçon fut faite le 20 novembre 1919 et consacrée à commémorer le centenaire de la publication du livre immortel de Laennec, le traité « *de l'Auscultation médiate* ». Voulant par là montrer comment le rôle du professeur d'histoire de la Médecine était de magnifier en faisant connaître leurs œuvres, nos gloires médicales nationales: « C'est là, disais-je le premier devoir de notre enseignement, et j'ajouterais volontiers à l'imitation de notre vieux Joachim du Bellay : la chaire d'histoire de la médecine de la Faculté de Paris doit avoir pour devise : *la défense et illustration de la médecine française.* »

Elle doit aussi et surtout servir à enseigner l'histoire de la médecine, où plus exactement l'histoire de la science médicale, en montrant à travers les âges et depuis les origines toutes les étapes parcourues, les essais mêlés d'erreurs, peu à peu corrigées par le travail, l'expérience et les intuitions de quelques esprits géniaux grâce auxquels elle s'est constituée

dans la forme que nous connaissons aujourd'hui, et qui n'est elle-même qu'une étape dans la voie illimitée du progrès.

Comme, dans notre Faculté l'enseignement de l'histoire de la médecine n'assujettit les élèves à aucune obligation, et n'a pas la sanction des examens, j'ai pensé qu'il devait être assez détaillé pour satisfaire la curiosité de ceux qui s'intéressent aux choses du passé et qu'il n'était par conséquent pas nécessaire de le condenser pour le faire complètement en une année.

Aussi ai-je réparti l'exposition de cette histoire depuis les origines, jusqu'à nos jours en un cycle de quatre années consécutives.

J'ajouterai qu'à la chaire d'histoire de la médecine est désormais annexé un *Musée d'histoire de la médecine*.

Ce musée dont j'annonçais la création dans mon discours au *Congrès international d'histoire de la médecine* tenu à Paris en 1921, est installé à la Faculté dans la salle Debove. Il a été créé par une décision du conseil de la Faculté qui en a confié la direction au professeur d'histoire de la médecine.

Ses débuts à vrai dire, furent, faute de ressources pécuniaires assez pénibles. Mais en recherchant dans les collections de la Faculté tous les objets pouvant intéresser l'histoire je pus constituer un embryon de Musée qui peu à peu s'est développé, grâce aux dons qui nous furent faits, par quelques-uns de nos collègues de la Faculté, de l'Académie et de notre Société d'histoire de la médecine, qui nous ont permis d'augmenter le nombre des objets intéressants et de remplir nos vitrines. Et tout cela fut rangé, classé et organisé par notre collègue Neveu, archiviste de la Société d'histoire de la médecine, que je ne saurais trop remercier de son dévouement.

Enfin l'ère des premières difficultés se trouvera désormais terminée grâce à la générosité de notre regretté collègue et ami le P^r Gilbert qui nous a légué ses admirables collections et des sommes importantes

pour l'organisation du Musée, qui désormais portera le nom de « Musée Gilbert ».

J'ai dans le bulletin de la Société française d'histoire de la médecine (janvier 1928) sous le titre :

« *Le P^r Gilbert et l'histoire de la médecine. Collections médicales et legs au Musée de la Faculté* », donné une description des principaux objets renfermés dans ces collections et qu'il serait trop long de reproduire ici. Je rappellerai seulement que la collection de médailles, portraits de médecins, ou à sujets médicaux est certainement une des plus belles du monde, et renferme notamment une série des jetons des doyens de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, sinon complète, du moins la plus considérable qui existe.

LA MALADRERIE D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE EN 1760

Par M. le P^r MAUCLAIRE

Les gravures représentant une maladrerie ne sont pas nombreuses. En voici une qui nous montre celle d'Origny-Sainte-Benoite, vers 1760.

Elle avait été fondée par une Abbesse de l'Abbaye royale, d'Origny au moment des grandes épidémies de lèpre, c'est-à-dire vers le XII^e ou XIII^e siècle.

Peut-être que les bâtiments représentés ici n'étaient plus les bâtiments primitifs. Ils auraient été reconstruits pour servir d'hôpital pour isoler les malades au moment des grandes épidémies de peste, de typhus ou pour loger les voyageurs, les vagabonds et les mendiants si nombreux autrefois.

La maladrerie était située à un kilomètre du village d'Origny-Sainte-Benoite contre une montagne

ou falaise. Son isolement était bien réel. On voit passer devant elle un chemin assez large allant de Thenelle à Neuville. Il est probable que ce chemin n'était pas aussi large primitivement.

La maladrerie était à deux cents mètres des bords de l'un des bras de la rivière l'Oise. Il y avait de plus une source tout près des bâtiments, source probablement réservée aux lépreux (source de l'Eaubermaude).

La Maladrerie telle que nous la voyons en 1760, était composée de plusieurs bâtiments. Deux bâtiments regardaient le midi. C'étaient les salles de malades. Une chapelle dédiée à saint Lazare regardait à l'est. On voit plusieurs clochers et un pigeonier. Il y a tout contre plusieurs autres petits bâtiments. A droite du chemin on voit une dizaine de maisonnettes à toits rouges en tuiles, dites maisonnettes des lépreux.

Plus à droite de la route se trouve à trois cents mètres le village de Neuville dépendant aussi de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte. Si l'isolement de cette Maladrerie était assez réel, il n'en n'était pas ainsi dans bien d'autres villages ou bourgs ayant une maladrerie.

Dans une localité proche d'Origny-Sainte-Benoîte, à La Ferté-sur-Peron, la maladrerie était le long d'une route tout contre l'Eglise. Dans quelques bourgs c'est le village qui s'est rapproché de la maladrerie. Mais en général, celle-ci n'était pas en pleine campagne.

La maladrerie d'Origny-Sainte-Benoîte avait reçu de nombreux biens, — prairies, terres labourables — ferme de Viermont, bois, soit 216 hectares.

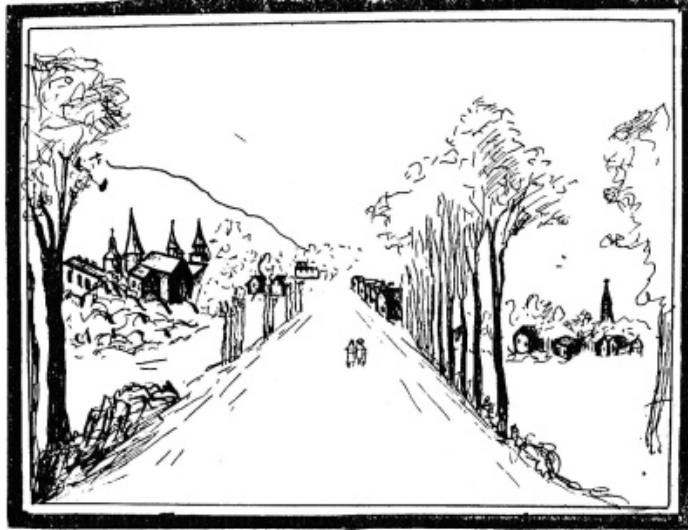
En 1696, ils furent par ordonnance royale transmis à l'Hôtel-Dieu d'une petite ville voisine, Crécy-sur-Serre qui devait en échange recevoir huit malades de la seigneurie d'Origny.

En 1737, l'Abbesse, Eléonore de Rohan de Soubise, protesta en vain contre cette décision.

Au bout de 182 ans de protestation, en 1878, survint une transaction par laquelle une somme fut

donnée aux bureaux de bienfaisance des trois communes dépendant de l'ancien abbaye (Origny-Sainte-Benoite, Le Mont d'Origny et Neuville).

La Maladrerie tomba en ruines ; elle est citée dans le terrier de 1735 mais elle ne l'est plus dans le terrier de 1776 rédigé par l'intendant notaire Delamotte (1).



Au moment de la Révolution tous ses biens furent vendus, comme biens nationaux. Il n'en reste plus aucune trace.

La figure ci-contre est la reproduction d'un tableau peint vers 1750, par un chanoine de l'Eglise Saint-Waast d'Origny, tableau qui est maintenant en la possession de M. H. Briet, notaire honoraire de la localité.

(1) Archives Départementales de l'Aisne. H. 1470.

UNE ÉPIDÉMIE DE SUETTE MILIAIRE DANS LE
PORCIEN AU XVIII^e SIÈCLE

par le D^r G. RAILLIET, de Reims.

L'histoire épidémiologique de la suette miliaire se trouve remarquablement exposée en deux travaux, l'article *Suette*, de Léon Colin, dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*, et le mémoire de Thoinot et Hontang, dans la *Revue d'Hygiène* de 1887.

Le premier comporte un tableau des épidémies de suette observées en France depuis 1712, date de l'apparition initiale de la maladie, et le second une carte mettant en évidence les départements atteints depuis 1821. D'après le tableau comme d'après la carte, le département des Ardennes serait resté indemne, alors que tous les départements voisins ont été plus ou moins touchés :

Aisne, en 1718 (Saint-Quentin), 1726 (Guise), 1759 (Guise), 1768 et 1769 (Saint-Quentin), 1838 (arrondissement de Laon), 1849 et 1866 (1);

Marne, en 1750 (Sermaize), 1843, 1849, 1854;

Meuse, en 1849.

En Belgique, la suette a été observée pour la première fois en 1838, suivant Meyne, et n'y aurait reparu qu'en 1849, étroitement liée alors au choléra, dans les arrondissements de Liège, Namur et Mons.

C'est vraisemblablement en connexion avec cette épidémie belge qu'en 1849 la suette fait une incursion en territoire ardennais. Les archives du Conseil

(1) Les épidémies de 1726, 1759 et 1769 ne sont signalées que dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, dit Dictionnaire de Jaccoud.

de Santé des armées contiennent en effet un rapport de Lecœur qui, à l'hôpital militaire de Givet, aurait observé quelques cas fort graves, puisque deux furent mortels (L. Colin). Or, fait singulier, la suette, maladie essentiellement rurale, qui épargne volontiers les villes et, dans celles-ci, d'une façon presque absolue les agglomérations telles que collèges et casernes, n'est signalée que deux fois dans les garnisons, à la Fère et à Givet, en cette même année 1849.

On ne connaissait aucun document relatif à la suette dans la région ardennaise avant cette date, hormis le passage que Jean Taté, greffier de l'Hôtel de Ville de Château-Porcien (1), consacre dans sa Chronique à l'épidémie de 1718 et qu'il nous paraît utile de reproduire ici.

En 1718, Château-Portien a été attaqué d'une maladie pestilentielle au mois de juillet, qui a duré environ quinze jours ; et en deux ou trois jours qu'elle a commencé, l'on a compté plus de cinq cents malades ; plusieurs sont morts en dix ou douze heures de temps, et deux ou trois jours ou plus tôt on étoit mort ou guéri. Les sueurs étoient le seul remède pris à point pour cette maladie. Elle a couru plusieurs contrées et villes du royaume en cette année et depuis on la nommoit la Suette et on a fait des imprimés pour les remèdes d'icelle. Il est mort à Château dix-huit ou vingt personnes en dix ou quinze jours de temps, dont six en un jour, et parmi les morts M. le Curé de la paroisse. Le bruit courut alors dans la province que la peste étoit en ce pays-ci, et personne n'osoit presque plus y aborder. La peur a fait plus de mal que la contagion : des prêtres et un capucin de Rethel venus exprès n'étoient occupés qu'à administrer les sacrements jour et nuit et on ne sonnoit plus pour porter le saint Viatique, ni même pour les morts. Les villages voisins en ont été aussi attaqués. En cette année grande chaleur et sécheresse.

Aucun doute ne peut subsister — Taté l'écrit en toutes lettres — il s'agit bien d'une épidémie de Suette. La maladie était encore peu connue puisqu'elle

(1) Henri JADART. — Chronique de Jean Taté, greffier de l'Hôtel de Ville de Château-Porcien (1677-1748). *Revue de Champagne et de Brie*. 2^e série, 1888 à 1890.

ne sévissait en France que depuis six ans. Après Montbéliard elle avait gagné Dunkerque en 1713. Selon G. A. Doléris (1), elle serait apparue en 1718 dans le Vimeu d'où elle aurait parcouru la Picardie et une partie de la Flandre. C'est à cette époque qu'un foyer éclate à Château-Porcien et aux alentours.

Si intéressante soit-elle, la narration de Taté reste un peu sommaire. Grâce à M. le Dr Meugy, de Rethel, nous en possédons une autre, plus précise et plus détaillée.

Le manuscrit de Jean Taté avait donné lieu à un certain nombre de copies. Or quelques copistes ne se bornèrent pas à transcrire avec fidélité le texte initial : ils y ajoutèrent des annotations. L'un de ces manuscrits « revu et augmenté », signé d'un Pierre Marandel, de Lalobbe, ayant échoué entre ses mains, le docteur Meugy en a extrait les passages originaux pour les publier dans la *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie* (2). La description que Marandel donne de l'épidémie de 1718 est frappante de vie et de vérité. Nous ne la reproduirons pas telle quelle, puisque nous nous proposons de l'étudier en détail, par comparaison avec les traités contemporains.

ÉPIDÉMIOLOGIE. — Date d'apparition. — L'épidémie éclate généralement au printemps ou en été « à l'époque, dit Marchoux (3), où les travaux des champs deviennent plus intenses. » N'est-ce pas ce qu'écrivit explicitement notre auteur ? *Nous devons remercier Dieu de ce que cette maladie a passé si vite à la veille d'une moisson où d'abord l'on croyoit que les grains resteroit en campagne faute d'ouvriers en voyant la quantité de malades qui tomboit journellement, même dans tous les villages voisins.* Jean Taté spécifie que la maladie est apparue « au mois de juillet. »

(1) *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

(2) Dr MEUGY. — Les additions de Pierre Marandel à la chronique de Jean Taté. *Nouv. Rev. de Champ. et de Brie*, avril 1929, p. 100-122.

(3) MARCHOUX. — La Suetie, in t. XVI du *Traité de pathologie médicale* de Sergent, Ribadeau-Dumas et Babonneix, p. 193-216.

Evolution, marche et durée de l'épidémie.

— « Quand la suette se développe dans une région qui n'en avait encore jamais subi les atteintes (région vierge et non vaccinée) elle y éclate avec une étonnante puissance de diffusion ; des centaines d'individus sont pris en même temps » (Dieulafoy) (1) : « ... en deux ou trois jours qu'elle a commencé, l'on a compté plus de cinq cents malades », note Taté.

Et après une courte période où l'on n'observerait que des cas bénins s'ils ne passaient inaperçus, apparaissent de nombreux cas mortels. *L'on en a enterré six en un jour dont M^e Jean Launois, docteur et curé de laditte ville a été du nombre, ce qui a causé une grande tristesse aux peuples... Ces morts précipité donnèrent une telle alarme que l'on défendit de sonner les cloches ni même tinter pour porter le Saint Viatique au malade. Il y avoit un Capucin de Retel qui nuit et jour avec le prêtre de la paroisse administroit les sacrements au malade.*

Certains cas sont d'emblée foudroyants : quelques malades sont morts en dix ou douze heures de temps.

Puis la léthalité devient de plus en plus forte ; enfin dans une dernière période plus prolongée le nombre des cas bénins se multiplie.

« L'épidémicité atteint son apogée en huit jours, puis elle décroît » (Dieulafoy). D'une façon générale, la durée totale dépasse rarement deux mois. *Cela ne dura que quinze jours*, note Marandel.

« L'épidémie prend... toujours naissance dans un foyer endémique qui, parfois, est presque latent, et de là elle envahit des contrées qu'elle n'avait pas encore visitées » (Dieulafoy). Il semble que Wasigny ait été le foyer de l'endémie initiale. *A Vuasigny elle a paru d'abord et y a été sept à huit mois.* Ceci confirme la tendance de la suette à se perpétuer comme une endémie tenace en certains foyers circonscrits (L. Colin).

Répartition et gravité de l'épidémie. —

(1) DIEULAFOY. — *Manuel de pathologie interne*, t. IV, 1898.

Nous avons vu ce qu'il en était pour Château-Porcien. J. Taté écrit succinctement que « les villages voisins en ont été aussi attaqués ». Marandel précise qu'à Wasigny pendant ce temps *il y est mort environ quarante personnes de plus robuste de cette maladie. Et à Nouvion en Portien où il y est mort aussi plusieurs personnes de laditte maladie en deux mois de temps on en conte 26 ou 27 de mort. A Lalobbe la maladie y a fort peu régné, il y a eu quelque malade mais Dieu mercy il n'y en a pas eu de mort.*

ETIOLOGIE. — Conditions atmosphériques. — 1718 eut un été très sec, au point que plusieurs personnes moururent de soif dans les champs. *Les chaleurs ont commencé à la Saint-Jean et ont fini à la Saint-Luc, sans pleuvoir que deux ou trois jours au commencement de la moisson, qui a été sur la fin du mois de juillet.*

Age. — *Les vieillards et les enfants n'en étoient pas attaqué.* Sans doute la suette atteint tous les âges, mais les auteurs font observer que les âges extrêmes sont beaucoup moins touchés. G. A. Doléris en particulier dit que l'atteinte des enfants est relativement rare avant dix ans, ainsi que celle des vieillards après 60 ans.

Constitution. — Les traités s'accordent à noter que les individus de robuste constitution sont plus exposés que les autres aux atteintes de l'épidémie. Marandel signale expressément qu' (à Wasigny) *il y est mort environ quarante personnes de plus robuste.*

Peur. — Si Marandel n'en parle pas, J. Taté dit « que la peur a fait plus de mal que la contagion ». S'il est toujours exact que le moral influence le physique, on ne retient plus guère de nos jours ce facteur étiologique par lequel certains auteurs expliquaient naguère l'immunité relative des enfants, inconscients du danger.

SYMPTOMATOLOGIE. — *Elle prenait par une sueur sans grande fièvre, un petit mal de tête...* « La maladie, écrit Dieulafoy, débute quelquefois avec des prodromes, tels que... céphalalgie..., mais habituelle-

ment les sueurs éclatent d'emblée comme symptôme de début ».

La plupart avoient grand faim... « La soif est ardente » dit le maître parisien qui ne parle pas de la faim. La plupart des auteurs insistent au contraire sur l'inappétence. Seul, Doléris remarque que quelquefois le besoin de manger se fait sentir avant la convalescence « mais il faut se méfier, ajoute-t-il, de la tendance qu'ont d'ordinaire les paysans à manger quand même, parce qu'ils s'imaginent que la diète compromet immédiatement leur existence ».

... et deux jours après, même le lendemain, il y paroissoit comme une roujolle par tout le corps. « Du deuxième au quatrième jour de la maladie... l'éruption apparaît... Cet exanthème est, suivant le cas, morbilliforme, scarlatiniforme, etc...; il varie avec les épidémies... Les épidémies de suette miliaire sont souvent précédées ou accompagnées de rougeole, de scarlatine; souvent même la rougeole et la suette paraissent être associées. Je dis « paraissent », car dans la majorité des cas il s'agit non pas d'une association de deux maladies, mais d'une *suette à forme rubéolique* ». (Dieulafoy.)

Ceux qui sont mort ont eu de convulsion au cerveau et presque tous une décharge au cerveau, et certains sont morts en dix ou douze heures de temps. « ... parfois... les symptômes du début revêtent une telle violence que la mort peut survenir dès les premiers jours au milieu d'accidents cérébraux, délire, coma (forme maligne précoce) » (Dieulafoy), ou même en quelques heures.

L'on étoit suffoqué aussy par le sang qui remontoit à la tête et presque tous après leur mort le sang leur sortoit par la bouche, narrine et oreille, et le sang couloit sous le tombeau. Le début de ce passage (*l'on étoit suffoqué*) se réfère sans nul doute à ce symptôme important de suette que constitue la constriction épigastrique. C'était « une oppression vive, dit Guéneau de Mussy, une sensation pénible de resserrement qui avait son siège au niveau de la partie infé-

rieure du sternum et de la région épigastrique, retentissait douloureusement dans la région correspondante du rachis et se prolongeait quelquefois jusqu'au cou et aux épaules... » *Le sang qui remontait à la tête* évoque en outre la congestion de la face observée par les auteurs. L'ensemble du passage implique une forme hémorragique, rarement signalée: « Dans quelques circonstances, des hémorragies apparaissent et doivent faire craindre un redoutable pronostic ». (Dieulafoy.)

PRONOSTIC. — L'apparition de l'exanthème était considérée comme un signe favorable: ... *la roujolle paraissant, qui étoit signe de guérison quand on se conservoit*. On estime actuellement que le pronostic reste réservé durant les deux premières périodes de la maladie (Marchoux.)

Le traitement aurait également eu une influence sur la maladie, puisque si l'on prenait *les métiques* en temps et à dose convenables, *l'on étoit guéri en vingt-quatre heures*.

DIAGNOSTIC. — « Depuis on la nommoit la Suette » dit J. Taté, mais, sur le moment, *la maladie étoit incogneu au médecin*; ignorance en vérité bien légitime, puisque aucune description n'en avait encore paru (1). *Les uns la traitoit d'épidémie, d'autres de bulition de sang, d'autres enfin de roujolle pourpre*. Cette dernière remarque appuie sur l'importance de l'éruption et justifie la discussion de Dieulafoy au sujet de la rougeole et de la scarlatine.

TRAITEMENT. — Intimement mêlée à la description de la maladie, la question est traitée avec ampleur.

D'abord, alitement, sudation, boissons copieuses. *L'on se mettoit au lit et l'on faisoit suer les malades en donnant du vin mellé d'eau ou de tisane, et plusieurs sans autre remède ont été guéri*. Les sudorifiques ont été depuis condamnés.

(1) La première description française, celle de Bellot: *An febris putrida Picardis Suette dicta sudorifera?* date de 1733. Le traité d'Alioni qui relate l'épidémie initiale de 1712 ne parut qu'en 1758, à Turin.

Puis la diète. *Il ne falloit point manger, quoy que la plupart avoient grand faim, mais seulement prendre du bouillon...*

Le refroidissement devait être redouté, et pour cela *il ne falloit point non plus changer de linge, car certains sont morts pour avoir mis du linge blanc.* D'où la nécessité pour les malades de macérer dans des draps humides, imprégnés de sueur, fétides et malpropres.

La purgation et l'émétique. *Les médecins et chirurgiens trouvèrent à propos de purger les malades d'abord par médecine où l'on donnoit les métiques et par lavement, ce qui a très bien réussi et cela étant donné d'abord et à propos, l'on étoit guéri en vingt-quatre heures.* Les cathartiques et l'émétique à dose vomitive ont constitué pendant longtemps la médication la plus généralisée.

La saignée était plus discutée. La montée de sang à la tête et la possibilité d'hémorragies semblaient la légitimer. *C'est ce qui a fait dire aux médecins que la saignée étoit utile.* C'était également l'avis des consultants parisiens et rémois. *Ceux de Paris et de Reims qui ont été consulté ordonnoit les saigné, mais comme les ordonnances sont venus sur la fin de la maladie, ceux qui étoient malade n'ont pas voulu que l'on en fasse expérience sur eux, en ayant vu tant d'autres guéris sans seigné.* On voit ici les malades qui regimbent devant le traitement. Peut-être leur appréhension se justifiait-elle par des saignées mal faites : *L'on a seigné quelque femme fort mal qui ont été guéris.*

L'auteur donne enfin son opinion propre sur cette thérapeutique critiquée : *Je crois que la seigné auroit été bonne d'abord s'il n'y avoit pas eu de sueur, mais autrement elle seroit dangereuse, car la maladie étoit fort maligne, prenant en diverse façon suivant le tempérament.* Est-ce que ce profane, encore tout jeune lors de l'épidémie, ne témoigne pas, en cette dernière phrase, du meilleur sens clinique ?

En ultime ressort, on a recours aux moyens spirituels. *L'on a obtenu une permission de monseigneur*

l'archevêque pour faire des prières puoliques. On avoit résout d'aller en procession à Notre-Dame de Liesse, mais comme il n'y avoit point de vicaire, Monseigneur n'a pas voulu le permettre, attendu qu'il ne falloit pas laisser la paroisse sans prêtre, de peur qu'il n'y vient des malades...

Cette longue discussion prouve que les médecins n'avaient pas encore reçu les instructions officielles, les imprimés relatifs au traitement de la maladie, dont parle J. Taté. Mais elle démontre les tentatives loyales, quoique trop souvent vaines, des praticiens pour sauver leurs patients.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de comparer à cette thérapeutique celle que nous pouvons opposer à la suette aujourd'hui.

Le traitement, dit Marchoux, « est purement symptomatique. Les diurétiques, les tisanes, le lait, se recommandent pour lutter contre la déperdition aqueuse ». C'est dire que de nos jours on évite de favoriser la sudation. « Un symptôme contre lequel il convient de lutter, c'est la constipation... Autrefois les médecins ne manquaient pas de purger leurs malades au début de toute maladie infectieuse... Il nous semble que c'était là une utile précaution... Contre l'hyperthermie, les enveloppements humides ou la balnéation tiède amènent d'heureuses sédations... A part les cas particulièrement graves, pour lesquels une médication symptomatique reste trop souvent inefficace, les malades guérissent assez facilement et l'hygiène suffit à leur permettre de recouvrer la santé ».

On ne saurait plus élégamment avouer l'impuissance de la thérapeutique actuelle. Soyons donc indulgents envers nos prédécesseurs qui multipliaient les efforts en vue de guérir leurs malades, sans oublier tellement le *Primum non nocere*.



APOTHICAIRES EMBASTILLÉS.

Par le D^r Roger GOULARD, de Brie-Comte-Robert.

Six apothicaires, ou garçons-apothicaires, furent enfermés à la Bastille, aux XVII^e et XVIII^e siècles, pour des motifs divers.

I. — NAUDIN (1).

Pierre Naudin, maître-apothicaire à Paris, fut conduit à la Bastille, en vertu d'une lettre de cachet signée à Saint-Germain-en-Laye, le 17 avril 1660, par Louis XIV et contresignée de Lionne. Le dossier, qui le concerne, ne donne aucune indication sur les motifs de cette incarcération. Naudin fut mis en liberté sur ordre contresigné Lionne, le 3 mai suivant.

II. — LINCK (2).

Christian Heinrich Linck, garçon-apothicaire, était originaire de Leipsick, en Saxe, où son père exerçait la médecine et possédait une grosse fortune. C'était un grand jeune homme, âgé de dix-neuf ans environ, bien fait, mais de caractère fort triste. Son père l'avait envoyé faire ses études dans diverses villes d'Allemagne, et finalement à Paris, où il fréquenta l'École de médecine, les hôpitaux et le Jardin royal des Plantes. Il était logé chez M. Charras, apothicaire, fils de défunt Moyse Charras, le fameux médecin, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain.

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, *Archives de la Bastille*, 12412.

(2) Arsenal : 5133-5134.

RENNEVILLE (De). — *L'Inquisition française ou Histoire de la Bastille*.

Un jour, il fut averti qu'à cause de sa nationalité, il n'était plus en sûreté en France, de graves dissensions ayant éclaté entre la maison d'Autriche et Louis XIV, à la suite de la mort du roi d'Espagne. Il voulut savoir à quoi s'en tenir, et demanda à Madame, princesse Palatine, belle-sœur du Roi de vouloir bien le renseigner à ce sujet. Celle-ci l'assura que lui et ses compatriotes ne couraient aucun danger d'être inquiétés. Or, le lendemain, 5 septembre 1702, le garçon apothicaire était conduit à la Bastille. Loir, exempt de la prévôté de l'Hôtel, qui l'avait arrêté, remit au gouverneur une lettre de d'Argenson, lieutenant général de police, en attendant que parvint la lettre de cachet signée par le Roi et contresignée Pontchartrain. Linck fut enfermé dans la calotte de la tour du coin. Il était accusé d'espionnage au profit des ennemis de la France, et spécialement, du roi de Pologne qui était, aussi duc de Saxe (1).

Linck fut libéré, le 13 mai 1703, sur ordre contresigné Pontchartrain, après avoir fait « soumission par écrit à M. Loir, exempt, comme quoy il sortira incessamment de Paris et du Royaume, pour se retirer dans son pays ». Il s'engagea aussi, selon les règlements de la Bastille, de ne donner « aucune nouvelle à parens ny amis » de ses deux compagnons de captivité, qui avaient été le fameux Constantin de Renneville, auteur de *L'inquisition française ou histoire de la Bastille*, sorte de mémoires où les mensonges et les calomnies abondent, et Antoine Sorel, un malheureux prêtre dévoyé.

III. — BENGUÉ (2).

C'était aussi un garçon-apothicaire.

Jean-Baptiste Bengué entra à la Bastille, le 2 mai 1749, sur ordre signé Louis, contresigné d'Argenson.

(1) Le 30 août précédent, un de ses amis intimes Christophe Landré, dit Anschutz, qui était son compatriote, avait été arrêté et embastillé pour le même motif. Tous deux étaient soupçonnés de complicité.

(2) Arsenal : 11692-12484-12581.

La lettre de cachet qui le concernait et qui était datée de Marly, le 1^{er} mai, présentait cette particularité tout à fait exceptionnelle d'avoir été écrite tout entière à la main (1).

Bengué était impliqué dans la même affaire que le trop fameux Latude, qui était, lui, garçon chirurgien. Voici, en résumé, de quoi il s'agissait :

On était en 1749. Maurepas venait d'être exilé à Bourges, sur les instances pressantes de la marquise de Pompadour. Celle-ci craignait la vengeance du ministre disgracié. Latude — qui s'appelait alors Danry — imagina, pour faire fortune, la machination suivante. Il envoya, le 28 avril, à la favorite, une boîte explosive, puis il partit, aussitôt après pour Versailles, avec l'intention de la prévenir qu'il venait de surprendre deux hommes qui, en proférant des menaces contre la marquise, avaient jeté à la grand' poste un paquet suspect portant son adresse. En effet, la petite boîte parvint à Versailles, le lendemain. Quesnay, médecin du Roi, l'ouvrit et reconnut qu'elle était inoffensive. On chercha, quand même les auteurs de l'envoi. Daury, habilement interrogé, fut vite démasqué. Il fut arrêté, le 1^{er} mai, ainsi que son intime ami Bengué, garçon apothicaire, lequel était soupçonné de lui avoir fourni l'alun et le vitriol qu'on avait trouvés dans la boîte. Le 15 juin, Danry disculpa entièrement Bengué, et avoua être seul coupable. Le garçon apothicaire quitta la Bastille, le 17 juin suivant, sur ordre contresigné d'Argenson, son innocence ayant été pleinement reconnue (2).

IV. — HOUEMART (3).

Il était « épicier-apothicaire ». C'était « un mauvais sujet qui avait la tête un peu fêlée. » Ravaisson donne sur lui les détails suivants. Houdemart avait de complicité

(1) Cette lettre de cachet se trouve à l'Arsenal (11692).

(2) Le couvercle de la boîte de Danry est, aussi, à l'Arsenal (11693).

(3) Arsenal : 11787, fol. 16. Bibl. Nationale : fonds français (manuscrits) 14058, fol. 73. — RAVAISSON : XVI, p. 254 et suivantes.

avec Quéret de Méry, marchand mercier, et Guéhéneuc, commis des domaines, voulu négocier un prétendu bon du Roi, pour la troisième place de fermier général qui deviendrait vacante. Le sieur Bourgoïn, huissier-priseur, demeurant à Paris, rue de la Verrière, s'offrit à acheter ce bon pour la somme de cinquante mille livres, qu'il consentit à déposer chez le sieur Boursier, notaire. Trois reconnaissances, deux de vingt mille livres, l'autre de dix mille, furent signées par Boursier, auquel Bourgoïn reconnut devoir, pour garantie, cinquante mille livres. Ces trois reconnaissances devaient être payées par Bourgoïn, quand il serait en possession du bon et pourvu de la place de fermier général. Méry prit une des reconnaissances et Guéhéneuc, les deux autres. Houdemart ne reçut que des promesses verbales de ses complices. Peu après, le pot aux roses fut découvert, et il fut établi que le fameux bon du fermier général n'avait jamais existé que dans l'imagination des trois complices. Ceux-ci furent arrêtés et embastillés.

Houdemart entra à la Bastille, le 17 août 1752, sur ordre contresigné d'Argenson. Comme il parut être le moins coupable de ses complices, il fut relâché le 15 septembre 1752, plus d'un mois avant Méry et Guéhéneuc. L'ordre de sortie, daté du 3 septembre, était contresigné d'Argenson.

V. — MESLIER (1).

Martin Meslier, apothicaire, fut accusé d'avoir tenu contre le Roi, et la marquise de Pompadour des propos séditieux. Il fut incarcéré à la Bastille, le 20 avril 1760 (2) sur ordre contresigné Phelypeaux.

Comme il fut reconnu que Meslier était ivre, quand il attaqua le Roi, les ministres et la favorite, il fut bientôt relâché, et quitta la Bastille, le 14 juillet sui-

(1) Arsenal : 12568. Bibl. Mazarine : 2368.

(2) M. Funck Brentano dit, par erreur ; le 8 mai 1760. (Les lettres de cachet, p. 351).

vant sur ordre du Roi, daté de la veille, à Versailles, et contresigné Phelypeaux.

VI. — RICHARD (1).

Apothicaire à Phalsbourg, Bernard Richard était le frère du sieur Vincent Richard, lequel se faisait appeler comte Robert de Paradès, et disait être mestre de camp de cavalerie. Bernard Richard prétendait être l'homme d'affaires de Vincent. Tous deux n'étaient au vrai, que des aventuriers, et étaient fortement soupçonnés de trahir le Roi. Bernard et Vincent furent embastillés, le 5 mai 1780, sur ordre de Louis XVI, contresignés Sartine, lieutenant général de police. Bernard, moins coupable que son frère, fut relâché le 14 juillet suivant ; Vincent, le 15 mai 1781. Ce dernier dut signer une « soumission comme quoy il prendroit le nom de Richard (et ne prétendrait plus au titre de comte de Paradès), qu'il ne sortirait pas du Royaume, et qu'il n'approcheroit pas de la Cour, ni d'aucun port de mer, de plus près de quarante lieues. »

(1) Arsenal : 12452. Bib. nat. 14058. La Bastille dévoilée : IV, p. 18.



DOCUMENTS**Deux contrats d'apprentissage****de compagnon-chirurgien.**(xvii^e siècle)

Fut présent en sa personne, M. Roch Jouanin, bourgeois de la ville de Moulins-en-Bourbonois estant de présent en cette ville, au nom et comme tuteur de Claude Jouanin son fils et de deffunte Thérèse Marie Molier vivant sa femme, lequel a reconnu et confessé avoir baillé et délaissé à tiltre d'apprentissage pour deux années consécutifs à commencer du premier jour de juin prochain et finiront à pareil jour et promet faire jouir à Jacques Jouanin son fils maistre-chirurgien demeurant en cette ville de Brie-Comte-Robert à ce présent et acceptant la personne de Claude Jouanin aussy son fils aagé de dix-sept ans ou environ à ce présent et de son consentement auquel ledit Jacques Jouanin a promis et sera tenu apprendre son art et mestier de chirurgien, à le rendre capable de gagner sa vie en fin dudit temps, sy audit apprentif ne tient, et de le nourrir, coucher et blanchir, loger pendant ledit temps, lequel apprentif sera tenu d'obéir à sondit frère son maistre en toutes choses licittes et honestes sans quitter son service à peyne de tous despens dommages et interests. Ce bail fait moyennant la somme de deux cens vingt livres sur lequel ledit Jacques Jouanin a recognu avoir reçu de sondit père la somme de cent livres

dont il s'est tenu content, et le surplus montant aussy à la somme de cent livres ledit sieur Roch Jouanin s'est obligé les payer audit Jacques Jouanin son fils ou au porteur en fin desdites deux années qui sera au premier juin mil six cens quatre vingt deux, et sera tenu de mettre ces présentes en bonne forme es mains dudit Jacques Jouanin sans diminution. Car ainsy, sy comme promettant, obligeant et renonçant. Fait et passé en l'estude du tabellion royal à Brie-Comté-Robert soubzigné, le vingt-neufiesme jour de may mil six cens quatre vingt après midy (en) présence de Nicolas de Frontigny et Louis Desagneaux, clerks demeurant audit Brie tesmoins et ont signé à ce requis. Soit scellé et controllé suivant l'esdit (1).

JOHANNYN (Claude), JOUANNIN (Roch), JOHANNYN (Jacques), DESAGNEAUX, DE FRONTIGNY, BERTHOD (tabellion).

II

Fut présent en sa personne François Bouquet, aagé de dix huit ans ou environ, fils de deffunt honorable homme Charles Bouquet maistre escrivain demeurant à Joinville et de Anne Hodier à présent sa veuve émancippée par justice en la jouissance de ses droits sous l'autorité de M. Jean Bouquet, prebtre vicaire en l'Église de Brie-Comtrobort, son oncle et curateur demeurant audit Brie, lequel en la présence et de consentement dudit sieur Bouquet son curateur pour faire son profit s'est mis en apprentissage et service de ce jourd'huy pour deux ans suivans et consécutifs qui finiront à pareil jour, et honorable homme Antoine Gilles, maistre-barbier et chirurgien demeurant audit Brie et lieutenant du premier chirurgien du Roy à ce présent et acceptant, auquel Bouquet ledit Gilles a promis et s'est obligé aprendre l'art et mestier de barberie et chirurgie et le rendre capable de gangner sa vie en fin dudit tems, sy audit apprentif ne tient, et de le nourrir coucher chauffer et blanchir pendant lesdites deux années. Lequel apprentif sera tenu d'obéyr audit Gilles son maistre en

(1) Minutier de M. Roger Liébard, notaire à Coubert, canton de Brie-Comte-Robert.

toutes choses licites et honestes sans quitter son service à peyne de tous despens, dommages et interests. Ce bail fait moyennant la somme de trois cens livres sur laquelle a esté présentement payé la somme de soixante-quinze livres acceptées et receues par ledit Gilles dont il s'est tenu contant, et le surplus sera payé sçavoir soixante quinze livres dans quinzaine et le restant d'husy en un an à quoy ledit François Bouquet s'cst obligé et s'oblige par ces présentes et de mettre autant de ces présentes en bonne forme sans diminution. Car ainsy, sy comme promettant, obligeant et renonçant. Fait et passé en l'estude du tabellion royal à Brie-Controbert soubzigné, le douziesme jour de mars mille six cens quatre vingt avant midy, en présence de Nicolas de Frontigny et Denis Chasteau, clerks demeurant audit Brie tesmoins qui ont signé. Soit scellé et controllé selon l'esdit (1).

A. GILLES,
BOUQUET, CHASTEAU.

BOUQUET,
DE FRONTIGNY,
BERTHOD (tabellion).

Communiqué par le docteur R. GOULARD (de Brie-Comte-Robert).

(1) Minutier de M. Roger Liébard, notaire à Coubert.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

D^r Jean BATAUD. *Un malade de talent, H. Heine*. Lyon, Rose et Rion, 42, quai, Gailleton, 1930, in-8°, 83 p. et portrait.

H. Heine, ce poète singulier, dont Th. Gautier a pu dire que si le clair de lune allemand argentait l'un des côtés de sa physionomie, le gai soleil de France dorait l'autre, mourut à 56 ans, le 13 février 1856, miné depuis sa jeunesse par l'avarie, dont le D^r J. B. nous retrace avec soin les progrès et le fatal aboutissement. Après avoir constaté dans sa famille de lourdes hérédités, surtout chez son père qui fut un instable psychique, il nous le représente en proie aux céphalées, puis aux troubles oculaires, soignés par Sichel, enfin à l'ataxie locomotrice, soignée par Gruby ; entre temps ce sont des cures à Luchon, à Cauterets (1841), à Barèges (1845), mais toute la thérapeutique de l'époque est impuissante ; et bientôt c'est l'eczéma, c'est l'atrophie des muscles, et pour seul soulagement, la morphine ; mais chez ce névropathe, l'intelligence reste lucide jusqu'au bout ; il y a deux hommes en lui, l'un qui souffre, l'autre qui se regarde souffrir avec une ironique pitié. Ce fut un malade admirable, ainsi que l'avait déjà noté le D^r Eifer, dans son article sur l'ataxie de H. Heine. Sa vie de débauche, sa liaison avec sa maîtresse indigne, Mathilde Mirat, apparente sa destinée avec celle de Baudelaire, atteint du même mal, mais qui fut soigné, semble-t-il, plus énergiquement.

M. le D^r J. B. après avoir retracé les péripéties de sa maladie ne manque pas de relater sa fin, et de rappeler le cas curieux de télépathie de C. Selden, à qui une vision donne le sentiment très net de la mort de son ami. C. Mauclair, vient d'écrire une « vie humiliée » d'H. Heine ; c'est bien le terme qui convient à cet esprit, qui voulait s'élever si haut, et que le destin ramenait sans cesse aux pires misères, à ce perpétuel état de « moribondage » et à sa « tombe de matelas », avant qu'il n'ait trouvé au cimetière Montmartre sa demeure éternelle.

Marcel FOSSEYEUR.

PÈRES J. *Les sciences exactes*, in. T. XIII de l'*Histoire du Monde*, dirigée par E. Cavaignac, III^e partie. Paris, E. de Boccard, un vol. in-8°, de 196 p., 1930.

On sait quel bel effort de synthèse représente l'*Histoire du Monde* publiée par E. Cavaignac, le professeur bien connu de l'Université de Strasbourg.

Le tome XIII est consacré à la civilisation européenne moderne. La science y tient naturellement une large place.

La III^e partie du Livre XIII est une histoire des Sciences exactes, mathématiques, astronomiques, physiques.

M. Pérès, professeur à l'université d'Aix, a résumé le développement de ces sciences depuis la Grèce jusqu'à Henri Poincaré et Einstein en passant par l'algèbre symbolique arabe, la mécanique céleste de Copernic, Képler et Galilée, l'invention du calcul différentiel et intégral, le calcul des probabilités, les travaux de Newton, Leibnitz, Lagrange, Laplace, Legendre et Cauchy.

Dans un dernier chapitre l'auteur isole quelques caractéristiques du développement contemporain des sciences mathématiques, analyse et théorie des fonctions, calcul fonctionnel, théorie des groupes, physique mathématique.

Se souvenant du beau travail de synthèse du maître français de l'histoire des sciences, Paul Tannery, M. Pérès se demande quelle est la tendance actuelle de l'esprit scientifique. Autrefois la tendance était de faire des théories déjà constituées le cadre dans lequel devait entrer de gré ou de force toute la philosophie naturelle. Aujourd'hui un sage scepticisme sait s'accommoder de théories en apparence contradictoires, mais dont les diverses explications peuvent coexister, car elles ne se meuvent pas sur le même plan. Les origines de cette disposition d'esprit apparaissent dans l'œuvre d'Henri Poincaré. Ce dernier nous montre en particulier que les obscurités du traité d'électricité de Maxwell disparaissent si l'on prend pour guide la proposition suivante, dont il est superflu de relever l'importance et qui sera ma conclusion : un phénomène, qui admet une explication mécanique, en admet une infinité ; il importe donc peu de développer telle ou telle solution particulière ; la question primordiale est celle de *possibilité* d'une explication.

On voit l'intérêt de ce volume, qui se termine sur une note un peu inquiète en raison du réalisme utilitaire de notre époque rendant difficile la spéculation libre et désintéressée de la pensée. Mais la pensée est ailée et elle en a vu d'autres.

D^r LAIGNEL-LAVASTINE.

METZGER (H.). — *La chimie*, in T. XIII de *l'Histoire du Monde, dirigée par Cavaignac*, IV^e partie, 1 vol. in-8^o de 169 p. Paris, E. de Boccard, 1930.

Le volume de M^{me} Metzger fait suite à celui de M. Perès, Il contient une vue panoramique sur le développement de la chimie depuis le début du XVII^e siècle jusqu'au dernier quart du XIX^e.

Après une description pittoresque d'un laboratoire de chimie au XVII^e siècle, M^e Metzger expose clairement les grands thèmes généraux des chimistes de l'âge héroïque avant Lavoisier: doctrines de Paracelse et de Van Helmont, œuvre de Robert Boyle, tendances de Nicolas Lemery, théorie de Stahl, influence de Newton, école de Boerhaave, découverte des gaz.

L'œuvre capitale et géniale de Lavoisier est bien mise en évidence; la chimie scientifique est née.

Dans la seconde partie de son livre l'auteur dit en quelques mots quels furent les principaux faits qui, depuis le début du XIX^e siècle jusque vers 1870, vinrent modifier la théorie chimique de Lavoisier.

Après l'analyse de quelques travaux de l'époque de Berzélius c'est l'étude des poids atomiques et de la constitution de la matière, l'essor de la chimie organique et l'introduction de la physique dans les recherches chimiques: cristallographie, analyse spectrale, thermo-chimie. Je me rappelle le grand plaisir intellectuel que j'ai pris à la lecture de l'Essai de mécanique chimique de Berthelot et je suis gré à l'auteur d'avoir rappelé le texte original des trois grands principes des travaux moléculaires, de l'état initial et de l'état final, et du travail maximum.

Après quelques mots sur la chimie industrielle moderne qui aurait mérité davantage, M^e Metzger termine par d'excellentes fiches biographiques sur tous les chimistes qu'elle a cités et par une courte mais judicieuse bibliographie. On reconnaît bien là la technicienne des livres qu'est M^e Metzger.

D'autre part son livre répond bien à l'esprit de synthèse qui doit dominer l'histoire des sciences, car il permet d'un coup d'œil de mesurer le chemin parcouru depuis l'époque de la Renaissance, où la jeune chimie, qui n'avait pas encore acquis droit de cité dans la science, dispersait ses efforts en recherches de détails plus ou moins habilement reliés à de vastes systèmes métaphysiques jusqu'à nos jours, où elle est devenue, en même temps qu'un chapitre prépondérant de la science théorique, une puissance pratique extrêmement importante.

D^r LAIGNEL-LAVASTINE.

L'édition Karl Sudhoff des œuvres de PARACELSE. — Theophrast von Hohenheim gen. Paracelsus sämtliche werke. I. Abteilung, Medizinische, naturwissenschaftliche und philosophische Schriften, herausgegeben von Karl Sudhoff, Bd I, II, III, X, XI, XII, Druck und Verlag von R. Oldenbourg, München und Berlin, 1929, 1930, 1930, 1928, 1928, 1929.

Or l'homme est un ciel, c'est-à-dire tous
les hommes sont un ciel. c'est-à-dire pro-
viennent d'un seul limbe.

(*Liber paramirum*, Traité sixième).

On sait que Karl Sudhoff, un des plus grands historiens actuellement vivants des sciences médicales, s'est adonné, de bonne heure, à l'étude de Paracelse, puisque son ouvrage fondamental, la *Bibliographia Paracelsica*, date de 1894. La plus grande partie de sa vie a été consacrée à l'étude des manuscrits et des éditions des œuvres de cet auteur. Il était logique que ce travail gigantesque ait pour couronnement une nouvelle édition critique. La publication de celle-ci fut fortement retardée d'abord par la guerre mondiale, ensuite par la crise économique, mais, grâce aux éditeurs, O. W. Barth d'abord puis R. Oldenbourg, divers volumes furent imprimés. C'est quelques-uns de ceux-ci (ceux que nous avons eus en mains) que nous désirerions présenter au lecteur français.

Auparavant, pour bien faire comprendre l'intérêt de cette édition, qui, disons-le tout de suite, constitue un vrai chef-d'œuvre, nous expliquerons brièvement deux points : a) pourquoi cette édition était nécessaire? ; b) quel intérêt elle offre, en d'autres termes, quel intérêt offre l'étude de Paracelse ?

a) Pour comprendre l'intérêt d'une édition critique de Paracelse, il faut rappeler quelques traits de la vie extraordinaire de ce penseur qui constitue une personnalité absolument unique dans l'histoire des sciences. On sait que Paracelse (1493-1541) mena une vie des plus étranges (de notre point de vue d'homme du xx^e siècle) et qu'il faudrait bien se garder de qualifier *a priori* de pathologique, comme ont l'habitude de le faire les Homais de la psychiatrie. Pour échapper au dogma-

tisme des écoles (surtout au galénisme scolastique) et dans le but de s'instruire, il parcourut presque toute l'Europe, en contact étroit avec ce qu'on pourrait appeler les « connaissances populaires » de son temps (art des métaux, de la fonderie, des mines, des alchimistes, des empiriques médicaux et vétérinaires, des diseurs de bonne aventure, de la magie et sorcellerie, de la thérapeutique balnéaire, fréquentation des Bohémiens, des bourreaux, etc.) A part son très court professorat à Bâle, d'où il fut chassé par la cabale des officiels, il n'eut pour ainsi dire jamais de résidence fixe. C'est ainsi qu'en dehors des vingt-huit pièces imprimées qui parurent de son vivant, il laissa des manuscrits un peu partout, et Karl Sudhoff nous apprend qu'un stock important parvint en la possession des princes de Bavière, à Neuburg sur le Danube, qui le conservèrent pieusement (T. I). On sait qu'après la mort de Paracelse, Huser donna la première édition sérieuse des œuvres de cet auteur, publiée de 1589 à 1591 en onze volumes in-quarto. En réalité Huser avait prévu l'impression de quatorze volumes, mais il ne put mettre complètement son projet à exécution et les trois derniers volumes ne furent imprimés à Strasbourg qu'en 1605, les onze premiers ayant été imprimés à Bâle. A ceci il faut ajouter l'édition in-folio éditée à Strasbourg (1603 et 1605) et la réimpression de 1616-1618.

Jusqu'à la présente édition de Karl Sudhoff, l'édition Huser, quasiment introuvable en librairie (sauf à des prix astronomiques) était la meilleure, avec celle de Strasbourg, que l'on puisse utiliser.

Nous savons, cependant, aujourd'hui, grâce à l'incomparable érudition critique de Karl Sudhoff, qu'elle était loin d'être parfaite et qu'en outre elle était incomplète. En effet l'éminent historien a eu la patience de rechercher autant que cela lui a été possible les manuscrits dont s'était servi Huser. Inutile d'ajouter qu'il faut être pour cela technicien paléographe, car il ne faut pas oublier que les manuscrits de Paracelse, qui connaissait assez mal le latin (ce dont il se flattait), sont écrits en allemand du XVI^e siècle avec des abréviations tout à fait personnelles, des signes alchimiques et cabalistiques également tout à fait personnels et dont certains restent une énigme pour Karl Sudhoff lui-même. Le nombre des manuscrits utilisés par cet auteur est de deux cents.

Au cours de ses innombrables recherches dans les archives et les bibliothèques d'Europe, Karl Sudhoff a vu tout ce qui reste des manuscrits (originaux, copies, traduction jusqu'à celles en turc et arabe) de Paracelse. Il a trouvé des inédits et

établi que certains écrits (surtout théologiques) ayant été détruits ne nous étaient pas parvenus.

Bien entendu, comme cela existe pour les textes de l'antiquité, il y a, pour un même texte, diverses variantes. Aussi chaque volume de la nouvelle édition Karl Sudhoff contient en appendice un appareil critique.

Enfin il fallait établir une standardisation de l'orthographe et c'est ce qu'a fait l'auteur qui donne à la fin de l'*Introduction* du tome I les règles qu'il a suivies.

Nous allons donner plus loin le contenu des tomes annoncés en tête de cette revue générale. Nous devons indiquer, toutefois, qu'ils ne représentent pas la totalité des volumes parus fin 1930. Jusqu'à maintenant ont paru, en effet, les volumes I à III et VI à XII, mais l'ensemble de l'édition comportant 14 volumes sera vraisemblablement terminé avant l'automne de 1931, un volume d'index général devant suivre à brève échéance, lequel sera dû à la collaboration de plusieurs savants.

•

Répondre maintenant à la deuxième question posée plus haut : « Quel intérêt y a-t-il à posséder une bonne édition de Paracelse ? » nous entraînerait beaucoup trop loin s'il s'agissait d'y répondre de façon un peu complète. Nous nous contenterons donc de quelques remarques seulement. Faisons observer d'abord qu'il n'y a pour ainsi dire rien sur Paracelse en langue française. Nous faisons exception pour la remarquable entreprise, commencée peu avant la guerre, par un occultiste, Grillot de Givry, qui projetait de donner une traduction complète (en une quarantaine de volumes) des œuvres de Paracelse. Deux volumes de cette traduction (*Liber paramirum*) ont seuls paru (chez l'éditeur parisien Chacornac); ils sont excellents, d'après l'opinion compétente de Karl Sudhoff; mais, par suite de la mort de Grillot de Givry, cette traduction commencée n'aura malheureusement pas de suite, à ce qu'on nous a dit.

Paracelse est un auteur d'une interprétation extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, pour un esprit médical contemporain non rompu par la pratique de l'histoire des sciences à la souplesse d'esprit qu'exige l'investigation de mentalités tout à fait étrangères à la nôtre. Il n'en allait d'ailleurs pas autrement des médecins de son temps formés à

l'école du galénisme. De là découlent les nombreuses erreurs d'interprétation qui ont cours sur la doctrine de Paracelse.

Tout d'abord, sa conception de la *science* lui est tout à fait personnelle. Alors qu'avant lui et après lui la science a été considérée comme quelque chose d'objectif, comme un ensemble de connaissances auxquelles chaque individualité scientifique est susceptible d'apporter un complément, Paracelse, rejetant la tradition avec la violence inouïe de langage que l'on connaît, prétendait s'en rapporter à sa seule *expérience* personnelle. Seulement, cette expression n'a pas du tout, chez cet auteur, le sens qu'on lui donne ordinairement.

Sans doute, Paracelse avait observé de ses yeux beaucoup de phénomènes que les « docteurs » de son temps dédaignaient, mais ce n'était là pour lui, que l'*apparence* des choses. Professant un animisme intégral (que l'on ne trouve que chez certains néo-platoniciens), il n'y a que des forces immatérielles dans la nature, émanation de Dieu, et ces forces immatérielles, ce n'est que grâce à des métaphores, à des analogies, qu'on peut en parler, parce qu'en elles-mêmes elles sont inconnaissables. De là toute une série de termes étranges (Yliaster, duelech, leffas, etc.), pour désigner des entités dont les phénomènes perceptibles ne sont que le reflet.

C'est pourquoi, lorsque Paracelse parle de corps chimiques, tels que le soufre ou le mercure qu'il ordonnait dans certaines maladies, à la place des décoctions végétales compliquées, alors en usage, ou lorsqu'il fait jouer un rôle à de pareils corps dans le mécanisme de telle ou telle maladie, il n'est pas tout à fait exact d'en faire le précurseur de la chimiothérapie ou de la chimie biologique ! En effet, le soufre, le mercure représentent aux yeux de Paracelse tout autre chose que ce que nous entendons actuellement sous ces vocables ; il s'agissait, en effet, pour lui, de l'*esprit* du soufre, de l'*esprit* du mercure, lesquels étaient en réalité non des corps inertes, mais des sortes d'êtres vivants.

De même, professant un réalisme absolu, Paracelse admettait l'identité des mots et des phénomènes, que nous disons être *représentés* par ces mots. Ainsi, un tempérament cholérique ou mélancolique ne doit pas être entendu, comme une définition, mais comme une force analogue au soufre ou au mercure ! Dans le même sens la médecine est un *être*, une force de la nature.

La maladie constitue aussi un être naturel en rapport avec tous les autres objets de la nature, en particulier avec le ciel ; à chaque maladie correspond *dans la nature* un remède. Ce sont

là des êtres complémentaires l'un de l'autre comme l'homme et la femme.

Le médecin a pour mission de découvrir les relations existant entre les maladies et les remèdes cachés dans la nature. C'est là, disait Paracelse, au grand scandale de la faculté, un art qui n'est pas susceptible de s'enseigner, le médecin devant procéder par instinct.

D'ailleurs, pour lui, la *force médicatrice* domine tout, à tel point que, malgré le titre d'un de ses plus célèbres ouvrages, il n'admet pas la chirurgie en tant que technique opératoire. Il n'admettait pas que l'on extrait les corps étrangers des blessures, à moins qu'on ne puisse le faire avec les doigts et proscrivait l'emploi de tout instrument (bistouri ou cautère) à l'exception de la lancette. C'est là une conséquence logique, quoique absurde, en fait, de son animisme intégral. Par là on mesure encore mieux combien la médecine moderne, essentiellement mécaniste, est éloignée de Paracelse. Nous ne parlons pas, bien entendu, de ses doctrines astrologiques et de sa crédulité, à l'égard de certaines légendes.

La vie chez les êtres animés est, d'après lui, sous la dépendance d'une force spéciale qui est l'*archée* ; Paracelse l'appelle l'« alchimiste du corps ». C'est elle qui préside au développement embryologique, qui dirige l'assimilation. Chaque organe a son *archée* particulier. On sait le développement que Van Helmont a donné à cette doctrine. Il faut s'empresse d'ajouter que, fidèle à son *animisme universel*, les objets dits inanimés ont aussi, d'après Paracelse, leur *archée*. La terre a, par exemple, un *archée* propre qu'il appelle *Vulcanus*.

Paracelse ne voit partout que des forces, des idées, des ames ; par la moindre description concrète dans ses écrits et cependant, il avait beaucoup observé.

Quoique la simple esquisse précédente ne vise pas le moins du monde à être complète, le peu que nous en avons dit suffit à montrer sa place unique dans l'histoire de la médecine. Sa mentalité, qui rappelle parfois, il faut bien le reconnaître, la mentalité « primitive », de Lévy-Bruhl, est tout à fait à l'opposé du mécanisme contemporain. Seulement, il ne faut pas oublier que celui-ci est déjà, depuis un certain temps, battu en brèche ; et, à ce point de vue, en dehors même de l'intérêt qu'offre Paracelse pour la structure même de l'esprit humain, cet auteur est loin d'être aussi éloigné de nous qu'il ne paraît. C'est ce qui explique le renouveau d'étude qu'on observe pour ses œuvres en Allemagne. Celui-ci s'est traduit par la création récente à Munich d'une *Société paracelsienne* (*Paracelsus*

Gesellschaft) à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir et qui publie un périodique consacré à des travaux ayant trait à cet auteur.

∴

Après avoir indiqué l'intérêt de la nouvelle édition Karl Sudhoff de Paracelse, il nous reste à dire un mot des volumes déjà publiés que nous avons eus à notre disposition (1).

Remarquablement bien présentés au point de vue édition (belle reproduction en format réduit des frontispices des éditions originales, divers portraits de Paracelse et reproduction de manuscrits), chaque volume est précédé d'une introduction de Karl Sudhoff et suivi d'un appareil critique. Une table analytique facilite les recherches.

Le tome I donne l'édition d'un certain nombre de courts traités : 1° Onze mémoires sur l'origine, les causes, les signes et le traitement de quelques maladies (hydropisie, phtisie, ictères, colique, apoplexie, etc.). Objections et compléments ; 2° Fragments du livre des cinq essences nommé « *Volumen medicinae Paramirum de medica industria* » (*Paramirum primum*) ; 3° Le livre de l'enfantement des choses sensibles dans la raison (De l'enfantement de l'homme. Des caractéristiques de l'homme) ; 4° Un petit livre (*Philosophia*) de *generatione hominis* ; 5° Deux compléments sur la podagre.

Dans le tome II on trouvera les mémoires suivants :

1) *Herbarius*, des vertus curatives de l'hellébore, de la persicaire, etc. — 2) Le premier livre des choses naturelles. De la thérébentine, de l'hellébore noir et blanc, de la persicaire acre, du sel, de l'herbe de la Saint-Jean, de la pierre aimantée, du soufre, du vitriol, de l'arsenic. — 3). Nouveau complément sur la thérébentine, avec un mémoire sur le miel. — 4). Fragments relatifs aux vertus des herbes et aux forces médicatrices d'autres substances naturelles. — 5) Des bains naturels (thermes). — 6). Des eaux naturelles. — 7). Fragments sur le vin et un petit livre *De lithiasi* (le plus ancien écrit sur la théorie du tartre). — 8). Le sixième, septième et neuvième livre de médecine. (a) Médecine des maladies du tartre ou de

(1) Dans ce qui suit, tous les titres français sont, bien entendu, traduits par moi de l'allemand ; les titres latins étant laissés tels quels. A noter que la plupart des travaux ayant un *titre* en latin sont néanmoins écrits en allemand.

la pierre avec leur thérapeutique. — (b). Les maladies qui privent de la raison. — (c). Causes et thérapeutique des contractures et paralysies).

Le tome III débute par la reproduction d'un chef-d'œuvre de *Hans Holbein le jeune*, dessin connu sous le nom de « *Jeune homme au chapeau mou* » et qui n'est autre que le portrait de Paracelse à l'âge de 32 ou 33 ans.

M. Karl Sudhoff, dans son *Introduction*, fait remarquer que ce volume III est la suite logique du précédent en ce sens qu'après avoir traité surtout des ressources de la thérapeutique tirées du règne végétal et des eaux naturelles, il va être surtout question maintenant de produits agissant par voie chimique, mais toujours dans le sens spécial que nous avons indiqués. Nous n'insisterons pas sur l'histoire critique des éditions et des manuscrits qui ont servi à établir le texte des quatorze traités ou fragments édités dans ce volume et dont le plus important et le plus connu est constitué par les neuf livres des *Archidoxes*. En voici la liste : 1). Des trois premiers principes. — 2). *De viribus membrorum*, six livres incomplets. — 3). Le livre *De mineralibus*. 4). *De transmutationibus metallorum*, seulement le 9^e et 10^e livre, *De cementis* et *De gradationibus*. — 5). Neuf livres *Archidoxis*. — 6). Les deux livres *De renovatione et restauratione* et *De la vie longue*. — 7). *De vita longa, libri quinque* avec des fragments originaux en allemand. — 8). *Liber præparationum (De præparationibus)*. Fragment. — 9). Mode d'action et nature *Spiritus vitrioli*. — 10). *Libellus de Xylohebeno* (bois de gaïac). — *De ruptura compendium*. — *De mumia libellus*. — 11). Lettre de Hohenheim à Erasme de Rotterdam [Il s'agit d'une consultation médicale en latin adressée fin 1526 à Erasme que Paracelse avait connu chez l'imprimeur-éditeur Frobenius à Bâle. Le manuscrit original reproduit en fac similé phototypique a été retrouvé par Sudhoff à la bibliothèque municipale de Breslau]. — 12). *Scholia et observationes in Poëmata Macri (De virtutibus herbarum...)*. — 13). Tableaux synoptiques des types de maladies les plus générales. — 14). Fragments relatifs à l'anatomie et à la physiologie [ces expressions désignant chez Paracelse tout autre chose que ce que nous entendons par ces termes, à savoir l'étude de la constitution *essentielle* au sens philosophique du mot].

Le tome X, en tête duquel se trouve une reproduction du portrait de Paracelse pour le Tintoret, contient : 1) Consultation médicale pour Adam Reissner de Mindelheim (1535). — 2). Le premier livre de la grande chirurgie (1536) avec ses

compléments. — 3). Trois nouvelles consultations pour la famille de Zerotin, mars 1536. — 4). Prédiction relative aux 24 prochaines années, août 1586. — 5). Essai mantique (1536?).

Le tome XI (avec en tête un portrait de l'auteur à 45 ans) comprend : 1). Dédicace des trois livres aux états de Carinthie (24 août 1538). — 2). Le livre des maladies du tartre. — 3). Sept plaidoyers. Réponse à quelques calomnies de ses envieux (1537-38). — 4). *Labyrinthus medicorum errantium*. — 5). Pratique mantique des années 1537-1541. [astrologie]. — 6). Consultations et travaux analogues des années 1537-1541.

Le tome XII débute par la reproduction du célèbre portrait de Paracelse à l'âge de 47 ans. Il contient des écrits extrêmement curieux en ce qu'ils montrent bien l'animisme universel de Paracelse. — 1). *Astronomia magna* (1537-38). Compléments à l'*Astronomia magna*.

En particulier à noter : a) De la connaissance des astres ; b) *De probatione magi* ; c) *De divinatione* ; d) *Ars signatoria*. — 3). Interprétation des portraits des papes (1532-33).

Il est bien entendu que tous ces écrits, dont on ne saurait donner ici une analyse complète, sont écrits en allemand du XVI^e siècle, les titres seuls de quelques fragments ou mémoires en latin ne devant pas faire illusion sur ce point.

Comme nous le disions au début, cette édition réalise un chef-d'œuvre en son genre. Le Pr Karl Sudhoff peut être légitimement fier du monument d'érudition exacte qu'elle constitue.

D^r R. MOURGUE.

D^r Jean GROZIEUX DE LAGUERENNE : Guy Crescent Fagon, archiâtre de Louis XIV, surintendant du Jardin royal des Plantes (1638-1718). Paris, Arnette 1930, in-8°, 137 p.

Une polémique récente autour du livre de Louis Bertrand, sur Louis XIV a donné un regain d'actualité aux médecins du grand Roi, parmi lesquels Fagon est à la fois le plus connu et le plus discuté. Son prétendu portrait par Jouvenet, au Louvre a été reconnu faux, malgré l'obstination des conservateurs qui, comme chacun le sait, sont infaillibles ; il n'est autre que celui de son confrère Raymond Finot. Mais à part ces quelques données nouvelles, était-ce bien la peine de recommencer la thèse de P. Eloy, sur Fagon, parue chez Vigot, en 1918, ignorée semble-t-il de l'auteur, et peut-être de son Jury ? On resasse indéfiniment les mêmes études sans beaucoup de lumières nouvelles, au lieu de s'engager dans quelques recherches originales. Tous les ans ou à peu près, ne refait-

on pas une thèse sur Ambroise Paré sans que la Faculté paraisse s'en lasser.

Marcel FOSSEYEUX.

D^r Paul LE GENDRE. — *Du Quartier Latin à l'Académie* (Réminiscences) suivies du « Crin-crin d'un Mire ». Editions médicales, N. Maloine, Paris, 1930.

Dans ce délicieux volume de M. LE GENDRE, on retrouve vivante dans « mes années d'apprentissage » toute la période médicale parisienne qui suivit la guerre de 1870. Et ce titre, qui fait se souvenir de Wilhem Meister, allèche le lecteur qui n'est pas déçu. Les tableaux qui remplissent « Impressions professionnelles » sont d'un Piédro Longhi littéraire de la médecine. Et derrière les descriptions pittoresques on voit s'esquisser le sourire de l'humaniste et aussi le front sérieux de l'auteur de « la déontologie médicale » dont les exemplaires se vendent mieux que beaucoup de romans. Enfin le « Crin-Crin d'un Mire » est un titre amusant de saveur moyen-âgeuse, mais il sous-cote la valeur de cette veine de poésie intime, qui des *Juvenia* de *Germinal* aux *Tristia* de *Nivose* par les *Virilia* de *Messidor* et les *Senilia* de *Brumaire*, coule tout le long de la vie du médecin honnête homme, qui sut exprimer dans une langue pure les grands sentiments éternels.

D^r LAIGNEL-LAVASTINE.

D^r BARBILLION. — *Etudes critiques d'histoire de la médecine*. Baillière, in-18° de 239 p., 1930.

Ce charmant petit volume est comme un itinéraire pour avion d'histoire de la médecine où ne sont indiqués que les grands parcs d'atterrissage, d'Hippocrate à Laennec.

L'auteur, qui s'est montré excellent historien dans sa jeunesse, quand il publia en 1886 son *Histoire de la médecine et philosophie*, quand à l'âge mûr il exprima sa pensée dans *Vivre, penser, mourir*, en 1924, a réuni aujourd'hui une série d'études unies par l'idée directrice de montrer les parcelles de vérité que de grands médecins ont successivement dégagées de la gangue médicale traditionnelle.

Lisez les chapitres si attachants sur les livres hippocratiques, Aristote biologiste, la phtisie dans l'œuvre d'Aretée de Cappadoce, la lettre d'Alexandre de Tralles sur les helminthes, le jugement des lépreux de Guy de Chauliac, la lithotomie de Pierre Franco, Baillou et le rhumatisme, Sydenham et l'opium, Nicolas Andry et l'orthopédie, La Fontaine et le quinquina,

Astruc et son *de morbis veneris*, Senac et son *Traité de la structure du cœur*, La Condamine et l'inoculation variolique, Vicq d'Azyr, ses éloges et son album du cerveau, Cabanis philosophe médecin plus que médecin philosophe, Lamarck et le transformisme, Jenner et la vaccine Corvisart et Napoléon, Larrey et l'ophtalmie épidémique d'Égypte, Broussais et Laennec, le père de la médecine moderne.

De cette lecture très facile, on sort l'esprit reposé, enrichi, et tout prêt à lire demain un autre livre de Barbillion.

D^r LAIGNEL-LAVASTINE.

M. GILLES. — *L'ornithothérapie*, Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, 23^e année, n^o 10, 8 novembre 1930, p. 294-300.

L'ancienne pharmacopée recourait volontiers au monde emplumé : les recettes merveilleuses abondent dans Dioscoride, que commenta plus tard Mathiolo, dans Pline ; Elles se transmettent à la thérapeutique médicale avec Albert le Grand ; à celle du xvi^e siècle, survivent au xvii^e siècle grâce à Etmuller, Charas, Lémery, Lazare Rivière, et même au xviii^e en dépit des sarcasmes de Buffon. Les médecins de Montpellier conseillent gravement d'appliquer sur la région précordiale, en manière d'épithèmes, des pigeonceaux fendus tout vifs en deux, et saupoudrés de poudres confortatives ; et l'on sait que cette pratique a subsisté dans la médecine populaire, où l'on ne néglige point de placer sur le front des méningitiques un volatile coupé en deux. — On a voulu voir aussi dans quelques-unes de ces coutumes le prélude de notre opothérapie : erreur comme le marque judicieusement M. Gilles, car notre opothérapie ne s'inspire que des propriétés de l'organe : l'opothérapie hépatique peut utiliser le foie d'un animal quelconque, au contraire dans l'ancienne croyance, il s'agit de communiquer, par analogie, les vertus de l'animal donneur, ses instincts utiles, ses forces, ses privilèges sensoriels.

ERRATUM

P. 5. Notice sur le D^r Brunon ; au lieu de beau-père de Guardia, lire *gendre*.

P. 44. Id. au lieu de Grancher, lire *Guardia*.

TABLE DU TOME XXIV

BARBILLION (D ^r). — Philippe Hecquet (1661-1737)	143
BELLIN DU COTEAU (D ^r) et M. BERGERON. — L'Histoire de l'Éducation Physique dans ses rapports avec la Médecine	215
BUGIEL (D ^r). — L'École de Médecine de Cracovie pen- dant la Révolution	332
DELAUNAY (D ^r P.). — En marge du VIII ^e Congrès in- ternational d'Histoire de la Médecine	295
FOSSEYEUX (M.). — Le VIII ^e Congrès international d'His- toire de la Médecine, compte-rendu des travaux.	288
— Souvenirs Médicaux d'Italie	308
GOULARD (D ^r R.). — Quelques maîtres chirurgiens briards (<i>suite</i>)	6
— Apothicaires embastillés	389
HERVÉ (D ^r G.). — John Hunter et ses travaux de Génétique	229
— Quelques documents sur Corvisart	239
HERVÉ (D ^r G.) et Général A. FAES. — L'hygiène mili- taire au XVIII ^e siècle dans une petite place forte d'Alsace, Fort-Louis du Rhin	57
LAIGNEL-LAVASTINE (D ^r). — Le VIII ^e Congrès d'Histoire de la Médecine, discours prononcé au banquet de clôture	286
— Consultation médicale sur la blessure de Tristan.	329
LAIGNEL-LAVASTINE (D ^r) et J. VIÉ. — Les idées psychiâ- triques de Saint Vincent de Paul	91
LE GENDRE (D ^r P.). — L'hôpital général et la jeune école médicale de Vienne en 1847	76

MAUCLAIRE (D ^r). — La Maladrerie d'Origny-Sainte-Benoite en 1760.....	386
MENETRIER (P ^r). — Comment Aristote et les Anciens Médecins hippocratiques ont-ils pu prendre connaissance de l'anatomie humaine... ..	254
— L'Enseignement de l'Histoire de la Médecine à l'Ecole de Santé et à la Faculté de Médecine de Paris.....	362
MOLINÉRY (D ^r R.). — La lithiase du Cardinal Prince Louis de Rohan.....	17
RAILLIET (D ^r G.). — Une épidémie de Suette miliaire dans le Porcien au XVIII ^e siècle.....	389
SALLET (D ^r A.). — Un grand médecin d'Annam : Hai-Thong Lang Ong (1725-1792).....	170
TRÉNEL (D ^r). — Une page du procès de la Maréchale d'Ancre : le médecin Montalte, l'imputation de judaïsme et l'oblation du coq.....	105, 179
TORKOMIAN (D ^r V.). — Un manuscrit arménien sur le traitement de la peste au moyen de la fève de Saint-Ignace.....	24
VIDAL (D ^r Ch.). — Quelques mots sur P. Borel.....	155



Le Secrétaire général, Gérant,
Marcel FOSSEYEUR.